Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

QUATRIÈME SÉRIE

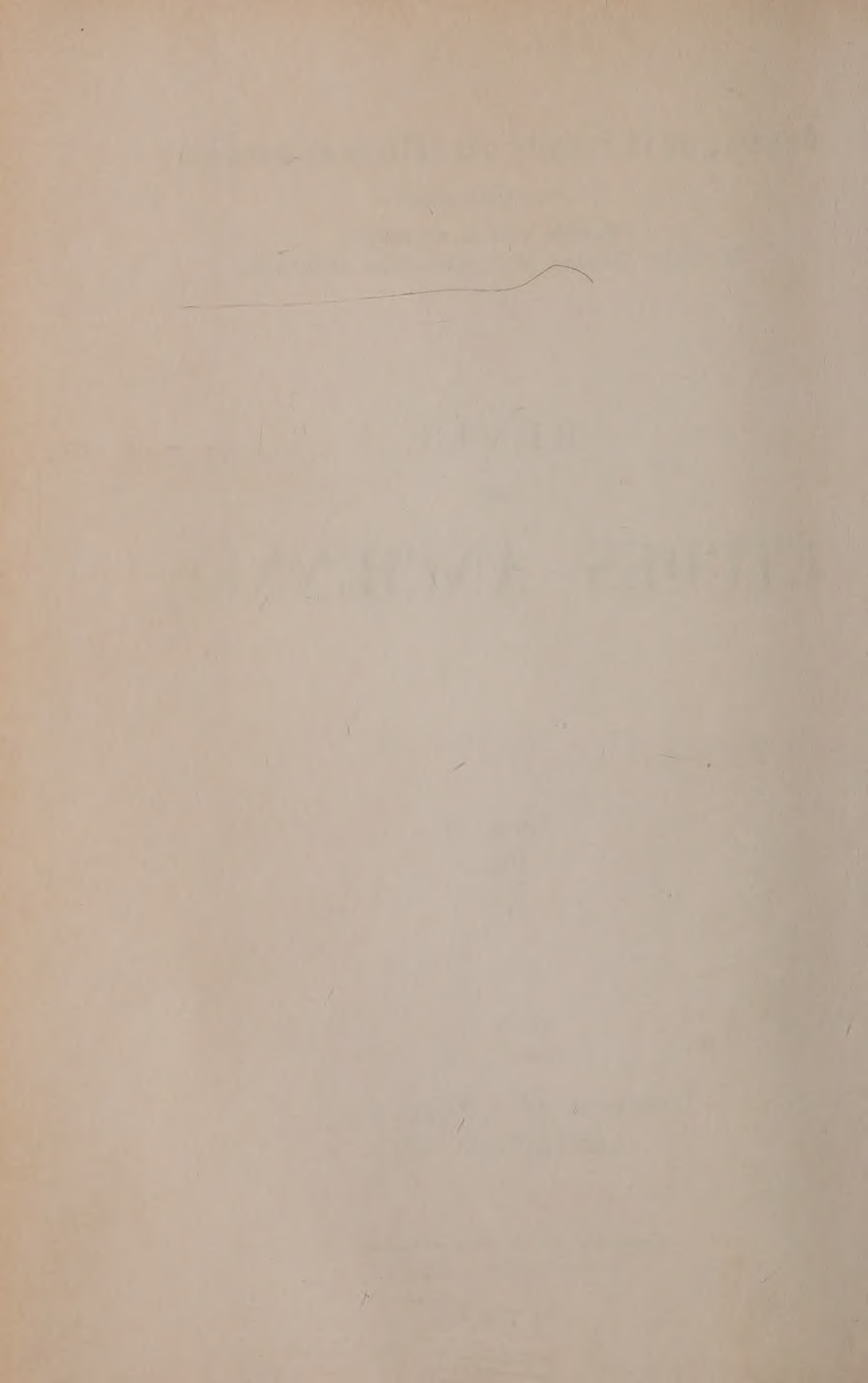
Publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 58
1956

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

*Réimprimé avec le consentement des
propriétaires de la Revue*



ÉTUDES DE PHILOLOGIE MYCÉNIENNE

I. Langue, écriture, orthographe

Sommaire : § 1. Documents, déchiffrement, dialecte. — § 2. Le syllabaire. — § 3. Les usages orthographiques. — § 4. Les tâches de la philologie mycénienne.

1. En dehors d'un tout petit nombre d'inscriptions sur vases à Cnossos, à Mycènes, à Éleusis et à Thèbes, le matériel épigraphique écrit en « linéaire B » est constitué par des tablettes d'argile crue (cuites, et ainsi conservées, par accident : incendies) sur lesquelles était tenu l'inventaire domestique des palais et des grandes maisons. Ces tablettes, au nombre de plusieurs milliers, ont été découvertes, d'une part à Cnossos[1] (elles datent de la fin du xve siècle), d'autre part à Pylos[2] et à Mycènes[3] (elles datent de la fin du xiiie et du début du xiie siècle). Le personnel, le cheptel, ou le matériel inventorié est symbolisé par des idéogrammes ; ceux-ci sont suivis d'indications numériques ; mais les groupes d'idéogrammes et de chiffres sont précédés de rubriques explicatives, généralement assez courtes, de contenus divers, écrites « en toutes lettres » à l'aide du syllabaire dit « linéaire B » ; depuis la découverte de l'Anglais Mi-

1. Il s'en faut que tous les textes découverts jusqu'ici (et l'on peut espérer de nouvelles découvertes) soient, à ce jour, publiés ; le travail philologique vaut, cependant, d'être entrepris, même sur un matériel partiel, car celui-ci est déjà abondant ; les textes dont on peut, présentement, tenir compte sont, essentiellement, les mêmes que ceux qu'utilisait, en 1953, E. L. Bennett, dans son index (Yale University Press : *A Minoan Linear B Index* ; relevé des mots, avec indication des références ; ni translitération, ni interprétation), addition faite des tablettes trouvées en 1952 à Mycènes, dont tient compte l'index de P. Meriggi (Torino, Accademia delle Scienze, 1955 : *Glossario Miceneo* ; les mots sont donnés en translitération, avec références et indications sur le contexte, et avec quelques interprétations). — Pour Cnossos, une partie importante des tablettes est donnée (en fac-similé et, souvent aussi, en photographie) par J. L. Myres au tome II (Oxford, Clarendon Press, 1952) des *Scripta Minoa* de A. J. Evans ; ces mêmes documents, accrus d'une partie des tablettes inédites jusque-là, sont donnés en translitération par R. Browning : *The linear B texts from Knossos*, 1955 (cahier supplémentaire n° 1 du *Bulletin de l'Institut d'études classiques de l'Université de Londres*) ; malheureusement, la brochure de Browning fourmille de fautes.

2. Seules sont publiées les tablettes découvertes en 1939, sous forme d'une copie provisoire : E. L. Bennett, *The Pylos Tablets* (Princeton University Press, 1951).

3. Seules sont publiées les tablettes découvertes en 1952 (copie, fac-similé, photographie, commentaire épigraphique) : E. L. Bennett, *The Mycenae Tablets*, 1953 (*Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. 97, p. 422-470).

chael Ventris, rendue publique en 1953[4], on lit le « linéaire B » ; la langue notée est du grec, beaucoup moins différent, à beaucoup d'égards, qu'on eût pu le penser, du grec « historique » (premier millénaire) ; dialectalement, c'est du grec non dorien (plus exactement, non occidental), avec, par exemple, assimilation *-τι > -σι dans les désinences verbales actives primaires de 3e personne ; certaines concordances avec l'arcadien ou le cypriote du ve siècle sont remarquables, mais ne permettent pas d'affirmer présentement que le « mycénien » soit une forme plus ancienne de l'arcado-cypriote.

2. Le syllabaire[5] comprend quatre-vingt-huit signes, si l'on tient compte du signe *88* dont l'existence même a été contestée[6], et si l'on néglige un autre signe, inconnu sur nos tablettes jusqu'ici, mais dont on a un exemple sur un tesson de vase à Cnossos (Z 1715). A l'heure présente, une vingtaine de signes, tous très rares dans nos textes, sont considérés[7] comme de valeur incertaine ou inconnue (*18*, *19*, *22*, *23*, *29*, *34*, *35*, *47*, *49*, *56*, *63*, *64*, *65*, *71*, *79*, *82*, *83*, *84*, *85*, *86*, *87*, *88*) ; encore croyons-nous, personnellement, assurées[8] les valeurs de trois au moins d'entre eux (*29* = pu^2 ; *71* = we^2 ; *87* = *kwe*) ; inversement, la valeur présentement enseignée pour *51* (*du*) ne nous paraît pas plus sûre que la valeur antérieurement assignée à ce caractère (da^2), et nous estimons que *51* doit être, provisoirement, ajouté à la liste des signes douteux. La rareté des exemples, pour les caractères de valeur encore non déterminée, est une des causes de cette indétermination ; mais elle a aussi pour effet que notre ignorance présente ne constitue pas une gêne appréciable pour l'étude de la grande masse des textes[9].

4. *Evidence for greek dialect in the mycenaean archives*, article de Michael Ventris et John Chadwick, *J. H. S.*, LXXIII, p. 84-105. — Nous avons signalé la découverte, dans cette *Revue*, t. LVI, p. 154-157.

5. Ce qui tient lieu d'ordre alphabétique est l'ordre conventionnel, fixé par Bennett pour son *Index* (voir note 1) et partout adopté depuis. Dans notre planche I, nous donnons les signes dans cet ordre (et avec leur numéro d'ordre). Nous faisons suivre ce numéro d'un nombre (entre crochets droits) qui est le chiffre de *fréquence sur 10.000* du signe, dans nos textes ; ceci pour mettre en évidence la rareté des signes de valeur non encore déterminée. Les translitérations figurant sur la planche sont, pour la plupart, celles qui sont généralement adoptées ; voir notes 11, 13, 14 et 17.

6. En dehors de l'exemple pylien *sse-29-88* (Aa 15), qui serait, selon Ventris, une lecture fautive pour *sse-29-*ra^3, il y a seulement un exemple à Mycènes (Fo 101/2) : *a-na-88*, dont Ventris est tenté de rejeter l'existence en doute. Si le signe a une existence réelle, sa valeur ne peut guère être que *ryo* (cf. *68*) ou *rya* (cf. *76* et *33*) : voir nos observations dans *Minos*, t. IV^1 [1956], p. 22 et suiv., § 3.

7. Telle est, notamment, la position présente de M. Ventris.

8. Voir notre article dans *Minos*, t. IV^1 [1956], p. 22-32.

9. Dans la translitération, on représente les caractères de valeur douteuse par leur numéro d'ordre (note 5).

1 [149]	da	23 [14]		45 [119]	de	67 [138]	ki
2 [352]	ro	24 [130]	ne	46 [40]	ye	68 [14]	ro²
3 [152]	pa	25 [30]	a²	47 [2]		69 [76]	tu
4 [304]	te	26 [103]	ru	48 [7]	nwa	70 [282]	ko
5 [321]	to	27 [264]	re	49 [1]		71 [3]	[we²]
6 [163]	na	28 [183]	i	50 [52]	pu	72 [118]	pe
7 [172]	di	29 [26]	[pu²]	51 [49]	[ ]	73 [82]	mi
8 [404]	a	30 [104]	ni	52 [208]	no	74 [30]	sse
9 [53]	se	31 [114]	sa	53 [244]	ri	75 [221]	we
10 [272]	u	32 [93]	qo	54 [174]	wa	76 [24]	ra²
11 [156]	po	33 [4]	ra³	55 [60]	nu	77 [234]	ka
12 [124]	so	34 [8]		56 [28]		78 [120]	qe
13 [151]	me	35 [6]		57 [337]	ya	79 [3]	
14 [79]	do	36 [441]	yo	58 [41]	su	80 [143]	ma
15 [83]	mo	37 [161]	ti	59 [367]	ta	81 [99]	ku
16 [70]	pa²	38 [324]	e	60 [317]	ra	82 [8]	
17 [28]	ssa	39 [164]	pi	61 [250]	o	83 [8]	
18 [3]		40 [131]	wi	62 [8]	pte	84 [1]	
19 [1]		41 [174]	si	63 [2]		85 [8]	
20 [47]	sso	42 [232]	wo	64 [2]		86 [4]	
21 [26]	qi	43 [33]	ai	65 [11]		87 [1]	[kwe]
22 [9]		44 [243]	ke	66 [7]	ta²	88 [1]	

Le syllabaire mycénien

Comme on le verra dans le tableau ci-dessous, le système pèche par défaut (peut-être seulement en raison de nos ignorances présentes) [10] et aussi par excès : il paraît présenter des doublets (pour *a*, *ra*, *pa*, *ta* ; pour *we* ; pour *ro*) ; dans une partie, au moins, des cas, il ne s'agit pas exactement de doublets : ce qu'on note, conventionnellement, *ra*² serait mieux noté *rya*, et ne fait pas, à proprement parler, double emploi avec le signe *60* (*ra*) ; etc. C'est une des tâches de l'étude philologique que de déterminer, derrière les symboles phonétiques approximatifs, adoptés pour la translitération, les réalités phonétiques.

Le système, d'autre part, est asymétrique. Dans l'ordre des occlusives, il note l'opposition de sonore (δ-) à non-sonore (τ-, θ-) pour les dentales ; mais il ne note cette opposition ni pour les labiales (π-, φ-, β-), ni pour les dorsales (κ-, χ-, γ-), ni pour les labiovélaires (*k^w-, *kh^w-, *g^w-) [11]. Il a un signe affecté à la notation de *ai* (à l'initiale du mot, ou en hiatus après voyelle), mais rien de tel pour aucune autre diphtongue [12]. Il a un signe pour *nwa*, mais rien de tel pour **nwo*, **nwi*, etc. ; il a un signe pour *pte*, mais rien de tel pour **pta*, **pto*, etc. ; il a un signe pour *kwe*, mais rien de tel pour **kwo*, etc.

Le système, enfin, est médiocrement adapté à la notation des phonèmes grecs. S'il distingue sifflante ordinaire et sifflante forte [13] il ne distingue pas *l* de *r* [14] ; il n'a pas de notation distincte pour l'aspiration initiale ; etc.

L'ensemble s'en présente comme suit, si on l'ordonne, verticale-

10. On n'a pas encore identifié de façon sûre de signe pour *qa*, pour *ssi*, pour *yu*, pour *mu*, pour *du*, pour *ssu*, encore qu'on ait tenté de les trouver parmi les signes dont la valeur demeure incertaine.

11. Il est remarquable que, quelle qu'en fût exactement la prononciation, les labiovélaires fussent encore, normalement, notées par des signes spéciaux (qu'on translitère, conventionnellement, comme pour les autres occlusives, par un signe de sourde : *qe*, *qi*, *qo*, qu'il s'agisse de sourdes non aspirées, de sourdes aspirées ou de sonores). On observera cependant que nous n'avons pas de signe *qa* identifié (note 10) ; on remarquera, d'autre part, que, plusieurs fois, les signes de labiovélaires se trouvent alterner avec des signes de labiales : peut-être le passage des labiovélaires aux labiales était-il en cours, à l'époque de nos textes ; faut-il supposer qu'il avait eu lieu plus tôt devant *a* qu'ailleurs?

12. Peut-être devrait-on considérer le signe *43* comme étant, primitivement, un doublet de *a* qui aurait été, secondairement, affecté à la notation de *ai* ; une telle vue cadrerait mieux avec une caractéristique, par ailleurs constante, du système graphique : tout signe y note une seule syllabe, et, toujours, une syllabe ouverte.

13. La translitération généralement adoptée est : *za*, *ze*, *zo* ; mais, jusqu'à preuve du contraire, nous croyons que, par opposition à la série *sa*, etc., cette série note une sifflante forte ou une affriquée, qui n'est pas nécessairement sonore, et que nous préférons translitérer (comme dans le cas des occlusives), de façon conventionnelle, par un signe de sourde (*ss*-).

14. La translitération par *ra*, etc., est conventionnelle, pour ces signes de liquide + voyelle, où la liquide peut être soit λ, soit ρ.

ment, d'après les consonnes initiales, et, horizontalement, d'après les timbres des voyelles. Tous les signes notent une syllabe ouverte [15].

zéro (ou *h*)	: *a* (*8, 25*)	*e* (*38*)	*i* (*28*)	*o* (*61*)	*u* (*10*)
yod	: *ya* (*57*)	*ye* (*46*)	—	*yo* (*36*)	
wau	: *wa* (*54*)	*we* (*75, 71*)	*wi* (*40*)	*wo* (*42*)	—
liquides	: *ra* (*60, 76, 33*)	*re* (*27*)	*ri* (*53*)	*ro* (*2, 68*)	*ru* (*26*)
nasale labiale	: *ma* (*80*)	*me* (*13*)	*mi* (*73*)	*mo* (*15*)	
nasale dentale	: *na* (*6*)	*ne* (*24*)	*ni* (*30*)	*no* (*52*)	*nu* (*55*)
occl. labiales	: *pa* (*3, 16*)	*pe* (*72*)	*pi* (*39*)	*po* (*11*)	*pu* (*50, 29*)
occl. dent. non sonores	: *ta* (*59, 66*)	*te* (*4*)	*ti* (*37*)	*to* (*5*)	*tu* (*69*)
occl. dent. sonore	: *da* (*1*)	*de* (*45*)	*di* (*7*)	*do* (*14*)	
occl. dorsales	: *ka* (*77*)	*ke* (*44*)	*ki* (*67*)	*ko* (*70*)	*ku* (*81*)
occl. labiovélaires	:	*qe* (*78*)	*qi* (*21*)	*qo* (*32*)	—
sifflante	: *sa* (*31*)	*se* (*9*)	*si* (*41*)	*so* (*12*)	*su* (*58*)
sifflante forte	: *ssa* (*17*)	*sse* (*74*)		*sso* (*20*)	

A quoi il faut ajouter les quelques signes « hors série » :

ai (*43*), *nwa* (*48*), *pte* (*62*), *kwe* (*87*).

3. L'orthographe, qui applique à la notation du grec ce système syllabique, est, pour nous, ambiguë pour deux raisons : d'une part, par sa gaucherie ; d'autre part, par ses flottements.

Orientée de gauche à droite, l'écriture mycénienne sépare les mots : normalement, par un diviseur (point ou court tiret vertical), éventuellement par un espacement, ou encore par la différence des dimensions entre caractères de deux mots consécutifs ; un mot enclitique est toujours joint au mot précédent ; un mot proclitique est, souvent, joint au mot suivant. Il est exceptionnel qu'un mot soit coupé entre deux lignes. Il arrive que certains mots soient abrégés.

Les timbres *e* et *i* devaient être assez voisins l'un de l'autre ; il y a de fréquents flottements entre *e* et *i*, *pe* et *pi*, etc., dont les conditions ne sont pas encore claires [16].

Les signes *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *ai* s'emploient lorsque (aspirée ou non) la voyelle (longue ou brève) ou la diphtongue était initiale de syllabe, c'est-à-dire au début du mot, ou bien dans le mot après voyelle (hiatus). Pour noter les diphtongues (exception faite de *ai*

15. Pour le cas de *ai*, voir note 12.

16. Peut-être ce flottement a-t-il pris naissance dans les nombreux mots préhelléniques empruntés par le grec ; mais, en ce cas, il s'est étendu par analogie à des mots ou éléments de mots proprement grecs.

initiale de syllabe), on s'attend à trouver ajouté le signe *i* ou le signe *u* après un signe syllabique de vocalisme *a*, *e*, ou *o*; mais cette addition est très souvent omise pour les diphtongues en *i*, alors qu'elle est presque toujours faite pour les diphtongues en *u*.

Exception faite de quelques cas encore obscurs, la fonction des signes de la série *ya*, etc.[17], est de noter une semi-voyelle transitoire entre voyelle *i* (ou diphtongue en -*i*) et une voyelle qui suit. Une des fonctions des signes de la série *wa*, etc., est de noter une semi-voyelle transitoire entre voyelle *u* (ou diphtongue en -*u*) et une voyelle qui suit. Ces deux types de notations ne sont pas constants.

Les groupes de consonnes initiaux sont, en général, décomposés en deux signes syllabiques[18]. Mais, le plus souvent, quand le mot commence par sifflante + occlusive, la sifflante n'est pas notée[19].

Dans l'intérieur du mot, les géminées sont toujours représentées comme les consonnes simples[20]. Les groupes intérieurs sont, en général, décomposés en deux (ou, éventuellement, trois) signes syllabiques[21]; mais, quand le premier élément du groupe est une liquide, ou une nasale (sauf μ devant ν, ν devant ϝ), ou une sifflante, ce premier élément, le plus souvent, n'est pas noté[22].

Les éléments consonantiques -ρ, -ν, -νς, -ς qui suivent la dernière voyelle du mot ne sont pas notés ; dans les mots se terminant par -ξ ou par -ψ, seul l'élément occlusif du groupe final est noté. Les usages relatifs à la fin de mot constituent une des difficultés majeure de la lecture des textes mycéniens : ils abolissent, pour nous, la plupart des marques flexionnelles.

Seule, une étude extrêmement minutieuse des textes permettra d'élucider quelques-unes des difficultés de cette orthographe : gra-

17. Nous préférons, pour le lecteur français, la translitération *ya*, etc., à la translitération courante *ja*, etc. — Les cas obscurs sont, essentiellement, les mots, en petit nombre, qui commencent par *y*-.

18. Mais tenir compte de l'existence d'un signe *pte* (*61*), dont on a des exemples initiaux.

19. Ce n'est pas une règle absolue ; ainsi, on n'hésitera pas à identifier le nom de lieu *sa-pa-ka-te-ri-ya* (Dv 941) avec Σφακτηρία.

20. Sur les « sifflantes fortes », qui ne sont pas à proprement parler des géminées, mais des phonèmes complexes à composant sifflant, voir note 13.

21. Mais tenir compte de l'existence des signes *pte* (*61*), *kwe* (*81*), *nwa* (*48*), qui se rencontrent en position non initiale ; tenir compte aussi du fait que certains autres signes, symbolisés par *ra*², *ro*², etc., peuvent noter, en fait, des groupes de : consonne + yod.

22. Ce n'est pas une règle absolue ; ainsi, on n'hésitera pas à identifier le nom de personne *sa-ra-pe-do* (Er 02/2) avec Σαρπηδών. — Une « exception » analogue serait illustrée par *do-si-mi-ya* = δόσμια, voir § 13.

phies analogiques ou inverses [23], habitudes propres à tel ou tel scribe [24], etc.

4. Le déchiffrement a ouvert la voie à un travail extrêmement considérable, et qui n'est qu'amorcé : le travail philologique. Il reste à préciser la valeur de plus d'un caractère ; il reste à préciser les règles et les exceptions en matière orthographique ; il reste à préciser la teneur des textes, qui, dans la première période de déchiffrement, ont été souvent « écrémés » seulement de ce qui était, ou paraissait, immédiatement clair ; il reste à élaborer une description phonétique, morphologique et lexicale du mycénien.

C'est une tâche, non seulement considérable, mais ingrate. La recherche aboutit à des hypothèses, plus souvent qu'à des certitudes. L'ambiguïté de l'écriture et de l'orthographe, le caractère elliptique et souvent allusif des documents, interdisent d'espérer faire jamais une lumière complète. Mais on peut gagner, graduellement, sur les zones d'ombre.

Nous présentons aux lecteurs de la *Revue* une série d'études philologiques, dont la première concerne un lot cohérent de documents pyliens [25].

II. Les tablettes pyliennes de la série *Ma*

Sommaire : § 5. La série Ma. — § 6. Les toponymes. — § 7. Les idéogrammes. — § 8. Textes et notes critiques. — § 9. « Payé » et « restant dû ». — § 10. Les exemptions. — § 11. Cas particulier de Ma 13. — § 12. « Dû de l'année précédente. » — § 13. Cas particulier de Ma 18. — § 14. Index des mots. — § 15. Montant des taxes et population fiscale. — § 16. Rapports arithmétiques des six coefficients. — § 17. Tableau rectifié des impositions. — § 18. Formule du barème.

5. Le feu, en durcissant l'argile des tablettes, nous a conservé une partie de la comptabilité du palais de Pylos. Les comptes

23. Par exemple, comme nous le montrons ailleurs, l'usage graphique qui consistait à remplacer, à l'occasion, un signe de la série *w*- par le signe *u* dans la notation du premier élément du groupe consonantique -*wy*- a pu amener l'emploi occasionnel de *u* pour *wa*, *wo*, etc., dans d'autres environnements phonétiques ; etc.

24. E. L. Bennett, dans son édition des textes de Mycènes (note 3), a tenu compte des « mains » différentes dans la gravure des tablettes ; il importera que cette question soit étudiée pour les autres séries de documents ; peut-être apparaîtra-t-il, alors, des usages orthographiques personnels aux scribes.

25. Une autre série d'essais de philologie mycénienne a été ouverte dans la *Revue de Philologie*, XXIX [1955], p. 147-171.

étaient tenus année par année[26]. Nous possédons ceux de la dernière année d'existence du palais.

Les tablettes Ma 01 à Ma 17[27] constituent une série homogène de documents. Elles mentionnent, chacune pour une localité différente du territoire pylien, un ensemble de six prestations. La première ligne de chaque tablette commence par le nom de la bourgade et se poursuit par la liste des six prestations requises ; sauf dans le cas de Ma 07 et de Ma 11[28], la ligne suivante ou les lignes suivantes indiquent les prestations effectivement reçues ou non reçues.

La tablette Ma 18 est d'une rédaction différente (voir § 13), mais appartient à la même série ; elle contient (bien que ce n'en soit pas le mot initial) le nom de la localité en cause[29].

6. Les noms[30] des bourgades des tablettes Ma nous sont à peu près tous connus, par ailleurs, dans d'autres tablettes pyliennes : *a-ke-re-wa*, Ma 06 (cf. An 19/7, etc.) ; *a-te-re-wi-ya*, Ma 11 (cf.

26. Ce caractère annuel ressort de l'ensemble de la documentation. Pour la série Ma, voir ce qui est dit plus bas (§ 12) de *pe-ru-si-nu-wo*/*pe-ru-si-nu-wa* et (§ 13) de *a²-te-ro we-to*.

27. Les tablettes de Pylos sont classées par séries (pourvues d'un indicatif ; ici : Ma), selon les idéogrammes qu'elles présentent, c'est-à-dire selon les denrées (en incluant, dans cette notion, personnel et cheptel) qu'elles comptabilisent. La série Ma contient dix-neuf tablettes. Sur Ma 18, voir § 13. Quant à Ma 19 (fragment initial d'une tablette), nous avions eu l'impression que ce pourrait être le début, manquant, de la tablette Ma 17. Nous avons soumis cette suggestion à John Chadwick, qui avait pu procéder, en Grèce, à une révision des textes. Il l'a confirmée. Il nous a, aussi, donné des précisions sur les toponymes de Ma 17 (voir note 32) et de Ma 10 (voir note 34).

28. Nous supposons que ces documents sont restés inachevés au moment de la destruction du palais. Les comptables auraient préparé, à l'avance, les rôles de contributions que constituent les lignes initiales des tablettes, se réservant de compléter les comptes à mesure des perceptions ; celles-ci n'auraient pas eu le temps d'être enregistrées pour Ma 07 et Ma 11 ; d'autres tablettes sont demeurées en partie incomplètes : ligne 2 de Ma 12, ligne 3 de Ma 18, etc.

29. Il paraît sûr (cf. Mn 01/4) que *si-re-wa* est un toponyme, et non un appellatif, comme le suppose Sittig (qui y cherche un nom de la « ruche »).

30. Le *Bulletin of the Institute of Classical Studies* de Londres, dans son premier fascicule (1954), donne, p. 17-20, une liste, provisoire (et péchant par excès comme par défaut), des toponymes pyliens. — Les localités sont désignées parfois par un ethnique au pluriel (c'est, ici, le cas pour Ma 10/3 et, peut-être, pour Ma 07/1), généralement par des toponymes ; l'un de ceux-ci est au cas oblique en -φι (Ma 04/1) ; un autre, presque sûrement au datif-locatif (Ma 05/1) ; le cas est, le plus souvent, ambigu ; pour les finales en *-o* (Ma 01/2a ; 03/1 ; 04/1 ; 08/1 ; 13/1), on peut hésiter entre nomin. sg. (de rubrique) et datif-locatif sg. ; pour les finales en *-a* (Ma 02/1 ; 06/1 ; 10/1 ; 11/1 ; 14/1 ; 15/1 ; 16/1 ; 17/1 ; 18/1), on peut hésiter entre nomin. sg., gén. sg. et dat.-loc. sg. — La désignation géographique *ti-mi-to a-ke-e* (qui se retrouve dans les tablettes Cn 11 et Na 03) est constituée de deux mots ; la finale en *...e-e* implique une forme de thème sigmatique ; un nomin. pl. de mot en -ης est très peu vraisemblable (le mot est trop court pour être composé) ; reste la possibilité d'un datif-locatif de neutre en -ος (*exempli gratia* : ἄγχει « dans le vallon » : le mot est dans plusieurs comparaisons de l'*Iliade* : Σ 321, Υ 20, Χ 190, dans l'*Odyssée* : δ 337 = ρ 128, chez Hésiode, etc.) ; en ce cas, *ti-mi-to* serait un datif-locatif de la seconde déclinaison, apposé à *a-ke-e*, ou plutôt un gén. sg. de la troisième, dépendant de *a-ke-e*.

Cn 14/14); *a-29-we*[31], Ma 05 (cf. An 07/1, etc.); *a-[85]-ta²*[32], Ma 17; *e-ra-te-re-we*, Ma 07 (cf. Kn 01/27); *e-sa-re-wi-ya*, Ma 15 (cf. On 01/9, etc.); *ka-ra-do-ro*, Ma 08 (cf. Cn. 02/10, etc.); *me-ta-pa*, Ma 02 (cf. Ab 05, etc.); *pa-ki-ya-pi*, Ma 04 (cf. Jn 07, etc.); *pe-to-no*, Ma 03 (cf. Cn 02/5, etc.); *pi-82*[33], Ma 01 (cf. Cn 02/3, etc.); *ra-wa-ra-ta²*, Ma 16 (cf. An 08/1); *ri-yo*, Ma 09 (cf. An 12/3, etc.); *ro-u-so*, Ma 13 (cf. Aa 17, etc.); *sa-ma-ra*, Ma 14 (cf. An 14/3); *si-re-wa*, Ma 18 (cf. Mn 01/4); *ssa-ma-e-wi-ya*, Ma 10[34]; *ti-mi-to a-ke-e* Ma 12 (cf. Cn. 11/7, etc.).

Il apparaît, de plus, que les *ma-ra-ne-ni-yo* (nomin. pl. en -ιοι d'un ethnique), mentionnés à la l. 3 de Ma 10, constituaient une fraction de la bourgade *ssa-ma-e-wi-ya*; ce dérivé se rattache à un toponyme qu'on connaît par ailleurs[35]. Il y a des chances aussi pour que *re-u-ko-to-ro* (Ma 01/2a), toponyme (Λεῦκτρον?) connu par ailleurs à Pylos[36], représente une fraction de *pi-82*; la chose reste douteuse pour *ssa-we-*[...] (Ma 01/2b); sur *i-na-ma-ta*, voir § 13.

7. Les six « denrées » pour lesquelles nous avons ces rôles d'impositions seront, dans la suite de cet article, pour la commodité de l'exposé, conventionnellement désignées par A, B, C, D, E, F. Elles sont, dans nos tablettes, symbolisées par les idéogrammes[37] suivants :

31. C'est-à-dire *a-pu²-we*, où nous voyons le datif-locatif sg. d'un thème en *-u-* (vraisemblablement de Αἰπύ, bourgade pylienne citée dans le Catalogue des Vaisseaux, B 592). Sur la très grande probabilité de la valeur *pu* pour le caractère *29*, voir *Minos*, IV, p. 22 et suiv., § 7.

32. La première lettre figure sur le fragment Ma 19, la troisième sur Ma 17; J. Chadwick nous indique (voir note 27) que la cassure laisse subsister assez de traces du caractère médian pour qu'on y reconnaisse *85*. Il ajoute que, si (comme suppose L. Palmer) la valeur du caractère *85* était *sya*, le toponyme serait à identifier avec *a-si-ya-ti-ya*, connu par ailleurs (Ae 04, etc.).

33. La valeur phonétique du signe *82* est encore inconnue.

34. J. Chadwick (voir note 27) a identifié, sur la tablette, la première lettre de Ma 10/1, donnée comme incertaine par Bennett; le toponyme *ssa-ma-e-wi-ya* figure sur une portion encore inédite (l. 18) de Jn 09.

35. Cf., dans An 19/11, *ma-ra-ne-nu-we*, au milieu d'une liste de toponymes ou ethniques.

36. Cf. *re-u-ko-to-ro*, non associé à d'autres toponymes, dans Ad 03, Ad 04, Ad 05, Na 32, et associé à des toponymes pyliens dans An 14/3.

37. Sont employés en fonction d'idéogrammes, tantôt des caractères du syllabaire, ou des combinaisons (ligatures) de ces caractères, tantôt des pictogrammes (plus ou moins clairs pour nous) ou des ligatures de : pictogramme + caractère phonétique. Dans un article récent (*Minos*, IV¹ [1956], p. 5), M. Ventris propose des symboles numériques pour rendre ces idéogrammes quand on translitère un texte; le système qu'il propose n'est pas sans ambiguïtés et sans inconvénients. — Sur la valeur des idéogrammes, on est parfois fixé (pictogrammes clairs, ou contexte explicite) de façon à peu près sûre, parfois réduit à des hypothèses plus ou moins fragiles, parfois dans l'incertitude complète. Les listes d'idéo-

A : ideogramme *PTE* avec *WE* inscrit[38]
B : idéogramme *RI*[39], suivi du symbole métrique « LIVRE[40] »
C : idéogramme *KE*[41], suivi du symbole métrique « LIVRE »
D : idéogramme pentagonal à côtés concaves, avec *WI* inscrit[42]
E : idéogramme *O*[43], suivi du symbole métrique « LIVRE »
F : idéogramme *ME*[44]

Les denrées A, D et F se comptent par unités ; dans nos textes[45], pour A, il est mentionné de une (Ma 01/3b, etc.) à soixante-dix (Ma 16/1) unités ; pour D, de une (Ma 04/2, etc.) à trente (Ma 16/1) ; pour F, de dix (Ma 12/3, etc.) à treize cent cinquante (Ma 03/1). Les denrées B, C et E s'évaluent en poids, plus précisément en « livres[46] », mais toujours, dans la série Ma, par nombres entiers de « livres » sans recours aux unités de poids inférieures, sauf deux exceptions : pour C dans Ma 02/2b, où la denrée est

grammes jusqu'ici publiées ont tendance, en ce qui concerne le sens des idéogrammes, à pécher par excès de confiance dans les hypothèses proposées.

38. C'est le n° 146 de Ventris (cf. note 37). Il se rencontre dans d'autres séries à Pylos (An 14 ; Mn 01, Mn 02 ; Ua 04 ; Un 01, Un 03, Un 06) et à Cnossos (Fh. 1645 ; série M ; Wb 1714, Wb 5860) ; les seules tablettes où cet idéogramme figure à plusieurs reprises, et sans être associé à d'autres idéogrammes, sont Mn 01 et Mn 02.

39. C'est le n° *53 de Ventris (cf. note 37). On le trouve aussi dans la tablette pylienne Mn 03.

40. C'est le symbole constitué par deux petites lettres *we* superposées. Il existe une unité supérieure valant trente (?) « livres » (symbole : une balance). Il existe une unité inférieure (symbole en forme de dièze), valant un quart de « livre » (et qui figure dans Ma 02/2 b, Ma 13/2). Il existe aussi une unité divisionnaire plus petite (symbole en forme de grande lettre *we* barrée), égale au huitième ou au douzième du quart de « livre ». Sur les unités de mesure (volumes secs, volumes liquides, poids), l'article fondamental demeure celui de E. L. Bennett, *Am. Journ. Arch.*, LIV [1950], p. 204-222.

41. C'est le n° *44 de Ventris (cf. note 37). Il ne figure que dans les tablettes Ma de Pylos.

42. C'est le n° 152 de Ventris (cf. note 37). On le retrouve, à Pylos, dans la tablette Mn 03 et sur le sceau Wr 01 (revers ; à l'avers : *a-pu-do-si*) ; à Cnossos, sur le fragment de tablette M 797.

43. C'est le n° *61 de Ventris (cf. note 37). On le retrouve, à Pylos, dans la tablette Mn 03. — La forme de cet idéogramme a entraîné, dans nos textes, deux confusions avec *o*, abréviation usuelle du nom *o-pe-ro* de « ce qui reste dû » (§ 9). D'une part, notre idéogramme (écrit : *o* + « LIVRE ») a été, par erreur, substitué à *o* (abréviation de *o-pe-ro*) dans la portion de Ma 06/2 qui concerne la quantité restant due de la denrée B. D'autre part, dans la portion de Ma 16/2 qui concerne le restant dû (année précédente) de notre denrée E, les caractères *pe-ro* ont été intercalés entre le signe *o* (faisant fonction à la fois de début du mot *o-pe-ro* et de début de notre idéogramme E) et le signe « LIVRE ».

44. C'est le n° *13 de Ventris (cf. note 37). On le retrouve, à Pylos, dans Mn 03, Un 08, et, avec indication d'une unité divisionnaire de volume (liquide), dans Un 03 (et An 23?). Il n'est pas sûr qu'il s'agisse d'un idéogramme équivalent à celui qui, à Cnossos (séries Fs et Gg), consiste dans la ligature des lettres *me* et *ri* et désigne, de façon évidente, le « miel » (μέλι).

45. En ne tenant compte, présentement, que des nombres non mutilés (voir § 8, notes critiques).

46. Rappelons que cette désignation est conventionnelle et que, si nous connaissons, dans une même série d'unités de mesure, les *rapports* de ces unités entre elles (cf. note 40), notre ignorance est totale en ce qui concerne leurs *valeurs absolues*.

[Nu]mération mycénienne

unité : ı
dizaine : —
centaine : o
millier : ✧

[Exe]mples:

(2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9)
(11) (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18)
[(1]9) (20) (21) (22) (23) (24) (25) (26) (27)
[(2]8) (29) (30) ... ... (40) ... ... (42) ... ... (60) ...
[(]63) ... ... (70) ... ... (100) ... ... (150) ... ... (362)
(450) ... ... (500) ... ... (600) ... ... (900) ... ... (1350)

[Un]ités de poids

dont 1/30 (?) = ("LIVRE")

dont 1/4 =

dont 1/8 ou 1/12 =

[Id]éogrammes des tablettes Ma

(A) (B) (C) (D) (E) (F)

[Ex]emples de textes

[..]01

[..]10

Éclaircissements pour l'explication des tablettes Ma (Pylos)

enregistrée à raison de une « livre » + deux unités inférieures (l'unité inférieure étant égale au quart de la « livre ») ; pour B dans Ma 13/2, où la denrée est enregistrée à raison de deux unités inférieures, c'est-à-dire deux quarts de « livre ». A ces deux exceptions près, des denrées mesurées en poids, il est mentionné dans nos textes : pour B, de une (Ma 01/3b, etc.) à soixante-trois (Ma 03/1) « livres »; pour C, de une (Ma 18/3) à vingt-trois (Ma 03/1) « livres »; pour E, de une (Ma 04/2, etc.) à vingt (Ma 16/1) « livres ».

La nature des denrées concernées demeure incertaine ; il n'est pas sûr que l'idéogramme D soit celui de la « peau » (de bœuf)[47] ; il n'est pas sûr que l'idéogramme F introduise l'énoncé d'une certaine quantité (d'amphores?) de « miel[48] »; on ne peut faire, sur l'idéogramme A, que des conjectures vaines[49] ; tout au plus peut-on, pour B, C et E, conjecturer qu'il s'agit de denrées soit rares, soit peu denses (puisqu'elles ne sont mentionnées que pour des poids peu considérables)[50] ; il semble cependant qu'il s'agisse, dans l'ensemble, de prestations agricoles.

8. Le texte des tablettes Ma se présente, en translitération, comme suit. Nous avons remplacé les idéogrammes par les signes conventionnels définis ci-dessus (A, etc.) ; nous avons donné, pour les nombres mutilés (par l'altération ou la brisure de la tablette), l'indication : tant (ou +), c'est-à-dire : nombre subsistant ou nombre supérieur ; nous avons représenté par des fractions les indications de poids (Ma 02/2b ; Ma 13/2) où entre en jeu l'unité inférieure (quart de « livre » : voir plus haut).

Ma 01

1) *pi-82* : A 28, B 27 (ou +), C 8, D 22, [E ...], F 600
2a) *re-u-ko-to-ro*
2b) *ssa-we*[...]
3a) *pe-ru-si-nu-wa o-pe-ro* : B 2
3b) *o-da-a*² *ka-ke-we o-u-di-do-si o* : A 1, B 1, F 16

47. Valeur donnée comme très probable par Browning et Ventris, en considération de la forme du pictogramme, qui évoque une dépouille, et peut-être aussi du *WI* inscrit, qui pourrait être l'initiale de **wi-ri-no* « peau » (Ϝρῖνός).

48. Valeur donnée comme très probable (Furumark) ou comme possible (Ventris), à partir d'une explication acrophonique *me-(ri)* ; mais voir note 44.

49. « Ballot » (Browning) ; « textile? » (Ventris ; sans doute à cause de la variante, frangée dans le bas, de cet idéogramme, qu'on rencontre parfois à Cnossos).

50. Aucun sens proposé jusqu'ici, sauf, dubitativement, « cire d'abeilles », par Ventris, pour C (pourquoi?).

Ma 02

1) *me-ta-pa* : A 28, B 28, C 8, D 12, E 6, F 600
2a) *o-da-a*² *ka-ke-we o-u-di-do-si* : A 1, B 1, D[...]
2b) *ku-re-we o-u-di-do-si* : A 4, B 4, D 2, C 1 + 2/4, F 100

Ma 03

1) *pe-to-no* : A 63, B 63, D 27, C 17, F 1350, E [...]
2) *o-da-a*² *ka-ke-we o-u-di-do-si* : A 2, B 2, D[..., C ...], E[...], F[...]

Ma 04

1) *pa-ki-ya-pi* : A 22, B 22, C 7, D 10, E 4 (ou +), F 300 (ou +)
2) *o-da-a*² *ka-ke-we o-u-di-do-si* : A 1, B 1, D 1, E 1, F 20

Ma 05

1) *a-29-we* : A 23, B 23, C 7, D 10, E 5, F 500
2) *o-da-a*² *ka-ke-we o-u-di-do-si* : A 1, B 1, D 1, F 20

Ma 06

1) *a-ke-re-wa* : A 23, B 23, C 7, D 10, E 5, F 500
2) *a-pu-do-si* : A 10 (*o* : 13), B 22 (*o* : 1), C 7, D 8 (*o* : 2), E 5, F 500

Ma 07

1) *e-ra-te-re-we* : A 46, B 46, C[..., D...], E 10, F 1000 (ou +)

Ma 08

1) *ka-ra-do-ro* : A 18, B 18, C 4, D[..., E...], F 200 (ou +)
2) *a-pu-do-si* : A 14 (*o* : 4), B 16 (*o* : 2), C 4, D 8, E 4, F 440 (ou +)

Ma 09

1) *ri-yo* : A 17, B 17, C 5, D 7, E 4, F 362
2) *pe-ru-si-nu-*( ) *o-pe-ro* : A 2, B 4, F 362
3a) *o-da-a*² *ka-ke-we o-u-di-do-si* : A 4, B 2 (ou +), F 40
3b) *o-da-a*² *pe-ra*³*-qo* : A 1, D 1 [...

Ma 10

1) *ssa-ma-e-wi-ya* : A 28, B 18 (ou +), C 8, D 12, E 5, F 600
2) *a-pu-do-si* : A 20 (*a-ne-ta-de* : A 1), B 21, C 5 (*o* : 1), D 8, E 6, F 450
3) *o-da-a*² *ma-ra-ne-ni-yo o-u-di-do-si* : A 7, B 7, C 2, D 3, E 2, F 150

Ma 11

1) *a-te-re-wi-ya* : A 23, B 23, C 4 (ou +), D 10, E[..., F...]

Ma 12

1) *ti-mi-to a-ke-e* : A 24, B 24, C 7, D 10, E 5, F 500
2) *a-pu-do-si* : A 21 (*o* : 2), B , C , D , E , F
3) *o-da-a²* *ka-ke-we o-u-di-do-si* : A 1, B 1, F 10.

Ma 13

1) *ro-u-so* : A 17, B 14 (ou +), C 5, D 8, E 4, F[...]
2) *o-da-a² ka-ke-we a²-te-ro we-to di-do-si* : A 1, B 2/4, F 10.

Ma 14

1) *sa-ma-ra* : A 24, B 24, C 7, D 10, E 5, F 500
2a) *o-da-a² ka-ke-we o-u-di-do-si* : D 1, A 3, B 3, C 2, F 60
2b) *pe-ru-si-nu-wo o-pe-ro* : A 1, D 2, F 100

Ma 15

1) *e-sa-re-wi-ya* : A 42, B 42, C 12, D 18, E 8, F 900
2) *pe-ru-si-nu-wo o-pe-ro* : D 6

Ma 16

1) *ra-wa-ra-ta²* : A 70, B[...], C 20, D 30, E 20, F 1300 (ou +)
2) *pe-ru-si-nu-wo o-pe-ro* : A[... ...], D *o* : 3, E (*o*)*pero* : 2

Ma 17 + Ma 19

1) *a-[85?]-ta²* : A 24, B 24, C 2 (ou +), [D..., E...], F 500
2) *pe-ru-si-nu-wo o-pe-ro* : D 1, E 1, [...
3) [*o-da-a²*] *ka-ke-we o-u-di-do-si* : A 2, B 2, D[... ...] 5

Ma 18

1) *i-na-ma-ta*
2) *pe-ru-si-nu-wa si-re-wa o-pe-ro do-si-mi-ya*
3) A 3, B , C 1

Notes critiques sur la disposition du texte. — Dans **Ma 01**, le mot 2a) est une insertion, en petits caractères, au-dessus de *pe-ru-si-nu-wa o-pe-ro* ; le mot 2b), mutilé, est une insertion en petits caractères au-dessus de *o-da-a²*. — Dans **Ma 02**, à la fin de 2a), D[...] a été rajouté, au-dessus de la ligne, avant *ku-re-we*. — Dans **Ma 14**/2a, D 1 a été rajouté après coup entre *o-u-di-do-si* et A 3. — Dans **Ma 18**, *i-na-ma-ta* est une addition, en petits caractères, au-dessus de *si-re-wa*.

Notes critiques sur les chiffres altérés. — Dans **Ma 01**/1, après B : soit 27, soit 28, soit 29. — Dans **Ma 04**/1, après E : nombre égal ou supérieur à 4, et inférieur à 10 ; après F : nombre égal ou supérieur à

300, et inférieur à 1000. — Dans **Ma 07**/1, après F : nombre égal ou supérieur à 1000. — Dans **Ma 08**/1, après F : nombre égal ou supérieur à 200, et inférieur à 1000 ; dans **Ma 08**/2, après F : nombre égal ou supérieur à 440, et inférieur à 500. — Dans **Ma 09**/3a, après B : soit 2, soit 3, soit 4. — Dans **Ma 10**/1, après B : soit 18, soit 28. — Dans **Ma 11**, après C : nombre égal ou supérieur à 4, et inférieur à 10. — Dans **Ma 13**/1, après B : nombre égal ou supérieur à 14, et inférieur à 20. — Dans **Ma 16**/1, après F : nombre égal ou (probablement) supérieur à 1300. — Dans **Ma 17**/1, après C : nombre inférieur à 10, certainement égal ou supérieur à 2, et probablement égal ou supérieur à 4. — Dans **Ma 12**/2, un blanc a été laissé (mais aucun chiffre n'a été inscrit) après B, C, D, E, F ; de même dans **Ma 18**/3 après B.

9. La première ligne des tablettes Ma 01 à Ma 17 constitue un véritable rôle de contributions en nature ; le nom de la localité taxée est suivi du montant des six prestations imposées, presque toujours dans l'ordre A-B-C-D-E-F une fois, exceptionnellement avec des interversions : A-B-D-C-F-E (Ma 03/1).

Le paiement de ce qui est dû s'appelle *a-pu-do-si*, c'est-à-dire ἀπύδοσις, correspondant dialectal de ἀπόδοσις, avec ἀπυ- pour ἀπο-, comme, à date historique, en arcadien, en cypriote, en lesbien et en thessalien [51] ; abondamment attesté à Cnossos, le mot figure à Pylos sur un sceau (Wr 01) et dans quatre de nos tablettes (Ma 06/2, 08/2, 10/2, 12/2). La différence entre le montant du rôle et celui de l'ἀπύδοσις, c'est le restant dû, qui a nom *o-pe-ro* [52] ; on en a une dizaine d'exemples à Cnossos [53], on le rencontre ailleurs à Pylos [54], et on le trouve huit fois [55] dans la série Ma [56]. Sur l'interprétation, on peut hésiter entre un participe passif, constamment abrégé en comptabilité mycénienne, de *ὀφέλνω (att. ὀφείλω,

51. Signalons, à ce propos, dans deux inscriptions arcadiennes du IVe siècle, d'une part, à Orchomène (Schwyzer 665), l'équivalent ἀπυδοσμός de att. ἀπόδοσις (lignes A 23 et suiv. : τὰ χρῆα τὰ ὀφέλλονσι ταῖ θεοῖ, περὶ τὸν ἀπυδοσμὸν αὐτὸς διαβωλευσαμίνος χρόνον τάξασθαι : « pour les dettes dont ils sont redevables envers la déesse, qu'ils délibèrent eux-mêmes au sujet du paiement pour en fixer l'échéance ») ; — d'autre part, à Tégée (Schwyzer 654, l. 28), l'adjectif dérivé de ce substantif, ἀπυδόσμ[ιος] : voir note 77.

52. Voir note 57.

53. Associé à *a-pu-do-si* : X 409/2, G 461 ; associé à *pe-ru-si-nwa* : So 0442 ; autres exemples (textes souvent fragmentaires) : X 455/1 ; G 464/1,2 ; L 473 ; Gg 706 ; L 869 ; So 0446.

54. Ad 01 ; Cn. 09/1 ; Cn. 10/1 ; Fn 03/8 ; Nn 01/1.

55. Sur (*o-*)*pe-ro* associé à l'idéogramme E dans Ma 16/2, voir note 43.

56. C'est toujours en association avec *pe-ru-si-nwa* ou *pe-ru-si-nu-wo* (§ 12) qu'on trouve *o-pe-ro* en toutes lettres dans les tablettes Ma (01/3a ; 09/2 ; 14/2b ; 15/2 ; 16/2 : deux fois ; 17/2 ; 18/2) ; mais aussi, une fois, en abrégé : Ma 16/2.

dor. de Crète et arc. de Tégée ὀφήλω, lesb. et arc. d'Orchomène ὀφέλλω), c'est-à-dire *o-pe-ro*(*-no-me-no*), *o-pe-ro-*(*no-me-na*), et le substantif neutre ὄφελος (qui, en grec homérique et classique, s'emploie toujours au nomin.-acc. sg., comme apposition, ou comme prédicat dans une phrase nominale ou une phrase à verbe εἶναι, γενέσθαι, etc.) ; mais, chez et après Homère, ὄφελος désigne ce qui est « à utilité », « à profit [57] » ; il faudrait donc que le sens mycénien (« dû ») et le sens homérique (« profitable ») fussent l'un et l'autre des spécialisations d'une signification plus ancienne relevant de la notion de disponibilité (« à valoir ») ; c'est peut-être là qu'il faudrait chercher l'unité sémantique ancienne de ce groupe de mots en grec [58].

En fait, dans les relevés de livraisons, les manques sont signalés par nos scribes, non point par *o-pe-ro*, mais par l'abréviation *o*(*pe-ro*) [59], fréquente ailleurs, fréquente dans notre série Ma [60] : 01/3b, 06/2 (trois fois), 08/2 (deux fois), 10/2, 12/2, 16/2. Le total *a-pu-do-si* + *o*(*-pe-ro*), c'est-à-dire le total de ce qui a été livré et de ce qui reste dû, est égal au montant du rôle, tel qu'il figure à la ligne initiale, là où n'interviennent pas d'autres éléments de calcul (sur Ma 10 et Ma 12, voir § 10). Exemple :

Ma 06/1, imposition	: A 23,	B 23,	C 7,	D 10,	E 5,	F 500
Ma 06/2, *a-pu-do-si*	: A 10,	B 22,	C 7,	D 8,	E 5,	F 500
Ma 06/2, *o*(*-pe-ro*)	: A 13,	B 1,	—	D 2,	—,	—

De même dans Ma 08, où les indications conservées à la l. 2 devront

57. C'est le sens que nous avions suggéré aussi pour *o-pe-ro* dans So 0442, 0446 (*Rev. Phil.*, XXIX [1955], p. 164 et note 75) ; mais à tort : on ne saurait raisonnablement séparer ces exemples des autres exemples mycéniens, où *o-pe-ro* signifie, manifestement, « dû ».

58. A date historique, le sens de « devoir » est celui de toutes les formes de radical ὀφλ- (aoriste ὦφλον, sur quoi ont été faits un présent ὀφλισκάνω, et un thème verbal ὀφλ-η- : ὀφλήσω, ὤφλησα, ὤφληκα, d'où aussi ὄφλημα, ὄφλησις, etc.) et d'une partie des formes de radical ὀφελ- (aoriste ὤφελον, présent ὀφείλω, sur quoi ὀφειλ-ήσω, ὠφείλ-ησα, ὠφείλ-ηκα, et aussi ὀφειλ-έτης ὀφείλ-ημα, etc.) ; peut-être ce groupe est-il issu, par divers remaniements, d'un *verbe* : présent *ὀφέλω/aoriste ὦφλον. — En regard, le vieux *nom* neutre, à vocalisme radical *-e-*, ὄφελος, a le sens de « profit », et c'est autour de lui que se groupent ἀν-ωφελής, ὠφέλεια, ὠφέλιμος, et enfin ὠφελέω, ὠφέλημα, etc. (avec une longue initiale, justifiée par la composition dans ἀνωφελής, par une raison rythmique dans ὠφέλιμος, mais ailleurs étendue par analogie, peut-être pour distinguer mieux les deux familles sémantiques). — Étymologie obscure ; s'il y a eu une racine **bhel-*/**bhl-*, d'où vient l'élément préfixé? S'il était de forme **o-*, comment expliquer, à Mantinée, au ve siècle, les formes comme Ϝοφλε̄χοσι (à moins d'y voir des composés à préverbe ὐ- (= ἐπι-), devenant Ϝ- devant voyelle)? S'il était de forme **wo-*, on s'explique qu'il n'y ait pas de traces de *w-* en grec historique (arcadien de Mantinée excepté), mais il se pose, alors, un problème pour le mycénien.

59. Sur les confusions entre cette abréviation et l'idéogramme E, voir note 43.

60. Dans notre série, l'abréviation *o* se rencontre une fois associée avec *pe-ru-si-nu-wo* (Ma 16/2 : voir note 56), une fois (01/3b) avec *o-u-di-do-si* (voir § 10 et note 70), toutes les autres fois avec *a-pu-do-si*.

nous servir à restituer celles des indications de la l. 1 que le mauvais état de la tablette nous a livrées mutilées :

Ma 08/1, imposition : A 18, B 18, C 4, D[...], [E...], F 200 ou +
Ma 08/2 *a-pu-do-si* : A 14, B 16, C 4, D 8 , E 4 , F 440 ou +
Ma 08/2, *o*(*-pe-ro*) : A 4, B 2, —, — , — , —

Toutes les denrées, ici, sauf A et B, ayant été livrées en totalité, on est en droit de restituer, à la première ligne, D = 8, E = 4, F = nombre compris entre 440 (inclus) et 499 (inclus).

10. Mais il peut intervenir un autre élément. A côté du non-payé banal, il existait, semble-t-il, des exemptions pour certaines catégories de contribuables, qui *o-u-di-do-si* (οὐ δίδονσι), c'est-à-dire qui se trouvent dégagées d'ἀπύδοσις, dans des conditions qui restent peu claires pour nous. Ces catégories peuvent être professionnelles ; le plus souvent, il s'agit des *ka-ke-we* (Ma 01/3b, 02/2a, 03/2, 04/2, 05/2, 09/3a, 12/3, 14/2a, 17/3), c'est-à-dire des artisans du bronze, des forgerons (χαλκῆϝες), dont, notamment, les tablettes de la série Jn de Pylos nous font connaître le grand nombre et l'importance économique ; au-dessus de cette mention figure, dans Ma 01, un mot mutilé (*ssa-we-*... : 2b), qui, peut-être, qualifiait ou localisait (§ 6) ces χαλκῆϝες, exemptés de prestations, de la bourgade *pi-82*. Une autre catégorie professionnelle exemptée est, dans Ma 02/2b, celle des *ku-re-we*[61], où nous proposons de reconnaître des artisans du cuir (σκυλῆϝες). Dans d'autres cas, la catégorie exemptée paraît être définie géographiquement (tel hameau de la bourgade considérée) ; ce serait le cas des *ma-ra-ne-ni-yo* (Ma 10/3), qui seraient une subdivision du bourg *ssa-ma-e-wi-ya*, s'il faut reconnaître dans ce mot[62] l'ethnique (au nomin. pl.) répondant au toponyme (au dat.-loc. sg.) *ma-ra-ne-nu-we* (An 19/11). Une dernière catégorie d'exemptés (Ma 09/3b) est désignée par le mot *pe-ra*^{3}*-qo*, dont l'interprétation (compte tenu de la valeur *r*(*y*)*a*(*i*) du signe *ra*^{3}) demeure tout à fait incertaine[63] : nom de métier? ethnique[64]? désignation géographique[65]? Les autres textes pyliens

61. L'hypothèse de Furumark : κυρῆϝες « Metalltreiber » (cf. κυρέω) nous paraît sans vraisemblance.

62. Voir note 35.

63. Le présence de *-qo-* (avec labiovélaire) détourne d'imaginer un rapport avec le groupe de *pe-ra-ko-ra-i-ya* (Ad 15), *pe-ra-a-ko-ra-i-yo* (On 01/8), *pe-ra*^{3}*-ko-ra-i-ya* (Ng 01/1 ; Wa 01/2).

64. En ce cas, *exempli gratia*, Περραιβοί??

65. En ce cas, *exempli gratia*, *περι-αποί, désignation des périèques, avec une formation beaucoup plus proche que ἀλλοδαπός, etc., du type sanskrit *praty-ánč-*??

qui présentent *o-u-di-do-si* (Na 65, 66, 67, 68, 69) et *o-u-di-do-to* (Ng 01, 02) ne sont guère de nature à nous éclairer davantage [66].

Toutes les mentions d'exemptions sont introduites [67] par un terme, *o-da-a*², dont le sens, malheureusement, nous échappe ; à se borner aux exemples de la série Ma où suivent un sujet, une négation, et le verbe « donner » (01/3b ; 02/2a ; 03/2 ; 04/2 ; 05/2 ; 09/3a ; 09/3b ; 10/3 ; 12/3 ; 14/2a ; 17/3), rien n'empêcherait de songer à un accusatif pluriel neutre, jouant le rôle d'objet (en ce cas, ὀδαῖα « marchandises » : θ 163, ο 445). Mais cette explication ne convient pas aux autres textes pyliens où *o-da-a*² introduit des phrases de types différents (An 29/1, 9 ; Eb 32/1 ; En 02/4 ; En 03/2, 12, 21 ; Eq 01/3, 4, 5, 6 ; Eq 02/1, 3, 4, 5, 9, 11 ; Sn 01/12) et l'avis le plus répandu est qu'il s'agit d'une conjonction, initiale de phrase, qui n'a pas laissé de trace en grec postérieur [68] ; on pourrait aussi, *a priori*, songer au datif d'un substantif de première déclinaison (éventuellement, composé à premier terme ὀν-) ou à une locution prépositionnelle : ὀν + régime (mot disyllabique de la première déclinaison) [69], l'un ou l'autre explicitant la condition de la particularité mentionnée ensuite (attribution, exemption ou autre), c'est-à-dire à une expression signifiant « par convention », ou quelque chose d'analogue. Le problème reste ouvert.

En tout cas, la non-remise de denrées par les catégories ici mentionnées (et on soulignera qu'il s'agit de catégories, non d'individus) se distingue, dans nos textes, de la défaillance accidentelle des contribuables ordinaires, qui se traduit par *o*(*-pe-ro*) [70]. Ceci résulte des documents Ma 10 et Ma 12 où figurent, d'une part, la mention de l'*a-pu-do-si* (avec sa contre-partie *o-pe-ro*), d'autre part une mention d'exemption (*o-u-di-do-si*). Ainsi :

Ma 12/1, imposition : A 24, B 24, C 7, D 10, E 5, F 500

66. A signaler, cependant, la non-remise d'une certaine quantité de denrées par une catégorie professionnelle, celle des charpentiers de navires, dans Na 65/2 : *to-sa-de na-u-do-mo o-u-di-do-si*.

67. Est aussi introduite par *o-da-a*² la mention particulière de Ma 13/2, dont il sera question plus bas. — Pour la double mention de non-livraison que contient Ma 02/2 (*ka-ke-we* ; *ku-re-we*), le mot *o-da-a*² est mis en facteur commun au début (2a) et non répété ensuite (2b). En revanche, il y a répétition de *o-da-a*² dans la double mention que contient Ma 09/3 (*ka-ke-we* ; *pe-ra*³*-qo*), mais, la seconde fois (3b), le verbe n est pas répété.

68. La *traduction* αὐτὰρ (Ventris) ne saurait impliquer aucune parenté de forme entre *o-da-a*² et αὐτὰρ. Il reste, d'autre part, étrange qu'une tablette puisse avoir *pour premier mot* une telle conjonction de coordination, comme il arrive dans Eb 32 ou Eq 02 (à moins de supposer que plusieurs tablettes constituaient un texte suivi).

69. ὀν est la forme de ἀνὰ en lesbien, en thessalien, en arcadien et en cypriote.

70. Une seule fois (par inadvertance?) l'indice *o* est appliqué (Ma 01/3b) à une non-remise de denrées par les *ka-ke-we*.

Ma 12/2, *a-pu-do-si* :	A 21,	B ,	C ,	D ,	E ,	F
Ma 12/2, *o*(*-pe-ro*) :	A 2					
Ma 12/3, *o-u-di-do-si* :	A 1,	B 1				F 10

La tablette n'a, malheureusement, pas eu le temps d'être complétée (voir note 28) ; les rentrées et manques n'ont pas été enregistrés pour les denrées autres que A ; il est d'ailleurs significatif que, dès auparavant, le cas particulier des *ka-ke-we* ait pu être réglé, et réglé dans son entier (en posant C = 0, D = 0, E = 0 pour l'exemption des forgerons : voir plus bas). On peut, au moins, comparer les chiffres pour la denrée A : 21 (livraison) + 2 (restant dû) + 1 (exemption des forgerons) = 24 (total de l'imposition).

Le même calcul s'applique, en principe, au document Ma 10 [71] :

Ma 10/1, imposition :	A 28,	B [2]8,	C 8,	D 12,	E 5,	F 600
Ma 10/2, *a-pu-do-si* :	A 20,	B 21,	C 5,	...,	...,	F 450
Ma 10/2, *o*(*-pe-ro*) :	—	—	C 1,	—	—	—
Ma 10/2, *a-ne-ta-de* :	A 1,	—	—	—	—	—
Ma 10/3, *o-u-di-do-si* :	A 7,	B 7,	C 2,	D 3,	E 2,	F 150

Ici intervient un élément que nous n'avons pas encore rencontré, et qui est jusqu'à présent inexpliqué : *a-ne-ta-de* ; nous ne pensons pas qu'on puisse l'expliquer autrement [72] que par ἀρνητὰ δὲ « (livrés) mais refusés (parce que non conformes à la qualité requise) » ; ce serait, comme *a-mo-ta* = ἁρμοστά [73], un exemple, plus ancien qu'on n'eût pensé, d'adjectif en -το non-composé. Ceci dit, pour les denrées A, B, C et F, les chiffres de la rubrique *o-u-di-do-si* se trouvent être la différence entre les quantités imposées et le total *a-pu-do-si* + *o-pe-ro* ou *a-pu-do-si* + *a-ne-ta*. Dans cet exemple encore se manifeste la différence entre le « restant dû » ordinaire et l'exemption. — La tablette Ma 10 pose, par ailleurs, des questions, pour les rubriques D et E. Pour D, imposition 12, livraison 8, exemption 3 ; peut-être y a-t-il eu, de la part du scribe, erreur matérielle portant sur une unité (non par défaut à la l. 1 :

71. En tenant compte, pour le chiffre qui suit l'idéogramme B à la ligne 1 (chiffre mutilé : 18 ou +, voir notes critiques), de la restitution, évidente (§ 16), [2]8.

72. Autres suggestions, mais qui ne nous semblent pas mériter d'être retenues : d'une part, avec -δὲ illatif et *a-ne-ta* toponyme (jusqu'ici inconnu) à l'accusatif, « marchandises livrées à *a-ne-ta* (au lieu de la livraison à Pylos) » ; d'autre part, avec conjonction adversative δὲ, *a-ne-ta*, denrée voisine, mais différente de la denrée A, et, jusqu'à concurrence d'une unité, livrée pour compléter les vingt unités de A (en ce cas, ἄνηθα, la denrée A étant un produit peu différent du fenouil??).

73. Cf. *Rev. Phil.*, XXIX [1955], p. 159.

voir § 16, mais par excès à la l. 2 ou à la l. 3) ; peut-être l'erreur s'explique-t-elle ainsi : à la l. 2, après D 8, notre scribe s'apprêtait à écrire *o*(*pe-ro*) 1, mais la ressemblance graphique entre ce sigle *o* et notre idéogramme E (voir note 43) l'a abusé une fois de plus, et il est passé tout de suite à la rubrique E. — Pour la rubrique E, imposition 5, livraison 6, exemption 2 ; il y a quelque part une erreur de chiffre ; peut-être même deux : nous verrons (§ 16) qu'on attend E = 6 à la l. 1 ; il est probable que « 6 », à la l. 2, est aussi une faute (pour « 4 »). Nous aurons l'occasion de signaler, plus bas, d'autres erreurs, certaines évidentes, d'autres probables ; si la copie de Bennett est exacte, les erreurs remontent aux employés du palais de Pylos.

Une autre différence entre les exemptions et les défaillances de livraison apparaît si l'on considère les chiffres eux-mêmes. Les rapports entre le montant du restant dû et le montant des impositions sont absolument quelconques :

Ma 06 :	A 13/23 ;	B 1/23 ;	C 0/7 ;	D 2/10 ;	E 0/5 ;	F 0/500
Ma 08 :	A 4/18 ;	B 2/18 ;	C 0/4 ;	D 0/8 ;	E 0/4 ;	F 0/440 ou +
Ma 10 :	A 0/28 ;	B 0/28 ;	C 1/5 ;	D ...? ;	E ...? ;	F 0/450
Ma 12 :	A 2/24 ;	B ...? ;	C ...? ;	D ...? ;	E ...? ;	F ...?

Au contraire, il tend à se manifester *dans chaque tablette* un *rapport constant*, pour les diverses denrées, entre les exemptions et les impositions. Ainsi pour les *ma-ra-ne-ni-yo*,

Ma 10 : A 7/28 ; B 7/28 ; C 2/8 ; D 3/12 ; E 2/5 ; F 150/600.

C'est-à-dire que cette catégorie, qui devait représenter le quart des contribuables du bourg *ssa-ma-e-wi-ya*, apparaît comme exemptée de redevances qui représentent le quart des impositions du bourg ; très exactement le quart pour A, B, C, D, F ; pour E, il s'agit (les nombres fractionnaires étant le plus souvent évités) d'une approximation par excès ; le quart de 5 est 1,25 ; en fait, il y a des raisons de croire (§ 16) que E : 5, à la l. 1, est une erreur du scribe pour E : 6 ; le quart de 6 est 1,5 ; c'est de là qu'est tirée, par arrondissement, la valeur 2 pour E à la l. 3. — Sans doute, cet exemple est-il le plus clair de tous ; cependant, la même tendance se manifeste aussi dans les autres, avec de menues irrégularités ; nous y reviendrons plus loin (§ 15 et note 85). Tout se passe comme si chacune des catégories bénéficiaires d'exemptions constituait un groupe numériquement défini (ce nombre étant dans un rapport déterminé avec le chiffre total des contribuables), et comme si la catégorie était exonérée de sa part de contributions,

qui est dans le même rapport avec l'imposition totale, pour chacune des denrées en cause.

11. La seule fois où le mot *o-da-a*^{2} n'introduit pas la mention d'une exemption, il introduit une formule originale, dont nous n'avons, jusqu'ici, qu'un exemplaire : *o-da-a*^{2} *ka-ke-we a*^{2}*-te- ro we-to di-do-si* (Ma 13/2), et qui a l'air de la contre-partie de la formule *o-u-di-do-si* ; Ventris y a identifié, dès les débuts du déchiffrement, ἅτερον ϝέτος ; à dire vrai, ἅτεροι, se rapportant à χαλκῆϝες (« le second groupe de forgerons »), serait aussi, *a priori*, envisageable. D'autre part, si δίδονσι est intransitif ici (ou, plus exactement, n'a d'autre objet que ceux que symbolisent les idéogrammes qui suivent), comme c'est le cas de οὐ δίδονσι dans la formule la plus fréquente, il n'est pas aisé de préciser la valeur que pourrait avoir l'expression temporelle, à l'accusatif, ἅτερον ϝέτος, auprès de ce verbe (« s'acquittent, pour la seconde année, comme ils l'ont déjà fait l'an passé »?). Mais on pourrait encore concevoir que δίδονσι eût ici un objet ϝέτος, signifiant « annuité » ; sans doute, une mention telle que : « les forgerons versent leur seconde annuité » n'est guère plus satisfaisante pour nous que : « s'acquittent cette année, après l'avoir fait l'an passé » ; mais, si *we-to* est considéré comme objet de *di-do-si*, et non comme complément de temps, il n'est plus nécessaire qu'il soit déterminé, et l'interprétation de *a*^{2}*-te-ro* par un nominatif pluriel devient, grammaticalement, possible : « *le second groupe de forgerons verse son annuité* ». Y aurait-il là une disposition correspondant à la distinction que font les tablettes Jn (pour d'autres localités, malheureusement, que pour celles que concerne la série Ma), entre les forgerons *ta-ra-si-ya e-ko-te* et les forgerons *a-ta-ra-si-yo* (sans aller, pour cela, nécessairement, jusqu'à considérer *ta-ra-si-ya* comme le nom même de l' « imposition »)?

Encore que les mots soient, par eux-mêmes, identifiables, la phrase Ma 13/2 demeure obscure, faute de textes parallèles. En tout cas, elle confirme, de quelque façon qu'on l'interprète, que l'annuité était (comme on l'attend) la périodicité fiscale *normale*. C'est ce que confirment aussi les mentions explicites « dû, de l'année passée ».

12. Ces mentions ont la forme *pe-ru-si-nu-wa o-pe-ro* (Ma 01/3a) ; *pe-ru-si-nu o-pe-ro* (Ma 09/2 ; le signe final du premier mot a été omis ; erreur plutôt qu'abréviation ; avec, peut-être, un peu plus

de chances pour que l'omission porte sur *-wo*, sous l'action du *o-* initial du mot suivant) ; *pe-ru-si-nu-wo o-pe-ro* (Ma 14/2b ; Ma 15/2 ; Ma 16/2 ; Ma 17/2). Le premier mot n'est sûrement pas en accord avec le second dans Ma 01/3a : περυσινϝὰ (plur. neutre) ὄφελος, « reliquats de l'an passé, en tant que dette » ; il ne l'est pas nécessairement dans Ma 14/2b, etc. : περυσινϝὸν (sg. neutre) ὄφελος, « reliquat de l'an passé, en tant que dette » plutôt que « dette de l'an passé » ; — à moins, évidemment, qu'on considère *o-pe-ro* comme l'abréviation d'un participe (§ 9), auquel cas on pourrait avoir accord, aussi bien pour πεσυσινϝὰ ὀφελ(νόμενα) que pour περυσινϝὸν ὀφελ(νόμενον). L'adjectif περυσινϝός (réfection de περυσινός d'après νέϝος avec quoi il forme couple[74] ; cf. réfection latine de **mortos* en *mortuos* d'après *uīuos*)[75], nous est connu dans les inventaires de Cnossos (So 0422 : *pe-ru-si-nwa o-pe-ro*) et dans les inventaires de Mycènes (Oe 111/1 : *pe-ru-si-nwa*), lesquels étaient, comme ceux de Pylos, annuels.

Il nous paraît très peu probable que ces mentions aient un lien, quel qu'il soit, avec les exemptions étudiées au § 10 ; ceci, en particulier, parce que, dans le cas des exemptions, comme dans les impositions générales, les chiffres sont, normalement, égaux pour A et pour B (Ma 01/3b : A 1, B 1 ; Ma 02/2a : A 1, B 1 ; Ma 02/2b : A 4, B 4 ; Ma 03/2 : A 2, B 2 ; Ma 04/2 : A 1, B 1 ; Ma 05/2 : A 1, B 1 ; Ma 09/3a : A 4, B [4] ; Ma 10/3 : A 7, B 7 ; Ma 12/3 : A 1, B 1 ; Ma 14/2a : A 3, B 3 ; Ma 17/3 : A 2, B 2). Au contraire, A et B entrent pour des quantités inégales dans la rubrique *pe-ru-si-nu-wo* (Ma 01/3a : A 0, B 2 ; Ma 09/2 : A 2, B 4 ; Ma 14/2b : A 1, B 0) ; cette rubrique a donc les mêmes caractéristiques (absence de proportionnalité) que les défaillances, signalées par *o*(*-pe-ro*) de l'*a-pu-do-si* (§ 9).

Ce sont, donc, ces défaillances de l'année précédente qui se trouvent reportées en compte, sans qu'on soit en mesure de dire avec certitude si elles sont portées en compte parce qu'elles ont été réparées, avec un an de retard, ou parce qu'elles demeurent en litige. La première hypothèse est, cependant, la plus plausible ; nous avons le sentiment qu'il s'agit du paiement d'un arriéré ; nous n'en pourrions avoir la preuve que si nous possédions la comptabilité de plusieurs années successives (et si nous étions en

74. Cf. *ne-wa* (So 0430, So 0449) / *pe-ru-si-nwa* (So 0442) ; *ne-*[*wa*] (Oe 111/3) / *pe-ru-si-nu-wa* (Oe 111/1).
75. Cf. *Rev. Phil.*, XXIX [1955], p. 164.

mesure, dans cette éventualité, de distinguer ce qui appartient à chaque année). Les chiffres de ces paiements tardifs sont, en général, du même ordre de grandeur que les chiffres donnés (en soustraction à l'ἀπύδοσις) pour les défaillances de l'année courante ; avec une exception, pourtant : dans Ma 09 (à moins d'erreur du scribe, qui aurait répété à tort à la fin de la l. 2 le nombre qui termine la l. 1), l'arriéré pour F, dans la bourgade *ri-yo*, se trouve égal à la contribution totale de denrée F pour l'année courante ; c'est-à-dire que, si l'imposition avait été la même l'année précédente, aucune livraison de denrée F n'avait été effectuée. — Une dernière remarque : si, comme il semble, dans Ma 01, le mot *re-u-ko-to-ro* (2a), inscrit au-dessus de *pe-ru-si-nu-wa o-pe-ro* (3a), se rapporte à cette mention, le scribe a tenu à noter de quelle fraction (Λεῦκτρον : § 6) de la bourgade *pi-82* provenait le paiement B 2 au titre de l'année précédente.

13. La tablette Ma 18, incomplète (l. 3) en ce qui concerne les chiffres de denrées (voir note 28), est d'une rédaction particulière. Elle ne mentionne aucun « rôle » pour l'année courante. Elle se réfère seulement à l'année passée. Le second mot de la l. 2 est un toponyme (voir § 6 et note 29), que nous supposons être, ici, au gén. sg. (première déclinaison).

Nous interprétons comme suit la l. 2 : περυσινϜὰ *ΣιλλήϜᾶς (vel sim.) ὀφελ(νόμενα) δόσμια. Il nous paraît que, dans un parler où, en regard de ἀπύδοσις, le verbe (non composé) δίδωμι signifie « payer » (att. ἀποδίδωμι) [76], le substantif δοσμός (arc. ἀπυδοσμός) peut signifier « paiement », et son dérivé (voir note 22) δόσμιος « à titre de paiement [77] ».

Pour le mot *i-na-ma-ta* (= l. 1), écrit en petits caractères au-dessus de *si-re-wa*, deux interprétations [78] nous paraissent pos-

76. Comme il résulte du fait que, ce que tels ou tels οὐ δίδονσι, vient en défalcation de la contribution imposée, la différence étant l'ἀπύδοσις, ainsi qu'on l'a vu au § 10.

77. Voir note 51. A vrai dire, si ἀπυδοσμός, à Orchomène, a bien le sens de « paiement d'une dette » (ce qui ressort à l'évidence du contexte), l'adjectif (en partie restitué) ἀπυδόσμιος, à Tégée, signifie « destiné à la vente » ; cette dualité reflète la dualité de sens de ἀποδίδωμι : « payer un dû » (depuis Homère) / « vendre une marchandise » (depuis le ve siècle).

78. Nous ne voyons pas comment justifier, dans le contexte, la conjecture de Sittig : ἰν ἄματα, qui repose sur des données arcadiennes. A Mantinée (ve siècle ; Schwyzer 661, l. 20 et suiv.) : ἀπεχομίνος ... ἐναι ἄματα πάντα ἀπὺ το(ῖ) ἱεροῖ « (sanction consistant à) être tenu à l'écart du sanctuaire à *tout jamais* ». Avec préposition, dans un texte, postérieur, de Tégée (ive siècle) : νόμος ἱερὸς ἰν ἄματα πάντα « loi religieuse valable *à tout jamais* ». Comment donner ce sens à *i-na-ma-ta* dans un compte portant remboursement de dettes de l'année antérieure?

sibles. Ou bien : toponyme (non encore connu par ailleurs) désignant la fraction de *si-re-wa* à laquelle se rapporte le paiement de ce reliquat d'impositions de l'année précédente ; on a, de même, dans Ma 01, la précision *re-u-ko-to-ro* (= 2a) ajoutée au-dessus de la mention *pe-ru-si-nu-wo o-pe-ro* (= 3a) concernant le bourg *pi-82* (§ 12). Ou bien, moins probablement, une indication explicative, pour laquelle on pourrait songer, par exemple à ἰν-ἀμᾶτα (verbal en -το- de ἐν-αμάω) : « récoltes rentrées » (?).

14. Il nous paraît utile de donner ici une liste (dans l'ordre alphabétique des translitérations) de tous les mots figurant dans les tablettes Ma, avec référence aux textes, et renvoi aux sections de cet article où il en a été discuté.

a-ke-e : voir *ti-mi-to*
a-ke-re-wa (06/1), désignation de bourgade (§ 6 et note 30)
a-ne-ta-de (10/2), probablement : ἀρνητὰ δὲ (§ 10 et note 72)
a-pu-do-si (06/2, 08/2, 10/2, 12/2) : ἀπύδοσις (§ 9 et note 51)
a-te-re-wi-ya (11/1), désignation de bourgade (§ 6 et note 30)
a²-te-ro (13/2), nomin. masc. pl. (ou acc. sg. neutre) de ἅτερος (§ 11).
a-29-we (c'est-à-dire *a-pu²-we*), 05/1, désignation de bourgade (§ 6 et note 31)
a-85-ta² (17/1), désignation de bourgade (§ 6 et note 32)
-de : voir *a-ne-ta-de*
di-do-si (13/2 ; précédé de *o-u-* : 01/3b, 02/2b, 03/2, 04/2, 05/2, 09/3a, 10/3, 12/3, 14/2a, 17/3), 3ᵉ pl. δίδονσι ; voir §§ 10 et 11
do-si-mi-ya (18/2) : δόσμια ; voir § 13 et notes 22, 77
e-ra-te-re-we (07/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30
e-sa-re-wi-ya (15/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30
i-na-ma-ta (18/1) ; peut-être nom d'un hameau relevant du bourg *si-re-wa* ; mais d'autres interprétations sont possibles ; voir § 13 et note 78
ka-ke-we (01/3b, 02/2a, 03/2, 04/2, 05/2, 09/3a, 12/3, 13/2, 14/2, 17/3) : χαλκῆϝες ; voir : §§ 10 et 11
ka-ra-do-ro (08/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30
ku-re-we (02/2b) : σκυλῆϝες « corroyeurs » ; voir § 10 et note 61
ma-ra-ne-ni-yo (10/3), nomin. pl. d'un ethnique, désignant les habitants d'un hameau relevant du bourg *ssa-ma-e-wi-ya* ; voir § 6 et note 35
me-ta-pa (02/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30

o (01/3b ; 06/2 : trois exemples ; 08/2 : deux exemples ; 10/2 ; 12/2 ; 16/2), abréviation de *o-pe-ro* ; voir § 9 et note 43

o-da-a² (01/3b, 02/2a, 03/2, 04/2, 05/2, 09/3a, 09/3b, 10/3, 12/3, 13/2, 14/2a, 17/3), mot ou locution de nature et de sens mal définis ; voir §§ 10 et 11

o-pe-ro (01/3a ; 09/2 ; 14/2b ; 15/2 ; 16/2 : deux exemples ; 17/2 ; 18/2) : soit participe abrégé ὀφελ(νόμενον), ὀφελ(νόμενα), « dû, dus », soit subst. neutre ὄφελος « dette » ; voir § 9 et note 56

o-u : négation proclitique οὐ ; voir *di-do-si*

pe-ra³-qo (09/3b), nomin. pl. désignant une fraction de la population du bourg *ri-yo* : discussion, § 10 et notes 63, 64, 65

pe-ru-si-nu (forme incomplète : 09/2), *pe-ru-si-nu-wa* (neutre pluriel : 01/3a, 18/2), *pe-ru-si-nu-wo* (neutre sg. : 14/2b, 15/2, 16/2, 17/2), formes de l'adjectif περυσινϝός « de l'année précédente » : § 12

pe-to-no (03/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30

pi-82 (01/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 33

ra-wa-ra-ta² (16/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30

re-u-ko-to-ro (01/2a), nom (= Λεῦκτρον?) d'un hameau relevant du bourg *pi-82* ; voir § 6 et note 36

ri-yo (09/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30

ro-u-so (13/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30

sa-ma-ra (14/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 30

si-re-wa (18/2), gén. sg. d'un nom de bourgade ; voir § 6 et note 29

ssa-ma-e-wi-ya (10/1), désignation de bourgade ; voir § 6 et note 34

ssa-we-[...] (01/2b), mot mutilé, malaisé à identifier : § 6

ti-mi-to a-ke-e (12/1), désignation complexe d'une bourgade ; voir § 6 et note 30

we-to (13/2) : ϝέτος ; voir § 11

15. Il reste, maintenant, à considérer les chiffres eux-mêmes, qui ont leur intérêt ; au premier chef, les chiffres donnés à la première ligne des tablettes Ma 01 à Ma 17 (énonciation de l'imposition).

Nous présentons, en un premier tableau [79], les *données brutes*, telles que nous les fournissent nos tablettes, avec leurs lacunes [80],

79. Cf., plus loin (§ 17), un essai de tableau rectifié.

80. Voir les textes, § 8. Certaines de ces lacunes peuvent être comblées grâce au reste de la tablette (imposition = *a-pu-do-si* + *o-pe-ro*) ; voir, par exemple, pour Ma 08, au § 9. Les autres peuvent être comblées par la considération des proportions.

leurs chiffres mutilés[81], leurs erreurs, évidentes ou probables[82]; nous signalons, dans tous les cas, par un astérisque, les données manquantes, incomplètes ou suspectes ; et nous ordonnons le tableau en fonction des valeurs croissantes de A :

Ma 09 :	A 17	B 17	C 5	D 7	E 4	F 362
Ma 13 :	A 17	*B 14 (ou +)	C 5	D 8	E 4	*F ?
Ma 08 :	A 18	B 18	*C 4	*D ?	*E ?	*F 200 (ou +)
Ma 04 :	A 22	B 22	C 7	D 10	*E 4 (ou +)	*F 300 (ou +)
Ma 05 :	A 23	B 23	C 7	D 10	E 5	F 500
Ma 06 :	A 23	B 23	C 7	D 10	E 5	F 500
Ma 11 :	A 23	B 23	*C 4 (ou +)	D 10	*E ?	*F ?
Ma 12 :	A 24	B 24	C 7	D 10	E 5	F 500
Ma 14 :	A 24	B 24	C 7	D 10	E 5	F 500
Ma 17 :	A 24	B 24	*C 2 (ou +)	*D ?	*E ?	F 500
Ma 01 :	A 28	*B 27 (ou +)	C 8	*D 22	*E ?	F 600
Ma 02 :	A 28	B 28	C 8	D 12	E 6	F 600
Ma 10 :	A 28	*B 18 (ou +)	C 8	D 12	*E 5	F 600
Ma 15 :	A 42	B 42	C 12	D 18	*E 8	F 900
Ma 07 :	A 46	B 46	*C ?	*D ?	E 10	*F 1000 (ou +)
Ma 03 :	A 63	B 63	C 17	D 27	*E ?	F 1350
Ma 16 :	A 70	*B ?	C 20	D 30	*E 20	*F 1300 (ou +)

Il apparaît, au premier coup d'œil, que, malgré quelques irrégularités de détail sur quoi nous allons revenir, ces grandeurs obéissent à une règle de proportionnalité. Chacune des impositions est, avec chacune des autres, dans un rapport qui, en principe, ne varie pas de tablette à tablette. Il serait gratuit d'imaginer que ces rapports soient liés à la nature même des six denrées considérées[83]. La seule explication est que les impositions étaient proportionnelles, en vertu d'un barème fixe, au nombre p des contribuables : pour chaque bourgade, $A = ap$, $B = bp$, $C = cp$, $D = dp$, $E = ep$, $F = fp$, p étant, dans chaque cas, le chiffre de la population fiscale, et a, b, c, d, e, f étant des coefficients constants.

Il résulte de cette remarque un moyen de comparer entre elles les populations fiscales (c'est-à-dire, sans doute, aussi bien, les

81. Voir, au § 8, les notes critiques concernant les chiffres mutilés.

82. L'existence d'erreurs a été mise en évidence, au § 10, à propos de Ma 10, par confrontation des autres données de la tablette. D'autres erreurs sont décelées par la considération des proportions (voir plus loin, § 16).

83. Exemple : une récolte doit donner des proportions à peu près constantes de grain, de son, de paille ; pour des bœufs abattus, le poids de la viande doit être proportionnel au nombre des bêtes, donc à celui des peaux, etc. Mais nous n'avons que les plus vagues idées sur ce que représentent nos idéogrammes (§ 7), et il est très peu vraisemblable que les six denrées considérées soient toutes solidaires de cette façon.

populations globales) des dix-sept bourgs pyliens dont la série Ma nous fait connaître les impositions. Bien entendu, si les grandeurs relatives de ces populations nous apparaissent ainsi, leurs grandeurs absolues nous échappent. Nous n'avons aucun moyen de calculer, dans chaque cas, la valeur de p ; car nos tablettes ne nous livrent pas les coefficients a, b, c, d, e, f, mais seulement leurs rapports ($\frac{b}{a}$, $\frac{c}{a}$, etc.).

Peut-être, pourtant, un indice (en *minimum de valeur absolue*) pourrait-il être, éventuellement, tiré des exemptions fiscales étudiées au § 10. On a vu, par exemple, que les *ma-ra-ne-ni-yo* (fraction de la population du bourg *ssa-ma-e-wi-ya*) bénéficiaient d'une exemption égale, pour toutes les denrées, au quart de l'imposition totale du bourg ; nous en avons conclu à l'existence d'une catégorie, totalement dégrevée, représentant 25 % de la population du bourg (Ma 10). Si l'on applique le même raisonnement aux *ku-re-we* (corroyeurs) du bourg *me-ta-pa* (Ma 02), qui sont dégrevés d'environ un sixième de l'imposition totale (A : 4 sur 28, B : 4 sur 28, C : 1 sur 8, D : 2 sur 12, F : 100 sur 600), on conclura à l'existence d'une catégorie professionnelle, totalement dégrevée, représentant environ 16 % de la population du bourg ; l'emploi du pluriel impliquant, normalement, au moins trois *ku-re-we*, le bourg comprenait *au moins* dix-huit imposables. Dans la mesure où nos textes ne sont pas incomplets, on peut appliquer le même raisonnement [84] aux *ka-ke-we* (forgerons), mais en tenant compte d'une difficulté supplémentaire.

En partant des « données brutes » du tableau ci-dessus, et en se bornant aux impositions et exemptions concernant A et F — ce qui, en l'occurrence, suffit [85] —, on relève [86] les pourcentages

84. On pourrait l'appliquer aussi aux *pe-ra^3-qo* de Ma 09, si la ligne 3 de la tablette n'était, en sa fin, mutilée ; mais le minimum de population qu'on induirait à partir du rapport : 1 sur 17 (= 6 %) pour A demeure inférieur à celui qui est établi, à la fin du § 15, pour Ma 09.

85. C'est à partir des nombres les plus grands (en l'espèce, A [ou B qui est égal à A] d'une part, F d'autre part) qu'il faut tenter de calculer des pourcentages ; ces derniers n'auraient guère de sens, calculés à partir de petits nombres, étant donné la pratique de l'arrondissement à l'unité voisine dans l'application des barèmes (§ 16). Par ailleurs, il y a des difficultés de fait à considérer C, D et F dans certains cas. Ainsi, pour Ma 01 (environ 3 % d'exemption pour A et pour F par rapport à l'imposition globale), aucune mention de C, D, E pour les forgerons (peut-être parce que 3 % de 8, 12 et 6 respectivement étaient arrondis à zéro). Pour Ma 05 (environ 4 % d'exemption pour A et pour F), pas de mention de C ni E (arrondissement à zéro de 4 % de 7 et 5 respectivement), et D = 1 (arrondissement, par excès, de 4 % de 10?). Pour Ma 14 (environ 12 % d'exemption pour A et F), C = 2 (faute probable pour : 1 ; arrondissement à 1 de 12 % de 7, par excès), D = 1 (arrondisse-

suivants d'exemptions pour cette catégorie professionnelle :
Ma 01 : A, 1 sur 28 (3,5 % environ) ; F, 16 sur 600 (2,5 % environ)
Ma 05 : A, 1 sur 23 (4,5 % environ) ; F, 20 sur 500 (4 %)
Ma 14 : A, 3 sur 24 (12,5 %) ; F, 60 sur 500 (12 %)
Ma 09 : A, 4 sur 17 (23,5 % environ) ; F, 40 sur 362 (11 % environ)
Ma 12 : A, 1 sur 24 (4 % environ) ; F, 10 sur 500 (2 %)

Si l'on tient compte de l'arrondissement à l'unité voisine (§ 16), comme origine de faibles écarts dans le calcul des pourcentages, on trouve, dans les trois premiers exemples, des données à quoi peut s'appliquer le même raisonnement que, plus haut, pour les *ku-re-we* : à *pi-82* (Ma 01), les forgerons représentent environ 3 % d'une population fiscale, qui, par conséquent, comprenait au moins cent contribuables ; la localité *a-29-we* (Ma 05) comprenait environ 4 % de forgerons, et, par conséquent, au moins soixante-quinze contribuables ; le bourg de *sa-ma-ra* (Ma 14), où 12 % environ des contribuables étaient des forgerons, avait donc au moins vingt-cinq contribuables [87]. La situation est différente pour les deux derniers exemples ; le pourcentage des exemptions par rapport aux impositions totales y est, sensiblement, deux fois plus fort pour la denrée A que pour la denrée F ; il faut, dès lors, admettre que les forgerons, qui bénéficiaient d'un dégrèvement total pour A, ne bénéficiaient, dans ces localités, que d'un demi-dégrèvement pour F ; c'est donc sur le pourcentage relatif à A qu'on devra faire des calculs analogues à ceux qui précèdent. Les forgerons représentaient à peu près 22 % de la population fiscale de *ri-yo* (Ma 09), laquelle comportait donc au moins quatorze contribuables ; les forgerons représentaient à peu près 4 % de la population fiscale pour *ti-mi-to a-ke-e* (Ma 12), laquelle comportait au moins soixante-quinze contribuables.

Reste à combiner, avec ce que nous savons des *grandeurs rela-*

ment, par défaut, de 12 % de 10), pas de mention de E (12 % de 5, arrondis à zéro). Pour Ma 09 (environ 22 % d'exemption pour A et 11 % pour F), pas de mention de C, D, E (ce qui impliquerait 11 % de 5,7 et 4, respectivement, arrondis à zéro). Pour Ma 12 (environ 4 % d'exemption pour A et 2 % pour F), pas de mention de C, D, E (arrondissement à zéro de 4 % [ou 2 %] de 7, 10 et 5, respectivement).

86. [*Page précédente.*] Nous laissons de côté dans notre exposé Ma 02, Ma 03, Ma 04, Ma 17, où les données pour F sont mutilées ; mais les pourcentages d'exemption calculés sur A seulement (Ma 02 : 3,5 % ; Ma 03 : 3 % ; Ma 04 : 4,5 % ; Ma 17 : 9 %) n'infirment pas les résultats donnés à la fin du § 15.

87. De même sans doute pour Ma 17 ; d'après les parallèles de Ma 12 et Ma 14, il faut, à la ligne 1, après A 24, B 24 et avant F 500, restituer : C 7, D 10, E 5 ; l'exemption des forgerons est de A 2, B 2, soit un pourcentage, par rapport à 24, de 8 à 9 % ; restituer (C et E étant arrondis à zéro) D = 1 ; et, pour F, restituer 9 % de 500, soit 45 (dont subsistent encore les cinq unités).

tives des populations (telles qu'elles résultent des montants comparés des impositions)[88], nos évaluations du minimum de population en valeur absolue. Il faut, pour cela, bien entendu, choisir le minimum le plus élevé que nous aient donné les calculs antérieurs[89], et qui se trouve être celui de Ma 01 (au moins cent contribuables pour une localité où l'imposition A est chiffrée à 28). A partir de là, on obtient, par le jeu des proportions :

pour Ma 09 et Ma 13 (A = 17)	au moins	61 contribuables
pour Ma 08 (A = 18)	au moins	64 contribuables
pour Ma 04 (A = 22)	au moins	79 contribuables
pour Ma 05, Ma 06 et Ma 11 (A = 23) . .	au moins	82 contribuables
pour Ma 12, Ma 14 et Ma 17 (A = 24) . .	au moins	86 contribuables
pour Ma 01, Ma 02 et Ma 10 (A = 28) . .	au moins	100 contribuables
pour Ma 15 (A = 42)	au moins	150 contribuables
pour Ma 07 (A = 46)	au moins	164 contribuables
pour Ma 03 (A = 63)	au moins	225 contribuables
pour Ma 16 (A = 70)	au moins	250 contribuables

Ces conclusions ne valent que si l'on accepte les prémisses qui ont été, plus haut, explicitées ; si on les accepte, ces conclusions ne fournissent, en valeur absolue, qu'une évaluation minimale, les chiffres réels de la population fiscale pouvant avoir été notablement supérieurs.

16. Nous reprenons, maintenant, les éléments arithmétiques des impositions, en nous bornant aux rapports qu'ont entre elles les données numériques A, B, C, D, F[90], en essayant de déterminer la structure du barème employé, et en signalant les restitutions ou corrections probables.

Ici s'imposent deux remarques préalables.

D'une part, il n'y a pas de nombres fractionnaires dans nos rôles d'impositions, pas plus pour B, C, ou E (denrées mesurées en

88. Nous symbolisons ce montant par le chiffre de A (comme nous pourrions le faire, avec les mêmes résultats, par les chiffres des autres denrées, puisque, seule, la proportion, de tablette à tablette, importe).

89. Par exemple, à partir de Ma 02, nous avons trouvé un minimum de dix-huit contribuables (pour A = 28), alors que nous en trouvons cent à partir de Ma 01 (également pour A = 28) ; de même, il convient de négliger, à présent, les résultats tirés de Ma 05 (minimum : soixante-quinze, pour A = 23), de Ma 14 (minimum : vingt-cinq, pour A = 24), de Ma 09 (minimum : quatorze, pour A = 24), de Ma 12 (minimum : soixante-quinze, pour A = 24), etc.

90. C'est pour des raisons de *commodité* que nous calculons *par rapport à A* les grandeurs des cinq autres impositions : parce que A nous est parvenu sans altération dans toutes les tablettes, et parce que A est un nombre relativement grand (sur lequel l'arrondissement à l'unité a une incidence relativement faible). Mais il est évident que le nombre A n'a pas, *en soi*, une importance plus grande que C, D ou F.

« livres[91] ») que pour A ou D (denrées apparemment comptées à la pièce). Ceci implique que les calculs de taxation se terminaient par un *arrondissement* à un nombre entier, voisin, de « livres » ou de pièces ; nous en verrons, ci-après, de nombreux exemples. Nous n'avons pas écrit : arrondissement au nombre entier « le plus voisin » ; il semble, en effet, que les comptables aient, à peu près indifféremment, arrondi par excès ou par défaut les nombres fractionnaires, sans tenir compte nécessairement de leur proximité plus grande par rapport à l'unité supérieure ou par rapport à l'unité inférieure. Ainsi, pour D, trouve-t-on 7 dans Ma 09 et 8 dans Ma 13, alors que les deux tablettes comportent, pour les autres denrées, les mêmes chiffres (17 pour A, 5 pour C, 4 pour E, etc.) ; le barème devait aboutir, pour D, à un nombre intermédiaire à 7 et à 8, qui a été arrondi, une fois par défaut, une fois par excès. Cela conduit à penser que les comptables fiscaux utilisaient des barèmes bruts (avec, le cas échéant, des nombres fractionnaires) et pratiquaient eux-mêmes l'arrondissement quand ils établissaient un rôle. — Dans le cas de la denrée F, non seulement il n'y a pas de quantités fractionnaires, mais (sauf pour Ma 09) le rôle d'imposition comporte toujours un multiple de cinquante ; sans doute avons-nous là, non un effet du hasard, mais le résultat d'un arrondissement systématique[92] à la cinquantaine voisine, par excès ou par défaut. La présence, exceptionnelle, d'un nombre tel que 362 dans Ma 09 montre, ici encore, que les barèmes utilisés n'étaient pas arrondis : une circonstance particulière, ou une inadvertance, a amené le comptable à négliger d'arrondir F, lorsqu'il a établi l'imposition Ma 09.

Seconde observation : les chiffres portés sur nos tablettes (si l'on se fie à la seule édition dont nous disposions, qui est la copie provisoire de Bennett : voir note 2) sont parfois erronés, c'est-à-dire manifestent parfois des écarts par rapport à ce que fait attendre le dispositif proportionnel général. Ces écarts, presque toujours patents, ont plus de chances d'avoir été involontaires (erreur de ligne du comptable consultant son barème, lapsus de gravure, etc.) que d'avoir été intentionnels (et liés à des circonstances particulières, que nous ignorerons toujours). En tout cas, nous avons la preuve

91. C'est dans les rubriques secondaires des tablettes qu'interviennent occasionnellement des unités de poids inférieures à la « livre » : C = 1,5 « livre » dans Ma 02/2b, B = 0,5 « livre » dans Ma 13/2.

92. Peut-être pour des raisons pratiques ; s'il s'agissait, par exemple, de miel (ce qui n'est pas sûr : § 7), livraison par caisses (?) de cinquante pots (?).

que, dans un cas, ces taxations irrégulières ont été effectives ; dans Ma 08, on attend, pour l'imposition C, le chiffre 5 (voir plus bas), au lieu duquel la ligne 1 de la tablette porte 4 ; or, la ligne 2 (*apu-do-si*) nous apprend que le versement (C = 4, sans *o-pe-ro*) a été conforme à cette taxation ; voir aussi note 94.

Nous passons, à présent, à la détermination des rapports numériques entre les six prestations. Pour des raisons de commodité (voir note 90), c'est à A que nous commencerons par confronter B, C, D, E, F.

Le nombre B est toujours égal au nombre A, dans les treize tablettes qui le livrent sans altération. Sans hésitation, on complétera donc, d'après A, en 17, le chiffre mutilé de Ma 13 pour B ; en 28, le chiffre mutilé de Ma 01 ; en 28, le chiffre mutilé de Ma 10. Sans hésitation, d'après A, on restituera 70 pour le chiffre, manquant, de B dans Ma 16.

Il suffit de considérer, dans le tableau du § 15 (données brutes des tablettes), l'ensemble de la colonne C, pour qu'apparaisse avec évidence une erreur concernant Ma 08 : C = 4 pour A = 18, alors qu'on a C = 5 pour A = 17 dans Ma 09 et Ma 13, et C = 7 pour A = 22 dans Ma 04 ; le chiffre correct, pour C, dans Ma 08, devait être 5 ou 6, plus probablement 5. Il semble qu'il y ait erreur [93], aussi, pour Ma 03, qui donne C = 17 pour A = 63, alors que, par le jeu des proportions (voir plus bas), on attendrait 18. — En second lieu, il faut, évidemment, compléter comme suit les chiffres mutilés de la colonne C : pour Ma 11 (A = 23), lire C = 7 (comme dans Ma 05 et Ma 06, où A = 23) ; pour Ma 17 (A = 24), lire C = 7 (comme dans Ma 12 et Ma 14, où A = 24). — Enfin, puisqu'on a C = 7 dans Ma 05 et Ma 06 (où A = 23), il convient de restituer, dans Ma 07 (où A = 46), une valeur de C égale, soit à 14, soit à 13 (si C = 7 pour A = 23 était une approximation par excès), soit à 15 (si C = 7 pour A = 23 était une approximation par défaut). — Compte tenu de ces remarques, il apparaît que *C est égal aux deux septièmes de A*. Ce calcul aboutit, en effet, pour A = 17, à 4,86 (C = 5 dans Ma 09, Ma 13) ; pour A = 18, à 5,14 (C = 5 à restituer dans Ma 08) ; pour A = 22, à 6,29 (C = 7 dans Ma 04) ; pour A = 23, à 6,57 (C = 7 dans Ma 05, Ma 06 ; et à restituer dans Ma 11) ; pour A = 24, à 6,87 (C = 7 dans Ma 12, Ma 14 ; et à restituer dans Ma 17) ; pour A = 28, à 8 (C = 8 dans Ma 01, Ma 02,

93. Une brisure de la tablette Ma 03 intervenant, à la ligne 1, juste après le chiffre de C, on peut se demander si le nombre, tel que nous l'avons (17), est complet, ou si ce n'est pas un 18 mutilé.

Ma 10) ; pour A = 42, à 12 (C = 12 dans Ma 15) ; pour A =46, à 13,14 (C = 13 ou C = 14 à restituer dans Ma 07) ; pour A = 63, à 18 (restituer, donc, C = 18 dans Ma 03 ; voir note 93) ; pour A = 70, à 20 (C = 20 dans Ma 16).

La colonne D présente un lapsus évident dans Ma 01, où A = 28 : la tablette porte 22, au lieu de 12 ; cf. D = 12 dans Ma 02 et Ma 10, où A = 28. — D'autre part, lacune dans Ma 08, où A = 18 ; restituer probablement D = 8, cf. D = 8 dans Ma 13 (où A = 17) et D = 10 dans Ma 04 (où A = 22). Lacune dans Ma 17, où A = 24 ; restituer, sûrement, D = 10, cf. D = 10 dans Ma 12 et Ma 14 (où A = 24). Lacune dans Ma 07 (où A = 46) ; restituer probablement D = 20, cf. D = 10 dans Ma 05 (où A = 23). — Compte tenu de ces remarques, il apparaît que *D est égal aux trois septièmes de A*. Ce calcul aboutit, en effet, pour A = 17, à 7,29 (D = 7, par défaut, dans Ma 09 et D = 8, par excès, dans Ma 13) ; pour A = 18, à 7, 71 (restituer D = 8 dans Ma 08) ; pour A = 22, à 9,43 (D = 10 dans Ma 04) ; pour A = 23, à 9,86 (D = 10 dans Ma 05, Ma 06, Ma 11) ; pour A = 24, à 10,29 (D = 10 dans Ma 12, Ma 14 ; à restituer dans Ma 17) ; pour A = 28, à 12 (D = 12 dans Ma 02, Ma 10 ; à restituer dans Ma 01) ; pour A = 42, à 18 (D = 18 dans Ma 15) ; pour A = 46, à 19,71 (restituer D = 20 dans Ma 07) ; pour A = 63, à 27 (D = 27 dans Ma 03) ; pour A = 70, à 30 (D = 30 dans Ma 16).

La colonne E présente trois chiffres litigieux. Deux écarts d'une unité : E = 5 dans Ma 10 (où A = 28), alors qu'on attendrait E = 6 comme dans Ma 02 (où A = 28) ; E = 8 dans Ma 15, alors que les proportions font attendre 9. Une erreur patente : E = 20 (au lieu de 15, que font attendre les proportions) dans Ma 16 (où A = 70). — D'autre part, il y a des chiffres mutilés ou manquants. Dans Ma 08 (où A = 18), restituer probablement E = 4 (cf. E = 4 dans Ma 09, Ma 17, où A = 17). Dans Ma 04 (où A = 22), restituer probablement E = 5 (cf. E = 5 dans Ma 05, Ma 06, où A = 23). Dans Ma 11 (A = 23), restituer, sûrement, pour E, le chiffre 5 de Ma 05, Ma 06 (où A = 23). Dans Ma 17 (A = 24), restituer, sûrement, le chiffre 5 de Ma 12, Ma 14 (où A = 24). Dans Ma 01 (A = 28), restituer, sûrement, le chiffre 6 de Ma 02 (A = 28). Dans Ma 03, où A = 63, les proportions font attendre, pour E, 13 ou 14 (voir ci-dessous). — Compte tenu de ces remarques, il apparaît que *E est égal aux trois quatorzièmes de A* (c'est-à-dire à la moitié de D). Ce calcul aboutit, en effet, pour A = 17, à 3,64 (E = 4 dans

Ma 09, Ma 13) ; pour A = 18, à 3,86 (restituer E = 4 dans Ma 08) ; pour A = 22, à 4,71 (restituer, probablement, E = 5 dans Ma 04) ; pour A = 23, à 4,93 (E = 5 dans Ma 05, Ma 06, et à restituer dans Ma 11) ; pour A = 24, à 5,14 (E = 5 dans Ma 12, Ma 14, et à restituer dans Ma 17) ; pour A = 28, à 6 (D = 6 dans Ma 02 ; à restituer dans Ma 01 et Ma 10) ; pour A = 42, à 9 (à restituer dans Ma 15) ; pour A = 46, à 9,86 (E = 10 dans Ma 07) ; pour A = 63, à 13,50 (restituer 13 ou 14 dans Ma 03) ; pour A = 70, à 15 (à restituer dans Ma 16).

Les indications numériques concernant F sont, assez souvent, mutilées, parce qu'elles figurent en fin de tablette ; les proportions amènent à restituer avec probabilité : F = 350 ou 400 dans Ma 13 (A = 17) et dans Ma 08 (A = 18) ; F = 450 ou 500 dans Ma 04 (A = 22) ; F = 500 dans Ma 11 (A = 23 ; cf. F = 500 pour A = 23 dans Ma 05, Ma 06) ; par conséquent, F = 1000 dans Ma 07 pour A = 46 ; enfin, F = 1500 dans Ma 16 (A = 70). Ceci en supposant que l'arrondissement à la cinquantaine était l'usage général, auquel Ma 09 constitue une exception isolée. — Il apparaît, dès lors, que *F est égal aux cent cinquante septièmes de A* (c'est-à-dire au produit de D par 50, ou de E par 100). Ce calcul aboutit, en effet, pour A = 17, à 364 (F = 362 dans Ma 09 ; restituer, avec arrondissement, 350 ou 400 dans Ma 13) ; pour A = 18, à 386 (restituer F = 350 ou 400 dans Ma 08)[94] ; pour A = 22, à 471 (restituer 450 ou 500 dans Ma 04) ; pour A = 23, à 493 (F = 500 dans Ma 05, Ma 06, et à restituer dans Ma 11) ; pour A = 24, à 514 (F = 500 dans Ma 12, Ma 14, Ma 17) ; pour A = 28, à 600 (F = 600 dans Ma 01, Ma 02, Ma 10) ; pour A = 42, à 900 (F = 900 dans Ma 15) ; pour A = 46, à 986 (restituer F = 1000 dans Ma 07) ; pour A = 63, à 1350 (F = 1350 dans Ma 03) ; pour A = 70, à 1500 (à restituer dans Ma 16). — Le tout petit écart, pour Ma 09, entre 362 (donnée de la tablette) et 364 (résultat du calcul) tient à ce que nous partons de A comme grandeur de référence, faute de pouvoir partir du chiffre *p* de la population fiscale, à quoi A comme F était proportionnel ; or, A pouvait, dans Ma 09, être une grandeur approchée, dans le calcul à partir de *p*. Le caractère minime de cet écart est, par ailleurs, de nature à donner confiance dans nos évaluations

94. Mais la ligne 2 de la tablette indique, pour F : livré = 440 ou plus (c'est-à-dire 450) restant dû = 0, ce qui implique une imposition de 450 ; le taxateur a donc sur-imposé *ka-ra-do-ro* pour la denrée F, comme il l'avait sous-imposé (voir plus haut) pour la denrée C, soit intentionnellement, soit qu'il se soit trompé de lignes dans la consultation du barème. Le versement a été conforme à la taxation.

17. Pour résumer les observations du § 16, nous présentons ci-dessous un *tableau rectifié* des impositions, en contre-partie des données brutes figurant au tableau du § 15. — Les restitutions de nombres altérés ou perdus sont données entre crochets droits. — Les rectifications apportées aux données brutes sont signalées par un seul astérisque si elles se bornent à augmenter ou diminuer de *un* le nombre fourni par la tablette ; elles sont justifiées par des calculs qui ont pris pour indices de référence les grandeurs de A ; telles d'entre elles disparaîtraient sans doute si nous avions été en mesure d'opérer, comme l'auteur du barème, à partir de *p* : un écart égal à une unité peut, en effet, représenter une « fourchette », et résulter de la double façon d'arrondir un nombre fractionnaire en nombre entier[95]. — Les seules corrections, au plein sens du terme, sont celles qui entraînent des modifications supérieures à *un* ; elles sont signalées par deux astérisques ; elles sont, au total, rares ; ces données, largement aberrantes par rapport au barème, impliquent nécessairement, on l'a vu, soit un « coup de pouce » intentionnel du comptable, soit, plus probablement, une simple erreur du comptable ou du scribe.

Les données « rectifiées » sont les suivantes :

Ma 09 :	A 17 ;	B 17 ;	C 5 ;	D 7 ;	E 4 ;	F 362
Ma 13 :	A 17 ;	B [17] ;	C 5 ;	D 8 ;	E 4 ;	F [350 ou 400]
Ma 08 :	A 18 ;	B 18 ;	*C 5 ;	D [8] ;	E [4] ;	*F [400]
Ma 04 :	A 22 ;	B 22 ;	C 7 ;	D 10 ;	E [5] ;	F [450 ou 500]
Ma 05 :	A 23 ;	B 23 ;	C 7 ;	D 10 ;	E 5 ;	F 500
Ma 06 :	A 23 ;	B 23 ;	C 7 ;	D 10 ;	E 5 ;	F 500
Ma 11 :	A 23 ;	B 23 ;	C [7] ;	D 10 ;	E [5] ;	F [500]
Ma 12 :	A 24 ;	B 24 ;	C 7 ;	D 10 ;	E 5 ;	F 500
Ma 14 :	A 24 ;	B 24 ;	C 7 ;	D 10 ;	E 5 ;	F 500
Ma 17 :	A 24 ;	B 24 ;	C [7] ;	D [10] ;	E [5] ;	F 500
Ma 01 :	A 28 ;	B [28] ;	C 8 ;	**D 12 ;	E [6] ;	F 600
Ma 02 :	A 28 ;	B 28 ;	C 8 ;	D 12 ;	E 6 ;	F 600
Ma 10 :	A 28 ;	B [28] ;	C 8 ;	D 12 ;	*E 6 ;	F 600
Ma 15 :	A 42 ;	B 42 ;	C 12 ;	D 18 ;	*E 9 ;	F 900
Ma 07 :	A 46 ;	B 46 ;	C [13 ou 14] ;	D [20] ;	E 10 ;	F [1000]
Ma 03 :	A 63 ;	B 63 ;	C 17 ;	D 27 ;	E [13 ou 14] ;	F 1350
Ma 16 :	A 70 ;	B [70] ;	C 20 ;	D 30 ;	**E 15 ;	F [1500]

95. Nous avons aussi marqué d'un seul astérisque *F 400 (dans Ma 08), alors que l'imposition réelle (voir note 94) a été de 450, parce que l'écart *cinquante* pour F représente, comme l'écart *un* pour les autres denrées, l'écart minimal.

18. Nous avons montré, au § 15, pourquoi il est légitime de penser que, dans le cas de chaque bourg, les impositions étaient proportionnelles au chiffre p de la population fiscale, de sorte qu'on ait $A = ap$, $B = bp$, $C = cp$, $D = dp$, $E = ep$, $F = fp$, les coefficients a, b, c, d, e, f étant liés au barème, et constants quelle que soit la localité imposée.

Nous avons, au § 16, calculé les rapports de ces coefficients les uns avec les autres, en rapportant b, c, d, e, f à a. Il est apparu les relations :

$$\frac{b}{a} = 1\,; \quad \frac{c}{a} = \frac{2}{7}; \quad \frac{d}{a} = \frac{3}{7}; \quad \frac{e}{a} = \frac{3}{14}; \quad \frac{f}{a} = \frac{150}{7}$$

Il est évident que c'est la référence à a qui nous a amené à cette série de fractions à dénominateur 7 ou 14. Pour aboutir à une formule plus simple, posons $n = \frac{a}{14}$. Nous aurons :

$$a = 14\,n\,;\, b = 14\,n\,;\, c = 4\,n\,;\, d = 6\,n\,;\, e = 3\,n\,;\, f = 300\,n$$

C'est-à-dire que le rapport des diverses impositions avec la population fiscale p de chaque bourg est donné par les formules :

$$\mathrm{A} = 14\,np\,;\ \mathrm{B} = 14\,np\,;\ \mathrm{C} = 4\,np\,;\ \mathrm{D} = 6\,np\,;\ \mathrm{E} = 3\,np\,;\ \mathrm{F} = 300\,np,$$

p étant, nécessairement, un nombre entier, variable avec chaque bourg, et n un coefficient constant, que nous n'avons pas le moyen de calculer, et qui servait de base au barème.

A titre d'exemple, si l'on tenait pour valables les évaluations minimales de population, en valeur absolue, données à la fin du § 15, et si l'on supposait que la population était égale à ce minimum, on aurait $n = \frac{1}{50}$; n aurait une valeur plus faible, si le chiffre de population était supérieur à ce minimum, comme il est plausible.

Michel LEJEUNE.

Paris, décembre 1955.

NOTE DE CORRECTION

Pendant que s'imprimait cet article a paru (Princeton University Press, 1955) l'édition nouvelle du recueil de E. L. Bennett, *The Pylos Tablets*, contenant 930 textes (dont 370 textes jusqu'ici inédits). Les fouilles postérieures à 1939 n'ont pas enrichi la série Ma. Une nouvelle numérotation a été adoptée pour l'ensemble des tablettes ; voici les

correspondances des références (celles de l'édition de 1939 étant précédées d'un astérisque) :

Ma *01 = Ma 225	Ma *07 = Ma 333 + 526	Ma *13 = Ma 365
Ma *02 = Ma 90	Ma *08 = Ma 346	Ma *14 = Ma 378
Ma *03 = Ma 120	Ma *09 = Ma 193	Ma *15 = Ma 330
Ma *04 = Ma 221	Ma *10 = Ma 393	Ma *16 = Ma 216
Ma *05 = Ma 124	Ma *11 = Ma 335	Ma *17 + 19 = Ma 397 + 10
Ma *06 = Ma 222	Ma *12 = Ma 123	Ma *18 = Ma 126

les correspondances à partir des nouveaux numéros étant :

Ma 90 = Ma *02	Ma 221 = Ma *04	Ma 365 = Ma *13
Ma 120 = Ma *03	Ma 222 = Ma *06	Ma 378 = Ma *14
Ma 123 = Ma *12	Ma 225 = Ma *01	Ma 393 = Ma *10
Ma 124 = Ma *05	Ma 330 = Ma *15	Ma 397 + 1048 = Ma *17 +
Ma 126 = Ma *18	Ma 333 + 526 = Ma *07	Ma 526 + 333 = Ma *07
Ma 193 = Ma *09	Ma 335 = Ma *11	Ma 1048 + 397 = Ma *17 +
Ma 216 = Ma *16	Ma 346 = Ma *08	

La nouvelle édition diffère de la précédente pour la lecture ou la restitution de certains mots ou nombres ; et les nouveaux textes pyliens permettent de préciser sur un ou deux points l'interprétation proposée pour certains termes. Nous renvoyons à la numérotation ancienne.

Nouvelles lectures ou restitutions (*mots*) :

Ma 01 /2b : le mot est lu (en entier) *ssa-we-te*.

Ma 10 /1 : lecture *ssa-ma-e-wi-ya* confirmée (voir note 34).

Ma 11 : la nouvelle édition révèle que la tablette comprenait une seconde ligne, que le scribe a effacée, mais où l'on peut encore distinguer : *a*[- - • -] *pe-ru-si-nu-wo* A.

Ma 17 + 19 : la nouvelle édition confirme le raccord des deux fragments (voir note 27) ; elle donne comme incertain le second signe de la ligne 1, mais le fac-similé de la p. 44 figure la portion gauche, conservée, du signe : ce tracé ne peut guère appartenir qu'à *85* (voir note 32), encore que tous les autres exemples connus de ce signe soient initiaux.

Nouvelles lectures ou restitutions (*quantités*) :

La seule correction au texte de l'édition précédente est l'indication que, dans Ma 10 /1, pour E, le scribe aurait corrigé 6 en 5 ; nous estimions que 6 était le chiffre attendu (§ 16).

L'éditeur procède à quelques restitutions de nombres altérés ou perdus, pour les taxations (ligne 1 des tablettes, sauf Ma 18). Pour B, il restitue, d'après A, 17 dans Ma 13, 28 dans Ma 01 et dans Ma 10, 70 dans Ma 17, ce qui va de soi. — Pour C, il restitue 7 dans Ma 11 et Ma 17, 13 dans Ma 07, comme nous-même. — Pour D, il restitue 8 dans Ma 08, 10 dans Ma 17, 20 dans Ma 07, comme nous-même. — Pour E, il restitue

4 dans Ma 08 et Ma 04, 5 dans Ma 17, 6 dans Ma 01, 14 dans Ma 03, comme nous-même (sinon que nous proposons 5 pour Ma 04). — Pour F, le chiffre a-t-il été perdu ou laissé en blanc par le scribe dans Ma 13? L'édition précédente suggérait la première hypothèse, la nouvelle suggère la seconde. Par ailleurs, l'éditeur fait les mêmes restitutions que nous pour Ma 04 (400 ou plus), Ma 11 (500), Ma 07 (1.000 ou plus), Ma 16 (1.500) ; dans le cas de Ma 08, où il y a eu surtaxation (note 94), l'éditeur restitue la taxation de fait (440), alors que la taxation attendue aurait dû être de 400. Dans l'ensemble, E. L. Bennett, dans la mesure où il peut l'indiquer dans ses restitutions (cf. chiffres entre crochets droits de notre § 17), arrive très sensiblement aux mêmes résultats que nous.

Pour les exemptions, l'éditeur restitue B = 4 (d'après A = 4) dans Ma 09/3a (voir § 12). Mais, dans Ma 17/3, il restitue F = 25, alors que nous croyons probable F = 45 (voir note 87).

Compléments aux interprétations :

L'interprétation de *do-si-mi-ya* est renforcée par des faits nouveaux. — On avait déjà un sceau (Wr 01 ; non numéroté ni repris dans la nouvelle édition) qui portait *a-pu-do-si* ; nous avons à présent une « étiquette » (Wa 730) portant *do-si-mi-yo-qe.* — D'autre part, δόσμιος prend maintenant appui sur δοσμός, non plus supposé, mais attesté à plus de soixante exemplaires, sous la forme *do-so-mo* dans les tablettes de la série Es, dans la tablette Un 718, et sur deux « étiquettes » (Wa 730, 731) dont l'une est, précisément, celle qui fournit *do-si-mi-yo-qe.*

Le mot (à présent complet) *ssa-we-te* de Ma 01/2b est énigmatique. Il paraît se rapporter, nous l'avons dit, aux forgerons exemptés mentionnés dans le texte. S'il est une désignation locale (indiquant une subdivision ou un lieudit de *pi-82* où résideraient les forgerons concernés), adverbe en -θεν (plus précisément, en ...εσ-θεν, ou ...ερ-θεν, ou ...εν-θεν, sans voyelle de liaison entre la finale du thème et le suffixe)? Il pourrait aussi s'agir d'un nominatif masc. pl. qualifiant *ka-ke-we* : soit *ssa*-ϝεντες (« pourvus de *ssa-* »), soit participe athématique ; pour la forme, on ne saurait rêver mieux que le ζαέντες conservé par Hésychius (part. de δι-άϝημι), mais (en dépit des soufflets de forge) on reste en peine pour le sens.

Une dernière remarque. Un article de M. S. Ruipérez, sous presse pour le colloque international d'avril 1956, appelle l'attention, de façon frappante, sur l'état de guerre révélé par les textes (déplacements de troupes, etc.) au cours des mois qui ont précédé la destruction du palais de Pylos. Les *exemptions des forgerons* seraient-elles liées à cet état d'urgence, alors qu'ils travaillaient « pour la défense nationale » et négligeaient sans doute les occupations de culture ou d'élevage qu'en temps normal ils cumulaient avec leur artisanat?

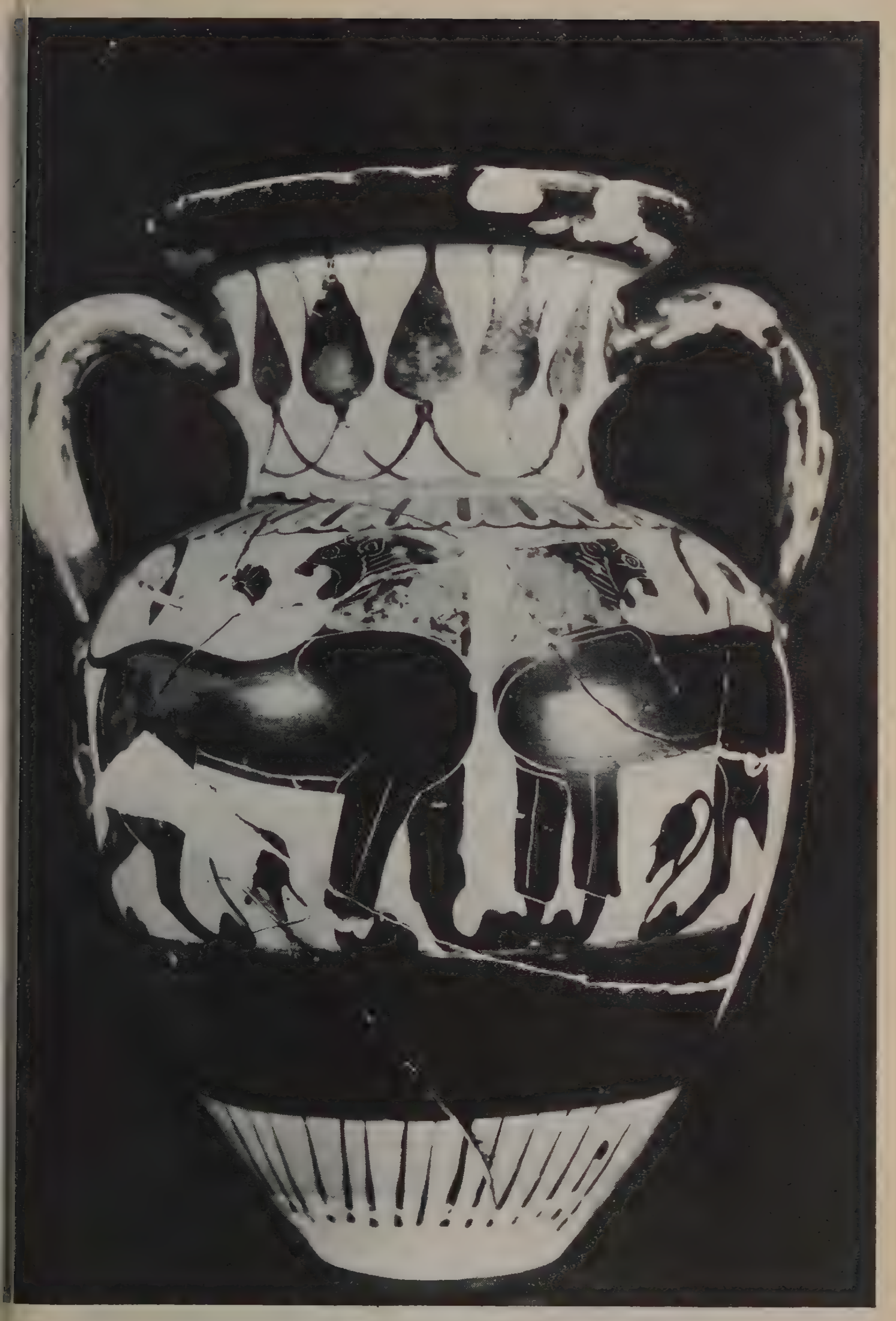
LE GROUPE DE POLYPHÈME
ET
LA CÉRAMIQUE « CHALCIDIENNE »
A PROPOS DE DEUX AMPHORES INÉDITES DU LOUVRE

On ne peut parler de style « chalcidien » comme on parle de style attique ou de style corinthien, puisque le trait le plus caractéristique de la céramique chalcidienne est précisément l'aspect composite de son style ; on comprend alors que les limites qu'il convient d'assigner à cette école aient pu sembler et semblent encore parfois imprécises. C'est ainsi que, à côté de vases portant des inscriptions en alphabet chalcidien ou de vases sans inscriptions, mais présentant les mêmes caractéristiques, on a pu identifier un certain nombre de groupes de vases, de valeur et d'importance inégales, dont l'origine « chalcidienne » n'a pas toujours été reconnue.

On a mis longtemps, par exemple, à se rendre compte que les coupes et les amphores du groupe de Phineus faisaient partie de la céramique chalcidienne : il a fallu que Rumpf démontrât qu'un des vases portant une inscription chalcidienne rappelait de très près par son dessin la coupe de Phineus, que l'on considérait jusqu'alors comme ionienne [1]. Pourtant, quand Rumpf se proposa de réunir dans un *corpus* l'ensemble des vases « chalcidiens », il mit à part certaines séries qui, malgré leurs étroites affinités avec la céramique « chalcidienne », s'en séparaient, selon lui, par des différences irréductibles de style et de technique [2]. C'est ainsi que Rumpf identifie trois groupes « pseudo-chalcidiens », le groupe de Polyphème, le groupe de Memnon et celui des petits vases (amphoriskoi, lécythes).

De ces trois groupes, le plus important, le plus homogène et le plus proche de la céramique « chalcidienne » est le groupe de Polyphème, dont Rumpf réunissait déjà vingt-neuf exemplaires [3] ; leur

1. Rumpf, *M. D. A. I. (M.)*, XLVI, 1921, p. 157-191.
2. Rumpf, *Chalkidischè Vasen*, 1927, p. 154-170.
3. *Ibid.*, p. 160-163.



AMPHORE INÉDITE DU LOUVRE (CAMPANA 10498) : LIONS

parenté stylistique est telle qu'on peut les considérer comme l'œuvre d'un même peintre ou, en tout cas, comme la production d'un seul atelier[1]. Ils sont, pour la plupart, décorés de scènes figurées qui, par leurs thèmes variés, évoquent le répertoire des meilleures pièces de la céramique chalcidienne. Ce groupe s'est enrichi, ces dernières années, de plusieurs amphores qui ont été acquises par le Metropolitan Museum de New-York[2], le British Museum à Londres[3] et le Musée national de Copenhague[4]. Nous voudrions signaler ici deux autres amphores encore inédites du Musée du Louvre, récemment reconstituées par F. Villard à partir des fragments de la collection Campana, et qui doivent être attribués au groupe de Polyphème[5].

1. *Campana 10498* (pl. III) : amphore à col (le pied manque) ; hauteur conservée, 0m285 ; diamètre, 0m195 ; largeur avec les anses, 0m23.

Terre brun pâle, légèrement rosée, fine, assez dure, avec des particules de mica. Beau vernis noir, partiellement tourné au rouge, couvrant l'intérieur et l'extérieur du rebord, les anses, le dessus du pied et formant, vers le bas de la panse, une large bande encadrée par deux filets rouges. Noter le rouge sur la moulure à la base du col qui est orné d'une frise de fleurs et de boutons alternés (cœur des fleurs peint en blanc) ; languettes noires et rouges sur l'épaule (le rouge est directement posé sur l'argile).

Décoration continue tout autour de la panse : sur chaque face, deux lions affrontés retournant la tête ; sous les anses, sphinx[6]. Noter la démarche des lions (pattes de devant rapprochées, pattes de derrière largement écartées), leur crinière rouge, leur langue recourbée dont le rouge est posé directement sur l'argile ; les sphinx ont le visage et le cou blancs, un bandeau rouge dans la chevelure,

1. C'est l'opinion de Rumpf et aussi de Smith, *The Origin of Chalcidian Ware* (University of California Publication in Classical Archaeology, I, 3), 1932, p. 125 ; de von Bothmer, *Bulletin Metropolitan Museum*, V, 1947, p. 131 et 134 ; de Corbett, *British Museum Quarterly*, XVI, 1951-1952, p. 74-77.

2. Von Bothmer, *loc. cit.*, p. 131-135.

3. Corbett, *loc. cit.*, p. 74-77, pl. XXVII.

4. *Vente, monnaies et médailles S. A. Bâle*, XI, 23-24 janvier 1953 (Bruckner), p. 31, nº 315, pl. XIV.

5. Je remercie M. P. Devambez et F. Villard, qui m'ont procuré les photographies de ces deux vases et m'ont autorisé à les reproduire ; F. Villard me signale également la présence, parmi la céramique grecque trouvée à Marseille qu'il doit bientôt publier, de quatre fragments du haut d'une amphore à col qui semble bien appartenir au groupe de Polyphème (fleurs et boutons sur le col, languettes noires et rouges sur l'épaule).

6. Ils sont tous deux tournés vers la droite ; l'un d'eux, très mutilé, regarde devant lui ; l'autre retourne la tête en arrière.

le poitrail rouge et une bande blanche à la naissance de l'aile.

Il faut souligner, enfin, l'aspect chargé du fond, où n'est laissé aucun espace vide : les queues déployées des lions viennent raser le bas de l'anse et les languettes de l'épaule ; des rosettes schématiques (une seule incisée, pl. III) sont placées au-dessus de chaque lion ; entre les pattes de ceux-ci, fleur de même forme que celles du col, mais prolongée par une tige souple.

2. *Campana 10532* (pl. IV et V, *a-b*) : amphore de même type, mais plus fragmentaire (manquent une partie des anses, la moitié environ du haut de la panse et le pied) ; hauteur conservée, 0m29 ; diamètre, 0m20.

Technique[1] et système décoratif identiques à la précédente ; seules variantes à noter : filet rouge au sommet du rebord, à l'intérieur ; en revanche, la moulure de la base du col est laissée nue. Le même motif de fleurs à cœur blanc et de boutons orne le col, mais ici les boutons sont rehaussés de rouge.

Même principe de décoration continue tout autour de la panse ; mieux encore, une scène unique se déroule de gauche à droite, à partir d'une des anses ; elle représente un épisode de la Pholoè : Héraklès poursuivant cinq Centaures. Le héros a déjà saisi par la queue le centaure le plus proche qu'il se prépare à frapper de la massue noueuse qu'il tient dans la main droite (pl. V *a*). Noter le costume d'Héraklès : courte tunique rouge, bordée en bas d'un galon incisé (méandres avec croisillons), recouverte de la peau du lion, maintenue elle-même par une ceinture rouge. Centaures de type classique, mais avec un visage au nez camus, comme celui des Silènes ; barbe et chevelure rouges ; queue rouge ou couverte d'incisions. Sous chaque centaure[2], fleur de même forme que celle du col, mais prolongée par une tige (pl. V, *a* et *b*).

La forme et le style de ces deux amphores présentent toutes les caractéristiques du groupe de Polyphème.

Ce type d'amphore, d'abord, avec ses anses débordantes et sa panse assez basse, est, en effet, la forme la plus fréquente dans le groupe de Polyphème, puisqu'elle représente à peu près les trois quarts de la production de cet atelier. Cette série se différencie par là assez nettement des céramiques « chalcidienne » et attique, où cette forme d'amphore est, en général, pourvue d'anses plus resserrées contre le col.

1. Le vernis a partout conservé sa teinte noire uniforme.
2. Sous les trois Centaures du moins qui sont suffisamment conservés.



HORE INÉDITE DU LOUVRE (CAMPANA 10532) : HÉRAKLÈS POURSUIVANT LES CENTAURES

De même, la répartition d'ensemble du décor rappelle celle que l'on trouve sur la plupart des amphores du groupe de Polyphème, qui se caractérisent par la frise de fleurs et de boutons sur le col. Cette frise est une variante du type « chalcidien » habituel : ici, en effet, la corolle de la fleur est formée de pétales séparés, bordés d'incisions qui dessinent une sorte de V ; dans le groupe de Polyphème, au contraire, la corolle est tout d'une pièce et l'incision, qui ne descend pas jusqu'au bas de la fleur, se recourbe souvent en forme de U. D'autre part, l'association des languettes noires et rouges sur l'épaule avec le principe d'une décoration continue formant une seule zone autour de la panse est une autre caractéristique du groupe de Polyphème. Dans la céramique « chalcidienne », en effet, les amphores à col avec des languettes sur l'épaule ont un décor en tableaux sur la panse ; au contraire, quand elles présentent une frise continue, l'épaule est, elle aussi, décorée d'une zone figurée indépendante et elle ne porte pas, en général, de languettes. Les amphores attiques combinent, elles aussi, les languettes sur l'épaule et une zone unique sur la panse, mais la décoration figurée est alors divisée en deux sujets, séparés par de grands ornements sous les anses [1].

Enfin, les particularités du dessin sont également typiques du groupe de Polyphème ; on retrouve, en effet, les détails qui semblent bien le fait d'une même personnalité artistique : structure massive des lions [2], tête bestiale des centaures [3], vêtements d'Héraklès [4] avec un trait aussi particulier que le galon décoré du méandre [5], abondance des fleurs sous les figures [6].

1. Il faut cependant remarquer que la répartition du décor sur la panse qui caractérise les *amphores* du groupe de Polyphème se retrouve exactement sur la vasque des *cratères à colonnettes* « chalcidiens ».

2. Ces lions très caractéristiques figurent sur la plupart des vases du groupe de Polyphème (Rumpf, *op. cit.*, p. 160-163, n^{os} I, IV, V, VII, IX, XI à XIV, XVI, XVIII, XIX, XXVIII, XXIX : fig. 14 à 16 et pl. 205 à 210, 212 à 215, 217, 220 ; cf. les amphores de New-York et de Copenhague citées *supra*).

3. Comparer les Centaures des n°s IX, X et XXVII de Rumpf, *op. cit.*, pl. 210, 211 et 222.

4. Héraklès est également revêtu de la peau du lion sur les autres vases du groupe de Polyphème (Rumpf, *op. cit.*, n°s VI et X, pl. 203 et 211) : c'est la στολή complète du héros dont la tradition attribue l'invention à Stésichore ou à Pisandre. Il est, en effet, armé de la massue sur l'amphore du Louvre et de l'arc sur celle de Berlin 1670 (*Ibid.*, n° 10, pl. 211). Héraklès porte le même équipement sur une amphore « chalcidienne » du Cabinet des Médailles, 202 (*Ibid.*, n° 3, pl. 7).

5. Ce méandre se retrouve sur le vêtement d'Héraklès (Rumpf, *op. cit.*, n° 6, pl. 203) et des ménades (*Ibid.*, n° 3, pl. 206), sur la tunique des guerriers (*Ibid.*, n°s IV et XVII, pl. 207 et 218).

6. Rumpf, *op. cit.*, n°s VIII, XIII, XV et XVI, pl. 209, 214, 216 et 217 et amphore de New-York citée *supra*.

Ces considérations de forme, de décoration et de style soulignent assez le caractère homogène du groupe de Polyphème ; mais elles n'apportent pas d'éléments suffisants pour déterminer si ce groupe fait vraiment partie de la céramique « chalcidienne ». De même, les différences relevées par Rumpf entre ces deux séries portent sur des points de détail trop limités pour qu'on puisse les interpréter avec certitude comme des traits d'école plutôt que comme les innovations d'un peintre[1]. Il faut bien dire, d'ailleurs, qu'entre les groupes de vases « chalcidiens », on peut relever des différences qui, en fait, sont du même ordre[2]. Bref, ces analyses n'aboutissent guère qu'à des évidences ou à des conclusions négatives : en effet, si l'on se fie essentiellement à l'impression d'ensemble, on doit parler, comme on le fait, d'une inspiration « chalcidienne[3] » ; au contraire, si l'on tient compte avant tout de la conception originale de certains détails, toute affirmation précise devient en fait impossible ; car enfin, si telle particularité ne figure pas exactement sur les vases « chalcidiens », on peut dire aussi que, dans le groupe de Polyphème, on ne peut relever aucun trait essentiel qui soit étranger à la céramique « chalcidienne ».

Reste le problème de la technique. Mais, avant de voir quelles conclusions il peut permettre, il convient d'abord, en le posant correctement, de dissiper certains malentendus. En effet, ce sont essentiellement des constatations d'ordre technique qui ont amené les spécialistes — Rumpf aussi bien que Smith — à admettre que

1. Les seuls traits non « chalcidiens » relevés par Rumpf (*op. cit.*, p. 163) concernent le vêtement des femmes (mantelet très court par devant comme sur les vases attiques de Lydos, au lieu de la pèlerine plus longue et plus souple des figures « chalcidiennes »), le traitement de la fleur à trois pointes, enfin l'emploi du blanc pour les queues des chevaux et le chiton court des cavaliers.

2. Sans même rappeler les hésitations au sujet du groupe de Phineus, on peut noter qu'un élément caractéristique, comme le bouton de fleur, présente, dans les divers groupes « chalcidiens », des différences de dessin assez sensibles : on peut relever, entre la fleur « en V » du groupe de Phineus et celle « en U » du groupe de Polyphème, une série de schémas intermédiaires et assez variés. Cf., par exemple, Rumpf, *op. cit.*, pl. 4-5 et 98-99 (incisions « en V » ne se rejoignant pas en bas), pl. 1 et 48-51 (incisions « en V » fermé dont la pointe n'atteint pas le bas de la corolle), pl. VI (« V » aux bords arrondis), pl. II et Smith, *op. cit.*, fig. H (« U » de forme légèrement évasée). Ajoutons, enfin, que la forme « en V » typiquement chalcidienne se rencontre également, dans le groupe de Polyphème, sur une des amphores que nous publions (Camp. 10532, pl. V, *b*).

3. Cf., par exemple, Rumpf, *op. cit.*, p. 163-167. Rappelons les traits essentiels de la céramique « chalcidienne », qui sont également ceux du groupe de Polyphème : un phénomène d'attardement, qui amène à utiliser souvent un style, des sujets et même certains détails d'ornementation (les rosettes, par exemple) déjà passés de mode dans leur patrie d'origine ; le mélange d'influences diverses (corinthiennes et surtout attiques) ; la place très importante donnée à l'élément décoratif ; les figures au profil assez fuyant, d'aspect ionien ; il faudrait ajouter enfin d'autres détails caractéristiques tels que les guerriers figurés de face, la frise de fleurs et de boutons...

(a)

(b)

Amphore inédite du Louvre (Campana 10532) : détails

les vases du groupe de Polyphème ne pouvaient être attribués au même centre de fabrication que la céramique « chalcidienne[1] ». Rumpf a constaté que quelques amphores du groupe de Polyphème[2] présentaient une technique assez particulière : l'argile assez pâle est recouverte d'un engobe brun clair, qui donne une surface semblable à celle des autres vases du même groupe. Mais ceux-ci, comme l'ensemble de la céramique « chalcidienne », ne comportent pas d'engobe et la teinte chaude de leur surface est celle-là même de l'argile dans laquelle ils sont tournés. C'est en se fondant sur cette particularité technique que Rumpf a conclu à l'hétérogénéité du groupe de Polyphème et de la céramique « chalcidienne ».

Or, il est évident que, sous cette forme, le problème est mal posé. Cette opposition certaine entre deux techniques se situe à l'intérieur du groupe de Polyphème et non pas entre celui-ci et l'ensemble de la céramique « chalcidienne ». En fait, si une faible part — le septième — des vases du groupe de Polyphème présente une technique assez particulière, la grosse majorité des exemplaires qui le constituent ne montre aucune différence d'ordre technique avec les vases « chalcidiens[3] » : la comparaison est facile au Musée du Louvre même, où les collections comportent des spécimens de toutes les séries « chalcidiennes » ou « pseudochalcidiennes[4] ». Bref, la seule conclusion que l'on puisse tirer de l'examen de la technique, c'est que la grosse masse du groupe de Polyphème ne peut être distinguée de la céramique « chalcidienne ».

1. Rumpf, *op. cit.*, 167-168 ; Smith, *op. cit.*, p. 125.

2. Rumpf, *op. cit.*, n^os X, XIV, XV et XVII, auxquels il faut ajouter la nouvelle amphore du British Museum publiée par Corbett (cf. *supra*).

3. Il faut remarquer seulement, dans le groupe de Polyphème, un emploi particulier du rouge posé souvent directement sur l'argile et non sur le vernis : il en est ainsi pour les languettes de l'épaule et la langue des lions. Le fait est beaucoup plus rare dans la céramique « chalcidienne », où le rouge des languettes repose toujours sur le vernis, mais où l'on trouve, cependant, quelques exemples, pour la langue des lions, de rouge placé sur l'argile (cf. Rumpf, *op. cit.*, n°s 1, 163 et 142, pl. 143 et 169). Cette particularité technique est peu significative, car elle paraît empruntée à la céramique attique : en effet, sur la plupart des amphores à col d'après 530, le rouge des languettes est directement posé sur l'argile.

4. Nous avons pu comparer, notamment, les amphores E 812 (technique à engobe), E 799 et les deux nouveaux vases Campana (du groupe de Polyphème) aux nombreux vases et fragments « chalcidiens » généralement bien conservés que comporte la collection du Louvre (plusieurs d'entre eux encore inédits). On ne peut tenir compte, en effet, de certaines pièces trouvées en Étrurie dont la surface est profondément usée : les sols d'Étrurie corrodent parfois les vases attiques et étrusques aussi bien que « chalcidiens » en leur donnant une teinte rose pâle et un aspect pulvérulent. Mais les vases « chalcidiens » bien conservés ont la même argile brun clair, fine, assez dure et très légèrement micacée que ceux du groupe de Polyphème et le vernis est de même qualité.

On voit alors comment les analogies profondes entre céramique « chalcidienne » et groupe de Polyphème laissent subsister deux problèmes, qui sont en fait de nature différente : un problème d'ordre technique qui n'intéresse qu'une faible partie du groupe de Polyphème et dont la solution, quelle qu'elle soit [1], ne concerne en rien les rapports de ce groupe et de la céramique « chalcidienne » ; d'autre part, un problème de nature stylistique, celui des variantes de détail qui apparaissent entre les vases « chalcidiens » et ceux du groupe de Polyphème.

Il semble bien que l'influence de la céramique attique soit encore plus sensible sur ces derniers ; en effet, une partie des thèmes (Amazones, comastes entre des sphinx, Héraklès et le lion de Némée, retour d'Héphaïstos dans l'Olympe, deux lions attaquant un taureau) [2] paraissent directement empruntés à la céramique attique de la seconde moitié du VIe siècle. Or, on sait que les éléments d'inspiration corinthienne et attique sont d'importance variable dans les différents groupes de la céramique « chalcidienne » ; les motifs corinthiens, qui tiennent une place considérable dans la première phase de la céramique « chalcidienne », s'effacent ensuite progressivement, laissant la place aux influences attiques et ioniennes [3]. Les traits atticisants du groupe de Polyphème s'expliquent donc sans doute, comme on l'a très justement remarqué [4], par la date relativement basse de ces vases, qui doivent tous se placer dans le dernier quart du VIe siècle et se trouvent ainsi contemporains des vases « chalcidiens » les plus récents [5].

1. On peut, évidemment, se demander pourquoi le ou les potiers du groupe de Polyphème ont adopté pour certaines pièces une technique qui ne trouve son équivalent approximatif que dans la céramique corinthienne à décor figuré de style récent, du second quart ou du milieu du VIe siècle. Doit-on y voir une imitation volontaire, jusque dans ses particularités techniques, de modèles corinthiens? Mais le contraste entre l'argile et l'engobe est beaucoup plus marqué sur les vases corinthiens (argile très pâle et engobe orangé) que dans le groupe de Polyphème (simple différence de nuance entre l'argile brun pâle du vase et l'argile d'un brun plus soutenu de la surface).

2. Amazones : Rumpf, *op. cit.*, n°s VI et XVII, pl. 203 et 218-219 et nouvelle amphore du British Museum ; comastes entre des sphinx : *Ibid.*, n° XI, pl. 212 ; Héraklès et le lion de Némée : *Ibid.*, n° XIV, pl. 215 ; retour d'Héphaïstos dans l'Olympe : nouvelle amphore du British Museum ; deux lions attaquant un taureau : amphore Hearst (anc. Bourguignon), *Ibid.*, n° IX, pl. 210, et *Bull. Metrop. Museum*, 1947, p. 135, et amphore de New-York.

3. Cf. Rumpf, *op. cit.*, p. 149 ; Smith, *op. cit.*, p. 114.

4. Corbett, *British Museum Quarterly*, 1951-1952, p. 76-77.

5. Corbett, *loc. cit.*, estime que le modèle dont s'inspire le peintre de l'amphore du British Museum pour son retour d'Héphaïstos est un vase attique de 530/510 environ. On sait, d'autre part, que le thème des Amazones n'apparaît guère avant 530. Enfin, le motif des yeux qui figure sur le col de l'amphore de Polyphème au British Museum (Rumpf, *op. cit.*, n° VI, pl. 202) est sans doute emprunté aux coupes à yeux, qui débutent également vers 530 environ.

Les considérations stylistiques ne permettent donc pas de séparer le groupe de Polyphème du reste de la céramique « chalcidienne ». En revanche, la répartition des trouvailles semble confirmer les seules conclusions valables que l'on peut tirer de la comparaison des argiles : en effet, on trouve des pièces du groupe de Polyphème associées à la céramique « chalcidienne » aussi bien à Rhégion qu'à Marseille ou en Étrurie[1]. Il n'y a donc aucune raison de dissocier le groupe de Polyphème de la céramique « chalcidienne », dont il n'est, en fait, qu'une des dernières phases.

On devrait maintenant se demander si une conclusion du même ordre peut s'appliquer aux deux autres groupes « pseudo-chalcidiens ». Mais les vases du groupe de Memnon sont trop mal connus et trop peu nombreux pour qu'il soit possible de déterminer s'ils sont authentiquement « chalcidiens[2] ». On peut seulement remarquer que les dissemblances techniques ne sont peut-être pas aussi évidentes qu'on l'a dit[3]. Du moins, l'amphore du Louvre E 808 ne paraît pas différente, pour la couleur et la consistance de l'argile, des vases « chalcidiens » du même Musée[4]. En tout cas, le style de ces vases est sans aucun doute « chalcidien ». En revanche, la série des « petits vases pseudo-chalcidiens » se présente de façon bien différente : les formes, d'abord, n'ont rien de typiquement « chalcidien » ; il s'agit d'amphoriskoi (type rarement représenté dans la céramique « chalcidienne »), de lécythes, d'un alabastre et d'un canthare (formes inconnues de la céramique « chalcidienne »). Le décor, lui aussi, formé uniquement de zones d'animaux et de rosettes, dans un style dérivé de la céramique corinthienne, ne comporte aucun des éléments caractéristiques de la céramique « chalcidienne ». Il n'y a donc là qu'une ressemblance très superficielle due à une commune influence corinthienne. D'ailleurs, dans la mesure où leur provenance est connue, ces petits vases ont été trouvés en Grèce propre et spécialement en Béo-

1. Il faut bien dire que la plupart des fragments du groupe de Polyphème ont été recueillis en Étrurie (deux fragments seulement à Reggio : Rumpf, nos XXVIII et XXX, et un à Marseille). Mais à Orvieto, d'où proviennent d'assez nombreux vases de ce groupe (cf. Smith, *op. cit.*, p. 125), on a également trouvé deux vases « chalcidiens » (Rumpf, nos 56 et 151, p. 22 et 29).

2. Six vases en tout sont réunis par Rumpf (p. 156-160, nos a-f, fig. 12-13, pl. 197-202). L'un d'eux n'est connu que par un dessin (Rumpf, no a, fig. 12) et l'amphore de Syracuse (no b) est très effacée.

3. Rumpf, *op. cit.*, p. 159-160.

4. Quant à l'amphore de Syracuse trouvée à Mégara Hyblaea (Rumpf, *op. cit.*, no f, fig. 13, pl. 101-102), elle est trop corrodée pour qu'on puisse en tirer des conclusions d'ordre technique.

tie : autant de raisons pour penser qu'ils n'ont rien à voir avec la céramique « chalcidienne [1] ».

Nous n'avons pas à aborder ici le problème que pose la céramique « chalcidienne » elle-même, celui de la localisation de ses ateliers : il a été récemment examiné à la lumière de données nouvelles [2] et nous aurons bientôt l'occasion d'y revenir. Il ne faudra pas alors oublier que la solution adoptée pour la localisation de la céramique « chalcidienne » sera également valable pour le groupe de Polyphème.

G. VALLET.

1. Cf., par exemple, l'étude d'Amyx, *A. J. A.*, XLV, 1941, p. 64-69, et les remarques de Boardman, *A. B. S. A.*, XLVII, 1952, p. 46 et n. 309.

2. Cf. *C. R. A. I.*, 1951, p. 285. On a prétendu récemment pouvoir confirmer la localisation à Chalcis de la céramique « chalcidienne » (G. Welter : cf. Rumpf, *Malerei und Zeichnung*, 1953, p. 55). Nous croyons savoir que ces affirmations ne reposent, en fait, que sur la présence au Musée de Chalcis de petits lécythes inédits de ces séries « pseudo-chalcidiennes ».

LES DISTRICTS BÉOTIENS

L'Anonyme d'Oxyrhynchos[1] nous apprend que le territoire de la confédération béotienne était divisé en onze districts (μέρη). Chacun de ceux-ci fournissait un béotarque et soixante bouleutes. Thèbes comprenait quatre districts : deux pour la cité elle-même et deux pour Platées, Skolos, Erythrai, Skaphai et les autres localités qui jadis étaient unies à Platées par une sympolitie, mais qui, à cette époque, étaient rattachées à Thèbes. Deux districts étaient assignés à Orchomène et à Hysiai (c'est-à-dire Hyettos), deux à Thespies avec Eutrésis et Thisbé, un à Tanagra, un à Haliarte, Lébadée et Coronée et un à Acraiphiai, Copai et Chéronée. E. Meyer[2] a déterminé d'une façon précise les frontières des onze districts dans une carte dont nous nous sommes inspirés pour établir la nôtre (pl. VI).

Cette répartition territoriale ne doit pas trop nous étonner. Ne constatons-nous pas qu'au IIIe siècle, la ligue étolienne avait aussi partagé son territoire en districts? Ces derniers envoyaient au Synédrion (Conseil d'État) un nombre de délégués proportionnel, pour chacun d'entre eux, aux contributions versées à la ligue et aux contingents militaires fournis. De même, les cités de la ligue achéenne formaient divers districts (συντέλειαι) plus ou moins importants. On discute, cependant, à perte de vue au sujet de leur composition exacte[3].

Les quatre districts de Thèbes. Les deux districts de la cité. — Ces deux districts se situaient au nord de l'*Asopos*, fleuve qui séparait autrefois le territoire de Thèbes de celui de Platées (Pausanias,

1. Les fragments d'un historien grec inconnu furent découverts en 1906 à Oxyrhynchos, dans le Fayoum, par B. P. Grenfell et A. S. Hunt et publiés par ceux-ci dans le cinquième volume des *Oxyrhynchus Papyri*, à Oxford, en 1908. Cf. F. Jacoby, *Die Fragmente der Griechischen Historiker*, t. II, A (Berlin, 1926), fr. 66, p. 26 sqq. ; E. Kalinka, *Hellenica Oxyrhynchia* (Leipzig, 1927) ; l'édition la plus récente est celle de M. Gigante, *Le Elleniche di Ossirinco, Introduzione, testo critico e commentario* (Rome, 1949).

2. E. Meyer, *Theopomps Hellenika* (Halle, 1909), p. 92 sqq. et carte à la fin du volume.

3. G. Busolt, *Griechische Staatskunde*, dans *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* de I. von Müller, t. IV, 1, 3e éd. de *Die Griechischen Staats-und Rechtsaltertümer*, t. II revu par H. Swoboda (Munich, 1926), p. 1550, n. 4.

IX, 4, 4). En 509[1], en effet, les Athéniens imposèrent comme limite aux Thébains le cours de l'Asopos du côté de Platées et d'Hysiai (Hdt., VI, 108).

Le territoire de Thèbes comprenait plusieurs villes : à dix stades de la capitale, *Potniai* (Pausanias, IX, 8, 1) ; à 50 stades, sur la route d'Anthédon, *Schoinos* (Strabon, IX, 2, 22, p. 408), *Pétéon*, bourg de la Thébaïde, au bord de la route d'Anthédon (Strabon, IX, 2, 26, p. 410), *Teumessos* (Strabon, IX, 2, 24, p. 408), *Hyria* (Strabon, IX, 2, 12, p. 404) et *Médéon* (Strabon, IX, 2, 26, p. 410). On y trouvait encore le *lac Hyliké* (Strabon, IX, 2, 20, p. 407) et le sanctuaire du *Ptoion* (Strabon, IX, 2, 12, p. 404 ; Hdt., VIII, 135). Enfin, nous pensons qu'*Anthédon* devait appartenir aussi à Thèbes, comme l'a supposé E. Meyer (*op. cit.*, p. 92 sqq.).

Aulis dépendait de Thèbes (on ne doute plus guère de la lecture ...]λιδος du *Pap. d'Oxyrhynchos*, col. XIII, l. 25-26), ainsi que *Mykalessos*, *Harma*, *Éléon* et *Pharai*[2]. Ces dernières avaient appartenu jadis à Tanagra (voir *infra*), mais doivent sans doute être identifiées avec « les nombreux bourgs similaires qui ne possédaient pas de remparts » (*Pap. d'Oxyrh.*, col. XIII, l. 26-27) et dont les habitants se réfugièrent à Thèbes. Depuis quand ces cinq localités dépendaient-elles de Thèbes? L'étude du district de Tanagra nous permettra de répondre à cette question. De toute façon, le fait que Tanagra n'avait qu'un béotarque en 395 renforce notre supposition ; c'est, d'ailleurs, sur cet unique argument que se fondait E. Meyer pour dénier à Tanagra la possession de quatre bourgs en 395. Il faut noter que la ligne de séparation entre le territoire de Thèbes et celui de Tanagra n'est pas clairement fixée, vu l'état par trop fragmentaire de nos sources.

Les deux districts de l'ancien territoire de Platées. — Skolos, Erythrai et *Skaphai* étaient des villes de la Parasopie, situées entre l'Asopos et le mont Cithéron, à l'est de *Platées* et d'*Hysiai*. Selon

1. En 519, si on conserve le texte de Thucydide, III, 68, cf. P. Cloché, *Thèbes de Béotie. Des origines à la conquête romaine*, dans *Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de Namur*, fasc. 13 (Namur, 1952), p. 30 sqq., et notre recension de cet ouvrage dans *L'Antiquité classique*, t. XXII (Bruxelles, 1953), p. 212 sqq. — En 509, si on admet qu'il s'y est glissé une erreur. Cf. Ph.-E. Legrand, *Hérodote, Histoires*, t. VI, dans *Collection des Universités de France* (Paris, 1948), note des p. 106 sq. — Nous pensons que cet événement date de 509. On sait, en effet, que les Thébains étaient alliés de Pisistrate (Hdt., IX, 61 ; Arist., *Const. d'Ath.*, 15). Les premiers démêlés entre Thébains et Athéniens doivent, par conséquent, se situer après la chute des Pisistratides (510).

2. Mykalessos et Pharai ont, en tant que cités souveraines, émis des monnaies à partir du VIe siècle jusqu'à vers 480. Il semble que Pharai devait être alors particulièrement prospère, vu l'abondance de ses monnaies.



Carte de la Béotie en 395 av. J.-C.

Strabon (IX, 2, 24, p. 408), Skaphai ou *Skarphè* s'appelait, à l'origine, *Étéonos* ; et les trois villes étaient jadis unies à Platées. Pausanias nous précise que Skolos (IX, 4, 4) et Érythrai (IX, 2, 1) faisaient partie du territoire de Platées. Il est donc évident que, dans des temps reculés, la frontière entre le pays de Platées et celui de Thèbes était celle que notre papyrus désigne vaguement par le terme πρότερον, terme qu'il oppose à τότε, c'est-à-dire 395[1].

Quand ces trois villes sont-elles devenues thébaines? Cela pose un problème épineux. Les éditeurs (*op. cit.*, p. 225) ont fait remarquer qu'il est naturel d'interpréter ce passage de la manière suivante : Skolos, Érythrai et Skaphai auraient été unies traditionnellement à Platées et seraient devenues thébaines lorsque Platées fut rasée et annexée à la confédération béotienne en 427 (Thuc., III, 68, 5). Thèbes aurait alors obtenu le droit de nommer deux béotarques de plus et, avant la bataille de Platées (427), le nombre de ceux-ci aurait été de neuf et non pas de douze. Ce chiffre n'est, du reste, attesté pour la première fois qu'en 424 dans le récit de la bataille de Délion par Thucydide (IV, 91). L'interprétation des éditeurs, qui a été admise par G. W. Botsford[2], est, à notre avis, tout à fait inexacte. Nous le démontrerons plus loin.

Nous avons vu qu'en 509, les Athéniens avaient fait de l'Asopos la frontière entre Thèbes, d'une part, Platées et Hysiai, d'autre part (Hdt., VI, 108). En 507, les Béotiens s'emparèrent d'Hysiai et d'Oenoé, places qu'Hérodote appelle (V, 74) dèmes de l'Attique. Remarquons, toutefois, que Hysiai devait appartenir à Platées ou à Thèbes plutôt qu'à Athènes. Selon un texte d'Hérodote (IX, 15), en 479, Skolos faisait partie du territoire thébain, Érythrai et Hysiai sembleraient appartenir à Thèbes et se trouver en dehors de la Πλαταιίς : « son camp, ayant commencé depuis Érythrai, allait jusqu'à Hysiai et s'étendait dans le territoire de Platées ». Le passage est assez obscur, mais il est heureusement éclairci dans la suite du texte d'Hérodote : Érythrai est en Béotie (IX, 19) et Hysiai dans la Πλαταιίς (IX, 25). Quant à Skaphai, elle devait se trouver en terre thébaine.

Jusqu'en 479, Skolos, Érythrai et Skaphai appartenaient donc certainement aux Thébains. Le cas de Hysiai est moins clair, puisque cette dernière était également revendiquée par Platées et par

1. Signalons qu'Euripide (*Bacchantes*, v. 751) mentionne Hysiai et Erythrai dans la Thébaïde.

2. G. W. Botsford, *The constitution and politics of the Boeotian League*, dans *Political Science Quarterly*, t. XXV (New-York, 1910), p. 271 sqq.

Athènes, mais, à l'origine, elle devait appartenir aussi aux Thébains. D'ailleurs, en 427, dans le procès que Thèbes fit à Platées devant les juges spartiates, les Thébains déclarèrent avoir fondé Platées et quelques autres villes (vraisemblablement Skolos, Érythrai, Skaphai et Hysiai) ; cependant, les Platéens ne voulurent pas, malgré les conventions primitives, reconnaître la domination thébaine et passèrent dans le camp d'Athènes (Thuc., III, 61, 3). Ceci confirme bien notre point de vue.

Après la bataille de Platées (479), le territoire des Platéens a dû s'agrandir aux dépens de celui de Thèbes. Durant la période de prédominance athénienne en Béotie (457-447), Thèbes n'a certainement pas possédé de terres au sud de l'Asopos.

Thucydide (I, 113) nous dit qu'après la bataille de Coronée « les Athéniens abandonnèrent toute la Béotie » (τὴν Βοιωτίαν ἐξέλιπον Ἀθηναῖοι πᾶσαν), mais il ne dit pas si les Platéens perdirent une partie de leur territoire. Nous pensons, toutefois, avec M. E. Meyer, qu'après cette victoire, les Béotiens réoccupèrent leurs anciennes possessions et qu'il faut interpréter à la lettre la phrase de Thucydide. Deux autres textes du même auteur confirment, du reste, cette opinion et ruinent du même coup l'interprétation des éditeurs.

En 331, Oenoé était située aux confins de l'Attique et de la Béotie (Thuc., II, 18, 2), tandis que Hysiai et Érythrai, mentionnées par Thucydide (III, 24) au moment de la fuite des Platéens à Athènes, sont appelées par le scholiaste δῆμοι Βοιωτίας. On pourrait, cependant, prétendre que Platées, bien qu'alliée d'Athènes, continuait peut-être à faire partie de la Béotie ; ce à quoi nous répondrions : d'abord que Platées ne faisait plus partie de la confédération béotienne depuis 509, ensuite que, comme nous l'avons dit plus haut, il serait assez invraisemblable que Thèbes, victorieuse en 447, n'ait pas remis la main sur des anciennes possessions.

Nous signalerons encore un texte important relatif à cette question (*Pap. d'Oxyrh.*, col. XIII, l. 20-28) : « Les Thébains s'enrichirent de plus en plus jusqu'à atteindre le maximum de la prospérité à partir du moment où la guerre commença entre les Athéniens et les Lacédémoniens ; car, lorsque les Athéniens commencèrent à menacer la Béotie, se rassemblèrent à Thèbes les habitants d'Erythrai, Skaphai, Skolos, Aulis, Schoinos et Potniai, et de beaucoup d'autres places similaires qui, n'ayant pas de remparts, dou-

blèrent ainsi la cité. » Selon E. M. Walker [1], ces lignes constituent l'argument le plus fort en faveur de l'opinion qu'avancent les éditeurs : Skolos, Érythrai, Skaphai et Hysiai ne sont devenues thébaines qu'en 427.

La date et les circonstances de ce synœcisme ne sont pas très claires. Les éditeurs pensent que cet événement a probablement eu lieu vers 431. A leur avis, Skolos, Érythrai et Skaphai, qui sont citées avec trois localités indubitablement thébaines (Aulis, Schoinos et Potniai), devaient encore dépendre de Platées lorsque la population se mit à émigrer. En effet, disent les éditeurs, si Skolos, Érythrai et Skaphai étaient déjà séparées de Platées en 431, on établirait très difficilement quelle est l'époque indiquée par le πρότερον de la ligne 13 ; trois places aussi peu importantes ne peuvent avoir élu deux béotarques par elles-mêmes et les Thébains ne doivent pas avoir nommé plus de deux béotarques jusqu'en 427 (prise de Platées). Les éditeurs constatent, en outre, que l'accord entre les données du papyrus et celles de Thucydide (IV, 91) fait ressortir clairement qu'en 424, sur onze béotarques, les Thébains en nommaient quatre ; Thucydide nous dit aussi que deux béotarques seulement étaient ἐκ Θηβῶν : cela ne signifie pas que le nombre des représentants alloués à Thèbes se soit accru. Cela implique seulement que les deux autres représentants devaient être des citoyens de Platées et des autres localités du sud de l'Asopos.

Loin de partager les vues des éditeurs, nous pensons que c'est en 447 que ces cités furent à nouveau réunies à Thèbes et que c'est à partir de ce moment que celle-ci a pu élire deux béotarques en plus. Skolos, Érythrai, Skaphai et Hysiai — les éditeurs oublient cette dernière — formaient, en effet, avec les localités arrachées à Tanagra un territoire assez important pour qu'on accordât alors à Thèbes deux nouveaux représentants. Thèbes avait, d'ailleurs, été le centre de l'opposition contre Athènes, et il nous paraît tout à fait vraisemblable qu'elle ait profité de sa popularité pour affermir sa position à l'intérieur de la confédération. On peut encore objecter aux éditeurs que l'annexion du petit territoire de Platées, en 427, ne pouvait faire doubler la représentation de Thèbes.

E. M. Walker (*op. cit.*, p. 137) suggère, cependant, une autre hypothèse : Thèbes aurait réclamé et obtenu les deux béotarques

1. E. M. Walker, *The Hellenica Oxyrhynchia* (Oxford, 1913), p. 137.

de Platées quand celle-ci se retira de l'union béotienne en 509 (Thuc., III, 68). Il suppose que la constitution fédérale de cette époque devait ressembler suffisamment à celle de 395 pour rendre plausible l'assertion suivant laquelle tous les Béotiens auraient été incorporés sous un même système fédéral ; cette confédération devait être aussi dirigée par des béotarques et le nombre 11 pourrait fort bien avoir été traditionnel. La Πλαταιίς aurait compris deux districts et, lors de la défection de Platées, Thèbes aurait été en mesure de se les assurer ; la Πλαταιίς serait devenue *de jure* Θηβαΐς et aurait été incorporée *de facto* près d'un siècle plus tard. Pour E. M. Walker, πρότερον signifierait donc avant 509.

Remarquons d'abord que Platées avait un bien petit territoire pour pouvoir posséder deux districts dans la même confédération. De plus, nous ne pouvons lui attribuer, en aucune manière, Skolos, Érythrai, Skaphai et Hysiai, qui, comme nous l'avons vu plus haut, appartenaient à Thèbes. De toute façon, les vues de E. M. Walker sont par trop hypothétiques pour pouvoir être prises en considération. Il faut, toutefois, remarquer qu'elles corroboreraient notre thèse : si, en 509, Thèbes possédait déjà quatre districts, à plus forte raison les aurait-elle acquis à nouveau en 447.

Revenons maintenant au texte qui relate l'émigration vers Thèbes, par crainte d'une invasion athénienne, des habitants de Skolos, Erythrai, Skaphai, Aulis, Schoinos, Potniai et de beaucoup d'autres localités.

E. Meyer a rapproché ces faits d'un texte de Diodore de Sicile (XI, 81, 3) sur l'agrandissement de l'enceinte thébaine un peu avant la bataille de Tanagra (457). Mais, quoique les deux écrivains fassent l'un et l'autre allusion à l'accroissement de la ville de Thèbes, les mentions de Décélie par l'Anonyme d'Oxyrhynchos (lignes 16 et 19) prouvent bien qu'il s'agit pour lui d'un épisode de la guerre du Péloponèse. Pour E. Meyer, si le synœcisme résulte de la crainte d'une invasion athénienne, il serait plus satisfaisant de le placer dans la période précédant la bataille de Tanagra et la retraite des Lacédémoniens, lorsque les Athéniens s'emparèrent de toutes les cités béotiennes, excepté Thèbes (Diodore, XI, 83, 1). Cette dernière aurait alors constitué un centre de migration pour les habitants de la Béotie. E. Meyer admet que l'allusion du papyrus concerne bien la guerre du Péloponèse, mais il pense que l'Anonyme se trompe et que le synœcisme s'est produit, en fait, en 457.

Les éditeurs et E. M. Walker datent le synœcisme de 431. Nous pensons qu'il doit être situé plus tard, après la chute de Platées,

au moment où les Béotiens s'attendaient à des représailles de la part des Athéniens. A ce même moment, ceux-ci caressaient, d'ailleurs, le fallacieux projet de s'emparer à nouveau de la Béotie. En 426, le stratège athénien Nicias, parti d'Oropos, battait les Tanagréens et ravageait leur territoire (Thuc., III, 91). En 424, Athènes poursuivait son entreprise : ses troupes envahissaient la Béotie au cours d'une campagne qui se terminait prématurément par une défaite devant Délion (Thuc., IV, 89 sqq.), et les quelques traîtres qui devaient livrer Siphai et Chéronée (Thuc., IV, 76, 3) ne purent mettre leur projet à exécution. Nous partageons l'opinion de G. W. Botsford (*op. cit.*, p. 286) lorsqu'il date le synœcisme des années *426-424*, à l'époque où la Béotie vivait dans la crainte constante d'une invasion athénienne, mais non lorsqu'il situe en 426-424 l'agrandissement de l'enceinte thébaine que Diodore (XI, 81, 3), lui, place en 457.

Nous croyons, en effet, que ces deux événements ne doivent pas être confondus et qu'ils sont, en réalité, tout à fait distincts : l'un s'est produit en *457* (comme l'affirme Diodore) et l'autre en *426-424* (comme le soutient l'Anonyme d'Oxyrhynchos). Nous aurons, du reste, encore un synœcisme en *378*, au moment où les Thébains s'efforceront de déloger les garnisons spartiates des villes béotiennes et que les habitants de celles-ci se réfugieront à Thèbes (Xén., *Hell.*, V, 4, 46)[1].

En conclusion, les villes du sud de l'Asopos, sauf Platées, ont appartenu à Thèbes jusqu'en *479* (Platées s'était dégagée en 509 de l'obédience thébaine). De *479* à *447/6*, elles auraient été annexées au territoire de Platées, alliée d'Athènes. En *447/6*, date qui marque la fin de l'expansion athénienne en Béotie, elles auraient fait retour à Thèbes. En *427*, enfin, Thèbes annexe Platées. Quant au synœcisme de 426-424, il a été considéré, à tort, par E. M. Walker comme le meilleur des arguments qui étayaient la thèse des éditeurs. En effet, *ce synœcisme ne prouve absolument rien*, puisque les habitants d'Aulis, de Schoinos et de Potniai, villes spécifiquement thébaines, ont aussi émigré à Thèbes.

Les deux districts d'Orchomène. — Dans les tout premiers temps, *Orchomène la Minyenne*, membre de la confédération maritime de Calauria, sur le golfe Saronique, avait été la plus riche et la plus puissante des cités de Béotie (Homère, *Il.*, II, 511 ; IX, 381 ; *Od.*,

1. J. H. Thiel, *De Synoecismo Boeotiae post annum 379 peracto*, dans *Mnemosyne*, t. LIV (Leyde, 1926), p. 19 sqq.

IX, 284, 459 ; Hésiode, fr. 144, 4 de Rzach). L'archéologie mycénienne a d'ailleurs confirmé en tous points la tradition. On sait qu'Égine faisait aussi partie de l'amphictyonie calaurienne ; les relations étroites entre les deux cités conduisirent Orchomène à adopter la monnaie du type éginétique, exemple qui allait être bientôt suivi par toute la Béotie, et ce jusqu'en 315.

Strabon (IX, 2, 40, p. 414) nous dit que Thèbes fut pendant longtemps tributaire d'Orchomène. Il devait sans doute en être de même pour les autres cités béotiennes. L'union fédérale a dû se constituer autour de Thèbes pour assurer l'indépendance de la Béotie. L'auteur du catalogue homérique des vaisseaux nous montre qu'à son époque — en gros vers 700 — l'union béotienne était déjà formée (*Il.*, II, 494-510).

A partir du VIe siècle jusqu'environ 480, Orchomène frappe des monnaies portant au droit le grain de blé, emblème de la cité, mais non le bouclier fédéral. Elle n'adoptera ce dernier qu'au IVe siècle (387-374). On a supposé qu'avant 447/6, elle ne faisait pas partie de l'union ; mais, comme le font remarquer les éditeurs, il est invraisemblable qu'elle en soit restée séparée. Il ne faut, du reste, pas exagérer la portée du témoignage numismatique ; en effet, les monnaies orchoméniennes du IVe siècle ne portent pas toujours le symbole de la confédération. Il faut voir surtout là un signe de traditionnalisme et de particularisme régional. Orchomène semble donc avoir adhéré à l'union béotienne tout en jouissant d'un statut exceptionnel. Elle était alors en mesure de conclure une alliance avec l'union considérée comme un tout, sur un pied pratiquement égal.

D'après le papyrus d'Oxyrhynchos, Hysiai faisait partie des mêmes districts. Comme le font remarquer Grenfell et Hunt, Hysiai ne doit pas être identifiée avec la ville du même nom près de Platées, mais bien avec Hyettos, à l'est d'Orchomène, près du lac Copaïs. Pausanias (IX, 24, 3) nous confirme que *Hyettos* (à 7 stades d'Olmonès) dépend, tout comme *Olmonès* (à 12 stades de Copai), d'Orchomène. Des inscriptions du IIIe siècle montrent, toutefois, qu'à l'époque hellénistique Hyettos sera une cité indépendante. Suivant Strabon (IX, 2, 41, p. 415), *Asplédon*, distante de 20 stades d'Orchomène, dépendait de celle-ci (cf. aussi Homère, *Il.*, II, 511-514).

Chéronée était encore rattachée à Orchomène en 424 (Thuc., IV, 76, 3 ; Hellanicos, *FHG.*, t. I, fr. 49, p. 51 ; Jacoby, t. I, fr. 81, p. 128). Or, selon l'Anonyme, en 395, elle formait un district avec

Copai et Acraiphiai. Il y a donc eu un changement dans l'organisation intérieure des districts de la confédération. Nous savons qu'en 424, la Béotie était déjà divisée en onze districts (Thuc., IV, 91). Ce changement n'a donc pas affecté le nombre de districts répartis entre les différentes cités. Entre 424 et 395, Chéronée s'est rendue indépendante, très probablement avec l'aide de Thèbes, qui a dû saisir l'occasion d'affaiblir une dangereuse rivale.

E. M. Walker s'étonne qu'avec la perte de Chéronée, Orchomène n'ait pas vu diminuer sa représentation : elle garde toujours deux béotarques en 395 et elle n'a jamais dû en avoir eu plus. L'historien anglais trouve étrange qu'on ait permis à un État amoindri de conserver le même nombre de représentants au Conseil des béotarques et à la Boulè fédérale. Nous lui rétorquerons que diminuer la représentation de sa rivale à l'intérieur de la confédération aurait été très imprudent de la part de Thèbes. Ce geste lui aurait aliéné la plupart des cités de la Béotie et aurait peut-être suscité la résistance armée de tous les Orchoméniens qui n'auraient plus eu aucun intérêt à rester dans la confédération. Thèbes a été beaucoup plus habile et plus politique en soutenant les prétentions de Chéronée à l'indépendance. Elle a vraisemblablement installé dans cette ville un gouvernement oligarchique à sa dévotion. D'une part, elle amputait ainsi le territoire de sa rivale, qui, par le fait même, devenait pour elle beaucoup moins dangereuse ; d'autre part, elle s'attirait la reconnaissance et la sympathie des habitants de Chéronée. Il ne lui restait plus qu'à attendre un moment plus favorable pour annexer tout bonnement Orchomène. Mais celle-ci, aigrie et rendue méfiante par l'attitude des Thébains, se détache de la confédération en 395, à l'instigation de Lysandre (Xén., *Hell.*, III, 5, 6 ; Plut., *Lysandre*, 18 ; *Pélopidas*, 16). Ce n'est qu'en 384 que les Thébains, à l'apogée de leur puissance, détruiront Orchomène de fond en comble et annexeront son territoire (Diod., XV, 79, 3).

Les deux districts de Thespies. — Le territoire de *Thespies* était très étendu, comme le montre notre carte. On ne possède aucune monnaie archaïque de cette ville, mais on sait par Hérodote (IX, 30) que Thespies combattit avec Athènes contre les Perses.

L'Anonyme d'Oxyrhynchos (col. XII, l. 16 sq.), confirmé par Strabon (IX, 2, 28, p. 411), nous dit que *Thisbé* et *Eutrésis* faisaient partie des deux districts. *Siphai*, sur le golfe de Corinthe (Thuc., IV, 76, 3), ainsi que *Creusis*, au fond du golfe de Crisa

(Strabon, IX, 2, 14, p. 405), appartenaient aussi à Thespies. Et pour *Chorsiai*, plus à l'ouest, la situation était vraisemblablement la même. Au IIIe siècle, Thisbé et Chorsiai s'affranchirent, comme le prouvent de nombreuses inscriptions.

Thèbes, jalouse de son hégémonie, profita des pertes considérables qu'avait subies Thespies lors de la bataille de Délion (Thuc., IV, 133) pour raser, en 423, les remparts de cette cité, sous prétexte que les habitants sympathisaient avec les Athéniens (Thuc., IV, 133). Un gouvernement prothébain dans la ligne plus strictement oligarchique s'instaura alors à Thespies. En 414, le parti populaire, opprimé, tenta par la force d'écraser le nouveau régime, mais les Thébains anéantirent les insurgés, dont certains allèrent même chercher refuge à Athènes (Thuc., VI, 95). Toutefois, pour éviter de s'aliéner les sympathies des Thespiens, les Thébains laissèrent à ceux-ci leurs deux béotarques. Ils préféraient, tout comme pour les Orchoméniens, attendre un moment plus propice pour annexer leur territoire.

Le district de Tanagra. — Dans les premiers temps, ce district[1] était très étendu et comprenait *Aulis* (Pausanias, IX, 19, 8 ; Strabon, IX, 2, 8, p. 403), *Mykalessos* (Pausanias, IX, 19, 4 ; Strabon, IX, 2, 11, p. 404 ; IX, 2, 14, p. 405), *Harma* (Pausanias, IX, 19, 4 ; Strabon, IX, 2, 11, p. 404 ; IX, 2, 14, p. 405), *Éléon* (Pausanias, IX, 19, 4 ; Strabon, IX, 2, 14, p. 405), *Pharai* (Pausanias, IX, 19, 4 ; Strabon, IX, 2, 14, p. 405), *Hyria* et toute la côte de la Béotie jusqu'à l'Euripe (Strabon, IX, 2, 12, p. 404). Selon E. Meyer, puisque Tanagra comptait seulement un béotarque en 395, elle devait être alors beaucoup moins importante ; ces six places devaient donc probablement appartenir à Thèbes. C'est aussi notre avis. Le passage de l'Anonyme d'Oxyrhynchos (col. XIII, l. 25-28), dont nous avons déjà parlé, ne peut que renforcer cette opinion.

On ne peut pas préciser avec certitude les limites du district de Tanagra. A supposer même que cette cité eût aspiré, après l'humiliation de Thèbes, en 479, à l'hégémonie du koinon béotien et qu'elle ait tenté d'élargir ses frontières, elle devait échouer dans ses ambitions. Athènes, en effet, n'a pas encouragé les prétentions qu'on pourrait prêter aux Tanagréens, puisqu'elle rasa les murailles de leur ville, en 457, après la bataille d'Oinophyta (Thuc.,

1. C. Seltman, *Greek Coins* (Londres, 1933), p. 55, est tenté d'attribuer à Tanagra toutes les monnaies émises avant 507 pour toutes les cités béotiennes, sauf pour celle d'Orchomène.

I, 108). C'est à partir de cette date que l'influence de Tanagra a dû décroître en Béotie et Thèbes n'a probablement pas manqué d'en profiter. Nous pensons que, dès 447/6, Tanagra ne conservait plus que la côte béotienne jusqu'à Délion, laquelle, à 30 stades d'Aulis, lui appartenait toujours[1] (Thuc., IV, 76; Pausanias, IX, 20, 1; Strabon, IX, 2, 7, p. 403).

Le district de Haliarte, Lébadée et Coronée. — Avant 480, date à laquelle elle fut détruite par les Perses, *Haliarte* émettait des statères d'argent portant au droit le Poseidon d'Onchestos et au revers le bouclier béotien. A cette époque, elle tenait une grande place dans le koinon béotien, grâce à la présence sur son territoire du sanctuaire d'*Onchestos* (Strabon, IX, 2, 33, p. 412). Mais elle ne jouait plus, dans la confédération, qu'un rôle de second plan, puisqu'elle représentait alors tout au plus un tiers de district. *Ocalée* (Strabon, IX, 2, 26, p. 410), à mi-chemin entre Haliarte et Alalkoménai et à 30 stades de chacune, ainsi que *Alalkoménai* (Pausanias, IX, 33), appartenaient à Haliarte. En 395/4, Lysandre arrive presque à persuader les habitants de Haliarte de faire défection sous prétexte d'assurer leur autonomie, mais l'intervention de quelques Thébains les fit changer d'avis (Xén., *Hell.*, III, 5, 18).

Lébadée, sur le territoire de laquelle se trouvait le fameux oracle du *Trophonion*, était située entre le Mont Hélicon et Chéronée. Elle fut pillée par Lysandre en 395/4 parce que, fidèle au pacte fédéral, elle avait refusé de se rendre aux Spartiates (Plutarque, *Lysandre*, 18).

Coronée a frappé, du VIe siècle jusqu'à environ 480, des monnaies portant au droit la tête de Gorgone ou d'Athèna Itonia et au revers le symbole fédéral. De 457/6 à 447/6, elle frappa à nouveau des statères, mais sans le bouclier béotien. Le temple d'*Athéna Itonia* s'élevait sur son territoire.

G. W. Botsford (*op. cit.*, p. 288) pense qu'entre 424 et 395, *Copai*, qui était jadis associée avec Haliarte et Coronée, fut transférée dans le groupe d'*Acraiphiai* avec Chéronée. Il se fonde sur un texte de Thucydide (IV, 93 fin) qu'il interprète, il faut bien le dire, à sa façon. Ce texte est important, car il confirme exactement les données de l'Anonyme pour l'année 424. Le voici : « Rangés en ordre de combat, les Béotiens disposaient de sept mille hoplites, de plus de dix mille hommes armés à la légère, de mille cavaliers

1. Hérodote (VI, 118) se trompe lorsqu'il signale Délion comme localité thébaine.

et de cinq cents peltastes. D'une part, les Thébains et leurs confédérés tenaient l'aile droite ; d'autre part, les gens de Haliarte, de Coronée, de Copai et les autres riverains du lac se trouvaient au centre ; enfin, les Thespiens, les Tanagréens et les Orchoméniens occupaient l'aile gauche. A chaque aile se trouvaient des cavaliers et des hommes armés à la légère. Les Thébains étaient rangés par vingt-cinq hommes de profondeur et les autres à leur gré. L'armement et l'ordre de bataille des Béotiens étaient tels. »

Thucydide dit donc qu'au centre se trouvaient les gens de Haliarte, de Coronée, de Copai et les autres riverains du lac Copaïs. G. W. Botsford en déduit qu'il y avait en 424 un district pour Haliarte, Coronée et Copai et un district pour les autres cités qui entourent le lac Copaïs, c'est-à-dire Acraiphiai et Lébadée. Le texte de Thucydide n'autorise nullement une pareille interprétation. Il est évident que l'historien athénien énumère tout simplement les principales villes voisines du lac Copaïs *sans distinguer les deux districts*. Nous sommes convaincus, Chéronée mise à part, qu'en 424 et bien avant (c'est-à-dire en 447/6), les districts se répartissaient comme en 395 et que Haliarte, Lébadée et Coronée, formant un tout géographique (voir la carte), étaient réunies dans une circonscription, tandis que Copai et Acraiphiai, formant également un tout géographique, étaient réunies dans une autre. Plus tard, comme nous l'avons vu, on adjoignit Chéronée à Acraiphiai et à Copai. Nous ferons remarquer que c'est le seul cas où l'unité géographique ait été rompue.

Le district de Copai, Acraiphiai et Chéronée. — *Copai* et *Acraiphiai* formaient en 447/6 un district (cf. *supra*). Comme ces deux cités ne représentaient qu'un territoire assez restreint, les fonctionnaires fédéraux y adjoignirent, entre 424 et 395, *Chéronée.* Bien que cette adjonction rompît l'unité territoriale de la circonscription, elle présentait cependant l'avantage de rétablir un certain équilibre dans la répartition des territoires et des populations. Acraiphiai a battu monnaie du VIe siècle jusqu'à environ 480 et de 456 à 447/6[1]. Cette ville, selon Pausanias (IX, 23, 5), était anciennement dans le territoire de Thèbes. L'annexion n'a pu se produire qu'au IVe siècle, au moment de l'expansion maximum de la « ligue thébaine ».

1. Suivant C. Seltman, *op. cit.*, p. 56, ces monnaies marquées d'un alpha ne devraient pas être attribuées à Acraiphiai, mais à Aulis.

Le territoire contesté d'Oropos. — *Oropos*, dans le territoire des Graiens, semble avoir appartenu d'abord à Érétrie, puis aux Béotiens. Elle fut probablement annexée à Athènes en 506, après la victoire de celle-ci sur les Eubéens et les Béotiens (Hdt., V, 77). En 480, elle appartenait toujours à Athènes (Hdt., VI, 101). Oropos, en face d'Érétrie, à la limite de l'Attique et de la Béotie, avait pour Athènes une grande importance militaire. Les Athéniens, en effet, se servaient de cette base stratégique pour pousser des incursions en Béotie (Thuc., III, 91 ; IV, 91).

En 411, les Béotiens, avec la complicité de gens d'Érétrie et d'Oropos, s'emparent par trahison de cette dernière (Thuc., VIII, 60, 1). Ils coupent ainsi la route d'Eubée aux Athéniens et utilisent dès lors la forteresse d'Oropos pour la défense du territoire de la confédération béotienne. Un peu plus tard, Oropos réussit pourtant à se libérer. Mais, en 402/1, les Thébains, profitant de la guerre civile dans laquelle était plongé leur adversaire, reprennent la ville et transfèrent ses habitants à sept stades de la mer. Ils laissent d'abord ceux-ci se gouverner d'après leurs propres lois ; ensuite ils leur confèrent le droit de cité et incorporent le territoire oropien à la Béotie (Diodore, XIV, 17, 1-3).

Au début du IVe siècle, les Athéniens revendiquent la possession d'Oropos. Ils vont reprendre la ville en 374 et la reperdre en 366 (Xén., *Hell.*, VII, 4, 1). Celle-ci reste ensuite thébaine jusqu'en 338, date à laquelle Philippe II la restitue à Athènes.

Considérations générales sur la répartition des villes et des districts. — La confédération béotienne comprenait donc dix cités souveraines en 395. Thucydide (IV, 93, 4) confirme les données du papyrus et témoigne ainsi de la continuité de l'organisation fédérale à cette époque. En 424, étaient membres de la confédération les cités suivantes : *Thèbes* et ses confédérés, *Haliarte*, *Coronée*, *Copai*, *Thespies*, *Tanagra*, *Orchomène*, καὶ οἱ ἄλλοι οἱ περὶ τὴν λίμνην, c'est-à-dire *Acraiphiai* et *Lébadée*. Quant à *Chéronée*, elle était alors soumise à Orchomène (Thuc., IV, 76, 3 ; Hellanicos, fr. 49). Les districts étaient distribués parmi les villes souveraines suivant l'importance relative de ces dernières.

En 387, par le traité d'Antalcidas, les Thébains furent contraints de dissoudre la confédération béotienne (Xén., *Hell.*, V, 1, 32 sqq.). Les villes béotiennes reprirent leur complète autonomie. De 387 à

374, les dix cités souveraines[1], ainsi que Platées[2], Pharai, Mykalessos et d'autres villes dont les noms sont incertains, battent à nouveau monnaie. Le témoignage numismatique confirme donc les dires des auteurs anciens.

Les onze divisions électorales doivent avoir été formées sur la base de la population, car on sait que chaque circonscription devait fournir non seulement un béotarque et soixante bouleutes, mais aussi mille hoplites et cent cavaliers (*Pap. d'Oxhyr.*, col. XII, l. 23-25). Les districts devaient donc avoir une population sensiblement égale.

Les cités étaient représentées dans le Conseil des béotarques et dans la Boulè fédérale suivant l'importance de leur territoire. Thèbes avait quatre voix, Orchomène et Thespies deux et Tanagra une. Cette dernière présente, du reste, le seul cas où une souveraineté locale constitue un district électoral. Les deux autres cités combinaient diverses souverainetés locales moins importantes : Haliarte, Lébadée, Coronée, Copai, Acraiphiai et Chéronée avaient droit à vingt bouleutes et à un béotarque tous les trois ans.

Nous pouvons ainsi établir le tableau suivant :

Cités souveraines	Districts	Béotarques	Bouleutes	Hoplites	Cavaliers
Thèbes	4	4	240	4.000	400
Orchomène	2	2	120	2.000	200
Thespies	2	2	120	2.000	200
Tanagra	1	1	60	1.000	100
Lébadée	1/3		20		
Coronée	1/3	1	20	1.000	100
Haliarte	1/3		20		
Acraiphiai	1/3		20		
Copai	1/3	1	20	1.000	100
Chéronée	1/3		20		
Total	11	11	660	11.000	1.100

Nous pensons que la condition des communautés annexées ressemblait quelque peu à celle d'un dème attique. Les habitants qui s'étaient soumis de bon gré étaient devenus citoyens de l'État où ils avaient été incorporés ; les autres avaient été tués, bannis ou parfois peut-être réduits à l'état de périèques. Le district servait de base pour le calcul des taxes fédérales dues par les États sou-

1. On n'a pas retrouvé de pièces de monnaie de cette époque à Acraiphiai, mais il est quasi certain qu'elle en frappait aussi.
2. Platées avait été reconstruite par les Lacédémoniens après la paix d'Antalcidas (Pausanias, IX, 1, 4).

verains et pour la détermination du nombre de juges envoyés aux cours fédérales. Selon le nombre de ses districts, chaque cité voyait fixer, en général, les droits et les devoirs qui lui revenaient lorsqu'une action commune était requise (*Pap. d'Oxyrh.*, col. XII, l. 25-28).

Au Ier siècle après J.-C., la *ligue lycienne* présentait des caractéristiques analogues à celles de la confédération béotienne (Strabon, XIV, 3, 3, p. 664). Vingt-trois cités y avaient le droit de suffrage et envoyaient des représentants au Synédrion (assemblée générale) qui se tenait dans la ville choisie. Le nombre des votes dépendait de l'importance des villes : les plus considérables en avaient trois, les moyennes deux et les autres un seul. Chaque cité participait dans la même proportion aux charges communes, notamment en ce qui concerne les taxes fédérales. Au Synédrion, qui délibérait sur la paix, sur la guerre et sur les alliances, on élisait d'abord le lyciarque et ensuite les autres magistrats fédéraux.

Nous allons tâcher de démontrer que, sur le modèle de la constitution béotienne, la *confédération arcadienne* se divisait aussi en districts. Nous fondons cette hypothèse sur la liste des cinquante damiourgoi que nous relevons dans un décret (*IG.*, t. V, 2, n. 1) rendu par la Boulè des Arcadiens entre 369 et 361[1]. Les damiourgoi sont des magistrats fédéraux arcadiens qui constituent une sorte de commission exécutive de la Boulè, comme les prytanes à Athènes. L'inscription nous apprend que *Mégalopolis* désignait dix damiourgoi, *Maenalos*, trois, *Lépréon*, deux, *Tégée*, *Mantinée*, *Cynuria*, *Orchomène*, *Cleitôr*, *Heraea* et *Telphousa*, chacune cinq. En supposant que chaque district envoyait cinq membres au Conseil des damiourgoi, nous pensons pouvoir affirmer que la *confédération arcadienne était divisée en dix districts*. Les cités arcadiennes devaient être représentées proportionnellement à leur importance au sein des organismes fédéraux (Conseil des damiourgoi, Assemblée des Dix-Mille[2] et Boulè). Elles fournissaient des contingents militaires et versaient leur quote-part au trésor fédéral suivant la même règle proportionnelle. A un certain moment, entre 369 et 361, la confédération arcadienne comptait donc dix cités souveraines. Les autres villes d'Arcadie (non citées dans notre inscription) devaient soit posséder le statut des communautés sujettes,

1. M. N. Tod, *A selection of Greek historical inscriptions*, t. II (Oxford, 1948), p. 98 sqq.
2. Les *Dix-Mille* étaient, comme le nom l'indique, une assemblée censitaire. En ce qui concerne la Boulè fédérale des Arcadiens, nous supposons qu'elle comptait 500 membres. Ce chiffre est, du reste, très vraisemblable.

soit ne pas faire partie de la confédération. Nous pouvons donc établir le tableau suivant :

Cités souveraines	Districts	Damiourgoi	Membres de l'Assemblée	Bouleutes
Mégalopolis	2	10	2.000	100
Maenalos	1	3	600	30
Lépréon		2	400	20
Tégée	1	5	1.000	50
Mantinée	1	5	1.000	50
Cynuria	1	5	1.000	50
Orchomène	1	5	1.000	50
Cleitôr	1	5	1.000	50
Héraea	1	5	1.000	50
Telphousa	1	5	1.000	50
Total	10	50	10.000	500

Cette répartition des cités présente une analogie frappante avec celle qu'on trouve dans la constitution des Béotiens. Mégalopolis, centre politique de la confédération arcadienne, comprend deux districts de l'Arcadie, de même que Thèbes comprenait quatre districts en Béotie. De plus, un district arcadien combine plusieurs souverainetés locales (Maenalos et Lépréon) et il en est de même pour deux des districts béotiens. Les dix districts arcadiens devaient, sur le modèle béotien, avoir été répartis entre les dix cités souveraines de l'Arcadie suivant l'importance du territoire et de la population de celles-ci.

En 338, le *Synédrion des Hellènes* dirige la *ligue de Corinthe* instaurée par Philippe de Macédoine. Il se compose de plénipotentiaires délégués par les États (groupements de cités fédérées) dans une mesure proportionnelle à l'importance militaire de ceux-ci, c'est-à-dire au contingent maritime ou terrestre fourni à l'armée fédérale. Mais Philippe se réserve, en prenant le titre d'hègémôn, la direction effective de la ligue. L'État fédéral ne se superpose pas ici aux États membres, comme c'était le cas en Béotie. Il n'y a donc pas de nationalité fédérale ni d'assemblée générale de tous les citoyens. Chaque groupement de cités désigne ses plénipotentiaires. Le trait frappant de cet organisme fédéral réside dans la répartition inégale des voix. Nous le remarquons bien grâce à une inscription très mutilée (*IG.*, t. II_2, n° 236, b) où nous trouvons une liste de cités disposant d'une quarantaine de voix[1].

1. On a déterminé que l'inscription tout entière devait en compter une centaine.

La seule chose certaine est que les Thessaliens possédaient dix voix, les Locriens, trois, les Phocidiens, trois, et divers groupements de cités, comme, par exemple, Zacinthe et Céphallénie, de cinq à deux voix. Signalons en passant que ces groupements — qui, s'ils n'avaient pas d'obligations financières, étaient cependant soumis à des contributions militaires — étaient destinés à rapprocher les cités pour tenter, par la suite, de les fondre.

Après ces exemples inspirés de l'organisation des districts béotiens, revenons maintenant à ces derniers. Ils ne jouissaient pas directement des droits fédéraux, mais étaient en quelque sorte subordonnés à des cités souveraines. Skolos, Érythrai, Skaphai, Hysiai et d'autres places constituaient deux districts fédéraux *soumis à Thèbes*. G. Dittenberger a suggéré aux éditeurs que les deux béotarques de ces communautés sujettes devaient être choisis parmi les habitants de celles-ci. Ceci nous semble évident ; cependant, ce fait ne changeait politiquement pas grand'chose, car les habitants de ces localités devaient vivre tout à fait dans l'orbe des Thébains. Ils avaient, du reste, le même droit de cité que ceux-ci (en effet, Diodore de Sicile, XIV, 17, 3, nous dit que les Thébains conférèrent le droit de cité aux Oropiens avant d'incorporer leur territoire à la Béotie) et les mêmes impôts (l'Anonyme d'Oxyrhynchos, col. XII, l. 14-15, emploie le verbe συντελέω, qui signifie « payer en commun des impôts »). Nous pensons que les communes unies à Thèbes n'avaient conservé qu'un fantôme d'autonomie et qu'en fait elles avaient été absorbées par la cité victorieuse tout comme les municipes italiens dans la Rome du IIIe siècle av. J.-C.

La confédération béotienne n'était pas formée de petites fédérations, comme des historiens du XIXe siècle l'ont suggéré autrefois. Sans doute, avant 447/6, Platées, Hysiai, Skolos, Érythrai et Skaphai formaient une fédération, le long de la frontière de l'Attique, sous la protection d'Athènes, mais, comme nous l'avons vu, en 447/6, Thèbes avait déjà incorporé ces cités, sauf Platées. Les petites cités souveraines près du lac Copaïs, réunies en deux districts, ne formaient pas de réelles fédérations. Le droit de chacune d'elles d'élire un béotarque à son tour, combiné avec l'instinct grec d'indépendance locale, contrecarrait facilement leur tendance à l'union.

Importance de Thèbes dans la confédération béotienne. Accroissement du territoire thébain en Béotie. — Thèbes pratique une politique de conquête en vue d'accroître son territoire aux dépens des autres cités confédérées.

A l'Est : elle s'empare d'Aulis, Mykalessos, Harma, Éléon et Pharai. Ces localités appartenaient à Tanagra, mais, cette dernière ayant été détruite en 457 par les Athéniens (Thuc., I, 108), les Thébains profitèrent de son affaiblissement pour s'emparer de ces places en 447/6.

Au Sud : Thèbes reprend Hysiai, Skolos, Érythrai et Skaphai dès 447/6 (cf. *supra*). En 427, Platées est détruite et incorporée au territoire thébain (Thuc., III, 68, 5).

A l'Ouest : les Thébains affaiblissent Thespies et Orchomène (cf. *supra*). Ils espèrent arriver à s'incorporer ces deux puissantes cités. Ce but ne sera atteint qu'au IVe siècle par la « ligue thébaine ».

Au Nord : les petites villes près du lac Copaïs sont tout à fait sous l'obédience de Thèbes. Aucune ne lui fera défection, même aux heures les plus graves de l'histoire de la Béotie. Au IVe siècle, Acraiphiai se trouvera un moment rattachée au territoire thébain (cf. *supra*).

Comme nous l'avons vu, des *synoecismes* font augmenter la population de la cité de Thèbes : 1° en 457 (Diodore, XI, 81, 3) ; 2° en 426-424 (*Pap. d'Oxyrh.*, col. XIII, l. 20-28) ; 3° en 378 (Xén., *Hell.*, V, 4, 46). Toutefois, remarquons le, ce sont surtout là mesures de précaution : dans les trois cas, la Béotie craint l'invasion d'une armée étrangère et l'on amène à Thèbes les habitants des villes ouvertes et des bourgs constamment menacés de raids meurtriers. Ces mesures d'évacuation étaient loin d'être inutiles. Ne voyons-nous pas, en effet, des mercenaires thraces à la solde d'Athènes s'emparer, en 412, de Mykalessos, la dévaster et massacrer toute sa population (Thuc., VII, 29).

Accroissement du territoire thébain en dehors de la Béotie. — Thèbes poursuit une politique extérieure encore très prudente. Son heure n'est pas encore venue de dominer le monde hellène. Elle cherche surtout à s'approprier certaines places fortes athéniennes pour assurer la sécurité de son territoire et consolider ainsi sa position en Béotie. En 421, elle s'empare de Panacton (Thuc., V, 3, 5) ; mais la paix de Nicias l'oblige à la restituer. Elle ne le fera que de mauvaise grâce et après en avoir rasé les fortifications (Thuc., V, 3, 18 ; 39). En 411, Thèbes s'empare pour quelque temps d'*Oinoé* (Thuc., VII, 98). La même année, elle met aussi la main sur *Oropos* (Thuc., VIII, 60, 1), qu'elle finira par annexer en 402/1 (Diodore, XIV, 17, 1-3).

Les prérogatives de Thèbes à l'intérieur de la confédération. —

Thèbes possède les prérogatives suivantes au sein de la confédération : 1º c'est sur la Cadmée que siège la Boulè fédérale (*Pap. d'Oxyrh.*, col. XII, l. 30-31) et Thèbes fait ainsi figure de *capitale fédérale* ; 2º elle exerce vraisemblablement d'une façon permanente le *commandement militaire*, comme Sparte dans la ligue péloponésienne et comme Athènes dans sa confédération[1]. En effet, un des béotarques thébains dirige l'armée fédérale (exemple de Pagondas dans Thuc., IV, 91) ; 3º Thèbes seule émet des statères (avec l'inscription TH, THE ou THEBAI et le symbole fédéral) pendant trois quarts de siècle (347/6-387/6), tous les ateliers monétaires des cités béotiennes ayant été fermés.

Thèbes contrôlait complètement plus du tiers de la Béotie (quatre districts sur onze). B. Keil[2] compare sa position dans la confédération à celle de la Prusse dans l'Empire allemand du XIXe siècle. De 1871 à 1918, dans le Bundesrat (réunion des plénipotentiaires que déléguaient les princes des vingt-six États allemands), la Prusse disposait de dix-sept voix sur cinquante-huit. Or, il n'en fallait que quatorze pour bloquer le Bundesrat. Il faut cependant remarquer que la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg coalisés pouvaient aussi réunir quatorze voix.

En examinant la politique de la Béotie — et de Thèbes, en particulier —, G. W. Botsford (*op. cit.*, p. 271 sqq.) souligne qu'il est nécessaire de garder à l'esprit le triple conflit toujours plus ou moins actif : 1º entre les démocrates et les oligarques ; 2º entre les factions d'un même parti ; 3º entre les tenants de la centralisation, favorisés par Thèbes, et ceux de l'autonomisme, soutenus, dans une mesure variable, par tous les autres États. Les relations avec les États et les partis de l'extérieur viennent encore se greffer sur ces différents antagonismes.

Nous ne trouvons en Béotie rien de comparable à l'hégémonie exercée par Sparte et Athènes dans leurs ligues. La prépondérance de Thèbes dans la confédération tient uniquement au fait qu'elle possède une population très nombreuse et un territoire fort étendu. Les autres cités fédérées, qui participent suivant leur importance au gouvernement fédéral, continuent à s'administrer elles-mêmes.

Pierre SALMON.

1. Cf. P. Salmon, *L'armée fédérale des Béotiens*, dans *L'Antiquité classique*, t. XXII (Bruxelles, 1953), p. 347 sqq.

2. B. Keil, *Griechische Staatsaltertümer*, dans *Einleitung in die Altertumswissenschaft* de A. Gercke et E. Norden, t. III (Leipzig, 1912), p. 375.

STÈLE INSCRITE DES SOURCES DE LA SEINE

La stèle dont nous donnons ici la publication[1] a été découverte en juillet 1953 au cours d'une campagne de fouilles, destinée à préciser quelques problèmes de topographie et de chronologie, dans le sanctuaire des Sources de la Seine[2]. On sait que les édifices du sanctuaire sont disposés suivant deux niveaux[3] ; à l'Est, sur une terrasse partiellement artificielle, aménagée dans la falaise calcaire, se dresse l'édifice principal, constitué par une cour péristyle dans laquelle est enfermée la source sacrée et par des salles disposées à la suite les unes des autres vers le Sud ; au fond du vallon, à l'Ouest, se trouvent des édifices d'époques diverses parmi lesquels on reconnaît une vaste piscine froide et, au Sud, une construction de plan ovale, sans doute une piscine chaude, qui succède à un édifice de plan rectangulaire dont la destination reste douteuse. Notre but était de préciser les rapports topographiques et chronologiques entre ces deux ensembles et de reconnaître, si possible, le mouvement du sol antique. En effet, cette zone a été profondément modifiée par l'implantation d'un ancien chemin vicinal[4] ; cette installation a nécessité l'aménagement d'un talus, qui a modifié le profil du sol primitif. A la suite de la campagne de 1953, ce profil a pu être reconnu sur toute la moitié septentrionale du site après l'enlèvement des remblais postérieurs. Au lieu des paliers actuels, le terrain descendait en pente douce ; les bancs de calcaire s'amenuisent et disparaissent ; seule subsiste la couche d'argile qui les soutient et sur laquelle les sources se forment. Au Nord, les murs Ouest du péristyle sont venus prendre appui à un niveau bien inférieur à celui de la cour ; aucune entrée n'était prévue sur cette face ; l'accès de l'édifice était ménagé plus au Sud par une rampe en pente douce qui reliait les deux niveaux ; en 1933, H. Corot a trouvé quelques vestiges de cette rampe, au niveau du vallon[5] ; la couche des remblais nouveaux, épaisse d'une

1. Les auteurs de l'article sont responsables, l'un (R. M.) de la partie archéologique et épigraphique, l'autre (M. L.) de la partie philologique (Dijon et Paris, novembre-décembre 1955).

2. La stèle est, maintenant, au Musée archéologique de Dijon. Sur les buts et les résultats de cette campagne de fouilles : *R. A. E.*, V, 1954, p. 289-295 ; *Gallia*, XII, 1954, p. 475-476 ; *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, XXIII, 1956, p. 149-155.

3. Plans dans *R. A. E.*, V, p. 291, et dans *Gallia*, XII, p. 474, fig. 7.

4. Le tracé en est indiqué en pointillé sur les plans ; voir note 3.

5. *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or*, XX, 1933, p. 110.

vingtaine de centimètres au niveau des salles, atteint de $1^{m}50$ à 2 mètres à l'Ouest, près des blocs de rocher brut qui semblent avoir été disposés là pour former une retenue d'eau à une époque indéterminée.

La stèle a été trouvée à $0^{m}50$ d'un reste de hérisson de pierres qui soutenait la chaussée du chemin ; elle reposait directement sur la couche d'argile [6] ; isolée, et utilisée dans les matériaux de remploi au moment de la construction du talus, elle n'était environnée d'aucun contexte archéologique ; la terre de ces remblais est vide de tout tesson et ne contient que des pierres informes ; ce sont des matériaux apportés de plus loin, là où le chemin a été, lui aussi, entaillé dans la falaise. Le lieu et les conditions de la trouvaille ne peuvent donc fournir aucune indication sur la date, la provenance et l'emplacement primitif de la stèle, qui a été rencontrée au moment de la construction du chemin et jetée parmi les remblais. On ne saurait non plus tirer un argument quelconque de la découverte, à quelques mètres plus à l'Ouest, de stèles également remployées [7] ; celles-ci avaient été placées les unes à côté des autres, le relief contre terre, pour former un soubassement ou un passage ; la nôtre était dans la position inverse. Cette rencontre pourrait tout au plus indiquer que les stèles étaient sans doute dressées à proximité de la rampe qui donnait accès au temple et constituait un lieu de passage particulièrement favorable à l'exposition des monuments votifs.

La stèle est en calcaire blanc, oolithique, à grains fins, ne contenant que peu de cristaux ; c'est le matériau, souple à la fois à la taille et à la cassure, qui est employé pour les meilleures pièces de sculpture découvertes aux Sources de la Seine ; il est d'origine locale et se rencontre dans la région de Chanceaux ; les autres pièces sont taillées dans un calcaire beaucoup plus grossier, aggloméré avec de gros cristaux. La stèle, brisée vers le bas, présente une tête sculptée en haut relief ; elle est surmontée d'un fronton triangulaire dont le tympan est ménagé en creux à l'intérieur d'un listel encadrant. Hauteur totale : $0^{m}45$; hauteur du fronton : $0^{m}18$; largeur à la base du fronton : $0^{m}46$; épaisseur : $0^{m}22$; creux du berceau : $0^{m}09$; largeur du listel : $0^{m}025$.

La forme de la stèle, d'abord, mérite de retenir notre attention. Elle ne répond pas aux types couramment employés pour les reliefs votifs ou funéraires qui se sont répandus dans la région aux IIe et IIIe siècles. Deux types sont bien connus : l'un présente un fond plat, encadré d'un

6. Presque exactement à l'endroit du point sur la lettre *i* qui, sur les plans (voir note 3), indique la position d'un bloc qu'on avait cru, par erreur, *in situ*, et qu'il faut rétablir au débouché du canal d'évacuation de la source sacrée, plus au Nord (voir *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or*, XXIII, p. 151).

7. Stèles trouvées en 1938 par H. Corot ; voir *Annales de Bourgogne*, X, 1938, p. 139 ; et, chez Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, suppl. XIII (R. Lantier), 8294.



Stèle inscrite des sources de la Seine; la partie retrouvée (ensemble)

bandeau dont le relief correspond à la surface primitive du bloc avant la taille, le champ sculpté étant couronné soit par un bandeau en saillie, soit par un fronton ; l'autre, comme notre stèle, présente un champ creusé en berceau, mais couronné d'un sommet cintré dessinant une niche[8]. L'association des deux formes, fond en berceau et sommet rectiligne, avec plan horizontal surmonté d'un fronton, est plus rare ; notons quelques exemples, toutefois, à Langres[9], à Bourges[10], en Côte-d'Or, près d'Aignay-le-Duc[11]. On constate avec curiosité que les exemples les plus proches et les plus fréquents de ce type de monument se rencontrent en Aquitaine[12]. La stèle des Sources de la Seine est brisée à la partie inférieure, et rien ne permet de décider si nous avons affaire à un buste ou à un personnage en pied ; les deux restitutions sont possibles[13]. Seules, peut-être, les proportions de la tête laisseraient supposer qu'il s'agit d'un buste, car le respect de ces proportions pour le reste du corps entraînerait une stèle très haute et relativement étroite.

Sur le champ se détache une tête masculine, traitée en haut relief (saillie : 0m07). Le style de cette sculpture la distingue à la fois des figures frustes et sans volume (reliefs ou ronde bosse) reproduites à de nombreux exemplaires dans les ex-voto retrouvés au cours des fouilles, et aussi des spécimens directement inspirés de l'art romain. Les lignes générales du visage s'inscrivent dans une architecture régulière, dessinant un rectangle rétréci vers le bas, et composée de larges plans ; le menton est fortement détaché, le nez régulier. Les yeux sont disposés d'une façon très caractéristique suivant un plan oblique, la paupière supérieure prononçant un ourlet saillant au niveau du front ; à l'extérieur, ils sont étirés vers le haut par un sillon oblique. Le front est fortement souligné, bien que couvert en partie par des cheveux qui sont disposés en mèches régulières et bien détachées. Ce traitement de la chevelure, lui aussi, se différencie nettement des deux modes de représentation couramment employés sur les reliefs gallo-romains ; tantôt les cheveux sont divisés en deux masses par une raie médiane et sont développés en bandeaux horizontaux ; tantôt ils sont traités en mèches côtelées et rejetées vers l'arrière ; ce dernier type est le plus fréquem-

8. Régions éduennes et voisines : Espérandieu, *Recueil*..., 2052, 2059, 2060, 2127-2128 (région d'Autun) ; 2418 (Sources de la Seine) ; 2815, 2818, 2827 (Sens).

9. Fond en coquille et sommet triangulaire, avec décor architectural sur les côtés, Espér., 3286.

10. Bords latéraux flanqués de pilastres et inscription sur le listel inférieur du fronton, Espér., 1445.

11. Au Musée d'Autun : Espér., 2038 et 2342, cette dernière stèle associant curieusement les deux types : sommet cintré, [illegible]

12. Au Musée de Bordeaux : Espér., 1125, 1128, 1153, 1154.

13. *Buste* : Espér., 1125 (haut. : 0m74 ; larg. : 0m67 ; épais. : 0m25) ; 1153 (haut. : 0m94 ; larg. : 0m47 ; épais. : 0m21) ; 1445 (haut. : 0m52 ; larg. : 0m31 ; épais. : 0m16). — *Personnage en pied* : 1128 (haut. : 1m42 ; larg. : 0m61 ; épais. : 0m35).

ment employé par les artisans locaux[14]. Au premier regard, la tête de notre relief évoque le style des portraits de la famille d'Auguste, en particulier des fils adoptifs de l'empereur, Caius et Lucius, retrouvés dans les diverses parties du monde romain, aussi bien à l'Est[15] qu'à l'Ouest ; ici, on pensera particulièrement à une tête de la Turbie[16], à celles de Béziers[17] et de Martres-Tolosanes[18]. Faudrait-il reconnaître sur ces produits régionaux l'influence plus ou moins directe d'une tradition romaine? C'est possible ; mais le caractère local de ce style impose beaucoup de prudence et de réserves dans de telles hypothèses ; en tout cas, on ne peut douter qu'il s'agisse d'une tradition régionale, car des exemplaires de même inspiration, présentant une architecture du visage identique, avec la même disposition, si caractéristique, des plans, proviennent du sanctuaire d'Essarois et sont conservés au Musée de Châtillon-sur-Seine[19] ; d'autres se retrouvent au Musée de Langres[20]. Une tête trouvée à Luxeuil peut donner une idée de la façon dont une influence étrangère, gréco-romaine, a pu s'exercer sur les ateliers locaux[21] ; avec des contours plus nuancés et parfois plus mous, des liaisons moins sèches entre les plans du visage, cette tête présente des caractéristiques qui la rapprochent de la nôtre : le placement des yeux suivant un plan oblique, l'allongement de l'angle extérieur de l'œil, la disposition des cheveux en mèches séparées qui retombent sur le front. « La sculpture est soignée, écrit Espérandieu, et paraît inspirée de l'art grec. » Produit d'importation? ou produit local inspiré de modèles étrangers? Il est souvent bien difficile de répondre. En tout cas, le style de ce groupe, ses ressemblances avec les traits de la sculpture d'époque julio-claudienne, ses différences avec les œuvres les plus courantes datées du IIe siècle, nous incitent à attribuer ces productions à des ateliers régionaux dont l'activité pourrait se placer vers le milieu ou dans la seconde moitié du Ier siècle de notre ère[22].

Le personnage portait le manteau indigène, disposé de façon à former des plis épais autour du cou. Ce genre de draperie est bien attesté sur d'autres documents des Sources de la Seine[23] ; on a parlé, à son

14. Bien attesté aux Sources de la Seine (Espér., 2418) et dans les exemplaires encore inédits trouvés au cours des dernières fouilles (1950 et 1953) ; cf. aussi *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or*, II, 1838-1841, pl. V, n° 14 et suiv. ; Espér., III, p. 327 et 330. Mêmes types à Avallon (Espér., 2217) et à Reims (Espér., 3717 et suiv.).

15. F. Chamoux, *Monuments Piot*, 44, 1950, p. 83-96.

16. Espér., 2450.

17. Au Musée de Toulouse : Espér., 528.

18. Espér., 954-958.

19. Mignard, *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or*, III, 1852, p. 141-145 et pl. X-XIII ; H. Thédenat, *Mém. Soc. Ant. France*, 49, 1888, p. 207-219 ; Espér., 3411 et 3417 (bas).

20. Cf., en particulier, les personnages d'un relief funéraire, Espér., 3262.

21. Espér., 5352.

22. Sur les influences, leurs caractères et leurs dates, J. J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, p. 195-198.

23. *Mém. Comm. Ant. Côte-d'Or*, II, 1841, p. 108 et pl. V, i ; Espér., 2407, 2409, 8294

propos, du manteau de pèlerin muni d'un capuchon, qui, rabattu, dessinerait ces plis. En fait, ce manteau est beaucoup plus répandu que cette hypothèse le laisserait croire ; il est porté par des divinités indigènes [24] et par des personnages engagés dans des scènes de la vie courante [25] ; on le trouve aussi sur des reliefs funéraires [26] ; sa présence indique, d'abord, le caractère indigène du personnage représenté. S'agit-il, par ailleurs, d'un capuchon rabattu? On peut en douter ; le mouvement très régulier de ces plis évoque plutôt un enroulement de la bordure supérieure du manteau ; le véritable cuculle se reconnaît aisément lorsqu'il est représenté [27]. Sur notre stèle, la forme des plis, leur structure épaisse, qui évoque un lourd tissu de laine, s'opposent au traitement sec et plat des mêmes draperies sur les stèles plus tardives [28] ; ce détail vient en confirmation de la date plus élevée que nous proposons pour ce document.

L'interprétation du relief nous est donnée par deux inscriptions en langue celtique [29] gravées sur le fronton de la stèle, l'une, en caractères latins, à l'intérieur du tympan, l'autre, en caractères grecs, sur le listel inférieur du fronton.

Le texte en caractères latins (A) est entièrement disposé à l'intérieur du cadre que délimitent trois bandeaux en saillie. La surface de la pierre a été polie avec soin et préparée pour la gravure par l'incision de traits horizontaux formant les lignes au nombre de cinq, de longueur croissante. Les lettres sont profondément gravées au ciseau et les bords sont taillés en biseau. Le graveur n'a eu aucun souci de séparer les mots [30], ni, non plus, de soigner les coupes entre les lignes ; au passage de la l. 2 à la l. 3, la coupe se fait entre les deux hastes de la lettre *e*. Les *a* sont gravés sans barre horizontale, ce qui paraît un trait exceptionnel [31] ; en revanche, la lettre *e*, figurée par deux hastes verti-

et pl. LXIII ; *R. A.*, 1909, I, p. 361 ; H. Corot, *Annales de Bourgogne*, X, 1938, p. 139.

24. Sur les reliefs de l'autel de Mavilly (Musée de Beaune), Espér., 2067 et III, p. 163 et 167 ; S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, III, p. 191-209.

25. Sur un relief du Musée de Bordeaux, Espér., 1099 : marchand de drap derrière son comptoir, le bras gauche appuyé sur une pile de pièces d'étoffes. Cf. aussi Espér., 1126.

26. Stèle de Soulosse, Musée d'Épinal, Espér., 4871.

27. Comme sur un relief du Musée de Dijon, Espér., 3467. Sur ce vêtement, cf. P.-M. Duval, *La vie quotidienne en Gaule*, p. 100-101.

28. Cf., par exemple, les stèles des Sources de la Seine, trouvées par H. Corot, *Annales de Bourgogne*, X, 1938, p. 139 ; et Espérandieu-Lantier, *Recueil*, suppl. XIII, 8294 et 8295, pl. LVIII.

29. Renvoi, ci-dessous, par Do., à G. Dottin, *La langue gauloise* (1918) ; par Wh., à J. Whatmough, *The dialects of ancient Gaul* (microfilm, 1950).

30. Soit par des points, comme sur les inscriptions d'Autun (Do. 39), de Couchey (Do. 37) ou de Genouilly (Do. 45) ; soit par des signes en forme de feuille, de triangle, etc., comme dans les textes d'Alise (Do. 33) ou de Paris (Do. 50).

31. Ont une barre transversale les *a* de « toutes les inscriptions en caractères latins, sauf celle de Coligny (53) » (Dottin, p. 54).

cales, est d'un emploi courant. La boucle du *r* n'est pas fermée ; les lettres rondes *o* et *q* présentent des extrémités supérieure et inférieure en ogive et ont même hauteur que les autres lettres. On notera deux ligatures à la l. 5 : entre *r* et *t* (le *t* ayant sa barre horizontale inclinée vers la gauche) et entre *m* et *a*. On ne saurait tirer de la forme des lettres la moindre indication ni sur la date, ni sur l'origine du texte [32] ; les inscriptions en langue gauloise constituent, en effet, par leur alphabet, une catégorie originale dont les textes sont d'une datation trop incertaine et présentent des variations graphiques locales trop accentuées pour autoriser, d'après la forme des lettres, un classement interne quelconque en fonction des temps et des lieux ou des comparaisons utiles avec les inscriptions latines proprement dites. Notre texte ne présente qu'une incertitude de lecture, à la l. 5 [33] ; après le *o* de *luceo* figure une haste verticale dont les extrémités sont incertaines : faut-il lire *luceoi uertecoma*, ou *luceos uertecoma*, ou encore *luceo nertecoma*? Vers le bas, un éclat de la pierre ne permet pas de reconnaître si un retour est amorcé pour dessiner une lettre *s* semblable à celles des l. 2 et 4 ; en haut, la haste verticale s'arrête sans rejoindre la branche oblique de la lettre suivante, mais on ne voit pas non plus l'amorce du retour oblique qu'exigerait un *s* ; *luceos* nous paraît la lecture la moins vraisemblable ; *luceoi* n'est pas exclu ; pour lire *luceo ner-*, il faut admettre que la branche gauche de *n* n'a pas été soudée à la haste médiane, ce qui n'est pas impossible, car, à la l. 3, cette même jonction est très faiblement marquée ; seule l'étude philologique peut permettre de choisir entre les trois lectures.

Le texte en caractères grecs (B) a été ajouté, après coup, sur le bandeau inférieur du fronton, sans que la pierre ait été polie pour le recevoir, et le graveur n'a pas eu de place pour le tau final, qui a été rejeté sur le listel oblique droit. Les lettres sont assez profondément gravées et présentent une forme intermédiaire entre les majuscules et la cursive [34] ; les lettres rondes sont plus petites que les autres ; nous avons le sigma lunaire, très fréquemment attesté ailleurs ; l'oméga est rendu par trois branches courbes parallèles, concaves vers la droite, et penchées vers la droite [35]. La lecture n'est nulle part incertaine.

32. P. Lebel, *R. A. E.*, VI, 1955, p. 155-158.

33. A la ligne 2, P. Lebel (*Ibid.*, p. 158) fait erreur ; après *ares*, l'inclinaison de la haste qui suit (en fait, la première des deux hastes verticales d'un *e* partagé entre les deux lignes) l'a fait penser à un *l* ; mais cette inclinaison est, simplement, déterminée par la proximité du bandeau : comme pour l'*a* de la l. 1 et celui qui termine la l. 3, le graveur a suivi le mouvement imposé par le bord du listel, en utilisant toute la place disponible.

34. Les formes du gamma, du delta et du lambda sont très comparables à celles d'un graffito, tracé sur un tesson, trouvé à Strasbourg et publié par J. Schwartz, *Gallia*, XII, 1954, p. 339-343.

35. Forme cursive, mais différente de celle que présente, à Alise, l'inscription de la Fanderolle (Do. 34).



Stèle des sources de la-Seine : le fronton inscrit

La présence de deux textes, en caractères différents, sur le même document est rare, sans être exceptionnelle [36]. A Alise, les textes sont soit en caractères latins (Do. 33), soit en caractères grecs (Do. 34, 35, 36), mais sans association des uns et des autres. C'est une stèle de Genouilly (Do. 45 = Wh. 145) qui présenterait le plus exact parallèle pour notre document, avec trois textes, dont le second est une signature en langue et caractères grecs, le troisième une dédicace en langue gauloise et caractères latins.

Notre stèle, en effet, associe une signature (B) en langue gauloise et en alphabet grec, caractérisée comme telle par la présence du mot αυοωυτ, et une dédicace (A) en langue gauloise et écriture latine, caractérisée comme telle par la présence du mot *iourus* ou *iouru.*

La signature se lit : δαγολιτους αυοωυτ.

Si pauvrement que nous soyons informés sur l'orthographe (souvent flottante) du gaulois en caractères grecs, il semble bien qu'il y ait ici un lapsus, par interversion, pour αυουωτ, qui se rencontre deux fois à Alise, au lieu dit Lapipe-Sené (Do. 34 = Wh. 166) et au lieu dit la Fanderolle (Do. 35 = Wh. 165). Il est inutile de reprendre ici les discussions [37] sur la nature du mot *auot* (verbe ou substantif), sur sa forme même [38] ou sur son étymologie [39]. Ce qui est hors de doute, c'est qu'il est un élément de signature, qui suit toujours un nom propre au nominatif (« un tel, auteur », si le mot est substantif ; « un tel a fait », si le mot est verbe).

Le nom du sculpteur est un composé à premier terme *Dago-* [40] et à second terme *-litu-* [41], avec graphie normale, en caractères grecs, de *u* par ου.

Sur la stèle de Genouilly, la signature : ανεουνος / εποει, est suivie de la dédicace : *ELVONTIV / IEVRV · ANEVNO / OCLICNO · LVGVRI / ANEVNICNO* ; le sculpteur et son fils, *Aneuno*(*s*) *Oclicno*(*s*) et *Luguri*(*x*) *Aneunicno*(*s*) font dédicace à *Elvontios* (ici, au datif singulier

36. Il est, en revanche, assez fréquent que des monnaies présentent sur leurs deux faces des légendes en caractères différents (A. Grenier, *Les Gaulois*, p. 262-265).

37. Voir, en dernier lieu, J. Whatmough, *Journal of Celtic Studies*, I, p. 9-10.

38. Les très nombreux exemples de *auot* sont-ils des abréviations de formes plus longues, telles que *auotis*, etc. (plus rarement attestées) ou bien sommes-nous en présence de mots divers de même souche (« faciebat », « fecit », « factor », etc.)?

39. En fait, on ne sait rien sur l'étymologie. Ce qui nous paraît utile à signaler à cet égard est la gémination (*aw-wo-*) qu'explicitent certaines graphies grecques (αυ-ουω-) et latines (*au-uo-*). S'agirait-il d'un composé (dont le second terme commencerait par *w-*) avec un préverbe, qui serait soit *au-*, soit un préverbe formé de voyelle *a* et de consonne (cette consonne s'assimilant au *w-* qui suit)?

40. Dottin, p. 93 et 250 ; Holder, I, 1214.

41. Dottin, p. 267 ; Holder, II, 247.

thématique en -*ū*). Sur notre stèle, où la signature a été ajoutée après coup, figure une dédicace, qui se lit[42] :

ARESEQVANIAREOSIOVRVSLVCEONERTECOMA

Il y a toute chance qu'il faille isoler, à la l. 4, un mot *iouru* ou *iourus*, verbe de dédicace. Nous connaissons ce verbe[43], sans préverbe, sous la forme *uritu* (Bavai, Do. 56 = Wh. 183) : élément radical *ur*-, suivi de la même finale flexionnelle (prétérit 3e sg.) -*itu* que dans *karnitu* (Todi ; traduit : « locauit et statuit »), καρνιτου (Saignon, Do. 16 = Wh. 45) ; nous le connaissons aussi avec préverbe : *ieuru* (nombreux exemples), ειωρου (Vaison, Do. 7 = Wh. 57), -*u* étant une autre finale flexionnelle de prétérit 3e sg. ; l'analyse de Whatmough (préverbe *ie*- issu de **epi*- et radical -*ur*-, degré zéro de **wer*-) est discutable dans le détail ; nous pencherions à isoler un préverbe *i*- (écrit ει- en caractères grecs), issu de **pi*-, et un radical -*eur*-[44] ; on sait qu'en celtique continental, la diphtongue *eu* passe à *ou* (que nous aurions dans *iouru* ou *iourus*, en regard du plus fréquent *ieuru*), puis à *ō* (Vaison : ειωρου) avant d'aboutir à *ū*[45]. Il est donc plausible d'isoler, dans notre texte, un verbe de dédicace *iouru* (ce qui implique, pour le terme suivant, un groupe initial *sl*-, phonétiquement admissible) ou *iourus* (le terme suivant commençant, alors, par *l*-) ; une forme *iourus* serait, morphologiquement, admissible, comme pluriel de *ieuru*/*iouru*[46], à en juger par l'inscription de Briona qui présente *karnitus*, précédé de plusieurs sujets[47], alors qu'on a *karnitu* (avec sujet unique, au singulier) dans l'inscription de Todi. Seul peut orienter notre choix le contexte, et aussi la connaissance générale du formulaire *ieuru*.

La structure des textes à verbe *ieuru*[48] se présente comme suit :

a) Sujet + *ieuru*

Do. 40 = Wh. 163 (Nevers)

42. En adoptant (voir plus bas) la lecture -*ceoner*-, une des trois lectures possibles, à la l. 5.

43. Cf., en dernier lieu, J. Whatmough, *Journ. Celt. St.*, I, p. 10.

44. En fait, il s'agirait d'une racine **əeu*-, suffixée par *-*er*-, cette suffixation donnant lieu aux thèmes (I) *(ə)*eur*- (le nôtre), (II) *(ə)*wer*-, (zéro) *(ə)*ur*- (celui de *uritu*?).

45. Rien ne nous renseigne sur la quantité de la voyelle initiale de *uritu* à Bavai (Do. 56 = Wh. 183) ; s'il est bref, il s'agit du degré zéro du radical (voir note 44) ; s'il était long, il faudrait y voir l'aboutissant d'une diphtongue *eu* > *ou* > *ū* (degré plein).

46. On connaît au moins un exemple de *ieuru* avec deux sujets ; c'est celui de Genouilly (voir plus haut) ; mais rien ne prouve que le verbe *ieuru*, à Genouilly, ne soit pas au singulier, par accord avec le premier des deux sujets qui lui sont postposés.

47. Sur les textes de Briona et de Todi, voir notre article dans : *Hommages à Max Niedermann*, Bruxelles, 1956, p. 206-215.

48. Le sens de *ieuru* n'est pas exactement précisable. A priori, rien n'empêche que le même verbe désigne l'acte de donner telle ou telle offrande à une divinité et l'acte de donner une sépulture à tel ou tel défunt. Dans la première hypothèse (dédicace), il n'est même pas nécessaire que le datif, s'il est exprimé, soit celui de la divinité destinataire (suffisamment impliquée par le sanctuaire même où l'offrande est érigée) ; il peut, éventuellement,

b) Sujet + *ieuru* + datif
Do. 37 = Wh. 161 (Couchey) : *Alisanu*
c) Sujet + *ieuru* + accusatif
Do. 41 ≠ Wh. 142 (Marsac) : *dvorico(n)*
d) Sujet + *ieuru* + datif + accusatif
Do. 33 = Wh. 169 (Alise) : *Ucuetė + sosin celicnon*
Do. 38 = Wh. 160 (Auxey) : *Brigindoni + cantalon*
Do. 39 = Wh. 162 (Autun) : *Anvallonacu + canecosedlon*
Do. 7 = Wh. 57 (Vaison) : Βηλησαμι + σοσιν νεμητον
e) Sujet + *ieuru* + accusatif + datif (?)
Do. 42 = Wh. 135 (Lezoux)[49].

Dans ces huit exemples, le texte commence par le groupe : sujet + verbe, le sujet étant, dans tous les cas, un nom de personne au nominatif singulier : nom individuel seul (Do. 40 : *Apronios*) ; nom individuel + ethnique (Do. 41 : *Sacer Peroco*, si, comme il nous semble, le second terme est une abréviation de *Pe(r)rocorios*) ; nom individuel + génitif patronymique (Do. 33 : *Martialis Dannotali* ; Do. 37 : *Doiros Segomari*) ; nom individuel + adjectif patronymique (Do. 38 : *Iccauos Oppianicnos* ; Do. 40 : *Andecamulos Toutissicnos*) ; nom individuel + adjectif patronymique + éléments supplémentaires de désignation (Do. 7 : Σεγομαρος Ουιλλονεος τοουτιους Ναμαυσατις ; Do. 39 : [- - -] [- -]*licnos Contextos*). Restent deux cas aberrants :

f) Datif + *ieuru* + sujets
Do. 45 = Wh. 145 (Genouilly) : voir plus haut
g) Accusatif + sujet + *ieuru*
Do. 51 = Wh. 152 (Vieux-Poitiers)[50].

Dans l'ensemble, *ieuru* est toujours précédé immédiatement du sujet (cas f excepté), et le groupe sujet + *ieuru* est toujours en tête de phrase (cas f et g exceptés).

Indépendamment du verbe de dédicace, un autre point de repère est, évidemment, fourni par la (très bienvenue) mention du nom de la « Seine » à la l. 2. Mais sous quelle forme? Ici encore, à première vue, l'hésitation est possible.

La préposition *are* (de **p°ri* : irl. *ar* « before, for » avec accusatif ou datif) n'est, jusqu'ici, connue, en celtique continental, que comme premier terme de composés (cf. irl. *air-*) ; cependant, rien, bien entendu,

s'agir aussi bien d'un *dativus commodi* indiquant la personne au nom de qui, et dans l'intérêt de qui, la dédicace est faite.

49. Il est sûr que le troisième mot, *sosi(n)*, est un démonstratif à l'accusatif désignant la statue sur quoi le texte est gravé ; mais la lecture du dernier mot est incertaine.

50. Texte : *ratin* (accusatif)... *Frontu Tarbelsonios* (sujet : nom individuel + adjectif patronymique) *ieuru* ; le second mot de l'inscription (*briuatiom*) est une détermination de *ratin*, vraisemblablement au génitif ; il est probable qu'il est abrégé ; exempli gratia : *Briuatiom(agi)*.

n'exclut qu'elle ait fonctionné comme préposition en gaulois, avec un régime à l'accusatif (question « quo ») et un régime au locatif (question « ubi »)[51].

Si nous prenons *are-* comme premier élément de composé, le mot initial ne peut être qu'un ethnique, au nominatif pluriel, désignant la population locale sous le nom de « Riverains-de-Seine », *Are-sequani* ; mais rien, jusqu'ici, n'est venu confirmer l'existence en gaulois d'un nominatif pluriel en *-ī* dans la deuxième déclinaison[52]. Dans cette hypothèse, le sujet ayant tendance à précéder immédiatement le verbe de dédicace, il faudrait admettre que *Areos*, dont on ne saurait alors que faire d'autre, serait un second sujet (anthroponyme)[53], apposé au premier (en asyndète) : « Les Riverains-de-Seine (et) Areos ont... ». Un verbe au pluriel serait justifié (sans être, pour autant, nécessaire, l'accord pouvant se faire au singulier, avec le sujet le plus proche). Ce qui suit le verbe (*sluceonertecoma*, s'il s'agit de *iouru* ; *luceo...*, s'il s'agit de *iourus*) serait un complément du verbe.

Il paraît plus satisfaisant d'envisager *are* comme une préposition, régissant le locatif du nom de la « Seine »[54] : « auprès de Sequana, cette stèle a été érigée ». Il faut alors poser, pour *Sequana*, un locatif en *-i*, de même qu'on a en Βηλησαμι (Do. 7) le datif de *Belisama* et, peut-être, en *Brigindoni* (Do. 38) le datif de **Brigindona* ; le « datif » irlandais (datif-locatif, etc.) de la première déclinaison suppose lui-même une ancienne finale en **-i*. Dès lors, *areos*, compris entre ce complément de lieu et le verbe, a toute chance d'être le sujet. Ici encore, on peut (comme dans l'hypothèse précédente) avoir, en *Areos*, un nom de personne (et verbe *iouru*, nécessairement au singulier). Mais il s'offre une seconde possibilité d'explication, qui comporterait le verbe *iourus* au pluriel : ce serait de reconnaître, en *-ōs*, une finale de nominatif pluriel de deuxième déclinaison[55] ; en ce cas, appellatif, sur quoi on ne peut faire

51. On a, souvent, le tort d'imaginer la flexion nominale du gaulois (sur le modèle de celle du vieil-irlandais médiéval) comme ayant un « datif » syncrétique, à valeurs multiples (datif, locatif, instrumental, ablatif) ; cette illusion, qui est un effet de notre ignorance, doit être dénoncée ; mieux vaut, jusqu'à preuve du contraire, supposer l'existence de plusieurs cas obliques, distincts fonctionnellement, bien que pouvant avoir, dans certains paradigmes, des formes communes. Sur cette question de principe, voir (*passim*) notre ouvrage *Celtiberica* (Salamanque, 1955).

52. Un nominatif pluriel en *-ī* (issu de **-oi*) est postulé par la déclinaison du vieil-irlandais. Mais à supposer (ce qui est contestable) qu'il faille continuer à lire *Senani* dans les inscriptions de Paris (Do. 50 = Wh. 170), rien ne prouve que ce soit un nominatif pluriel, et, si c'en est un, rien ne prouve que nous n'ayons pas affaire à une finale latinisée, dans cette inscription bilingue. Il est, d'autre part, tout à fait douteux que *Esanekoti* soit un nominatif pluriel dans l'inscription de Briona ; voir note 47.

53. Cf. Holder I, 206, 215 ; III, 676, 686.

54. Il existe bien, dans la première déclinaison, un locatif en *-ia* : *in Alisiia* (Alise, Do. 33 = Wh. 169) ; mais un dérivé tel que **Sequania* (« région de la Seine »?) nous paraît bien peu vraisemblable.

55. Indirectement postulé par le vieil-irlandais (vocatif pluriel), un nominatif pluriel en *-ōs* est largement attesté en celtibère ; voir le livre signalé à la note 51.

que des conjectures étymologiques ; peut-être gaul. *ario-* > *areo-*[56], dérivé[57] de *are* (« proche », « voisin », « riverain », etc.).

La portion finale du texte, après le verbe, ne comporte apparemment aucune finale où l'on puisse, avec vraisemblance, reconnaître un datif ; il y a chance, dès lors, qu'il faille y rechercher un accusatif, compte tenu du fait que la nasale finale a tendance à être débile en gaulois et pourrait n'être pas notée (*dvorico*(*n*) : Do. 41 ; *sosi*(*n*) : Do. 42)[58] : l'objet du verbe de dédicace serait la désignation du personnage sculpté sur la stèle.

Désignation par deux noms, dont le premier (si la lettre *s*, finale de la l. 4, appartient, comme il semble, au verbe *iourus*) est *Luceo*(*n*), c'est-à-dire, probablement, lat. *Lūcium*[59]. Le second nom, manifestement celtique, doit être un patronyme : le personnage sculpté sur la stèle appartient, comme le *Martialis* d'Alise (Do. 33), le *Frontu* du Vieux-Poitiers (Do. 51), le légat *Kui*(*n*)*tos* de Briona, etc., à la première génération qui abandonne le nom individuel celtique au profit du nom individuel latin. Comment s'appelait le père de Luceos? Si *Nerto-* est connu comme premier terme de composé[60], *Nerte-* est sans exemple ; il a pu s'exercer une action assimilante de la voyelle précédente et une action dissimilante de la voyelle suivante : *nertoco-* > *nerteco-* ; ou bien il s'insère, après *Nert-*, un élément *-e*(*c*)*co-*[61] ; de même, si *Nerte-* est une altération de *Nerto-*, il n'existe aucun second terme de composé connu en *-coma-*, et il faut isoler *-co-* ; dans les deux hypothèses, on aboutit donc à un mot incomplet : *Nert-e*(*c*)*co-ma*... ou *Nerte-co-ma*... ; d'ailleurs, s'il s'agit d'une indication patronymique, on attend un génitif ou un adjectif dérivé, dont la finale, de toute façon, manque. Il est donc à peu près certain qu'arrivé en bas et à droite du tympan, le graveur, faute de place, a abrégé (c'est-à-dire laissé incomplet) le mot final de son texte ; si le dernier élément du composé était, par exemple[62], *-maro-*, compléter : *Luceo*(*n*) *Nertecoma*(*ri*) ou *Nertecoma*(*reon*).

56. Notre texte est un de ceux qui présentent le passage, fréquent en gaulois, de *-io-* à *-eo-* : dans *areos* (quelque interprétation du mot qu'on choisisse) et, de même, dans *luceo*(*n*) = *Lūcium* (voir plus bas).

57. Soit dérivé en *-*o-* (**p°ri*(*y*)-*o-*), soit dérivé en *-*yo-* (*p°ri-yo-*), le premier type étant celui de skr. *páraḥ*, osq. *perum* (**per-o-*), etc. ; le second, celui de gr. κοινός (**kon-yo-*), etc. ; l'un ou l'autre, celui de gr. ἀντίος (ἀντί), etc.

58. En fait, nous verrons qu'il n'est pas indispensable de supposer ici cette débilité ; la nasale finale de *luceo*(*n*) peut être omise, simplement, parce que le mot suivant commence par *n-* ; celle de l'adjectif patronymique, si l'on restitue *nertecoma*(*reon*), appartient à la portion manquante du mot abrégé.

59. Cf. Holder II, 296 sv.

60. Holder II, 723 sv.

61. Cf. Holder I, 1404.

62. Cf. Holder II, 432 sv. (notamment, *Co-maros*, *Nerto-maros*, etc.) ; mais il pourrait s'agir aussi bien de *-magio-* (ibid. 377), *-mallo-* (ibid. 397), *-mandu-* (ibid. 404), *-mato-* ibid. 462), etc.

Nous pensons avoir assez montré combien d'incertitude subsiste dans l'interprétation. Nous présentons ci-dessous la solution qui nous paraît la plus plausible, mais qui n'est qu'une des solutions possibles :

A) *are Sequani*	« apud Sequanam
areos	propinqui
iourus	erexerunt
Luceo(n) Nertecoma(ri)	Lucium Nertecomari f.
B) Δαγολιτους	Dagolitus
αυο<υω>τ	sculpsit ».

Michel LEJEUNE, Roland MARTIN.

VARIÉTÉ

UN NOUVEAU PYRRHOS

L'étonnante figure de Pyrrhos, roi d'Épire, suscite à nouveau aujourd'hui un intérêt aussi vif qu'au IIIe siècle parmi les historiens, les moralistes, voire les poètes, ses contemporains, et sa destinée hors de l'ordre commun est l'objet des interprétations les plus divergentes. Un nouveau livre vient de lui être consacré, le quatrième dans la dernière décade[1] : *Pirro, Aspirazioni egemoniche ed equilibrio mediterraneo*, de G. Nenci[2].

On avait surtout insisté récemment sur l'aspect mystique du personnage : ainsi J. Perret avait cru pouvoir trouver dans une « illumination » du roi à la veille de son départ pour l'Italie non seulement l'explication psychologique de toute la campagne d'Occident, mais encore les racines mêmes de la légende troyenne de Rome ; toutefois, sa thèse, aussi hardie que brillante, n'avait pas été sans rencontrer les résistances que l'on sait. Récemment, J. Gagé[3] empruntait une voie parallèle en montrant en Pyrrhos « le roi selon Dodone » : partant pour l'Occident avec la bénédiction du Zeus Dodonéen, Pyrrhos n'aurait fait que suivre un itinéraire jalonné par les plus anciens oracles du dieu. Bien différente dans son principe est la tentative d'interprétation que nous propose G. Nenci : au « nouvel Achille » succède un Pyrrhos réaliste, un Pyrrhos politique. C'est un examen attentif de cet essai que nous voudrions présenter dans ces quelques pages.

* * *

A la base de l'ouvrage se trouve, comme il se doit, une *Quellenforschung* : tout le premier chapitre lui est consacré. Malheureusement, le problème des sources est par excellence de ceux qui ne se peuvent

1. Cf., dans la thèse de J. Perret, *Les origines de la légende troyenne...* (1942), p. 409 sq. : *Le nouvel Achille et la nouvelle Troie* ; P. Garouphalias, ΠΥΡΡΟΣ, Athènes, 1946 ; U. von Hassell, *Pyrrhus*, Munich, 1947.
2. *Università di Torino, Pubblicazioni della facoltà di Lettere e Filosofia*, V, 2, Turin, 1953, 199 p.
3. *R. H. R.*, 1954, CXLV, p. 137 sq. : *Pyrrhus et l'influence religieuse de Dodone dans l'Italie primitive.*

évoquer en quelques lignes. Je noterai donc seulement l'idée centrale de l'auteur : la distinction traditionnellement établie, depuis les travaux de Schubert et de Niese[1], entre sources grecques et sources romaines serait sans aucune valeur ; les textes qui ont laissé de substantielles indications sur Pyrrhos, tels Diodore, Trogue-Pompée, Pausanias, relèveraient d'un type littéraire qui n'est ni grec ni romain, le *bios* hellénistique, qui vise à caractériser un homme à travers ses entreprises. Je ne méconnais pas l'importance de cet élément biographique, qui a trouvé son plein épanouissement dans notre source principale, la *Vie de Pyrrhos* de Plutarque. Toutefois, je crois qu'il ne faut pas oublier la nature des sources primaires qui ont été utilisées par tous les auteurs postérieurs, d'abord, sans doute, par les annalistes, puis par les historiens de l'époque impériale : ce sont Hiéronymos, Timée, Phylarchos, Proxénos, tous historiens et dont aucun (sauf le dernier, peut-être) n'est animé de préoccupations biographiques. Que leurs écrits aient vite été transformés, dès l'époque hellénistique, par les auteurs de *bioi*, je l'admets comme vraisemblable, mais je n'en trouve *aucune* preuve véritable. Il eût été plus intéressant d'étudier de près les sources primaires, sur lesquelles l'auteur ne donne pas de renseignements précis[2].

Le livre est plus explicite sur certaines sources contemporaines, auxquelles G. Nenci attribue une valeur de tout premier ordre et qu'il va même jusqu'à considérer comme les seules sources grecques (p. 18). Elles sont trois[3] :

α) L'*Alexandra* de Lycophron, dont je note avec plaisir qu'elle est attribuée à Lycophron, le tragique d'Alexandrie. Les trop fameux vers finaux de la prophétie (1446-1450) sont à juste titre expliqués par référence à Pyrrhos et non à Alexandre. Mais l'interprétation de détail appellerait bien des réserves : d'après l'auteur (p. 26), l'accord qui est

1. R. Schubert, *Geschichte des Pyrrhus*, 1894 ; B. Niese, *Hermes*, 1896, p. 481 sq.

2. Je doute fort que Douris de Samos ait écrit sur Pyrrhos, quoi qu'en dise l'auteur, p. 17. — Le Clitarchos qu'il cite au même lieu doit être, je pense, Phylarchos. — Hiéronymos est bien mal caractérisé : ses sentiments favorables à Gonatas n'expliquent qu'une partie de son œuvre, mais certainement pas son récit de la campagne d'Italie, très favorable à Pyrrhos.

3. Il faut aussi évoquer, ne serait-ce que d'un mot, le cas des *Mémoires* de Pyrrhos, source, en effet, primordiale. Malheureusement, presque tout nous en échappe et beaucoup des précisions que donne G. Nenci, p. 12 sq., me semblent abusives. Ses efforts, notamment, pour retrouver chez Frontin l'utilisation directe des *Mémoires* ne me semblent pas couronnés de succès : des trois passages qu'il cite, l'un n'est pas significatif (*Stratagèmes*, 3, 6, 3). Le second (*Ibid.*, 2, 3, 21) doit être absolument rejeté : il s'agit du dispositif du combat d'Ausculum et les indications, sans valeur, remontent à un annaliste romain et non à Pyrrhos (cf. déjà la magistrale étude de O. Hamburger, *Untersuchungen über den pyrrhischen Krieg*, p. 32, qui montre bien que le dispositif grec dans Frontin est inconciliable avec celui que présente Denys et dont on a toutes les raisons de croire qu'il remonte, lui, aux *Mémoires* royaux). Enfin, le troisième (*Ibid.*, 2, 6, 9-10) rapporte des *praecepta imperatoria* qui *peuvent* provenir des *Mémoires* (mais, à mon avis, non pas directement, mais par l'intermédiaire de ces florilèges qui ont joué un tel rôle dans la diffusion des anecdotes relatives à Pyrrhos).

nentionné dans le texte serait celui du peuple romain avec l'Égypte qui aurait résulté de l'ambassade de 273. Mais M. Holleaux a depuis longtemps fait justice de ce prétendu accord[1].

β) Le *papyrus Schubart n° 39*[2] est interprété, à la suite de son éditeur, comme apportant un témoignage sur un traité moralisateur écrit par une femme de lettres sur Pyrrhos. Malheureusement pour cette brillante hypothèse, tous les mots importants — et notamment le γραψάσης sur lequel elle repose tout entière — sont restitués[3]. Dès lors, Pyrrhos, loin d'occuper une place particulière dans le texte, n'est plus qu'un des rois dont l'ambition désordonnée y est opposée à la vie de mesure des sages.

γ) Le *Pyrrhos* de Philémon n'est plus connu que par un fragment de douze vers consacré à la paix[4]. G. Nenci en fait une comédie sur Pyrrhos, après d'autres savants, d'ailleurs non cités[5], et il croit pouvoir corroborer son hypothèse grâce... au papyrus Schubart, qui prouverait l'existence, au IIIe siècle, d'un *bios* savant de Pyrrhos. Rien de solide ne peut être fondé sur des bases aussi fragiles.

Parmi les sources moralisantes du IIIe siècle — dont il est certain qu'elles ont été passionnées par le cas de Pyrrhos — G. Nenci revient aussi sur Télès, qui, dans un passage remontant vraisemblablement à Bion[6], fait allusion à Pyrrhos, violateur de tombes et pilleur de temples. W. Tarn avait présenté du texte une interprétation des plus satisfaisantes[7] : à Pyrrhos le philosophe adjoignait Gonatas, capable de παρὰ τὸ προσῆκον φυγαδεύειν et aussi digne des sarcasmes du sage. G. Nenci a avancé une hypothèse nouvelle en appliquant tout le passage à Pyrrhos. Sans aucun succès, à mon sens : était-ce bien caractériser l'Épirote que de le représenter *en fuite*, alors que ni son départ de Sicile ni son départ d'Italie n'avaient pris une pareille forme[8]?

Au *bios* savant du IIIe siècle (d'inspiration cynique) s'opposerait par la suite un *bios* populaire, animé non plus de méfiance, mais d'une vive admiration à l'égard du conquérant. C'est à son étude qu'est consacré le chapitre II (*Il fattore biografico*), où ne manquent pas les fines ana-

1. *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques*, p. 60-83.
2. W. Schubart, *Griech. liter. Papyri*, p. 75.
3. Cf., d'ailleurs, l'apparat critique de l'édition Schubart, où il est reconnu que tel ou tel autre participe serait également possible.
4. Kock, *C. A. F.*, II, p. 496, frg. 71.
5. Cf., par exemple, C. A. Dietze, *De Philemone comico* (Diss. Goettingue, 1901), p. 10. Les différentes corrections du titre *Pyrrhos* ne sont même pas évoquées. C'est, d'ailleurs, un des traits les plus étonnants de cet ouvrage que les discussions critiques en sont le plus souvent bannies.
6. *Teletis reliquiae*, éd. Hense², p. 43.
7. *Antigonos Gonatas*, p. 237, n. 53.
8. D'ailleurs, la pensée de l'auteur ne semble pas très fixée sur la question de cette fuite : cf. la différence entre les notes 110 et 111 de la p. 30. Faire de l'épisode de Locres une fuite me semble pleinement arbitraire.

lyses : par exemple, en une excellente formule, l'auteur nous montre dans Fabricius « le fils de Pyrrhos » (p. 43), le développement d'une tradition anecdotique sur Pyrrhos ayant amené la création d'un personnage romain antithétique de nature semi-mythique. Je dois dire, pourtant, que toutes ces considérations fort vagues sur l'*éthos* et le *topos*, voire sur l'*Urpyrrhos* (p. 42), me laissent sceptique : je constate, certes, une prolifération très frappante d'anecdotes, dont je crois découvrir la source dans l'annalistique — il est même des cas où l'on peut préciser : dans l'annalistique la plus récente — ; je constate aussi que ces anecdotes trouvent souvent place dans ces florilèges qui vont être exploités par tous les auteurs d'époque impériale [1] ; mais d'un *bios* proprement dit consacré à Pyrrhos, encore une fois, je ne trouve aucune trace dans la tradition.

* * *

Après cette étude des sources, l'auteur en vient à son propos principal, qui est de reconstituer la politique de Pyrrhos. En quelques pages excellentes (p. 58 sq.) se trouvent résumés les *topoi* des modernes sur l'Épirote, considéré comme un aventurier incapable de tout plan cohérent, de toute action suivie, au reste le plus souvent brute parfaite. Tradition d'ailleurs ancienne, dont je note qu'elle a déjà ses racines dans Ennius [2] :

« ... stolidum genus Æacidarum
Bellipotentes sunt magis quam sapientipotentes. »

La vraie originalité de l'ouvrage de G. Nenci est dans l'idée centrale qui l'anime : niant ce Pyrrhos borné, défiguré par les verres déformants d'une tradition qui s'est acharnée sur son cas pendant des siècles, il a voulu nous montrer le vrai Pyrrhos, politique avisé aux audacieuses ambitions, cerveau lucide habile à distinguer le possible dans une conjoncture politique affreusement difficile pour le souverain d'un petit État comme l'Épire. Je ne peux qu'applaudir à l'entreprise, qui était belle. D'ailleurs, un chapitre [3], qui se lit avec un intérêt particulier, montre comment on peut encore aujourd'hui, surtout grâce à la mythologie [4] et à la numismatique, reconstituer les grands thèmes de ce que l'auteur n'a pas tort d'appeler la propagande politique de Pyrrhos.

1. Un exemple typique : les ἔργων ὑπομνήματα de Pausanias, 1, 12, 2, sur lesquels on a tant discuté (le problème ne semble pas évoqué dans le livre de G. Nenci) ; sans doute s'agit-il d'un recueil dans le genre de celui de Valère Maxime.

2. VI, frg. VI, 180-181 Vahlen².

3. Ch. 3 : *Mediazione di esigenze politiche.*

4. La question des origines mythiques de la famille des Éacides, sur laquelle s'attarde l'auteur, devrait être reprise avec plus de critique. Ainsi, p. 69, G. Nenci affirme que les indications généalogiques données par Pausanias en 1, 11, 1 sq. proviennent de l'inscription de la statue consacrée à Pyrrhos par les Athéniens, qu'il vient de mentionner : hypothèse gratuite, que l'on peut réduire par l'absurde, car il est bien évident que la totalité

Le terrain ainsi déblayé, G. Nenci nous dévoile enfin les grandes lignes de la politique de Pyrrhos. Je dois dire que je ne peux accepter sa reconstitution, que je tiens pour passablement arbitraire. L'idée centrale de l'ouvrage, c'est que Pyrrhos fut l'agent d'exécution des Ptolémées. Il s'était vite rendu compte que, seul, il ne pouvait rien dans un monde que déchirait la πλεονεξία des successeurs d'Alexandre. Il avait besoin d'un patron ; il eut la sagesse de comprendre que seul Ptolémée pouvait remplir ce rôle. En effet, les visées de Pyrrhos et de Soter se plaçaient sur deux plans différents : hégémonie politique chez l'un, hégémonie économique chez l'autre. Ils pouvaient donc se prêter une aide mutuelle, sans pour autant risquer de devenir dangereux l'un pour l'autre.

Nul ne contestera que les débuts de la carrière politique de Pyrrhos seraient inexplicables sans le secours que lui accorda Ptolémée, séduit par les bonnes manières et les qualités solides du jeune otage qu'il avait eu près de lui à Alexandrie et à qui Bérénice avait donné sa fille en mariage[1]. Les attentions du roi d'Épire à l'endroit du Lagide, à qui il devait d'avoir pu récupérer son trône pour la seconde fois, se multiplient : il appelle son fils aîné Ptolémée ; il fonde la cité de Bérénicis[2]. Lysimaque, voulant déterminer l'Épirote à entrer en composition avec son gendre, Antipatros, ne croit trouver moyen plus persuasif que de feindre une lettre de Soter demandant à Pyrrhos d'accepter l'offre du Thrace[3] ; mais sa ruse maladroite échoue parce qu'il n'avait pas donné à sa lettre la bonne titulature : « Le père à son fils salut ». Autant de traits qui montrent les relations d'affection entre les deux rois et la courtoisie parfaite du jeune souverain envers son bienfaiteur.

Y avait-il là plus que de la courtoisie? Déjà je n'ose m'en assurer. Il me semble y avoir quelque excès dans la thèse naguère exposée par P. Treves, qui voyait en Pyrrhos le « lieutenant général de Ptolémée en Grèce »[4]. On peut se demander, notamment, pourquoi Pyrrhos n'intervint pas lorsque Ptolémée envoya une flotte pour tenter de briser le blocus dont Démétrios enserrait Athènes. Je ne crois pas trop au machiavélisme qu'on lui a prêté et au traité secret — si secret qu'il n'en reste évidemment aucune trace ! — par lequel il aurait traîtreusement

de la digression sur Pyrrhos ne peut provenir de l'inscription, mais est le fruit d'un travail de compilation de l'auteur. Pausanias use ici de sa méthode habituelle, qui est de rattacher par des liens fort ténus d'importants πάρεργα à son récit. — A la p. 68, l'indication que toute la partie mythique de la généalogie royale remonte au temps de Pyrrhos ne me semble pas exacte : il y avait déjà eu toute une floraison mythique autour des Éacides au v[e] siècle ; cf., notamment, l'article de J. Perret, *Néoptolème et les Molosses*, *R. É. A.*, 1946, p. 1 sq., qui ne paraît pas avoir été utilisé.

1. Plutarque, *Vie de Pyrrhos*, 4 et 5 : chapitres précis et pleins de vie, dont la source première doit être Proxénos.
2. Plutarque, *Vie de Pyrrhos*, 6, 1.
3. *Ibid.*, 6, 7.
4. *R. F.*, 1931, p. 363.

laissé les mains libres au Poliorcète. Je note seulement que, dans cette affaire, importante aux yeux de Ptolémée, Pyrrhos ne prêta aucun secours à son « patron ». — Autre exemple un peu plus tardif : en 288, lorsque se noue contre Démétrios, dont les ambitions démesurées inquiétaient tous les rois, la coalition de Séleucos, de Ptolémée et de Lysimaque, les souverains, n'osant pas agir seuls, s'adressent à Pyrrhos (notons bien que Plutarque[1] parle des rois et non du seul Ptolémée) ; mais ils doivent lui envoyer messages sur messages pour le décider à passer à l'action avec eux et à rompre le traité conclu l'année précédente avec le Poliorcète. L'épisode n'est guère en faveur d'un Pyrrhos docilement soumis aux ordres venus d'Égypte.

Encore s'agit-il là de nuances, d'ailleurs importantes à mes yeux. Je ne songe pas à contester la solidité des liens qui unirent Pyrrhos à son « père » Ptolémée jusqu'à la mort de ce dernier[2]. Me faisant l'avocat du diable, je signale même un passage de Plutarque auquel G. Nenci ne me semble pas avoir attaché toute l'importance qu'il aurait pu, dans son optique de la carrière de Pyrrhos. Appius Claudius veut stigmatiser devant le Sénat la lâcheté de ceux qui accepteraient de conclure la paix avec le roi d'Épire : « Vous tremblez devant Pyrrhos qui, de toute façon, a passé sa vie entière à entourer et à courtiser un des gardes du corps d'Alexandre »[3]. Nul ne soutiendra que ce Romain du IIIe siècle, d'ailleurs retiré depuis des années de la vie publique, connaissait si parfaitement les arcanes de la politique grecque. C'est Plutarque qui parle, ce Plutarque dont G. Nenci a bien montré qu'il était particulièrement au courant des relations premières du vieux souverain d'Égypte avec son jeune protégé.

Ces vues initiales, raisonnables, quoique légèrement forcées, ne sont pourtant que le tremplin dont va user l'auteur pour un grandiose envol. Instrument des Ptolémées pendant les quelque vingt années de sa première carrière hellénique, Pyrrhos ne l'aurait-il pas été encore au moment où il retourne ses ambitions de la Macédoine vers l'Occident, où ses convoitises de balkaniques deviennent méditerranéennes ? G. Nenci répond délibérément par l'affirmative et il présente de l'expédition d'Occident une vue systématique et totalement originale, qui mérite examen.

Encore faut-il exposer d'abord quelles étaient, selon l'auteur, les visées de cet impérialisme lagide dont Pyrrhos n'aurait été que l'humble exécutant[4]. D'après lui, les Ptolémées voulaient instaurer dans le bassin de la Méditerranée une hégémonie économique, mais leur prudence leur faisait préférer une action indirecte. Carthage était la seule puis-

1. *Vie de Pyrrhos*, 10 et 11.

2. Pourtant, ces liens avaient pu se relâcher après la mort d'Antigoné, fille de Bérénice, qui suivit d'assez près son mariage avec Pyrrhos (cf. Plutarque, *Vie de Pyrrhos*, 9, 1).

3. *Vie de Pyrrhos*, 19, 3 (cité dans la traduction B. Latzarus).

4. Cf. surtout le chapitre 4 : *L'equilibrio tolemaico nel primo trentennio del seco lo III av. Cr.*

sance capable de leur porter ombrage. Le gros problème fut donc pour eux d'éliminer cette rivale dangereuse en lui suscitant des adversaires : Agathoclès, tout d'abord, dont les liens avec la famille royale d'Égypte sont connus ; Pyrrhos, ensuite ; Rome, enfin, vers qui Philadelphe se tourna après l'échec de l'Épirote, lorsqu'en 273 il lui adressa sa célèbre ambassade. Ainsi se trouverait définie une des constantes de la politique extérieure des Ptolémées au IIIe siècle : son caractère nettement antipunique. — Il n'est pas possible de reprendre ici le débat sur la diplomatie des premiers Lagides, qui a donné lieu à tant d'études remarquées[1]. Je note, toutefois, qu'aucun des exemples allégués — mis à part provisoirement celui de Pyrrhos, sur lequel il faudra revenir — ne paraît bien convaincant : Agathoclès était tout autre chose qu'un lieutenant de Ptolémée ; l'ambassade de 273, comme l'a montré M. Holleaux, n'était qu'une mission de courtoisie et d'information, qui ne se distinguait guère de celles que Philadelphe adressait à la même époque aux princes de l'Inde. Je note aussi qu'un bon juge des questions économiques de l'Égypte lagide, M. Rostovtzeff[2], a pu soutenir, avec non moins de vraisemblance, l'existence de relations cordiales entre Carthage et l'Alexandrie des premiers Ptolémées. Enfin, la cautèle des Ptolémées, intervenant toujours par personnes interposées dans cet Occident dont on nous dit que les marchés revêtaient à leurs yeux une telle importance, n'est pas sans étonner : pour telle autre province, dont l'auteur (p. 106) souligne à juste titre l'intérêt primordial pour l'économie lagide, la Syrie, leurs voies étaient moins détournées et plus conformes à la norme hellénistique.

* * *

Mais venons-en à ce qui est, pour l'auteur lui-même, l'essentiel : à l'expédition de Pyrrhos en Occident. G. Nenci rappelle à juste titre une mise en garde de J. Carcopino[3] : « En histoire diplomatique, les textes ne nous offrent qu'un aspect fragmentaire et suspect du réel : nous ne découvrons, dans les documents officiels, que la vérité officielle et celle-ci peut n'être pas la vérité. » Certes, les textes anciens sont muets sur les visées occidentales des Ptolémées : raison de plus, donc, pour suspecter un voile délibérément jeté par les souverains d'Égypte sur une politique ultra-secrète ! Ainsi, l'histoire diplomatique devient un domaine obscur et proprement ineffable où l'absence de tout témoignage est à elle seule un témoignage... Je voudrais pourtant insister sur trois points qui marqueront au vif mon désaccord avec l'auteur :

1. Au moment de quitter la Grèce, Pyrrhos demande le concours de

1. L'essentiel de la bibliographie est donné dans les notes de la p. 105.
2. *Social and economic history of the hellenistic world*, I, p. 396.
3. *Points de vue sur l'impérialisme romain*, p. 50.

trois rois, Céraunos, Antiochos et Antigone, qui, trop heureux d'être débarrassés d'un dangereux rival ou d'un voisin incommode, le lui accordent volontiers[1]. Silence total des textes sur une aide apportée par Ptolémée.

2. Après les malheurs de sa campagne d'Occident, Pyrrhos, manquant d'hommes et de ressources, fait à nouveau appel aux rois[2]. Ptolémée n'est pas nommé[3]. Comme dans le cas précédent, il y a tout lieu de croire que Pyrrhos ne s'est pas adressé à lui, parce qu'il savait bien que, ne constituant en aucune manière une menace pour lui, il n'avait rien à attendre de lui. Qui croira qu'en ce moment crucial pour l'Épirote, où son destin pouvait encore être autre qu'il ne fut, Ptolémée n'ait pas porté secours à son représentant en Occident, si vraiment il attachait une telle importance à la réussite de son entreprise[4]?

3. Le seul témoignage que l'on puisse donner des sentiments de fidélité de Pyrrhos à l'égard des Lagides pendant son expédition en Occident serait constitué par les monnaies : certaines pièces tarentines portent des types imités des monnaies de Soter[5]. Mais un tel fait n'a aucune signification politique véritable, puisque d'autres pièces montrent des effigies empruntées à Séleucos Nicanor, voire à Démétrios Poliorcète !

Quitte à paraître naïf, je reste persuadé que l'hypothèse de base de l'ouvrage de Nenci est une des moins fondées que l'on puisse avancer sur les causes du départ de Pyrrhos pour l'Occident. Il est certain que ces causes restent mystérieuses. Encore faut-il les chercher non pas dans les visées impérialistes des Lagides, mais dans la personnalité même du roi d'Épire, arrivé, après une dure formation, à la pleine possession de ses moyens et désireux de se créer dans l'Occident encore vierge un empire à la mesure de ses ambitions. Lorsqu'il met à la voile pour Tarente, Pyrrhos n'est pas le condottiere de Philadelphe partant à l'assaut de Carthage, mais un prince habile à saisir l'occasion et qui pense pouvoir, à la faveur de l'intervention que lui ont demandée les Tarentins, se tailler un royaume personnel.

Étudions, d'ailleurs, ce que nous savons des conditions de ce départ, en confrontant la théorie de Nenci avec les données antiques. Pour lui (p. 95 sq.), Pyrrhos part en plein accord avec Céraunos, réconcilié depuis peu avec son demi-frère Ptolémée et chargé par lui de veiller sur

1. Sur ces négociations, cf. Justin, 17, 2, 11-15 ; 24, 1, 8 et 38, 4, 5 ; Trogue-Pompée, *Prologue* du livre 17.

2. Cf. Justin, 25, 3, 1-2 ; Polyen, 6, 6, 1 ; Pausanias, 1, 13, 1.

3. Certes, A.-J. Reinach, *R. É. G.*, 1911, p. 402, supposait que c'était le hasard si aucune trace d'une ambassade à Ptolémée n'avait subsisté. Sur l'arbitraire de cette hypothèse, cf. déjà M. Holleaux, *Rome, la Grèce...*, p. 63, n. 1.

4. Cf. déjà l'excellente remarque de A. Piganiol, *La conquête romaine*, p. 150 : « L'équipée de Pyrrhos en Occident eût pu autrement finir, si l'Égypte avait mieux soutenu de sa diplomatie et de ses finances ce bel aventurier. »

5. Sur cette question, cf. P. Wuilleumier, *Tarente*, p. 112 et 387 sq.

les intérêts lagides en Macédoine, tandis que Pyrrhos devait veiller sur eux en Occident ; pour plus de sûreté, il épouse une fille de Céraunos qu'il peut ainsi laisser comme *vindex regni*[1]. En réalité, les faits sont autres : je ne sais s'il faut accorder pleine créance à Trogue-Pompée (*Prologue* du livre 17), selon qui il y eut une guerre entre Pyrrhos et Céraunos ; mais, quoi qu'il en soit, les relations entre les deux princes semblent rien moins qu'amicales ; et l'on a reconnu depuis longtemps que l'indication du mariage de Pyrrhos dans Justin résultait d'une confusion assez facilement explicable, le Ptolémée à qui Pyrrhos confie le soin de son royaume étant son fils Ptolémée et non Céraunos[2].

Contre qui Pyrrhos dirigeait-il son expédition? La tradition ancienne unanime répond : contre Rome. Mais G. Nenci affirme qu'il y a là un contresens né de l'orgueil romain, qui ne put supposer d'autre but au roi d'Épire que de se mesurer avec Rome, et facilité par le fait que Pyrrhos fut effectivement retenu par les affaires d'Italie plus longtemps qu'il ne le pensait. Admettons un instant semblable raisonnement : il y a quand même un texte fondamental qui ne cadre pas avec lui. Pausanias[3] nous apprend que, pendant l'audience qu'il accordait aux envoyés de Tarente, Pyrrhos songea soudain à son ancêtre Achille et qu'il puisa dans ce souvenir héroïque la certitude qu'il vaincrait, lui le descendant d'Achille, dans sa lutte contre les descendants des Troyens. Ce n'est pas que je pense qu'on puisse tirer de cette notation autant que l'a fait récemment un brillant érudit[4] ; toutefois, ce passage est capital, dans la mesure où, comme l'a bien montré Schubert[5], il remonte à Proxénos, donc à un auteur vivant à la cour de Pyrrhos, dont il peut être considéré en quelque manière comme l'historiographe officiel. Nous sommes là à une époque bien antérieure à la romanisation de l'histoire par les annalistes ; et pourtant, dès ce moment, il apparaissait comme certain que le premier but de l'expédition était d'anéantir la puissance romaine.

But premier ne veut évidemment pas dire but exclusif et j'accorde bien volontiers à G. Nenci que, dès le début, la possibilité d'une expédition contre Carthage hante l'esprit de Pyrrhos, à preuve la fameuse conversation entre le roi et son ministre Cinéas telle que Plutarque l'a rapportée[6]. C'est qu'il était dans la nature même du roi de désirer toujours davantage — πλειόνων ἐφιέμενος, dit ailleurs Plutarque[7]. Certes, je vois bien que l'auteur me reprochera de suivre naïvement la tradition moralisante des biographes antiques. Il me semble pourtant que, sur

1. L'expression est de Justin, 17, 2, 15.
2. Cf. déjà Droysen, *Hist. de l'hellénisme*, III, p. 131, n. 1, et Beloch, *G. G.*, IV, 1, p. 248, n. 2.
3. 1, 12, 1.
4. Cf. la thèse de J. Perret, *Les origines de la légende troyenne*, notamment p. 409 sq.
5. *Geschichte des Pyrrhus*, p. 31.
6. *Vie de Pyrrhos*, 14, 2 sq.
7. *Ibid.*, 23, 2.

ce point particulier, il n'est pas malaisé d'échapper à ce grief. En effet, on peut préciser le moment où se concrétisa dans l'esprit de Pyrrhos son ambition africaine, qui pendant longtemps demeura, si j'ose dire, une ambition de principe : c'est après Ausculum, lorsque les députés des villes siciliotes vinrent réclamer son appui, en même temps, d'ailleurs, que des envoyés macédoniens[1]. Moment capital de la croisée des chemins pour Pyrrhos : après une très longue délibération, le roi se décide en faveur de l'expédition sicilienne, pour des raisons que nous essayerons un jour de démêler. Là encore, nous avons, dans Plutarque cette fois, un texte qui remonte à Proxénos, donc un texte de haute valeur pour tout ce qui concerne la perplexité du roi[2]. Qui ne voit que, si la lutte contre Carthage avait été l'unique objectif de Pyrrhos, il eût sauté avec enthousiasme sur l'occasion qui se présentait de réaliser son rêve et d'accomplir enfin — après deux ans de perdus ! — la mission dont l'avait chargé Philadelphe?

D'ailleurs, combien singulière aurait été la politique de Pyrrhos, si l'on admet la thèse de G. Nenci ! Voulant attaquer Carthage, ce qui ne lui était évidemment loisible qu'en Sicile ou en Afrique, il serait parti pour Tarente ! L'auteur essaie de rendre raison de ce biais curieux : le concours de la flotte tarentine aurait été nécessaire pour assurer le premier transport des troupes épirotes de Grèce en Occident (p. 173). Mais, sans même parler de Ptolémée, puisqu'on lui veut supposer le ténébreux dessein de machiner dans l'ombre la perte de Carthage, ne peut-on supposer que Syracuse disposait aussi d'une flotte considérable (comme le montrera bien la suite de l'expédition sicilienne[3]) qui eût pu, elle aussi, faire traverser Pyrrhos et les siens? Ces politiques avisés qu'auraient été Philadelphe et son ami Pyrrhos auraient été bien maladroits d'aller s'embarrasser dans l'imbroglio des affaires italiennes, dont on postule qu'elles les laissaient tout à fait indifférents.

Il va de soi que, malgré des efforts d'une rare subtilité, G. Nenci n'arrive pas ensuite à donner des événements d'Italie une représentation bien cohérente. C'est que, pour lui, Pyrrhos était parti contre Carthage, ce que Carthage savait, mais ce que les Romains ne savaient pas. Dès lors, c'est une longue « comédie des erreurs » à laquelle il nous est donné d'assister. Dégageons seulement les points les plus importants.

1. Pyrrhos n'est plus le général aussi vaillant qu'habile que présentent les récits annalistiques comme la tradition grecque issue de Hiéronymos de Cardia. Ses faits d'armes sont « sans conviction » (p. 169).

1. *Vie de Pyrrhos*, 22, 2.

2. Mon explication est par avance jugée « simpliste » (cf. p. 174) par l'auteur, qui estime impossible que Pyrrhos ait eu ainsi l'embarras du choix, comme s'il s'était agi de voyages de plaisance. Mais est-il sage de récuser un texte de cette importance, simplement parce qu'il ne cadre pas avec une théorie préconçue?

3. Cf., par exemple, Plutarque, *Vie de Pyrrhos*, 22, 6 : flotte de 200 unités.

L'auteur reprend à son compte tout ce qu'il y a de plus mauvais dans le vieil article de Judeich[1] : Pyrrhos a sous-estimé les forces des Romains ; aussi s'épuise-t-il dans ce combat inégal, avec, d'ailleurs, d'autant moins d'enthousiasme qu'il a toujours les yeux fixés ailleurs, sur cette Carthage contre laquelle il doit se battre pour le roi... d'Égypte. Rien d'étonnant à ce qu'au fond ses combats « ne connaissent ni vainqueurs ni vaincus » (p. 171), ni à ce que Pyrrhos n'ait aucun souci de tirer le fruit de ses très douteuses victoires.

Faut-il réfuter semblables arguments? On me permettra au moins de rappeler un texte de Plutarque[2] : à la veille d'Héraclée, Pyrrhos apprend que Laevinus s'avance, ravageant la Lucanie ; ses alliés ne sont pas encore prêts, ou peut-être même hésitent-ils à le rallier. Mais « le roi eût rougi de se résigner à tolérer l'avance des ennemis ; il sortit donc de la ville avec son armée ». Précieuse notation qui, d'après Proxénos toujours, nous présente un Pyrrhos chevaleresque : elle contredit pleinement le Pyrrhos sans conviction de G. Nenci. Doit-on rappeler aussi l'enthousiasme qui soulève la Grande-Grèce après la première victoire du roi, ou la Niké qu'il consacre à Tarente, dressée sur ce globe « où l'on devait voir comme le symbole de ses ambitions »[3]? Quant aux combats incertains, il ne serait pas malaisé de montrer qu'ils ne sont tels que dans une annalistique tardive, soucieuse de tout tourner *ad majorem Romanorum gloriam*[4]. Peut-on, enfin, accorder que Pyrrhos sut mal user de la victoire, alors qu'après Héraclée une marche d'une audace inouïe le mena jusqu'aux portes de Rome?

2. Les négociations entre Pyrrhos et les Romains, qui sont par excellence la *quaestio vexata* de l'expédition d'Italie, ont peu retenu l'attention de G. Nenci, qui n'en fournit pas de représentation détaillée. Pour lui, elles sont pourtant l'essentiel de la campagne : Pyrrhos est un « pacificateur à outrance » (p. 152), pour la bonne raison qu'il regrette fort de s'être laissé entraîner dans cette entreprise aussi inutile que difficile. J'accorderai volontiers que ce fut Pyrrhos qui, en 280[5] comme en 279, prit l'initiative des pourparlers, encore que, après Héraclée, l'ambassade de Fabricius, limitée dans son objet au rachat des prisonniers, ait précédé l'envoi de Cinéas à Rome[6]. Mais cette volonté de

1. *Königs Pyrrhos' Römische Politik*, *Klio*, 1926, p. 1-18.
2. *Vie de Pyrrhos*, 16, 4.
3. A.-J. Reinach, *Neapolis*, 1913, I, p. 29.
4. Le cas d'Ausculum est net : encore Valerius Antias considérait le combat comme une défaite romaine (cf. Aulu-Gelle, 3, 8, 1).
5. L'auteur, suivant l'article récent de E. Bickerman, *C. Ph.*, 1947, p. 137 sq., admet la réalité des offres de paix que Pyrrhos aurait faites à Laevinus avant Héraclée (cf. p. 164-165). Tout s'insurge contre une telle hypothèse, et notamment le texte de Plutarque, *Vie de Pyrrhos*, 16, 4, déjà mentionné. Les premiers pourparlers datent d'après la victoire d'Héraclée.
6. On sait que la question est complexe : Fabricius précède Cinéas dans Plutarque et Appien, mais le suit dans la tradition livienne. Il est bien certain que Fabricius n'aurait pu se rendre auprès de Pyrrhos si on venait d'opposer au roi un refus brutal.

paix, très certaine chez Pyrrhos, ne peut-elle s'expliquer autrement que par la hâte où était le roi de commencer sa vraie campagne — contre Carthage? La guerre contre les Romains n'était évidemment pas pour Pyrrhos un but, mais un moyen : le moyen d'établir son hégémonie sur l'Occident grec. Il était pressé de donner à son empire des bases solides (notons, à ce propos, que la politique monétaire de Pyrrhos en Italie n'a pas retenu G. Nenci, qui n'a ni exposé ni réfuté les vues soutenues à ce sujet dans *Italia numismatica* de W. Giesecke) et, d'ailleurs, il jugeait en prince hellénistique pour qui les grandes victoires qu'il avait remportées devaient inéluctablement entraîner la conclusion d'une paix.

3. Le traité romano-carthaginois contemporain de la guerre pyrrhique a vivement intéressé G. Nenci. Repoussant à la fois les corrections du texte de Polybe et l'interprétation qu'avait suggérées K. J. Beloch[1] et qui semblaient faire autorité, il est revenu à une solution déjà proposée par Schubert[2], contre laquelle des arguments probants avaient pourtant été avancés par Kaerst[3] : le traité daterait de 280 ; il répondrait au besoin qu'auraient éprouvé les Carthaginois, conscients des véritables buts de Pyrrhos, de se prémunir contre lui en concluant avec les Romains un traité préparatoire. En effet, le traité aurait prévu seulement les modalités d'une éventuelle συμμαχία contre l'Épirote[4]. Par la suite, les Carthaginois auraient demandé au Sénat la conclusion effective de cette alliance, qui aurait été refusée : tel serait le sens de l'épisode de Magon, tel que le rapporte Justin, 18, 2, 1 sq. Thèse, on le voit, très voisine de celle que Soltau développait dès 1889 dans le *Philologus*[5]. Il serait trop long de l'examiner ici et j'y renonce d'autant plus volontiers que le travail a été bien fait par O. Hamburger[6], aux conclusions raisonnables duquel je me rallie pleinement. Je veux pourtant signaler d'un mot ce qu'a en soi de hautement invraisemblable l'idée de ce traité important, rapporté par Polybe dans sa liste des accords conclus entre les deux grandes cités et qui ne serait en quelque sorte qu'une promesse de traité.

Nous ne pouvons donc que repousser énergiquement la vue de G. Nenci selon laquelle l'expédition d'Italie serait non pas l'œuvre délibérée et consciemment mûrie d'un grand politique, mais le fruit d'un énorme et double malentendu : ignorance romaine des véritables intentions de Pyrrhos et ignorance épirote de la puissance effective de Rome (p. 179). Resterait à évoquer l'expédition de Sicile et la campagne de

1. *Klio*, I, 1902, p. 282 sq. (réimprimé dans *G. G.*, IV, 2, p. 476 sq.).
2. *Geschichte des Pyrrhus*, p. 205.
3. *Woch. f. kl. Philologie*, 1894, col. 1065-1066.
4. Je signale la position de G. Nenci sur le problème peut-être le plus controversé que pose ce traité : πρὸς Πύρρον signifie à ses yeux : *contre* Pyrrhos et non *avec* Pyrrhos (hypothèse ancienne de Unger, *Rh. M.*, 1882, p. 201 sq.), position tout à fait insoutenable.
5. P. 135.
6. *Untersuchungen über den pyrrhischen Krieg*, p. 74-75.

Bénévent, mais là l'œuvre tourne court et les indications de l'auteur sont très brèves. Pourquoi Pyrrhos, qui avait enfin obtenu le contact avec les Carthaginois et remporté sur eux d'éclatantes victoires, se laissa-t-il décourager par des difficultés sans doute surmontables et préféra-t-il revenir guerroyer encore tout un été contre les Romains? G. Nenci ne nous le dit pas ; il se contente de déclarer sans importance la dernière campagne italienne de Pyrrhos. Pourquoi le roi revint-il en Épire? Parce que la situation s'était, nous dit-il, fortement détériorée en Macédoine depuis la mort de Céraunos et que Philadelphe avait à nouveau besoin de ses services en Grèce[1].

Les dernières années helléniques de Pyrrhos sont, pour ainsi dire, passées sous silence dans cet ouvrage. La vieille hypothèse de Lehmann-Haupt[2] sur la division du monde grec en deux groupes en 273 av. J.-C. se trouve justement repoussée, p. 179 (je note, d'ailleurs, que, d'après cet auteur, Pyrrhos et Philadelphe s'étaient rangés dans deux camps différents !) ; mais il n'y a, au moins me semble-t-il, aucune mention de la théorie de W. Tarn[3], selon qui la campagne de Pyrrhos en Macédoine contre Gonatas aurait été payée grâce aux subsides de Ptolémée, théorie contre laquelle j'élève les plus expresses réserves. — Enfin, G. Nenci doit avouer, dans une brève allusion, p. 181, que, dans sa dernière campagne, Pyrrhos agit dans le Péloponnèse pour lui et contre les intérêts évidents du souverain d'Égypte. Aucune explication n'est suggérée de ce changement brutal autant qu'étrange.

* * *

Je me résume d'un mot. Le Pyrrhos que nous présente G. Nenci n'est, selon sa propre expression, p. 176, que « la pointe de l'épée égyptienne dans le flanc de Carthage ». Sa vie n'est qu'une longue fidélité aux Lagides[4], d'autant plus curieuse que cette fidélité survécut à la mort de Soter et à l'avènement de Philadelphe, dont la politique ne coïncida pas toujours avec celle de son père. On aurait aimé que l'auteur mît de côté pour un temps sa répulsion à l'égard d'une histoire biographique et moraliste pour nous montrer les raisons de cette fidélité. Pour autant que je comprenne, Pyrrhos n'est pas à ses yeux un vulgaire condottiere à la solde de l'Égypte : sentant probablement ses limites, il se subordonne volontairement à une large politique qui a suscité son admiration et il en tire, d'ailleurs, des fruits agréables à son ambition, l'hégémonie politique sur un vaste empire d'Occident, indifférent aux Lagides

1. Je note avec plaisir que, selon G. Nenci, p. 180, ce retour n'était, aux yeux de Pyrrhos, que provisoire : il pensait revenir pour régler définitivement les affaires d'Occident.
2. *Klio*, 1903, p. 496 sq., et Ἐπιτύμβιον *Swoboda*, p. 142 sq.
3. *Antigonos Gonatas, Appendix* VII, p. 445 sq.
4. L'idée avait, d'ailleurs, déjà été avancée : cf. P. Roussel, *La Grèce et l'Orient*, p. 404 : « Pyrrhos d'Épire, prince besogneux, fut toute sa vie à leur solde. »

soucieux uniquement d'expansion économique. Rien de plus douteux, à mon sens, que l'indifférence de Pyrrhos aux problèmes de politique économique : toute l'histoire de son monnayage d'Italie et de Sicile le prouve abondamment. Surtout, regardons les deux bustes de Pyrrhos que nous possédons, au Musée de Naples et à la Glyptothèque Ny Carlsberg, témoignage non équivoque, puisque indépendant de tout *topos* moralisant. L'homme n'est pas de ceux qui se soumettent ; sa grandeur est d'orgueil. Passe encore de le voir aux petits soins pour Soter pendant ses premières années de règne, où il se cherche ; mais l'aventure d'Italie est *son* aventure : c'est son *Iliade*, mais aussi son épopée d'Alexandre. Petit-neveu de l'ombrageux Achille, cousin du grand et non moins bouillant Alexandre — des renseignements très précis prouvent que cette double parenté fut beaucoup pour lui — il n'était pas homme à être longtemps au service des descendants de Lagos. Non pas agi, mais acteur, non pas mené, mais meneur de jeu dans ce grand drame que fut la première rencontre de Rome et de la Grèce : tel reste à nos yeux le vrai Pyrrhos.

Au total, le livre de G. Nenci[1] est un livre de passion plus que de critique. Il renferme plus d'affirmations que de véritables discussions : sur tant de points, pourtant capitaux pour son propos — je cite au hasard, dans une liste qui pourrait être longue : les monnaies macédoniennes de Pyrrhos, la date de la mort de Céraunos, les origines du monnayage romain, l'*octava legio* du combat d'Héraclée, la politique d'expansion vers le Sud des deux grands partis romains, etc... — l'auteur exprime ses sentiments, sans chercher à nous les faire partager. Il s'intéresse bien davantage à exposer avec chaleur, voire avec violence, sa vision d'un Pyrrhos instrument des Lagides. Au moins doit-on ajouter que la lecture de ce livre excessif est particulièrement excitante pour l'esprit et qu'on ne peut qu'applaudir à sa thèse initiale d'une « politica a grande respiro » de Pyrrhos (p. 87).

Pierre LÉVÊQUE.

1. La présentation matérielle de l'ouvrage est malheureusement des plus défectueuses. Les notes sont constamment défigurées par des références inexactes ; malgré quelques corrections faites à la main, les fautes d'orthographe en toutes langues, et, m'a-t-il semblé, même en italien, sont légion. Un seul exemple, entre tant d'autres : il y a quatre fautes d'orthographe dans la référence, d'ailleurs fausse, à *L. U. A.* donnée n. 54, p. 54. Les étourderies ne sont pas rares : p. 17, Clitarchos pour Phylarchos ; p. 55, Cassandre pour Glaucias ; p. 152 et 180, Molon pour Milon.

L'ouvrage est complété par un appendice, *Repertorio delle fonti per la storia della politica di Pirro*, exhaustif, m'a-t-il paru, pour les sources littéraires, assez incomplet pour les sources numismatiques et archéologiques. Il y a un Index, détaillé à l'extrême. Mais l'absence de toute bibliographie se fait cruellement sentir dans un livre au reste si documenté.

BIBLIOGRAPHIE

Pallas III (Annales publiées par la Faculté des lettres de Toulouse, année IV (1955), fasc. 3). Toulouse, Faculté des lettres, 1955 ; 1 vol. in-8°, 162 pages.

Pallas réservait, avec ce troisième numéro, une heureuse surprise à ses lecteurs : c'est désormais une revue imprimée qui se présente à nous, et chacun sera reconnaissant à la Faculté des lettres de Toulouse d'avoir consenti cet effort nécessaire. Comme il convient, ce fascicule contient surtout des études dues aux maîtres toulousains (et à leurs élèves) et reflète l'activité, fort diverse, d'une université laborieuse. Cette fois, les préhistoriens ont la plus belle part, avec quatre articles (R. Nougier, *Réflexions sur le berceau de l'humanité* ; C. Barrière, *Les civilisations tardenoisiennes en Europe occidentale* ; L. Pradel, *Les variations humaines de l'outillage paléolithique* ; H. Delporte, *De la complexité du fait paléolithique à la lumière de fouilles nouvelles*). Tous nous ont paru importants, notamment celui de M. Cl. Barrière, qui nous présente une reconstruction vraisemblable, parfois émouvante, du genre de vie tardenoisien tel qu'il se développa au contact des civilisations voisines. M. Nougier nous offre de grandioses hypothèses sur le « double berceau », archéologique et anthropologique, de l'espèce humaine, qui serait née quelque part entre l'Himalaya et le Tibet. M. Pradel, lui, nous invite à la prudence, en rappelant, à l'aide d'exemples, que l'industrie paléolithique « n'a pas été fabriquée en vue d'un classement » et que l'étude des genres de vie est plus féconde que les monographies d'outillage. La « philologie » classique a donné lieu à cinq articles. Celui de Ch. Lacombrade, *Sur les traces des Axomites*, a le mérite de relever un témoignage curieux sur la diffusion du christianisme en Éthiopie vers l'an 400 de notre ère. L'auteur s'interroge, entre autres points, sur le qualificatif de μελάμπυγος appliqué au diacre Faustus : s'agit-il d'un Noir? Cela est possible, mais le mot a une résonance héracléenne bien en harmonie avec l'allusion aux Corybantes et à Rhée que contient le texte. Le μελάμπυγος par excellence est Héraklès, dans sa lutte contre les pillards. Avouons qu'il plane un doute sur l'interprétation présentée ici. M. A. Pellicer développe quelques remarques sur le sens de *Natura* en rapport avec le sentiment de la Nature : on retiendra surtout que le sens moderne du terme est étranger au mot latin, et il ressort de

cette étude (sans peut-être toute la netteté désirable) que l'extension romantique de la signification a été provoquée par l'influence du stoïcisme : Diderot, Rousseau et tous les adeptes « préromantiques » du Portique ont assurément contribué à introduire dans la notion *active* de *Natura* (traduction du nom d'action φύσις) les résonances affectives que nous lui connaissons. Que l'on nous permette de ne citer que pour mémoire notre note sur *Deux « mots » de Néron*, qui tend à souligner l'importance de la pensée stoïcienne sur le jeune empereur.

Deux études de métrique (R. Lucot, *Un type d'hexamètre latin, d'Ennius à Virgile*, qui est un exemple de saine méthode ; J. Soubiran, *L'hexamètre de Cicéron*, faisant suite à un premier mémoire, publié dans *Pallas II*) témoignent des recherches poursuivies par l'école des latinistes toulousains. Enfin, l'archéologie pure est représentée dans ce fascicule par l'article de M. Labrousse et G. Fouet (*Trouvailles romaines à Gensac-de-Boulogne*), celui de R. Rey (*L'art des sarcophages d'Aquitaine*) et celui de J. Boube (*La nécropole paléo-chrétienne de Martres-Tolosane*).

Pierre GRIMAL.

Fritz Schachermeyr, *Die ältesten Kulturen Griechenlands.* Stuttgart, W. Kohlhammer Verlag, 1955 ; 1 vol. in-8°, 300 pages, 78 dessins et 11 cartes dans le texte, XVI pl. hors texte. DM. 18.

Ce livre important est une monographie consacrée aux civilisations de l'aire égéo-méditerranéenne aux IVe et IIIe millénaires av. J.-C. L'auteur y dresse le bilan des données actuelles de l'archéologie, et sa connaissance intime et directe des fouilles et des musées confère un intérêt particulier à cette synthèse originale ou, pour mieux dire, à cette interprétation d'ensemble, à cette compréhension globale des éléments, aussi nombreux que dispersés, fournis d'année en année par la recherche. Allégé d'une bibliographie dont le détail est donné dans un article récent de la *Real-Encyclopädie* (s. v. « Prähistorische Kulturen Griechenlands »), l'exposé présente aux yeux de l'esprit le tableau très vivant, et qu'on est tenté de croire véridique, des plus anciens mouvements de civilisation qui se sont succédé en Grèce avant la grande migration indo-européenne du IIe millénaire.

Le progrès essentiel (passage du « food-gathering » au « food-producing ») avait été réalisé d'abord par l'Asie antérieure et par l'Égypte : c'est un courant civilisateur venu d'Orient qui mit fin en Europe à l'état épipaléolithique et fit naître dans le bassin égéen et dans la région danubienne les usages de l'état néolithique (Sesklo, Crète primitive). Simultanément, l'Asie antérieure elle-même passait déjà au chalcolithique, si bien qu'en Europe les premiers indices de métallurgie s'accompagneront de récipients aux formes venues d'Anatolie.

Mais voici, en réaction, un mouvement contraire, parti des régions de la céramique à bandes, qui se développe vers le Sud-Est. Le thème de la spirale descend en Macédoine et s'avance jusqu'à Galepsos ; venues du Nord, les civilisations de Dimini, de Gumelniza, de Rachmani pénètrent assez avant en Grèce, tandis que les Cyclades sont au terme d'un jalonnement Lengyel-Butmir-Hvar-Égée. Et, mêlés à des éléments culturels qui repassent vers l'Orient, d'où ils étaient d'abord venus, certains motifs propres à l'Europe centrale apparaissent alors pour la première fois dans la zone méditerranéenne (spirale, méandre).

Le trait dominant n'en reste pas moins, pour le néolithique, l'étroit rapport qui unit les civilisations de la zone égéenne aux civilisations du Proche-Orient, et cela demeure vrai pour le premier âge du bronze, où, à travers les formes particulières que l'on observe selon les régions, se laisse reconnaître une véritable koinè égéo-anatolienne. Quelques apports des peuplades utilisant la hache d'armes ne diminuent guère l'unité culturelle essentiellement méditerranéenne du bassin égéen jusqu'au début du second millénaire, où le déferlement indo-européen ne devait épargner que la Crète et l'Égypte.

Les traces de l'ancien substrat égéen dans la grécité postérieure sont le sujet des derniers chapitres, qui conduisent Fr. Schachermeyr à poser le problème des rapports possibles entre les plus anciennes langues méditerranéennes, sans doute agglutinantes comme celles de l'Asie antérieure, et l'indo-européen ou le sémitique, langues à flexions, mais elles-mêmes issues, semble-t-il, de parlers agglutinants. Peut-être le déchiffrement de l'écriture linéaire B par Ventris jettera-t-il quelque lumière sur le linéaire A et permettra-t-il de pénétrer tant soit peu le mystère de la vieille langue égéenne.

Onze cartes, dont trois illustrent les mouvements de civilisation et dont quatre autres sont consacrées aux faits linguistiques, soixante-dix-huit dessins, dont la plupart sont des tableaux comparatifs (plans d'habitats, décors ou formes de vases) extrêmement éloquents, enfin seize planches hors texte groupant plus de cinquante documents photographiques donnent à l'ouvrage toute la clarté et l'agrément souhaités.

J. MARCADÉ.

E. Adelaïde Hahn, *Subjunctive and Optative, their origin as futures* (Philological monographs published by the American Philological Association, XVI). New-York, American Philological Association, 1953 ; 1 vol. in-8°, 157 pages.

L'auteur renverse la théorie courante, issue de l'inépuisable *Vergleichende Syntax* de Delbrück, qui tire les temps des dialectes indo-européens de modes plus anciens. Combinant des vues de Goodwin (1900),

Handford (1947) et surtout Slotty (1915), elle propose, au contraire, la filière temps→modes.

Ce point de vue est inspiré par le spectacle du hittite — donc, suppose l'auteur, du proto-indo-européen. En hittite manquent subjonctif et optatif ; ces deux modes, qui servent en sanskrit, grec et latin à exprimer le potentiel et l'irréel, sont remplacés dans cette fonction, en hittite, par une particule *man* ajoutée respectivement au présent et au passé de l'indicatif. La thèse ici présentée est que le subjonctif et l'optatif indo-européens étaient deux temps : un 'futur vif' ('vivid future', traduisons « proche, net »), un 'futur éloigné' ('remote f.'), lesquels ont supplanté progressivement, mais non totalement, les particules dans l'expression de la modalité.

Après une revue des doctrines antérieures (p. 1-51), l'auteur expose dans quels emplois et par quelles formes s'expriment 'futur vif' et 'futur éloigné', d'abord en indo-européen (p. 52-77), puis en grec et latin anciens (p. 78-137) — cet ordre devrait être inversé.

Quant aux *emplois*, le 'futur vif' exprimait volonté et futur, cristallisés dans le subjonctif indo-européen ; le 'futur éloigné' signifiait possibilité et souhait et a pris corps dans l'optatif indo-européen. Du reste, des échanges d'emploi se sont toujours opérés entre ces deux 'futurités' si voisines : telle la confusion védique entre subjonctif et optatif ; mais les emplois restent distincts en grec et en latin : le 'futur vif' (= subjonctif indo-européen) se continue, par exemple, par l'éventuel grec (ἐὰν ἀποκτείνῃς) et le réel du futur grec et latin (εἰ ἀποκτενεῖ, *librum sī legēs*). Le 'futur éloigné' (= optatif indo-européen) se perpétue, par exemple, dans le potentiel, c'est-à-dire dans un optatif grec (εἰ λύοις) et un subjonctif latin (*sī legās*). Le 'futur éloigné' se traduisait, en outre, par des modes et temps [qu'on pourrait appeler 'indirects'] suggérant la relation avec un verbe principal au passé : l'optatif grec, le subjonctif imparfait et plus-que-parfait latins dans la 'concordance des temps', dans le 'discours indirect', dans l''attraction modale'.

Quant à l''irréel', le grec l'exprime à la manière du proto-indo-européen, qui ignorait les modes autres qu'indicatif et impératif et utilisait, à la place, des particules : il se sert, dans l'apodose irréelle, de ἄν (cf. hittite *man*) ajouté à l'indicatif passé. Mais le latin, qui n'éprouvait pas, à l'origine, le besoin d'opposer potentiel et irréel (Plaute : *sī sim Iuppiter*...), ne s'est pas procuré de particules modales et recourra au subjonctif imparfait ou plus-que-parfait.

On dit que le subjonctif latin est la fusion du subjonctif et de l'optatif de l'indo-européen ; ce n'est vrai que pour l'emploi, où, en effet, le subjonctif latin continue le 'futur vif' (= subjonctif indo-européen), par sa valeur volitive et future, et le 'futur éloigné' (= optatif indo-européen), par sa valeur de potentiel et de souhait.

Mais, si l'on passe à l'examen des *formes*, il n'est pas exact que les

modes subjonctif et optatif de l'indo-européen aient fusionné en latin (ni en grec). Le 'futur vif' — *alias* subjonctif indo-européen en *-*e*/*o*- (et thématique *-*ē*/*ō*-) — devient subjonctif en grec (ἴομεν, ἴωμεν) et, en latin, futur : *erō*, *amābō*, *legēs*, 'futur antérieur' *lēgerō*, et aussi, par analogie avec un indicatif aoriste sigmatique : *faxō*, *concrēduō*, sans doute *amāssō*. Cet indicatif aoriste sigmatique, qui remonte à l''indo-hittite', est d'aspect ponctuel, car les 'aspects' préexistent aux modes, et l'aspect ponctuel est responsable, contrairement aux théories de l'école française, du futur λύσω et du subjonctif aoriste δείξω.

Le 'futur éloigné' (optatif indo-européen) était périphrastique, l'auteur, après Curtius, rattachant le suffixe *-*yē*/*ī*- à la racine **ei*- 'aller' (cf. skr. *yā-ti*). Il aboutit en grec à l'optatif (εἴην), en latin aux « subjonctifs » présent *siem*, *sīmus* et parfait *uīderīmus*, auxquels l'auteur joint le subjonctif en -*ē*- de la 1re conjugaison < *-*ā-yē*- (et non < *-*āi-ē*-, avec -*ē*- de subjonctif).

Les désinences, primaires chez les représentants du 'futur vif', secondaires chez ceux du 'futur éloigné', sont « la cause ou la conséquence » de l'opposition entre les deux futurités : elles soulignent l'opposition grecque entre subjonctif et optatif, l'opposition osco-ombrienne (à défaut du latin) entre futur et subjonctif.

Ce travail, on le voit, met en cause toute la morphologie du verbe et bien des points de syntaxe des propositions. Clair et bien mené, il ne nous convainc pas, néanmoins. On ne parvient pas à nous prouver — tout est là — que l'essentiel des subjonctifs sanskrit, grec, latin est une valeur temporelle de futur. Dans les subjonctifs et optatifs : sanskrit *dīviyāva* 'jouons tous deux', grec οἴχοιτο 'puisse-t-il s'en aller !', latin *suādeō ut legās*, nous constatons que le commandement et le souhait, c'est-à-dire l'action essayée ou désirée, marquent un mouvement de la volonté et un passage du sujet à autrui (ou à soi-même considéré comme un tiers). C'est là quelque chose d'original et d'irréductible à la seule 'futurité', laquelle se révèle simplement comme le transfert, imaginé, d'un procès dans l'avenir : *mox ueniet*. On n'aperçoit guère le 'futur éloigné', que voit l'auteur, dans les formes indirectes de concordance des temps, de discours indirect, d'attraction modale : ᾔδη ὅτι τότε νοσοίης, *nōn dubitābam quīn tunc aegrotārēs*. — La valeur fondamentale du subjonctif et de l'optatif est modale : elle oppose le *non-réel* au réel (c'est-à-dire à l'indicatif) ; c'est là un des nombreux cas où intervient, en linguistique, la notion de relation. Même valeur de non-réel dans les désinences secondaires, valeur compatible à la fois avec le subjonctif et l'optatif et avec des temps passés.

Du point de vue méthodologique, il n'est pas sans danger d'appliquer aux valeurs modales (ou aux valeurs casuelles) la méthode comparative valable pour reconstituer formes et mots. Les critiques récentes des théories génétiques des 'aspects' verbaux ont montré qu'il serait

imprudent d'assigner tels quels à l'indo-européen les jeux d'aspect propres aux dialectes particuliers. Ces nuances subjectives et fuyantes sont susceptibles d'évolutions parfois rapides et imprévues. Sans être aussi floues, les nuances modales ne continuent pas nécessairement avec une fidélité rigoureuse le prototype indo-européen, encore moins un modèle proto-indo-européen. — En fait, le procès mode→temps dans les types gr. ἔδομαι, lat. *erō* (= subj. ἔω), avec effacement de la valeur volitive, se comprend plus aisément que le procès inverse.

C'est, en outre, une sorte de cercle vicieux que de tenir pour un archaïsme l'expression hittite de la modalité au moyen de particules et non pas au moyen de modes. C'est là, en effet, préjuger de la place du hittite en y voyant un stade antérieur à l'indo-européen 'commun', alors que cette place est encore discutée. On pourrait, du reste, concevoir le système amodal du verbe hittite, point de départ des constructions de Mlle Hahn, comme résultant de l'élimination, dont témoignent le balto-slave et le germanique, du subjonctif et de l'optatif.

Deux questions, particulièrement discutées par l'auteur, ne paraissent pas avoir obtenu de solution satisfaisante : le rôle des 'particules modales'; l'origine du 'subjonctif' italo-celtique en *-ā-*. L'expression des modalités par les particules, nous dit-on, est le système le plus ancien : il en reste trace en grec dans l'apodose irréelle (ἔπαισεν ἄν) ou dans des tours comme οὐκ ἂν ἀπόλοιτο, tout différent de μὴ ἀπόλοιτο. Mais, répondra-t-on, ἔπαισεν ἄν peut signifier aussi « il frappait chaque fois », et le sens de μὴ ἀπόλοιτο tient non seulement à l'absence de ἄν, mais aussi à la présence de μή : d'où l'on voit que la valeur modale ne dépend pas de ἄν seul, mais du contexte syntaxique. Ajoutons qu'il n'existe même pas de particule grecque commune, mais qu'on rencontre ἄν, κε(ν), κᾱ. L'auteur reconnaît d'ailleurs que, dans Homère, soit à la protase, soit à l'apodose, ἄν est facultatif avec le subjonctif et l'optatif. Force est de conclure que ἄν n'a pas perdu une prétendue valeur modale ancienne, son apanage, mais que la particule ne fait que doubler et confirmer la valeur modale du verbe, seule ancienne. Le système modal au moyen exclusif des particules, qu'on nous décrit ici, n'est valable que pour le hittite. Dans un domaine tout proche, en grec et en latin, nous observons que les 'conjonctions de subordination', primitivement adverbes, n'ont pris leur force subordonnante qu'auprès du mode du verbe.

Quant à l'épineux 'subjonctif' italo-celtique en **-ā-*, l'auteur y voit un prétérit, mais le passage à la valeur modale est expliqué, fort brièvement, par une confusion, dans les défenses (à l'aoriste), entre subjonctif et optatif : *nē crēduās* et *ne crēduīs*, d'où ensuite *nē crēdās*. Mais l'emploi du passé pour la défense n'est pas expliqué. En somme, rien dans cette hypothèse ne remplace l'explication qui emprunte **-ā-* de *nē fuās*, *nē tulās* aux 'thèmes II' de Benveniste **bhwā-*, **tlā-*, de valeur aoris-

tique. La caractéristique *-ās*, d'action non actuelle, pouvait ensuite aisément passer à l'imparfait *-bās, erās*. L'auteur écarte l'explication de *-*ā*- comme 'optatif' dans une partie des dialectes (en face du thématique *-*oi*- ailleurs), hypothèse imaginée par Trubetzkoy, reprise par Benveniste (*B. S. L.*, LXVII). Mais il pense ingénieusement que le subjonctif védique en *-*ā*- représente, outre le subjonctif indo-européen *-*ē*/*ō*-, le 'prétérit' en *-*ā*- : cette double origine se trahirait par le double jeu des désinences primaires et secondaires du subjonctif védique *-si -ti* / *-s -t*, dont l'opposition est accompagnée, selon Renou, d'une opposition de nuances. — Signalons l'omission de : Vandaele, *L'optatif grec*, Paris, 1897.

H. FOURNIER.

Martin P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion*. I : *Die Religion Griechenlands bis auf die griechische Weltherrschaft* (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, V, 2, 1). 2e éd. revue et corrigée. Munich, C. H. Beck, 1955 ; 1 vol. in-8o, xxiii + 872 pages, avec 52 planches hors texte et 8 figures dans le texte.

La première édition de cette œuvre monumentale avait paru en 1941 (cf. *R. É. A.*, XLIV, 1942, p. 314 sqq.). Les 823 pages sont devenues 872, surtout par l'adjonction dans les notes de la bibliographie parue dans l'intervalle. Parfois, surtout quand il s'agit de faits nouveaux (monuments archéologiques, inscriptions), c'est le texte lui-même qui a été enrichi. Quelques modifications dans le contenu des 52 planches (pl. VII, élimination du soi-disant autel de Karphi ; pl. XIX, élimination des fig. 1 et 2, anneaux d'or de Thèbes ; pl. XXXI, substitution du relief d'ivoire de Smyrne représentant la πότνια θηρῶν à l'ivoire de Delphes figurant le maître des animaux ; pl. XXXIV, une pelikè de Léningrad remplace l'omphalos discrédité par M. Jean Bousquet ; pl. XXXVIII, adjonction de la fig. 1, vase peint relatif aux Choes : cf. p. 587 ; pl. XXXIX, un dessin est remplacé par la photographie ; de même, pl. XLIV). La troisième section de l'introduction (sur la méthode pour l'étude des religions primitives) a été largement modifiée, pour tenir compte, par exemple, de la « psychologie des profondeurs » et de la phénoménologie. Deux sections entièrement nouvelles concernent, p. 253-255, les Muses et, p. 812-815, les divinités abstraites dans la religion populaire. Ce qui est dit de l'oracle de Delphes p. 171 et suiv. a bénéficié des recherches de M. Amandry et des controverses qu'elles ont soulevées ; M. Nilsson, comme M. Ch. Picard et M. Flacelière (cf. *Revue*, LII, 1950, p. 306 et suiv.), ne consent pas à éliminer de Delphes la mantique par inspiration. Sur Zeus Meilichios, deux longs développements nouveaux, p. 411-412 et 413-414, dont le second se réfère à la thèse de M. Charles Picard, qui a engagé à y voir un dieu

des morts. P. 514-516, le mythe de Kronos et des Titans est examiné à la lumière de ce que nous enseigne un texte hittite de Boghaz-Köi. Ces diverses modifications ont mis à jour l'admirable instrument de travail que nous devons à M. P. Nilsson, sans en altérer la doctrine, qui, notamment pour la période des origines, reste fondamentale.

Pierre BOYANCÉ.

H. J. Rose, *Griechische Mythologie, ein Handbuch.* Trad. allemande de Anna Elisabeth Berve-Glauning. Munich, Verlag C. H. Beck, s. d. (1955) ; 1 vol. in-8°, VII + 364 pages.

Il est inutile de présenter ici le *Manuel de mythologie grecque* du professeur H. J. Rose, de Saint-Andrews. L'ouvrage anglais a atteint sa cinquième édition (1953), depuis sa parution en 1928 (Londres, Methuen, VIII + 363 pages), ce qui témoigne de son utilité et de sa diffusion. Il s'agit surtout d'un livre destiné aux étudiants, comme l'indique son titre de *Handbook*, et les références érudites données en notes ne font qu'appuyer le texte et le justifier. Nous n'avons pas ici à juger la méthode de M. Rose, ses partis pris, ses brusqueries de langage, qui rendent son ouvrage d'une lecture si stimulante et attachante, même pour des lecteurs qui préfèrent des jugements et des opinions plus nuancés. Ce qui nous importe surtout, ce sont les nouveautés introduites dans l'édition allemande qui nous est aujourd'hui proposée.

Or, il faut bien l'avouer, ces nouveautés sont peu nombreuses. L'index a été transformé ; il a été utilement débarrassé des indications de quantité qui le hérissaient, et qui étaient d'autant moins nécessaires que chaque nom était suivi de sa forme originale grecque. Celle-ci a été supprimée et, dans tout l'ouvrage, nous n'avons guère rencontré de caractères grecs. Ce qui est dommage. La bibliographie ressemble beaucoup à celle de la première édition : elle a été mise à jour sur certains points. Les derniers travaux de Nilsson y figurent, mais non ceux de Ch. Picard. Il est vrai que Decharme n'a pas été oublié ! Le travail de M. J. Perret sur l'origine de la légende troyenne de Rome a été passé sous silence. Il est vrai que la discrétion de M. Rose commence par ses propres ouvrages, puisque son édition des *Fabulae* d'Hygin n'est pas mentionnée. En hommage au public allemand, nous lisons le nom des frères Grimm. Le manuel de folklore grec moderne de I. C. Lawson a été également ajouté. Dans les notes, quelques additions, par exemple un renvoi (p. 308, n. 2) à Wagenvoort, *Roman Dynamism.* Mais on ne saurait dire que l'information ait été sérieusement renouvelée. Peut-être n'y avait-il pas lieu d'apporter trop de modifications à l'ouvrage primitif ; on regrette, toutefois, que les travaux de G. Dumézil n'aient pas été utilisés. La seule explication du mythe des Centaures qui nous soit proposée est la comparaison avec la très ancienne croyance selon

laquelle les populations du comté de Kent possédaient une queue (p. 256) ! Ce qui est plus grave, c'est que l'introduction, dans laquelle sont rapidement exposées les « explications » des mythes, ne mentionne nullement la nouvelle école « comparatiste », dont les résultats, parfois discutables, doivent pourtant être pris en considération. Des assertions hâtives (à propos de *Bona Dea*, « le tabou du vin n'a rien d'extraordinaire dans un culte de la fécondité ») mériteraient d'être examinées avec moins de désinvolture.

Le principal avantage de l'édition allemande consiste dans l'intégration des notes, qui, au lieu de figurer à la fin de chaque chapitre, ont été réparties au bas de chaque page. Ce qui permet de replacer l'exposé dans sa juste perspective, grâce à la mention des sources. Sous cette nouvelle forme, le livre de M. Rose est appelé à rendre encore de très grands services.

Pierre GRIMAL.

W. Deonna, *Deux études de symbolisme religieux. La légende de Pero et de Micon et l'allaitement symbolique. L'aigle et le bijou : A propos du collier d'Harmonie décrit par Nonnos* (Coll. Latomus, vol. XVIII). Berchem-Bruxelles, Latomus, 1955 ; 1 vol. in-8°, 123 pages, 25 figures.

Ces deux études, qui s'appliquent à des domaines différents, témoignent d'un même souci de retrouver, derrière une légende interprétée par des sentiments humains, et dans la description littéraire d'un bijou, des thèmes religieux plus anciens qui en éclairent la valeur symbolique. On reste étonné de la prodigieuse érudition de l'auteur et de la documentation aussi variée qu'abondante qu'il a amassée. On tirera donc souvent de précieux enseignements de la lecture de ces deux articles, même si les conclusions n'entraînent pas une conviction sans mélange.

Pero est une jeune Romaine qui nourrit de son lait son père emprisonné et condamné à la peine capitale : elle est citée comme exemple de piété filiale par Valère Maxime, Pline, Hygin, Festus et Solin. La scène de l'allaitement est représentée sur diverses peintures ou terres cuites de Pompéi, entre autres sur une peinture accompagnée d'une épigramme. W. Déonna en rapproche d'abord l'allaitement d'Hercule par Junon, thème d'origine grecque repris par les Étrusques. Si Héraclès est enfant dans la légende grecque, Herclé est adulte dans les représentations étrusques. La signification symbolique de l'allaitement d'un adulte devrait être recherchée dans la valeur du lait, nourriture par excellence, qui donne à l'allaité comme une seconde naissance. Dans les cérémonies d'initiation, le lait, instrument d'un rite de passage, permet à l'initié l'accession à son nouvel état. Dans le symbolisme funéraire, il facilite cette espèce de seconde naissance qu'est le passage

à l'immortalité : voilà pourquoi le personnage allaité est souvent un vieillard, et la prison où se trouve enfermé Micon n'est-elle pas le symbole de la vie terrestre dont la mort le délivrera? Des rapprochements assez hasardeux entre Héra et Pietas achèvent ce premier article.

Le collier d'Harmonie décrit par Nonnos (*Dion.*, V, 135 sqq.) a la forme d'un serpent, terminé à chaque extrémité par une tête du reptile ; entre ces têtes, « deux aigles dressés, ailes éployées, font office de fermoir ». W. Déonna, qui avait consacré déjà un article aux *Bijoux annulaires en forme de serpents* (*Artibus Asiae*, XVII, 2, 1954), s'efforce ici plus particulièrement de définir la signification des deux aigles dans leur rapport avec le serpent. Aigle éployé de face ; aigle et serpent ; aigle, serpent et cercle ; aigle et couronne ; aigle double ou bicéphale, l'auteur nous offre une collection impressionnante de ces différents thèmes, depuis les figurations sumériennes jusqu'aux aigles des légions romaines. Certaines de ses interprétations seront discutées. Ce qu'il dit des deux aigles sur l'omphalos delphique est nécessairement peu approfondi. Son interprétation de Pindare, *Ol.*, XIII, 20 sqq. : ἢ θεῶν ναοῖσιν οἰωνῶν βασιλέα δίδυμον ἐπέθηκε, qu'il prend au pied de la lettre, malgré l'absence de tout témoignage archéologique grec, ne me paraît pas pouvoir être substituée à celle de E. Lapalus (*Le fronton sculpté en Grèce*, Paris, 1947, p. 67 sqq.), d'après lequel Pindare veut désigner par là le fronton.

Les conclusions de cette riche étude ne peuvent être nettes. On ne saurait affirmer que l'origine du motif soit égyptienne ou orientale ; si l'on a le droit de dire que la présence des deux aigles n'est pas une répétition simplement décorative, on ne saurait en donner une justification convaincante. Le dernier mot de l'auteur est de voir dans ce collier un symbole cosmique où l'aigle du ciel s'allie au serpent de la terre. Mais il ajoute une autre explication de la présence de l'aigle au fermoir : traditionnellement, les aigles sont placés sur les sommets, aux extrémités des frontons ou du monde, partout où il y a solution de continuité, et leur place est ainsi toute naturelle aux deux extrémités d'un collier pour en assurer la fermeture. Certains seront peut-être séduits par ces explications mystiques qui permettent de voir dans un collier au décor assez banal un symbole du macrocosme. Je crains, pour ma part, qu'elles ne soient le plus souvent qu'un jeu un peu facile de l'imagination. Les études comparatives de thèmes que M. W. Déonna nous apporte nous offrent une matière solide et pleine d'enseignements. On voudrait être sûr que l'interprétation qu'il en tire n'aurait pas surpris Nonnos et ses contemporains. En un mot, ces théories ne seraient valables que si elles s'appuyaient sur des témoignages anciens, sur des textes de poètes ou de philosophes, que l'érudition de l'auteur n'aurait pas manqué de nous citer, s'ils existaient.

Jean DEFRADAS.

W. Deonna, *De Télesphore au « moine bourru ». Dieux, génies et démons encapuchonnés* (Collection Latomus, vol. XXI). Berchem-Bruxelles, Latomus, 1955 ; 1 vol. in-8°, 167 pages, 25 figures dans le texte.

Un bien singulier petit livre sur le thème des « démons à capuchon ». Il contient le répertoire à peu près complet (autant que nous puissions en juger) d'un type de figurines provenant des domaines les plus divers du monde ancien, et aussi propose une tentative d'explication dont l'ingéniosité n'est pas niable.

On connaît les « démons au capuchon », dont le plus caractéristique est, assurément, le petit dieu Télesphore, l'un des compagnons d'Asclépios. Ils apparaissent, le plus souvent, comme des êtres jeunes, parfois des enfants, dont le corps est entièrement enveloppé d'un *cucullus* ; seules les mains en émergent, ainsi que les pieds ; parfois, les bras sont visibles, mais cela constitue une exception relativement rare ; la tête est encapuchonnée et le visage s'encadre dans l'ouverture du vêtement. M. Déonna s'interroge, après bien d'autres, sur la signification de ces génies, leur nature et leur origine.

Le livre commence par une petite monographie sur le *cucullus*, qui rassemble les témoignages, tant littéraires que figurés, et s'efforce de les classer : la plus ancienne représentation d'un *cucullus* daterait du IIIe siècle av. J.-C. et proviendrait de Smyrne ; d'autres apparaissent, à peu près contemporaines, à Myrina, puis en Cyrénaïque et, enfin, plus récentes, sur les urnes étrusques. Ensuite ce vêtement se répand dans tout le monde antique, avec une particulière fréquence dans le monde gaulois, mais aussi en Orient. M. Déonna, sans méconnaître le caractère national du « capuchon » gaulois, suggère que des types analogues ont pu naître ailleurs, sans qu'il y ait influence directe ou importation. Et il est certain que l'on ne saurait raisonnablement faire dériver le costume traditionnel des cavaliers arabes de celui des paysans gaulois, même en invoquant l'intermédiaire de la Galatie. Mais cette constatation ne rend que plus difficile l'interprétation du « démon encapuchonné ».

M. Déonna ne s'est pas préoccupé d'établir des différences entre les *cuculli* : certains ne comportent d'autre ouverture que le trou de la tête ; d'autres sont ouverts devant, à la façon d'un manteau ordinaire. Tels des monuments qu'il cite ne se rattachent à sa série que par le capuchon de tête, qui ne fait pas corps avec le manteau (par exemple, l'urne étrusque de sa fig. 41). Ces différences peuvent n'être que secondaires, cela est vrai, mais elles peuvent aussi être significatives, et il ne nous a pas semblé que M. Déonna leur ait accordé, peut-être, une attention suffisante.

Devant la grande diversité des types de *cuculli*, et aussi des démons qui en sont revêtus, M. Déonna ne croit pas que l'on puisse réduire cette diversité à l'unité : « Il y a, nous dit-il (p. 38), des types divers de *cucullati* indépendants, et auxquels on ne saurait appliquer un même nom... » Le plus célèbre est Télesphore. M. Déonna l'étudie, mais il faut avouer que les résultats auxquels il parvient sont assez décevants : ni sur l'étymologie du nom, pour laquelle il hésite, ni sur son origine géographique (pourtant, Pergame semble sa patrie la plus probable), ni sur la signification du capuchon, nous ne trouvons ici aucune certitude. Les attributs s'ajoutent les uns aux autres, les interprétations des modernes se succèdent et se détruisent l'une l'autre, et nous ne sommes pas plus avancés. Puis vient une étude sur le *genius cucullatus* celtique, qui n'est pas moins mystérieux. A-t-il quelque rapport avec Télesphore? En a-t-il été le prototype, par l'intermédiaire des Galates? En a-t-il, au contraire, subi l'influence? Autant de questions qui restent sans réponse.

Le véritable plan d'explication où se place M. Déonna n'est pas celui des filiations historiques. Pour lui, le *capuchon* a été imposé comme attribut à des divinités différentes, et cela en vertu d'un symbolisme psychanalytique constant. Le *cucullatus* est un démon phallique ; c'est pour cette raison qu'il est représenté comme un enfant (« enfant » étant une qualification, paraît-il, assez fréquente des organes sexuels), et, si les démons encapuchonnés sont souvent ithyphalliques et servent de lampes, c'est à cause de la relation « entre ces deux éléments de vie et de fécondité, phallos et lumière, qui est instinctive » (p. 109). Démons du sommeil, ces *cucullati* sont, par là même, démons de la mort, et on ne saurait s'étonner de les trouver comme compagnons de voyage des défunts sur les monuments étrusques — ni, non plus, dans les confréries chrétiennes de pénitents. Le dernier chapitre de ce petit livre, consacré aux « survivances », est fort curieux : tous les gnomes encapuchonnés peuvent être des survivances du *genius* antique ; mais il est possible que, dans ce domaine, l'influence du costume monacal ait joué, indépendamment de tout mysticisme plus ancien.

Au terme de cette étude, l'on est un peu désorienté par l'hésitation constante dont elle témoigne entre l'explication historique et l'explication psychologique. Le bilan, presque négatif sur le premier plan, n'est pas compensé par la surabondance des suggestions sur le second. L'apport le moins contestable de M. Déonna restera le répertoire des monuments qu'il nous offre ici. Peut-être, en l'état actuel de nos connaissances, n'était-il guère possible d'aller plus loin...

Pierre GRIMAL.

Hedwig Henner, *Das Theater und der Realismus in der griechischen Kunst.* Wien, A. Sexl, 1954 ; 1 vol. in-8º, 199 pages, 4 indices, 30 illustrations.

Sous le titre général du livre sont groupées deux études particulières, l'une concernant l'origine du portrait grec, l'autre la représentation spatiale chez les Grecs.

Le premier mémoire (p. 9-61 : *Charakterisierung und Maske, ein Beitrag zur Frühgeschichte des Dramas*) a été inspiré par la lecture des *Studien zur Entstehung des Porträts bei den Griechen* de B. Schweitzer, dont H. Kenner entend confirmer et renforcer les théories par une argumentation nouvelle, en abordant le problème d'un point de vue pratique et concret. Considérant un à un les types collectifs de l'art grec archaïque dans lesquels B. Schweitzer voyait comme l'annonce du portrait individuel par une caractérisation de la tête et du visage qui rompt avec la généralité d'un schéma idéal, l'auteur y trouve le souvenir des masques apotropaïques portés dans les danses primitives (magiques avant d'être dramatiques) qui sont à l'origine des chœurs de théâtre. On peut admettre, dit-il, dans le cas des Centaures, ce qui est sûr pour les Silènes ou les Satyres : les mascarades sacrées revêtaient fréquemment un caractère animalier. On sait, d'autre part, que les danses laconiennes des Hypogypones et des Bryllichistai utilisaient des masques de vieillards et de vieilles femmes. Élément important des rites magiques, la couleur du visage (souvent barbouillé de noir, de rouge ou de blanc pour les incantations) a dû déterminer la fixation d'un type du barbare, généralement noir, dont l'exotisme africain ou oriental n'est sans doute que secondaire. Et c'est, enfin, sous le signe du masque, avec une particularisation expressive du visage, que les démons les plus divers (Borée, Géants, Charon, Acheloos, etc.) apparaissent parmi les hommes. La caricature a joué un rôle considérable dans l'avènement du portrait grec ; mais que voyons-nous? Le dessin caricatural de la tête s'accompagne à l'ordinaire d'un dessin caricatural de tout le personnage, au corps tantôt minuscule, tantôt épais et court, dessin d'une fantaisie burlesque sans rapport, dans son principe, avec l'existence de nains réels. Le cas des Pygmées est typique ; or, ces Pygmées à gros ventre et à long phallus ressemblent fort aux gnomes et aux danseurs pansus que font connaître les produits de l'art corinthien aux VIIe et VIe siècles : ils s'apparentent à ces génies populaires de la fécondité qu'il importait de se concilier par des danses masquées à leur image, et dont le nom de Kobaloi (d'après Aristote, κόβαλος = μιμητής) suggère quelque rapport avec des représentations mimées. Kobalos, Kobeiros, Kabeiros : justement, un nain ou plutôt une troupe de nains grotesques semblables aux Pygmées est liée au culte cabirique

dans le sanctuaire de Thèbes, en Béotie, où les danses prophylactiques et magiques ont ouvert la voie à des danses burlesques et parodiques. Démon, masque, danse rituelle, théâtre sont ainsi, par l'intermédiaire de la caricature apotropaïque, puis comique, en étroite relation avec les débuts du portrait grec. Imitateur burlesque même des dieux et des héros, le démon que la croyance populaire faisait réellement présent dans le masque doit être considéré comme le premier acteur : la trace de cette origine est nette dans la farce béotienne, le drame satyrique, la comédie ou les phlyaques. Quant à la tragédie, dont Aristote déclare qu'elle manquait d'abord de tenue διὰ τὸ ἐκ σατυρικοῦ μεταβαλεῖν, il faut comprendre qu'elle est issue, elle aussi, des vieilles danses de fécondité ; le chœur primitif des τράγοι qui lui a valu son nom était sans doute analogue aux chœurs de Satyroi ou de Silenoi : que l'on songe à certaines terminologies sacerdotales comparables (ἵπποι, ἄρκτοι, ταῦροι) où survit le souvenir des mascarades animalières pour danses sacrées. Arion, l'inventeur à Corinthe du τραγικὸς τρόπος, eut, semble-t-il, l'idée d'introduire un élément mythologique auprès de la pantomime démoniaque ; du genre mixte ainsi créé, Thespis dégagea la tragédie en accentuant le côté solennel ; mais l'aspect burlesque devait bientôt connaître sa revanche avec l'invention par Pratinas du drame satyrique, et longtemps le masque demeura plus ou moins chargé d'efficience magique : il fallut le triomphe de la sophistique pour rompre le charme. Le développement du portrait grec à partir du masque cultuel et du masque de théâtre est un phénomène unique, conclut H. Kenner, mais la tendance originale et profonde de l'esprit grec à l'abstraction et à l'idéalisation explique assez cette lente genèse et la longue répugnance de l'art à une autre caractérisation que celle du masque, elle-même, d'ailleurs, génératrice de types.

Certes, tout n'est pas neuf dans cette thèse, l'auteur le sait et le dit ; tout n'est pas sûr, et la préface spécifie bien qu'il s'agit d'un domaine où l'on travaille sur des vraisemblances, non sur des certitudes ; ajoutons que tout n'est pas toujours convaincant dans le raisonnement proposé (la théorie des génies imitateurs, dont le plus grand serait devenu Dionysos, ne m'agrée pas entièrement) ; sans doute aussi H. Kenner pousse-t-il trop loin la rigueur logique d'un système trop exclusif (est-il vrai qu'il n'ait existé avant le IVe siècle d'autre portrait grec que caricatural? A côté du Marsyas, l'Athéna de Myron n'est-elle pas déjà étrangement « personnelle »?). Mais passons là-dessus : jamais la question des rapports du portrait et du masque n'avait été traitée de manière aussi complète ni aussi précise, jamais non plus l'accent n'avait été mis aussi fort sur le rôle joué par les croyances agraires, et en particulier les croyances dionysiaques, dans la préparation et l'avènement du portrait grec. Or, ce sont là des aspects très importants, même s'ils n'apportent pas la solution définitive du problème.

— Le second mémoire, qui constitue la seconde partie du volume (p. 63-186 : *Das Theater und die Raumdarstellung in der griechischen Kunst, ein Beitrag zur Inszenierung des antiken Theaters*), prend pour objet d'étudier la représentation spatiale dans l'art grec à l'époque hellénistique et, pour autant que cela soit possible, à l'époque classique. Pour l'époque hellénistique, le matériel est fourni par celles des mosaïques et des peintures d'Herculanum ou de Pompéi que l'on peut tenir pour grecques ou directement copiées d'œuvres grecques. La Bataille d'Alexandre de la Casa del Fauno et les Musiciens ambulants de Dioskouridès de Samos apportent un critère : toutes les compositions qui présenteront au bas le même bandeau caractéristique (nu ou déguisé en indication de relief) seront des documents utilisables pour l'enquête. Mais ce bandeau, limite antérieure d'une sorte de podium où évoluent les personnages et dont le dessin en vue plongeante crée l'impression de profondeur, que représente-t-il? D'accord avec Bulle, qui avait déjà exprimé cette idée dans ses *Untersuchungen an griechischen Theatern*, H. Kenner y reconnaît un détail de théâtre : le bord d'une estrade établie soit dans le thyroma hellénistique, soit sur le logeion où jouèrent les acteurs à partir du IIIe siècle. De même, selon lui, les arrangements architecturaux figurés à l'arrière-plan, où le rendu spatial reste curieusement limité en profondeur, dérivent tout droit de la mise en scène et nous renseignent à l'occasion sur elle : on en déduit, par exemple, qu'un escalier de quelques marches servait à rendre mieux visibles les figurants placés au fond du thyroma pendant que les acteurs principaux se tenaient sur le devant ; on note que le motif d'un alignement régulier de supports, motif utilisé par le proskenion, reparaissait souvent à l'étage des thyromata ; on constate aussi qu'un principe de division tripartite, hérité du théâtre à paraskenia, présidait encore volontiers à la mise en scène hellénistique, avant de se perpétuer dans la composition de certaines miniatures byzantines à décor architectural. En bref, à en juger d'après les fresques hellénistico-romaines, la peinture illusioniste grecque, dans la mesure où elle représente toujours un espace limité par une construction, apparaît étroitement dépendante du théâtre et soumise à l'influence de la peinture de théâtre, cette peinture de théâtre elle-même n'étant que l'image fidèle d'un décor tout entier réalisé d'abord matériellement. Cela pouvait être vrai dès l'époque classique, et les compositions polygnotéennes à plusieurs plans échelonnés en profondeur et étagés en hauteur doivent, selon H. Kenner, nous aider à imaginer la mise en scène du Ve siècle telle qu'elle fut réorganisée par Eschyle. La lecture des pièces suggère, en effet, une scène à plusieurs niveaux, avec des rochers, des grottes, des escarpements, tout un échafaudage dont le relief d'Archélaos de Priène donne la meilleure illustration ; il y faut encore des maisons, des autels, des tours, parfois la mer et un bateau... : un reflet nous est, dirait-on, gardé

de ces mises en scène compliquées par les miniatures byzantines du Ménologe de Basile II où peut se reconnaître, à droite et à gauche, sous l'aspect de montagnes ou de constructions, la double avancée des paraskenia, derrière lesquels apparaissent les éléments latéraux du décor central ; on comparerait les peintures de vases du ve et du ive siècle, où un petit temple partiellement masqué est indiqué dans la partie supérieure du tableau. Une ville, s'il était nécessaire d'en évoquer une (comme dans les *Troyennes* d'Euripide), pouvait même être représentée, vue d'en bas, tout en haut de la scène, d'une façon que les reliefs du monument des Néréides de Xanthos et de l'hérôon de Gjölbaschi permettent de préciser : on en attribuerait volontiers l'invention, à l'époque d'Eschyle, au premier scénographe Agatharchos de Samos ; en tout cas, le principe d'une frise de couronnement représentant des murs de ville, des tours, des portes, des bastions et des redans, en rapport avec la mise en scène du théâtre antique, se retrouve jusqu'au ixe siècle dans telle miniature de l'Évangéliaire de Saint-Médard, à Soissons, et l'existence à l'époque classique d'une scène à étages, attestée non seulement pour la Grèce propre, mais, avec le vase d'Assteas, pour l'Italie méridionale, explique seule, nous dit H. Kenner, la perspective montante, *da sotto in su*, dont on rencontre des exemples dès le ve siècle av. J.-C. dans la peinture de vases et dans le bas-relief. Que les problèmes d'optique aient été étudiés de bonne heure en fonction du théâtre, c'est ce que montrent les textes sur la σκηνογραφία et la σκιαγραφία, la longue célébrité d'Agatharchos et la mention des travaux de Démocrite et d'Anaxagore sur ce sujet. Quant à définir la perspective savante des scénographies, l'expression de Vitruve : « ad circini centrum omnium linearum responsus », est peu claire ; on croit comprendre que, l'œil concevant l'espace comme une sphère dont il occupe le centre, le plan du décor peint recoupe cette sphère en s'inscrivant dans un cercle ; tous les plans indiqués par le dessin s'inscrivent à leur tour dans des cercles plus petits concentriques au premier, et ainsi le point de convergence des lignes de fuite, la projection orthogonale de l'œil, centre de la sphère spatiale, dans le plan du tableau, reste toujours le centre d'un cercle. En pratique, fait remarquer H. Kenner, la vision étant bornée par l'horizon, il s'agit, non de cercles, mais de demi-cercles dans la moitié supérieure de la sphère envisagée ; les figurations en perspective sont réservées à la partie haute des tableaux, et elles se présentent *da sotto in su*. Quoi qu'il en soit, c'est un fragment de cratère de Tarente datant de la seconde moitié du ive siècle qui montre, à Würzburg, le plus ancien dessin construit en perspective, et il s'agit d'un décor de théâtre à paraskenia : tant durent être poussées les recherches de la mise en scène dès l'époque classique. Les paysages odysséens de l'Esquilin eux-mêmes, compte tenu de l'influence des τοπογραφίαι micrasiatico-alexandrines, compte tenu aussi de la nouveauté de leurs pers-

pectives ouvertes sur le lointain, se rattachent encore par maints détails à la peinture de théâtre grecque.

Comme dans le cas du premier mémoire, c'est une véritable thèse que l'auteur développe avec ingéniosité, en s'appuyant sur une large documentation[1]. L'intérêt en est certain, et le livre prendra une place méritée dans les bibliographies sur la peinture et sur le théâtre grecs. Regrettons, toutefois, que le point de vue adopté reste un peu exclusif et l'argumentation un peu systématique. Car, enfin, est-il vrai que la « Raumdarstellung » n'ait existé dans l'art grec qu'en peinture, et très exactement dans la peinture de théâtre? Est-il sûr que les grands ensembles sculptés n'apportent rien sur la question et que les reliefs pittoresques eux-mêmes ne comptent que pour ce qu'ils reflètent de la peinture de théâtre? Est-il évident que les décors peints aient toujours succédé à des montages en matériaux solides et qu'ils se soient bornés à copier ces modèles? H. Kenner ne s'en explique guère, et on peut en douter. Autre postulat : tout ce dont les personnages d'une pièce parlent comme s'ils le voyaient devait, nous dit-on, être réellement présenté aux yeux des spectateurs. Cela peut aller très loin (un bateau serait apparu dans les *Grenouilles* : faut-il imaginer aussi un lâcher d'oiseaux dans *Ion*?), et il reste à savoir dans quelle mesure la mise en scène classique, plus concrète, apparemment, que celle des théâtres modernes, était en même temps réaliste, illusioniste. Raisonnant comme si les œuvres créées au ve siècle avaient toujours été montées dans les mêmes conditions pendant toute l'Antiquité, l'auteur accueille avec confiance les témoignages des commentateurs tardifs et n'hésite pas à invoquer le relief hellénistique d'Archélaos de Priène, voire les miniatures byzantines du Ménologe de Basile II[2], de préférence aux peintures de vases, beaucoup moins explicites, du ve et du ive siècle : j'avoue quelque scepticisme. Malgré les lignes de terrain de la peinture polygnotéenne et les études d'Anaxagore ou de Démocrite sur la σκηνογραφία, il faut un certain effort pour se convaincre que l'époque classique ait été, dans la mise en scène et la peinture de théâtre, sinon dans les autres formes de l'art, une grande époque de réalisme pittoresque.

J. MARCADÉ.

1. *N. B.*, p. 141, le texte de Vitruve, VII, 5, 5 (sur Apatourios), paraît mal compris : pour le sens exact du passage, voir R. Vallois, *L'arch. hell... à Délos*, p. 285, n. 1.

2. P. 148, il s'agit même d'une miniature italienne du xive siècle : « Der Typus gelangt von spätklassischen breiten Bühnenprospekten in frühhellenistische Dramatikerillustrationen, wird von hier aus durch die byzantinischen Illuminationen übernommen und lebt durch diese im späteren Mittelalter weiter. » Cet exemple de « Continuum » est trop beau pour ne pas être inquiétant.

C. J. Herington, *Athena Parthenos and Athena Polias* (Publ. of the Fac. of Arts of the Univ. of Manchester, nº 7). Manchester, Univ. Press, 1955 ; 1 vol. in-8º, vi + 70 pages, 1 plan hors texte. 10 s. 6 d.

Les actes officiels de la période classique ne connaissent apparemment sur l'Acropole qu'une seule Athéna, l'Athéna Polias, avec un grand autel unique : or, la déesse avait en réalité deux temples, celui pour lequel Phidias exécuta son colosse d'or et d'ivoire, et, plus au nord, celui où l'on conservait la vénérable et très archaïque idole en bois d'olivier que l'on disait être tombée du ciel. L'effigie primitive portait sur la tête une *stéphané* et tenait à la main une phiale ; elle n'avait pas d'autre arme que l'égide et sa position était probablement assise : or, l'œuvre de Phidias représentait la déesse (la même déesse?) debout, entièrement armée, une victoire sur sa main droite étendue. Tout ce que nous savons des fêtes et du culte d'Athéna sur l'Acropole concerne le temple et la statue de la région nord ; l'autel des grands sacrifices panathénaïques se trouvait sans doute à l'est du « temple Doerpfeld », et l'offrande solennelle du péplos s'adressait, en tout cas, à l'ἀρχαῖον ἄγαλμα : or, c'est au temple de la terrasse sud qu'une frise enveloppant tout l'édifice retrace le défilé des victimes et la remise du péplos, figurée au-dessus même de l'entrée...

Pour éluder ces difficultés, on aimerait pouvoir considérer l'édifice sud, non comme un vrai temple de culte, mais comme une espèce d'annexe grandiose du temple nord, un « trésor » immense et somptueux, construit au ve siècle pour abriter de riches offrandes dédiées à Athéna Polias et, avant tout, la plus fameuse, la statue chryséléphantine de Phidias, ex-voto ἀπὸ Μήδων. Malheureusement (sans parler du vocabulaire des inscriptions : νεώς, ἄγαλμα), il est certain que le temple élevé par Iktinos et Kallikratès succédait à un autre temple, entrepris entre 490 et 480, lui-même héritier probable d'un temple de la première moitié du vi^e siècle (le premier ἑκατόμπεδος ναός?) auquel W. B. Dinsmoor rapporterait la sima en marbre et les pièces d'architecture ou de sculpture en poros autrefois attribuées au « temple Doerpfeld ». Comme, d'autre part, le temple de la région nord connu sous le nom d'Erechtheion doit bien être, de son côté, l'héritier du « temple Doerpfeld », on voit que deux temples existaient déjà simultanément à l'époque archaïque pour la déesse de l'Acropole.

L'explication de cette anomalie, C. J. Herington pense la trouver dans le nom de « Parthénon » donné par les textes épigraphiques à la chambre occidentale du temple sud, puis étendu populairement à l'ensemble de l'édifice ; dans l'épithète aussi de « Parthénos » appliquée volontiers à Athéna sur l'Acropole avant d'être spécialisée dans la désignation tardive du chef-d'œuvre de Phidias. On aurait là le souvenir du culte ancien d'une déesse vierge, c'est-à-dire guerrière (*virgo-virago*),

d'abord distincte de la déesse-mère pacifique vénérée dans le temple nord et confondue avec elle seulement à la longue, en tant que divinité poliade, patronne et garante du destin de la cité. La statue du temple archaïque de l'Acropole-sud pouvait être cette Promachos que l'on voit reproduite sur les amphores panathénaïques (la date des sculptures attribuées par W. B. Dinsmoor au Parthénon du VIe siècle, la date des plus anciens vases panathénaïques et la date de la réorganisation des Panathénées en 566 coïncident à peu près) : on comprendrait alors que Phidias ait gardé à sa déesse d'or et d'ivoire un certain caractère guerrier, conforme à la tradition locale, tout en créant un type moins agressif, plus glorieux et mieux approprié à l'esprit de son temps.

« Adicere aliquid receptae religioni » : tel paraît, en effet, avoir été le dessein de Périclès et de ses maîtres d'œuvre. *Numen* immuable, la déesse-mère du temple nord de l'Acropole, adorée sous la forme permanente d'une antique idole, ne se prêtait pas à cette ambition ; mais la guerrière du temple sud, beaucoup plus personnelle, participait de la vie des dieux homériques, transformés par la vision eschyléenne pour devenir les champions des concepts moraux de l'époque. D'où le Parthénon et la Parthénos de Phidias. Comme Athènes est la ville de Pallas, Pallas est la déesse d'Athènes ; mieux : Athéna, c'est Athènes personne morale. Fille favorite de Zeus, par le mystère de sa naissance évoqué dans le fronton est, elle participe du pouvoir et de la sagesse suprêmes, pour le plus grand bien du peuple d'Athènes : les triomphes d'Athéna illustrés dans les frises, triomphes de la σωφροσύνη sur l'ὕβρις, sont aussi ceux des Athéniens...

Expression trop exacte de la « thinking religion » de Périclès et de Phidias, reflet trop précis de la pensée morale et politique d'une certaine génération, la Parthénos — conclut C. J. Herington — ne pouvait plus être comprise après l'écroulement de l'impérialisme athénien et le développement de la philosophie : on ne vit plus en elle qu'un monument de l'histoire de l'art, tandis que l'idole d'Athéna Polias, dans l'Erechtheion, reçut jusqu'à la fin de l'antiquité païenne l'hommage du conservatisme superstitieux.

L'étude (complétée d'un Appendice relatif au passage corrompu d'Athénagoras qui contient la mention d'une Καθημένη d'Endoios) ne manque ni d'intérêt ni parfois d'ingéniosité. Certes, tout n'est point neuf, mais le problème est exposé avec clarté et méthode ; l'aspect si particulier de « temple-trésor » que revêt le Parthénon d'Iktinos, comme certains autres temples à statue chryséléphantine, est bien mis en lumière ; enfin, la différence de nature que l'auteur établit entre l'Athéna de la région nord et la déesse du Parthénon est, en somme, admissible. Peut-être seulement convenait-il de souligner davantage comment le Parthénon du Ve siècle et la Parthénos de Phidias, pour pénétrés qu'ils soient d'esprit nouveau, sont rattachés, malgré tout, dans un puissant

effort de conciliation et de synthèse, aux conceptions anciennes et aux antiques croyances : l'aube de la divine naissance du fronton est inaugure une ère nouvelle, mais à l'ouest la dispute d'Athéna et de Poséidon, prélude et promesse d'une prospérité redoublée, se déroule en présence de Cécrops anguipède ; de même, la statue chryséléphantine, dont le socle s'ornait d'une autre naissance radieuse (celle de Pandora), conservait, sur le casque de la déesse, sphinx, pégases et griffons, monstres des anciens âges, comme, près du bouclier, le redoutable serpent des puissances chthoniennes. Faut-il tant s'étonner que la procession des Panathénées et l'offrande du péplos à l'idole du temple nord soient évoquées par la frise ionique du Parthénon, dès l'instant que les métopes centauromachiques, illustrant le triomphe de l'intelligence ouranienne sur la force bestiale, s'interrompaient au milieu du long côté sud pour un rappel de la légende d'Erichthonios et une évocation de ia ciste au serpent?... Reste la thèse proprement dite de C. J. Herington concernant les antécédents cultuels de la Parthénos et du Parthénon. Sur la transformation supposée de deux déesses à l'origine très dissemblables en deux aspects complémentaires d'une seule et même divinité adorée sous un nom unique, je ne veux pas prendre parti : la parole est aux historiens des religions, qui se prononceront aussi sur la succession envisagée d'un temple-trésor à un temple divin. Quant à concevoir une parenté entre le type guerrier de la Parthénos et le type guerrier de la Pallas figurée sur les vases panathénaïques, l'hypothèse est séduisante, mais fragile, tant que rien ne permet de localiser dans un temple de l'Acropole la statue reproduite sur les amphores et que les rapports du Parthénon avec les concours panathénaïques sont si mal établis.

J. MARCADÉ.

Karl Lehmann, *Samothrace : A Guide to the Excavations and the Museum* (Institute of Fine Arts, New York University). New York, 1955 ; 1 vol. in-8°, 101 pages, 1 frontispice, 51 figures dans le texte, 2 plans hors texte. $ 2.50.

Nul n'était plus qualifié que K. Lehmann, directeur des fouilles américaines à Samothrace, pour écrire ce petit livre à la fois attrayant et précis, dont les archéologues profiteront autant que les simples touristes.

Une présentation de l'île et de ses cultes, un bref historique des fouilles (françaises et autrichiennes avant de devenir américaines), un aperçu sur l'évolution du site et le développement de l'Hiéron préludent au « guide » proprement dit, qui conduit pas à pas le visiteur sur le terrain et dans les salles de musée. La lecture en est fort intéressante, car il s'agit d'une première et rapide synthèse des résultats de la fouille

avant ce qu'il est convenu d'appeler la publication définitive, et les pages sur le culte des grandes divinités et sur les mystères cabiriques, tels qu'on peut les concevoir désormais d'après les découvertes archéologiques, sont en particulier suggestives et dignes d'attention.

Photographies du site et des ruines, carte du sanctuaire, plan détaillé de l'Anaktoron et de l'Arsinoeion, restitution graphique des principaux monuments, reproduction des trouvailles les plus célèbres et des objets de fouilles les plus caractéristiques, une illustration copieuse accompagne le texte ; elle se recommande par sa valeur documentaire, non moins que par sa qualité technique. Signalons, enfin, qu'une bibliographie sommaire est donnée en appendice au volume.

L'échange récent entre le Louvre et le Musée de Samothrace de deux plaques de la frise du Propylon, d'un chapiteau hellénistique historié et d'un morceau du couronnement de l'Arsinoeion contre les différents débris de la Victoire exhumés au cours des dernières campagnes fait l'objet de plusieurs allusions. On est d'autant plus surpris que ne soit pas mentionné le nom de J. Charbonneaux, qui collabora en 1950 avec K. Lehmann et découvrit lui-même, cette année-là, la main droite de la Niké[1].

J. MARCADÉ.

J.-Ph. Lauer et **Ch. Picard,** *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis* (Publications de l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, III). Paris, Presses universitaires de France, 1955 ; 1 vol. in-4°, 279 pages, 144 figures dans le texte, 28 planches hors texte, index et tables. 4.000 fr. + T. L.

C'était une étrange entreprise d'élaborer, à plus d'un siècle de distance, la publication scientifique de ce *dromos* du Sarapieion de Memphis à Saqqarah, fouillé par Mariette de 1850 à 1853, puis ensablé, déblayé de nouveau en 1938, mais réensablé précipitamment à l'occasion de la guerre, dégagé, enfin, une troisième fois, à partir de 1950, pour d'ultimes vérifications et photographies. L'heureuse découverte par Ph. Lauer, dans des manuscrits de Mariette passés à la Bibliothèque nationale, d'un grand plan inédit des accès du Sarapieion, donnant la partie fouillée du temple de Nectanébo, l'hémicycle des poètes et philosophes grecs, ainsi que le détail du *dromos* jusqu'aux pylônes d'entrée de l'enceinte à claire-voie, avait procuré sans doute, peu avant 1939, un fil d'Ariane inespéré pour partir ainsi à la recherche du temps perdu. Mais les imprécisions du rapport de fouille proprement dit, l'insuffisance des dessins de l'époque, la destruction malencontreuse du Lychnaption de style grec et de la chapelle d'Apis égyptienne trouvés jadis encore

1. Autre oubli : la flèche d'orientation manque sur la carte dépliante placée à la fin du livre (le nord est vers la gauche).

debout vers le milieu de la banquette (*mastaba*) bordant au nord le *dromos*, les avatars de diverses sculptures envoyées au Louvre, au Caire et parfois perdues, les déplacements possibles de certaines autres sur le lieu même de la fouille, les injures des hommes et du temps, aggravées, on ne l'a vu que trop, par l'action corrosive du sable pour les groupes plastiques laissés *in situ*, bien des circonstances rendaient la tâche hasardeuse. Les deux auteurs s'en sont acquittés avec courage et probité, ne dissimulant, à l'occasion, ni les incertitudes qu'ils rencontraient ni leurs divergences d'opinions[1]. Confiés à J.-Ph. Lauer, l'examen critique des notes de Mariette, l'enquête sur le destin des anciennes trouvailles, le compte rendu des derniers déblaiements, la topographie et la chronologie relative des constructions fournissent, dans le premier chapitre (p. 1-27), la matière ingrate d'un exposé méritoire, objectif et clair. Dans la suite de l'ouvrage, l'étude approfondie et complète des statues grecques, replacées par Ch. Picard dans l'ambiance politique et religieuse du règne de Ptolémée Ier, répond — copieusement — aux vœux anciens de U. Wilcken, qui avait eu le mérite, dès 1917, d'en pressentir l'exceptionnel intérêt tant pour l'archéologie figurée que pour l'histoire des religions.

Il s'agit, comme on sait[2], de deux ensembles décoratifs, en calcaire de Tourah : les onze statues-portraits d'une exèdre, située à l'extrémité sud-est du *dromos*, et une série de statues sacrées provenant de la région centrale des *mastabas*. Les effigies de l'exèdre assemblent, tantôt assis, tantôt debout, auprès d'Homère siégeant au milieu, d'un côté des poètes, de l'autre des philosophes. Le premier des poètes, à l'ouest, est Pindare, assis sur un fauteuil ouvragé, la main gauche posée sur une grande lyre d'apparat ; le dernier des philosophes, à l'est, est, dans l'état actuel, Platon, debout, nommé par un *graffito* tracé sur la plinthe de la statue, aujourd'hui brisée en bas du torse, qui le représentait long vêtu. On reconnaît encore, à côté de Pindare, Démétrios de Phalère, hymnographe inspiré, accoudé à gauche sur un hermès de Sarapis, le dieu qui l'avait miraculeusement guéri d'une menace de cécité ; sa tête, quasi imberbe, découverte par J.-Ph. Lauer, n'a malheureusement plus de visage. Après un personnage acéphale presque nu (Orphée?) lui-même accoudé sur un pilier, deux gros oiseaux à ses pieds, vient Hésiode, à la barbe de fleuve, assis sur un siège massif, la main gauche posée sur un cippe. Immédiatement à la gauche d'Homère, on ne sait quel nom attribuer au personnage drapé acéphale qui se présente assis de côté sur une sorte de banc d'exèdre ; provenant aussi du

1. Pour l'ordre et la disposition des statues, notamment (cf., par exemple, la note 1, p. 153, et la « Note additionnelle », p. 188-189).

2. Une communication de M. Ch. Picard à l'Académie des Inscriptions (cf. *C. R. A. I.*, 1951, p. 71-80), diverses notes de la *R. A.* et plusieurs articles importants (cf. *Revue des Arts*, 1952 ; *Mon. Piot*, 1952 et 1953 ; *B. C. H.*, 1954 ; Ἐφ. ἀρχ., 1954...) ont préludé, en effet, à cette publication définitive.

groupe central, deux petites statues drapées (deux allégories?), dont il faut sans doute rapprocher une tête très mutilée trouvée dans les dernières fouilles[1], restent tout autant énigmatiques. Passé Homère, un inconnu debout, acéphale, la jambe gauche croisée devant la jambe droite, précède Protagoras, désigné par un *graffito* de la plinthe : assis de profil sur une manière de canapé tronqué, le sophiste, dont la tête est perdue, tourne le buste de face et tient en main une boîte de « modèles » pour leçons de géométrie. Thalès, à qui manquent les épaules et la tête, a le pied gauche posé sur une haute *capsa* et dessine sur le sol avec son bâton de cosmographe quelque démonstration. Suivrait Héraclite, assis, les jambes croisées; le haut du corps est fruste, mais le pied gauche montre toutes les découpures d'une sandale à multiples lanières et sur le côté du siège est dressé un sceptre noueux, insigne — nous dit-on — du *génos* des Basileis à Éphèse. Platon, dernière statue partiellement conservée, terminait-il bien dans l'Antiquité déjà la série des philosophes? On attendrait un dernier personnage assis (Aristote, suggère Ch. Picard) pour faire pendant et faire face au Pindare assis ; la disposition de l'hémicycle par rapport à l'axe du *dromos* appellerait même, dans la moitié est, deux statues de plus que nous n'en avons : mais Homère perdrait alors sa place médiane, si satisfaisante, à moins de décaler l'ensemble et de restituer l'un des deux personnages complémentaires en question parmi les poètes, ce qui permettrait, d'ailleurs, d'imaginer une alternance régulière de statues debout et de statues assises (schéma proposé p. 153). L'hypothèse est au moins légitime, car de toute évidence l'exèdre avait été saccagée, dépouillée des blocs de revêtement en calcaire fin du stylobate et de la banquette ; les statues avaient été renversées, et mutilées sans doute, avant qu'une restauration sommaire rendît au monument l'aspect sous lequel il apparaît aujourd'hui : les statues, relevées tant bien que mal et unies les unes aux autres par une murette de blocage grossier, ont bien pu souffrir quelque dérangement.

Les dégâts subis par les sculptures étaient-ils dès alors importants? Ils se sont, en tout cas, aggravés depuis la fouille de Mariette, et la découverte de quelques débris nouveaux et de deux têtes (peut-être défigurées volontairement à la fin du paganisme) console mal de la dégradation trop rapide de ces œuvres qui furent des chefs-d'œuvre : certes, on est encore saisi par l'étonnante variété des attitudes, par la merveilleuse liberté d'allure que le sculpteur, héritier direct des maîtres classiques et digne successeur de Lysippe, avait su donner aux personnages de cette assemblée familière et grandiose, sans recourir une seule fois, semble-t-il, même pour les têtes, à des pièces rapportées ; chaque fois qu'il a gardé sa fraîcheur, le détail des coiffures, des vêtements,

1. *Appendice*, p. 259-260.

des sièges, des tabourets, s'impose à l'admiration par son exactitude, son élégance et sa netteté ; il fallait, en revanche, beaucoup de science et de sagacité pour étudier un à un les sujets, puis, en poussant l'exégèse, comprendre et expliquer la présence à côté du tombeau des Apis de ce cénacle des plus grands esprits de la Grèce. Or, toutes les énigmes ne sont pas résolues (comment le seraient-elles lorsque ni la tête ni aucun attribut caractéristique n'a subsisté?) ; on peut faire des réserves sur la dénomination de l' « Orphée aux oiseaux », présentée, d'ailleurs, avec un point d'interrogation prudent [1] ; on peut mettre en doute l'identité du soi-disant Héraclite (et j'hésite, pour ma part, à voir dans le *graffito* maladroitement tracé au revers du siège autre chose qu'un « bonhomme » égyptien, dessiné à l'égyptienne, avec un costume égyptien, une barbe postiche égyptienne et un sceptre égyptien « ouas ») ; mais des certitudes précieuses sont obtenues désormais pour Pindare, Hésiode, Homère, Protagoras, Thalès, et l'abondance des rapprochements établis en fait aisément sentir l'intérêt. Quant à l'identification du Démétrios de Phalère, brillamment confirmée, à mon sens, par le débris de tête quasi imberbe qui doit lui être rapporté, c'est non seulement une découverte iconographique importante, car elle nous fait connaître un type différent du Démétrios « au serpent », mais c'est encore, par les conclusions que l'auteur sait en tirer, la preuve décisive et définitive de la date — entre 297 et 285 — qu'il faut attribuer aux sculptures de l'exèdre, la clef aussi de l'interprétation d'ensemble à donner du monument : les doctes entretiens poursuivis par des inspirés, poètes et philosophes grecs, en Égypte, aux abords de la nécropole sacrée de Memphis, se comprennent mieux sous Ptolémée Ier, mystique de Dionysos, qui lui était apparu en songe, et dans l'ambiance du syncrétisme religieux favorable à une politique d'assimilation, dont Démétrios, miraculé de Sarapis, dut être un artisan actif. Compte tenu du caractère dionysiaque non moins qu'apollinien du patronage divin sous lequel ils se trouvaient [2], leur rencontre en un tel lieu prend tout son sens au voi-

1. Sur le relief du Musée d'Istanbul reproduit fig. 46, j'ai beaucoup de mal à reconnaître deux oiseaux « qui picorent affrontés » (*sic*, p. 96) ; je ne vois pas mieux, d'ailleurs, « l'écuelle... disposée sur le sol derrière [celui] de droite » dont parle G. Mendel ; quoi qu'il en soit, la présence de ces oiseaux (?) aux pieds d'un petit serviteur debout à droite risque d'être sans rapport direct avec le personnage assis à gauche, de l'autre côté d'une table tripode.

2. Cf. les justes remarques de l'auteur, p. 42-43, sur la manière dont les attributions d'Apollon et de Dionysos comme musagètes tendent à se confondre aux temps hellénistiques ; ajoutons qu'à Délos la chapelle dédiée à Apollon près du théâtre présente une banquette rectiligne assez semblable à celle du *stibadeion* dionysiaque voisin, à l'est, du Portique d'Antigone ; d'autre part, le dieu assis trouvé dans le *stibadeion* est (bien plus encore qu'on ne l'a dit, je crois pouvoir le démontrer) d'un type tout apollinien. Faut-il rappeler, à propos des banquettes courbes du *stibedeion* thasien et de l'exèdre memphite, le piédestal courbe pour sept statues qui avait pris place beaucoup plus tôt déjà, à Délos toujours, dans le temple d'Apollon dit « des Athéniens »? — P. 109, n. 1, on doit, semble-t-il, lire « Délos » au lieu de « Thasos » : M. Ch. Picard remonterait donc d'un siècle la date qu'il

sinage d'un édifice grec analogue au *stibadeion* thasien jumelé avec une chapelle égyptienne d'Osor-Apis, en ce Sarapieion memphite imité plus tard par le Sarapieion d'Alexandrie.

L'ingéniosité et le mérite singulier de l'exégèse sera d'avoir dégagé l'unité profonde et l'inspiration directrice de tout le complexe monumental et sculptural situé sur le *dromos*, d'en avoir décelé et souligné tous les traits dionysiaques [1], d'avoir mis en valeur, enfin, la curieuse imagerie sacrée en ronde bosse qui prenait place sur le *mastaba* sud, sinon de part et d'autre du *dromos*. Comme le Lychnaption, pour lequel la graphie du fragment d'inscription dédicatoire, en grec, conservé au Louvre, fournit un critère certain, les statues de Dionysos Païs chevauchant tour à tour une panthère femelle, un paon, un lion et un Cerbère tricéphale, les deux sphinges à poitrine et à tête de femme, la ou les Sirènes musiciennes [2] qui composent ce nouveau groupe doivent bien être contemporaines de l'exèdre et attribuables aussi à la première moitié du IIIe siècle. Ici, point de méprise possible sur le nom à donner au dieu-enfant chaussé d'*embades* : les grappes et les pampres et le vin jaillissant accompagnent les pas de ses diverses montures ; les sphinges, « esprits funéraires », ne sont pas sans rapport avec le cycle dionysiaque, et les sirènes à longues ailes et à pattes d'oiseau, démones enchanteresses que l'on trouve à l'occasion agissant en incube au-dessus de Silène ou de Pan, se sont elles-mêmes agrégées au thiase : l'ambiance dionysiaque est flagrante. Mais, s'il est aisé de multiplier les exemples de Bacchoi, souvent baptisés à tort « Amourets » par les commentateurs modernes, certaines de ces représentations sont fort rares : aussi

proposait lui-même dans son article du *B. C. H.*, 1944-1945, p. 258, pour le dieu assis du *stibadeion* ; j'hésite à le suivre sur ce point.

1. Avec peut-être quelquefois un peu trop de subtilité : est-il sûr que les chaussures des personnages de l'exèdre (quand ils en ont) soient toujours, plus ou moins, des *embades*? et peut-on affirmer que la tête d'Homère, dans l'état pitoyable où nous la voyons, ait porté, « choix significatif », une couronne de lierre?

2. Je ne suis pas convaincu que Mariette ait retrouvé les restes de deux Sirènes distinctes. Je suis frappé que le misérable fragment dont le dessin est reproduit, fig. 121, ait été porté au Caire en même temps que le joli corps de femme-oiseau (nos 27506 et 27507 du Catalogue général) : celui qui en a décidé le transfert n'avait-il pas constaté que les deux morceaux étaient complémentaires? Abstraction faite des restaurations que l'on a pratiquées sur la pièce principale (pattes et queue) pour pouvoir la « présenter » debout, les arrachements visibles au dos correspondent remarquablement à ceux qui apparaissent sur le dessin de la fig. 121. Il est inexact d'écrire (p. 223) que la « seconde » sirène « exécutait un pas de danse en sens inverse de l'autre », car la trace fort claire de la patte gauche sur le fond de la plaque, l'indication de la hanche gauche plus haute que la hanche droite, le développement plus grand de l'aile gauche, l'obliquité de la nappe de cheveux, suggèrent au juste la même attitude que nous voyons à la sirène musicienne, pl. 21, au centre : patte gauche « d'appui », patte droite en avant, épaule gauche en arrière et haussée, tête inclinée sur l'épaule droite. Le fragment no 27507 devrait pouvoir se retrouver au Musée du Caire et le rapprochement vaudrait d'être tenté. — Dans le même ordre d'idées, il doit être possible de s'assurer si oui ou non la tête no 424 de la Glypt. Ny Carlsberg appartient ou n'appartient pas au fût orné d'une palme sur lequel elle était autrefois présentée (cf. p. 137 et n. 2).

les paons, dont la « roue » constitue, à Memphis, une admirable réussite décorative, sont-ils l'objet d'une monographie érudite sur la symbolique de cet oiseau, d'abord familier de Héra, mais devenu aux temps hellénistiques, puis romains, un emblème d'immortalité, d'apothéose ou de renaissance de l'âme[1]. La sirène du Caire, danseuse et lyricine, la tête rejetée de côté, le cou orné d'un collier de menues pendeloques en forme de boutons de lotus et sa poitrine nue barrée d'une chaînette chargée de gris-gris prophylactiques, nous vaut, à son tour, des pages aussi attrayantes que savantes, et le type égyptien du Cerbère à queue serpentine, dont la tête de lion était jadis accostée d'une tête de loup et d'une tête de chien, nous est clairement démontré.

L'esprit « alexandrin », mixte, de ces sculptures, conçues à la rencontre de deux religions, l'une égyptienne, l'autre macédonienne, sous un prince qui avait pris à la fois pour ses conseillers l'Eumolpide Timothéos d'Éleusis et Manéthon de Sébennytos, sculptures érigées sur les lieux mêmes où s'accomplit le premier rapprochement Sarapis-Dionysos, prélude de la prodigieuse fortune du dieu d'Alexandrie : voilà bien l'attrait des découvertes du *dromos* memphite. Et il n'est pas indifférent de pouvoir désormais suivre sur un plan comment, auprès des œuvres de style grec et parfois mélangées avec elles, Mariette avait rencontré des œuvres de style égyptien tantôt traditionnel — je pense aux sphinx — tantôt plus souple, comme ces lions couchés sur le flanc, dont le naturalisme semble s'animer dès l'époque des Nectanebo pour accueillir, au siècle suivant, les grands fauves marchant montés par le Dionysiscos. Il est curieux de constater qu'un faucon à tête humaine coiffé du *pschent* — Sokar, animal sacré du dieu des morts de Memphis — voisinait, au moment de la fouille du *mastaba* sud, avec deux hybrides grecs, une sphinge et une sirène, funéraires en même temps que dionysiaques. Il est instructif que Cerbère, soumis au *Puer aeternus*, ait eu ici les têtes que Macrobe décrit pour avoir été celles du Tricéphale auprès de Sarapis dans l'effigie cultuelle créée par Bryaxis. Il est piquant aussi, dans l'hémicycle des poètes et des philosophes, de voir les *Korkzieher* archaïsants de l'hermès où s'appuie Démétrios transformés à bon compte pour devenir les mèches frontales d'un Sarapis...

Avant de s'enfoncer dans le sable et dans l'oubli, les ensembles grecs du Sarapieion de Memphis avaient été célèbres au loin dès l'Antiquité,

1. Aux témoignages réunis là (p. 200 et suiv.), on pourrait peut-être ajouter la mention épigraphique d'un paon (ταῶς) sur l'un au moins des deux skyphoi ornés de sujets en relief (ἐκτυπωτοί) dont plusieurs inventaires du temple d'Apollon à Délos énumèrent les mutilations (texte le plus complet : *I. D.*, 1441, A II, 50-58). Le décor du vase pour lequel il est dit τοῦ ταὼ ἡ κεφαλὴ καὶ τράχηλος οὐκ ἔστιν comportait un personnage assis tenant un coutelas (μάχαιρα) et aussi un Hermès. Pour l'autre skyphos, qui faisait certainement paire avec le premier, il est question d'un personnage assis, d'un personnage allongé, d'un Éros primitivement ailé et d'un chien (κύων). Scènes bachiques comme sur les skyphoi du trésor de Berthouville?

comme en témoignent les mosaïques de Torre Annunziata et d'Umbra Sarsina, inspirées, au moins indirectement, par le groupe de l'exèdre. On aimerait savoir le nom et l'ethnique des maîtres sculpteurs dont l'art, nourri des leçons du meilleur classicisme, mais adapté à des pensers nouveaux, avait reçu délégation d'acclimater sur la terre d'Égypte la sagesse et le génie grecs. Ils restent anonymes [1], mais leur œuvre, du moins, trop longtemps méconnue, trouve dans ce livre, aussi riche d'idées que luxueusement présenté [2], une exégèse digne de leur savante originalité et de leur talent.

J. MARCADÉ.

Louis Roussel, *Le vers grec ancien, son harmonie, ses moyens d'expression* (Publ. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Montpellier, VI). Paris, Presses universitaires, 1954 ; 1 vol. in-8°, 160 pages, 1 index.

C'est la forte personnalité de M. Louis Roussel qui se réaffirme dans ce nouvel ouvrage. Où l'on pouvait n'attendre qu'une synthèse, une mise à jour, un état des connaissances acquises, on trouve l'exposé vigoureux d'une vraie théorie ; théorie qui, sans être, à vrai dire, tout à fait nouvelle, n'avait jamais rencontré de champion aussi décidé. Pour M. Roussel, en effet, non seulement l'existence du *temps fort*, « jalon nécessaire » du vers dans une langue dont les mots ne portent qu'un accent de hauteur, ne peut être niée, non plus que l'isochronisme des pieds qui en est le corollaire, mais ce temps fort ou *ictus* (κροῦσις) a une place fixe, qui est le début de la mesure musicale constituée par le pied ; en d'autres termes, l'auteur ne veut reconnaître que des

1. Je suis très sceptique sur la restitution en signature d'artiste de l'inscription Διονυσι- lue par Mariette sur le dossier du siège de Pindare (p. 51-52). Les sculpteurs n'ont pas pour habitude de signer au dos de leurs statues, ni non plus en grandes lettres ; enfin, le sigma lunaire est rare au début du IIIe siècle. Je croirais plutôt à un *graffito* tardif, peut-être inachevé. Très différent est le cas des inscriptions Προταγ- et Πλατω-, tracées sur le devant de la plinthe de deux autres effigies ; j'y verrais volontiers (mieux encore que des *graffiti* « érudits »... avec une faute d'orthographe !) une indication cursive, abrégée, pour les ouvriers chargés de la mise en place des statues sur la banquette dont le parement disparu, en beau calcaire, devait porter les vraies inscriptions. — Pour le fragment de signature, celui-ci indiscutable, dont un fac-similé est donné fig. 91, on pourrait, à la rigueur (en raison de la disposition des lettres conservées), imaginer une signature double : nom terminé par -ης et patronyme commençant par Η- à la première ligne + nom, patronyme finissant par -υς, verbe au pluriel et ethnique commun des deux artistes à la deuxième ligne.

2. L'illustration est, en général, très bonne ; mais je ne puis reconnaître, à gauche, sur la fig. 112, « les restes du faucon à tête humaine » de la fig. 111 : celui-ci, au temps de Mariette déjà, n'avait plus sa plinthe ; or, l'extrémité du fragment photographié qui est tournée vers le haut de l'image a bien l'air d'un morceau de plinthe. — Les fautes d'impression sont rares ; néanmoins, les formes de lettres grecques de la n. 5, p. 52, sont très infidèles (comp. fig. 91) et les citations latines ont été parfois maltraitées (p. 33 : « Ægyti columem » pour « Ægypti columen » ; p. 46 : « Egyptiae » pour « Ægypti » ; p. 101 : « os rotundus » pour « os rotundum » ; p. 153 : « deus numero impare gaudet » pour « numero deus »...).

rythmes descendants (trochées, dactyles) et explique par l'usage courant de l'anacrouse la présence d'un premier temps faible dans les vers où nous croyons saisir le rythme inverse. Il est très difficile d'opposer un argument valable à cette doctrine : la place occupée par les *pieds purs* et même par les coupes dans des vers de rythme opposé semble bien donner raison à l'auteur. Peut-être jugera-t-on que M. Roussel va trop loin lorsque, appliquant sa théorie aux vers lyriques, il refuse toute réalité aux unités métriques traditionnelles, crétique, choriambe, péon, bacchiaque, qu'il décompose délibérément en deux pieds dont l'un est fait d'une « longue prolongée » (p. 88-92) : même si l'oreille grecque y saisissait deux *frappés* — ce qui n'est encore pas sûr, car la musique connaît des mesures à cinq et six temps — leur composition identique dans une même séquence (–⏑⏑– –⏑⏑–, ou –⏑⏑⏑ –⏑⏑⏑, etc.) ne donne-t-elle pas à penser que chacune répond à un type métrique fixe?

Les trois derniers chapitres de l'ouvrage (*Règles*, *Sandhi*, *Expression*) nous ramènent à des notions plus familières ; en particulier le troisième, à travers lequel reparaît souvent le judicieux commentateur d'*Œdipe*, étudie fort utilement les ressources du style poétique (allitérations, onomatopées, rimes, rejets...). Le précepte est toujours illustré par un ou plusieurs exemples tirés des textes, dont la scansion est transposée en notation musicale moderne : le rythme du vers ou l'effet recherché sont ainsi rendus bien sensibles à l'oreille. Nos étudiants, sinon même leurs maîtres, tireront grand profit de ce livre, où il est seulement regrettable d'avoir à relever d'assez fréquentes erreurs typographiques : signe supplémentaire des difficultés que rencontre aujourd'hui la publication des meilleurs travaux.

Jean CARRIÈRE.

Elisabeth Brunius-Nilsson, ΔΑΙΜΟΝΙΕ. *An inquiry into a mode of apostrophe in old greek literature.* Uppsala, Almquist & Wiksells, 1955 ; 1 vol. in-8°, 155 pages, 2 indices.

Le vocatif δαιμόνιε (ou δαιμονίη), fréquemment employé par Homère, déjoue l'ingéniosité des traducteurs qui, au même passage, lui donnent les sens les plus contradictoires (Z 407) : « O mon ami. Pauvre fou. Seltsamer Mann. Arg. Böse. Trautester Mann. Dear my Lord. Hector, you are possessed, etc. » L'enquête à laquelle s'est livrée Mme E. Brunius-Nilsson pour la solution de ce problème sémantique est d'un grand intérêt. En replaçant dans leur contexte les vingt-deux exemples homériques de cette expression, elle a essayé chaque fois, par une explication minutieuse et pleine de finesse psychologique, d'en saisir la valeur. De cet inventaire et d'une comparaison avec les autres vocatifs analogues employés par Homère, elle tire une interprétation qu'elle confronte ensuite avec l'usage des auteurs postérieurs, Hésiode, Apollonios de

Rhodes et surtout Aristophane et Platon. Enfin, par un examen des emplois de δαίμων chez Homère, elle essaie de comprendre l'origine de ce vocatif δαιμόνιε

On retiendra de cette étude qu'il ne faut pas donner à δαιμόνιε (le mot n'apparaît chez Homère qu'au vocatif) un sens péjoratif : pas plus que le δαίμων n'est un « mauvais démon », il ne faut comprendre δαιμόνιε au sens de « possédé du démon » ou « menacé par le démon ». Il semble que le contenu du mot importe moins que le ton du passage où il est employé. L'analyse des exemples homériques montre que, dans presque la moitié des cas, ce vocatif apparaît dans un dialogue familier, intime même (entre Hector et Andromaque, entre Hector et Paris, entre Ulysse et Pénélope), et, le plus souvent, pour introduire une prière, pour provoquer un changement d'attitude chez l'interlocuteur. Le mot est chargé d'émotion comme un pressant appel adressé au cœur. D'autres emplois, où l'on croit entendre un ton de reproche, sont, en réalité, une prière instante, mais qui reste polie : ainsi lorsqu'Ulysse s'adresse aux Achéens qu'il empêche de fuir vers les vaisseaux (B 190 et 200).

L'usage d'Aristophane et de Platon est conforme aux habitudes homériques. Mais, le mot appartenant au style épique plutôt qu'au langage courant, il semble que, chez ces auteurs, il y ait, le plus souvent, dans l'emploi de δαιμόνιε — qui se présente aussi désormais avec des variantes, ὦ δαιμόνιε, ὦ δαιμόνιε ἀνδρῶν ou ἀνθρώπων — une intention de parodie ironique. On notera que, chez Platon, il n'apparaît pas dans les parties logiques du dialogue, mais dans les cas où la discussion prend un tour personnel et, à l'occasion, dramatique.

La comparaison entre θεός et δαίμων chez Homère conduit à la conclusion que les deux mots ne sont pas vraiment synonymes. Θεός, aux cas obliques, se rapporte généralement à un Olympien défini ; parfois, le nominatif ne désigne pas un dieu particulier. En ce dernier sens, θεός et δαίμων sont parfois équivalents. Mais un examen minutieux des témoignages montre que, si θεός désigne la divinité considérée dans son être, δαίμων la qualifie comme une puissance active. La différence est bien marquée entre les deux expressions θεὸς ὥς et δαίμονι ἶσος: la première indique, par exemple, que l'on honore un roi « comme un dieu », qu'on lui adresse des prières « comme à un dieu » (ε 36, ψ 339) ; la seconde signifie toujours qu'un homme accomplit une action « avec la rapidité d'un dieu » (E 438, Υ 447).

Sans que le rapport entre δαίμων et δαιμόνιε soit immédiatement perceptible — l'auteur nous dit elle-même que, chez Homère, les deux mots ne sont pas au même stade de leur développement — on établira volontiers une analogie entre cette puissance d'activité du δαίμων et l'intensité dramatique du vocatif δαιμόνιε, par lequel on s'efforce d'arracher l'adhésion de celui auquel on s'adresse. Mais, malgré l'excellence

des analyses de Mme Brunius-Nilsson — et il sera bon désormais, quand on rencontrera dans un texte le vocatif δαιμόνιε, de consulter son commentaire — on restera néanmoins embarrassé par la traduction du mot, dont le contenu échappe toujours à la définition et qui pourrait être compris comme un moyen de renforcer l'intensité d'un impératif.

Jean DEFRADAS.

Alcmane, *I frammenti*. Testo critico, traduzione, commentario a cura di **Antonio Garzya** (Hermes, Collana di testi antichi, 4). Napoli Dr. Silvio Viti, 1954 ; 1 vol. in-8°, 196 pages, 1 index, 1 planche hors texte. L. 2.000.

Il eût été difficile de souhaiter une édition d'Alcman plus complète que celle que nous offre aujourd'hui notre éminent collègue napolitain. Tous les fragments du poète lyrique, le fameux *Parthénée* en tête, y sont minutieusement étudiés, analysés et — lorsque faire se peut — commentés, à la lumière des textes antiques d'abord, ensuite de la science et de la critique modernes, avant d'y être transposés en une traduction glosée moins soucieuse de vain esthétisme que d'exactitude et de précision — et qui eût seulement mérité un plus gros caractère. Les corrections proposées, rares et toujours prudentes, intéressent surtout l'aspect phonétique des mots (accent, digamma). L'ensemble est d'une rigueur scientifique parfaite. Et en même temps l'exposé de M. Garzya est plein de suggestions : ses nombreuses références à Homère mettent en lumière les attaches de la poésie lyrique avec l'épopée (p. 78, 92, 94, 109, 136, 145, etc.), et ses remarques grammaticales l'indécision relative du dialecte ; parfois, une hypothèse judicieuse permet de saisir au moins la pointe ou le rebond d'une pensée dont le développement nous manque (p. 19-20, 120 et 125, 126-127, 143). Enfin, l'éditeur a su apporter le meilleur de ses soins aux plus remarquables productions de cette muse quelque peu inégale (fr. 1, 31, 49, 74) : c'est, bien entendu, à la découverte unique de Saqqâra qu'il fait de beaucoup la part la plus belle (p. 9-76), et si l'on peut parfois douter de certaines interprétations personnelles qu'il propose pour ce texte si malaisément pénétrable (v. 60-63, où Πεληάδες désignerait les « colombes » que sont Hagésichora et Agidô, et ἀηρομέναι le geste qu'elles font pour soulever le péplos offert à la déesse), chacun conviendra qu'on ne peut guère l'expliquer, quelque redevable qu'on soit à la récente étude de D. L. Page, avec plus de conscience et de maîtrise. — L'ouvrage, que complète un utile *Conspectus numerorum* et un copieux *Index Alcmanicus*, fait honneur à la nouvelle collection italienne de textes antiques, dont ce beau spécimen permet de beaucoup espérer.

Jean CARRIÈRE.

Walter Jens, *Die Stichomythie in der frühen griechischen Tragödie* (*Zetemata.* Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 11). München, C. H. Beck, 1955 ; 1 vol. in-8°, VIII-104 pages. DM. 9,50.

Déjà connu en France comme l'un des meilleurs romanciers allemands de l'après-guerre, M. W. Jens vient de réussir à publier, après des difficultés nombreuses, la dissertation qu'il avait présentée en 1944 à l'Université de Fribourg ; c'est une étude de la stichomythie dans la tragédie grecque archaïque.

Au lieu de se contenter d'un classement formel, comme l'avait fait A. Gross (*Die Stichomythie in der griechischen Tragödie und Komödie*, Berlin, 1905), M. Jens, en examinant dans le détail la structure et la fonction de chaque stichomythie, cherche à déterminer les étapes du développement de ce procédé.

Chez Eschyle, la stichomythie tient une place secondaire ; l'essentiel de la tragédie se trouve dans les chœurs et dans les tirades (ῥήσεις). Cependant, on peut déceler une évolution d'une pièce à l'autre : création de nouveaux types de stichomythie, importance de plus en plus grande donnée au dialogue.

Dès ses premières tragédies, Sophocle dépasse l'étape à laquelle était parvenu Eschyle. Il relie les stichomythies l'une à l'autre par de solides liens logiques. Mais c'est avec *Antigone* que se produit le tournant décisif : grâce au rôle attribué au dialogue, la tragédie devient drame. Dans *Œdipe-roi*, l'élément dialogué est encore plus développé : pour la première fois, le centre de gravité de l'action se trouve dans la stichomythie, et non pas dans les tirades. Tout en gardant son importance pour le développement de l'action, le dialogue prend une nouvelle forme dans les dernières tragédies de Sophocle ; il s'écarte des γένη traditionnels de la stichomythie et tend vers la conversation courante.

Ce résumé des conclusions auxquelles aboutit M. Jens ne rend pas compte de la finesse et de la sûreté de ses analyses, menées souvent vers par vers ou même mot par mot. Le souci de toujours mettre en relation la forme du dialogue et sa fonction laisse deviner, derrière l'helléniste, le romancier qui a eu à résoudre pour son compte des problèmes analogues. Cette méthode, appliquée avec rigueur, nous vaut le beau livre de M. Jens, contribution importante à l'étude de la τέχνη d'Eschyle et de Sophocle.

Jean IRIGOIN.

Gerrit Jan Marie Josef Te Riele, *Les femmes chez Eschyle. Observations sur quelques passages de ses tragédies où, de quelque façon, les personnages féminins sont caractérisés comme tels.* Groningen, J. B. Wolters, 1955 ; 1 vol. in-8°, 87 pages, 1 index.

Cette thèse pour l'obtention du grade de docteur ès lettres de l'Université d'Utrecht a les proportions et la valeur d'un bon mémoire pour le diplôme d'études supérieures de nos facultés. Elle est élégamment imprimée et l'auteur y témoigne d'une louable connaissance de la langue française. La documentation y est assez sérieuse, sans être cependant jamais exhaustive : les quelques ouvrages de références sont assez bien choisis. Malgré un début prometteur, où le problème de la situation morale de la femme en Grèce est posé en termes excellents — les p. 8 à 11 sont les meilleures, et la note 1 de la p. 9 formule bien le problème — on est déçu par les chapitres de développement, qui restent superficiels et ne sont guère autre chose qu'une série de citations commentées, le commentaire étant le plus souvent insuffisant ou discutable. La méthode est la suivante : partir des données de la psychologie sur le caractère féminin et classer, sous chaque rubrique, une série d'exemples empruntés aux personnages féminins d'Eschyle. Mais, la psychologie scientifique ne lui fournissant pas de cadres assez sûrs, G. Te Riele se contente d'une analyse littéraire de quelques traits considérés comme spécifiquement féminins : la ténacité, la sensibilité dans les relations personnelles, la curiosité, le goût du détail, etc. En vérité, sa documentation scientifique est assez pauvre : des trois titres cités, le plus important est l'ouvrage de G. Heymans sur la *Psychologie des femmes* (1910 ; trad. fr. de R. Le Senne, 2e éd., 1925). De nombreux ouvrages plus récents, ceux de Marie Bonaparte, par exemple, qu'inspire la psychanalyse, lui auraient sans doute permis d'approfondir davantage son étude. Sous chacun des traits qu'il considère comme typiquement féminins, on est tenté de grouper autant d'exemples empruntés à des personnages masculins : il s'en rend compte à plusieurs reprises (p. 37, 42, 57), constatant que le goût du détail, les exagérations ou « l'instinct du moment opportun » ne sont pas l'apanage de la femme, et l'on pourrait en dire autant de la ténacité, de la curiosité, du besoin de s'exprimer (bien naturel chez des personnages de tragédie...), etc. La thèse paraît donc peu convaincante dans son ensemble. Elle aboutit à affirmer que, même en dehors de Clytemnestre, les personnages féminins d'Eschyle sont nettement caractérisés, idée souvent discutée (exposé utile des différentes opinions, p. 73 sqq.). Les analyses du livre répondent mieux à cette dernière question qu'au problème, soulevé par l'introduction, de la situation morale de la femme au temps d'Eschyle.

Jean DEFRADAS.

G. Zuntz, *The political plays of Euripides.* Manchester University Press, 1955 ; 1 vol. in-8°, 153 pages.

Les deux pièces dont traite M. Zuntz sont les *Suppliantes* et les *Héraclides* ; elles sont, à ses yeux, politiques, en ce sens qu'elles apportent une leçon d'ordre général sur les relations et la solidarité humaines ; pour cela, elles traitent toutes deux de la décision que prennent un État et un souverain à l'égard de suppliants, lorsque, pour des raisons qui ne sont ni intéressées et pratiques ni proprement religieuses, ils acceptent de les aider.

Tout s'explique par cette intention d'ensemble — et en particulier tout ce qui, dans les *Suppliantes*, a pu paraître froid ou déplacé : qu'il s'agisse des débats du début ou du πάθος de la seconde partie, du discours d'Adraste ou de la mort d'Évadnè, chaque élément de la tragédie tend, soit à justifier une décision qui sacrifie tout au Πανελλήνων νόμος, soit à exalter directement le sentiment de la κοινωνία. Et de même dans les *Héraclides*, où un souci similaire rend compte des sacrifices totaux d'Iolaos et de Macarie comme de la scène dans laquelle, en regard de l'idéal proposé aux Athéniens, Eurysthée et Alcmène, avec leurs craintes et leurs rancunes, fournissent l'exemple de l'échec moral. S'il y a, dans les deux pièces, une sorte de chute par rapport au tragique, c'est précisément parce que, dans ce monde nouveau qu'Euripide propose à ses spectateurs, le bon citoyen a remplacé le héros.

Passant ensuite à la question de date, l'auteur écarte — non sans brillant, et souvent non sans raison — les hypothèses reposant sur des allusions de détail. D'après lui, les seules dates qui conviennent sont, pour les *Héraclides*, le printemps de 430 (quand la prophétie d'Eurysthée a encore un sens et que l'optimisme reste de mise) et, pour les *Suppliantes*, celle de 424 (date qui convient, selon l'auteur, au sentiment las et pourtant optimiste animant la pièce, mais qui, on le notera, place celle-ci avant Délion). — On ne saurait discuter ici de ces dates, qui sont par elles-mêmes admissibles. Il faut seulement rappeler qu'en ce domaine il n'est guère d'arguments qui puissent être sans reproche (l'appréciation générale d'un ton et d'une atmosphère n'est-elle pas elle-même périlleuse?) ; et il reste qu'une ressemblance, même sommaire, même imparfaite, a toujours pu, sinon faire l'objet d'un rapprochement intentionnel, du moins faciliter, chez le poète lui-même, la naissance d'une idée ou l'intérêt à un thème. Du moins retiendra-t-on du livre le conseil salutaire de toujours considérer d'abord l'intention d'ensemble : on saura gré à l'auteur de ce conseil, comme de l'effort d'interprétation qui lui fait attribuer à ces deux pièces une signification si vivante et si proche.

Le même esprit anime plus ou moins les discussions plus techniques de la seconde partie — sinon le chapitre relatif aux ὑποθέσεις et au

manuscrit dont aurait disposé Eustathe, du moins ceux relatifs au cadre de l'action dans les *Héraclides* et surtout aux problèmes critiques que pose le texte de cette pièce. M. Zuntz discute une douzaine de passages avec une clarté et une autorité dignes d'emporter l'adhésion.

J. DE ROMILLY.

John Gould, *The development of Plato's ethics.* Cambridge, The University Press, 1955 ; 1 vol. in-8°, XIII-241 pages.

L'auteur de ce livre se propose d'examiner les attitudes successives de Platon à l'égard des problèmes de l'action. Un contraste apparaît, en effet, entre l'attitude représentée par Socrate dans les premiers dialogues et celle de l'Athénien dans les *Lois*, entre l'idéal personnel envisagé par le premier (Part I : *The personal ideal*) et l' « ordre moral », pourrait-on dire, que tente d'instituer le second (Part II : *The ethical society*). — M. Gould refuse de considérer l'ἐπιστήμη, à laquelle Socrate ramène la moralité, comme un savoir théorique ; elle est, à ses yeux, une conviction intérieure de la nature de la foi ; et de Socrate il rapproche Kierkegaard ! Tout en reconnaissant la justesse des analyses de M. Gould, on doit se défendre, croyons-nous, de cette conclusion ; l'ἐπιστήμη socratique, tout en se distinguant d'un savoir positif, demeure d'essence intellectuelle. M. Gould en convient lui-même, puisqu'à l'intelligence socratique (*the Socratic understanding*, p. 78) il oppose le système d'éducation institué dans les *Lois* et qui tend, par la discipline des émotions et la propagande morale, à obtenir de chaque citoyen, quelles que soient ses capacités intellectuelles, une conduite conforme à l'ordre prescrit par le législateur, interprète de la Raison et de ses divines exigences.

La troisième partie de l'ouvrage (*The growth of a reality principle*) marque les étapes par où s'effectue le passage de l'idéalisme socratique au réalisme des *Lois* : apparition de la notion d'opinion droite dans le *Ménon*, distinction de l'opinion et de la science dans la *République*, importance accordée au concept d'ἀνάγκη dans le *Timée*. Platon tente, dès la *République*, de restaurer un ordre social capable de soutenir l'individu dans ses aspirations morales les plus hautes ; mais il doit bientôt se rendre compte des limites des possibilités humaines, se contenter finalement d'une sagesse moyenne, d'un compromis entre la Raison et la Nécessité. Toutefois, cette acceptation d'une organisation de caractère « mixte » laisse subsister, dans le *Philèbe*, la nostalgie d'un idéal de « pureté ».

Même si l'on résiste aux tendances psychologistes de cette interprétation finale, on tirera le plus grand profit du livre de M. Gould : la signification des *Lois* y est dégagée avec autant de relief que de précision ; dans l'étude des dialogues socratiques ou des procédés d'expo-

sition symbolique de la *République* (ch. XII : *Sun, Line and Cave*), on appréciera une grande finesse d'analyse.

JOSEPH MOREAU.

Edmond Barbotin, *La théorie aristotélicienne de l'intellect d'après Théophraste* (Coll. « Aristote. Traductions et études »). Louvain, Publications universitaires, et Paris, Vrin, 1954 ; 1 vol. in-8°, 311 pages.

On a ignoré jusqu'ici — et sans doute ignorera-t-on longtemps encore — les chaînons intermédiaires qui séparent la spéculation aristotélicienne des grands commentaires de la scolastique grecque. Il en est un, pourtant, qui nous est accessible : Théophraste, mais on l'a rarement envisagé de ce point de vue, faute de voir en ses écrits autre chose qu'un appendice de l'œuvre d'Aristote. Remonter jusqu'au premier scolarque du Lycée pour retrouver en lui, sur un problème où la concision des textes aristotéliciens devait donner libre cours au commentaire, à la fois le disciple immédiat du philosophe et le premier des commentateurs, tel est le propos de M. Barbotin (qui, à l'encontre des thèses aventureuses de M. Zürcher sur l'origine théophrastique du *Corpus* aristotélicien, va donc insister sur l'individualité de Théophraste par rapport aux textes du *Corpus*).

L'entreprise, il est vrai, était rendue malaisée par la brièveté des textes que nous avons conservés de Théophraste sur le problème de l'intellect : une cinquantaine de lignes, en mettant bout à bout des fragments dispersés chez Thémistius, Priscien et Simplicius. On ne devra donc pas s'étonner que le résultat de leur exégèse soit, somme toute, assez décevant. Certes, Théophraste, fidèle à sa méthode diaporématique, dégage fort clairement les difficultés de la noétique aristotélicienne : comment l'intellect, s'il est incorporel, peut-il être passif? ou encore comment l'intellect peut-il être mû par l'intelligible sans cesser d'être principe? En quel sens l'intellect peut-il devenir toutes choses sans perdre pour autant son identité? Mais Théophraste ne fait là que développer des apories qu'Aristote avait lui-même aperçues (cf. *De anima*, III, 4, 429 a 15-18, b 23-29) et que le disciple, fidèle à la méthode du maître, résoudra non par le choix entre des termes apparemment contradictoires, mais par des distinctions sémantiques : on dira donc que l'intellect est toutes choses en puissance, à condition de prendre le mot *puissance* en un sens analogique qui n'exclut pas l'individualité (sans quoi l'intellect s'apparenterait à la matière indéterminée) (fr. I c) ; de même, il faudra distinguer deux sens du mot *passion* (fr. IV b), etc... En mettant en relief ces difficultés, Théophraste ne fait que confirmer une analyse qui était déjà parfaitement consciente de ses paradoxes.

En ce qui concerne les problèmes autrement obscurs de la *dualité* de

l'intellect et de son *origine*, qui exerceront pendant des siècles la subtilité des commentateurs, on ne peut dire que les fragments de Théophraste apportent des éclaircissements décisifs ni sur les textes aristotéliciens ni sur les origines du commentarisme. Pas plus chez Théophraste que chez Aristote on ne trouve clairement exprimée la distinction du παθητικὸς et du ποιητικὸς νοῦς : on lit seulement chez Théophraste (fr. XII) que l'intellect est constitué par le mélange de l'élément actif et de l'élément en puissance (μικτὸν... ἔκ τε τοῦ ποιητικοῦ καὶ τοῦ δυνάμει). Qu'une interprétation sans doute abusive de ce passage ait conduit les commentateurs à distinguer, comme deux entités indépendantes, un νοῦς ποιητικός et un νοῦς δυνάμει (assimilé dès lors au παθητικὸς νοῦς dont parle Aristote une seule fois, *De anima*, III, 5, 430 a 24), c'est fort probable. Mais le vocabulaire de Théophraste reste aussi indéterminé que celui de son maître et s'abstient de figer en distinctions scolaires des analyses encore imprécises : Théophraste est moins l'initiateur d'une scolastique que le dernier témoin d'une pensée encore vivante.

Sur le problème de l'origine, il ne semble pas que Théophraste, en insistant à la fois sur le caractère congénital (συμφυής, fr. I) de l'intellect et sa provenance extrinsèque (fr. I et XIII), fasse autre chose que développer la difficulté à laquelle s'était heurté Aristote dans le *De generatione animalium*. En maintenant rigoureusement le parallélisme des deux termes, le disciple n'apporte aucune caution historique à l'une ou l'autre des interprétations — « intrinséciste » ou « extrinséciste » — entre lesquelles se partageront les commentateurs ; et il faut beaucoup de bonne volonté à M. Barbotin pour trouver dans les indications de l'Érésien l'esquisse d'une « interprétation synthétique » qui réconcilierait par avance les deux camps (p. 214).

Finalement, si les fragments de Théophraste précisent la pensée d'Aristote sur les points où elle était déjà claire, notamment sur l'analyse de l'acte d'intellection, ils soulignent, dans l'ensemble, l'ambiguïté des textes aristotéliciens plus qu'ils n'aident à la réduire (ce qui laisse entière la nouveauté des développements que les commentateurs, en particulier Alexandre d'Aphrodise, apporteront à la noétique aristotélicienne). On se satisferait de la modestie, sans doute inévitable, de ces résultats, si l'auteur ne donnait trop souvent l'impression d'en majorer artificiellement l'importance. D'une façon générale, on déplorera dans cet ouvrage un style volontiers redondant et emphatique, aussi inutile qu'inattendu dans un travail scientifique. En revanche, la reproduction en appendice (pp. 245-288) des fragments de Théophraste relatifs à l'intellect, déjà recueillis par Hicks, mais accompagnés ici d'un apparat et de notes critiques, ainsi que de la traduction du texte des fragments et de leur contexte, ne pourra que rendre les plus grands services.

Pierre AUBENQUE.

Fritz Wehrli, *Die Schule des Aristoteles.* Texte und Kommentar, Heft VIII : Eudemos von Rhodos. Bâle, Benno Schwabe & Co, [1955] ; 1 vol. gr. in-8°, 123 pages.

Dans sa précieuse collection de textes péripatéticiens, M. Wehrli nous livre un recueil des fragments d'Eudème de Rhodes, qui est, à côté de Théophraste, le plus remarquable des disciples immédiats d'Aristote. On connaît l'anecdote, rapportée par Aulu-Gelle (XIII, 5), qui nous montre le maître du Lycée désignant discrètement celui des deux qu'il choisissait pour successeur, en comparant les mérites de deux vins. L'un et l'autre avaient rédigé des exposés de la logique et de la physique aristotéliciennes ; en ce qui concerne la logique, ils sont cités presque toujours ensemble par les auteurs anciens, qui leur attribuent l'introduction de nouveaux modes du syllogisme et le développement de la théorie des modales. Bochenski, dans *La Logique de Théophraste* (p. 125), explique l'accord des deux disciples en supposant qu'ils développaient l'un et l'autre des doctrines empruntées à l'enseignement oral d'Aristote en ses dernières années ; M. Wehrli (p. 79) suggère que les manuscrits d'école contenant l'exposé de ces doctrines n'étaient peut-être pas attribués avec certitude à l'un ou à l'autre des deux. — Les fragments d'Eudème sur la physique sont tirés presque tous du *Commentaire* de Simplicius sur la *Physique* d'Aristote ; ils dénotent, comme les fragments correspondants de Théophraste, une tentative d'adaptation de la doctrine aux nécessités de l'enseignement ou à l'état des problèmes. — Enfin, un groupe important de fragments a trait à l'histoire des sciences, en particulier des mathématiques (géométrie, arithmétique, astronomie). Avec les *Opinions des Physiciens* de Théophraste et les *Iatrika* de Ménon, l'*Histoire des mathématiques* d'Eudème rentre dans le cadre de l'histoire générale du savoir humain, conçue par le fondateur du Lycée.

Le recueil se termine par le titre de l'*Éthique eudémienne* (fr. 151), qui figure dans le *Corpus aristotélicien* ; mais le commentaire se défend de prendre parti, vu l'ampleur de la discussion requise, sur le problème de savoir si de cet ouvrage qui porte son nom Eudème est vraiment l'auteur ou seulement l'éditeur.

Joseph MOREAU.

Rolf Westman, *Plutarch gegen Kolotes. Seine Schrift « Adversus Colotem » als philosophiegeschichtliche Quelle* (Acta Philosophica Fennica, fasc. VII). Helsinki, Akateeminen Kirjakauppa, 1955 ; 1 vol. gr. in-8°, 332 pages.

Cette dissertation de l'Université d'Helsinki est une étude analytique du traité de Plutarque, *Adversus Colotem*, considéré comme source pour

l'histoire de la philosophie. L'auteur tente d'abord de reconstituer l'écrit polémique de Colotès contre les Philosophes ; puis il procède à une exploitation méthodique et critique de l'ouvrage de Plutarque, tendant à dégager tout ce qu'il renferme d'informations tant sur la philosophie épicurienne que sur les philosophies auxquelles elle s'opposait, c'est-à-dire, en fait, toutes les doctrines antiques, y compris celle de Démocrite. Si, en effet, Épicure emprunte à Démocrite la doctrine des atomes, il se flatte d'en avoir découvert le fondement véritable : la réalité des atomes est inférée à partir du témoignage infaillible des sens (p. 137-138). Démocrite, au contraire, opposait aux impressions sensibles, subjectives, la connaissance intellectuelle, seule capable d'atteindre l'objectivité ; il dépréciait le témoignage des sens, et son autorité pouvait être invoquée par les sceptiques ; c'est pourquoi il est combattu par Épicure.

L'interprétation sceptique de la pensée de Démocrite, acceptée par Colotès, reposait néanmoins sur un malentendu. Refuser à la connaissance sensible l'objectivité de la représentation scientifique, celle du vide et des atomes, n'est pas lui retirer sa valeur pratique, livrer à la confusion la conduite de la vie (συγκέχυκε τὸν βίον, p. 47) ; et si Démocrite a pu dire qu'il est impossible de savoir comment est en réalité chaque chose (ἐτεῇ οἷον ἕκαστον γιγνώσκειν, frag. B 8, 10), cela signifie, montre M. Westman, que les éléments derniers du réel, les atomes dans leur singularité échappent à nos déterminations (p. 257-259). On pourrait dire, croyons-nous, que la nécessité, le déterminisme des faits à notre échelle, émerge statistiquement d'un indéterminisme à l'échelle microscopique (voir notre article du *Giornale di Metafisica*, 1949, p. 537-539).

On voit par cet exemple l'intérêt philosophique des analyses philologiques de M. Westman ; la présentation un peu scolaire de son ouvrage en facilite la consultation et n'enlève rien à sa solidité scientifique.

Joseph MOREAU.

Armand Abel, *Le Roman d'Alexandre. Légendaire médiéval* (Collections Lebègue et Nationales, nº 112). Bruxelles, Office de Publicité, 1955 ; 1 vol. in-12, 132 pages, V planches hors texte.

Le titre que M. Abel a donné à son ouvrage peut prêter à confusion : M. Abel montre, en effet, comment le *Roman d'Alexandre* est devenu, au Moyen Age, « une encyclopédie du plus beau savoir et de la meilleure doctrine », comment Alexandre a pu incarner les aspirations et ses aventures satisfaire la curiosité du Moyen Age ; mais il ne le fait qu'après avoir pris la légende à sa source et en avoir expliqué le développement depuis l'origine. Presque la moitié de ce volume, court, mais dense, traite de la légende d'Alexandre dans l'Antiquité. Le travail de M. Abel

a consisté, d'une part, à énumérer et à analyser les œuvres consacrées à Alexandre et, d'autre part, à expliquer comment et pourquoi l'histoire du Macédonien s'est trouvée déformée, amplifiée, refaite pour devenir la légende. C'est d'abord le roman du Pseudo-Callisthène, issu d'une tradition déjà légendaire, voisine de celle qu'a suivie Plutarque pour sa Vie d'Alexandre. Le Roman n'a pu naître que dans les milieux hellénistiques d'Alexandrie, où se sont mêlés aux tendances nationales et revendicatrices contre Rome l'influence judaïque et le goût pour les récits merveilleux. Les Latins n'ont guère joué que le rôle d'intermédiaires. M. Abel peut assez rapidement caractériser chacun d'eux : Quinte-Curce, proche de Plutarque dans sa tradition, minutieux, raisonnable et oratoire ; Pline l'Ancien, incorporant à son œuvre scientifique les faits merveilleux appartenant à la légende d'Alexandre ; Julius Valerius, dont l'œuvre, apparentée à celle du Pseudo-Callisthène, n'est plus connue que par un résumé. C'est par ces textes, auxquels il faut ajouter l'adaptation latine du Pseudo-Callisthène faite au x[e] siècle par l'archiprêtre Léon, que le Moyen Age occidental a connu Alexandre et sa légende. M. Abel ne nous dit pas tout le parti que le Moyen Age a tiré de cette légende dans ses compilations « scientifiques ». Mais il fait une étude littéraire, parfois assez poussée, de toutes les épopées qu'elle a suscitées en latin, en français, en allemand, en italien, en castillan, et où Alexandre devient un héros proprement médiéval. M. Abel montre également comment Alexandre est devenu, dans la littérature musulmane, un prophète de l'Islam. La tradition islamique est restée tout à fait étrangère à la tradition occidentale ; mais le but de M. Abel est d'exposer que dans tout le bassin méditerranéen l'histoire d'Alexandre a été utilisée et modifiée selon les préoccupations morales ou intellectuelles des divers peuples. Tout cela est présenté par M. Abel de façon très concise. Bien des points mériteraient d'être discutés et surtout approfondis : M. Abel fournit une bibliographie utile aux esprits curieux de poursuivre cette étude. Nous pouvons lui savoir gré de nous avoir apporté dans ce petit livre, au reste agréablement illustré, des vues précises sur le développement historique complet d'une légende qui dépasse si largement le cadre souvent trop étroit des études spécialisées.

Y. LEFÈVRE.

Raymond Bloch, *Les Étrusques* (Collection « Que sais-je? », n° 645). Paris, Presses universitaires de France, 1954 ; 118 pages. — *L'art et la civilisation étrusques.* Paris, Plon, 1955 ; 1 vol. in-12, 232 pages, 33 planches.

M. R. Bloch, qui a déjà fait paraître en 1949 une traduction de l'ouvrage de M. Pallottino sur *La civilisation étrusque* dans la collection Payot, vient de publier coup sur coup deux autres ouvrages destinés à

présenter au grand public l'Étrurie et les Étrusques, qui suscitent actuellement, on le sait, beaucoup de curiosité. Si le premier de ces deux livres n'est illustré que de quelques cartes ou dessins au trait, le second contient de belles photographies qui en rehaussent l'attrait. L'un et l'autre seront utiles aux élèves de nos universités comme introduction à l'étude de ce peuple et de cette civilisation encore si énigmatiques.

Jean BÉRARD.

Georges Dumézil, *Rituels indo-européens à Rome* (Collection *Études et commentaires*, XIX). Paris, Klincksieck, 1954 ; 1 vol. in-8°, 95 pages.

L'intérêt intrinsèque de chaque recherche de M. Dumézil se double presque toujours d'un intérêt concernant la méthode employée ; son esprit si lucide éprouve sans cesse, au fur et à mesure qu'il travaille, la nécessité de s'interroger sur le sens de son travail et la valeur de ses instruments. Cette fois-ci, l'introduction met en lumière à la fois l'utilité qu'il y a à recourir aux rituels et les conditions et les limites de cette utilité. Ainsi M. Dumézil est amené à nous proposer une nouvelle formule : celle d'idéologie. Les rituels ne le touchent qu'à la condition d'être les « signes, complets ou fragmentaires, mais conscients, d'une idéologie » (p. 8). L'idéologie peut n'être qu'implicite, mais elle est « une conception et une appréciation des grandes forces qui animent le monde et la société et de leurs rapports » (p. 7). Des rituels matériellement apparentés peuvent correspondre à des idéologies fort différentes. On pourrait être tenté de préférer le terme de « mentalité », mais « idéologie » a quelque chose d'évidemment plus objectif et de mieux défini. A l'idéologie ressortit, par exemple, cette théorie des trois fonctions divines, dont on sait l'importance qu'elle a pour l'auteur. La difficulté, on s'en doute, est que l'idéologie, malgré ce qu'elle peut avoir de relativement net et de bien dessiné, n'en est pas moins constituée de représentations collectives qui ne sont pas toujours aisées à ressaisir. M. Dumézil dit lui-même qu'elle peut être « implicite » ; nous ne la connaissons alors que par ses manifestations, sa traduction dans les faits. C'est la lecture de ceux-ci qui, seule, peut nous la révéler. Le danger est, évidemment, que le lecteur ne mette alors beaucoup du sien.

Les cinq chapitres qui nous sont offerts maintenant rapprochent des rituels romains et des rituels de l'Inde. Dans un ouvrage précédent, le *suovetaurile* avait été ainsi confronté avec le sacrifice dit *sautrāmaṇī*. Ici est examiné d'abord l'étrange rite des *Fordicidia*, où on immole en l'honneur de Tellus une vache pleine ; il ne s'agit pas d'un rite magique, ayant pour but de dicter par avance leur devoir aux épis de la moisson (explication qui avait été avancée par M. Jean Bayet), mais nous avons dans les *Brahmaṇa* le cas apparenté de la « vache à huit pattes », qui, dans une de ses formes, est jointe à la consécration royale et est ainsi

offerte à la Terre. La seconde étude concerne l'édifice rond de Vesta, qui n'est pas un *templum* inauguré, mais, néanmoins, « une maison religieuse ». M. Dumézil se rallierait aux textes nombreux qui identifient Vesta et la Terre ; j'hésite davantage, car Vesta, comme l'Hestia grecque, avec laquelle elle est peut-être identique, est essentiellement le feu du foyer, et l'exégèse philosophique et cosmologique ne peut guère avoir ici plus de valeur que, par exemple, pour Janus. Je ne crois donc pas à une « tradition pontificale », car, si « les pontifes étaient bien capables de spéculer ainsi » (p. 40), on aimerait les voir exercer en des cas bien attestés cette faculté ! Quoi qu'il en soit, dans l'Inde, l'établissement des feux sacrificiels, « la grande affaire des *Brahmana* », oppose, notamment, à un feu aux affinités terrestres, qui installe le sacrifice dans une maison déterminée, un feu aux affinités célestes, qui permet d'atteindre les Dieux. Ce serait l'équivalent de l'opposition entre *templum* et *aedes Vestae.* Dans un cas, le foyer est un carré aux côtés orientés ; dans l'autre, il est circulaire. Il faut, pour suivre M. Dumézil, admettre que l'opposition est bien à Rome aussi une opposition consciente, voulue (au moins à l'origine), et corrélativement que le *templum* est d'origine indo-européenne, non pas étrusque. Les faits permettent-ils vraiment ici de lire comme en filigrane une « idéologie »? On voit, en tout cas, l'étendue du problème qui met en cause les origines discutées de l'art augural.

L'Inde, l'Iran connaissent un symbolisme des couleurs qui sont mises en rapport avec les trois fonctions. En avons-nous des traces dans le monde romain? Après un examen des faits qui tendent à faire remonter à la communauté indo-européenne ce symbolisme, qui serait connu, par exemple, des Hittites, M. Dumézil en vient aux courses de char, auxquelles la tradition attribue, à Rome, une haute antiquité (Romulus). On sait que les cochers y portaient des couleurs. Parmi les spéculations (fort arbitraires) que le fait suscite chez les exégètes, Lydus nous en offre de bien curieuses, où les couleurs sont mises en relation avec des divinités : à l'origine, trois seulement correspondant aux trois tribus.

C'est toujours le symbolisme des couleurs que nous considérons avec les drapeaux que, d'après Servius, on hissait sur le Capitole pour convoquer diverses formes de rassemblement. Outre le drapeau rouge, bien connu par d'autres textes, et que Servius attribue à la convocation des fantassins, il y a un drapeau bleu qui appellerait les cavaliers. M. Dumézil refuse — légitimement — d'admettre cette prétendue spécification des drapeaux. Mais il croit, cependant, que le drapeau bleu est une réalité ; il se serait, en cas de levée en masse, adressé à la masse des citoyens, ceux de la troisième fonction. Si l'on a égard au drapeau blanc des comices curiates, nous retrouvons les trois couleurs — et leur valeur fonctionnelle. L'hypothèse me semble ici bien hardie, notamment dans l'analyse du texte, si médiocre, de Servius.

Le dernier essai concerne les rapports du cheval — dont l'introduction a joué un rôle chaque jour mieux reconnu dans le monde indo-européen — et des trois fonctions. C'est, comme il est naturel, avec la seconde fonction, la fonction guerrière, que le cheval est surtout lié. A Rome, M. Dumézil analyse à ce propos le rituel de l'*October equus* et, malgré un texte de Paul Diacre parfois invoqué, il y retrouve le Mars guerrier, non le Mars agraire. Pour la troisième fonction, l'âne est souvent substitué au cheval ; ainsi s'explique sa présence dans les *Vestalia*, « fête de troisième fonction ».

Pierre BOYANCÉ.

Robert Schilling, *La religion romaine de Vénus depuis les origines jusqu'au temps d'Auguste* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 178). Paris, De Boccard, 1954 ; 1 vol. in-8°, 442 pages, XXXII planches.

M. Schilling nous apporte une thèse destinée à marquer une date dans l'étude de la religion romaine. Par la vigueur de sa pensée, la clarté de ses démonstrations, la sûreté et l'ampleur de son information, il a non seulement éclairé d'une vive lumière l'histoire de la déesse Vénus, mais tenté d'expliquer la naissance d'une « théologie vénusienne » et suivi son développement depuis les plus lointaines origines latines jusqu'à son épanouissement au temps de César et d'Auguste. Il a pénétré, de la sorte, jusque dans l'intimité de la pensée religieuse romaine et nous invite, chemin faisant, à réviser bien des conceptions traditionnelles dont aujourd'hui l'insuffisance éclate.

L'auteur s'élève d'abord contre la théorie d'une Vénus qui aurait été, essentiellement, la protectrice des jardins. Il n'a aucune peine à montrer que les témoignages antiques relatifs à cette fonction de la déesse sont isolés et relativement tardifs. M. Schilling suppose qu'en réalité la Vénus potagère de Plaute et peut-être de Pline ne fut que le reflet lointain d'une divinité athénienne, l'Aphrodite « aux jardins ». Mais l'Aphrodite athénienne ainsi désignée n'est qu'une divinité très obscure, dépourvue de rayonnement, simple « hypostase » d'un rite de fécondité, et si elle a connu quelque vogue en Campanie (le témoignage apporté par un *seul* vase, trouvé à Cumes, est peut-être insuffisant à l'établir), c'est peut-être qu'elle y venait recouvrir d'autres cultes féminins, ceux-là solidement implantés en Italie, où fécondité et jardins se trouvaient réunis. Il y a les roses de Paestum et celles de Paphos... Le jeu des influences et des assimilations n'a certainement pas commencé avec l'apparition, sur la côte campanienne, des premiers vases attiques. Mais il n'en demeure pas moins certain que la Vénus « aux jardins » n'apparaît pas d'abord comme une divinité romaine, ni, sans doute, latine, et que ce n'est pas sous cet aspect qu'il convient de concevoir d'emblée la déesse.

La première donnée positive sur la nature de la Vénus romaine est apportée par l'analyse linguistique : c'est la même racine indo-européenne *ven-*, qui, nous dit M. Schilling, a donné en latin *ueneror*, *uenia*, *uenenum*, *uenenatum*, *uenerium*, aussi bien que le nom même de Vénus. Il semble à l'auteur que celui-ci, sous sa forme primitive, ait été un neutre exprimant une notion impersonnelle et abstraite, peut-être le « charme efficace » de la prière, notion essentiellement affective, presque « mystique ». *Venus* aurait d'abord été la puissance d'intercession entre la divinité et l'homme. La première accorde à celui-ci sa *uenia*, c'est-à-dire sa « grâce » ; le second « vénère » le dieu, c'est-à-dire qu'il pratique à son égard le charme tout puissant des formules et des rites. Il y a, dans cet acquiescement réciproque du dieu et de son fidèle, déjà comme l'ébauche d'un mouvement d'amour. L'analyse de M. Schilling est, on le voit, infiniment séduisante ; la notion qu'elle dégage est suffisamment vague et, en quelque façon, assez « romantique » pour satisfaire notre conception de la mentalité « primitive » en face du sacré : Vénus serait ce *numen* de la médiation, elle incarnerait cette fonction essentielle à toute prière. Et M. Schilling trouve à sa théorie une illustration tout à fait saisissante dans le rituel des *Vinalia*.

Le second chapitre de son livre, et sans doute l'un des plus importants, est consacré à l'étude de ces deux fêtes, celle du 23 avril et celle du 19 août, qui associent aussi étrangement Vénus et Jupiter, comme bénéficiaires d'une offrande de vin. Nous trouvons là une délicate analyse du sentiment qui préside à la consécration par Énée de la récolte de vin en Latium. Énée, le « Vénusien » par excellence, est présenté par la tradition comme l'initiateur du rite ; c'est lui qui fait présent à Jupiter de ce vin, liquide sacrificiel, philtre magique par excellence — *uenenum*, entre tous — sans réclamer rien en échange. Il y a là « don gratuit », auquel le dieu répond par une surabondance de grâce, qui nous place, dit M. Schilling, bien loin de la « magie contractuelle » à laquelle on veut réduire la religion romaine. Vénus, auprès de Jupiter, symbolise la religion de l'acte gratuit, tandis que *Fides*, elle, symbolise l'efficace du contrat. On voit l'importance de cette notion, qui rend à la religion romaine un caractère humain et affectif dont les historiens prétendent trop souvent la priver.

Cependant, tout cela n'est que restitution, reconstruction de faits que les données linguistiques permettent peut-être d'entrevoir, mais qui se perdent dans la pénombre de la préhistoire romaine. Nous sommes encore loin de la Vénus classique, divinité de l'amour, dont le nom, chez les poètes, finit par désigner, tout brutalement, l'acte de chair (par exemple, Tibulle, I, 6, 14 : *mutua uenus*, et bien d'autres !). M. Schilling explique par des influences étrangères ce glissement, ce passage de la notion abstraite à la notion concrète : il relève l'importance des apports étrusques et helléniques. Turan (nom qu'il interprète, après certains

philologues, comme signifiant « la Généreuse », « Celle qui donne ») aussi bien qu'Aphrodite a façonné Vénus. Il existe une Turan funéraire, amante d'Adonis, et une Turan victorieuse, également célébrées par les miroirs étrusques. Cette Turan, elle-même, reflète, par maints caractères, l'Aphrodite grecque à laquelle elle s'est, de bonne heure, assimilée. A un moment assez mal défini, la Vénus latine aurait, à son tour, reçu la personnalité d'Aphrodite. Ce passage n'en demeure pas moins assez mystérieux, et c'est peut-être là l'une des difficultés les plus graves auxquelles se heurte M. Schilling : il est malaisément concevable que la pensée religieuse romaine ait attendu si longtemps pour confier au patronage de quelque divinité un acte aussi important que l'union des sexes. Comment la *Venus* abstraite postulée par l'analyse de M. Schilling a-t-elle pu se voir confier cette fonction? Quel rapport existe-t-il entre la Médiatrice (ou plutôt la *Médiation* divinisée) et la puissance qui « peuple la terre et la mer »? A ce degré d'abstraction, ce que nous saisissons n'est plus une conception vivante, jaillie spontanément d'une âme encore sensible à la magie des rites, mais le raffinement d'une spéculation théologique. On soupçonne que, dans la réalité, la naissance des dieux est à la fois plus simple et plus contingente. Toute la difficulté réside dans notre ignorance des circonstances qui ont pu donner un corps à la *Venus* abstraite et l'incarner en Turan-Aphrodite. Tout se passe comme si deux niveaux distincts de pensée religieuse s'étaient trouvés en présence : une religion des *numina* et une religion déjà anthropomorphique. Il est tentant d'attribuer la première aux Latins (ou du moins à l'une des composantes de cette synthèse ethnique que furent les premiers Latins) et l'autre aux populations que rencontrèrent les envahisseurs indo-européens et auxquelles ils s'assimilèrent. Le problème ressemble assez à celui que pose le dieu Janus, dont le nom désigne, évidemment, un *numen* fonctionnel et dont la personnalité n'est en rien déterminée *a priori* par ce caractère.

Quoi qu'il en soit, M. Schilling est amené à constater l'importance prise, dans cette histoire de la déesse, par la légende troyenne. Refusant la position hypercritique adoptée autrefois par M. J. Perret, il admet que cette légende n'est pas une création récente, mais remonte à de très anciennes croyances. C'est bien une Aphrodite orientale qui, sous le nom jusqu'ici mystérieux de *Venus Frutis*, recevait un culte à Ardée au temps de la domination étrusque. C'est la même Aphrodite, mère d'Énée, que nous révèlent les statuettes de Véies. De toutes parts, Aphrodite fait le siège de Rome ; elle possède, à Lavinium, un sanctuaire fédéral, où sacrifient tous les peuples latins. Tous ces faits prouvent avec surabondance que, avant toute influence hellénique directe, la déesse venue d'Orient avait déjà abordé en Latium. C'est là que, pour des raisons assez peu précises, elle aurait accueilli en elle la notion de *venus*, acquérant ainsi sa personnalité romaine. Pour M. Schil-

ling, on le voit, le mythe d'Énée devient essentiel à la pensée religieuse romaine. C'est autour de lui que se serait formé le syncrétisme « vénusien » : Aphrodite n'est-elle pas « médiatrice » entre le héros et Jupiter?

M. Schilling n'a ensuite aucune peine à retracer les principales étapes de la religion de Vénus à Rome. Le premier repère historique est la fondation du temple de *Venus Obsequens* au Grand Cirque, en 295 av. J.-C. ; selon lui, la déesse y est adorée comme médiatrice de victoire : elle est chargée d'assurer la *uenia* divine et demeure ainsi fidèle à ses lointaines origines. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que l'*ovatio* soit également placée sous son patronage. Peu à peu, Vénus assimile d'autres cultes : nous la rencontrons au *Lucus Libitinae*, où elle préside (comme, semble-t-il, autrefois Turan) aux cérémonies funéraires. Nous la rencontrons aussi au Forum, sous le vocable de *Cloacina*, et là il semble bien qu'elle ait symbolisé l'union des Sabins et des Romains. *Cloacina* est sans aucun doute liée à un rite de purification qui utilisait le myrte, et c'est peut-être la raison pour laquelle Vénus s'est installée en ce lieu. C'est ainsi encore que Vénus a assimilé la « déesse au myrte », Murcia. Mais ces assimilations n'ont été possibles qu'à une date relativement tardive, et elles n'ont pas été sans rencontrer de résistance.

L'histoire des efforts pour réagir contre ce que le culte de Vénus pouvait avoir de trouble et de dangereux a été retracée par M. Schilling. C'est ainsi que la fondation du sanctuaire de *Venus Verticordia* répond à un idéal de moralité. Il en va de même des circonstances qui accompagnèrent le transfert sur le Capitole de la Vénus du mont Éryx, au moment où Rome, en pleine crise, cherche à se retrouver elle-même dans la tradition troyenne. Plus tard, un nouveau sanctuaire, à la porte Colline, sera plus accueillant. Tandis que la Vénus du Capitole est austère, dépouillée de tout le pittoresque inquiétant du sanctuaire sicilien, celle des Jardins de Salluste (qui fut introduite à Rome vers le temps où déferlait sur l'Italie la vague des Bacchanales) jouit d'une bien plus grande liberté.

Avec le Ier siècle av. J.-C. commence l'utilisation de Vénus à des fins politiques. Sulla, Pompée, César, Auguste lui-même se déclarent favoris de Vénus. Cette dévotion à Vénus s'explique sans doute par la légende troyenne : Vénus est « mère des Énéades », et il était bon, pour un ambitieux, de capter la faveur de cette « patronne » nationale. Mais c'est l'influence de l'Aphrodite d'Aphrodisias, en Carie, qui paraît avoir été décisive dans le choix de Sulla. M. Schilling remarque, toutefois, que la Vénus syllanienne est bien la déesse romaine, non la divinité orientale : sur ses monnaies, il remplace la double hache de celle-ci par la corne d'abondance, car Vénus, nous dit-il, est déesse de la *felicitas*. Et, à ce point, nous hésitons, car la *felicitas* est précisément la qualité que l'on attendrait d'une divinité de la fécondité agricole, s'il est vrai que le terme de *felix* s'applique, proprement, à un arbre capable de

porter des fruits. Faut-il admettre que l'influence de l'Aphrodite « aux jardins », peut-être campanienne, transparaît ici? Tout cela est, certes, fort troublant. Sulla ne demandait pas à sa Vénus d'être « médiatrice », ni « instigatrice de gloire »; il lui demandait la *felicitas*, c'est-à-dire la chance à la fois et l'abondance, comme le prouve son symbole monétaire. A un esprit non prévenu, il peut sembler que cette *felicitas* soit l'un des privilèges de la Vénus romaine, car elle n'est pas, croyons-nous, l'un des attributs fondamentaux de la divinité hellénique.

S'il est vrai — et la démonstration de M. Schilling paraît, sur ce point, convaincante — que Vénus ne saurait avoir personnifié d'abord la « *Grâce* » de la Nature, il n'est pas moins vrai que, de très bonne heure, elle a été conçue comme une déesse de la fécondité féminine, et il est difficile d'expliquer ce caractère par un emprunt pur et simple à l'Aphrodite hellénique. Une fois de plus, nous nous heurtons à la même difficulté centrale, essentielle à la thèse même que soutient M. Schilling. En dépouillant la déesse de ce qui forme, à l'époque classique, ses attributions et sa fonction presque uniques, en lui refusant le patronage de l'Amour et de la Fécondité, il a soutenu hardiment une gageure. Avouons qu'il l'a presque tenue — mais il n'en subsiste pas moins toujours quelque incertitude. Ni Turan, ni Aphrodite, ni la **venus* postulée par la théorie linguistique de l'auteur ne réussissent à épuiser l'essence de la Vénus romaine.

Lorsque M. Schilling parle de l'Aphrodite hellénique et choisit, pour la présenter, l'Aphrodite « aux jardins » d'Athènes, nous sommes en droit de nous demander si les données du problème sont correctement réunies, car l'Aphrodite « grecque » est en réalité une divinité orientale, dont les origines syriennes, notamment, sont indéniables, et il peut sembler imprudent de passer par un intermédiaire athénien, surtout aussi imprécis que le démon, très mineur, de l'Acropole.

Quoi qu'il en soit, il nous semble qu'au cœur même de la Vénus latine subsiste la notion d'un *numen* du désir amoureux, et que ce que l'analyse y découvre, ce n'est, à aucun degré, le concept d'une « médiation » abstraite. Il faut avouer qu'à l'intérieur de ce que nous croyons savoir du « système » de la pensée religieuse des Latins, les *numina* personnifient ordinairement des puissances ou des fonctions autrement concrètes que celles de la médiation magique ou religieuse. Cérès est tout bonnement la force qui fait croître le blé, Flore celle qui fait éclore les fleurs, Junon est la « féminité » pudique. Une Vénus déesse de la *uenia* est au fond aussi peu vraisemblable, aussi paradoxale que la Vénus-Charis, la Vénus « Grâce de la Nature » que postulait Wissowa. Et, surtout, si l'on admet la thèse de M. Schilling, l'acte d'amour, l'union charnelle, n'auraient connu aucun « répondant divin » dans cette religion latine, qui connaissait, par ailleurs, Mutunus Tutunus. Si, au *Genius*, répond *Juno*, quel sera le « parèdre » (si le mot n'était fort am-

bitieux) de Mutunus Tutunus? A la sexualité masculine, doit répondre un *numen* de la sexualité féminine. Si l'on admet que telle est bien, dès l'origine, la nature de la *Venus* latine, tout rentre dans l'ordre, sinon, dans le système religieux primitif, une place demeure vide.

Or, les circonstances officielles de l'installation à Rome du premier culte public de la déesse nous paraissent bien confirmer cette idée que Vénus est et demeure, essentiellement, une divinité de la sexualité féminine. Tite-Live nous raconte (X, 31, 9) qu'en 295 avant J.-C., Q. Fabius Gurges, fils du consul (mais aussi, et surtout, édile, et agissant en tant que tel), a frappé d'une forte amende des dames (*matronas*) accusées de stupre, et que le produit de cette amende servit à élever un temple de Vénus. M. Schilling fait remarquer (p. 27, n. 1), que, « en tout état de cause, l'origine de l'amende est un détail secondaire dans l'érection du temple de Vénus *Obsequens* ». Nous n'en croyons rien. Ce détail est au contraire très important, car il révèle l'intention profonde de la fondation. Apparemment, il y avait eu, à Rome, une sorte d'épidémie d'immoralité, qui avait frappé les femmes — puisque les sommes réunies par l'amende suffirent à édifier un temple important, et, surtout, que les magistrats avaient estimé nécessaire l'intervention de l'État, alors que semblables manquements étaient, en général, simplement punis à l'intérieur de chaque famille. Le grand nombre des « *stupra* » constituait, par lui-même, un *portentum*, qu'il s'agissait de conjurer, et la fondation de Q. Fabius Gurges est une « expiation », au sens le plus strict. Il n'est pas étonnant alors que le nom rituel de la déesse ait été celui d'*Obsequens*, épithète où ne survit point, comme le veut M. Schilling, le témoignage lointain d'une fonction de la déesse « favorable », propice entre toutes, mais qu'il faut prendre dans son sens le plus strict : Vénus sera « *obsequens* », c'est-à-dire obéissante, si elle n'inspire aux femmes que des désirs légitimes, réglés, à l'intérieur du ménage, par la stricte discipline de la morale traditionnelle. La *Venus obsequens* est la divinité qui rend les femmes dociles au devoir conjugal — et la colère de Vénus a pour effet, précisément, de les rendre indociles... Le témoignage de Servius (*ad Aen.*, I, 720) invoqué par M. Schilling, selon lequel Fabius Gurges aurait élevé ce temple après la guerre Samnite « parce que la déesse lui avait été favorable » (*quod sibi fuerit obsecuta*), doit être récusé. Il repose sur une confusion de personnes (du fils au père, de l'édile au consul), et il dénote surtout l'influence de la théologie syllanienne de Vénus; évidemment anachronique en 295.

Mais il y a plus, et l'on eût aimé que M. Schilling attachât l'importance qu'il mérite au *tabou* du vin dont sont frappées les matrones, et sur lequel M. M. Durry a récemment attiré à juste titre l'attention (*Rev. Ét. lat.*, XXXIII (1956), p. 108 et suiv.). Car le vin est lié à Vénus. Et la raison n'en est peut-être pas, comme l'écrit M. Schilling (p. 134), « parce qu'il représentait le véhicule rituel par excellence de la *religion*

vénusienne ; il était, au sens propre, le philtre capable de capter la bienveillance divine », mais plutôt, parce que le vin est véhicule de désir amoureux, « poison », « philtre » dont les effets aphrodisiaques sont évidents. Nous savons bien que le vin, lorsqu'il fut introduit, chaque fois, en un pays, fut d'abord considéré comme un dangereux poison, et son introducteur souvent mis à mort comme sorcier. Témoin, entre plusieurs, l'histoire d'Érigoné. Pour les « Latins », le vin est regardé comme le philtre du désir amoureux, et la femme qui en boit devient « possédée » de Vénus — la déesse qui incite à franchir les limites de la pudeur, et qui, par conséquent, est une menace contre la famille.

Il convient d'interpréter à la lumière de cette conception le mythe de *Bona Dea*. Bona Dea, que son père désire, reste insensible jusqu'au moment où elle boit du vin. Ou bien encore — variante significative — elle est tuée à coups de verges de myrte par son mari pour s'être enivrée. Car, dans son temple, existent deux tabous : celui du vin et celui du myrte — parce que tout ce qui appartient à Vénus est étranger à la déesse chaste par excellence, la déesse des *Matrones*.

Il semble bien, par conséquent, que ce tabou du vin imposé aux matrones romaines ne soit qu'un épisode d'une longue lutte de l'esprit romain contre les manifestations violentes de l'esprit dionysiaque, dont le vin était le véhicule et l'instrument. Mais, pour cela, il faut — si le vin appartient vraiment à Vénus, et les témoignages invoqués par M. Schilling lui-même ne se laissent pas récuser — que Vénus ait été elle-même, dès l'origine, avant toute imprégnation hellénique (nous dirions de préférence, asiatique et syrienne), par elle-même, un *numen* du désir féminin.

L'histoire religieuse du vin, dans ce qu'il est convenu d'appeler l'Italie primitive, paraît se développer sur deux plans : d'une part, le vin remplace, chez les immigrants « aryens », le liquide d'immortalité traditionnel — et, dans cette mesure, il appartient à Jupiter — et, d'autre part, il est le philtre aphrodisiaque, amoureux par excellence, et, dans cette mesure, il appartient à Vénus. Pris entre ces deux tendances, Liber Pater ne pouvait que se scinder lui-même en deux — devenant tantôt Jupiter et tantôt Dionysos, dont M. Schilling a montré les liens étroits avec Vénus à un certain niveau de l'évolution religieuse de Rome.

Si, comme le croit M. Schilling, et comme nous le pensons aussi, c'est bien autour de Lanuvium, en ce Latium qui apparaît comme un carrefour d'influences et de races, que s'est formée la personnalité « romaine » de Vénus, nous pouvons peut-être déceler en elle au moins trois apports distincts : un vieux concept du désir féminin, apporté par les immigrants de langue « latine », *le uenus* ; puis, une Aphrodite installée là, ou apportée, par des immigrants asiatiques ; enfin, la Turan étrusque, dont le caractère funéraire a été justement souligné par M. Schilling. Il est

certain que les rapports entre Aphrodite et Turan demeurent encore obscurs à nos yeux, et que la seconde doit beaucoup à la première, mais, de toute façon, c'est une Aphrodite « méditerranéenne », divinité orgiaque, qui a façonné, dès le début, la Vénus romaine que sa nature prédisposait à revêtir la personnalité plus riche de l'étrangère. Et cette synthèse d'où est résultée la Vénus classique ne se placerait pas, comme le suggère M. Schilling, aux confins du VIe et du Ve siècle avant notre ère, mais dès les premiers temps de l'installation aryenne en Latium — disons, si l'on veut, vers le début du Ier millénaire.

Une fois reconnus ces éléments fondamentaux, il nous semble que le problème devient infiniment plus aisé à résoudre. Nous ne devons pas perdre de vue les affirmations dont M. Schilling fait un peu trop aisément bon marché : il existe, à Rome, et au plus tard vers le début du IIIe siècle avant J.-C., une Vénus liée au jardin. Cela ne fut jamais, sans doute, un culte officiel. L'embarras de Pline, en rapportant le témoignage de Plaute, est fort instructif : la protection des jardins attribuée à Vénus apparaît à Pline comme une bizarrerie, dont il laisse la responsabilité au vieux comique ; pour lui, tout ce qu'il a constaté, c'est que les jardins sont effectivement protégés contre le mauvais œil par des *satyrica signa*, c'est-à-dire des symboles phalliques. Mais, depuis l'arrivée de Priape, peut-être avec la vague dionysiaque du IIIe siècle, peut-être plus tôt, celui-ci tend à s'assimiler tous ces « fétiches porte-bonheur », à leur donner sa propre personnalité. Nous saisissons là, sur le fait, un procédé constant de la formation des dieux romains : le vieux *numen* préexistant et ne recevant la personnalité que par assimilation à un dieu étranger, dont les caractères semblent proches des siens. Il était naturel que Vénus, divinité du transport orgiastique féminin, fût associée à Priape, dont Aphrodite, à Lampsaque, passait pour la mère. Une particularité de l'agriculture campanienne — et, sans doute, plus généralement italienne — facilitait ce rapprochement et cette confusion des fonctions. On voit encore aujourd'hui, autour de Pompéi, le même sol produire plusieurs étages de récoltes : la vigne, accrochée à l'ormeau, pousse ses premières feuilles, que déjà, entre les arbres, les fèves sont en fleur. La vigne et le potager coexistent ; ils sont inséparables l'un de l'autre. Les Languedociens et les Provençaux connaissent bien ces petites cultures potagères conduites entre les rangées de vignes — et la « vigne » n'est-elle pas, encore aujourd'hui, en réalité un « jardin », à Montpellier, à Marseille, comme il y a quatre siècles autour de Rome? La « Vénus des Jardins » ne serait donc pas une parente lointaine de l'Aphrodite athénienne, mais une création italienne, peut-être plus particulièrement campanienne — comme le suggère M. Schilling avec de bons arguments.

Il faut savoir infiniment gré à M. Schilling d'avoir fait justice de la thèse présentée par Wissowa, car sa critique a le très grand mérite de

débarrasser l'histoire de la religion romaine de préjugés absurdes — en particulier, celui qui voudrait nous faire croire que les Romains furent, avant tout, des agriculteurs, des paysans obsédés par les réalités les plus terre à terre, et parvenus, miraculeusement, en quelques années, à un niveau de culture intellectuelle et spirituelle auquel ils n'auraient pas eu vraiment droit. Nous apercevons plutôt, par les vicissitudes de Vénus, une société préoccupée de morale sociale et de sa propre cohésion, au moins autant que d'heureuses récoltes et de choux bien pommés. Nous sommes beaucoup plus sceptiques lorsqu'il s'agit de leur attribuer une théologie de la grâce.

Signalons, à la fin de cette étude, deux chapitres consacrés à la conception lucrétienne et à la conception virgilienne de Vénus. Deux chapitres pleins de remarques précieuses, d'où les textes sortent enrichis et comme illuminés. Un appendice sur la *Venus Fisica* de Pompéi, un autre sur les *Veneralia* du 1er avril terminent l'ouvrage.

Si le livre de M. Schilling laisse encore subsister des zones d'ombre dans l'histoire de la déesse Vénus, nul ne songera à le lui reprocher : en une matière où règnent les ténèbres, il est réconfortant d'apercevoir au moins quelque clarté.

Pierre GRIMAL.

Helge Lyngby, *Beiträge zur Topographie des Forum-Boarium-Gebietes in Rom, Testimonien nebst Kommentar und kritischem Apparat* (Acti Instituti Romani Regni Sueciae, Sér. in-8°, VII). Lund, C. W. K. Gleerup, 1954 ; 1 vol. in-8°, 167 pages, 5 plans dans le texte.

Continuant la série des monographies consacrées à la topographie romaine par l'École suédoise de Rome (cf. *R. É. A.*, LVII, 1955, p. 193 et suiv. ; *Ibid.*, p. 198 et suiv.), M. Lyngby s'attaque a l'une des régions les plus difficiles de l'*Urbs*, celle du *Forum Boarium* et de ses annexes. Cela l'entraîne à examiner successivement le problème des différents sanctuaires d'Hercule dans ce quartier, celui du tracé des murs républicains entre Capitole et Aventin, enfin l'histoire du *Circus Maximus*. Aucun sujet n'est plus abondant en *loci desperati* : pourtant, M. Lyngby n'a pas perdu courage et la synthèse qu'il propose, après avoir repris et analysé, une fois de plus, les témoignages antiques, à la lumière des découvertes les plus récentes, est cohérente, sinon toujours convaincante. Elle mérite, en tout cas, un examen attentif, même si l'on est porté quelquefois à préférer des solutions différentes.

Le premier point que M. Lyngby cherche à établir est le suivant : les témoignages antiques s'accordent (ou presque) à situer l'*Ara Maxima Herculis* au voisinage du *Forum Boarium*, mais non sur celui-ci. Cet autel se dressait *ad Circum Maximum*, dans l'espace compris entre le *Forum* et les *Carceres* du Cirque. Il en résulte que l'on doit distinguer soigneusement

deux groupes de sanctuaires consacrés à Hercule, ceux du Cirque (comprenant l'Autel, avec son annexe immédiate, le temple d'*Hercules Inuictus*, dit aussi, après sa restauration par Pompée, d'*Hercules Pompeianus*), et ceux du *Forum Boarium* (le *Fanum* et *aedes Herculis in Foro Boario*, le temple d'*Hercules Victor* et l'*Aedes rotonda Herculis*, dite aussi *Aedes Aemiliana*). De plus, il existait deux temples d'Hercule *ad Portam Trigeminam* (celui d'*Hercules inuictus* et celui d'*Hercules Victor*). A tous ces sanctuaires s'ajoutent, enfin, deux temples sans localisation assignable : l'*aedicula* de M. Octavius Hersennus et l'*Hercules Inuictus Hesychianus*. On voit que M. Lyngby n'hésite pas à établir des distinctions qui multiplient les sanctuaires héracléens dans toute cette région. Mais, à la réflexion, on ne voit guère d'objection sérieuse à élever contre cette interprétation des textes. Il est certain que les chapelles héracléennes se sont groupées autour des deux grands temples et de l'Autel ; il devait s'agir, dans certains cas, de simples statues ou de « niches votives », installées à un carrefour. Leur prolifération était toute naturelle et ne saurait être érigée en argument contre la thèse de l'auteur. Reste le problème essentiel : faut-il identifier ou considérer comme deux divinités distinctes *Hercules Victor* et *Hercules Inuictus*? Les arguments apportés par M. Lyngby ne sont pas également convaincants, mais il en est un qui pourrait bien être décisif : le fait que nous connaissions deux statues de culte, l'une dont la tête porte une couronne (celle d'*Hercules Victor*, retrouvée au *Forum Boarium*, dans le temple rond détruit par Sixte IV) et une autre dont la tête est couverte par la *léontè*, détail qui ne peut convenir qu'à l'*Hercules Inuictus* du Grand Autel. Si l'on accorde cela à M. Lyngby, le reste de sa démonstration devient quasi inébranlable.

M. Lyngby aborde ensuite le problème de la muraille républicaine dans la région du *Forum Boarium*. Il reprend ici une étude qu'il avait déjà publiée dans les *Mélanges Lundström* (parus en 1936). M. Lyngby est partisan de la théorie classique selon laquelle le mur de Rome n'aurait pas entièrement entouré la ville, mais se serait simplement appuyé sur le Tibre, entre Palatin et Aventin, par deux branches barrant le passage entre ces deux collines et la rive du fleuve. Une fois de plus, les textes relatifs au problème sont passés en revue, mais il faut avouer qu'après les avoir relus, l'on n'est guère plus avancé : aucun n'est par lui-même suffisamment probant, et les arguments que l'on en tire s'autorisent plus de leurs silences que de leurs données positives. Les historiens et les commentateurs n'avaient pas pour but de nous fournir des renseignements topographiques, et ce n'est qu'accidentellement que nous pouvons les utiliser. Il demeure une marge d'imprécision considérable, incertitude dont, seules, les données archéologiques pourraient nous tirer — si, elles aussi, n'étaient extrêmement fragmentaires et incertaines. Tout ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est que le

mur « servien » a été retrouvé sur le Palatin et que ses restes y sont tout à fait comparables à ceux de l'Aventin. Il est donc extrêmement probable que ce mur longeait la crête ouest et sud-ouest de la colline. Et l'on admettra difficilement qu'il puisse s'agir d'une fortification particulière au Palatin, étant donné les caractères archéologiques du mur en question. Dans l'hypothèse acceptée par M. Lyngby, ce mur palatin ne se comprend guère, et il est toujours dangereux de fonder sur des textes une théorie que vient contredire l'évidence archéologique, la seule donnée certaine que nous possédions. Il n'en reste pas moins que certains textes sont embarrassants dans l'hypothèse contraire, celle d'un mur continu. Denys d'Halicarnasse, en particulier, a pu écrire (V, 23, 2) : « étant donné que la ville était sans fortification du côté du fleuve... », et Tite-Live (II, 10) : *alia muris, alia Tiberi obiecto uidebantur tuta.* Il y eut donc un moment où les historiens anciens eux-mêmes considéraient que le mur s'interrompait entre Capitole et Aventin, et il ne suffit pas de prétendre que Tite-Live et Denys vivaient en un temps où les murs avaient été détruits dans cette région et qu'eux-mêmes n'étaient pas mieux renseignés que nous sur le problème : ils disposaient, pour en juger, de données qui nous échappent, tel, par exemple, l'emplacement des portes, et notamment celui de la *Porta Carmentalis*, qu'il nous serait si important de connaître. Ainsi, les données archéologiques précises s'opposent aux conceptions de Denys et de Tite-Live, et il n'est qu'un seul moyen de résoudre cette très réelle difficulté : admettre que le tracé du mur servien a varié dans cette région, qu'au mur d'enceinte continu a succédé une fortification ouverte. Or, il est aisé de comprendre les raisons qui ont pu présider à cette transformation du système défensif. Nous sommes en présence de deux phases successives du développement de Rome : le mur continu était nécessaire aussi longtemps que la ville demeurait cantonnée sur la rive gauche. A cette époque, le Palatin et le Capitole constituaient ses bastions les plus occidentaux. Tout changea lorsque les Romains franchirent le fleuve et occupèrent la rive droite. Désormais, le bastion avancé était formé par l'*arx* du Janicule et il devenait possible d'ouvrir la ville sur le fleuve. Cette transformation paraît avoir été chose déjà faite au moment de l'invasion gauloise, si l'on en juge d'après les épisodes rapportés par Tite-Live (notamment V, 46, 8 et suiv., à rapprocher de Plut., *Camille*, XXV, 2). Peut-être avait-elle été effectuée au cours du ve siècle, lorsque Rome avait commencé à progresser sur la rive droite, aux dépens des Étrusques, et c'est à cet état, devenu classique, des fortifications que se réfèrent les historiens, commettant, pour l'époque antérieure, l'un de ces anachronismes dont ils sont coutumiers. L'on notera, d'autre part, que, chez Tite-Live, l'occupation et la fortification du Janicule, attribuées au roi Ancus Martius, sont liées à l'établissement d'une véritable colonie de Latins dans la région du *Circus Maximus* (Liv., I, 33).

Cette indication est précieuse dans la mesure où elle rapproche l'occupation d'une région basse, immédiatement voisine, selon toute vraisemblance (cf. *Mél. Éc. fr.*, 1908, p. 279), des *Carceres* et du *Forum Boarium*, et la construction d'un bastion fortifié sur le Janicule, rapprochement que postule, précisément, l'hypothèse que nous avançons ici. C'est au moment où la ville déborde son enceinte continue que l'on décide de repousser la défense sur la rive droite. Naturellement, l'attribution à Ancus de ce remaniement demeure gratuite ; il ne saurait être antérieur à la construction de l'enceinte continue, attribuée à Servius par la tradition. Ce n'est, d'ailleurs, pas la seule fois que le roi Ancus a été pris comme « garant » d'un monument plus récent, puisque Pline répète sérieusement qu'on lui devait l'adduction de l'*Aqua Marcia*.

Quoi qu'il en soit, il semble bien que l'ensemble des témoignages tirés des historiens et les vestiges archéologiques reconnus n'autorisent pas une autre conclusion : le tracé de la muraille républicaine a varié, entre Capitole et Aventin, et ce n'est pas toujours au même état qu'il convient de rattacher les uns et les autres. M. Lyngby a donc raison de conclure, en s'appuyant sur les premiers, à l'existence d'une fortification interrompue, mais ce n'est là qu'un état relativement récent du système défensif romain, et nullement le système « primitif ».

Pour appuyer sa thèse, M. Lyngby étudie longuement le problème de la Roche Tarpéienne. Pour lui, le *Saxum* est situé sur le *Capitolium* proprement dit et domine la région de la Porte Carmentale. Sur ce point, nous ne pouvons lui donner raison. Les arguments présentés autrefois par E. Pais pour rattacher le *Saxum* à l'*Arx* nous semblent toujours valables. Denys d'Halicarnasse (VII, 35, 4, et VIII, 78, 4) affirme à deux reprises que ce lieu de supplice « domine le Forum » et que les exécutions avaient lieu « sous les yeux de tous ». Or, ces indications ne sauraient convenir qu'à un lieu voisin du *Carcer*, où la roche est assez abrupte pour remplir les conditions requises. Un fragment de Festus (s. v. *Saxum Tarpeium*, p. 464 L), malheureusement très mutilé, semble bien dire explicitement que ce lieu avait été séparé du Capitole pour ne pas réunir à la colline sacrée un endroit « funeste ». Lorsque M. Lyngby oppose à ces témoignages non équivoques ce que nous disent Tite-Live et Denys de la tentative faite par les Gaulois contre le Capitole et en conclut que cet assaut, donné dans la région de la Porte Carmentale, eut lieu par escalade du *saxum* — ce qui entraînerait pour celui-ci une localisation précise — il nous semble solliciter les textes, qui ne disent rien de tel. « *Per praeruptum saxum* », écrit Tite-Live (V, 46, 8) ; il est hardi de tirer de cette expression l'idée qu'il s'agit du *Saxum* par excellence. Avant d'être un nom de lieu, *saxum* est un nom commun, désignant n'importe quel rocher ! Et il en va de même pour l'expression poétique (Liv., VI, 17, 4) : « *speciem agminis Gallorum per Tarpeiam rupem scandentis* » : la « roche de Tarpeia »

n'est que le « rocher du Capitole », car, on le sait, *Tarpeius mons* n'est que la désignation ancienne de la colline entière. Lorsqu'il s'agit, quelques pages plus loin, de désigner le lieu des exécutions, Tite-Live écrit *saxum Tarpeium* (VI, 20, 13), et c'est d'une manière très générale que l'historien peut dire que « le même lieu vit la gloire et le supplice du personnage » (Manlius).

M. Lyngby consacre ensuite une longue étude à la *Porta Flumentana*, dont la localisation traditionnelle (à côté de la Porte Carmentale) lui paraît insoutenable. Il la cherche au sud de l'Aventin. Il se fonde pour cela sur les témoignages habituels, et notamment celui de Tite-Live, VI, 20, 10 et suiv. (récit du procès de Manlius) : Camille fait juger le héros en un endroit d'où le Capitole est invisible, et ce lieu se trouve « *in Petelinum lucum extra Portam Flumentanam* ». M. Lyngby se refuse à admettre que le Capitole soit, en cet endroit, dissimulé par le feuillage du bois sacré ; il croit que l'écran est fourni par l'Aventin. Il demande un argument supplémentaire à un autre texte du même historien (VII, 41, 3) : le dictateur M. Valérius Corvus, qui se trouve alors au 8e mille de la future Voie Appienne, revient en toute hâte vers la ville et tient une assemblée du peuple *in luco Petelino*. M. Lyngby ne pense pas que Valérius ait eu le loisir de faire le tour du *pomerium* et qu'il rassembla les comices « au plus près ». Mais qui ne voit que les événements ne furent pas aussi précipités que le veut M. Lyngby? Valerius prend le temps de consulter les Pères (*auctoribus patribus*, stipule Tite-Live), et il est nécessaire de convoquer le peuple ; cela demande quelque délai, pendant lequel le dictateur a tout loisir de se rendre, par la *Vallis Murcia* et le *Forum Boarium* (c'est-à-dire *extra pomerium*) jusqu'au sud du Champ de Mars. Reste le texte fondamental, celui de Festus (Paul, *ex Festo*, s. v. *Flumentana*, p. 79 L) : *Flumentana porta Romae appellata quod Tiberis partem ea fluxisse adfirmant*. M. Lyngby y voit la preuve que la porte se trouvait sur un bras « mort » du Tibre. C'est peut-être trop solliciter le texte. Le plus simple est de comprendre que Festus songe au temps où le Vélabre était une « annexe » du fleuve. La Porte Flumentane ne peut avoir été que l'une des voies d'accès au Champ de Mars et elle devait s'ouvrir au pied même du Capitole. Le *lucus Petelinus* devrait alors être cherché à l'emplacement du théâtre de Marcellus. Si le Capitole y est invisible, c'est que le bois dissimulait les pentes de la colline et que le temple de Jupiter, sauvé par l'action de Manlius, échappait, par sa proximité même, ainsi que tout le sommet du Capitole, au regard des juges.

Enfin, revenant sur le problème de la *Porta Triumphalis*, M. Lyngby admet que l'on appelait de ce nom l'arc central de la *Porta Carmentalis*. Cela peut être, mais on peut aussi admettre que le nom s'appliquait indistinctement à n'importe quelle porte empruntée par un cortège triomphal.

Les hypothèses hardies, on le voit, ne manquent pas dans cet ouvrage, qui a le mérite de reprendre dans leur ensemble des questions difficiles et d'obliger à critiquer les solutions que l'on croyait acquises. Il n'en reste pas moins que la simple analyse des témoignages, en eux-mêmes, et leur confrontation systématique — méthode inévitable en topographie — demeure insuffisante pour résoudre vraiment les problèmes ; seules les fouilles, conduites avec rigueur, peuvent apporter des certitudes.

Pierre GRIMAL.

Mabel M. Gabriel, *Livia's Garden Room at Prima Porta.* New-York, New York University Press, 1955 ; 1 vol. in-4°, vii-55 pages, 7 figures dans le texte et 36 planches hors texte. $ 12.00

Bien qu'elles soient connues depuis 1863, les belles fresques qui couvraient les quatre murs d'une vaste salle de la villa de Livie *ad Gallinas*, à Prima Porta, près de Rome, n'avaient pas encore reçu la publication qu'elles méritaient. C'est chose faite grâce à ce livre, où d'admirables reproductions photographiques précisent et complètent les gravures données jadis dans *Antike Denkmäler*, en permettant d'apprécier l'état actuel des documents qui ont été transportés et restaurés au Musée national romain. Il n'y manque que la couleur, mais Mabel M. Gabriel, qui est peintre, en note tous les détails dans de minutieuses descriptions. La compétence spéciale de l'auteur confère, d'ailleurs, un intérêt exceptionnel à toute la partie technique de son étude. Autre mérite singulier : les recherches qui lui ont permis d'identifier nombre de fleurs, d'arbustes et d'oiseaux révèlent ce phénomène curieux que les paysages de jardin où l'on pensait trouver le réalisme le plus exact ne sont qu'images de rêve où s'épanouissent des plantes de toutes saisons, dans une lumière et un climat irréels.

J. MARCADÉ.

C. Gilbert Picard, *Catalogue du Musée Alaoui. Nouvelle série (Collections puniques)*, t. I. Publ. avec le concours de l'Institut des Hautes-Études de Tunis. Tunis, La Rapide, s. d. (1955) ; 2 vol. in-4° : 1 vol. texte, vii + 304 pages ; 1 vol. CXXVII planches et deux tableaux.

Malgré deux volumes de suppléments parus en 1910 et 1922, l'ancien catalogue de P. Gauckler (1897) est largement dépassé aujourd'hui, en raison du nombre toujours croissant des trouvailles et des progrès constants de l'archéologie africaine. Il va être remplacé par une nouvelle collection dont le fascicule de Mme C. Gilbert Picard inaugure la « série punique ». Le plan d'ensemble est modifié : l'ancien groupement des objets d'après leur nature et leur matière fait place à un groupement logique répondant aux quatre civilisations africaines : punique,

romaine, chrétienne et musulmane. Le principe même du catalogue est différent : il ne s'agit plus d'un simple inventaire, mais, dans chaque série, d'un véritable essai de classification chronologique. Enfin, les descriptions s'accompagnent autant que possible d'une interprétation, et chaque pièce est reproduite dans l'album des planches.

Le moindre mérite du nouveau Catalogue ne sera pas de comporter, en tête des chapitres, des exposés généraux clairs et précis, et, au début de certaines sous-sections, des notices spéciales sur les problèmes particuliers posés par les trouvailles d'un site donné. Les six pages de Mme C. Gilbert Picard sur l'architecture punique, ses dix-sept pages sur la sculpture et la gravure sur pierre constituent mieux qu'une initiation et les quatre pages sur les stèles de la Ghorfa, par exemple, font utilement le point d'une question controversée. Si la qualité de l'illustration n'est pas encore parfaite (photographies détourées et quelques dessins au trait), celle-ci est du moins très abondante et l'on compte près de 500 images ; deux tableaux groupent les différents schémas du « signe de la bouteille » et du « signe de Tanit » ; et le volume des planches s'achève par une table analytique des matières.

Les non-spécialistes, dont les promoteurs de la nouvelle entreprise entendent « faciliter la tâche » (avant-propos, p. VI), regretteront peut-être l'absence d'une carte des sites archéologiques mentionnés dans l'ouvrage ; mais chacun saura apprécier un instrument de travail d'une incontestable valeur, pratique et intelligemment compris[1].

J. MARCADÉ.

Joan Liversidge, *Furniture in Roman Britain*, with foreword by Prof. **J. M. C. Toynbee.** Londres, Alec Tiranti, 1955 ; 1 vol. in-12, VIII-76 pages, 5 figures dans le texte et 69 fig. hors texte.

« Roman Britain cannot be understood in isolation from its continental and Mediterranean background », écrit très justement Miss Toynbee. En revanche, il est d'ores et déjà certain que la fouille des sites romains en Grande-Bretagne peut contribuer à faire mieux connaître et mieux comprendre la civilisation et l'art de l'Occident continental et méditerranéen à l'époque impériale. Toutes limitées qu'elles soient dans leur propos, des monographies comme celle de Miss Liversidge, consacrée au mobilier, auront, à ce titre, une utilité réelle.

Avec science et conscience, l'auteur considère tour à tour lits, sièges, trépieds, tables, etc., non seulement d'après les spécimens plus ou moins bien conservés trouvés dans son pays, mais aussi d'après les représentations fournies par les monuments locaux, votifs et funéraires. Dans une très large mesure, il s'agit d'un matériel d'étude peu connu et quasiment

1. Les fautes d'impression sont rares, mais je doute que la graphie « ex-votos », au pluriel, soit légitime.

inédit, commenté avec méthode et rattaché à chaque occasion, par des rapprochements précis, à la documentation traditionnelle. Nous y gagnons des données nouvelles sur les lits à *pluteus*, sur les fauteuils en vannerie, sur les meubles pliants, sur les tables en schiste de Kimmeridge, et des aperçus sur l'évolution ou l'appropriation des formes de mobilier précédemment en usage dans le monde hellénistico-romain ou à Pompéi.

Il y a plus. Les planches photographiques qui accompagnent le texte offrent en elles-mêmes un remarquable intérêt, et la collection de stèles funéraires que l'on y trouve retiendra en particulier l'attention. Mis à part les accessoires ordinaires des banquets funèbres, l'historien des religions notera, pour en souligner l'intention symbolique, les guirlandes, les oiseaux, les dauphins, les tritons, les pignes, voire les « têtes coupées ». C'est bien, en effet, une « tête coupée » que présente à droite, sous la pigne d'immortalité, le relief fragmentaire de Kirkby Thore, fig. 4 ; et la stèle funéraire de Murrell Hill, fig. 32 (Tullie House Museum, Carlisle), est plus explicite encore : sur la voûte en coquille de la niche où — accompagné d'un garçonnet — siège sur un fauteuil à haut dossier un personnage féminin qui tient un invraisemblable éventail rond pliant, tout pareil aux éventails publicitaires, en papier, de nos fêtes provinciales, deux « lions androphages » vont, à droite et à gauche, flairer les « têtes coupées » exposées au sommet des deux pilastres d'encadrement, et une harpye centrale, émergeant à mi-corps, saisit entre ses pattes une autre tête humaine. Pour la disposition des deux lions et du monstre ailé, ce monument appelle la comparaison avec la stèle de Colchester (*J. R. S.*, XVIII, 1928, p. 212-213 et pl. XXIII) reproduite par Fr. Cumont, *Le symbolisme funéraire*, p. 160, fig. 27, mais sa nouveauté consiste dans la présence des « têtes coupées » entre les griffes de la harpye et sous le mufle des fauves, cette fois débarrassés du serpent qui leur était étroitement associé. Par son origine comme par sa date, la stèle de Murrell Hill, opportunément révélée par Miss Liversidge, constituera désormais, sans aucun doute, un jalon important pour la discussion d'un problème toujours débattu (cf., en dernier lieu, F. Benoît, *L'art primitif méditerranéen*, 2e éd., 1955, et *Cahiers ligures*, 4, 1955, p. 38-69, à propos du « Sanctuaire aux esprits » d'Entremont).

J. MARCADÉ.

Friedrich Crusius, *Römische Metrik. Eine Einführung.* 2. Auflage, neu bearbeitet von **Hans Rubenbauer.** München, Max Hueber Verlag, 1955 ; 1 vol. in-8o, VIII-148 pages, 2 indices. DM. 8,50.

Voici, due à H. Rubenbauer, une deuxième édition du traité de Fr. Crusius paru en 1929. Cette mise à jour, rendue nécessaire par l'abondance des travaux de métrique latine publiés depuis quelques an-

nées, a été l'occasion de modifier certains chapitres de l'ouvrage, notamment le premier (notions générales) et d'abréger l'étude des *cantica* plautiniens, trop développée dans la première édition.

Ce livre est, sur bien des points, excellent. Il réussit à être « une introduction », comme l'ont voulu les auteurs, et à être plus que cela : il abonde en observations de détail toujours précieuses, même pour des métriciens avertis.

Un chapitre sur la prosodie latine donne les notions élémentaires indispensables. On n'est pas surpris d'y trouver une définition de l'accent d'intensité chère aux philologues allemands. Par contre, au chapitre suivant, le problème toujours en suspens du rapport accent/ictus dans le vers est traité avec beaucoup d'impartialité. L'auteur admet que la coïncidence n'est pas recherchée pour elle-même, mais il la subordonne aux facteurs métriques (césures).

Après une excellente vue d'ensemble de la poésie latine est abordée l'étude de différents mètres, à commencer par le saturnien, traité, comme il se doit, avec beaucoup de prudence. On remarque la place relativement grande accordée aux mètres bacchiaques, crétiques et choriambiques, et les allusions fréquentes aux poètes tardifs, souvent un peu négligés. Il est peut-être dommage que les auteurs n'aient pas cru devoir distinguer plus nettement qu'ils ne l'ont fait la métrique des *cantica* de Plaute et celle des odes et épodes d'Horace : c'est ainsi que l'adonique est traité immédiatement après le *reizianum*.

L'ouvrage s'achève avec les chapitres traditionnels sur les systèmes strophiques, la versification accentuelle et la prose métrique. La bibliographie, ordonnée suivant le plan du livre, est riche et à jour. Elle est remarquable par la place qu'elle accorde aux travaux français et anglais. Peut-être aurait-on pu y signaler le traité de W. J. W. Koster (2e éd., 1953) et, pour Sénèque, l'étude de L. Strzelecki, *De Senecae trimetro iambico quaestiones selectae*, Krakow, 1938.

Bien entendu, un ouvrage de métrique prête toujours, par quelque détail, le flanc à la critique, et celui-ci ne fait pas exception. On y décèle parfois, en particulier, une certaine maladresse dans le choix des exemples. Ainsi, le groupe *divum pater*, cité pour illustrer l'allongement par position entre deux mots, aurait dû être écarté, puisque la scansion ne permet jamais de reconnaître que les finales en *-m* sont brèves et que nous en sommes réduits, sur ce point, à l'affirmation des grammairiens et à de rares témoignages indirects.

De même, l'exemple de *-s* caduc invoqué (Pl., *As.* 469) est discutable, puisqu'il se produit au demi-pied faible antépénultième du septénaire iambique, qui justement n'est pas obligatoirement pur. Il est vrai que *As.* 469 est terminé par un monosyllabe et que, dans ce cas — nous l'apprenons plus loin — le septième demi-pied faible doit être bref. Mais cette loi, à son tour, souffre pas mal d'exceptions (*As.* 487, 679 ;

Ps. 1257 ; *Eu.* 542 ; *Pho.* 753, etc...). Mieux eût donc valu citer pour -*s* caduc un exemple pris dans l'hexamètre ou dans un sénaire (brève pénultième, comme *Merc.* 232).

Nous ne voulons pas pousser plus loin ces menues critiques, qui pourraient dissimuler tout le bien que nous pensons de cet ouvrage. C'est un précieux instrument de travail que doivent connaître et utiliser tous ceux qui portent intérêt à la poésie latine.

J. SOUBIRAN.

Paolo Frassinetti, *Fabula Atellana. Saggio sul teatro popolare latino* (Univ. di Genova, Fac. di lettere, Ist. di Filol. classica). Genova, 1953 ; 1 vol. in-8°, 148 pages. L. 1.200.

Après une longue période durant laquelle se sont multipliées les recherches sur l'Atellane, il était bon qu'une monographie fût enfin consacrée à ce « savoureux produit » de l'esprit italien, rassemblant de façon cohérente et méthodique tous les renseignements et tous les examens d'ordre historique, philologique ou littéraire, capables d'éclaircir, dans la mesure du possible, une question particulièrement débattue. L'ouvrage de M. P. Frassinetti vient ainsi à son heure : soigneusement documenté, tenant compte, raisonnablement, de toutes les hypothèses, et s'arrêtant volontiers aux plus conservatrices, qui sont souvent, du reste, les plus plausibles, il est, en outre, clairement composé et d'une lecture facile. S'il ne nous apporte, à dire le vrai, aucune révélation, il nous permet de suivre de bout en bout, et de façon critique — ce qui n'est pas négligeable —, la quête d'une longue suite de savants sur une voie semée d'obscurités et de lacunes. Fidèle, contre celle de Munk, à l'opinion la plus commune, celle de Leo, de Boissier et de Bethe en particulier, touchant le nom du genre de l'Atellane, issu de celui d'Atella où il avait pris naissance (p. 9-14), M. Frassinetti pose ensuite le problème de ses origines (p. 15-38) : sans rejeter tout à fait l'hypothèse d'une origine étrusque, soutenue tour à tour par Lattes, Friedländer, Kalinka et Altheim (qui fait une place notable à l'apport des Osques), l'auteur insiste davantage, et avec plus de conviction, sur la parenté que l'on peut établir, selon Bethe et Zielinski, entre la farce campanienne et celle des Phlyakes (voir, notamment, p. 23-24), sans, toutefois, que l'on puisse, dit-il, affirmer que le premier genre est un produit du second ; en tenant compte aussi de quelques autres apports helléniques et de l'influence possible d'un « substrat protolatin » (Van Eck). L'Atellane serait, dès lors, et selon toute vraisemblance, un complexe d'éléments divers, tout à la fois grecs et étrusques (cette combinaison se retrouve dans la forme des noms du répertoire), et qui acquiert, peu à peu, un caractère particulier entre le IVe et le IIIe siècle av. J.-C., dans le cadre de la civilisation des Osques.

Cette forme dramatique, encore élémentaire, a, de toute évidence, une destination cultuelle (p. 39-47). On la retrouve liée, au Ier siècle av. J.-C., à la fête artisanale des Quinquatries, célébrée, à Rome, le 16 mars, en l'honneur de Minerve, et dans laquelle les foulons paraissent occuper une place de choix; d'où l'on peut inférer qu'elle constituait peut-être, à l'origine, dans le bourg d'Atella, la partie essentielle d'une fête votive de leur corporation.

Puis elle se sécularise, selon le processus ordinaire des cérémonies religieuses du même genre, et trouve sa place à Rome (p. 48-64), si l'on en croit le texte célèbre de Tite-Live (VII, 2), sous la forme dramatique mixte (un compromis entre le spectacle de pure fantaisie et l'affabulation d'une intrigue élémentaire) de l'*exodium atellanicum*, joué « à l'improvviso », ce qui n'empêche pas, ajoute M. P. Frassinetti, que l'Atellane primitive continue à vivre, mêlant même parfois à ses « masques » obligés certaines figures mythologiques, ce qui lui confère une certaine ressemblance avec le drame satyrique des Grecs, qui n'a, d'ailleurs, jamais eu son équivalent à Rome.

L'auteur passe ensuite en revue (p. 65-74) les personnages traditionnels de l'Atellane, nous renseigne sur les origines possibles de leurs noms, sur leur type physique et leurs caractères comiques, définit la nature des intrigues auxquelles ils se trouvaient le plus souvent mêlés, souligne, une fois de plus, l'analogie étroite existant entre la farce primitive et la Commedia dell'Arte (p. 75-83), mais refuse, en revanche, contre Leo et Beare, de reconnaître chez Plaute, dans les scènes burlesques de la *Casina* ou dans le *Rudens* (485-558), une influence quelconque du genre campanien. On peut, soit dit en passant, discuter sur ce point à perte de vue, tous les théâtres populaires relevant peu ou prou des mêmes lois et recourant aux mêmes procédés.

Dans la seconde partie de son livre, M. P. Frassinetti condense en 33 pages (95-128) tout ce qui nous a été transmis sur le chapitre de l'Atellane littéraire et de ses auteurs : Pomponius, Novius, Sulla, Aprissius (dont le nom et l'existence même ont été souvent mis en doute), et Mummius pour l'époque impériale. Il note que le genre, d'abord essentiellement populaire, a connu la faveur des lettrés, sous la République, à la faveur d'une saine réaction « italienne » contre le mauvais goût du temps, puis s'est perdu, pour renaître un moment, à l'époque augustéenne, et à nouveau s'effacer en se confondant avec d'autres genres à la mode (p. 123-133).

Un appendice (p. 135-142) est consacré à l'analyse de quelques fragments de Pomponius et Novius : *Hirnea Pappi*, *Lar Familiaris*, *Aruspex vel Pexor Rusticus*, *Prostibulum*, *Quaestio*, *Asina et Asinus*.

B.-A. TALADOIRE.

Lucrèce, *De la nature, poème en six chants*, traduit par **René Waltz**, (*Annales de l'Université de Lyon*, 3e série, Lettres, fasc. 24). Paris, Les Belles-Lettres, 1954 ; 1 vol. in-8o, 213 pages.

M. Waltz s'explique, dans son Introduction, sur les intentions et la méthode qui ont présidé à cette nouvelle traduction. Il y joint des indications sur la personnalité du poète, le plan de son œuvre, son style, etc. Il insiste sur la corruption du texte, ce qui eût rendu souhaitable de sa part des explications sur le texte qu'il a suivi ; ce qu'il a dit dans les quelques notes finales est limité à un petit nombre de passages choisis pour des raisons qui ne sont pas bien claires. Ces notes sont-elles toujours elles-mêmes suffisantes? Ch. V, v. 312, il nous est dit à bon droit que le texte des manuscrits est considéré comme corrompu. On ajoute : « Je donne simplement, dans ces conditions, le sens qui paraît le plus vraisemblable. » A laquelle des corrections proposées en grand nombre correspond-il? L'effort le plus apparent est celui qui a porté sur la traduction, ce qui est assurément légitime. Ni le rythme ni la couleur du poème ne peuvent passer intégralement en français ; M. Waltz a des difficultés de sa tâche une conscience aiguë, et il a travaillé scrupuleusement, « avec piété ». Il a respecté la longueur des phrases. Il me semble même qu'il y a ajouté, par le souci de la correction qui le conduit parfois à délayer un peu : ainsi ch. V, v. 56 : *doctis, non armis* traduit : « non par la force des armes, mais par sa simple parole » ; v. 65 : « un vaste corps voué à la mort », vaste, sans correspondant en latin, est ajouté sans doute pour l'euphonie ; v. 336, *tantum suppeditant amnes*, rendu par « tant les fleuves s'y opposent par leur incessant apport », explique plus qu'il ne traduit. Sous le rapport de l'exactitude, on contestera, V, v. 56, la construction de *quo*, etc., qui est là le relatif antécédent de *in eo* et non un interrogatif ; v. 62, *in somnis* « dans nos rêves » ; v. 265, *in summaque fit* « le résultat est que... » (au lieu de « au total, il arrive que... ») ; v. 418, *ex ordine* « avec méthode » (au lieu de « successivement, à leur place »). Au v. 113, « divers » paraît faible pour *multa* ; mais, au v. 213, « que de fois... » ne renchérit-il pas sur *interdum* et, au v. 336, « se livrant leurs effroyables combats » sur *tantopere pugnant*? Ces brèves remarques indiquent seulement que la traduction la plus soignée, la plus attentive ne satisfait pas toujours chaque lecteur : le dernier à en être surpris sera sans doute M. Waltz. Sur la question de savoir si l'on trouve dans Cicéron des souvenirs de Lucrèce, M. Waltz est formel, p. 15, n. 3 (pour le *De Finibus* et les *Tusculanes*), plus formel que la moyenne des commentateurs et que je ne le serais moi-même.

Pierre BOYANCÉ.

A. Haury, *L'ironie et l'humour chez Cicéron.* Leiden, E. J. Brill, 1955 ; 1 vol., xii-328 pages. 1.400 fr.

Une thèse sur l'esprit de Cicéron, bien sûr, de l'homme le plus spirituel de la Rome antique et qui mourut, précisément, de l'avoir été trop ; mais, en même temps, une étude qui, esthétiquement et philosophiquement, déborde avec profondeur et subtilité le cadre d'une enquête localisée et unitaire.

Parti pour traiter de l'ironie cicéronienne, M. Haury s'est rendu compte, dès le début de sa recherche, qu'il ne pouvait méconnaître l'existence de l'humour, ni négliger son étude ; et il est amusant — humoristique, peut-être — de voir réserver si large place à une forme d'esprit que les anciens possédaient, assurément, mais sans le savoir et, en tout cas, sans la nommer (à tout le moins nettement ; cf., p. 55 et suiv., quelques synonymes *parfois* utilisés pour désigner l'humour, *jocus*, *urbanitas*, etc., mais cette restriction même est bien significative), et c'est, d'ailleurs, disons-le d'entrée, une des acquisitions de la thèse de M. Haury que de nous prouver, pièces en mains, que l'humour n'est pas chasse gardée et monopole des civilisations anglo-saxonnes. Bien au contraire, ainsi le veut M. Haury, l'humour plonge ses racines dans le cœur de Cicéron et de sa race, mais un humour qui n'a pas toujours, ou encore, trouvé son point de maturation.

Ironie, donc, et humour : la première tâche, et combien délicate et nuancée, de l'auteur était, dépassant les impressions personnelles, de fournir des critères, aussi objectifs que possible, de ces deux modes ou modalités de la moquerie. M. Haury l'a tenté et réalisé avec l'aide de ses devanciers, philosophe illustre, spécialistes des littératures comparées (il reconnaît très loyalement sa dette), mais il l'a réalisé plus encore par introspection, réflexion et étude. Ses conclusions sont positives, nettement exposées dans une synopsis (p. 64). Conclusions qui peuvent toujours donner matière à une discussion courtoise, mais dont l'ensemble est brillant et probant en même temps que délicat et fin. Citons ici la belle formule de M. Haury soigneusement méditée : « L'ironie et l'humour sont deux espèces d'allégorie moqueuse, dont l'une traite de supérieur à inférieur, l'autre d'égal à égal... En elles s'expriment deux tendances profondes et complémentaires de l'esprit humain » (M. Haury ne se fait, d'ailleurs, le reste de l'ouvrage le prouve, aucune illusion sur la difficulté pratique de séparer, dans chaque cas particulier, ironie et humour). Ce premier chapitre est d'intérêt général, largement utilisable par tous, jusque dans le domaine de la pratique scolaire : pour se borner à l'explication des textes français, il est à peine besoin de signaler, par exemple, l'utilité de l'interprétation systématique de l'ironie tragique et de la comédie-humour, avec la mine de références aux classiques

français que fournissent ces pages. Les professeurs « d'humanités » feront largement leur profit de cette thèse latine.

Le deuxième chapitre (p. 66-109) est une intéressante stylistique. M. Haury y recherche soigneusement (mots, verbe, phrase, ensembles) les « procédés de l'ironie et de l'humour ». Les amateurs de situations tranchées et de distinctions catégoriques n'y trouveraient pas leur compte, car tout y est glissement, dosage subtil et personnel ; il ne saurait en être autrement, car, fait un peu inquiétant, à quelques exceptions près, les procédés de l'ironie et de l'humour sont identiques ou ambivalents ; et, comme le dit justement M. Haury, ces indications réclament dans chaque cas d'espèce une mise au point ; toutes ces remarques, toujours personnelles, sont d'un vif intérêt ; on souhaiterait même parfois voir insister davantage : pourquoi, par exemple, dans l'étude du sarcasme, après la belle analyse de la Pisonienne, ne pas citer, ne fût-ce qu'en bas de page, quelques autres exemples caractéristiques? Est-ce pour ne faire à l'auteur malmené par M. Carcopino nulle peine même légère?

Le chapitre III est d'histoire ; chapitre attendu, nécessaire : c'est l'étude du dosage, « de la densité de l'ironie et de l'humour », dans la succession des œuvres cicéroniennes prises au rythme de la chronologie, depuis le *de Inventione* jusqu'aux lettres qui jalonnent la dernière période du drame (sans oublier même, ô probité, les œuvres perdues, ainsi le *de Virtutibus*, p. 203). Une sorte d'appendice-conclusion regroupe utilement, genre par genre, les résultats acquis, du plus pauvre au plus riche, des traités oratoires à la correspondance, en passant par les dialogues politiques, philosophiques, les discours politiques et les plaidoyers. Tâche délicate que celle de cette manière de statistique ; il y faut beaucoup d'esprit de finesse, remarque M. Haury, qui n'en manque certes point. M. Haury distingue neuf phases et des subdivisions dans son analyse historique ; et l'on est tout d'abord un peu déçu (la faute n'en est pas à M. Haury, mais bien à son auteur, ou plutôt à son trop exigeant lecteur), car, inconsciemment, le lecteur attendait une évolution esthétique dans l'emploi et la combinaison de ces deux formes du rire, bref une sorte d'évolution historique du goût de Cicéron. De fait, il n'en est rien, car les variations dans la densité de l'humour et de l'ironie reposent essentiellement, à dire vrai, sur des contingences de la vie personnelle ou politique de Cicéron (mort de Tullia, exils, etc.) ou, plus simplement encore, sur le genre littéraire traité. M. Haury s'en rend parfaitement compte, qui cherche à saisir, « le cas échéant », une évolution, mais qui se résigne souvent à dégager à sa place chronologique la physionomie de chaque œuvre, et il le fait, naturellement, en critique avisé et en bon historien.

Cette analyse historique constitue, d'ailleurs, une sorte d'introduction au chapitre des « fins de l'ironie et de l'humour » (p. 223-285),

série de variations groupées et composées autour de la triade célèbre *docere*, *delectare*, *movere* et qui s'achève avec les « regards sur l'art et l'âme de Cicéron ». Au milieu de distinguo nuancés (l'ironie qui confond, l'humour qui témoigne, etc.) apparaît — avec les excès d'indulgence que ce sentiment comporte d'ordinaire — la tendresse toute paternelle de M. Haury pour l'humour cicéronien, sa création ; humour dont l'ironie, comme chez Voltaire, a préparé les voies ; humour qui est sympathie, indulgente critique, souriante tolérance et, pour ainsi dire, sagesse en même temps qu'action.

En concluant, remercions le grand éditeur de Leyde d'avoir assumé et si parfaitement réalisé l'édition de cette belle œuvre française, à la fois essai et thèse à thèse, en un sujet difficile et quelque peu fuyant.

Jacques AYMARD.

C. Sallusti Crispi, *Catalina*, *Jugurtha*, *Fragmenta ampliora*. Ed. altera aucta et emendata. Post **A. W. Ahlberg**, ed. **A. Kurfess**, Lipsiae, Teubner, 1954 ; 1 vol. in-8°, xxxii-200 pages, 1 index.

La collection Teubner ne cesse pas de se renouveler et de s'accroître. Voici, cette fois, une édition de Salluste due à Kurfess, qui avait déjà édité les *Epistulae*. Plus que d'un rajeunissement de l'édition Ahlberg, il s'agit d'un travail neuf. La *Praefatio* s'est doublée. Elle comprend désormais un résumé très concis, mais très précieux, de l'ouvrage de R. Zimmermann, qui est arrivé à donner un *stemma* très précis des *testimonia* anciens et a ainsi reconstitué la tradition de Salluste avant même l'archétype de nos manuscrits. Il est vrai que le résultat apparaît plus brillant que sûr. En tout cas, le résumé de Kurfess ne va pas sans obscurités. On nous dit, tout d'abord, que les lectures de Fronton, d'Aulu-Gelle et de saint Augustin sont à préférer à celle des manuscrits ; mais la conclusion est plus timide : à chaque fois, on est en présence de cas d'espèce et on ne peut savoir à priori si la leçon de tel *testimonium* est à préférer à celle des manuscrits. De fait, Kurfess indique que, dans une même phrase de Salluste, il faut choisir une première fois la leçon de Diomède et une deuxième fois celle des manuscrits ; puis, dans l'*addendum*, il se rallie pour la deuxième difficulté à Diomède aussi. Or, d'une façon générale, est-il dit ailleurs, Diomède se sert d'un texte très corrompu. C'est dire qu'on n'en est pas arrivé encore à un classement absolu qui permette une méthode aussi rigoureuse que celle de Stout pour Pline. La tâche de l'éditeur de Salluste est délicate et, dans la discussion de chaque cas particulier, il lui faut surtout finesse et intuition. Les nouvelles leçons, dont la liste est fort opportunément établie en tête de l'ouvrage, souvent appuyées sur l'autorité de recherches antérieures, et notamment du même Zimmermann, tendent à s'écarter de la *lectio facilior* ; Kurfess n'accorde pas de crédit à la pluralité des ma-

nuscrits, fait large place à l'autorité des *testimonia* et, au total, tend à se rapprocher de l'édition Ernout plus que de celle d'Ahlberg. Ce petit volume de 200 pages, maniable et bien présenté, muni d'index, de tables de concordances, de bibliographies, constitue un petit *corpus* sallustéen très à jour et qui rendra maints services.

René MARACHE.

Tite-Live, *Histoire romaine*. Tome V, livre V. Texte établi par **Jean Bayet**, et traduit par **Gaston Baillet** (Collection des Universités de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1954 ; 1 vol. in-8°, viii + 172 pages (pages de texte doubles), avec 1 carte.

Le livre V de Tite-Live est celui de la conquête de Véies et de la prise de Rome par les Gaulois. Il est celui de Camille. C'est assez en dire l'intérêt, qu'illustre, p. 93-170, l'appendice dû à M. Jean Bayet, avec une analyse littéraire et historique, également originale et approfondie sous ces deux aspects. On retrouve dans la traduction de M. Gaston Baillet les mérites déjà appréciés dans les tomes précédents (XXXII, 7, *ingruente fato* est-ce bien « sous l'emprise de la fatalité » et non pas plutôt « à l'approche du Destin »? L'idée se retrouve comme un leitmotiv, XXXIII, 1, XXXVI, 6, et son importance capitale dans le récit est commentée p. 137-138) ; XXXV, 4, *multitudinem* n'est sans doute pas « l'aspect de cette multitude », mais le fait même de la multitude, le nombre énorme des Gaulois.

Dans l'établissement du texte, fondé sur les mêmes principes que pour les livres antérieurs, M. Bayet propose une vingtaine de corrections ou ponctuations nouvelles (en particulier, X, 10 ; XXIX, 5 ; XL, 5 ; XLIII, 8, il garde la leçon des ou de manuscrits (*nequit*, *redit*, etc.), mais en la considérant et l'orthographiant comme un parfait (*nequît*, *redît*, etc.) ; les adjonctions *caedendis* ⟨*īs*⟩ (XXXI, 4), *minus* ⟨*uos*⟩ et *quam meae calamitatis* ⟨*me*⟩ (LIV, 3) sont excellentes). L'appendice examine tour à tour : les difficultés éponymiques et chronologiques, qui obligent surtout à une confrontation avec Diodore ; la politique extérieure de Rome, où ce qui dans Tite-Live concerne le sud (Èques et Volsques) est à la fois plus contestable et moins important que ce qui concerne le nord (Véies, l'Étrurie) et où M. Bayet examine avec un rare bonheur, notamment, la nature du sort réservé à Véies, le rôle surprenant de la lointaine Clusium et les conséquences militaires et sociales de la guerre. Mais ce que le lecteur lira avec plus d'intérêt peut-être encore, ce sont les pages sur Véies (p. 125-140), sur Camille (p. 140-155) et sur la catastrophe gauloise (p. 156-170). Les données les plus récentes de l'archéologie, jointes à l'analyse des légendes, permettent d'extraire de la matière fort composite du récit livien ce qu'elle nous enseigne sur l'histoire des événements et surtout sur la mentalité reli-

gieuse. Éléments étrusques, grecs, latins sont dosés avec une adresse et une finesse singulières. Peut-être gardera-t-on parfois quelques doutes sur certaines reconstitutions d'états plus primitifs de la légende, moins rationnels et « psychologiques » que ce que nous fait connaître Tite-Live (par exemple pour l'exil de Camille, interprété comme l'expulsion d' « un porteur de peste », d' « un maudit », p. 145). Mais il faut avouer qu'avec certains articles récents de MM. Hubaux et J. Gagé, nous avons là de quoi faire réfléchir longuement sur les dessous du récit apparemment historique de l'auteur latin. Ainsi de tome en tome se précise notre connaissance de ce dernier, de ses façons de concevoir les ensembles et d'interpréter les faits. Cette édition vraiment monumentale ne se révèle pas moins précieuse à la littérature qu'à l'histoire. La formule consacrée sur l'impatience avec laquelle la suite est attendue n'est donc point clause de style et l'on souhaite que les Belles-Lettres ne nous imposent point de trop longs délais.

Pierre BOYANCÉ.

L. Iuni Moderati Columellae, *Opera quae extant*, rec. **V. Lundström,** et **A. Josephson.** Fascic. quintus libros VIII et IX continens, rec. A. **Josephson.** Coll. script. ueterum Vpsaliensis. Uppsala, Eranos' Förlag, 1955 ; xx-117 pages.

— **A. Josephson,** *Die Columella-Handschriften.* Uppsala Universitets Arsskrift, 1955 ; 181 pages.

Commencée en 1897 par Lundström († 1940), l'édition suédoise de Columelle se poursuit par les soins d'un nouveau travailleur ; souhaitons de pouvoir lire bientôt les livres III-V et XII, qui manquent encore. Hormis les variantes orthographiques (étudiées p. ix-xiii), l'apparat met en œuvre la totalité des éléments d'une collation continue de trente-cinq manuscrits. Ce parti pris héroïque se justifie par le fait que M. Josephson nous donne ici la première édition critique qu'on ait jamais faite de Columelle. Mais le lecteur est submergé. Peut-être, sans rien sacrifier, pourrait-on imaginer une présentation différente : l'apparat proprement dit, où ne seraient instituées d'unités critiques que dans les cas où l'éditeur introduit une correction ou n'est pas absolument sûr que la leçon manuscrite qu'il a adoptée dans le texte est la seule qu'on puisse raisonnablement attribuer à l'auteur, et un sous-apparat qui recueillerait toutes les autres leçons, dont l'importance peut être capitale pour le classement des manuscrits, même si *in loco* elles sont absolument irrecevables.

L'ouvrage *Die C. Handschriften* a pour intérêt principal d'aboutir, par l'étude convergente des données historiques et des fautes significatives (sur cette notion, p. 20), à une élucidation des origines du texte des manuscrits italiens : le manuscrit apporté d'Allemagne en Italie

par le Pogge était l'*Ambrosianus* (*A*) ; l'archétype des manuscrits italiens était une copie de *A*, mais qui fut secondairement enrichie de leçons empruntées à une tradition indépendante ; par la suite, plusieurs des descendants de cet archétype furent encore révisés d'après *A*. Contrairement à l'opinion de Lundström, l'éditeur doit donc attacher une plus grande importance à ceux des manuscrits italiens qui sont les moins conformes à *A* : ils ont chance de mieux conserver quelques traits d'une tradition indépendante. — Il ne faut pas apprécier des travaux de cette sorte en fonction seulement de ce qu'ils apportent pour la constitution d'un texte et qui est souvent minime. Mais ils permettent de mieux apprécier le degré de certitude des leçons qu'on doit retenir. Surtout, ils nous renseignent sur les conditions dans lesquelles ont été exécutés les manuscrits, les types de fautes différents suivant les époques, le degré d'ingéniosité des correcteurs médiévaux ou humanistes ; ils contribuent à notre connaissance de l'histoire de la culture. — Remarques intéressantes sur les clausules (p. 13-15) ; l'écriture de Columelle ne semble pas métrique.

Jacques PERRET.

Hans Joachim Mette, *Ius civile in artem redactum.* Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1954 ; 1 vol. in-8°, 73 pages, 3 indices. DM. 7,50.

Cette courte plaquette est consacrée à l'histoire encore mal connue de l'influence progressive de la logique grecque sur la systématique juridique romaine. L'auteur, qui poursuit ainsi les recherches de Stroux (*Römische Rechtswissenschaft und Rhetorik*, 1933-1949), rappelle, tout d'abord, que ce fut Quintus Mucius Scaevola qui, le premier, fit, influencé par l'école stoïcienne, un plan du *jus civile* divisé en quinze livres, κατὰ γένη. C'était déjà un grand progrès, car les anciens Romains ne connaissaient guère que des règles juridiques isolées, sans grand lien entre elles, et qu'aucune idée directrice ne paraissait dominer. D'après Q. M. Scaevola, le γένος tutelle se serait subdivisé en cinq εἴδη ; son second livre était consacré aux legs, le quatorzième à la société et le seizième au vol. Il semble, d'après les extraits qui nous sont parvenus d'un travail ultérieur et parallèle de Pomponius, que Q. M. Scaevola avait traité, dans la première partie de son œuvre, du droit successoral, alors que la fin était consacrée aux contrats et aux délits.

Un demi-siècle après Q. M. Scaevola, un net progrès de la systématique juridique est constaté dans l'œuvre de Servius Sulpicius Rufus, qui fut, précisément, l'élève d'un maître de la rhétorique grecque à Rhodes. S. S. Rufus commence à classer les droits sous l'angle des actions en justice qui les sanctionnent et recourt au besoin à l'étymologie.

Après ce rappel des premières constructions juridiques romaines, l'au-

teur en vient à l'étude de l'œuvre célèbre de Gaius, les *Institutes*, écrits vers 161. Il remarque la place que tiennent désormais dans les exposés juridiques les définitions, ainsi que les distinctions ou oppositions ; il cherche à déterminer à quelles méthodes d'exposition antérieurement adoptées se rattache l'auteur des *Institutes* à propos des diverses matières qu'il développe. Il semble qu'avec Gaius on en arrive à un plan de plus en plus précis, de plus en plus détaillé — mais l'impression d'originalité que cet auteur nous donne n'est peut-être, une fois de plus, que le résultat de ce fait que seule son œuvre nous est parvenue à peu près complète, alors que des autres juristes latins il ne nous reste que des fragments. De toute façon, l'influence de Gaius paraît se retrouver au début du IIIe siècle dans les œuvres de Paul et d'Ulpien.

L'ouvrage de M. Mette s'achève par un certain retour en arrière, tout au moins chronologique, puisqu'il est consacré à la construction juridique dans l'œuvre de Cicéron. L'ensemble, complété par des tables d'auteurs et de termes grecs et latins, forme une contribution très méritoire au problème de l'influence de la Grèce sur Rome.

G. HUBRECHT.

André Clerici et **Antoine Olivesi,** *La république romaine* (Collection « Que sais-je? », nº 686). Paris, Presses universitaires, 1955 ; 1 vol. in-12, 127 pages.

Voici, de 509 aux ides de mars 44, l'histoire romaine en 127 pages. Rien de l'aide-mémoire, cependant. Ce résumé tient compte de recherches toutes récentes et, heureux effet du resserrement imposé par le format, cette densité rend sensible la complexité des facteurs qui firent d'une ville déjà importante lors de l'expulsion des rois le centre de l'empire méditerranéen. Aux premiers temps, une cause fondamentale, d'ordre ethnologique, les migrations vers la plaine des montagnards : ils apportent aux citadins le rafraîchissement d'un sang neuf ou leur imposent, avec la nécessité de se défendre, un exercice revigorant. Par la suite, les auteurs retiennent avec raison les principaux aspects démographiques de l'histoire républicaine, qui est, au fond, l'occupation d'un domaine par un groupe humain. Pour eux, d'ailleurs, la vitalité de ce groupe perd toute vigueur par la saignée de la deuxième guerre punique. Ils ne négligent pas non plus l'influence des familles qui, patriciennes et plébéiennes, se partagent les fonctions et qui, comme les Atilii ou les Decii, orientent la conquête vers le sud. La vie politique devint de génération en génération plus complexe et, quand il en arrive à l'emprise de Rome sur l'Orient au IIe siècle, le résumé fait place au jeu des intérêts italiens et orientaux, publics et privés, militaires et commerciaux, aux intérêts de classe enfin. Dans cette histoire sociologique dominent constamment les facteurs matériels, les forces

économiques et les formes sociales dont elles se revêtent, c'est-à-dire les classes : on y voit, par exemple, la propriété du sol à l'origine du patriciat — peu de mots sur les origines des *gentes* et de la plèbe — ; on y voit la juste répartition des terres et la culture céréalière fournir à point une base explicative à la paix sociale et à la vitalité qui précédèrent la deuxième guerre punique, ou encore le commerce créer les chevaliers. Utiles et souvent nuancées, ces explications ne satisfont pas toujours pleinement. L'économie romaine n'a-t-elle pas été longtemps une économie de guerre fondée sur les prises et les tributs? Et, dans un livre qui insiste sur les facteurs économiques, ne faudrait-il pas sur ce lien entre le processus des conquêtes et le mouvement des biens un commentaire plus précis, plus synthétique, moins allusif et moins dispersé? En outre, s'il est vrai que le jeu des forces économiques engendre les classes, montre-t-on suffisamment cette action quand on ne la suit qu'à travers une seule classe, celle des chevaliers (p. 77)? Procédé de résumé? Peut-être. Mais, à prendre l'histoire romaine par ce biais, on n'en découvre souvent que des aspects négatifs : le problème militaire se fond dans les problèmes démographique et agraire, ou bien le succès et la domination tranquille de l'oligarchie s'expliquent par l'impuissance de la plèbe. N'y eut-il pas d'autres raisons, croyance, tradition, morale nationaliste, *que sais-je*? les historiens romains eussent dit aussi la crainte de l'ennemi. Au reste, il ne faudrait pas beaucoup exagérer cette interprétation de l'histoire romaine pour que parût inexistant tout ce qui n'a pas d'importance économique, et même, paradoxalement, la plèbe ! Que dire des individus? Ce petit livre montre avec conscience leur place et parfois leur influence : il leur réserve des portraits politiques fort intéressants, mais à définir la « personnalité » uniquement d'après la position sociale, voire comme un spécimen de classe, on fait voir le passif plutôt que l'actif : un Appius, qui n'est le défenseur ni du patriciat, ni de la plèbe, ni des plébéiens de la *nobilitas*, un Scipion l'Africain dont l'œuvre politique se limite à quelques mesures de détail, un Caton qui n'est ni plus ni moins qu'un reflet, celui des contradictions du milieu social. La composition même, est-ce le cadre de la collection ou un à priori qui la limite et la détermine? I, débuts ; II, vitalité ; III, conquête, et dans cette troisième partie le Ier siècle est sacrifié. Quel moment, pourtant, dans l'histoire de la République et de la conquête ! Mais trop encombrant, et les auteurs n'y retrouvent pas le prolongement de la dialectique par laquelle aurait évolué l'État romain : des forces jouent plastiquement, puis se figent ; anachroniques, les institutions enfantent des contradictions qui les brisent et, de conflits en dépassements, la vie républicaine finit par perdre sa souplesse : dégradation générale, inadaptation à la marche de l'histoire, et le siècle de Pompée, de Cicéron, de César ne mérite pas plus que huit pages trois quarts !

Enfin, pour une histoire économique, quelle épargne ! Pas un graphique, pas un croquis, pas une carte. On aimerait aussi lire *heres*, *plebis* ou *senatus* sans accent, *foedus*, *lex Poetelia-Papiria*, p. 66, *Aôos*, p. 79, et surtout, p. 89, Flamininus, qu'il ne faut pas confondre avec Flaminius.

MICHEL RAMBAUD.

Vittorio Bracco, *L'Elogium di Polla* (Estratto del vol. XXIX dei Rendiconti dell'Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti di Napoli, 1955). Naples, L'Arte Tipografica, 1955 ; 1 vol. in-8°, 37 pages, 2 planches hors texte.

Il ne s'agit pas d'un nouvel éloge d'une matrone romaine, mais, Polla étant la ville de Lucanie, à l'extrémité nord du Vallo di Diano, où elle a été trouvée, d'une inscription classique surtout connue, depuis Mommsen, comme le « milliaire de Popilius Laenas ». L'élégant mémoire que M. Vittorio Bracco lui a consacré renouvelle entièrement, et de façon définitive, le problème de l'identification du personnage dont elle célèbre les mérites et, en conséquence, oblige à changer le nom de *Via Popilia* que les modernes avaient, d'après elle, attribué à la route Capoue-Regium ; enfin, il apporte une contribution inattendue à l'histoire de la question agraire dans l'Italie du milieu du IIe siècle av. J.-C.

Étonnant *elogium*, rédigé, contrairement à l'usage, à la première personne (*uiam fecei*), comme si c'étaient les *Res Gestae* d'Auguste, et dont toute la première moitié est faite de la description d'une route, avec énumération des *mansiones* et indication des distances à partir de Polla, ce qui rappelle moins les milliaires proprement dits que les itinéraires épigraphiques des vases de Vicarello et du « milliaire » de Tongres. Le nom de l'auteur et son titre de consul, qui devaient être gravés au-dessus, à part, peut-être sur la base de sa statue, ont disparu. On sait seulement que, préteur en Sicile, il y avait réprimé une révolte servile. Le rôle de précurseur qu'il prétend avoir joué dans la restitution à l'agriculture des pâturages de l'*ager publicus* (*primus fecei ut de agro poplico aratoribus cederent paastores*) ne permet pas davantage de l'identifier, et la route qu'il a construite reste, dans l'Itinéraire d'Antonin, fâcheusement anonyme. C'est la dernière ligne (*forum aedisque poplicas heic fecei*) qui contient la clé de l'énigme.

Ce *forum*, en effet, Mommsen avait cru le retrouver sur la Table de Peutinger, qui indique, sur la route de Capoue à Regium, entre Acerronia et Cosilianum, un *Forum Popili* (*Populi* chez le Cosmographe de Ravenne) ; il en avait conclu que l'auteur de l'inscription était P. Popilius Laenas, consul en 132, et cette hypothèse a été admise, en général, sans discussion, en même temps que l'habitude s'imposait de donner à sa route le nom de *Via Popilia*, comme à la route d'Aquilée à Arimi-

num, qu'un milliaire d'Atria (*C. I. L.*, I², 607 = V, 8007) assigne, en effet, à *P. Popillius C. f. cos.*

Mais il y avait, dans la même région, un autre *forum*, *Forum Anni*, dont parle Salluste dans ses *Histoires* (fr. 98, Maurenbrecher), à propos du raid de Spartacus en Lucanie en 73. Le mérite de M. Bracco est, en soumettant ce texte à un nouvel examen, d'avoir localisé *Forum Anni* à Polla. D'autre part, il existait une *Via Annia*, attestée dans deux inscriptions de Rome (*C. I. L.*, VI, 31338 *a* et 31370), où, rapprochée de la *Via Appia* (Rome-Capoue) et de la *Via Traiana* (Capoue-Brindes), elle ne pouvait, bien qu'on en eût cherché les traces ailleurs, qu'appartenir au même réseau routier de l'Italie méridionale. Et, précisément, au moment où ce mémoire était sous presse, un milliaire a été signalé à S. Onofrio, un peu au nord de Vibo Valentia : *CCLX Annius T. f. pr.* (*Ann. épigr.*, 1955, p. 191). M. Bracco a eu la possibilité d'en faire état en appendice, et c'est un argument qui tranche le débat ; intéressant, au surplus, est le titre de préteur qu'y porte le constructeur de la route : Annius dut en commencer la construction en revenant de Sicile, ce qui s'accorde exactement avec le sens dans lequel l'inscription la décrit à la l. 1 : *uiam fecei ab Regio ad Capuam.* Pourtant, la distance de 250 milles est comptée à partir de Capoue.

Devant les témoignages concordants de Salluste et de l'épigraphie, celui des documents cartographiques tardifs, mentionnant un *Forum Popili*, compte peu. Pour l'expliquer, trois hypothèses sont à envisager : que le *Forum Anni* ait reçu ultérieurement, à la suite d'une modification de sa constitution, par l'intervention d'un Popilius, une nouvelle appellation ; qu'il y ait eu, dans la même région, deux *fora* ; que le nom de *Forum Popili*, sur la Table de Peutinger et dans les textes qui dérivent de la même source, résulte simplement d'une erreur ; c'est vers cette troisième solution que penche M. Bracco.

Reste à savoir qui était cet Annius. Des deux personnages de ce nom qui peuvent retenir l'attention, T. Annius Luscus, consul en 153, et T. Annius Rufus, consul en 128, le second est à écarter : la priorité que l'auteur de l'inscription revendique dans la lutte contre les *latifundia* empêche de placer son initiative après la loi agaire de Tib. Gracchus en 133, son application étant attestée en Lucanie par des cippes de 131. T. Annius Luscus est connu, d'autre part, par l'opposition que le vieux consulaire mena — comme P. Popilius Laenas, d'ailleurs — contre la politique des Gracques. M. Bracco suppose qu'il avait essayé de prévenir la crise par des mesures tendant à la fois à sauvegarder les intérêts du Sénat et à avantager l'agriculture, en transformant l'*ager publicus* de Lucanie de *scripturarius* en *uectigalis*. Sa découverte, en tout cas, rouvre le chapitre des « tentatives de réforme » (cf. J. Carcopino, *La République romaine*..., p. 167) qui, d'après Plutarque et Appien, avaient précédé la révolution gracchienne.

Jacques HEURGON.

R. E. Smith, *The failure of the Roman Republic.* Cambridge University Press, 1955 ; 1 vol. in-8°, VIII + 201 pages (dont 24 de notes).

Dans ce livre qui ne se veut pas d'histoire, M. Smith, professeur à l'Université de Manchester, apporte une thèse : la faillite de la République romaine est d'origine spirituelle et morale et son incapacité à gouverner le monde qu'elle avait conquis, son écroulement final sont imputables à deux coupables, aux Gracques.

Avant eux, dans les soixante années qui ont suivi Zama et la victoire sur Carthage, la société romaine est « une et indivisible » ; c'est le modèle d'une harmonie à la fois politique, sociale, intellectuelle, religieuse et morale. L'oligarchie sénatoriale a toutes les qualités et aucun des défauts d'une aristocratie dirigeante. Les différentes classes se respectent mutuellement. Survient-il un conflit? L'intérêt de l'État l'emporte toujours parce que toutes les classes participent du même idéal patriotique dont Ennius se fait le chantre et qui a Rome pour centre. La discipline politique et sociale est celle du soldat au combat : elle enseigne le respect absolu de l'autorité du Sénat et justifie des mesures de contrôle, de censure, voire même de persécution : c'est ainsi qu'en 161 av. J.-C., en dépit de leur qualité d'ambassadeurs, des philosophes athéniens sont chassés d'Italie « pour que la jeunesse romaine puisse continuer à obéir aux lois et aux magistrats ». A tout prix la tradition nationale, le *mos maiorum*, doit être sauvegardée ; elle donne à la noblesse dirigeante le sens de ses devoirs et de ses responsabilités civiles et militaires et lui fait une obligation de la défendre dans le triple domaine de la religion, de la pensée et même de la littérature. Le fondement de cette éthique qui lie la société est la foi religieuse : « Chaque classe sentait qu'une destinée lui avait été imposée du dehors et elle éprouvait un sentiment d'humilité, voire d'impuissance, dans l'attente d'une aide externe. » Cette religion ne faisait, d'ailleurs, qu'un avec le patriotisme : les premières épopées de Naevius et d'Ennius chantaient la grandeur de Rome voulue de toute éternité par les Dieux et, si Rome avait reçu mission de civiliser le monde, la « vertu » romaine consistait à exécuter l'ordre d'En-Haut.

Cette harmonie sociale ne fut pas altérée par les grandes conquêtes. Aux yeux de M. Smith, la politique de Rome fut, en effet, de légitime défense et non d'impérialisme : nulle part, elle ne chercha des annexions territoriales et c'est tout au plus si, en 146 av. J.-C., elle dépassa quelque peu ses objectifs en détruisant Corinthe et Carthage. Les sénateurs se refusaient à exploiter le monde et, s'il y eut çà et là dans les provinces quelques exactions, elles demeurèrent isolées et méprisées par un Sénat qui gardait intact le code de l'honneur et de la moralité.

Vinrent les Gracques et tout changea. Ils furent « les mauvais aiguilleurs », « les instruments du Destin qui voulut que Rome passât de

l'aristocratie à l'autocratie par la révolution ». A eux et à eux seuls incombe la responsabilité première de la crise morale qui détruisit la République. Leur péché capital fut de battre en brèche l'autorité jusque-là indiscutée du Sénat en voulant des réformes trop hâtives, en cherchant à substituer à la législation sénatoriale une législation tribunicienne et en faisant des chevaliers un parti politique. Alors se trouva brisée l'éthique qui soudait la société. Celle-ci perdit toute unité et toute harmonie. Elle se scinda en partis qui prirent dans l'esprit de leurs adhérents la place de l'État et leur firent oublier jusqu'au moindre souci de l'intérêt commun. Irresponsabilité, orgueil, ambition et passion partisane devinrent le fait de tous, des nobles comme des chevaliers et de la plèbe urbaine. L'abandon des idéaux traditionnels se marqua par un manque absolu de loyauté dans les rapports politiques et par l'exploitation sans vergogne des provinciaux. Dans tous les domaines, cette « désintégration sociale » eut les pires effets : la morale individuelle céda devant un « matérialisme grossier » qui s'attacha avec passion à l'argent, au luxe, à la corruption, qui multiplia les divorces, le libertinage, la débauche, enseigna la cruauté à l'égard des esclaves et des gladiateurs et qui n'épargna même pas l'armée, où les soldats « ne connurent plus ni discipline ni loyauté ». La religion traditionnelle fut en grand péril : les masses se laissèrent séduire par les cultes mystérieux et orgiastiques de l'Orient, tandis que les lettrés cherchaient un recours dans la négation antisociale et antipatriotique d'Épicure. La littérature elle-même prit un tour trop individualiste et, oubliant Rome, se mit à la mode d'Alexandrie.

Jusqu'au temps d'Auguste, le mal ne cessa de gagner. « La société romaine était pire en 60 av. J.-C. qu'elle n'avait été en 90 », peut écrire M. Smith. En dépit de quelques mérites, Sylla, Pompée et César ne faisaient, en effet, que prolonger l'œuvre destructrice des Gracques. Si la société fut finalement sauvée, elle le doit à Auguste, qui sut retrouver les idéaux du passé et les faire triompher avec l'appui des masses italiennes, moins corrompues que celles de Rome. Grâce à lui, grâce à un Virgile et à un Tite-Live, la tradition est alors renouée et « Rome fut de nouveau une société », une société « consciente de sa mission », « qui nous a donné l'Empire romain et notre civilisation occidentale ».

Telle est la thèse de M. Smith exposée en deux volets d'un diptyque où les contrastes manquent souvent de nuances. Attachée à glorifier le Sénat de la première moitié du IIe siècle av. J.-C. et à justifier certaines de ses attitudes ultérieures, elle n'a pas le mérite d'une très grande originalité : elle ne fait guère que reprendre un point de vue qui fut, à la fin de la République, celui d'un Cicéron ou d'un Caton et, un peu plus tard, celui des propagandistes intéressés du réformisme augustéen. M. Smith parle, par exemple, de la plèbe urbaine en des termes que n'eût pas désavoués Cicéron le jour où elle l'empêchait de plaider pour

Milon ou quand elle applaudissait son ennemi Antoine. Poser en termes purement politiques et surtout moraux le problème social qui a dominé l'histoire de Rome des Gracques à César, c'est méconnaître les bouleversements économiques issus de la conquête du monde méditerranéen. L'*ager publicus* a tout de même joué un rôle dans la législation gracchienne et dans l'assaut lancé contre le Sénat accapareur de la propriété foncière. Parallèlement, c'est l'afflux de l'or hellénique qui a créé la puissance des chevaliers, que les Gracques ont simplement traduite sur le plan politique. Philosophie, littérature, religion ont sans cesse emprunté davantage à l'Orient, mais le mouvement ne date pas que de 140 ou de 133. N'est-ce pas, d'ailleurs, idéaliser à l'excès la politique sénatoriale antérieure que de la défendre contre toute velléité d'impérialisme financier et mercantile, contre tout désir d'exploiter les provinces ou de se procurer à bon compte une masse d'esclaves? Quand M. Smith fait de Scipion l'Africain le modèle du « bon citoyen » pour l'opposer au « mauvais citoyen » que fut César, son jugement n'aurait pas été ratifié, à l'époque, par Caton l'Ancien, gardien borné, mais intransigeant, de la discipline politique et du *mos maiorum.*

Le livre de M. Smith se veut actuel. L'attention du lecteur est sans cesse attirée vers les comparaisons qu'ont pu offrir les sociétés modernes avant et après la première guerre mondiale. Au Sénat idéalisé du IIe siècle avant notre ère répond dans son esprit la société aristocratique qui a gouverné l'Angleterre et l'Empire britannique au XIXe siècle et l'exploitation des provinces est mise en parallèle avec celle des Indes. Plus encore, l'éditeur présente l'ouvrage comme une leçon de morale valable pour tous, parce qu'elle reflète le problème permanent de l'homme dans la société. D'où une tendance à moraliser l'histoire qui rompt parfois avec les réalités. L'idée d'une harmonie sociale d'origine transcendante et sentie comme telle par les esprits dévots est peut-être une idée chrétienne ; elle a bien des chances d'avoir été complètement étrangère à la mentalité des Romains du IIe siècle av. J.-C.

M. Smith ne dissimule pas que sa thèse n'a pas reçu un plein assentiment des grands spécialistes de la civilisation romaine que sont, en Angleterre, les professeurs Adcock et Mc Donald. Il a voulu écrire une histoire de la mentalité politique romaine, mais, malgré lui, il l'a restreinte à celle de la seule classe sénatoriale et n'a pas pleinement dégagé les causes profondes d'une évolution manifeste. Son livre peut être utile ; il ne dispensera pas de relire les pages consacrées au siècle des Scipions par M. Pierre Grimal et à la fin de la République par M. Jérôme Carcopino.

Michel LABROUSSE.

Pierre Grimal, *Le siècle d'Auguste* (Collection « Que sais-je? », nº 676). Paris, Presses universitaires, 1955 ; 1 vol. in-12, 128 pages.

La fécondité de M. Grimal est telle qu'il écrit un livre en moins de temps qu'il n'en faut à d'autres pour en faire le compte-rendu. Et c'est d'autant plus remarquable que les brèves mises au point qu'il nous offre sont à chaque page animées par une interprétation originale des faits et que la clarté de l'exposé n'est jamais obtenue par une simplification schématique des problèmes. Ce *Siècle d'Auguste*, par exemple, marque, à plusieurs reprises, une très fine et très juste appréciation de la « sincérité » des personnages qu'il met en scène. Il proteste, dès l'introduction (p. 10 et suiv.), contre la psychologie à courte vue qui fait des écrivains et des artistes de ce temps les instruments dociles et intéressés d'une propagande officielle : « Auguste ne détourne pas à son profit, par on ne sait quel abus de confiance, les formes artistiques et littéraires de son siècle... ; c'est en accord avec elles, ou ce qu'il en devine, que lui-même façonne un idéal qui est moins le sien que celui de Rome tout entière, mais que, pourtant, sans lui, Rome n'aurait peut-être jamais exprimé. » M. Grimal analyse donc, avec bonheur, l'espèce d'alliance préétablie et de conspiration créatrice qui unissait au prince Virgile, Horace et Tite-Live. Il insiste même sur l'esprit de diversité et d'indépendance avec lequel ils ont accompli leur commune mission, le succès profond de Mécène ayant consisté, en définitive, non à imposer aux poètes réticents de chanter les exploits guerriers d'Octave, mais à favoriser l'épanouissement d'un âge classique, dont les œuvres parfaites apportent à la cité nouvelle sa consécration suprême (p. 61 et suiv.). D'Auguste lui-même un portrait nuancé s'esquisse çà et là, avec le mélange de calcul lucide et d'inquiétude personnelle qui inspirait sa politique religieuse (p. 16), d'empirisme réalisateur et de doctrine stoïcienne (M. Grimal a étudié ici même, en 1945, le rôle du philosophe Artémidore) qui détermina sa législation (p. 43 et suiv.). Partout, et encore à propos d'Antoine (p. 31), on reconnaît la même perspicacité équitable à l'égard des individus et le sentiment de la grandeur de l'œuvre qui s'accomplissait en eux.

On souligne au passage beaucoup de suggestions imprévues pour lesquelles on regrette que M. Grimal n'ait pas eu la place de donner ses références et ses raisons. C'est parce que Mécène était originaire d'Arezzo qu'Octave, en novembre 44, choisit cette ville pour s'y retrancher (p. 18). Il aurait aussi choisi, pour célébrer son triomphe de 29 (13, 14, 15 août), les jours consacrés à la fête d'Hercule (12 août?), « réclamant ainsi le patronage du héros à qui ses travaux avaient valu l'immortalité » (p. 43). Un lapsus, sans doute : « Au début du règne d'Auguste, Varron s'était efforcé de recueillir les traditions encore vivantes et d'ex-

pliquer croyances et coutumes » (p. 86). Il est amusant d'expliquer le départ d'Auguste après la réorganisation de 27 par le désir de s'éloigner quelque temps, « à la façon des législateurs antiques » (p. 49), et il est intéressant de noter que « le prestige de victoires orientales n'avait jamais suffi à assurer une popularité durable à un chef romain » (p. 31) : Antoine céda à la tentation et s'y perdit ; Auguste l'écarta.

— Jacques HEURGON.

Christian Courtois, *Les Vandales et l'Afrique* (Gouvernement général de l'Algérie, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, service des Antiquités). Paris, Arts et Métiers graphiques, 1955 ; 1 vol. in-4°, 457 pages, 2 indices, 23 figures dans le texte, XII planches hors texte.

« On ne trouvera ici ni une histoire des Vandales ni une histoire de l'Afrique durant le siècle qu'ils y ont dominé. J'ai seulement tenté de comprendre dans quelle mesure l'invasion germanique avait pu modifier le rythme de l'histoire africaine et recherché si elle en avait ou non rompu la continuité. Au lecteur de décider de mon succès ou de mon échec. »

Telle est la déclaration liminaire du livre monumental écrit d'un style si personnel par Ch. Courtois et somptueusement publié comme à leur habitude par Arts et Métiers graphiques. Il ne faudrait pas pourtant se laisser prendre à ces premières paroles et croire à un livre de philosophie de l'histoire, à moins de penser que le véritable historien doit se doubler d'un philosophe. Cette thèse, qui voudrait échapper aux règles classiques du genre et prétend s'offrir comme la frondaison exubérante d'un platane plein de vie, répond en fait aux exigences de l'érudition la plus scrupuleuse et apporte la preuve d'une méthode impeccable. Énumérons-en les appendices : I. Orientation bibliographique (p. 363-364). II. Inscriptions relatives à l'Afrique vandale (p. 365-388) : corpus exhaustif des inscriptions datées. III. Les Hasdings (p. 390-406) : prosopographie de 52 numéros. IV. La succession des rois Vandales, 429-533 (p. 406-409) s'achevant par un tableau chronologique comparatif de la durée de leurs règnes. *Index historicus*, *Index geographicus*, Table des cartes, Schémas et tableaux, Table des planches permettent le maniement facile de ce volume in-quarto de 457 pages, illustré de 12 magnifiques planches pleine page.

La première tâche que s'est assignée Ch. Courtois a été de suivre les Vandales dans leurs *Wanderungen* depuis leur premier habitat de Lusace-Galice, dès l'époque où Silings et Hasdings, composantes essentielles des peuples vandales, pressent les frontières romaines ; histoire obscure que l'auteur démêle avec bonheur, tout comme il précise leur cheminement du jour où (31 décembre 406), bousculant les Francs Ripuaires, ils déferlent sur les Gaules ; alors commence la plus gigantesque

aventure de pillage, qui s'accompagne de destructions effroyables dont les textes nous ont transmis l'horreur et le sol gardé les vestiges. Pas de plan préconçu, mais les hordes, quand elles ont épuisé une région, marchent sur une autre. 409, c'est le passage en Espagne, où elles restent peu, jusqu'à 429, l'Andalousie témoignant dans son nom de leur établissement précaire.

L'Afrique, au contraire, leur fournira l'occasion d'une continuité historique : premier paradoxe de voir le mouvant germanique aborder l'immobilité berbère, un peuple barbare européen réussir pour la première fois en Afrique, et l'historien se doit de se demander pourquoi.

Du magistral tableau de l'Afrique dressé pour ces premières années du ve siècle, retenons les conclusions : entre une Afrique où a toujours prospéré un État et l'Afrique qui a toujours échappé à Rome, s'interpose une Afrique attachée à l'Empire du point de vue de la civilisation, mais qui en est politiquement dissociée. Ce monde africain reste écartelé entre deux tendances : fidélité à Rome ou fidélité au passé berbère. L'empire peut compter sur l'église officielle et les propriétaires, mais il y a le danger toujours renouvelé de schisme après la flambée donatiste, encore qu'à l'abri des invasions la prospérité de l'Afrique puisse faire illusion.

Voici donc bien définis les deux personnages entre lesquels va s'engager un dialogue de sourds : tel est ce *poids du passé* de la première partie. Il est juste que la deuxième partie soit consacrée à l'*État vandale.* Geiséric, pour Ch. Courtois, a toujours voulu s'installer à Carthage. Son cheminement de dix ans, difficile à suivre, n'avait qu'une destination : le terroir le plus riche, offrant sécurité et promesse de cohésion pour les tribus barbares. L'empire, en 442, lui reconnaît la Proconsulaire, la Byzacène, la Numidie orientale et le littoral tripolitain : donc la région la plus romanisée et la plus riche, l'Empire récupérant tout le reste. Et l'assiette géographique de l'État vandale est restée à peu près la même au cours de son histoire. Ainsi les Vandales n'ont pas eu pour objectif l'annexion totale du pays qu'ils occupent, tandis qu'ils exercent leur souveraineté sur les Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile ; il s'agit d'un empire qui facilite des razzias en Italie, en Orient, en Espagne, et d'un empire volontairement limité ; le « secret de Geiseric » n'a été que de maintenir un empire du blé.

A examiner sa structure politique, on est frappé de la précarité des éléments de puissance dont disposaient les Vandales, minorité ethnique en voie d'assimilation progressive. La monarchie n'offre pas une garantie de la fermeté pour un État. Les rouages de gouvernement, le personnel même sont un héritage de l'Empire romain. Dans les institutions locales, la continuité est encore plus remarquable : les *Tablettes Albertini* en ont administré une preuve éclatante. Donc, à part l'institution monarchique, pas d'invention politique, juridique, constitutionnelle chez ces

rois dont l'auteur présente la galerie. La monarchie dans ces conditions ne vaut que ce que vaut le monarque.

Voyons maintenant dans leur dialogue vainqueurs et vaincus et abordons, dans une troisième partie, *Le drame africain.* Le pillage vandale en Afrique n'est pas désordonné : il a visé les Romains les plus notables et les plus riches, beaucoup moins l'Église, sans volonté spéciale de persécution. Mais l'Église va saisir le prétexte de l'arianisme pour défendre la cause de la romanité. Entre l'envahisseur et elle commence une lutte inexpiable. Il ne faudrait pas oublier toutefois que règne la paix vandale : le déclin urbain est seulement fonction du péril indigène. L'état économique de l'Afrique est prospère ; il n'y a pas de crise économique, mais une crise sociale que l'église colore en crise religieuse.

Ch. Courtois nous invite ensuite à nous souvenir de l'Afrique oubliée, de ce monde berbère dont la résurrection risque d'être la conséquence de l'intervention vandale. Des États indigènes dont les chefs prennent le titre de *rex* réapparaissent, on en dénombre huit en Oranie, Ouarsenis et Hodna : désormais, c'est la Berbérie qui assimile Rome. L'État vandale est également touché par ce phénomène qui atteste la vitalité renaissante du monde berbère et, en contrepoint, la fragilité de la construction germanique.

Bélisaire, en 533, met un terme à cet État qui n'aurait peut-être pas longtemps résisté aux forces internes et externes qui le menaçaient. Au terme de cette histoire décevante qui *débouche sur le néant* que retenir? Un dixième du monde maghrébin maintient l'idée d'État et le reste retourne à *la vie ténébreuse des tribus.* L'intervention vandale a donc précipité l'évolution africaine. Deuxième conséquence : la déromanisation de plus en plus complète. Mais, de cet échec final de Rome en Afrique, les Vandales ont été l'occasion et non la cause profonde qui a sa source dans la conception romaine de l'impérialisme africain.

Tel est ce livre d'une intelligence prenante, d'une construction harmonieuse et solide, où se rencontrent avec bonheur un grand sujet et un maître à penser.

Robert ÉTIENNE.

Jacques Chevalier, *Histoire de la pensée.* I : *La pensée antique.* Paris, Flammarion, 1955 ; 1 vol. in-8°, 760 pages.

Il faut beaucoup de temps, de travail et de compréhension pour pouvoir offrir au public un ouvrage monumental comme cette *Histoire de la pensée*, dont le premier tome est aujourd'hui consacré à la pensée antique. Près d'un demi-siècle d'application à l'étude des productions de l'esprit, l'élaboration d'un enseignement rigoureusement attaché aux sources, la méditation continue des grandes œuvres ont permis à M. Jacques Chavelier de mener à bien une telle œuvre exigeant un ensemble de conditions qui se trouvent rarement réunies.

L'*Histoire de la pensée antique* nous conduit à travers les œuvres et les écoles selon le tableau aujourd'hui classique et familier, après des traités d'histoire de la philosophie comme ceux d'É. Bréhier ou de M. Rivaud, et, plus particulièrement en ce qui concerne l'Antiquité, comme les ouvrages de Robin ou de M. Werner, sans parler des nombreuses études monographiques ou des études spéciales de problèmes particuliers. De ce tableau Platon et Aristote constituent les figures maîtresses, précédées d'un Socrate émergeant lui-même de la préparation naturaliste, ontologique et, finalement, sophistique. Le stoïcisme et l'épicurisme y assurent la relève de la fonction didactique et, par les sceptiques, probabilistes et autres philosophes mineurs, le mouvement aboutit à l'avènement du christianisme après le dernier effort de Plotin et des néo-platoniciens et aristotéliciens.

Tout cela est conduit avec une rare maîtrise. L'exposition y possède cette élégance compréhensive à laquelle l'auteur nous avait habitués avec ses études sur Descartes, Pascal et Bergson. L'information y est solide, mais l'érudition n'y est jamais lourde : de substantielles notes renvoyées en appendice soutiennent l'édifice de leur portée précise sans en encombrer l'architecture. Ces qualités font honneur à la méthode française en histoire de la philosophie telle que l'ont enseignée et pratiquée des maîtres comme Brochard ou V. Delbos et ceux qui ont su recueillir leur héritage.

Cependant, cet ouvrage dépasse, dans son intention synthétique, les travaux auxquels on pourrait ainsi le comparer. Il s'agit ici du premier tome d'une *Histoire de la pensée*, et déjà, en fonction de ce titre et de ce projet, on pourrait trouver un peu rapide le rappel de la pensée orientale, bien venu pour aborder la pensée grecque, mais qui devrait, semble-t-il, dans la perspective d'une histoire générale de la pensée, figurer avec un peu plus de poids et de volume que ceux d'un lointain et discret prélude.

Ce traitement trouverait sa justification dans la doctrine générale de l'auteur touchant la philosophie et son histoire, qui se trouve exposée dans une substantielle note liminaire. L'essentiel de la pensée humaine consiste, selon lui, dans la conjonction de l'appareil rationnel propre à la pensée grecque et de l'inspiration chrétienne, celle-ci recevant de celui-là l'instrument de son élaboration et celui-là trouvant en celle-ci le dévoilement de sa vocation.

Fortement attaché à une « science de l'individuel » qui constitue, selon lui, le fond de l'histoire de la philosophie dans l'initiative des grands penseurs, l'auteur croit aussi que le hasard apparent du déroulement des doctrines n'exclut pas un providentialisme de l'histoire où la causalité de Dieu se manifeste dans l'avènement et le développement du christianisme. De là ce finalisme sous-jacent qui donne, certes, une forte unité à l'ouvrage, mais qui se manifeste çà et là, et plus particulièrement à la fin de chaque chapitre, par une sorte de bilan où chaque

école et chaque philosophe se trouvent pesés, mesurés et jugés en fonction de ce qu'ils apportent, mais surtout en fonction de ce qui leur manque par rapport à la *philosophia perennis* qui commande le tout de sa divine finalité.

C'est cette finalité temporelle qui, personnellement, nous paraît un peu étroite. Nous croyons autant que l'auteur au caractère incomparable des valeurs chrétiennes et à la transfiguration radicale qu'elles imposent aux conceptions de l'homme et de l'univers. Mais ces valeurs sont éternelles, c'est-à-dire intemporelles. Leur causalité n'est donc pas horizontale selon une simple finalité dans le temps, mais verticale, dans le rapport du temps à l'éternité. Il devrait en résulter que ce n'est pas la chronologie qui doit permettre de séparer le paganisme du christianisme, mais la référence ou l'absence de référence à ces valeurs d'éternité. M. Chevalier cite quelque part (p. 632) saint Justin, qui dit que « ceux qui ont vécu selon le Verbe, même s'ils ont été jugés athées chez les Grecs, Socrate, Héraclite et leurs pareils, tous ceux-là sont chrétiens », puisque « le Verbe dont tout le genre humain a reçu participation est le Christ, le premier né de Dieu ». Il est donc clair qu'on ne saurait mesurer le christianisme d'un philosophe dans le seul cadre du temps historique et qu'il faudra dire qu'il y a plus de christianisme chez Platon que chez Spencer.

Peut-être ces réserves sont-elles prématurées ; peut-être la perspective d'ensemble complétée par les deux volumes à paraître offrira-t-elle une réponse aux questions que soulève ce qu'il peut y avoir encore d'incomplet touchant les rapports de l'historicité des doctrines avec la transcendance d'éternité, même révélée. C'est pourquoi nous souhaitons une prompte et heureuse publication de ces volumes, dont les qualités intrinsèques seront sans nul doute à la hauteur de celles que tout lecteur saura apprécier dans cette histoire de la pensée grecque qui nous est donnée aujourd'hui.

Georges BASTIDE.

Sven Lundström, *Übersetzungstechnische Untersuchungen auf dem Gebiete der christlichen Latinität* (Lunds Universitets Årsskrift N. F. Avd. 1. Bd 51, Nr 3). Lund, C. W. K. Gleerup, 1955 ; 1 vol. in-8°, 312 pages.

La collection où paraît cet ouvrage en a déjà accueilli de nombreux autres concernant le latin tardif ; et M. S. Lundström s'est fait connaître depuis 1943 par des recherches sur l'*Historia tripartita* et sur la traduction latine de saint Irénée. Le présent travail n'a pas, toutefois, la portée que le titre pourrait faire attendre. On n'y trouvera pas, en effet, l'analyse d'une méthode de traduction. La question ayant été, notamment, soulevée de savoir si tel traducteur n'avait pas auprès de lui deux aides, l'un pour lire le texte grec, l'autre pour prendre à la dictée la ver-

sion latine, M. S. Lundström signale, dès le début de sa préface, qu'il n'abordera pas les problèmes de ce genre et qu'il se propose, au contraire, une étude des différents types d'erreurs commises en la matière. Et, effectivement, tout au long de l'ouvrage, il s'en tient à cette conception de son sujet : mais peut-on parler alors d'une « technique » de traduction?

L'examen entrepris supposait, d'ailleurs, une parfaite interprétation de l'original grec ; et l'on comprend fort bien que l'auteur ait utilisé des textes qu'il connaissait bien et appartenant à un même groupe : *Historia tripartita* (traduite par Epiphanius) ; *contra Apionem* du Josephus Latinus ; *Irenaeus Latinus* ; version de l'homélie de saint Jean Chrysostome sur l'épître aux Hébreux ; *Itala* (surtout le *codex Bezae*). Il s'agit là de traducteurs de seconde zone, souvent maladroits et peu sûrs pour des raisons diverses, d'ailleurs, car ceux de l'*Itala* peuvent obéir à un souci de « littéralité » qui n'implique pas nécessairement ignorance ou inattention. Mais cette question ne paraît pás non plus intéresser M. S. Lundström. Il s'en tient strictement au relevé grammatical des erreurs, et cela dans le domaine qu'il s'est délimité : hors de là, saint Augustin n'est cité que cinq fois et saint Jérôme une seule !

En elle-même, l'étude est d'une grande minutie ; elle comprend deux parties, consacrées l'une au vocabulaire, l'autre, plus courte, à la syntaxe, sans que, du reste, cette distinction soit donnée comme rigide. Le classement va des erreurs proprement matérielles à celles qui sont plus subtiles et complexes. Certaines frisent l'hellénisme : ainsi, *regalia* au sens de « palais royal ou impérial », utilisé pour rendre le gr. τὰ βασίλεια, se rencontre avec cette valeur hors des textes de traduction (p. 134). Il arrive aussi que le latin portait de lui-même à l'erreur : l'emploi de *principatus* comme traduction du gr. ἀρχή « commencement, origine », déjà signalé dans Cic., *Tim.* 5, ne pouvait que se ressentir de l'existence de *principium* (p. 130). Une étude très nuancée à cet égard est consacrée aux rapports de *secundum* et de κατά (p. 172-198). Le génitif grec est une source importante d'erreurs à cause de la diversité de ses acceptions et fonctions (p. 215 et suiv.). Dans certains cas, notamment en matière de genre (*omnem gaudium*, *fragilem peccatum*, etc.), la faute n'est plus une simple erreur de transcription ; il peut y avoir « vulgarisme » (p. 246) ; de même, pour les accusatifs masculins *eum*, *eundem*, *illum*, etc., en fonction de neutres (*id*, *idem*, *illud*, etc.), cf. p. 251. M. S. Lundström a eu raison de tenir compte de toutes ces incidences. Toutefois, à la syntaxe du verbe quatre pages seulement sont consacrées touchant les « voix » ; rien sur les modes ni pour la phrase en général. Aucune conclusion. Cet ouvrage apporte une mine d'exemples ; il rectifie ou justifie par des comparaisons l'interprétation de nombreux passages ; il révèle un esprit pénétrant et ferme. Mais il manque d'ensemble ; et n'est-ce pas là le danger que fait courir aujour-

d'hui aux disciplines philologiques une « recherche » trop spécialisée et trop systématique?

François THOMAS.

Helmut Schmeck, *Aufgaben und Methoden der modernen vulgärlateinischen Forschung.* Heidelberg, C. Winter, 1955 ; 1 vol. in-8°, 34 pages.

Cette brochure, qui porte la marque d'une pensée vigoureuse et ferme, est la reproduction d'une conférence faite en 1952 devant les Universités de Bologne et de Padoue ; de nombreuses notes y ont été ajoutées qui contribuent à donner un rapide mais excellent aperçu de la question du latin vulgaire. Cette dénomination n'a, d'ailleurs, été reprise et — comme il est dit — dans un sens « neutre » que parce qu'elle est consacrée par l'usage ; et, au cours de l'exposé, elle cède la place à celle de « latin parlé ». M. H. Schmeck souligne que c'est tout le latin, sous ses diverses formes, qui s'est prolongé dans les langues romanes. Des mots tels que *caput*, *ciuitas*, *facere* appartiennent à la « romanité » sans avoir rien de « vulgaire » ; et ils constituent un lot très important. On s'est accoutumé après Gröber à considérer que le « Hochlatein » se détachait du latin parlé au début de la littérature pour ne rejoindre celui-ci qu'avec la littérature finissante. La réalité est plus complexe. Le latin comprend en lui-même divers langages : *sermo rusticus*, *sermo domesticus*, *sermo castrensis*, *sermo cottidianus*, *sermo urbanus*, etc. Plus ces langages sont élevés socialement, plus ils s'éloignent du latin parlé ; mais ils y participent tous par la base ; et l'autonomie longtemps reconnue à ce dernier paraît être une notion à reviser. Sans doute convient-il de ne pas oublier le caractère artificiel et fixé de la langue littéraire, surtout en poésie. Mais, en renouant avec la tradition de E. Wölfflin et de l'*Archiv*, M. H. Schmeck fait un effort louable pour donner à l'étude du roman une assise plus large. Il n'est pas douteux que, depuis la troisième édition du *Romanisches etymologisches Wörterbuch* de W. Meyer-Lübke, en 1935, beaucoup de termes qui y sont donnés comme supposés et marqués, à ce titre, de l'astérisque habituel, s'avèrent aujourd'hui attestés grâce au matériel apporté par les divers lexiques publiés depuis lors. Les études de syntaxe, avec les travaux de Löfstedt, Norberg, Svennung, etc., sont, d'ailleurs, nettement en avance sur celles de vocabulaire.

François THOMAS.

Traité d'études byzantines, publié par **Paul Lemerle,** avec le concours de **A. Bataille, A. Dain, V. Grumel, R. Guilland, V. Laurent, A. Mirambel.** II : *Les papyrus*, par **André Bataille.** Paris, Presses universitaires, 1955 ; 1 vol. in-4°, 100 pages, 14 planches.

Dans le *Traité d'études byzantines* publié sous la direction de Paul Lemerle, le tome II, consacré aux papyrus et rédigé par André Bataille,

est le premier à paraître : il fait bien augurer du reste de la collection.

Le plan est très clair. Une courte introduction. Puis quatre chapitres : le document papyrologique (au sens étroit comme au sens large) ; l'interprétation ; les recueils de textes ; les grands problèmes. Suivent trois appendices : les mois ; liste des empereurs, préfets et patriarches ; paléographie. Chaque chapitre est lui-même subdivisé de manière à faciliter les recherches. Le tout se termine par un index détaillé, suivi d'un recueil, extrêmement précieux, de planches avec transcriptions. — La carte de la p. 10 aurait pu être signalée dans la table des matières, elle-même détaillée, placée après l'index.

Bien entendu, c'est à l'usage seulement qu'il sera possible d'apprécier toute l'utilité d'un ouvrage de ce genre, d'en constater, à l'occasion, les lacunes — que chacun, en ces circonstances, juge importantes ou non selon l'orientation de ses travaux du moment — ou même les erreurs. Il serait trop long, ou d'un pédantisme insupportable ici, de se livrer à un « épluchage » en règle : il semble, du moins, que rien d'essentiel n'ait été omis.

Quelques remarques, néanmoins. Dans l'*Introduction*, p. 1, n. 1, fin, il est fait allusion — sans plus — à la conférence de A. H. M. Jones sur l'histoire économique dans l'Antiquité. « L'auteur se montre assez sceptique sur la valeur de la documentation papyrologique. » Laissons-lui la responsabilité de cette affirmation : l'histoire économique antique souffre la plupart du temps d'un défaut essentiel : l'absence de chiffres et de statistiques ; mais c'est encore, à tout prendre, la documentation papyrologique qui en souffre le moins, si pauvre qu'elle paraisse en face de la documentation moderne, et même médiévale (en Occident), pauvre à faire sourire les spécialistes de ces époques, surtout lorsqu'ils ne savent pas un mot de grec.

P. 3, n. 1 : « En principe, *la* papyrologie n'étudie que les textes rédigés... (en) latin... et surtout (en) grec. » Je ne comprends pas...

Dans le chapitre I, p. 7 : je cherche vainement la différence précise (à l'origine) entre *papyros* et *byblos*. — P. 12 : « Dès les débuts (du IVe siècle)... bien des mains révèlent un certain relâchement, à l'image des mœurs (W. Schubart, *Gr. Pal.*, p. 85). » Là encore, laissons à l'auteur la responsabilité de cette affirmation : je ne suis pas sûr du tout qu'au IVe siècle les mœurs soient plus relâchées qu'au IIIe, aussi bien chez les païens que chez les chrétiens ; dans tous les cas, le « graphologue » y relèverait, au moins aussi bien, un certain goût, qui ne fut point sans lendemains, de la fioriture et de la complication. — L'affirmation de la p. 14 (datation possible à un demi-siècle près) est contredite, dans une certaine mesure, par l'observation de la p. 9, milieu, sur *P. Oxy.* 30.

Chapitre II : puisqu'il est question — accessoirement — d'épigraphie, p. 18, n. 2, il est objectivement impossible de ne pas citer ici le bulletin de J. et L. Robert dans la *Revue des Études grecques.*

Le chapitre III présente, des textes, un classement neuf et commode, qui a dû coûter bien de la peine à son auteur (en particulier pour les papyrus de Vienne). Serait à souhaiter, maintenant, un classement par siècles, sinon par années, de manière à mettre en lumière l'abondance relative des renseignements pour le IVe et le VIe siècle, la rareté ou l'absence pour le Ve, etc., etc.

Dans le chapitre IV, celui des grands problèmes, on pourrait chicaner l'auteur sur l'ordre suivi : pourquoi la chronologie *après* l'histoire politique, *avant* la géographie? Pourquoi l'armée et la police sont-elles séparées de l'organisation administrative par le droit (privé), suivi lui-même de la diplomatique, etc.? Mais, dans un travail de ce genre, cette chicane n'empêche nullement l'utilisation de chaque tiroir, bien étiqueté dans la table des matières. Quelques observations : en guise d'introduction à ce chapitre, il n'eût peut-être pas été inutile, même à propos de la seule Égypte, de rappeler l'existence des histoires générales (C. A. H., etc. ; Stein, etc. ; Piganiol, etc. ; Aymard en dernier lieu) ; — p. 48 et suiv. (organisation administrative), je ne relève rien, sauf erreur, sur le problème στρατηγὸς ἤτοι ἐξάκτωρ ; — p. 48, n. 2, « Heptanomide » est sans doute un lapsus pour « Heptanomie » ; — p. 51 (droit), le compte-rendu de Claire Préaux sur Taubenschlag est à citer, en effet, mais il en est d'autres à citer aussi. — P. 57 (vie économique), l'article d'Hasebroek relatif aux « virements » se rapporte au IVe siècle *avant* J.-C. Il eût été préférable, à cet égard, de signaler que l'article de Gunnar Mickwitz, dans *Ann. d'hist. écon. et soc.*, 1936 (mentionné un peu plus bas), se rapporte expressément, dans sa première partie (cf. parallèlement *B. Z.*, 1936) à l'activité bancaire. Article suggestif, en tout état de cause, et sur lequel j'espère revenir ailleurs. — P. 58 (religion chrétienne), je ne vois rien, sauf erreur, sur l'anachôrèse et l'érémitisme. — D'une manière générale, le *Reallexikon für Antike und Christentum* ne semble pas signalé.

Les listes des empereurs, préfets, patriarches seront très précieuses. De même l'appendice sur la forme des lettres, les ligatures, etc., qui a dû exiger bien des soins.

Souhaitons à cet ouvrage une prompte deuxième édition, qu'il mérite.

Henri HENNE.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Fritz Schachermeyr, *Die ältesten Kulturen Griechenlands.* Stuttgart, W. Kohlhammer Verlag, 1955 ; 1 vol. in-8°, 300 pages, 1 index, 78 fig. et 11 cartes dans le texte, XVI planches hors texte.

Louis Jalabert et René Mouterde, S. J., *Inscriptions grecques et latines de la Syrie.* Tome IV : *Laodicée, Apamène. Nos 1243-1997. Chronologie des inscriptions datées des tomes I-IV.* Paris, Paul Geuthner, 1955 ; 1 vol. in-4°, 380 pages, 8 index.

F. R. Cowell, *Cicero and the Roman Republic.* London, Penguin Books, 1955 ; 1 vol. in-12, xvii + 398 pages, 1 index, 3 cartes dans le texte, XXXII planches hors texte.

Felix Staehelin, *Reden und Vorträge,* herausgegeben von Wilhelm Abt. Basel, Benno Schwabe & C°, 1956 ; 1 vol. in-8°, 328 pages, 1 portrait hors texte.

Margaret H. Thomson, *Textes grecs inédits relatifs aux plantes.* Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; 1 vol. in-4°, 180 pages.

Georg Nicolaus Knauer, *Psalmenzitate in Augustins Konfessionen.* Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1955 ; 1 vol. in-8°, 215 pages, 2 index.

P. Lambrechts, *Op de Grens van Heidendom en Christendom, het Grafschrift van Vettius Agorius Praetextatus en Fabia Aconia Paulina.* Brussel, Paleis der Academiën, 1955 ; 1 vol. in-4°, 56 pages, V planches hors texte.

Marcello Fortina, *Un generale romano del I° secolo dell'Impero : C. Licinio Muciano.* Novara, Tip. Rag. S. Mora, 1955 ; 1 vol. in-8°, 31 pages.

Marcello Fortina, *La legislazione dell'imperatore Costante.* Novara, Tip. Rag. S. Mora, 1955 ; 1 vol. in-8°, 22 pages.

C. J. Herington, *Athena Parthenos and Athena Polias.* Manchester Univ. Press, 1955 ; 1 vol. in-8°, vi + 70 pages, 1 plan hors texte.

Max Treu, *Von Homer zur Lyrik. Wandlungen des griechischen Weltbildes im Spiegel der Sprache.* München, C. H. Beck, 1955 ; 1 vol. in-8°, xiii + 332 pages, 4 index.

Jochen Bleicken, *Das Volkstribunat der klassischen Republik. Studien zu seiner Entwicklung zwischen 287 und 133 v. Chr.* München, C. H. Beck, 1955 ; 1 vol. in-8°, xii + 168 pages, 1 index.

Maurice Louis et Odette et Jean Taffanel, *Le premier âge du fer languedocien.* 1re partie : *Les habitats.* Bordighera-Montpellier, 1955 ; 1 vol. in-4°, 207 pages, 1 index.

Piero Treves, *Euforione e la storia ellenistica.* Milano, Riccardo Ricciardo ed., 1955 ; 1 vol. in-8°, viii + 139 pages.

FRIEDRICH CRUSIUS, *Römische Metrik. Ein Einführung.* 2 Auflage. Neu bearbeitet von Hans RUBENBAUER. München, Max Hueber, 1955; 1 vol. in-8°, VIII + 148 pages, 2 index.

KARL VOSSIER, *Einführung ins Vulgärlatein*, herausgegeben und bearbeitet von HELMUT SCHMECK. München, Max Hueber, s. d. (1955); 1 vol. in-8°, VI + 216 pages, 1 index.

JULIANE STRAUS, *Terenz und Menander, Beitrag zu einer Stilvergleichung.* Zurich, Juris-Verlag, 1955; 1 vol. in-8°, IV + 81 pages, 1 index.

KONST. D. KTISTOPOULOS, *Péri tên anagnôsin tês Minôikês graphês, Platon*, t. VII, fasc. II. Athènes, Andréas Sideris, 1955; 1 vol. in-8°, pages 184 à 240.

GUILLAUME STÉGEN, *Étude sur cinq Bucoliques de Virgile*, 1, 2, 4, 5, 7. Namur, Ad. Wesmael-Charlier, 1955; 1 vol. in-12, 111 pages.

LIBANIUS, *Discours sur les patronages.* Texte traduit, annoté et commenté par LOUIS HARMAND. Paris, P. U. F., 1955; 1 vol. in-8°, 214 pages.

C. GILBERT PICARD, *Catalogue du Musée Alaoui. Nouvelle série* (*Collections puniques*), t. I. Tunis, La Rapide, s. d. (1955); 2 vol. in-4°, dont 1 vol. texte, VII + 304 pages, et 1 vol. CXXVII planches et II tableaux.

JEAN JANNORAY, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale.* Paris, E. de Boccard, 1955; 2 vol. in-4°, dont 1 vol. texte, 491 pages, 7 index, 43 fig. dans le texte et 1 vol. LXXI planches.

BERTRAND HEMMERDINGER, *Essai sur l'histoire du texte de Thucydide.* Paris, Les Belles-Lettres, 1955; 1 vol. in-8°, 76 pages, 1 index, VIII planches et 1 carte hors texte.

J. A. M. VAN DER LINDEN, *Een speciaal gebruik van de ablativus absolutus bij Caesar.* 'S-Gravenhage, Uitgeverij Excelsior, s. d. (1955); 1 vol. in-8°, 128 pages.

JEAN HUMBERT, *Manuel de thème grec.* Paris, Klincksieck, 1955; 1 vol. in-8°, 116 pages.

MICHEL LEJEUNE, *Traité de phonétique grecque.* 2e éd. revue et corrigée. Paris, Klincksieck, 1955; 1 vol. in-8°, XVI + 375 pages, 2 index.

F. E. ADCOCK, *Caesar as man of letters.* Cambridge, At the Univ. Press, 1956; 1 vol. in-8°, X + 115 pages, 2 index.

ALBERT CARNOY, *Dictionnaire étymologique du proto-indo-européen.* Louvain, Publ. universitaire, 1955; 1 vol. in-4°, XII + 224 pages.

DIADOQUE DE PHOTICÉ, *Œuvres spirituelles.* Intr., texte critique, trad. et notes d'ÉDOUARD DES PLACES, S. J. Paris, Les éditions du Cerf, 1955; 1 vol. in-8°, 207 pages, dont 100 pages doubles, 2 index.

GERHARD HUBER, *Das Sein und das Absolute.* Basel, Verlag für Recht und Gesellschaft, 1955; 1 vol. in-8°, XV + 206 pages.

Felicita Portalupi, *Bruto e i neo-atticisti*. Torino, G. Giappichelli, 1955 ; 1 vol. in-4°, 56 pages.

Marcel Simon, *Hercule et le Christianisme*. Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; 1 vol. in-12, 205 pages, 1 planche hors texte.

D. R. Shackleton Bailey, *Propertiana*. Cambridge, At the Univ. Press, 1956 ; 1 vol. in-8°, xiv + 326 pages, 1 index.

Franciszek Sokolowski, *Lois sacrées de l'Asie Mineure*. Paris, E. de Boccard, 1955 ; 1 vol. in-8°, 217 pages, 3 index.

Marcello Fortina, *L'Imperatore Tito*. Torino, Società ed. internazionale, 1955 ; 1 vol. in-8°, 168 pages.

J. Ph. Lauer et Ch. Picard, *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis*. Paris, P. U. F., 1955 ; 1 vol. in-4°, 280 pages, 1 index, 144 fig. dans le texte, XXVIII planches hors texte.

Mabel M. Gabriel, *Livia's garden room at Prima Porta*. New-York, Univ. Press, 1955 ; 1 vol. in-4°, vii + 57 pages, XXXVIII planches hors texte.

The Pylos Tablets. Texts of the Inscriptions found 1939-1954, ed. by Emmett L. Bennett, Jr., with a foreword by Carl W. Blegen. Princeton Univ. Press, 1955 ; 1 vol. in-4°, xxiv + 252 pages.

Gerold Walser, *Caesar und die Germanen. Studien zur politischen Tendenz Römischer Feldzugsberichte*. Wiesbaden, Franz Steiner, 1956 ; 1 vol. in-8°, xi + 104 pages, 2 index.

François Villard, *Les vases grecs*. Paris, P. U. F., 1956 ; 1 vol. in-8°, vi + 111 pages, XXXII planches hors texte.

Jean Trouillard, *La purification plotinienne*. Paris, P. U. F., 1955 ; 1 vol. in-8°, vi + 247 pages, 3 index.

Jean Trouillard, *La procession plotinienne*. Paris, P. U. F., 1955 ; 1 vol. in-8°, vi + 104 pages, 2 index.

Historia. Zeitschrift für alte Geschichte. Band IV, 1955, Heft 2/3. *Festschrift zum siebzigsten Geburtstag von Wilhelm Ensling*, herausgegeben von Hermann Bengtson, Karl Stroheker, Gerold Walser. Wiesbaden, Franz Steiner, 1955 ; 1 vol. in-8°, pages 131 à 370, III planches hors texte.

Fernand Niel, *Albigeois et Cathares*. Paris, P. U. F., 1955 ; 1 vol. in-12, 128 pages.

Vladimir Georgiev, *Lexique des inscriptions créto-mycéniennes* et *Supplément au lexique des inscriptions créto-mycéniennes*. Sofia, 1955 ; 1 vol. in-8°, 96 pages, et 1 brochure in-8°, 36 pages.

A. Maniet, *L'évolution phonétique et les sons du latin ancien dans le cadre des langues indo-européennes*. 2e éd. Louvain, E. Nauwelaerts, 1955 ; 1 vol. in-8°, 210 pages, 3 index.

Lionel Balout, *Préhistoire de l'Afrique du Nord*. Paris, Arts et Métiers graphiques, 1955 ; 1 vol. in-4°, viii + 545 pages, 3 index, 29 fig. et LXXII planches.

Sir Charles Marston, *La Bible a dit vrai.* Traduit de l'anglais par Luce Clarence. Éd. revue et mise à jour par Patrice Boussel. Paris, Plon, 1956; 1 vol. in-12, vi + 335 pages, 1 index, 62 fig. et 6 cartes dans le texte, LIX illustrations hors texte.

John Howard Young and Suzanne Halstead Young, *Terracotta figurines from Kourion in Cyprus* (Museum Monographs). Philadelphia, The Univ. Museum, 1955; 1 vol. in-4°, viii + 260 pages, 1 index, illustrations dans le texte, LXXIV planches hors texte.

François Chamoux, *L'Aurige* (École française d'Athènes. *Fouilles de Delphes.* T. IV : *Monuments figurés : Sculpture,* fasc. 5). Paris, E. de Boccard, 1955; 1 vol. in-4°, 92 pages, 8 fig. dans le texte, XXIII planches hors texte.

Roger Godel, *Platon à Héliopolis d'Égypte.* Post-face de François Daumas. Paris, Les Belles-Lettres, 1956; 1 vol. in-8°, 85 pages.

Senofane, *Testimonianze e frammenti,* a cura di Mario Untersteiner. Firenze, La Nuova Italia ed., 1956; 1 vol. in-12, cclxxx + 159 pages.

Jean Beaujeu, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire.* I : *La politique religieuse des Antonins (96-192).* Paris, Les Belles-Lettres, 1955; 1 vol. in-4°, 452 pages, 1 index, V planches hors texte.

Iulius Firmicus Maternus, *De errore profanarum religionum,* a cura di Agostino Pastorino. Firenze, La Nuova Italia, 1956; 1 vol. in-12, lxxvi + 299 pages, 3 index.

Alfonso Traina, *Esegesi e sintassi. Studi di sintassi latina.* Padova, Liviana, 1955; 1 vol. in-8°, xii + 131 pages, 3 index.

Erwan Marec, *Hippone La Royale. Antique Hippo Regius.* Alger, Impr. officielle, 1954; 1 vol. in-8°, 128 pages, 69 illustrations et 6 plans.

Eugène Albertini, *L'Afrique romaine.* Alger, Impr. officielle, 1955; 1 vol. in-8°, 128 pages, nombreuses illustrations.

Deuxième note sur l'ethnographie, la préhistoire, l'archéologie, l'art musulman, les beaux-arts en Algérie, publiée sur les instructions du Gouverneur général de l'Algérie. Alger, Impr. officielle, 1955; 1 vol. in-8°, 120 pages, nombreuses illustrations.

Christian Courtois, *Victor de Vita et son œuvre. Étude critique.* Alger, Impr. officielle, 1954; 1 vol. in-8°, 111 pages, 3 index.

Étienne Coche de la Ferté, *Les bijoux antiques.* Paris, P. U. F., 1956; 1 vol. in-8°, iv + 124 pages, 8 fig. dans le texte, XXVIII planches hors texte.

Grégoire de Nysse, *La vie de Moïse ou Traité de la perfection en matière de vertu.* Intr. et trad. de Jean Daniélou. 2e éd. Paris, Éd. du Cerf, 1955; 1 vol. in-8°, xxxv + 156 pages, dont 135 pages doubles, 4 index.

Jonas Palm, *Über Sprache und Stil des Diodoros von Sizilien. Ein*

Beitrag zur Beleuchtung der hellenistischen Prosa. Lund, C. W. K. Gleerup, 1955 ; 1 vol. in-8°, 212 pages, 2 index.

Jean Defradas, *Les études supérieures de grec. Initiation à la recherche.* Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1955 ; 1 vol. in-16, 84 pages.

Jean Jannoray, *Fouilles de Delphes.* T. II : *Topographie et architecture. Le Gymnase.* Paris, E. de Boccard, 1953 ; 1 vol. in-4°, 95 pages, XXX planches hors texte.

Ferdinand Lot, *Nouvelles recherches sur l'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire.* Paris, H. Champion, 1955 ; 1 vol. in-4°, 196 pages, 1 index.

Pindari Carmina, cum fragmentis, edidit Bruno Snell. Ed. altera. Lipsiae, Teubner, 1955 ; 1 vol. in-8°, viii + 375 pages, 3 index.

Plutarchus, *Moralia*, vol. 5, fasc. 3. Recensuerunt et emendaverunt C. Hubert et M. Pohlenz. Addenda ad vol. VI, fasc. 2 adiecit M. Pohlenz. Lipsiae, Teubner, 1955 ; 1 vol. in-8°, xii + 117 pages.

Ivan M. Linforth, *Philoctetes. The play and the man.* Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1956 ; 1 brochure in-8°, 62 pages.

Gustave Lefebvre, *Essai sur la médecine égyptienne de l'époque pharaonique.* Paris, P. U. F., 1956 ; 1 vol. in-8°, xii + 216 pages, 3 index, VIII planches hors texte.

[Divers], *Hommages à Max Niedermann.* Bruxelles, *Latomus*, 1956 ; 1 vol. in-4°, 352 pages.

Theodorich Pichler, O. S. B., *Das Fasten bei Basileios dem Grossen und im antiken Heidentum.* Innsbruck, Universitätsverlag Wagner, 1955 ; 1 vol. in-8°, 135 pages, 2 index.

Chevalier Philippe de Schaetzen, *Index des terminaisons des marques de potiers gallo-romains sur terra sigillata.* Bruxelles, *Latomus*, 1956 ; 1 vol. in-8°, 79 pages.

Ernest Will, *Le Dôdékathéon.* (Exploration archéologique de Délos faite par l'École française d'Athènes, fasc. XXII.) Paris, E. de Boccard, 1955 ; 1 vol. in-4°. Texte, 192 pages, 63 fig. et XXV planches en portefeuille.

Jean Mazard, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque.* Préface de Jean Babelon. Paris, Arts et Métiers graphiques, 1955 ; 1 vol. in-4°, 265 pages, 5 index, nombreuses illustrations, XXVIII planches.

E. Baldwin Smith, *Architectural Symbolism of Imperial Rome and the Middle Ages.* Princeton Univ. Press, 1956 ; 1 vol. in-4°, viii + 221 pages, 1 index, XV planches hors texte.

Platone, *Dialoghi.* Vol. quinto : *Il [illegible] e La Repubblica*, a cura di Franco Sartori. Bari, Ed. Laterza, 1956 ; 1 vol. in-8°, xxxii + 463 pages.

Charles Seltman *The twelve Olympians and their guests.* London,

Max Parrish, 1956 ; 1 vol. in-8o, 208 pages, 1 index, 1 carte, XVI planches hors texte.

Henry Bardon, *La littérature latine inconnue.* T. II : *L'époque impériale.* Paris, Klincksieck, 1956 ; 1 vol. in-4o, 338 pages, 1 index.

Christine Mohrmann, *Latin vulgaire, latin des Chrétiens, latin médiéval.* Paris, Klincksieck, 1955 ; 1 vol. in-8o, 54 pages.

L. Richardson, Jr., *Pompeii : The casa dei Dioscuri and its painters.* Rome, American Academy, 1955 ; 2 vol. in-4o : 1 vol. texte, xix + 165 pages, 3 index, et 1 vol. LVIII planches.

P. L.-Hugues Vincent et P. A.-M. Steve, *Jérusalem de l'Ancien Testament. Recherches d'archéologie et d'histoire.* IIe partie : *Archéologie du Temple.* IIIe partie : *Évolution historique de la ville.* 2 vol. in-4o : 1 vol. texte, pages xiii à xvii-373 à 810, 1 index, 214 fig. dans le texte, et 1 vol. pl. CI à CXLIX, dont 1 en couleurs.

Denis Van Berchem, *Le martyre de la Légion thébaine. Essai sur la formation d'une légende.* Basel, Friedrich Reinhardt, 1956 ; 1 vol. in-8o, viii + 64 pages, 1 index, 1 carte.

L. G. Westerink, *Olympiodorus. Commentary on the first Alcibiades of Plato.* Critical text and indices. Amsterdam, North-Holland Publ. Cy, 1956 ; 1 vol. in-8o, xvi + 191 pages, 2 indices.

[Divers], *Navicula Chiloniensis. Studia Philologa Felici Jacoby Professori Chiloniensi Emerito Octogenario Oblata.* Leiden, Brill, 1956 ; 1 vol. in-8o, x + 215 pages, 1 portrait hors texte.

Ernest Will, *Le relief cultuel gréco-romain. Contribution à l'histoire de l'art de l'Empire romain.* Paris, E. de Boccard, 1955 ; 1 vol. in-4o, 492 pages, 1 index, 82 fig. dans le texte, V planches hors texte.

F. J. Wiseman, *Roman Spain.* An introduction to the Roman Antiquities of Spain and Portugal. London, G. Bell and sons, 1956 ; 1 vol. in-8o, viii + 232 pages, 1 index, 4 plans, XVI planches hors texte.

Hermann Wentker, *Sizilien und Athen. Die Begegnung der attischen Macht mit den Westgriechen.* Heidelberg, Quelle & Meyer, 1956 ; 1 vol. in-8o, 200 pages, 2 index.

Virgile, *Géorgiques.* Texte établi et traduit par E. de Saint-Denis. Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; 1 vol. in-8o, xliii + 128 p., dont 76 pages doubles, 1 index.

Platon, *Œuvres complètes.* T. XII (1re partie) : *Les lois.* Livres VII-X. Texte établi et traduit par A. Diès. Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; 1 vol. in-8o, 188 pages, dont 173 pages doubles.

M. I. Finley, *The world of Odysseus*, with a foreword by Sir Maurice Bowra. London, Chatto & Windus, 1956 ; 1 vol. in-8o, 192 pages, 2 index, 1 carte.

Placida M. Moro, *Iulium Carnicum* (*Zuglio*). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1956 ; 1 vol. in-8o, 272 pages, 2 index, 79 fig. dans le texte, VIII planches hors texte.

Histoire des religions, publiée sous la direction de MAURICE BRILLANT et RENÉ AIGRAIN. 4. I. M. RUTTEN, *Les religions asianiques.* II. J. STARCKY, *Palmyréniens, Nabatéens et Arabes du Nord avant l'Islam.* III. R. LARGEMENT, *La religion suméro-akkadienne.* IV. R. LARGEMENT, *La religion cananéenne.* V. A. JAMME, *La religion sud-arabe préislamique.* VI. A. VINCENT, *La religion d'Israël.* Paris, Bloud et Gay, s. d. (1956) ; 1 vol. in-8°, 384 pages.

ALBERT CARNOY, *Lycien-Étrusque-Indo-Européen. Esquisse comparative.* Louvain, L. Durbecq, 1956 ; 1 brochure in-8°, 27 pages.

Pompeius Trogus fragmenta collegit OTTO SEEL. Lipsiae, Teubner, 1956 ; 1 vol. in-8°, XXIII + 208 p., 2 index.

MICHÈLE BEAULIEU et JEANNE BAYLÉ, *Le costume en Bourgogne, de Philippe le Hardi à Charles le Téméraire (1364-1477).* Paris, P. U. F., 1956 ; 1 vol. in-8°, VI + 220 pages, 1 index, 85 fig. dans le texte, XXIV planches hors texte.

PLUTARCO, *Vita di Mario.* Introduzione, testo e commento a cura di ERNESTO VALGIGLIO. Firenze, « La Nuova Italia », 1956 ; 1 vol. in-8°, XXVIII + 227 pages, 1 index.

24 juin 1956.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN AUDIAT.

Dépôt légal, 3e trimestre 1956. — 691.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
Tome LVIII, 1956, nos 1-2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Michel Lejeune, *Études de philologie mycénienne, I-II.* — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 1-2, p. 5 à 41, pl. I et II.

Après un bref rappel des données philologiques générales (état de la publication, nature des documents, système graphique, usages orthographiques), il est procédé à l'examen détaillé d'une série (indicatif : Ma) de tablettes de Pylos, concernant des taxations en nature imposées à dix-huit des bourgades du territoire pylien. Recherches sur les *mots* livrés par les tablettes (une vingtaine de toponymes ; une quinzaine de termes grecs : substantifs, adjectifs, verbes, négations et conjonctions). Recherches sur les *institutions* : populations comparées des bourgades (avec essai de détermination d'un minimum en valeur absolue) ; procédés de travail des comptables qui fixaient les prestations et enregistraient ensuite les versements ou les défaillances des contribuables ; structure du barème employé pour calculer le montant des prestations.

G. Vallet, *Le groupe de Polyphème et la céramique « chalcidienne ».* — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 1-2, p. 42 à 50, pl. III, IV et V.

Publication de deux amphores du Louvre qui appartiennent l'une et l'autre au groupe de Polyphème. Définition du groupe : forme basse de l'amphore avec anses débordantes, décoration continue autour de la panse, particularités stylistiques. Rapports du groupe avec la céramique « chalcidienne » : si une partie du groupe de Polyphème se différencie par des particularités *techniques*, on ne peut en conclure que le groupe entier ne se rattache pas à la céramique « chalcidienne ». D'autre part, les variantes *stylistiques* qui caractérisent les vases du groupe s'expliquent par leur date relativement basse : dans le dernier quart du vie siècle, ce sont les influences attiques qui l'emportent dans toute la céramique « chalcidienne ».

Le groupe de Polyphème ne représente donc qu'une des dernières phases de la céramique « chalcidienne ». Les mêmes conclusions sont-elles valables pour le groupe de Memnon? Les éléments manquent pour qu'on puisse en décider. Quant aux « petits vases pseudo-chalcidiens », ils n'ont rien à voir avec la céramique « chalcidienne ».

Pierre Salmon, *Les districts béotiens.* — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 1-2, p. 51 à 70, pl. VI.

Le territoire de la Béotie est réparti en onze districts dont l'auteur s'est efforcé de préciser les limites. La constitution béotienne a dû servir de base à l'élaboration des constitutions nouvelles. C'est ainsi que la confédération arcadienne du ive siècle fut divisée en districts qui servaient, comme en Béotie, à définir, suivant une règle proportionnelle rigoureuse, les droits et les devoirs de chaque État de la confédération. Nous ne trouvons en Béotie rien de comparable à l'hégémonie exercée par Sparte et Athènes dans leurs ligues. La prépondérance de Thèbes dans la confédération tient uniquement au fait qu'elle possède une population très nombreuse et un territoire fort étendu.

M. Lejeune et R. Martin, *Stèle inscrite des sources de la Seine.* — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 1-2, p. 71 à 82, pl. VII et VIII.

Étude archéologique et épigraphique (R. M.) et étude linguistique (M. L.) d'une stèle votive découverte en 1953 aux sources de la Seine. Date plausible : ier siècle de notre ère. Sur la stèle, en haut-relief, buste masculin. Sur le fronton, deux inscriptions en langue gauloise, de mains différentes : dédicace en alphabet latin, signature en alphabet grec.

LE GROUPE FAMILIER GREC :

κινδάνω, (σ)κίνδαρος, ὀστρακίνδα, κίνδῡνος

Il y a, chez Hésychius, les gloses κίνδαξ· εὐκίνητος et κίνδακας· εὐκινήτους, dont on a l'habitude de rapprocher les noms de l' « ânier » ὀνοκίνδιος, ὀνοκίνδᾶς[1] ; on admet, d'un consentement presque unanime, que le thème κινδ- de κίνδαξ, ὀνοκίνδιος, ὀνοκίνδᾶς est apparenté à κῑνεῖν[2]. Là se bornent les constatations ordinairement faites, en sorte que ces trois mots en κινδ- paraissent former un groupe très restreint et comme isolé en grec. En fait, les formations sur le thème κινδ- sont plus nombreuses qu'il ne semble d'abord : on va le voir en analysant certaines gloses d'Hésychius et de Photius auxquelles on n'a pas encore accordé l'attention qu'elles méritent.

Soit la glose d'Hésychius κινδαύει· κινεῖται, κερατίζει ; il n'est pas difficile d'y reconnaître κινδάνει[3] et de traduire : « il se déplace, il cosse[4] ». Le verbe est de même structure que λιμπάνω (**li-n-k^w-*) à côté de λείπω (**lei-k^w-*) et l'on a κινδάνω (**ki-n-d-*) à côté du présent gotique *haitan* (**kei-d-*) « ordonner de, appeler[5] ». Il est clair que κινδάνω est l'arrangement d'un ancien *κινδω, comme λιμπάνω suppose *λιμπω (= lat. *linquō*)[6]. En dernière analyse, le thème κινδ- laisse à penser que l'indo-européen a connu un présent à « in-

1. 'Ονοκίνδιος chez Eupolis, *fr.* 182 *Kock*. Le mot est donné comme dorien par Pollux, 7, 185 : ἀστραβηλάται καὶ παρὰ τοῖς Δωριεῦσιν ὀνοκίνδιοι. Hésychius cite ὀνοκίνδας, qui peut être aussi dorien : ὀνοκίνδιος καὶ ὀνοκίνδας· ἀστραβηλάτης, ὀνηλάτης.

2. Seul fait exception A. J. Van Windekens, *Le Pélasgique*, Louvain, 1952, p. 3 et *passim*, dont l'avis est peu convaincant (**g^{w}hen-dh-* ; cf. θείνω, lat. *-fendō*).

3. Κινδαύει, au lieu de κινδάνει, est une faute de minuscule plutôt que d'onciale. Ce verbe ne se trouve nulle part ailleurs que dans cette glose.

4. Κερατίζειν, c'est « donner une *poussée* » avec la tête et les cornes (= *cosser*), en parlant d'un bouc ou d'un bélier. Ce sens de κερατίζειν est bien établi par la scholie ancienne à Théocrite, 3, 5 : τὸ δὲ κορύψῃ· ἀντὶ τοῦ κερατίσῃ. Τὸ γὰρ κερατίζειν κορύπτειν οἱ 'Αττικοὶ λέγουσι διά < τὸ > συντρέχοντας ἀλλήλοις τοὺς κριοὺς ταῖς κορυφαῖς πλήττειν τε καὶ ῥήγνυσθαι.

5. Voir Brugmann, *I. F.*, 6 (1896), p. 94, qui rapproche κίνδαξ (et même κίνδυνος) de *haitan*, rac. **kei-* « mettre en mouvement ».

6. Cf. Schwyzer, *Griech. Gramm.*, I, p. 701.

fixe » nasal du type sanskrit *yunákti*, c'est-à-dire **ki-n-ed-mi* : **ki-n-d-onti*, thématisé en *κινδω, d'après la troisième personne du pluriel.

Or, au groupe κινδάνω, κίνδαξ, ὀνοκίνδιος on peut encore rapporter les gloses suivantes :

Hésychius : σκινδαρεύεσθαι· κακοσχολεύεσθαι, δακτυλίζεσθαι, σκιμαλίζεσθαι.

Id. : σκινδαρίσαι· τὰ αὐτά.

Id. : σκινδάριος· ὄρχησις οὕτω καλουμένη.

Id. : σκίνδαροι· τὰ προσκυνήματα (*leg.* προσκι-, cf. Photius, *s. v.* σκίνδαρον).

Id. : σκίνδαρος· ἡ ἐπανάστασις νυκτὸς ἀφροδισίων ἕνεκα.

Photius : σκινδακίσαι· τὸ νύκτωρ ἐπαναστῆναί τινι ἀσελγῶς.

Id. : σκίνδαρον· προσκίνημα· καὶ τὸ νύκτωρ ἐπαναστῆναι ἀκολάστως σκινδακίσαι.

Comme on le voit, toutes ces gloses ramènent directement ou indirectement à l'idée de *mouvement*. C'est évident pour σκίνδαρος, glosé προσκίνημα, et pour σκινδάριος, qui désigne une *danse*, vraisemblablement obscène. Mais cela est vrai aussi de σκινδακίσαι, *futuere*, dont le sens spécial est dû à un certain emploi, très banal dans la langue vulgaire, de κῖνεῖν, προσκῖνεῖν [1]. C'est, d'ailleurs, σκινδακίσαι qui permet de prouver que toute cette série est formée sur le thème κινδ- « mettre en mouvement » et, plus spécialement, « pousser [2] ». En effet, l'aoriste σκινδακίσαι est un dénominatif du κίνδαξ· εὐκίνητος cité par Hésychius. Le σ- initial de σκινδακίσαι est le résultat d'une aphérèse vulgaire, attendue dans un mot de tel sens : σκινδακίσαι représente *ἐσ-κινδακίσαι [3]. On rapprochera le trivial σπλεκοῦν [4], *futuere*, qui a précisément le même sens que σκινδακίσαι et qui est un ancien *ἐσ-πλεκοῦν [5].

Les gloses d'Hésychius et de Photius ci-dessus réunies per-

1. Κινεῖν *futuere* : Aristoph., *Ach.* 1052, *Nuées* 1102, etc., etc. Προσκινεῖν *ceuere* : Phérécr., *fr.* 131, 3 *Kock* ; προσκινεῖσθαι *crissare* : Aristoph., *Paix* 903, etc.

2. Κινδάνειν, *cosser*, et ὀνοκίνδιος, à côté d'ὀνηλάτης (ἐλαύνειν), montrent qu'on peut donner à κινδ- ce sens particulier.

3. On pourrait aussi penser à un **s*- mobile, si l'on pouvait sûrement rapporter σκῖναξ à **kei-*. Σκίναξ est l'épithète du lièvre chez Nicandre, *Ther.* 577 : σκίναχος νεαροῖο λαγωοῦ (avec la scholie : σκιρτητικοῦ, εὐκινήτου, ταχέος). Le -ῐ- de σκίναξ ne saurait, en ce cas, faire difficulté ; c'est, au contraire, l'-ῑ- de κῖνεῖν qui reste inexpliqué, puisqu'on admet généralement que κῖνεῖν est la thématisation d'un ancien **ki-n-eu-mi*.

4. Aristoph., *Lys.* 152 (σπλεκοῦν) ; *Plout.* 1082 (διασπλεκοῦν).

5. Le cas de σκορακίζειν, malgré les apparences, est un peu différent : il est tiré de l'imprécation populaire ἐς κόρακας. Pour *πλεκοῦν, cf. le sens qu'ont parfois ἐμπλέκεσθαι, συμπλέκεσθαι.

mettent donc de dégager les mots κινδάνειν, *κινδακίζειν, dénominatif de κίνδαξ (= κῖνεῖν, *obsceno sensu*), *κίνδαρος (= προσκίνημα « le mouvement »), et d'arriver aux conclusions partielles que voici :

1. Le thème κινδ- formé sur **kei-* « mettre en mouvement » est bien représenté en grec, où il semble s'être parfois spécialisé dans l'acception de « pousser » (ὀνοκίνδιος).

2. Le thème κινδ- peut apparaître comme second terme de composé (ὀνοκίνδιος, ὀνοκίνδᾱς).

3. Le thème κινδ- a été réservé à la formation de mots familiers ou vulgaires : termes rustiques (κινδάνειν « cosser »), noms de métiers tenus pour vils (ὀνοκίνδιος, ὀνοκίνδᾱς) [1], mots obscènes ([σ]κίνδαρος). Ce n'est donc pas par hasard que κινδ- donne lieu à une formation populaire en -αξ (κίνδαξ) [2].

Cet ensemble de faits pourrait conduire à deux hypothèses nouvelles, l'une sur les adverbes de jeux en -ίνδα, l'autre sur le substantif κίνδῡνος.

Le mot (σ)κίνδαρ-ος étant visiblement une formation en **r* sur κινδ- [3], on peut se demander s'il n'a pas existé de formation parallèle en **n* sur le même thème. Elle pourrait se trouver, croyons-nous, dans les adverbes en -ίνδα désignant des jeux. La clef de la série se trouverait dans ὀστρακίνδα (Aristophane, *Cav.* 855) et χαλκίνδα (Hérondas, 3, 6). Ces deux jeux sont beaucoup plus anciens que les textes qui les mentionnent. C'est évident pour l'ὀστρακίνδα : en tous temps et en tous lieux, on a connu ce jeu très simple, qui consiste à ramasser des tessons (ὄστρακα) ou des pierres et à les lancer (cf. κῖνεῖν) vers une ligne tracée sur le sol, le gagnant étant le joueur qui a placé sa pierre le plus près de la ligne. Nous venons précisément de décrire le jeu primitif de l'ὀστρακίνδα ; au temps d'Aristophane, il est plus compliqué, mais on lance toujours un ὄστρακον [4].

1. Les *muletiers* sont des esclaves (Platon, *Lysis* 208 b), et même les derniers des esclaves (Aristoph., *Thesm.* 491 sq. ; cf. *Id.*, *fr.* 633 *Kock*). On peut croire qu'il en était de même des *âniers*.

2. Pour le caractère du suffixe -αξ, voir P. Chantraine, *La formation des noms...*, p. 377-380.

3. On trouve une formation nominale en **r* tirée d'un thème de présent à « infixe » nasal dans κύλινδρος (cf. κυλίνδω), que nous proposons de rapporter à **kʷel-* (κύκλος, πέλομαι, etc...). Κυλίνδω repose, croyons-nous, sur *κυλνδω, thématisation de **kʷol-n-ed-mi* : **kʷol-n-d-onti* ; le -ι- de κυλίνδω est dû à une anaptyxe, le cas étant le même pour ἀλίνδω < *Ϝαλνδω < **wol-n-ed-mi* (rac. **wel-*, de lat. *uoluō*, etc..., suffixée en **d* ; cf. **wel-d-* dans les présents angl.-sax. *wealtan*, v. h. a. *walzan*). En effet, un -ι- se dégage parfois, en grec, entre λ + consonne ; on ajoutera donc κυλίνδω, ἀλίνδω aux exemples cités par Schwyzer, *Griech. Gramm.*, I, p. 278.

4. Voir Platon le comique, *fr.* 153 *Kock*, qui décrit l'ὀστρακίνδα.

Aussi analysons-nous ὀστρακίνδα, χαλκίνδα comme l'haplologie d'*ὀστρακο-κίνδα et de *χαλκο-κίνδα. La finale adverbiale *-κίνδα est une formation en *n sur le thème κινδ- « mettre en mouvement », l'-α final représentant un *-$\underset{\circ}{n}$[1]. Par suite d'une mécoupure, ὀστρακίνδα, χαλκίνδα ont été analysés ὀστρακ-ίνδα, χαλκ-ίνδα sur le modèle d'ὄστρακ-ον, χαλκ-ός. Dès lors, on en a tiré une finale -ίνδα qui, dans les termes de jeux, a connu une très grande extension. Le fait que *-κίνδα soit un second terme de composé n'est pas surprenant, puisqu'on a ὀνο-κίνδιος, ὀνο-κίνδᾱς.

En ce qui concerne κίνδῡνος, on sait que ce mot est attesté pour la première fois chez Alcée (*fr.* 225 *Reinach*) et chez Sapho (*fr.* 194 *Reinach*) et qu'il apparaît là comme un thème consonantique : κίνδυν, κίνδυνα, κίνδυνος, κίνδυνι. Κίνδῡνος est donc une formation secondaire, puisqu'il est visiblement la thématisation d'un thème consonantique. D'autre part, on a déjà soupçonné[2] que κίνδῡνος est un terme de jeu (plus précisément du jeu de dés ou d'un jeu apparenté), car il signifie *risque* et non *danger*. Nous avons même montré ailleurs[3] que l'emploi des locutions *proverbiales* κίνδῡνον ἀναρρίπτειν, ἀναβάλλειν, ἀνεῖναι « prendre un risque » recouvre exactement l'emploi de κύβον ἀναρρίπτειν, ἀναβάλλειν, ἀνεῖναι « lancer le dé ».

Avec Schulze[4], on pensera reconnaître dans κίνδῡνος une dissimilation de *κυνδῡνος, mot composé dont le premier terme est κύων, nom d'un coup de dés, et dont le second terme appartiendrait au groupe de skr. *dī́vyati* « jouer (aux dés) », *dyūtá-* « jeu (de hasard) ». Cette étymologie soulève plusieurs difficultés ; d'abord une difficulté phonétique : -δυ- grec ne peut pas répondre à skr. *dyu-*[5]. Ensuite, il n'existe nulle part en grec un seul mot qu'on puisse rattacher au groupe de skr. *dī́vyati*. Mais il y a plus grave encore : κύων désigne toujours un coup de dés déjà joué et *dont on connaît le résultat* ; or, c'est un coup malheureux. Schulze a donc arbitrairement confondu deux notions absolument contradictoires : celle d'*incertitude* (κίνδῡνος « risque ») et celle de *certitude* (κύων, coup déjà joué et malheureux). S'il existait, le sens métaphorique de κύων ne pourrait être que *malheur*, et non *risque*[6].

1. C'est le même -α que celui de ἅμα, ὦκα, θαμά, etc... Cf. E. Benveniste, *Origines...*, p. 89 sqq.
2. E. Sittig, *K. Z.*, 52 (1924), p. 207.
3. *Rev. Ét. gr.*, 64 (1951), p. 4-7.
4. Cité par E. Sittig, *l. l.*
5. Difficulté que F. Specht, *K. Z.*, 66 (1939), p. 5, a tenté de résoudre sans emporter la conviction.
6. Cf. P. Kretschmer, *K. Z.*, 55 (1928), p. 90 : « Dagegen leuchtet der zweite Teil der

Cette hypothèse pouvant être écartée sans dommage, nous reviendrons à l'étymologie de Brugmann qui rapprochait κίνδῡνος de κίνδαξ [1]; nous la compléterons cependant. Puisque nous avons reconnu la parenté de κίνδαξ, κινδάνειν, (σ)κίνδαρος, nous admettrons qu'il a existé, à côté de (σ)κίνδαρος, un substantif *κινδῦς et que ce *κινδῦς se cache, précisément, dans κίνδῡνος. Le parallélisme de *κινδῦς (formation en *u) et de (σ)κίνδαρος (formation en *r) serait comparable à celui de *βοθῦς [2] : βόθρος, νεκῦς : νεκρός, πληθῦς : *πληθωρ [3].

Or, on prendra garde que κίνδυν, κίνδυνα, κίνδυνος, κίνδυνι apparaissent sur le domaine oriental du grec (Lesbos), précisément au moment où est attesté pour la première fois le jeu des *cinq lignes* (αἱ πέντε γραμμαί ou ἐπὶ πέντε γραμμῶν), à Lesbos justement. C'est Alcée qui le mentionne (*fr.* 129 *Reinach*) :

Νῦν δ' οὗτος ἐπικρέτει
κινήσαις τὸν ἀπ' ἴρας πυκίνως [4] λίθον.

Il y a là, croyons-nous, plus qu'une coïncidence ; car, si le jeu des *cinq lignes* n'est pas connu dans tous ses détails, un fait est absolument certain : il mettait aux prises deux joueurs qui poussaient des pierres (employées comme pions) sur des lignes et selon les indications fournies par le sort des dés [5]. Or, au jeu des πέντε γραμμαί, l'expression consacrée et *proverbiale* était λίθον κινεῖν « pousser le pion [6] ». Le grec ayant réservé le thème κινδ- (apparenté à κῖνεῖν) à la formation de mots familiers, on peut croire qu'à Lesbos ou sur le domaine oriental du grec on avait conservé

Deutung nicht ein. Ausser der lautlichen Unebenheit δ = *dy*, stimmt die Bedeutung nicht. Κίνδυνος müsste « Hundswurf » bedeuten : das wäre aber nicht « Gefahr, Risiko », sondern schon das Unglück selbst. » Dans le même article, l'auteur pense que κίνδυνος est un emprunt à une langue asianique.

1. Dans l'article cité p. 189, n. 5. Cette suggestion a été développée de la sorte par J. Vendryes (*Rev. Ét. gr.*, 25 [1912], p. 461-462) : « Le rapport de κίνδυνος avec κινεῖν peut se défendre : cf., au point de vue du sens, *sollicitus* « agité » et « en péril » ; pour la forme, le δ est également attesté dans κίνδαξ et dans ὀνοκίνδιος « qui fait mouvoir les ânes » ; le suffixe est celui de χελύνη, λάγυνος, χελύνιον, στηθύνιον ; cf. le latin *pecūnia* et ce qu'en dit Ernout, *El. dial.*, p. 211. »

2. Supposé par βόθῡνος ; cf. Schwyzer, *Griech. Gramm.*, I, p. 491.

3. Ancien neutre en -ωρ, supposé par ion. πληθώρ-η. Car il n'est pas évident que πληθώρη repose sur *πληθωλη (voir P. Chantraine, *La formation des noms...*, p. 243).

4. Πυκίνως Bergk : πυκινόν Eustathe.

5. Voir Lamer, *Real-Enc.*, XIII (1927), s. v. *Lusoria tabula*, coll. 1970-1973 et 1996-1997.

6. Alcée, *l. l.* ; Théocr., 6, 18 (τὸν ἀπὸ γραμμᾶς κινεῖν λίθον) ; cf. Pausanias l'Atticiste, α 176 *Erbse* (ἀφ' ἱερᾶς· παροιμία· κινήσω τὸν ἀφ' ἱερᾶς. Λέγεται δέ τις παρὰ τοῖς πεσσεύουσιν ἱερὰ γραμμή· οὕτως Ἐπίχαρμος [*fr.* 225 *Kaibel*]) ; scholl. Plat., *Lois*, 739 a, 820 c. Partout, c'est l'expression λίθον κινεῖν qui revient. Il est même possible que le proverbe πάντα λίθον κινεῖν doive être rapporté au jeu des *cinq lignes*.

le mot *κινδῦς comme terme de jeu, alors qu'il disparaissait partout ailleurs. Λίθου *κινδῦς, c'était « le fait de pousser le pion » au jeu des *cinq lignes* (cf. λίθον κῖνεῖν) et, comme ce déplacement était réglé par les dés, on disait *κινδυος κύβους ἀναρρίπτειν « lancer les dés pour le déplacement du pion » ou, en abrégeant, *κινδῦν ἀναρρίπτειν (ἀναβάλλειν, ἀνεῖναι) « jouer le coup du déplacement[1] ». Naturellement, c'est l'accusatif *κινδῦν qui apparaissait presque toujours dans le dialogue des joueurs : *κινδῦν ἀναρρίπτω « je joue le coup ! », οὗτος σύ, *κινδῦν ἀνάρριψον « Eh ! à toi de jouer ! ». Comme on disait continuellement *κινδῦν ἀναρρίπτειν, ἀναβάλλειν, ἀνεῖναι (verbes à initiale vocalique), on a fini par comprendre κίνδῦν' ἀναρρίπτειν, ἀναβάλλειν, ἀνεῖναι. On a créé ainsi un accusatif κίνδῦνα[2], un génitif κίνδῦνος, etc..., le thème en *u devenant un thème en *n. C'est pour cette raison que les premières formes attestées sont consonantiques. Mais, dans un mot aussi instable qu'un terme de jeu, on pouvait s'attendre à des accidents : la thématisation κίνδῦνος en est un[3].

Résumons-nous :

1. Il a existé en grec un thème κινδ- formé sur **kei-* « mettre en mouvement ».

2. Le thème κινδ- est bien représenté en grec dans des mots d'allure populaire, et peut-être dans des termes de jeux.

3. Κίνδῦνος « risque » peut continuer un ancien *κινδῦς « déplacement du pion (sur un coup de dés) », terme « technique » du jeu des *cinq lignes*.

Jean TAILLARDAT.

1. Une telle métonymie (« le conséquent pour l'antécédent ») est toute naturelle dans la langue familière : elle économise les mots. Du reste, une métonymie de ce type existe dans les verbes vulgaires βδύλλειν (Aristoph., *Cav.*, 224, etc...) = φοβεῖσθαι ; ἐχμιαίνομαι (Id., *Gren.*, 753) = ἥδομαι.

2. Le cas serait assez semblable à celui de Ζῆν > Ζῆνα, *τιν (v. pers. *čim*) > τινά.

3. Cf. les doublets ὄρχῦς -ῦνος : ὄρχῦνος -ου.

NOTES HIPPOCRATIQUES

I

À PROPOS DES DEUX TRAITÉS « AIRS, EAUX, LIEUX » ET « MALADIE SACRÉE »

Les philologues modernes ne s'accordent pas du tout pour décider quel rapport il faut admettre entre les deux traités *Des airs, des eaux, des lieux* et *De la maladie sacrée*, que nous désignerons ici par les abréviations *A. E. L.* et *M. S.*

Wilamowitz, Th. Gomperz et M. Pohlenz croient que ce sont deux œuvres d'un même auteur (Hippocrate?) et Pohlenz ajoute [1] que *M. S.* est antérieur à *A. E. L.* K. Deichgräber admet [2] que ce sont deux œuvres au moins fort apparentées, qu'elles pourraient être du même auteur [3] et, dans ses conclusions encore, il les juge inséparables vu l'accord des doctrines qui s'y font jour [4].

H. Diller, lui, admet, de son côté [5], qu'un même auteur « aitiologue » a écrit *M. S.* et les onze premiers chapitres de *A. E. L.*, la seconde moitié de cette dernière œuvre revenant à un « Wanderarzt ».

Enfin, dans sa belle thèse, F. Heinimann [6] compare en détail les deux opuscules et arrive à la conclusion que l'hypothèse de l'unité d'auteur est nettement insoutenable et que *M. S.* est postérieur de dix ou vingt ans à *A. E. L.*

L. Bourgey marque son accord avec Heinimann [7], mais M. Pohlenz, dans un article important [8], maintient contre ce dernier ses positions antérieures [9].

1. *Hippokrates und die Begründung der wissenchaftlichen Medizin*, p. 35.
2. *Die Epidemien und das Corpus Hippocraticum*, p. 112 sq.
3. *Ibid.*, p. 125.
4. *Ibid.*, p. 170.
5. *Wanderarzt und Aitiologe, Philolog., Supplementband*, XXVI, 3.
6. *Nomos und Physis*, Bâle, 1945, p. 170 sq.
7. *Observation et expérience chez les médecins de la Collection hippocratique*, p. 76, n. 2.
8. *Nomos und Physis*, in *Hermes*, 1953, p. 418-438.
9. Nous n'avons connu cet article qu'après avoir rédigé notre étude et nous l'avons laissée telle quelle. Notre accord avec l'éminent philologue est, pour ainsi dire, complet, mais notre critique part souvent de faits différents.

L'analyse la plus fouillée est celle d'Heinimann. Il ne sera guère question ici de suspecter la justesse matérielle de ses comparaisons ; le premier, il a mis le doigt sur un certain nombre de différences qui, croyons-nous, sont bien réelles. Nous voudrions seulement en proposer une interprétation quelque peu différente, tout au moins jeter quelque doute sur des affirmations catégoriques.

Le postulat non formulé de F. Heinimann semble être que l'unité d'auteur requiert une concordance absolue du fond et de la forme. C'est là un principe trop rigoureux : un auteur peut se contredire d'une œuvre à l'autre, il peut surtout changer d'avis, sa pensée peut évoluer [1].

Les différences qu'on remarque entre ces deux opuscules hippocratiques ne sont nullement des contradictions ; ce sont des divergences malgré tout secondaires dans la façon d'appliquer le même principe du rôle des facteurs ambiants. Les ressemblances portent sur l'essentiel ; les différences, sur les modalités, qui restent toujours assez voisines.

On rencontre parfois des nuances de pensée plus considérables, des contradictions plus formelles dans deux dialogues de Platon, et, pour dire un mot du style, s'il est vrai que *M. S.* subit l'influence — très discrète, il faut le souligner — des sophistes, ce qui semble exclu pour *A. E. L.*, il faut se rappeler qu'il y a plus de différence de style entre l'*Apologie* et le *Timée* qu'entre nos deux traités hippocratiques.

Pourquoi imposer à un médecin qui manifestement est observateur, curieux, intelligent, l'obligation de ne rien changer à ses interprétations dans l'intervalle de dix ou vingt ans que tout le monde admet entre les deux œuvres? N'est-ce pas bien plutôt une telle stagnation qui serait décevante?

Prenons quelques exemples.

F. Heinimann remarque justement que la même théorie de l'influence du climat trouve des applications différentes d'une œuvre à l'autre [2]. *M. S.* ne retient que l'influence des vents, alors que *A. E. L.* tient compte des facteurs plus complexes des saisons. Mais il faut ajouter que cette dernière œuvre s'occupe souvent des changements des vents, auxquels elle accorde une grande importance [3]. D'une œuvre à l'autre, on observe une restriction du

1. Nestle, *Hippocratica*, in *Hermes*, 1938, p. 32, suggère aussi cette idée.
2. *Op. laud.*, p. 183 sq.
3. Cf. dès le début, § 1 : ἔπειτα δὲ τὰ πνεύματα τὰ θερμά τε καὶ τὰ ψυχρά...

point de vue, mais l'hypothèse de l'unité d'auteur n'est pas exclue pour autant.

D'après *M. S.*, 2, seuls les « flegmatiques » sont sujets au mal envisagé, ce qui n'est pas le cas en *A. E. L.*, selon une indication très rapide du chapitre 4. Mais que vaut cette divergence pour la critique d'attribution?

L'importance primordiale attribuée au cerveau par *M. S.* n'apparaît pas en *A. E. L.*, le mécanisme des flux de pituite n'est pas exactement le même non plus, mais... la morale du *Phédon* est bien plus nettement différente de celle du *Gorgias* et cela n'empêche pas ces deux dialogues d'être du même auteur.

Le chapitre 22 de *A. E. L.* est celui qui présente le plus de ressemblances formelles avec *M. S.* Ici, F. Heinimann en vient, croyons-nous, à des solutions téméraires.

Il établit tout d'abord [1] que ce chapitre ne constitue pas un élément indispensable de l'ensemble et il en arrive très vite à supposer qu'il a été inséré postérieurement par un auteur qui connaissait *M. S.* et s'en inspirait.

On peut croire, au contraire, que le chapitre 22 est la suite fort normale du chapitre 21, qui traite déjà de l'ὀλιγογονία des Scythes. Heinimann lui-même remarque la façon sommaire dont l'auteur enchaîne ses développements successifs [2] : les premiers mots du chapitre 22 (ἔτι δὲ πρὸς τούτοισιν...) sont bien dans sa manière. Le même érudit croit aussi que les deux emplois du mot φύσις au chapitre 22 trahissent l'imitation maladroite de *M. S.* [3]. L'hypothèse n'est pas nécessaire : les emplois de φύσις aux chapitres 20 et 21 de *A. E. L.* [4] sont trop voisins des deux emplois du chapitre 22 pour renforcer la suspicion jetée sur ce dernier texte.

Précisons bien notre position : l'unité d'auteur ne nous paraît pas définitivement ruinée par F. Heinimann, mais elle ne nous a jamais paru définitivement établie non plus. Tout est hypothèse en la matière et la comparaison minutieuse des textes est certainement plus précieuse que l'hypothèse synthétique à laquelle on se rallie après examen. C'est pourquoi l'appendice que Heinimann a ajouté à sa thèse constitue une contribution importante à l'étude du *Corpus*.

1. *Op. laud.*, p. 199 sq.
2. *Op. laud.*, p. 203.
3. *Op. laud.*, p. 200.
4. Ch. 20 : διὰ τὴν ὑγρότητα τῆς φύσιος, et 21 : πολύγονον δὲ οὐχ οἷόν τε εἶναι φύσιν τοιαύτην.

L. Bourgey fait sienne la solution de Heinimann et apporte quelques considérations nouvelles dont nous retiendrons la suivante : « ... L'auteur de *M. S.* témoigne d'un sens religieux réel..., celui de *A. E. L.* a une conception très grossière de la divinité ; la religion est un échange de dons matériels et les plus riches, parce qu'ils font le plus de sacrifices, devraient être les plus favorisés[1]... »

K. Deichgräber avait déjà abordé rapidement la question de l'attitude religieuse de l'auteur, mais il ne signale aucune différence entre *M. S.* et *A. E. L.* à ce sujet. La différence, à son avis, sépare ces deux œuvres du groupe des *Épidémies*[2].

On s'accorde à reconnaître à l'auteur de *M. S.* une haute conception de la divinité. S'il combat l'origine divine de la maladie sacrée, ce n'est pas en rationaliste athée qu'il prend cette attitude. Il fulmine contre les charlatans qui exploitent le peuple par leurs sornettes et il pense qu'il faudrait déjà rejeter l'attribution de la maladie à la divinité pour la seule raison que les dieux ne souillent pas l'homme, mais qu'au contraire ils le purifient[3].

La question est moins claire lorsqu'il s'agit de savoir quelle conception religieuse il convient de tirer d'autres traités hippocratiques. A vrai dire, parler de traités au pluriel est une illusion ; ces médecins du *Corpus* sont avares de digressions, ils s'occupent impertubablement de médecine. Il n'est qu'un texte qui puisse nous éclairer sérieusement à ce sujet : *A. E. L.*, 22.

Certes, le *Serment* implique la croyance à la divinité et une attitude religieuse et morale fort élevée. Mais on devine aisément que ce serment traditionnel a pu rapidement n'être plus qu'une formalité assez vide de sens. Il n'est peut-être pas d'origine hippocratique. Texte vénérable et vénéré, il a pu être récité par bien des médecins sceptiques ou athées. Le serment judiciaire d'aujourd'hui est prêté par bien des gens pour qui la notion même de dieu ne représente pas grand'chose. On ne saurait, de toute évidence, remonter des formules du *Serment* à la mentalité des médecins hippocratiques.

A. E. L. s'occupe des Scythes et prétend, notamment, expliquer leur impuissance sexuelle ; il continue en ces termes :

... Et cependant, si cette maladie était plus divine que les autres,

1. *Op. laud.*, *l. l.*
2. *Op. laud.*, p. 127.
3. *M. S.*, 4.

elle devrait ne pas s'attaquer exclusivement aux plus nobles et aux plus riches des Scythes, mais à tous également et même, de préférence, à ceux qui possèdent le moins, si les dieux se plaisent aux hommages et au respect des hommes et les en récompensent par des faveurs[1]. Car les riches peuvent immoler de nombreuses victimes, présenter des offrandes et user de leur fortune pour honorer les dieux, tandis que les pauvres sont empêchés par leur indigence de les honorer également et même les accusent de ne pas leur accorder la richesse. Ainsi la peine de telles offenses devrait plutôt frapper les pauvres que les riches.

Nous croyons que c'est faire tort à l'auteur de ce génial traité[2] que de lui prêter une conception populaire de la religion[3]. Rien n'indique dans le texte qu'il la prend à son compte ; il faut souligner, au contraire, qu'il introduit sa remarque par un εἰ : *s'il est vrai que* les dieux se réjouissent... L'auteur raisonne ici, à notre avis, en se mettant à la place des Scythes eux-mêmes, du peuple en général, dont c'était la conception : *do ut des.* Dans les lignes qui suivent, le parallèle mené entre les avantages religieux du riche et l'infériorité du pauvre est tellement brutal que l'intention de l'auteur ne peut guère faire de doute : il veut mettre en évidence le caractère choquant, révoltant, d'une telle conception religieuse.

On ne criera pas à l'anachronisme. La critique de la religion populaire a commencé très tôt en Grèce : Xénophane, les Pythagoriciens, par exemple, ont laissé des traces. Notre texte, de toute façon, est à peu près contemporain de *M. S.* L'auteur lui-même est contemporain de Socrate, du Socrate de l'*Euthyphron.* Ce dernier aussi définit la religion comme une ἐμπορικὴ τέχνη (14 e), mais nous savons bien que c'est ironiquement. Euthyphron, au contraire, qui représente ici l'opinion populaire, est d'emblée de cet avis et il ne le modifie (15 a sq.) que sous la pression des questions de Socrate.

1. Le texte a dû être corrigé, mais la conjonction εἰ n'est nullement douteuse (*A. E. L.*, 22).
2. Nous n'accordons pas à Diller, *op. laud.*, la dualité d'auteur.
3. Nous avons vu qu'Heinimann suppose que ce chapitre 22 de *A. E. L.* a été inséré après coup et écrit sous l'inspiration de *M. S.* L. Bourgey, sans qu'il le signale, s'inscrit en faux contre cette hypothèse, puisqu'il prête à l'auteur de *A. E. L.*, d'après ce chapitre 22, une religion fort grossière et opposée à celle de *M. S.* Heinimann n'aborde pas la question de l'attitude religieuse des auteurs en cause.

II

Les théories du langage dans le « Corpus »

F. Heinimann est à peu près le premier, à notre connaissance du moins, à exploiter les textes hippocratiques qui reflètent une conception du langage, une *Sprachforschung*[1]. E. Hoffmann, par exemple, dans une étude fort intéressante, *Die Sprache und die archaïsche Logik*, 1925, a eu le tort de les ignorer complètement.

Heinimann considère que ces textes du *Corpus* hippocratique révèlent l'influence sophistique — ce qui est évident pour plusieurs d'entre eux — et qu'ils reflètent une conception suivant laquelle le langage est νόμῳ, c'est-à-dire une pure convention arbitraire qui n'est en rien φύσει.

Il nous semble, cependant, que les passages allégués se défendent contre cette interprétation radicale.

L'auteur du Περὶ τέχνης affirme que les mots sont des νομοτεθήματα, alors que les εἴδεα sont des βλαστήματα. Il faut admettre avec Heinimann que seule la rhétorique du temps pousse l'auteur à employer νομοτέθημα et βλάστημα au lieu de νόμος et φύσις[2].

Mais s'ensuit-il que, selon lui, il y ait une opposition absolue entre νόμος et φύσις, que le langage soit « bloss konventionell »[3]? Il ne semble pas. L'auteur a déclaré dans la phrase qui précède immédiatement : οἶμαι δ' ἔγωγε καὶ τὰ ὀνόματα αὐτὰς (= τὰς τέχνας) διὰ τὰ εἴδεα λαβεῖν, « je pense pour ma part que les arts reçoivent leur nom d'après leur essence », et il continue en soulignant que l'inverse est absurde et impossible : ἄλογον γὰρ ἀπὸ τῶν ὀνομάτων ἡγεῖσθαι τὰ εἴδεα βλαστάνειν καὶ ἀδύνατον. C'est alors que vient l'affirmation que les noms sont des conventions.

On voit par là que l'opposition νόμος-φύσις est ici utilisée pour justifier la primauté de l'εἶδος sur le mot, mais l'auteur maintient que le mot est attribué aux arts en raison de leur essence, de leur réalité. Il n'y a donc pas ici d'abîme infranchissable entre νόμος et φύσις : le mot est une convention, mais il a quelque rapport avec la réalité qu'il désigne. Nous ignorons, d'ailleurs, complètement de quelle manière l'auteur — ou ceux dont il s'inspire — concevait ce rapport.

1. *Op. laud.*, p. 86-87 et 156 sq.
2. *Op. laud.*, p. 157.
3. *Op. laud.*, *l. l.* Cf. aussi Th. Gomperz, *Die Apologie der Heilkunst*, p. 101 sq.

Un peu plus loin, notre sophiste oppose le mot à la réalité : τὸ αὐτόματον οὐ φαίνεται οὐσίην ἔχον οὐδεμίην ἀλλ' ἢ ὄνομα [1]. Contrairement aux noms des τέχναι, le mot αὐτόματον est donc, selon l'auteur, purement conventionnel, νόμῳ.

Il semble donc qu'à ses yeux tous les noms soient νόμῳ, mais que certains le soient absolument, alors que d'autres, ceux des techniques (par exemple), ne sont pas dépourvus pour autant d'une certaine conformité à l'essence qu'ils désignent.

Quant à la réflexion du paragraphe 8 : ὑπὸ μὲν τῶν ὀνόματι ἰητρῶν θαυμάζονται, il est fort douteux qu'il faille la mettre expressément en rapport avec la *Sprachtheorie* de l'auteur. L'opposition ὄνομα-ἔργον ne coïncide pas avec celle de νόμος-φύσις ; elle est plus ancienne, plus populaire, plus répandue [2] et fort apparentée à l'opposition λόγῳ-ἔργῳ [3]. Il n'y a pas de commune mesure entre la théorie explicite du § 2 et le lieu commun du § 8.

Un deuxième texte se trouve dans le traité *De la nature de l'homme*, 5 [4]. L'auteur veut prouver qu'il y a quatre constituants du corps et il entend le prouver καὶ κατὰ νόμον καὶ κατὰ φύσιν. Tout d'abord, continue-t-il, κατὰ νόμον, les noms qui les désignent sont distincts et ensuite, κατὰ φύσιν, les ἰδέαι sont aussi distinctes [5].

La doctrine est bien la même que dans le Περὶ τέχνης [6], mais y a-t-il ici opposition absolue entre νόμος et φύσις? Non, mais plutôt un parallélisme très remarquable, puisque quatre réalités se voient attribuer quatre noms distincts. Si, d'ailleurs, le mot était dénué de toute valeur par rapport à la réalité qu'il désigne, quelle serait la portée de l'argument κατὰ νόμον proposé par l'auteur? Selon ce dernier, entre les deux domaines de la coutume et de la nature, existe une concordance, une sorte d'harmonie préétablie, dont il ne nous livre pas plus le secret que l'auteur de l'*Art*.

Dans un autre domaine, l'auteur de *A. E. L.* considère qu'il y

1. Chap. 6.
2. Heinimann, *op. laud.*, p. 46 sq.
3. *Ibid.*, surtout p. 45.
4. Il n'y a rien à tirer de l'expression analogue qu'on lit au chap. 2 : ἐγὼ μὲν γὰρ ἀποδείξω, ἃ ἂν φήσω τὸν ἄνθρωπον εἶναι, καὶ κατὰ τὸν νόμον καὶ κατὰ τὴν φύσιν, ἀεὶ τὰ αὐτὰ ἐόντα ὁμοίως... On athétise parfois le double emploi de l'article (cf. Heinimann, *op. laud.*, p. 159 et n. 32), mais une telle harmonisation ne paraît pas s'imposer nécessairement.
5. Chap. 5 : Εἶπον δή, ἃ ἂν φήσω τὸν ἄνθρωπον εἶναι, ἀποφανεῖν αἰεὶ ταὐτὰ ἐόντα καὶ κατὰ νόμον καὶ κατὰ φύσιν· φημὶ δὲ εἶναι αἷμα καὶ φλέγμα καὶ χολὴν ξανθὴν καὶ μέλαιναν· καὶ τούτων πρῶτον μὲν κατὰ νόμον τὰ ὀνόματα διωρίσθαι φημὶ καὶ οὐδενὶ αὐτῶν τὸ αὐτὸ ὄνομα εἶναι, ἔπειτα κατὰ φύσιν τὰς ἰδέας κεχωρίσθαι...
6. Heinimann, p. 159.

a entre la coutume et la nature une coopération pacifique qui est loin de l'opposition radicale qu'on rencontre dans la sophistique. Il explique que l'allongement de la tête chez les Macrocéphales était d'abord obtenu par l'usage, mais que maintenant la nature vient renforcer l'usage[1].

Remarquons, enfin, que la doctrine de Platon dans le *Cratyle* explique les mots en faisant intervenir à la fois la nature et la convention. Selon Philippson, d'autre part, Démocrite, contrairement à l'opinion la plus répandue, aurait fait intervenir, lui aussi, la φύσις dans la genèse des mots en même temps que le νόμος[2]. Bien mieux, c'était déjà le cas des anciens pythagoriciens[3].

Il nous semble que les penseurs hippocratiques ne sont guère plus radicaux, même si, contrairement à Platon et peut-être à Démocrite, ils affirment que le langage est uniquement νόμῳ.

Un passage de *M. S.* trahit une doctrine différente. L'auteur parle du cerveau (ἐγκέφαλον) et il ajoute : quant au diaphragme (φρένες), il a reçu son nom du hasard et de la convention et non de la réalité, car le diaphragme n'a aucun rapport avec la pensée (φρονεῖν) ; plus bas, l'auteur dit la même chose du mot οὖς désignant l'oreillette du cœur[4].

Peut-on dire que, selon ce médecin, tous les mots soient νόμῳ? En aucune façon. Les deux exemples qu'il donne de mots νόμῳ sont très particuliers. Cet emploi de οὖς est un emploi dérivé, figuré, et, pour l'auteur, φρένες était dans le même cas. Il suit de sa déclaration que οὖς désignant l'oreille n'est pas un mot formé τύχῃ, νόμῳ, pas plus que ἐγκέφαλον.

L'auteur pense donc qu'il existe des mots φύσει et d'autres mots νόμῳ et, d'après les exemples qu'il donne, on pourrait deviner que la première catégorie est, à ses yeux, la mieux fournie. Mais, d'autre part, les deux notions νόμος et φύσις s'opposent ici absolument comme dans certaine sophistique : νόμος est ici précisé par τύχη et opposé à τὸ ἐόν, φύσις.

Il reste à signaler deux textes qu'Heinimann n'a pas cités, sans doute parce qu'ils ne contiennent pas l'opposition νόμος-φύσις. Ils nous paraissent, cependant, impliquer la même doctrine que *M. S.*

1. Cf. aussi Nestle, *op. laud.*, p. 15.
2. Cf. *Philologische Wochenschrift*, 1929, p. 923 sq.
3. Cf. A. Delatte, *Études sur la littérature pythagoricienne*, 1915, p. 281.
4. *M. S.*, 20 : Διό φημι τὸν ἐγκέφαλον εἶναι τὸν ἑρμηνεύοντα τὴν σύνεσιν · αἱ δὲ φρένες ἄλλως ὄνομα ἔχουσι τῇ τύχῃ κεκτημένον καὶ τῷ νόμῳ, τῷ δ' ἐόντι οὔκ, οὐδὲ τῇ φύσει... ἀλλὰ μάτην τοῦτο τὸ ὄνομα ἔχουσι καὶ τὴν αἰτίην, ὥσπερ τὰ πρὸς τῇ καρδίῃ ὦτα καλεῖται, οὐδὲν ἐς ἀκοὴν συμβαλλόμενα...

Le premier et le plus clair se trouve à la fin du premier chapitre du traité *Du régime des maladies aiguës* et vise les médecins cnidiens. Nous en proposons la traduction suivante :

Quelques-uns n'ont ignoré ni les diverses phases que présentent les maladies, ni leurs divisions multiples ; mais, voulant dénombrer avec exactitude les variétés de chaque maladie, ils se sont égarés. Car, sans doute, le dénombrement ne serait pas facile si on distingue les maladies d'après de simples différences de symptômes et *si on croit avoir affaire à la même maladie sur une simple différence d'appellation*[1].

Ainsi, d'après ce passage, il existe plus de noms différents que de maladies différentes. Donc, semble-t-il, certains noms, faisant double emploi, sont arbitraires, νόμῳ, alors que d'autres correspondent à la réalité et sont φύσει.

Moins clairement, le *Pronostic* se termine par la remarque suivante : « Il ne faut pas regretter l'omission d'un nom de maladie dans ce traité, car toutes celles qui se jugent dans les intervalles de temps indiqués se connaissent par les mêmes signes[2]. » Ce texte paraît bien impliquer aussi un certain décalage entre la réalité pathologique et l'appellation des maladies.

Il n'est guère audacieux de soupçonner derrière ces déclarations rapides une doctrine du langage que l'auteur de *M. S.* exprime par l'opposition νόμος-φύσις. Cette dernière était devenue fort courante à l'époque des deux derniers traités envisagés ; elle s'étale en *A. E. L.*, dans *De la nature de l'homme*, et de bons juges attribuent *A. E. L.* au même auteur — Hippocrate — que le *Pronostic* et *Du régime des maladies aiguës.*

En bref, il nous semble qu'on trouve dans le *Corpus* la trace de deux doctrines assez différentes : l'une veut que tous les mots soient νόμῳ, mais ne considère pas ce νόμος comme l'antonyme absolu de φύσις, elle ne coupe pas tous les ponts entre ces deux concepts ; l'autre admet que certains mots sont νόμῳ et d'autres φύσει, et, cette fois, l'opposition entre les deux notions est totale.

Mais, pour ce qui concerne la critique d'attribution, nous répéterions ici que ces divergences de doctrines, souvent implicites, ne peuvent apporter aucune lumière.

1. *Régime des maladies aiguës*, 3 (1 Littré) : ... μὴ γὰρ οὐχ εὐαρίθμητον ᾖ, εἰ τούτῳ τις σημαίνεται τὴν τῶν καμνόντων νοῦσον, τῷ τὸ ἕτερον τοῦ ἑτέρου διαφέρειν τι, μὴ τωὐτὸ δὲ νόσημα δοκεῖ εἶναι, ἢν μὴ τωὐτὸ ὄνομα ἔχῃ.

2. *Pronostic*, 25 : ποθεῖν δὲ χρὴ οὐδενὸς νοσήματος ὄνομα, ὅ τι μὴ τυγχάνει ἐνθάδε γεγραμμένον· πάντα γάρ, ὁκόσα ἐν τοῖσι χρόνοισι τοῖσι προειρημένοισι κρίνεται, γνώσῃ τοῖσιν αὐτοῖσιν σημείοισιν.

III

Le témoignage du « Phèdre » de Platon

Phèdre, 269 e-270 a : Πᾶσαι ὅσαι μεγάλαι τῶν τεχνῶν προσδέονται ἀδολεσχίας καὶ μετεωρολογίας φύσεως πέρι˙ ... Ὃ καὶ Περικλῆς πρὸς τῷ εὐφυὴς εἶναι ἐκτήσατο˙ προσπεσὼν γάρ, οἶμαι, τοιούτῳ ὄντι Ἀναξαγόρᾳ, μετεωρολογίας ἐμπλησθεὶς καὶ ἐπὶ φύσιν νοῦ τε καὶ ἀνοίας ἀφικόμενος, ὧν δὴ πέρι τὸν πολὺν λόγον ἐποιεῖτο Ἀναξαγόρας, ἐντεῦθεν εἵλκυσεν ἐπὶ τὴν τῶν λόγων τέχνην τὸ πρόσφορον αὐτῇ.

270 c : Σω. Ψυχῆς οὖν φύσιν ἀξίως λόγου κατανοῆσαι οἴει δυνατὸν εἶναι ἄνευ τῆς τοῦ ὅλου φύσεως ;

Φαι. Εἰ μὲν Ἱπποκράτει γε τῷ τῶν Ἀσκληπιαδῶν δεῖ τι πιθέσθαι, οὐδὲ περὶ σώματος ἄνευ τῆς μεθόδου ταύτης.

. . . .

Σω. Τὸ τοίνυν περὶ φύσεως σκόπει τί ποτε λέγει Ἱπποκράτης τε καὶ ὁ ἀληθὴς λόγος κτλ.

Depuis plus de cent ans que l'on discute du témoignage du *Phèdre* sur Hippocrate, la question ne semble avoir fait aucun progrès[1]. Nous n'en voulons pour preuve que la tendance très marquée de Jones, l'éditeur anglais d'une partie du *Corpus*, à ne plus compter sur Platon (ni sur Ménon) pour arriver à quelque lumière sur Hippocrate[2], et, d'autre part, les avis opposés des deux derniers historiens français qui se soient occupés de cette question.

Dans son *Commentaire de l'Ancienne médecine*, en 1948, le P. Festugière déclarait : « Maintenant, si on lit sans préjugé le morceau du *Phèdre*, à partir de 269 d 2, qui marque le début de la section sur la rhétorique philosophique et ses conditions, on ne peut pas ne pas constater que la méthode recommandée par Socrate est exactement à l'opposé de celle que préconise l'*Ancienne médecine* et qu'en revanche cette méthode s'accorde bien plutôt avec celle des novateurs critiqués en *A. M.*[3]. »

Mais, quelques années plus tard, L. Bourgey consacre un paragraphe et plusieurs notes de son étude au témoignage du *Phèdre* et il soutient, tout au contraire, que ce texte de Platon s'accorde

1. Bibliographie dans A. Diès, *Autour de Platon*, I, p. 24 sq., et A.-J. Festugière, *Le traité de l'Ancienne médecine*, p. 63, n. 74, qui ne mentionne pas l'article de W. Kranz dont nous parlerons plus loin.

2. *Hippocrates and the Corpus hippocraticum*, in *Proceedings of the British Academy*, 1945, p. 103 sq.

3. *Op. laud.*, p. 63.

bien avec ce qu'enseignent les traités du *Corpus* qui sont le plus sérieusement attribuables à Hippocrate, parmi lesquels l'*Ancienne médecine*[1].

Contradiction décevante, certes.

Les deux clans se maintiennent ainsi de décade en décade et ils comptent tous deux tant de philologues éminents qu'il serait désormais fort naïf de s'imaginer que l'un a totalement raison et l'autre totalement tort. *A priori*, il doit y avoir des deux côtés une part de vérité et nous croyons que, si on s'en rendait mieux compte, une réconciliation salutaire pourrait intervenir. Le but de ces pages est une modeste tentative dans ce sens.

Mais, avant d'aller plus loin, il nous faut prendre parti sur le sens même du texte de Platon, notamment sur le sens du mot τὸ ὅλον, que les uns — Galien, Robin, Deichgräber, Pohlenz, Nestle, Jones, Festugière, Bourgey — traduisent par « Univers », les autres, par contre, « l'homme entier » — Hermias, Jowett, Edelstein, Kranz, Steckerl, Rey.

Ici, aucune conciliation n'est possible et nous n'hésitons pas un instant : il s'agit bien, selon nous, de l'Univers.

Ceux qui traduisent autrement ne veulent souvent interpréter τὸ ὅλον que par ce qui suit (270 d), ce qui paraît fort arbitraire, étant donné la clarté de ce qui précède (269 e-270 a sq.)[2].

Il y est dit que Périclès est redevable de son éloquence à la μετεωρολογία qu'il détient d'Anaxagore.

W. Kranz est le plus redoutable des exégètes de son groupe. D'accord en cela avec une brève note de Wilamowitz[3], il soutient[4] que μετεωρολογία a le sens de « style sublime », *erhabene Redeweise*. S'il en était ainsi, il est évident que plus rien, dans tout ce passage du *Phèdre*, ne forcerait à penser à l'Univers.

Mais les textes que Kranz cite à l'appui de sa thèse ne sont guère convaincants.

1. L. Bourgey, *op. laud.*, p. 88 et les notes ; p. 196, n. 1. M. Pohlenz, lui, ne considère pas l'*Ancienne médecine* comme strictement hippocratique et comprend au fond le chapitre 20 de ce traité à peu près comme Festugière (in *Hermes*, LIII, 1918, p. 396 sq.), mais il est convaincu que *A. E. L.*, *M. S.* et les autres traités hippocratiques sont bien dans la ligne de la méthode du *Phèdre* (in *Hippokrates und die Begründung*...). W. Nestle, lui aussi, retire comme à regret l'*Ancienne médecine* des œuvres d'Hippocrate (p. 23 et 34). Il fonde son jugement sur l'absence dans ce traité de toute considération météorologique. C'est abuser, nous semble-t-il, de l'argument *e silentio*. Par ce qu'il dit de l'importance des aliments l'auteur nous paraît acquis à la théorie des facteurs ambiants.

2. C'est l'erreur que commet, à notre avis, Steckerl, in *Plato, Hippocrates and the Menon Papyrus, Classical Philology*, 1945, p. 166 sq.

3. *Lesebuch*, II, 230.

4. *Plato über Hippokrates*; in *Philologus*, 1944, p. 193-200.

Tout d'abord, le μετεωρολόγος du *Politique* (299 b) est pris (ironiquement) dans un sens fort péjoratif, mais le sens est bien « qui s'occupe des μετέωρα » dont ont besoin et la science nautique et la médecine telle qu'elle est présentée dans ce passage.

Un texte du *Cratyle* (401 b) proclame μετεωρολόγοι καὶ ἀδολέσχαι (exactement la même association de mots que dans le *Phèdre*) les gens qui ont donné des noms aux dieux et, comme dans le *Phèdre*, ces épithètes sont ici nettement laudatives. Quel est le sens de μετεωρολόγος? Celui, figuré et vague, de « sublime spéculateur » (trad. Méridier), comme le croit Kranz? Rien n'est moins certain. P. Boyancé a bien montré que, notamment dans les étymologies du nom des dieux, l'astronomie, la théologie astrale pythagoricienne joue un grand rôle[1]. Il n'est donc pas indiqué de vider ici le mot μετεωρολόγος de son sens premier.

Au surplus, le texte même du *Phèdre* suffit, à nos yeux, à imposer une solution. Il y est question de μετεωρολογία et, dans le contexte immédiat, d'Anaxagore et de son νοῦς. Chaque fois que Platon parle d'Anaxagore, il est amené aussi à parler des μετέωρα[2]. Pourquoi donc n'attribuer à la météorologie de notre passage du *Phèdre* qu'un sens aussi éloigné du sens normal et naturel sous la plume de Platon?

A. Rey proposait un autre argument tout aussi peu valable à notre avis. Il prétendait, en effet, que l'Univers doit se dire τὸ πᾶν et non τὸ ὅλον[3]. Certes, τὸ πᾶν est attesté dans le *Corpus* au sens d'Univers (par exemple, *De la nature de l'homme*, 1), mais il en est de même de τὸ ὅλον (*Du régime*, 10 : ἀπομίμησιν τοῦ ὅλου), et des présocratiques, parmi lesquels sûrement les pythagoriciens, ont employé ce dernier terme dans le même sens[4].

La question semble entendue. Revenons aux deux clans que nous évoquions au début de cette note.

Nous nous sommes tout d'abord rangé avec conviction dans le premier, celui que par convention nous appellerons le clan Festugière (il comprend surtout J. Ilberg, H. Diels, W. H. Roscher, Gossen, W. Capelle), mais il faut bien dire qu'il comporte une faiblesse importante, qu'il conduit à une position si paradoxale, si ruineuse, qu'elle n'est guère formulée par ses adeptes mêmes : si la méthode d'Hippocrate, selon Platon, rejoint celle que critique,

1. *La doctrine d' « Euthyphron » dans le « Cratyle »*, *R. É. G.*, 1941, p. 141 sq.
2. *Apol.*, 26 d ; *Phédon*, 97 e-98 a.
3. *La maturité de la pensée scientifique en Grèce*, p. 437.
4. Cf. Platon, *Gorgias*, 508 a ; *Lysis*, 214 b.

notamment, l'*Ancienne médecine*, il s'ensuit presque inévitablement que Platon lui-même attribue à Hippocrate des œuvres qui n'ont rien d'hippocratique. Si, par exemple, on reconnaît la méthode du *Phèdre* dans le traité *Du régime*[1] ou *Des hebdomades*, il faut s'avouer que Platon se trompe du tout au tout, qu'il ignore quels sont les traités écrits par Hippocrate ou par son entourage immé-médiat.

Il nous paraît certain maintenant que c'est là une position indéfendable. Avant d'en arriver à une telle extrémité, il faudrait, en tout cas, s'assurer que Platon n'a pas pu prêter cette méthode à Hippocrate en partant de traités reconnus aujourd'hui comme hippocratiques.

Le second clan ici distingué — il comprend Littré, Ermerins, C. Fredrich, Th. Gomperz, M. Wellmann, W. Jaeger, M. Pohlenz, L. Bourgey[2], — ne voit là aucune difficulté, puisqu'il croit retrouver dans de telles œuvres (*A. E. L.*, *Ancienne médecine*, *Nature de l'homme*, *Épidémies*, *Pronostic*, etc.) la méthode même définie par Platon. *Hic jacet lepus.*

Platon prête à Hippocrate l'affirmation qu'on ne peut connaître la nature du corps sans connaître la nature du Tout (270 c). Il est hors de doute, selon nous, comme selon Festugière, que c'est là une spéculation hautement philosophique combattue par l'*Ancienne médecine* (15 et 20) et par la *Nature de l'Homme*, 1. Cela revient à prêter à Hippocrate la doctrine du macrocosme-microcosme, et on ne trouve rien de semblable dans les traités relevant de l'école de Cos. Au contraire, c'est dans des traités non hippocratiques — *Du régime*, *Des hebdomades* — que cette doctrine s'affirme sans ambiguïté.

Mais, alors, le second clan a entièrement tort? Que prétend-il retrouver dans les traités authentiquement hippocratiques de la doctrine en question?

Il suffit de lire Nestle, Pohlenz ou Bourgey[3] pour s'en rendre compte.

Prenons un exemple typique. Relisons *A. E. L.* Nous y verrons que le corps humain n'est pas considéré comme un tout indépendant, qu'il est, au contraire, soumis à l'action de multiples fac-

1. Et notamment en ce chapitre 10 : ἀπομίμησιν τοῦ ὅλου.
2. K. Deichgräber ne s'explique pas avec précision (*op. laud.*, p. 151-152), mais serait plutôt à mentionner ici.
3. Nestle, *op. laud.*, p. 17 sq. ; Pohlenz, *op. laud.*, p. 77 sq. ; Bourgey surtout, p. 90 et 196, n. 1.

teurs environnants tels que la chaleur, le froid, l'humidité, le régime des vents, la qualité des eaux, du sol... Chaque fois que le corps humain est ainsi mis en corrélation avec ces éléments géographiques, les auteurs précités triomphent et y retrouvent la méthode du *Phèdre.*

Mais est-ce bien légitime? Dans ces traités hippocratiques, on trouve simplement une théorie empiriste des facteurs ambiants et cette théorie est très différente de la théorie philosophique du microcosme.

Ce point nous paraît absolument essentiel et très rarement souligné. Le P. Festugière, cependant, déclare très justement : « Tout et individu sont essentiellement liés et on ne sait rien de précis sur l'individu à moins de le considérer en connexion avec le Tout. Cet argument n'a qu'un rapport purement formel avec celui de l'*Ancienne médecine,* où ce qui est examiné en fait de connexion, ce n'est pas comment le corps réagit à l'égard du Tout, mais comment il réagit à l'égard de ce qu'il mange et boit et de ses occupations (c'est-à-dire des exercices corporels) auxquelles il se livre[1]. »

En *A. E. L.*, 2, l'auteur parle de l'importance des saisons et déclare : « Si l'on objecte que tout cela est du domaine de la météorologie, on comprendra facilement après quelque réflexion que l'astronomie, loin d'être d'une petite utilité au médecin, lui importe énormément ; car l'état des organes digestifs change avec les saisons. » P. Kucharski commente cette phrase en termes excellents : « On saisira toute la différence qui sépare cette météorologie — recueil d'observations empiriques touchant l'action des astres et du climat sur le corps — de celle dont il est question chez Platon, et qui a toute la valeur d'un symbole. En vérité, c'est le double sens de ce mot qui mesure le mieux l'écart entre la conception de la « nature du Tout » selon Platon et selon Hippocrate[2]. »

Nous pensons que beaucoup de philologues assimilent erronément la théorie des facteurs ambiants, que l'on trouve dans tous les traités authentiquement hippocratiques, à la théorie spécula-

1. *Op. laud.*, p. 64.

2. *La méthode d'Hippocrate dans le* « *Phèdre* », in *R. É. G.*, 1939, p. 325. Avant nos deux critiques français, W. Nestle avait précisé la distinction avec toute la rigueur souhaitable (p. 17 sq.) et, notamment, commenté dans ce sens le texte cité de *A. E. L.* Il oppose bien la « médecine météorologique » d'Hippocrate à la « Naturphilosophie » d'autres traités médicaux (*Du régime*, par exemple). Mais, selon Nestle, et c'est là que nous ne pouvons plus le suivre, le passage du *Phèdre* vise sans ambiguïté la « médecine météorologique » de l'école de Cos, et en aucune façon une « Naturphilosophie ».

tive de l'influence du Tout sur le corps humain, telle que la suggère le *Phèdre*.

Aussi bien, *c'est l'erreur même que Platon a commise en prêtant à Hippocrate une théorie du Tout.* Mais Platon, étant donné son esprit systématique de philosophe et ses préoccupations personnelles, semble fort pardonnable.

Il faut ajouter aussi que certains passages de traités strictement hippocratiques formulent parfois la théorie des facteurs ambiants d'une manière quelque peu laconique et schématique qui pouvait faciliter la méprise de Platon.

Déjà le texte cité de *A. E. L.* est de cette nature. Les mots μετεωρολογία et ἀστρονομία devaient presque fatalement être compris de façon différente par l'auteur hippocratique et par le lecteur, si ce lecteur est Platon. De la part du philosophe, la *majoration* n'était-elle pas inévitable?

La chose est très claire aussi pour un passage de la *Nature de l'homme* : « De même que chaque année a part à tout, au chaud, au froid, au sec, à l'humide — car rien de tout cela ne subsisterait le moindre moment sans tout ce qui existe dans le monde ; et, si quelque élément faisait défaut, tout disparaîtrait, puisque c'est par la même nécessité que toutes choses sont formées et se nourrissent mutuellement — de même, si quelque élément constituant l'homme faisait défaut, l'homme ne pourrait plus vivre. » Le parallélisme souligné ici entre le corps humain et le monde est, aux yeux de l'auteur, bien plus qu'une coïncidence : au chapitre 8, il envisage l'action du second sur le premier en montrant l'influence des saisons sur les maladies.

A isoler cette phrase, on serait en droit d'y voir la doctrine du microcosme ; l'expression a quelque chose de général, de systématique, qui la ferait facilement attribuer à un philosophe. Si Platon l'a lue — ou s'il en a lu d'analogues — elle a dû s'incruster dans sa mémoire beaucoup mieux qu'une foule d'autres pages de médecine concrète.

Comme on comprend, en tout cas, Galien : il croyait que ce traité *De la nature de l'homme* avait inspiré le passage du *Phèdre*[1].

1. W. Kranz, *op. laud.*, p. 200, justifie autrement le rapprochement de Galien. Selon l'éminent érudit allemand, Platon prête à Hippocrate une méthode d'analyse d'un ensemble en γένη, εἴδη ; à ses yeux, Hippocrate, d'après Platon, combat la spécialisation des mauvais médecins qui s'attachent à un élément du corps sans tenir compte de l'ensemble (p. 198). Le traité *De la nature de l'homme* paraît à Kranz fidèle à la méthode du *Phèdre* lorsqu'il distingue dans le corps humain quatre éléments différents. On peut observer,

Mais, si on replace la phrase dans son contexte, sa coloration change beaucoup. Non seulement l'auteur prend à partie les philosophes systématiques au début de son ouvrage, mais le texte en question s'insère dans des considérations concrètes et empiriques d'intention, sur la prééminence de telle humeur selon telle saison. La phrase peut faire penser à un système *a priori* de physiologue, mais le contexte atténue nettement sa portée ; elle doit être comprise comme l'allusion à l'astronomie en *A. E. L.*, 2.

Résumons-nous. Le clan Bourgey a raison sur un point : Platon vise une doctrine qu'il trouve, qu'il croit trouver, dans les traités d'Hippocrate lui-même ou de son entourage immédiat. Mais ses adversaires ont raison également, et sur l'essentiel : la « doctrine d'Hippocrate » formulée dans le *Phèdre* ne correspond pas du tout à l'attitude observatrice et prudente de l'école hippocratique, mais bien plutôt à l'esprit philosophique systématique d'écoles rivales.

Platon s'est mépris. Il a cru trouver dans les textes hippocratiques une doctrine du microcosme et, en fait, on n'y trouve qu'une théorie des facteurs ambiants. La confusion était facile, à cause, notamment, de quelques textes du *Corpus* qui, isolés de leur contexte, pouvaient sembler supporter une doctrine du Tout.

Elle était si facile qu'elle s'est maintenue jusqu'à nos jours.

Robert JOLY.

cependant, que l'auteur de ce traité ne s'attaque pas à la spécialisation outrancière, mais bien au monisme médical (cf. chap. 2 sq.). Le point le plus faible de l'exégèse en question nous paraît être que Kranz ne parvient à retrouver la méthode du *Phèdre* telle qu'il la comprend que dans un seul traité du *Corpus* hippocratique, celui *De la nature de l'homme*. Il semble évident, au contraire, à la plupart des spécialistes contemporains que la méthode suggérée dans le *Phèdre* ne peut viser un seul traité hippocratique, mais doit être le reflet d'une doctrine permanente d'Hippocrate.

Sur le témoignage de Galien, voyez A. Diès, *Autour de Platon*, I, p. 31.

SUR LA CHORÉGRAPHIE DES « OISEAUX » D'ARISTOPHANE

Je voudrais, après bien d'autres, apporter quelques suggestions touchant l'énigme que propose ce chœur des *Oiseaux*, ou, pour mieux dire, ce *chœur d'oiseaux* : troupe fort pittoresque, polychrome et probablement polyphone, mais dont la formation et surtout le jeu, caractérisés, sans doute, par une mimique expressive, échappent presque complètement au lecteur : ils lui échappent d'autant mieux que les vingt-quatre exécutants réguliers, dont une sorte d'appel nominal est fait dès la parodos par Pisthétaire, Évelpide et leur hôte (v. 297-305), se voient précédés dans l'orchestra, comme on sait, par quatre oiseaux de plus noble apparence ou de plus riche plumage, sur lesquels le poète attire plus complaisamment l'attention (v. 261-296), mais dont le rôle exact semble mal défini : le *Flamant* (φοινικόπτερος), le *Mède* (Μῆδος), la *Jeune Huppe* (ἐξ ἔποπος)[1], le *Glouton* (κατωφαγᾶς). Leur identité elle-même n'est pas tout à fait sans mystère. C'est à ce sémillant quatuor que vont s'attacher nos regards : ses interventions, même fugitives, nous éclaireront peut-être sur ses attributions véritables.

Et, d'abord, sont-ce bien des choreutes? A en croire le Scholiaste, il faudrait exclure du chœur ces quatre unités en surnombre, le *quorum* se trouvant atteint par le simple décompte des oiseaux nommés après eux, depuis la Perdrix jusqu'au Pivert (v. 297-307) : οὑτοσὶ πέρδιξ, écrit-il (*ad loc.*) · ἀπὸ τούτου ἡ καταρίθμησις τῶν εἰς τὸν χορὸν συντεινόντων προσώπων κδ', ἐν περιττῷ ληφθέντων τῶν προκατειλεγμένων ·... ἐντεῦθεν ἀριθμήσας εὑρήσεις τὰ κδ' πρόσωπα ἐξ ὧν ὁ κωμικὸς χορὸς συνίσταται. Mais, d'autre part, force nous est de compter ces premiers arrivés parmi les occupants définitifs du plateau : d'abord parce que rien ne nous autorise à voir en eux, comme le voulait Loeb, de simples passants, aussitôt enfuis qu'apparus, ensuite parce que, selon les

1. C'est sous cette appellation commode, et qu'il y a lieu de croire exacte, que je désignerai l'oiseau défini par la Huppe en ces termes : οὑτοσὶ μέν ἐστι Φιλοκλέους ἐξ ἔποπος, ἐγὼ δὲ τούτου πάππος (v. 181-182). Pour éviter toute confusion, je laisserai à la Huppe proprement dite son nom grec, Épops.

justes observations de W. E. Blake, seule leur présence à côté des autres permet d'établir cette exacte parité numérique entre danseurs et danseuses qui fut parfois recherchée dans les chœurs comiques et le fut, en tout cas, dans le nôtre[1] — quatorze noms masculins, tels κατωφαγᾶς ou νέρτος, répondant alors à quatorze noms féminins, tels κίττα ou ἀμπελίς. — Pour cette deuxième raison, on ne peut guère reconnaître en eux, comme l'ont suggéré C. Robert ou W. W. Merry[2], des musiciens, ni surtout leur assigner un rôle de figurants qui, du reste, semble indigne d'eux.

En réalité, c'est le texte même qui va nous instruire. Nous l'interrogerons successivement dans la *parodos*, dans la *parabase* et dans certains *intermèdes choraux*.

* * *

I. — La parodos

Rassemblement général. Flamant, Mède, Jeune Huppe et Glouton répondent les premiers à l'appel pressant qu'a lancé Épops (v. 227-262), et voici les propos qui saluent leur entrée :

... *P.* Τίς ἐστιν ὄρνις οὑτοσί;
— *Ép.* Οὗτος οὐ τῶν ἠθάδων τῶνδ' ὧν ὁρᾶθ' ὑμεῖς ἀεί,
ἀλλὰ λιμναῖος. — *Év.* Βαβαῖ, καλός γε καὶ φοινικιοῦς.
— *Ép.* Εἰκότως ⟨γε⟩· καὶ γὰρ ὄνομ' αὐτῷ 'στὶ φοινικόπτερος.
— *Év.* Οὗτος, ὦ — σέ τοι. — *P.* Τί βωστρεῖς; — *Év.* Ἕτερος ὄρνις οὑτοσί.
— *P.* Νὴ Δί' ἕτερος δῆτα χοὗτος ἔξεδρον χώραν ἔχων.
Τίς ποτ' ἔσθ' ὁ μουσόμαντις, ἄτοπος ὄρνις, ὀρειβάτης;
— *Ép.* Ὄνομα τούτῳ Μῆδός ἐστι. — *Év.* Μῆδος; Ὦναξ Ἡράκλεις,
εἶτα πῶς ἄνευ καμήλου Μῆδος ὢν εἰσέπτετο;
— *P.* Ἕτερος αὖ λόφον κατειληφώς τις ὄρνις οὑτοσί.
— *Év.* Τί τὸ τέρας τουτί ποτ' ἐστίν; Οὐ σὺ μόνος ἄρ' ἦσθ' ἔποψ,
ἀλλὰ χοὗτος ἕτερος; — *Ép.* Οὑτοσὶ μέν ἐστι Φιλοκλέους
ἐξ ἔποπος, ἐγὼ δὲ τούτου πάππος, ὥσπερ εἰ λέγοις
Ἱππόνικος Καλλίου κἀξ Ἱππονίκου Καλλίας.
— *Év.* Καλλίας ἄρ' οὗτος οὕρνις ἐστίν. Ὡς πτερορρυεῖ;
— *P.* Ἅτε γὰρ ὢν γενναῖος ὑπό⟨τε⟩ συκοφαντῶν τίλλεται,
αἵ τε θήλειαι πρὸς ἐκτίλλουσιν αὐτοῦ τὰ πτερά.

1. *The Aristophanic Bird Chorus — a riddle —*, *Amer. Journ. of Philol.*, LXIV, p. 87-91. L'auteur cite, et discute sur ce point, la scholie bien connue des *Cavaliers*, v. 586.

2. C. Robert, *Aphoristische Bemerkungen zu Aristophanes Vögeln*, *Hermes*, XXXIII, p. 556-590; W. W. Merry, *Aristophanes, The Birds* (1904), Notes, p. 19. D'autres critiques (A. E. Haigh, H. L. Crosby) ont exprimé à leur tour la même opinion.

— *Év.* Ὦ Πόσειδον, ἕτερος αὖ τις βαπτὸς ὄρνις οὑτοσί.
Τίς ὀνομάζεταί ποθ' οὗτος; — *Ép.* Οὑτοσὶ κατωφαγᾶς.
— *Év.* Ἔστι γὰρ κατωφαγᾶς τις ἄλλος ἢ Κλεώνυμος;
— *P.* Πῶς ἂν οὖν Κλεώνυμός γ' ὢν οὐκ ἀπέβαλε τὸν λόφον;
— *Év.* Ἀλλὰ μέντοι τίς ποθ' ἡ λόφωσις ἡ τῶν ὀρνέων;
Ἠ' πὶ τὸν δίαυλον ἦλθον; — *Ép.* Ὥσπερ οἱ Κᾶρες μὲν οὖν
ἐπὶ λόφων οἰκοῦσιν, ὦγαθ', ἀσφαλείας οὕνεκα.

Après E. Hiller, A. Willems [1] a fort bien éclairé la route lorsque, étudiant les expressions-clés ὀρειβάτης et ἐπὶ λόφων οἰκοῦσιν, il a expliqué que le « gravisseur des montagnes » et les « garde-crêtes » auxquels respectivement elles s'appliquent, c'est-à-dire le Mède, le Glouton et la Jeune Huppe, s'installent, en fait, dès leur entrée, sur les rochers du fond de l'orchestra, tout contre la scène, le premier des trois se postant entre les deux autres [2]; en revanche, le Flamant, clairement désigné comme un oiseau « lacustre » (λιμναῖος), doit, selon la même exégèse, demeurer dans la plaine (soit à quelques pas de la thymélé) avec le commun de ses congénères. Tout lecteur attentif raisonnera de même, et la démonstration de Willems serait en tous points convaincante s'il n'avait pris, à propos du Mède, une position plus qu'étrange. Contre la critique unanime, il refuse de reconnaître en lui le Coq, le fameux « oiseau de Perse » auquel une glose d'Hésychius (Μῆδοι ἀλεκτρυόνες) atteste bien que l'épithète *médique* était, elle aussi, applicable, et auquel il serait bien singulier, au surplus, qu'aucune place ne fût réservée dans ce jardin ornithologique, alors que Rostand, par exemple, lui donnera la place d'honneur dans le sien. Willems, en revanche, croit reconnaître dans le Mède le Chef du Chœur. Comment ce personnage, qui a, nous apprend-on, « sa place à l'écart » (ἔξεδρον χώραν ἔχων, v. 275 : entendons, avec C. Robert [3], qu'il occupe sur le théâtre une position reculée), aurait-il quelque titre à un tel emploi? Ce poste de commande et de choix revient bien plutôt et de plein droit au Flamant : celui-ci n'a-t-il pas paru le premier

1. E. Hiller, *Jahrbücher f. Philol. u. Pädag.*, CXXI, p. 178 sq. ; A. Willems, *Notes sur les Oiseaux d'Aristophane*, *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, XXXII, p. 603-635 : article reproduit dans l'ouvrage du même auteur, *Aristophane* (Paris, 1919), I.

2. La critique est quasi unanime à admettre que le plan incliné donnant accès à l'estrade que nous appelons scène était garnie de rochers et de halliers. En tout ceci je suis les indications, forcément sommaires, mais suffisantes, données par A.-M. Desrousseaux en tête de sa traduction (Vrin, 1950). Je me représente seulement le fourré dont il parle *à gauche* de la scène (droite des spectateurs). La question générale de la surélévation de la scène par rapport à l'orchestra me semble très heureusement tranchée par M. Louis Roussel (*Revue archéol.*, 1948, *Mél. Picard*, II, p. 892-895).

3. *Op. cit.*, p. 558.

des quatre (v. 268)? Ne dépasse-t-il pas tous les autres par la taille? La splendeur de son plumage *pourpre*, qui à lui seul le désigne comme un chef, n'a-t-elle pas fait aussitôt l'admiration d'Évelpide (βαβαῖ, καλός γε καὶ φοινικιοῦς, v. 272)? N'occupe-t-il pas, enfin, dans cette assemblée, une place centrale qui le met à même de guider tous les mouvements? Si, comme il le semble, ce rôle est dévolu à l'un de nos quatre notables, c'est bien lui qui doit le tenir.

Ce n'est pas tout, et il suffit de se pencher sur la suite du dialogue pour y découvrir quantité d'autres indices. Le Glouton ou κατωφαγᾶς — exactement l'oiseau *qui vient dévorer au ras du sol* — paraît se définir comme une espèce de passereau [1], mais de passereau aux couleurs brillantes (βαπτὸς ὄρνις, v. 287), et, de plus, porteur d'une aigrette (οὐκ ἀπέβαλε τὸν λόφον, v. 290) : ce qui fait penser, sans que l'identification soit certaine, au Martin rose, qui présente justement ces caractéristiques et dont la taille est la même que celle de la Jeune Huppe, son pair [2]. Mais examinons maintenant les courtes phrases par lesquelles les deux Athéniens et Épops annoncent, un instant plus tard, l'entrée des six premiers choreutes véritables, Perdrix, Francolin, Sarcelle, Alcyone, Coiffeur et Chouette, qu'escorte le gros de la troupe. Ici, c'est le jeu des démonstratifs οὑτοσὶ et ἐκεινοσί qui me paraît suggestif : pourquoi, en somme, refuser tout crédit à des distinctions linguistiques qui ne sont nullement subtiles et ont chance même d'avoir été spontanément observées dans le bon attique d'Aristophane, surtout lorsqu'elles se trouvent soulignées dans le vers, comme c'est le cas, par l'opposition régulière des deux hémistiches et,

1. Hésychius, κατωφαγᾶς : τὰ σπέρματα ὀρύσσει. Cette glose me paraît significative lorsqu'on la rapproche des v. 578-579 des *Oiseaux*, où les στροῦθοι et les σπερμολόγοι reçoivent mission d'aller picorer les semences dans les champs : le terme κατωφαγᾶς évoque une voracité et des mœurs toutes semblables à celles qui caractérisent les passereaux.

2. Le *Martin rose* ou *roselin* est, comme la Huppe, de la taille d'une forte grive (0m28 environ). La *Grande Encyclopédie* précise (*s. v.*) que son corps « est chez l'adulte, au printemps, d'un rose délicat, contrastant vigoureusement avec le noir pourpre des ailes et de la queue, avec le noir à reflets bleus de la partie supérieure de la poitrine, du cou et de la tête, ornée d'une petite huppe ». — D'autre part, les Martins en général « sont d'un appétit glouton », et le Martin rose en particulier recherche, en même temps que les graines et les jeunes pousses, « les insectes qui se cachent sous les feuilles, les herbes et entre les mottes de terre »; dans les pays chauds, il extermine les sauterelles (*passim*). Tous ces caractères paraissent expliquer à merveille l'emploi du terme κατωφαγᾶς. D'Arcy Wentworth Thompson, qui identifie avec notre *Pastor roseus* la σελευκίς des Grecs (*A glossary of Greek birds, St Andrews' Univ. Publications*, XXXIX), cite (*s. v.*) : Suid. σελευκίς· ὄρνεόν ἐστιν εὔπεπτον, καὶ ἀχόρεστον, καὶ πανοῦργον [καὶ τὰς ἀκρίδας χανδὸν λαφύσσον].

dans les mots eux-mêmes, par l'adjonction de la voyelle épidictique?

P. Οὑτοσὶ πέρδιξ. — *Év.* 'Εκεινοσὶ δὲ νὴ Δί' ἀτταγᾶς.
— *P.* Οὑτοσὶ δὲ πηνέλοψ. — *Év.* 'Εκεινηὶ δέ γ' ἀλκυών.
Τίς γάρ ἐσθ' οὔπισθεν αὐτῆς; — *P.* Ὅστις ἐστί; κηρύλος.
— *Év.* Κειρύλος γάρ ἐστιν ὄρνις; — *P.* Οὐ γάρ ἐστι Σποργίλος;
— *Ép.* Χαὐτηί γε γλαῦξ. — *Év.* Τί φής; τίς γλαῦκ' 'Αθήναζ' ἤγαγεν;

Traduisons : « *Ici* [geste] une perdrix. — Et *là-bas* [même jeu] un francolin. — *Ici* une sarcelle. — Et *là-bas* une alcyone... Qui donc vient derrière elle? — Qui? Celui qui la ... coiffe. — Il y a donc un oiseau coiffeur? — Eh! Sporgilos ne l'est pas? — *Ici* encore une chouette. — Que dis-tu? Qui donc a amené une chouette à Athènes? » *Ici* et *là-bas*, dans la bouche des personnages qui occupent le λογεῖον, s'appliquent visiblement aux deux régions différentes de l'orchestra — la *gauche* et la *droite* — auxquelles donnent directement accès les deux *parodoi* d'où débouchent les arrivants. Autrement dit, dans l'une (convenons que c'est la première)[1] se posent, venus du couloir de gauche, la Perdrix (α), la Sarcelle (β), puis la Chouette (γ), tous désignés par οὑτοσί; dans l'autre, venus de droite, le Francolin (α') et l'Alcyone (β') — ἐκεινοσί —. Mais ne séparons pas de cette dernière le Coiffeur (γ') qui la suit (οὔπισθεν αὐτῆς); car ce faux coiffeur ne devient tel que par calembour (κειρύλος γάρ ἐστιν ὄρνις, v. 300) et n'est au vers précédent — c'est le Scholiaste du *Plutus* qui nous l'assure[2] — que le *mâle* de l'alcyone (κηρύλος, avec η) ou, si l'on veut un jeu de mots semblable, l'oiseau dont cette amoureuse est « coiffée » : il s'est tout naturellement attaché à ses pas et droit rester près d'elle. En outre, ces six choreutes authentiques, qu'Aristophane a présentés à part et voulu, en bon scénariste, détacher de l'ensemble comme dignes de quelque attention, vont avoir, selon la

1. Ce n'est d'ailleurs pas pure convention. Οὗτος me paraît mieux s'appliquer aux choreutes de *gauche* parce que les deux Athéniens, venus « de la ville », ont eux-mêmes débouché par la parodos de gauche, tout près de laquelle ils peuvent être encore.

On se demandera peut-être pourquoi l'auteur a tenu à préciser ainsi la position de chaque oiseau. Je crois que la précaution était nécessaire pour que chacun fût aisément reconnu des spectateurs dans le déguisement forcément sommaire du choreute qui le représentait.

2. Au v. 589 : παίζει περὶ κειρύλου ἐν Ὄρνισιν, ἔνθα καὶ διὰ τοῦ η νοεῖται ἡ λέξις, ὡς ἐπὶ ὄρνιθος οὕτω λεγομένου· καὶ διὰ διφθόγγου δὲ (ει) διά τινα κουρέα, ὡς ἀπὸ τοῦ κείρω. L'identification du *céryle* avec l'alcyon mâle ressort du fragment 94 (D.) d'Alcman, cité et commenté par Antigone de Caryste, *Hist. merv.*, 27. — J'ai donc, comme il se doit, rétabli κηρύλος au v. 299.

règle, le privilège de former, à proximité du public, le premier στοῖχος, celui des ἀριστεροστάται, qui sera ainsi composé :

	α	β	γ	γ'	β'	α'	
→	Perdrix	Sarcelle	Chouette	« Coiffeur »	Alcyone	Francolin	←

Quant aux dix-huit autres choreutes, les trois vers qui les énumèrent (v. 302-304) :

> Κίττα, τρυγών, κορυδός, ἐλεᾶς, ὑποθυμίς, περιστερά,
> νέρτος, ἱέραξ, φάττα, κόκκυξ, ἐρυθρόπους, κεβλήπυρις,
> πορφυρίς, κερχνής, κολυμβίς, ἀμπελίς, φήνη, δρύοψ,

nous donnent suffisamment à comprendre, en les nommant six par six, qu'ils forment à leur entrée non des *files* (ζύγα), mais des *rangées* successives de six unités chacune (στοῖχοι), parallèles, donc, à la première, qu'elles viennent couvrir du côté de la scène[1] : ainsi se forme avec régularité le traditionnel rectangle choral. Si l'on admet que ces trois rangées ont débouché alternativement de la gauche et de la droite, comme l'ont fait individuellement les choreutes du premier στοῖχος, et qu'elles ont, par conséquent, traversé le plateau en deux sens opposés[2], on obtient, pour la fin de la parodos, le panorama orchestique et scénique ci-contre (fig. 1).

Observons qu'ainsi disposée, notre phalange de volatiles répond à toutes les exigences de l'élémentaire stratégie que son chef aura bientôt à déployer ; car le combat que ces indigènes vont engager contre leurs colonisateurs athéniens (v. 343) devra, j'imagine, mettre en ligne les meilleures troupes, entendons les oiseaux les plus combatifs ou les mieux armés. Or, ils sont justement postés *près de la scène*. D'un côté, voici la Jeune Huppe et la menace de son bec effilé ; de l'autre, voici le Coq, dont les Grecs connaissaient avant nous l'ardeur belliqueuse[3] : ce guerrier-né est à la pointe

1. Ainsi s'explique que l'auteur ait pris soin de nommer un à un ces dix-huit choreutes. C'est que le spectateur est mal placé pour les distinguer, puisque le premier στοῖχος est déjà rangé quand ils entrent. Pisthétaire et Épops occupent, au contraire, une position d'où l'on peut à loisir observer leur arrivée.

2. C'est d'ailleurs ainsi que l'œil d'Épops peut le mieux observer leur entrée : son regard parcourt trois fois — βουστροφηδόν — la largeur de l'orchestra et rencontre le premier choreute de la rangée nouvellement formée dès qu'il quitte le dernier de la rangée précédente.

3. On sait que les combats de coqs étaient très en honneur en Grèce, précisément à l'époque d'Aristophane. A peine plus tard, ils fournirent le motif qui ornait le siège du Grand Prêtre au théâtre de Dionysos.

du combat, à deux pas de la marmite de Pisthétaire. En revanche, le Glouton reste un peu à l'écart et, si c'est le nom du Martin que recouvre ce pseudonyme, une telle attitude s'explique parfaitement chez ce passereau plutôt pacifique. — Faut-il du renfort? Le choryphée-stratège fera « avancer l'aile droite » (ἐπαγέτω τὸ δεξιὸν κέρας, v. 353), entendons le demi-chœur A' (fig. 1), tout désigné, en effet, pour l'attaque, si l'on suppose, comme je l'ai fait, que Pisthétaire et Évelpide occupent face à lui la partie *gauche* de la scène : ils auront alors juste devant eux l'Orfraie et le Pivert, choreutes du dernier στοῖχος devenus combattants de première ligne — les redoutables γαμψώνυχες qui vont effrayer Évelpide, v. 359, — suivis du Faucon et de l'Épervier; ils entreverront même, au dernier rang, la Chouette ; mais d'elle, au moins, s'assurent-ils, les Athéniens qu'ils sont n'ont à craindre nul geste hostile (γλαῦξ μὲν οὖν οὐ πρόσεισι νῷν, v. 358).

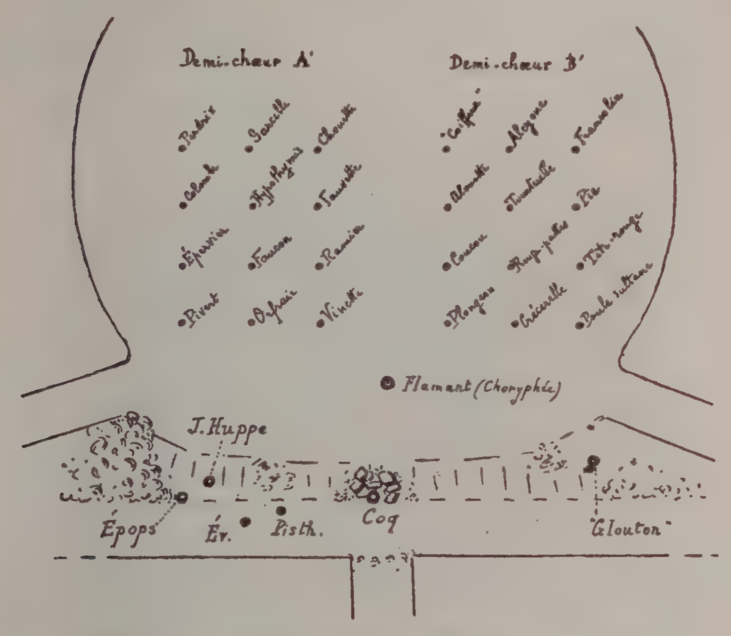


FIG. 1. — CHŒUR ET SCÈNE A LA FIN DE LA PARADOS

*
* *

II. — La parabase

Après la bagarre, les rangs se sont reformés sur un ordre du Chef (Ἄναγ' εἰς τάξιν πάλιν εἰς ταὐτόν, v. 400) et, grâce à l'intervention d'Épops, on a parlementé, traité, enfin conclu alliance avec les nouveaux habitants de l'air : c'est l'*agôn* de la pièce. Une courte scène en trimètres le sépare de la *parabase*, qui va rompre une seconde fois, pour la volte-face traditionnelle — volte-face ici tout à fait symbolique — l'ordonnance initiale du Chœur.

Cette parabase me semble remarquable à divers titres : les *anapestes* y apportent un curieux pastiche poétique dont la *Théogonie* et les *Travaux* d'Hésiode fournissent les principaux motifs ; l'*ode* et l'*antode* y forment, de part et d'autre de l'épirrhème, une phrase continue qui donne plus de force à la fière comparaison qu'elles expriment et plus de souplesse au lyrisme[1] ; peut-être, au surplus, ne faut-il pas trop d'imagination pour supposer que ce double hyporchème dactylo-trochaïque fut dansé à pieds-joints comme un ποδισμός et que, dans les deux strophes exécutées respectivement par les deux demi-chœurs, les onze vers proprement dits[2] étaient confiés à onze choreutes à raison d'un pour chacun, le douzième choreute imitant les divers gazouillis qui en interrompent la suite : ainsi les artistes auraient-ils pris successivement, avec leur tour de chant, leur tour de danse, qui les aurait ramenés l'un après l'autre, dans un gracieux sautillement, à la place qu'ils avaient quittée un instant. — Mais examinons plutôt l'*épirrhème* : loin de toute présomption, la simple analyse du texte en éclaire le déroulement, et l'on y retrouve avec surprise des plumages connus.

Un épirrhème consiste en une suite de seize tétramètres trochaïques que débite le Choryphée face au public et que peuvent accompagner (c'était l'opinion de Henri Weil) divers mouvements orchestiques ou peut-être quelque mimique du Chœur : mimique inspirée, sans nul doute, des idées que développe la tirade ou des

1. Autre liberté, mais effet comparable, dans la seconde parabase de la *Paix*, où la phrase finale de l'antode se prolonge directement dans l'antépirrhème.

2. 737, 739, 740, 742, 744, 745, 746, 748, 749, 750, 751 d'une part ; 769, 771, 772, 774, 776, 777, 778, 780, 781, 782, 783 de l'autre.

allusions satiriques qu'elle renferme. Celle-ci (v. 753-768) expose plaisamment les avantages inattendus qu'offre la condition d'oiseau, les libertés, les droits surprenants qu'elle confère et que l'acquisition d'une simple paire d'ailes suffira, d'ailleurs, à assurer à l'homme, s'il veut comprendre où est le bonheur. Cette humoristique démonstration, où l'éloge prend sans cesse les couleurs de la charge, est faite au moyen des *cinq* exemples, ou plutôt des *cinq* hypothèses suivantes :

a) … Εἰ γὰρ ἐνθάδ' ἐστὶν αἰσχρὸν τὸν πατέρα τύπτειν νόμῳ,
τοῦτ' ἐκεῖ καλὸν παρ' ἡμῖν ἐστιν, ἤν τις τῷ πατρὶ
προσδραμὼν εἴπῃ πατάξας · « Αἶρε πλῆκτρον, εἰ μάχει. »
b) Εἰ δὲ τυγχάνει τις ὑμῶν δραπέτης ἐστιγμένος,
ἀτταγᾶς οὗτος παρ' ἡμῖν ποικίλος κεκλήσεται.
c) Εἰ δὲ τυγχάνει τις ὢν Φρὺξ μηδὲν ἧττον Σπινθάρου,
φρυγίλος ὄρνις οὗτος ἔσται, τοῦ Φιλήμονος γένους.
d) Εἰ δὲ δοῦλός ἐστι καὶ Κὰρ ὥσπερ Ἐξηκεστίδης,
φυσάτω πάππους παρ' ἡμῖν, καὶ φανοῦνται φράτερες.
e) Εἰ δ' ὁ Πεισίου προδοῦναι τοῖς ἀτίμοις τὰς πύλας
βούλεται, πέρδιξ γενέσθω, τοῦ πατρὸς νεόττιον ·
ὡς παρ' ἡμῖν οὐδὲν αἰσχρόν ἐστιν ἐκπερδικίσαι.

Comment personne n'a-t-il été frappé du contenu de ces lignes? Car on n'a, je crois, jamais observé que deux au moins des oiseaux dont l'aspect ou les mœurs se trouvent évoqués ici, le Francolin, ἀτταγᾶς (*b*), et la Perdrix, πέρδιξ (*e*), sont de ceux qui, par leur position dans le Chœur, y tiennent déjà la vedette : ils en occupent, avons-nous dit, dans le premier στοῖχος, les deux extrémités antérieures. Voilà qui n'est sans doute pas fortuit, et la présence de ces deux hommes-oiseaux à proximité du Choryphée n'est sûrement pas étrangère au choix qu'il fait de tels exemples. « S'il y a parmi vous, dit-il (*b*), quelque fugitif marqué du stigmate, on l'appellera chez nous francolin bigarré. » Puis (*e*) : « Si le fils de Pisias veut livrer les portes aux bannis, qu'il se fasse perdrix, digne progéniture de son père : chez nous point de honte à s'enfuir en perdrix. » Tandis qu'il s'exprime ainsi, les deux choreutes intéressés ne sont-ils point, à quelques pas de lui, chargés d'illustrer le précepte, de jouer la leçon à faire, de mimer, enfin, chacun à son tour cette bienheureuse prise d'ailes? Ce qui rend la supposition plausible, c'est que les trois autres exemples allégués par le Choryphée (*a*, *c*, *d*) visent à peu près sûrement *trois autres artistes prin-*

cipaux — les trois qui, justement, constituent son escorte. Qu'on en juge :

a) « S'il est ici, aux yeux de la loi, honteux de battre son père, chez nous c'est une belle action, par exemple lui courir sus et le frapper en lui disant : Lève l'ergot, si tu veux te battre. » Ce dernier propos est celui d'un Coq : l'*ergot* est l'arme propre de cet éternel insoumis.

c) « Se trouve-t-il un Phrygien comme Spintharos, il sera le... *phrygile*, de la race de Philémon. » Que peut être ce « phrygile », dont l'appellation fallacieuse ne recouvre qu'un jeu de mots, puisque le poète a voulu seulement forger sur Φρύξ un dérivé

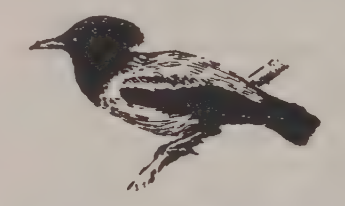


Fig. 2. — Le martin rose

quelque peu fantaisiste? Ce n'est pas le pinson, dont le nom latin, *fringilla*, n'a pas de claire parenté avec celui-ci, mais bien plutôt, à mon sens, un oiseau asiatique *coiffé à la phrygienne*, c'est-à-dire porteur d'un panache tombant qui rappelle le pli du fameux bonnet. Cette définition, qui s'applique peut-être à d'autres espèces, s'applique, en tout cas, parfaitement au Martin rose, à celui qu'il nous a semblé reconnaître tout à l'heure dans le Glouton vivement coloré de la parodos (fig. 2) : originaire du Proche-Orient (surtout de l'Inde et de l'Asie Mineure)[1], il porte justement un semblable panache[2]. L'identification, j'en conviens, reste incertaine ; elle est cependant bien tentante.

1. Point n'est besoin de renvoyer aux traités de zoologie, ces faits étant très connus. J'ajoute que l'espèce apparaît, à la belle saison, en Europe orientale et méridionale : elle n'est donc pas inconnue en Grèce.

2. Il n'aura pas échappé qu'ainsi les trois parastates du Flamant portent plumet ou panache : ornement bien digne des membres d'une *garde d'honneur*. — Quant à l'expression τοῦ Φιλήμονος γένους (v. 763), elle ne contient peut-être qu'un jeu de mots : « il sera de la race de nos amis » (Φιλήμων = φίλος ἡμῶν ; cf. fr. *Monsieur Toulemonde*). Le Martin est, effectivement, apprécié dans tout l'Orient à cause du bien qu'il fait en donnant la chasse aux sauterelles ; il est considéré, dans les pays chauds, comme un précieux auxiliaire de l'homme : καὶ [ἀπὸ τῶν σελευκίδων] πορθουμένοις ἀνδράσι ξενικὴν ἄν τις εἴποι συμμαχίαν ἐληλυθέναι, notait déjà Dion, *De av.*, I, 22. Du reste, il ne redoute pas l'homme ni ne fuit à son approche.

d) « S'il est esclave et Carien comme Exékestidès, qu'il lui pousse parmi nous *de la branche* (πάπποι = *touffe de poils* et *aïeux*) [1] et il verra paraître des compagnons de phratrie. » Qui donc s'est fait « pousser des touffes » ici même et, du même coup, s'est trouvé des aïeux pour l'adopter sur l'heure? Exactement la Jeune Huppe, celle qui s'était à l'instant « emparée d'une aigrette » (λόφον κατειληφώς, v. 279) et dont Épops s'est sans formalité reconnu le grand-père (ἐγὼ δὲ τούτου πάππος, v. 282). A son exemple, l'esclave carien en mal de citoyenneté trouvera aisément parrainage.

Ainsi, quatre au moins des cinq cas successivement évoqués

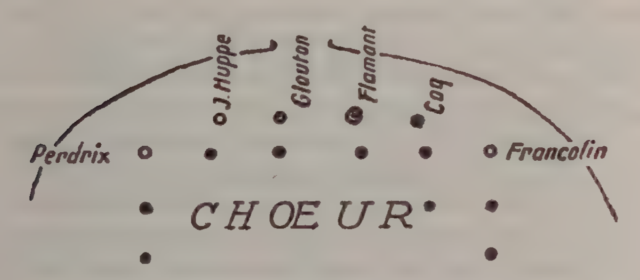


Fig. 3. — Les vedettes pendant la parabase

dans l'épirrhème, et sans doute les cinq (εἰ γὰρ..., v. 757 ; εἰ δὲ..., v. 760, 762, 764, 766), concernent visiblement des choreutes principaux, *dont deux occupent les places extrêmes aux deux bouts de la rangée frontale*. On est donc, je crois, amené à penser que ces cinq artistes forment, en fait, au cours de la parabase, avec leur chef qui les présente, tout près des stalles des proèdres, un rang continu de vedettes, selon la figure ci-dessus (fig. 3).

Et, dès lors, nous voyons s'animer la scène. Tout en parlant, le Chef-Phénicoptère désigne du geste, sur sa droite, puis sur sa gauche, du plus proche au plus éloigné, dans l'ordre rigoureux où les évoque sa tirade, chacun des collaborateurs qui l'assistent : à droite, (1) le Coq (v. 759), puis (2) le Francolin (v. 761) ; à gauche, (3) le Glouton (v. 763), (4) la Jeune Huppe (v. 765) et, enfin, (5) la Perdrix (v. 767). Mais eux-mêmes *miment* le comportement

1. La première de ces deux acceptions est rare ; elle est pourtant attestée dès l'époque classique, où le mot s'applique à l'*aigrette cotonneuse* de certaines plantes. Aussi l'équivoque à laquelle il se prête m'a-t-elle paru pouvoir passer dans notre expression familière *de la branche*.

des oiseaux dont ils arborent la livrée, et sans doute aussi la métamorphose plaisante qui dans l'imagination du poète la leur fait revêtir. Ailes et becs étaient tombés pour un instant (car n'oublions pas que la parabase autorise le Chœur à « jeter le masque ») : c'est maintenant l'occasion de les remettre. L'homme-francolin, qui a laissé voir sur lui la marque du « stigmate », raccroche alors ses ailes bigarrées ; la Jeune Huppe, un moment déhuppée, recoiffe, ainsi que le Martin, l'aigrette qui lui assure considération et honneur ; le fils de Pisias redevient Perdrix et simule alors quelque envolée rapide par la « porte » qu'il vient à l'instant de « livrer ». Les gestes des uns accompagnent les paroles de l'autre [1] : quelle démonstration pourrait être mieux accueillie?

Mais, demandera-t-on, à quel moment les trois parastates du Flamant ont-ils abandonné le fond de l'orchestra pour venir en occuper la partie antérieure? Certainement avant les anapestes. Car leurs déplacements, peu nombreux selon toute apparence, devaient servir à souligner l'importance que prenaient alternativement, du moins au début de la pièce, les rôles de Pisthétaire et du Choryphée : tout proches du premier pendant l'*agôn* au long duquel l'Athénien flatte et louange leurs congénères, ces « porteurs de tiares » doivent tout naturellement se grouper autour de leur Chef lorsque celui-ci reprend pour son compte, amplifie et précise cette apologie des oiseaux (v. 685-722). D'autre part, on ne saisit entre le *pnigos* et l'*ode*, ni surtout entre l'*ode* et l'*épirrhème*, nulle interruption au cours de laquelle puisse intervenir ce déplacement, exécuté, sans doute, comme un mouvement orchestique. Il a donc eu lieu au moment du *commation*, tandis que le Chœur se mettait en ligne et que le Rossignol-flûtiste « préludait aux anapestes » (v. 677-684).

* * *

Et le mouvement de retour? On le cherchera tout naturellement à la fin de la parabase, et c'est, en effet, l'*antépirrhème* (v. 785-800) qui va nous y faire assister.

Voici le texte :

Οὐδέν ἐστ' ἄμεινον οὐδ' ἥδιον ἢ φῦσαι πτερά. 785

1. Rien ne s'oppose à ce synchronisme : il faut, pour revêtir un déguisement sommaire et esquisser une mimique rapide, à peu près exactement le temps qui est nécessaire au Choryphée pour réciter les deux ou trois tétramètres correspondants.

a') Αὐτίχ' ὑμῶν τῶν θεατῶν εἴ τις ἦν ὑπόπτερος,
εἶτα πεινῶν τοῖς χοροῖσι τῶν τραγῳδῶν ἤχθετο,
ἐκπτόμενος ἂν οὗτος ἠρίστησεν ἐλθὼν οἴκαδε,
κᾆτ' ἂν ἐμπλησθεὶς ἐφ' ἡμᾶς αὖθις αὖ κατέπτετο.
b') Εἴ τε Πατροκλείδης τις ὑμῶν τυγχάνει χεζητιῶν,
οὐκ ἂν ἐξίδισεν εἰς θοἰμάτιον, ἀλλ' ἀνέπτετο,
κἀποπαρδὼν κἀναπνεύσας αὖθις αὖ κατέπτετο.
c') Εἴ τε μοιχεύων τις ὑμῶν ἐστιν ὅστις τυγχάνει,
κᾆθ' ὁρᾷ τὸν ἄνδρα τῆς γυναικὸς ἐν βουλευτικῷ,
οὗτος ἂν πάλιν παρ' ὑμῶν πτερυγίσας ἀνέπτετο,
εἶτα βινήσας ἐκεῖθεν αὖθις αὖ κατέπτετο.
Ἆρ' ὑπόπτερον γενέσθαι παντός ἐστιν ἄξιον;
d') Ὡς Διειτρέφης γε πυτιναῖα μόνον ἔχων πτερὰ
ἡρέθη φύλαρχος, εἶθ' ἵππαρχος, εἶτ' ἐξ οὐδενὸς
μεγάλα πράττει κἄστὶ νυνὶ ξουθὸς ἱππαλεκτρυών.

Je crois que cette tirade, comme celle qui la précède, doit une bonne part de son sel au jeu de scène qui l'accompagne ; du reste, si l'interprétation proposée pour l'épirrhème est fondée, comment ne pas être tenté de l'étendre au morceau qui lui fait pendant? Nous y relevons justement trois hypothèses plaisantes, *a'*, *b'*, *c'*, toutes trois introduites par εἴ τις ὑμῶν ; puis, après un bref retour conclusif sur les avantages inégalables de la vie de l'oiseau (v. 797, reprenant 785), c'est l'invocation d'un exemple vivant, celui de Diitréphès (*d'*), sur lequel s'achève *ex abrupto* la parabase. Comment, dis-je, ne pas croire ces trois hypothèses illustrées par le jeu des trois parastates, Coq, Jeune Huppe, Glouton, et le personnage de Diitréphès joué par le Choryphée lui-même? Tous quatre tiennent encore la vedette sur le devant de l'orchestra ; ils mimeraient donc ce qu'évoque le texte : pour les premiers, les faux départs, puis les prompts retours des hommes devenus oiseaux (retours qui les ramèneraient à leurs premières places) ; pour le dernier, la parade du va-t-en-guerre (qui le ramènerait entre chœur et scène). En effet :

a' : « Ainsi, si l'un de vous autres spectateurs est muni d'ailes, qu'il ait faim et trouve ennuyeux les chœurs de tragédies, d'un coup d'aile il s'en va déjeuner chez lui, puis dûment repu revole vers nous. » Le rôle de cet affamé convient à merveille au κατωφαγᾶς, au Glouton (selon moi le Martin), dont le nom évoque un caractère de l'espèce.

b' : « Si parmi vous quelque Patroclidès a besoin d'aller à la

selle, au lieu de se soulager dans son manteau, il prend son essor, il pète, il reprend haleine et revole ensuite vers vous. » Les jeunes Huppes, c'est bien connu, sont d'une incontinence et d'une saleté peu communes[1] : la nôtre se chargera de jouer les Patroclidès grâce a une rapide ascension — c'est son fait — sur quelque arbre du fourré d'avant-scène.

c' : « Si l'un de vous, ayant une maîtresse, voit le mari de la belle sur les gradins réservés aux bouleutes, le voilà, lui aussi, qui part à tire-d'aile, s'en va faire l'amour là-bas et revole ensuite vers vous. » Personne ne doutera que le Coq n'entre à merveille dans ce rôle. Quant au jeu, il consiste sans doute, comme celui du Glouton (*a'*), à contourner en dansant le Chœur maintenant reformé pour atteindre une parodos d'où l'on regagnera, une minute plus tard, son poste initial entre scène et plateau[2] : le Chœur n'aura pas été dérangé.

C'est pourtant la dernière phrase prononcée par le Choryphée qui paraît le plus suggestive, car elle concerne un personnage que lui-même est tout-à-fait apte à représenter :

d' : « (Prendre des ailes ne vaut-il donc pas tout au monde?) Ainsi Diitréphès, qui n'a que des ailes ... de bires, on l'a élu phylarque, puis hipparque ; sorti de rien, le voilà un grand personnage, aujourd'hui un rapide hippalectryon. » Aristophane, qui aime les jeux de mots et les jeux d'esprit, superpose, ici comme ailleurs, les deux sens possibles d'une même expression (πυτιναῖα πτερά) et les deux valeurs de l'image évoquée par ξουθὸς ἱππαλεκτρυών. Πυτίνη, précise le Scholiaste du *Ravennas*, évoque bien une *bouteille*, mais aussi, par image, un *oiselet* (ὄρνεον μικρὸν ἡ πυτίνη) ; donc, πυτιναῖα πτερά désigne bien, sans doute, les anses des bires dont la vente avait enrichi le négociant Diitréphès, mais, en même temps, les *ailes de petit oiseau*, les courtes ailes qui sont celles du Flamant rose. Et le ξουθὸς ἱππαλεκτρυών, cet animal fabuleux dont les Grecs du ve siècle avaient perdu la notion exacte[3], c'est non

1. Je lis dans le *Larousse du XXe siècle, s. v.* : « Ils [= ces oiseaux, les huppes] nichent dans les arbres creux, où les excréments accumulés des jeunes forment un véritable lit de guano, sur lequel ils vivent (d'où l'expression *sale comme une huppe*). » On sait que leur nom vulgaire est *coqs puants*.

2. Chacun de ces mouvements demanderait, comme ceux de l'épirrhème, à peu près exactement le temps qu'il faut au Choryphée pour formuler son hypothèse (ici une demi-minute environ).

3. Voir H. Lechat, *Rev. d. Univ. du Midi*, II, p. 121-130, et le témoignage significatif que donne sur cette ignorance Aristophane, *Gren.*, 931-932. A. Willems a insisté à son tour (*Aristophane*, t. I, p. 288) sur le caractère fabuleux de cet animal comparable à l'hirco-

seulement le stratège parvenu que fut, en effet, ce Diitréphès [1], mais aussi et avant tout un monstre « mi-cheval mi-coq », c'est-à-dire, pour Aristophane, un géant hybride et ailé servant ou non de monture, et en général tout oiseau rare auquel ses plumes et sa haute encolure peuvent permettre de répondre, fût-ce au prix de quelque artifice, à ce vague signalement : bref, ici, notre échassier.

De telles équivoques permettent au Flamant-Choryphée de jouer plaisamment le personnage qu'il dépeint ; et le public comprend très bien son jeu, car il entend la phrase de la façon suivante : « Ainsi Diitréphès, qui n'a que des ailes ... d'oiselet [le Flamant agite les siennes, qui sont petites], a été élu phylarque, puis hipparque ; sorti de rien, le voilà un grand personnage, et aujourd'hui [le Flamant prend l'allure du cheval [2] et caracole pour regagner son poste central] stratège à la haute et rapide monture. » Stratège, l'Oiseau-Choryphée l'a été effectivement, tout à l'heure, au moment du combat ; et ses plumes en portent la pourpre. Haut monté et rapide, il l'est par nature [3].

C'est sur ce dernier mouvement, avec lequel, selon mon hypothèse, le Chœur retrouve sa formation initiale, que s'achève la parabase.

***

Ainsi se précise le rôle assumé par les quatre premiers « choreutes » dont la vêture avait, dès leur apparition, ébloui les deux

cerf et dont le nom servait, dans le langage courant, à désigner avec ironie « un personnage considérable de son état ». L'art nous en a conservé quelques représentations : tout l'arrière-train est d'un coq, la tête et le cou étant ceux du cheval, dont ce monstre a aussi les pattes antérieures ; notons que ces pattes, assez courtes, semblent *ne pas toucher le sol.*

1. C'est du moins ce qui ressort, comme l'observent les éditeurs, du rapprochement de Thucydide, VII, 29 (peut-être même VIII, 61) et de certains passages des Comiques (parmi lesquels *Oiseaux*, v. 442-443).

2. Les bras du Choryphée peuvent à ce moment figurer les deux pattes antérieures du quadrupède.

3. La difficulté est de se représenter comment l'habile artiste auquel était confié ce rôle parvenait à se donner l'aspect extérieur d'un Flamant. Il était peut-être monté sur échasses — échasses à larges bases figurant des pieds palmés —, portait un cou, une tête et un arrière-train postiches : ainsi conservait-il, comme il se devait, le privilège de la taille qui est justement celui de cet oiseau. Mais peut-être aussi y fallait-il deux hommes, l'un portant l'autre : l'hippalectryon pouvait ainsi apparaître pourvu de son cavalier. Tous ces déguisements étaient sommaires, et l'on jugera de la simplicité des costumes (qui ne prétendaient pas créer l'illusion) d'après certaines peintures de vases, déjà bien connues : vase du British Museum, choreutes de comédie déguisés en *oiseaux tachetés* (début du ve siècle) ; vase de Berlin, choreutes à masque de *coq* (voir M. Bieber, *Die Denkmäler zum Theaterwesen im Altertum*, Berlin, 1920, p. 127-128 et les fig. 119-120, 121), etc.

Athéniens. Bien loin de voir en eux de simples passants ou des musiciens dont la participation à la chorégraphie ne serait guère appréciable [1], il faut, semble-t-il, les assimiler, avec Lilian B. Lawler, à des danseurs ou, plus exactement encore, à des *mimes* dont les interventions, assez rares, sculptent de façon cocasse le relief d'une charge ou d'un trait. Non que le Chœur, de son côté, n'ait à faire admirer çà et là telle formation pittoresque, tel ou tel jeu expressif permis par son déguisement. Lorsque, pour approuver les premières décisions prises par Pisthétaire, il s'écrie : Ὁμορροθῶ, συνθέλω, συμπαραινέσας ἔχω (v. 851-852), il joint, évidemment, le geste à la parole : ses applaudissements consistent, sans doute, en un général et bruyant battement d'ailes. Lorsqu'il jette le cri d'alarme contre une violation possible de son *espace aérien* (Ἀλλὰ φύλαττε πᾶς ἀέρα περινέφελον, v. 1189 sq.), la vigilance à laquelle il s'exhorte lui-même doit se traduire, pour paraître agissante, par l'éploiement protecteur de ces vingt-quatre paires d'ailes, muées un instant en infranchissable barrière. Mais de telles diversions sont rapides ; elles n'ont guère pour objet que d'offrir au public le spectacle attendu d'évolutions collectives ou de figures curieuses. Tout autres sont les interventions de nos quatre vedettes ; c'est ce qu'achèvera de montrer l'étude de certains intermèdes choraux [2].

III. — Les intermèdes choraux

Néphélococcygie fondée et ceinte de murs, la pièce est à peu près jouée. Il n'est plus, pour les colonisateurs de l'air, que de trouver un terrain d'entente avec les dieux justement émus de leur déchéance, et le comique de situation jaillit vivement, à propos d'Iris, d'Héraclès ou du Triballe, des derniers « tiroirs » qu'ouvre et que vide Aristophane. Or, ces scènes parallèles, qui toutes dépendent étroitement de l'action centrale, sont séparées entre elles par les divers couplets de deux intermèdes choraux sans rapport direct avec le drame, où les oiseaux affectent de décrire, un peu comme les hirondelles dans le poème bien connu de Gau-

1. Opinion récemment formulée encore par H. L. Crosby, *The bird riddle reexamined*, *Hesperia*, Suppl. VIII (Studies Shear), p. 75-81.

2. Les *Oiseaux* ont une seconde parabase (v. 1058-1117) qu'a pu accompagner, comme la première, l'exécution de certains mouvements orchestiques : plusieurs oiseaux-choreutes sont effectivement mis en cause dans l'antépirrhème. Mais je ne vois pas dans quel ensemble auraient pu s'inscrire leurs interventions isolées.

tier; les curiosités de divers coins du monde où les ont amenés leurs voyages. Pas plus que la parodos et que la parabase, ces intermèdes, dont l'utilité, à première vue, semble mince, n'ont été examinés d'assez près. On n'observe presque jamais, par exemple, que, comprenant chacun strophe et antistrophe, ils nous font entendre, en réalité, *quatre* couplets différents :

1. *Choricon* A : v. 1470-1481 ;
2. *Choricon* A' : v. 1482-1493 ;
3. *Choricon* A'' : v. 1553-1564 ;
4. *Choricon* A''' : v. 1695-1705[1].

Cependant, cette économie est déjà significative. Car ces quatre couplets, de facture et d'inspiration identiques, ont, comme on va le voir, les plus grandes chances de n'être que le commentaire, la légende ou, si l'on préfère, le *livret* de numéros de danse exécutés respectivement par nos quatre vedettes.

Relisons-les.

1. ***Choricon A*** (v. 1470-1481).

Nous avons vu dans notre vol
bien des nouveautés, des merveilles,
des phénomènes effarants.
Ainsi, bien loin de chez les gens de Cœur,
est un arbre d'étrange espèce :
Cléonymos, qui, bon à rien,
et au demeurant lâche et grand,
au printemps toujours bourgeonne et « rapporte »,
mais en hiver tout au contraire
se défeuille... de ses boucliers[2].

La satire de Cléonymos, ce démagogue qui ne fut rien moins qu' « homme de cœur » (qu'on écrive le mot avec ou sans majuscule), revêt la forme d'une allégorie fort claire, certes, mais fort inattendue aussi, surprenante par sa hardiesse et, pour tout dire, d'un assez faible effet si on ne la suppose illustrée sur la scène par quelque représentation matérielle de l'arbre auquel le poète assimile ce personnage : ainsi seulement deviendront comiques les allusions du texte à son physique et à ses gestes. Or, de quelle

1. J'emprunte ce schéma à P. Mazon, *Essai sur la composition des comédies d'Aristophane*, 1904, p. 107-109.
2. Le grec dit ἀσπίδας φυλλορροεῖ.

représentation s'agirait-il, sinon d'une représentation orchestique? Elle seule permet cette superposition, cette fusion des deux personnages, humain et végétal. Lucien, dans son traité *De la danse*, met au nombre des talents que doit posséder le bon mime celui de simuler une *métamorphose en bête, en oiseau* ou *en arbre*[1]. C'est probablement ce jeu, si malaisé qu'il soit pour nous de l'imaginer, qui illustre le texte du choricon. Et à qui ce jeu est-il confié? Vraisemblablement au Glouton (κατωφαγᾶς), que deux vers de la parodos, on s'en souvient, ont ironiquement, mais effectivement, assimilé au démagogue athénien (v. 288-290) :

— Ἔστι γὰρ κατωφαγᾶς τις ἄλλος ἢ Κλεώνυμος;
— Πῶς ἂν οὖν Κλεώνυμός γ' ὢν οὐκ ἀπέβαλε τὸν λόφον;

Rien ne paraît plus suggestif que ce rapprochement, qui semble apporter une *clé*. On dirait qu'Aristophane a voulu, en nous le permettant, donner par avance sa caution à notre hypothèse.

2. ***Choricon A'*** (v. 1482-1493).

Il est, en revanche, un pays
— contre la région ténébreuse
à l'écart de tout luminaire —
où l'on déjeune et où l'on fraie
avec les héros — sauf le soir :
à cette heure il n'était plus sûr
de se rencontrer avec eux ;
car le mortel qui se trouvait
devant notre héros Oreste
était aussitôt dépouillé
et « pris » de tout le côté droit.

On critique par là l'insécurité des abords d'Athènes, plus spécialement aux alentours du bouge que hante un célèbre détrousseur à la double existence — galant homme le jour, mauvais sujet la nuit — déjà nommé dans la pièce[2] et homonyme du petit-fils d'Atrée. Or, rappelons-nous le texte de l'*agôn* : la mention de l'agresseur nocturne y est directement associée à celle d'un animal. Nous avons, en effet, appris d'Évelpide comment, pour peu

1. *De la danse*, 57 : οὐκ ἀγνοοῦσι δὲ καὶ τὰς μυθικὰς μεταμορφώσεις ἁπάσας, ὅσαι εἰς δένδρα ἢ θήρια ἢ ὄρνεα ἠλλάγησαν...
2. V. 712. — Pour l'interprétation que je donne des trois premiers vers (χώρα πρὸς αὐτῷ | τῷ σκότῳ πόρρω τις ἐν | τῇ λύχνων ἐρημίᾳ), voir A. Willems, *ouvr. cit.*, *ad loc.*

qu'on s'aventure hors de la ville avant l'aube par la faute d'un coq qui chante en pleine nuit, on peut se voir attaqué et allégé d'un bon manteau de laine — ce qu'on appelle ici « être *pris* du côté droit », puisque ce côté est celui qui porte le manteau :

> ... Χλαῖναν γὰρ ἀπώλεσ' ὁ μοχθηρὸς Φρυγίων ἐρίων διὰ τοῦτον.
> Εἰς δεκάτην γάρ ποτε παιδαρίου κληθεὶς ὑπέπινον ἐν ἄστει,
> κἄρτι καθηῦδον· καὶ πρὶν δειπνεῖν τοὺς ἄλλους οὗτος ἄρ' ᾖσεν·
> κἀγὼ νομίσας ὄρθρον ἐχώρουν Ἁλιμουντάδε, κἄρτι προκύπτω
> ἔξω τείχους καὶ λωποδύτης παίει ῥοπάλῳ με τὸ νῶτον·
> κἀγὼ πίπτω μέλλω τε βοᾶν, ὁ δ' ἀπέβλισε θοἰμάτιόν μου[1].

Cette complicité, volontaire ou non, du mauvais réveille-matin avec le détrousseur nocturne[2] n'aurait-elle pas autorisé Aristophane à faire mimer ici par le Coq, du reste agressif par nature, le personnage du « héros » tour à tour serviable et malfaisant? On imagine fort bien, L. B. Lawler l'a déjà observé[3], le Μῆδος, le Περσικὸς ὄρνις exécutant la martiale *danse perse*[4] armée du bouclier[5] (περσικὸν ὄρχημα) que décrit Xénophon dans son *Anabase*. Il l'assortirait, pour la circonstance, de figures empruntées à la καρπαία, cette autre danse vigoureusement imitative dans laquelle, selon le même auteur et d'après le même passage, un brigand attaquait et dépossédait un paisible cultivateur.

3. ***Choricon A''*** (v. 1553-1564).

Près des Sciapodes est un lac
où ce dégoûtant de Socrate
s'occupe à évoquer les âmes.
Là est aussi venu Pisandre :
il demandait à voir une âme

1. V. 493-498. — Τοῦτον, au v. 493, désigne le Coq.
2. Le Coq est le *veilleur* par excellence (Pline, *Hist. Nat.*, X, 21), l'animal qui ne connaît pas le sommeil (Ésope, 12, 158 Chambry ; Lucien, *Songe*, 1), ce qui l'apparente aux rôdeurs et aux malfaiteurs.
3. *Four dancers in the Birds of Aristophanes*, *Trans. a. Proceed. of the Philol. Am. Assoc.*, LXXIII, p. 60-61.
4. Voir L. Séchan, *Dict. d. Antiq.* (Daremberg-Saglio), IV, 2, p. 1040 sq., et *La danse grecque antique*, p. 173 sq. ; Ervin Roos, *Die tragische Orchestik im Zerrbild der altattischen Komödie*, Lund, 1951, p. 66-69. La figure la plus caractéristique en est l'ὄκλασμα ou *accroupissement*, qui servait parfois à la désigner.
5. Ou de *deux* boucliers (*Anab.*, VI, 1, 10). Notre coq n'aurait qu'à ramasser à terre ceux que vient justement d'y laisser tomber l'arbre-Cléonymos (fin du Choricon A) ; ces *boucliers ronds* (ἀσπίδας) n'étaient, en effet, que ses feuilles (φυλλορροεῖ) : illusion facile à créer à la scène pour un public assez peu exigeant.
L'historien ajoute que ces danses s'exécutaient « en mesure et au son de la flûte », ce qui rend d'autant plus plausible leur introduction au théâtre.

qui, vivant, l'avait délaissé.
A sa victime — un jeune agneau-
chameau — ayant tranché la gorge,
il se retira, comme Ulysse,
et vit alors monter, pour aspirer ce sang,
Chéréphon la chauve-souris.

De ce passage on ne retient d'habitude que les sarcasmes relatifs à Socrate, éternelle cible du poète, et à Pisandre, orateur populaire et poltron. Il y a plus à dire, et le marais des Sciapodes évoque, je crois, autre chose qu'une sorte de « pays des ombres » présenté comme l'habitat préféré du philosophe[1]. Cette race fabuleuse, toute voisine d'un lac, nous dit-on (v. 1553), vit, d'après Ctésias, *en Libye* : voilà deux caractéristiques qui s'appliquent déjà au Flamant, oiseau africain tout autant que « lacustre » (λιμναῖος, v. 272). Elle est composée, d'autre part, d'êtres aux pieds immenses (à l'ombre desquels ils se mettent, d'où leur nom), plus exactement de *palmipèdes* et, qui plus est, à *pied unique* : ces deux nouvelles précisions viennent encore de Ctésias[2], contemporain d'Aristophane et qui a dû connaître la même légende que lui. L'allusion au pied palmé de notre phénicoptère, unijambiste, lui aussi, lorsqu'il replie sous ses ailes l'une de ses échasses, n'est-elle point probable, et n'est-ce pas cet oiseau qui, rapidement identifié avec un Sciapode, va, par ses attitudes, au bord du « lac » imaginaire où il puise sa nourriture comme Socrate y en cherche une autre, mimer les gestes des deux Athéniens que raille le poète? De l'un il a la « malpropreté » (ἄλουτος... Σωκράτης)[3], de l'autre il a la couardise, et la taille.

Il n'est pas, ajouterai-je, jusqu'au « chameau » de Pisandre qui

1. C'est l'explication donnée par H. Van Daële, éd. Belles-Lettres, *ad loc.* — W. H. van de Sande Bakhuysen (*De parodia in comœdiis Aristophanis*, Traj. ad Rh. 1877, p. 96-100) a même prétendu que les quatre chorica nous ramènent, chacun à sa manière, à la Scythie ou plus généralement au septentrion,... terre d'exil de Prométhée !

2. La première par Harpocration (ἔθνος ἐστὶ Λιβυκόν. Κτησίας ἐν περίπλῳ 'Ασίας φησίν· ὑπὲρ δὲ τούτων Σκιάποδες ὄνομα τούς τε πόδας ὥσπερ οἱ χῆνες ἔχουσι κάρτα πλατέας...), la seconde par Pline, *Hist. Nat.*, VII, 2, 23 (*item hominum genus* [*Ctesias scribit*], *qui Monocoli uocarentur, singulis cruribus, mirae pernicitatis ad saltum, eosdemque Sciapodes uocari...*). Le scholiaste semble avoir mal lu Ctésias ou avoir suivi d'autres textes, puisqu'il donne clairement les Sciapodes comme des quadrupèdes (... τετραποδηδὸν βαδίζοντες).

3. V. 1554-1555. Le Flamant est, en effet, aussi « dégoûtant » que Socrate : on sait quelle vase il remue au bord des marais pour y trouver les vers dont il se nourrit. Observons que l'allégorie se poursuit : les âmes (ψυχαί) qui montent au bord de la fosse (cf. *Od.* XI) sont ici les insectes que guette et happe l'échassier.

ne nous transporte dans l'Afrique chère aux flamants. Sans doute ce dromadaire symbolise la lâcheté qui caractérise son sacrificateur ; mais la mention dont il est l'objet contribue aussi à recréer le cadre des régions chaudes qu'habite notre oiseau-choryphée.

4. ***Choricon A'''*** (v. 1695-1705).

Et il y a, aux Flambeaux[1], *non loin de la Clepsydre,*
une race d' « englottogastres »
capable de tout, où la langue
sert à moissonner, à semer,
à vendanger, cueillir des figues.
Ils sont d'origine étrangère :
des Gorgias et des Philippes.
De ces englottogastres-là,
de ces Philippes-là, voilà
que partout en Attique on coupe
et que l'on met à part la langue[2].

En un sens, ce choricon n'est que le développement d'un thème satirique brièvement exposé au début de la pièce : les « englottogastres », ces êtres qui vivent du produit de leur langue, ne sont autres que les orateurs et surtout les sophistes (parfois confondus avec les sycophantes) qui ruinent les meilleures familles d'Athènes et pour lesquels Callias, on nous l'a déjà rappelé, dilapide stupidement son bien (ὑπὸ συκοφαντῶν τίλλεται, v. 285). Aussi l'allusion à Philippe[3] et à son maître Gorgias nous ramène-t-elle tout droit à ce fils d'Hipponicos, à ce trop fastueux mécène chez qui leurs pareils ont table ouverte et qui a enrichi, entre autres, le sophiste de Léontium[4] ; du reste, il habite le dème de Mélite[5], tout proche

1. Le texte grec porte ἐν Φαναῖσι (ἐμφαναῖσι *R*) qui, ainsi accentué, ne peut venir que de φανή (*flambeau*) et non de Φάναι (la ville de *Phanes* ; cf. Thuc., VIII, 24, ἐν Φάναις ἐνίκησαν...). Au vrai, le poète joue deux fois sur le mot, qui en apparence désigne cette ville, mais en réalité s'applique, et très exactement, aux fêtes orgiaques de Dionysos annuellement célébrées sur le Parnasse (voir *infra*, p. 232, n. 3) ; sens auxquels s'en superpose un troisième, celui de *dénoncer*, *découvrir* (φαίνειν).

2. Nouvelle équivoque, voulue et à peu près intraduisible, due à deux emplois possibles de ἀπό. Comprendre à la fois : « de ces englottogastres *vient que* l'on coupe la langue (s. e. aux victimes) » et « *à* ces englottogastres on coupe (= il faut couper) la langue, partout en Attique » (mesure, en effet, salutaire dans ce pays où ils ne devraient pas être) ; cf. schol. *ad loc.*, *in fine*.

3. Le propos d'Aristophane ne ricocherait-il pas, avec ce nom, sur le bouffon-parasite que Xénophon met en scène dans son *Banquet* et qui s'invite si habilement chez Callias? Je le croirais volontiers.

4. Xénophon, *Banquet*, I, 5.

5. Schol. Lucien, *Z. Trag.*, 48, et surtout schol. Aristophane, *Gren.*, 501 : Καλλίας

de l'Agora et de l'Aréopage où la *clepsydre* mesure inlassablement leur temps de parole aux orateurs et aux plaideurs : c'est dire que l'expression πρὸς τῇ Κλεψύδρᾳ (*près de la Clepsydre*, v. 1695-1696), d'ailleurs à double entente [1], doit évoquer, avec le lieu d'élection de cette bruyante éloquence [2], le quartier d'Athènes où réside notre personnage — si même le mot φαναί (*les Flambeaux*) ne désigne pas, καθ' ὑπόνοιαν, sa maison [3]. Or, ce Callias, quel oiseau est-ce? Nous le savons déjà, c'est la Jeune Huppe : leur plaisante identité, toute conventionnelle sans doute, est, comme celle de Cléonymos avec le Glouton, posée noir sur blanc dans la parodos (v. 281-282, puis 284 : Καλλίας ἄρ' οὗτος οὕρνις ἐστίν. Ὡς πτερορρυεῖ;).

On imagine donc assez bien le jeu du choreute huppé qui a pris la livrée de cet oiseau : il laisserait peu à peu tomber ses dernières plumes tout en dansant la molle καλλαβίς — qui, s'il faut en croire Eupolis [4], lui siérait à merveille — tandis qu'autour de lui quelques auxiliaires, à moins que ce ne soient le Coq et le Glouton, feraient mine de se traiter à ses dépens. Pour donner quelque consistance à cette hypothèse, pensons aux danses humoristiques de *vol d'aliments* que semblent avoir connues les Grecs [5], ou aux danses du cômos, ou encore au divertissement rhodien de l'*hiron-*

γὰρ ὁ Ἱππονίκου ἐν Μελίτῃ ᾤκει. Ce dème s'étend, au sud du Céramique intérieur, entre le Pseudo-Théseion et la Pnyx.

1. Elle désigne d'habitude, comme nom propre, la source qui coule sur le flanc nord-ouest de l'Acropole. Mais nous sommes ici en pleine fantaisie géographique : Aristophane use tout à son aise de la *surimpression*.

2. « ... Diese nun, die *Gerichtsuhr*, wird zur Bezeichnung einer fingirten Oertlichkeit wie ein geographischer Name benutzt, und soll in der Phantasie das Land der Angeber und Advocaten fixiren, deren Lebensberuf bei der *Gerichtsuhr* verläuft » (Th. Kock, *ad loc.*). Ce lieu n'est cependant pas, à mon sens, aussi purement fictif que le pense le commentateur allemand.

3. Rien ne le prouve ; mais nous savons que ce dadouque, issu d'une célèbre famille de Kérykes, portait bien plus dignement les flambeaux de Bacchos (φαναί), dont il passait pour célébrer libéralement les *orgies*, que ceux des déesses d'Éleusis (sur ses indélicatesses et ses débauches, voir Aristophane, *Gren.*, 428-430 ; Andocide, *S. les Myst.*, 112, 124 sq. ; Schol. Lucien, *Z. Trag.*, 48, etc.). Il est donc possible que ce terme ait été compris comme une appellation ironique de la demeure de ce viveur. C'est ce même terme (φαναὶ Βαχχίου) qui, dans l'*Ion* d'Euripide, sert à désigner (v. 750) la fête bachique où Xouthos s'est autrefois oublié, et nulle autre expression ne se prête mieux à l'équivoque dont joue sans doute Aristophane (celle-ci évoque une παννυχίς, à laquelle participaient des femmes athéniennes (Pausanias, X, 4, 3), où, en outre, Bacchios brandissait une double torche (*Ion*, v. 716), un peu comme le dadouque des Éleusinies, auquel l'auteur veut que l'on pense). — L'allusion pouvait d'autant moins passer inaperçue qu'Eupolis avait fait sur le *père* de Callias une plaisanterie semblable, en appelant Hipponicos, qui avait le teint rouge, ἱερεὺς Διονύσου (Hésychius, *s. v.*).

4. *Flatteurs*, fr. 163 Kock. Cette danse efféminée consistait à se déhancher lascivement (Photius, Hésychius, *s. v.*).

5. Athénée, XIV, 629 f (je lis, l. 3, χρεῶν [ἀπο]κλοπή) ; cf. Pollux, IV, 104-105.

delle (τὸ χελιδονίζειν) qui mettait justement en scène des quêteurs d'aliments parés de plumes d'oiseaux[1].

Ainsi, ces quatre couplets (A, A', A'', A'''), sans vrai rapport avec le contexte dramatique, mais dans lesquels diverses clés, obligeamment tendues, dirait-on, par l'auteur lui-même, permettent de retrouver chacune de nos quatre vedettes, n'ont servi, selon toute apparence, qu'à accompagner, en les expliquant, des *numéros de pantomime* exécutés respectivement par ces quatre danseurs ailés, le Glouton se muant en arbre, le Coq jouant les détrousseurs, le Flamant évoquant les âmes, la Jeune Huppe se laissant honteusement « plumer ». Ce seraient de purs intermèdes de danse.

La chose a-t-elle de quoi nous étonner? Non, car elle n'est pas sans exemple. Neuf ans avant la représentation des *Oiseaux*, celle des *Guêpes* avait introduit sur la scène, *au même moment de la pièce*, c'est-à-dire à la fin du dernier épisode, trois danseurs, les trois Καρκινῖται ou fils de Carcinos, défiés par Philocléon qui avait payé d'exemple : déguisés en crabes, ils s'étaient alors produits avec leur provocateur[2] dans une exhibition grotesque qu'avait scandée le petit chœur final. Et plus tard encore, en 411, dans *Lysistrata*, notre poète devait agrémenter d'un semblable intermède le joyeux dénouement de sa pièce, avec la danse du Laconien qui y donnait, en quelque sorte, le ton à l'exodos.

Par là se confirme le vrai caractère de nos deux doubles chorica : comme numéros orchestiques, ils s'inscrivent dans une tradition déjà nettement établie et que la comédie postérieure n'allait avoir garde de laisser perdre. Quant à leur étroit rapport avec l'entrée du chœur et la parabase, s'il apparaît déjà dans leur exécution, il ressort aussi d'autres indices. Il se manifeste, par exemple, dans le *mètre* commun à tous ces passages : aux tétramètres trochaïques de la parodos et des épirrhèmes font écho les dimètres trochaïques et les lécythiens de nos couplets. Ce rythme vif et

1. Athénée, VIII, 360 b-c. Voir L. Séchan, *op. cit.*, p. 233-234. — On peut même supposer que les deux derniers vers du choricon sont illustrés par le réveil subit du débonnaire Callias qui, sous la livrée de la Jeune Huppe, poursuit alors ses deux parasites et leur coupe la langue. Comme cette Jeune Huppe descend de Térée, son geste est, en quelque sorte, atavique : il répète celui du lointain aïeul qui, comme on sait, avait coupé la langue à son amante.

2. Je ne voudrais pas multiplier les hypothèses. Mais une progression peut aussi avoir été observée dans la pantomime des *Oiseaux* : le premier choricon n'aurait eu qu'un seul exécutant (le Glouton), le deuxième deux (le Glouton et le Coq), le quatrième trois (la Jeune Huppe, le Glouton, le Coq) ; chacun, pourtant, aurait eu à son tour la vedette

agité, qui n'apparaît à peu près en nul autre passage [1], rapproche incontestablement ceux-ci. En fait même, ces piquants divertissements, ceux de la parabase et des intermèdes choraux, forment dans la pièce, dont ils jalonnent régulièrement le cours après la parodos qui les prépare, un système fort homogène de pauses et de courts entr'actes. Leurs thèmes, variés, en ponctuent sans raideur le déroulement.

* * *

Concluons. La comédie des *Oiseaux* offre une particularité notable, qui est de produire, outre le *corps de ballet* traditionnel, quatre vedettes de la danse et de la pantomime aux livrées voyantes et riches : trois d'entre elles sont « huppées », la première est *étoile.* Leurs différents numéros mettent en cause, sous le voile d'amusants travestissements, comparables à ceux dont fourmillaient les *Poissons* d'Archippe, les éternels boucs émissaires du poète, fils de famille, parvenus, philosophes et démagogues. Les *attractions* y servent, en somme, de support à la satire, comme dans nos revues de music-hall ou dans nos farces populaires.

Une question, pourtant, se pose encore. On a souvent dit que la féerie des *Oiseaux* nous fait assister à une éclipse de la censure aristophanienne. Le polémiste s'y montre, en effet, d'une discrétion étonnante, la critique n'est jamais âpre, les « personnalités » elles-mêmes y sont plutôt rares. Elles existent cependant, sous la forme de quolibets ; mais elles sont, et voilà ce qui me paraît remarquable, rassemblées, fixées presque, comme à dessein, dans les intermèdes examinés plus haut. Car, en fin de compte, ce sont bien ces divertissements qui semblent, en face du dialogue et des parties proprement lyriques de la pièce, toutes radieuses d'évocations champêtres et débordantes de poésie, avoir donné refuge à la satire. Pourquoi cette curieuse localisation? L'explication en est peut-être simple. Une attaque est moins dure et moins virulente dès qu'elle a un côté bouffon et par là divertit plus qu'elle ne déchire. Or, Aristophane écrivait, nous dit-on (l'information n'est malheureusement pas très sûre), au lendemain d'un certain *décret de Syracosios* qui, s'il n'avait pas péremptoirement interdit aux

1. Sauf, bien entendu, dans la *scène de bataille* qui prolonge directement la parodos (v. 336-342, 352-386) et dans les épirrhèmes de la *seconde parabase*, écho de la première. Un seul système trochaïque, d'ailleurs assez libre et fort court, en dehors de ces passages : v. 1720-1725.

auteurs comiques de bafouer les personnages du jour, les avait du moins, pour un temps, rappelés au sens de la mesure en prétendant proscrire désormais toute critique nominale[1]. Ce décret, s'il a existé, a bien eu sur l'ouvrage d'Aristophane l'effet, incomplet, mais pourtant appréciable, qu'il était normal d'en attendre. La réserve à laquelle le poète s'est senti tenu expliquerait bien les dehors et les limites qu'il a donnés à sa censure : en fait, dans les *Oiseaux*, nul contemporain n'est, à la lettre, mis en scène, et la charge, superficielle, est presque tout entière dans l'irrévérence des identifications ou des contrefaçons grotesques. Les vedettes elles-mêmes, loin de représenter un personnage unique, en jouent successivement deux ou trois, et les clés que nous donnent la parodos ou l'agôn ne sont valables que pour leur dernier numéro : autant de menues précautions prises avec l'arme interdite, autant de feintes pour minimiser le délit. Autrement dit, Aristophane n'avait, en écrivant sa comédie, nullement renoncé à ridiculiser ses habituels adversaires[2], mais il l'a fait, cette fois, avec prudence, voire avec bonhomie, par le truchement d'une brochette de danseurs, sans doute parce qu'une mesure récente l'empêchait d'attaquer de front.

Il semble clair que l'innovation chorégraphique des *Oiseaux* sert une intention satirique.

Jean CARRIÈRE.

1. Schol. *Oiseaux*, 1297 : δοκεῖ δὲ καὶ ψήφισμα τεθεικέναι μὴ κωμῳδεῖσθαι ὀνομαστί τινα, est-il dit de ce Syracosios (à propos d'un fragment de Phrynichos).

2. On saisira aussi dans la *seconde parabase* quelques claires allusions aux événements récents (v. 1273-1275, 1105-1108, 1115-1117). Köchly avait judicieusement observé (*Über die Vögel des Aristophanes*, 1857, *passim*) qu'Aristophane, malgré l'apparence, ne désarmait guère. Cf. la dernière phrase de l'*Hypothesis I*.

DEUX PROCONSULATS D'AFRIQUE

A Alfred Merlin.

Les proconsuls d'Asie et d'Afrique commandent forcément l'intérêt. Leur rang parle pour eux, et parfois leur distinction. Il est une autre raison, de chronologie. Cette charge peut aider à fixer le consulat d'un personnage, et réciproquement. Pour l'Afrique, la liste des noms s'est accrue en ces derniers temps. Il est précieux d'avoir un catalogue des acquisitions nouvelles, clair, concis, établi par quelqu'un qui est si bien au fait de la question [1]. Aucun proconsul n'a été oublié, mais il reste comme auparavant un risque : un petit fait peut compromettre une date ou une attribution qui semblait assurée et qui n'a jamais été contestée.

L. Tampius Flavianus est un personnage connu [2]. Son gouvernement d'Afrique est révélé par une anecdote de l'*Histoire naturelle* de Pline. Un dauphin amical, à Hippo Diarrhytus, ayant été arrosé de parfums par le proconsul Flavianus, à son grand déplaisir, s'en alla pour plusieurs mois, mais revint de nouveau se faire admirer et vénérer ; sur quoi les gens d'Hippo, excédés par les visites officielles, n'eurent d'autre recours que de mettre l'animal à mort [3].

Le neveu de Pline nous sert aussi ce dauphin d'Hippo [4]. Un long morceau de bravoure, avec des variantes et une différence notable : c'est le légat du proconsul, Octavius Avitus, qui aurait importuné le dauphin. Il y ajoute l'histoire traditionnelle et inévitable du petit garçon [5]. L'écrivain paraît tout ignorer du récit de son oncle. Dans le préambule de sa narration épistolaire, il rapporte le fait comme une nouvelle recueillie dans une conver-

1. A. Merlin, *Additions aux Fastes proconsulaires d'Afrique, Mém. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, LXXXIII (1954), p. 23 sqq.

2. *P. I. R.*[1], *s. v.* Tampius, 5. Omis dans *P.-W.* Pour la dédicace en son honneur, *C. I. L.*, X, 6225 (Fundi) = *I. L. S.*, 985 : texte amélioré d'A. Alföldi, *A. E.*, 1941, 11.

3. *N. H.*, IX, 26.

4. *Ep.*, IX, 33.

5. Ce dernier trait se rencontre dans la précédente section de l'œuvre de son oncle : l'écolier transporté à travers la mer, de Baïes à Pouzzoles, au temps de César Auguste, comme l'attestent Mécène, Fabianus et Alfius Flavus (*N. H.*, IX, 25).

sation de table. S'en est portée garante une autorité de poids, de celles que même un historien peut respecter et accepter. Il est dommage qu'il ne dise point à qui il fait allusion[1].

Poursuivons avec Tampius Flavianus. L'année de son consulat n'est mentionnée nulle part. On place communément son proconsulat sous Claude ou sous Néron[2]. La raison n'en est pas difficile à retrouver. Quand la Pannonie et la Dalmatie furent gagnées à la cause de Vespasien, en 69, les légats consulaires, qui n'eurent rien à faire ou presque dans l'opération, étaient « divites senes », à savoir Tampius Flavianus et Pompeius Silvanus[3]. Or, Pompeius Silvanus était consul suffect en 45. Il est attesté comme proconsul d'Afrique en 53[4]. Quelques années plus tard, en 58, il fut l'objet de poursuites auxquelles il échappa[5]. D'où l'hypothèse que Flavianus, contemporain de Silvanus, est également un des consuls claudiens[6].

Pourtant, il est possible que son proconsulat ne soit pas de la même époque, qu'il ait été retardé. On n'a pas remarqué que le langage de Pline parle contre une date claudienne ou néronienne pour cette charge. Pline dit « intra hos annos », c'est-à-dire peu avant l'achèvement de l'*Histoire naturelle*, en 77. Mais, par surcroît, pas avant 70, est-on fondé à penser. L'avènement de Vespasien annonça une ère nouvelle dans l'histoire de Rome — et un changement décisif dans la fortune de Pline. Sans occupation active depuis son retour de l'armée, en 58, il passa une décade dans une paisible obscurité, en rédigeant assidûment des livres sur la grammaire latine. Il reparaît sous Vespasien, pour occuper une série de postes procuratoriens[7] : successivement, sans doute, en Narbonaise, Afrique, Tarraconaise, Belgique. Un seul d'entre eux est directement attesté, celui de Tarraconaise : étant procurateur de cette province, il refusa de vendre ses carnets de notes à un

1. *Ep.*, IX, 33, 1 : « is tamen auctor cui bene vel historiam scripturus credidisses ». Par une singulière coïncidence, la lettre suivante est adressée au savant Suétone, dont la patrie pourrait être l'autre Hippo, c'est-à-dire Hippo Regius : voir l'inscription qui y a été trouvée, *A. E.*, 1953, 73.

2. *P. I. R.*[1], *s. v.* Tampius, 5 ; Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines*, I (1896), p. 177 sqq. Une date dans le règne de Néron, c. 57/58, est suggérée par S. J. de Laet, *De Samenstelling van den romeinschen Senaat*, 1941, p. 167, 246.

3. Tac., *Hist.*, II, 86, 3.

4. *I. R. T.*, 338 (Lepcis).

5. Tac., *Ann.*, XIII, 52. Comme Flavianus, M. Pompeius Silvanus (*P. I. R.*[1], *s. v.* Pompeius, 495) a été omis dans *P.-W.*

6. En fait, Degrassi écrit : « età di Caligola o di Claudio » (*I fasti consolari*, 1952, p. 136).

7. Suétone (éd. Roth, p. 300) : « procurationes quoque splendidissimas et continuas summa integritate administravit ».

certain Larcius Licinus[1]. On peut ajouter autre chose : ce poste est de l'époque du recensement en Espagne, en 73 et 74[2]. Quant aux autres postes, on les déduit de mentions fortuites, dans l'*Encyclopédie*, qui impliquent la connaissance directe des différentes régions[3].

Or, Pline, mentionnant une nouvelle espèce de vin dans la Narbonaise, emploie l'expression « septem his annis[4] ». Notons aussi un incident arrivé à Larcius Licinus, *legatus iuridicus* en Tarraconaise, « paucis his annis » : ce personnage, en mangeant une truffe à Carthago Nova, rencontra sous sa dent un *denarius*[5]. Une autre anecdote à propos du même sénateur (sa visite aux *fontes Tamarici*, en Cantabrie) est définie par le mot « proxime[6] ». Le sens de « intra hos annos » devrait, par conséquent, être clair.

Pline s'était certainement trouvé en Afrique. A Thysdrus, il vit un homme qui avait été une femme jusqu'au jour fixé pour le mariage[7]. L'histoire du proconsul et du dauphin a l'air d'un souvenir personnel, récolté en Afrique[8]. De plus, il nomme un autre proconsul, Vibius Crispus, en enregistrant la traversée rapide de son légat, C. Flavius : deux jours pour passer de l'Afrique jusqu'à Ostie[9].

Les proconsulats de Crispus et de Flavianus peuvent être placés entre 70 et 73. Deux années sont, en fait, possibles : 70/71 et 72/73[10]. Commençons par Vibius Crispus. Il avait su garder le

1. Comme le révèle le neveu, *Ep.*, III, 5, 17

2. A déduire du fait qu'il cite les chiffres du recensement pour les *conventus* d'Asturica, Lucus et Bracara (III, 28).

3. Voir l'étude diligente, alerte et lumineuse de F. Münzer, *Bonner Jahrbücher*, CIV (1899), p. 103 sqq. Ses résultats ont récemment fait l'objet de réserves de la part de K. Ziegler, *P.-W.*, XXI, p. 276 sqq. Ce savant essaie de ressusciter l'hypothèse de Mommsen, qui voulait reconnaître Pline dans le —]ίνιον Σεκοῦν[δον, officier équestre sous Ti. Julius Alexander au siège de Jérusalem, qu'a révélé un fragment d'inscription trouvé à Aradus, en Syrie (*O. G. I. S.*, 586). Ziegler est suivi par R. Hanslik, *Anzeiger für Altertumskunde*, VIII (1955), p. 193.

4. XIV, 43.

5. XIX, 35.

6. XXXI, 24.

7. VII, 36. Münzer (*op. cit.*, p. 108) allègue aussi XVII, 41 (où « vidimus » fait la preuve), et comme suggérant la connaissance directe, V, 41 ; XIII, 104 sqq. ; XVIII, 188 sqq. Ajouter la note sur les Psylles et les grenouilles venimeuses (XXV, 123), qui porte « vidimus ».

8. Un incident de son séjour, ou de très peu antérieur. Münzer ne le mentionne pas, sans doute parce qu'il accepte la date couramment admise du proconsulat de Tampius Flavianus.

9. XIX, 4.

10. Lepcis a récemment donné le proconsul de 71/72, Q. Manlius Ancharius Tar[quitius Saturni]nus (*I. R. T.*, 300), à identifier avec Q. Manlius Tarquitius Saturninus, *cos. suff.* c. 62 (*La Parola del Passato*, III (1946), p. 381). En 73/74, il y a un gouverneur spécialement

poste envié de *curator aquarum* à travers les vicissitudes de la guerre civile et les changements d'empereurs : Frontin certifie qu'il a gardé cette charge de 68 à 71, date à laquelle Pompeius Silvanus prit sa place[1]. Une année d'absence en Afrique (70/71) n'aurait pas été entièrement incompatible avec le maintien à ce poste[2] — et un changement d'air aurait sans doute été à conseiller pour Crispus, personnage impopulaire. Eprius Marcellus, dans la compagnie duquel on le trouve presque toujours, fut nommé par Vespasien proconsul d'Asie et y resta pendant trois années pleines, de 70 à 73[3]. D'un autre côté, Crispus n'avait pas été aussi gravement compromis que Marcellus. Peut-être plutôt 72/73? En 73, il se rend en Tarraconaise, où il dirige le recensement[4]. Son prédécesseur au gouvernement de cette province était Ti. Plautius Silvanus Aelianus, qui revint à Rome pour un second consulat, étant *ordinarius* en 74[5].

De même pour Tampius Flavianus, soit 70/71, soit 72/73. Pline peut avoir été en Afrique sous l'un et l'autre des deux proconsulats. Son poste suivant fut en Espagne, sous le gouvernement de Crispus. Il valait certainement la peine de s'attacher à un personnage comme Vibius Crispus[6]. Et ils étaient l'un et l'autre originaires de l'Italie transpadane, et de villes assez peu distantes, Pline de Côme, Crispus de Verceil[7].

En 73, Flavianus succède à Pompeius Silvanus dans la *cura aquarum*, qu'il détenait pour une année, étant remplacé en 74. Flavianus et Silvanus ont encore une récompense : ils se partagent comme collègues un second consulat[8]. On peut sans trop de risques le fixer à 75[9].

nommé pour le recensement, C. Rutilius Gallicus : cf. Stace, *Silvae*, I, 4, 83 sqq. ; *I. L. S.*, 5955.

1. *De aquis*, 102.
2. A. Didius Gallus (*suff.* 36) garda le poste de 38 à 49 : pendant plusieurs années de cette période, il fut gouverneur de la Moesie (*P. I. R*[2]., *s. v.* Didius, 70).
3. *I. L. S.*, 992 (Capoue).
4. Comme le montre la dédicace à Sex. Attius Suburanus, « adiut(ori) Vibi Crispi leg. Aug. pro pr. in censibus accipiendis Hispaniae citerioris » (*A. E.*, 1939, 60 : Heliopolis).
5. *I. L. S.*, 986 (Tibur).
6. Noter la prompte carrière d'Attius Suburanus, son *adiutor* en Espagne, gardant le même emploi sous Julius Ursus, préfet de l'annone et préfet d'Égypte (*A. E.*, 1939, 60).
7. Si l'oncle bénéficia (et aussi le neveu?) du patronage de Vibius Crispus, « inter claros magis quam inter bonos », comme le dit Tacite (*Hist.*, II, 10, 1), c'est une question sur laquelle les lettres du neveu ne sauraient vraisemblablement pas nous renseigner.
8. *C. I. L.*, IV, 2560.
9. L'année 74 est moins vraisemblable (ou plutôt exclue), car, après le couple Petillius

*
* *

Le nouveau gouvernement avouait ses besoins par le choix de ses agents et de ses ministres. Vespasien se rendit compte qu'il ne pouvait se passer d'un certain nombre des « survivants », loyaux serviteurs du pouvoir impérial. Eprius Marcellus et Vibius Crispus eurent le droit de se refaire une réputation en exerçant des fonctions publiques dans les provinces ; et Marcellus ne tarde pas à devenir consul pour la seconde fois, en 74. D'autres encore, d'un âge plus avancé, ne furent pas laissés pour compte, quels qu'aient pu être leurs talents. L'argent et l'influence y aidaient. Par exemple les pacifiques commandants d'armée de l'an 69. Tampius Flavianus et Pompeius Silvanus ont en commun l'honneur d'un second consulat. Le fait que Flavianus était parent de Vitellius n'était pas un obstacle [1] : Vespasien, pourrait-on dire, avait jadis été client de Vitellius [2]. On peut ajouter un autre nom. Comme les légats de Pannonie et de Dalmatie, le gouverneur de Moesie, Aponius Saturnius, n'avait pas beaucoup contribué à la victoire de la cause flavienne : il reçoit le proconsulat d'Asie, sinon davantage [3].

Le jeune Tacite observait ces hommes. Il a tiré ses conclusions. Le *Dialogue* démasquera Marcellus et Crispus ; les légats de Pannonie, de Dalmatie et de Moesie seront présentés sous un jour défavorable dans les *Histoires* ; et une note méprisante, dans les *Annales*, enregistrera la mise en accusation et l'acquittement de l'opulent Pompeius Silvanus [4].

Ronald SYME.

Cerialis et Eprius Marcellus (suffects, pour la seconde fois), vient l'homme au *cognomen* « [Fr]on[to] » ou « [Fr]on[tinus] ».

1. Tac., *Hist.*, III, 4, 1 ; 10, 2.
2. *Ibid.*, III, 66, 3.
3. *I. L. S.*, 8817 (Acmonia) : inscription de son légat, L. Servenius Cornutus. Pour autant que l'on puisse savoir, Aponius pourrait aussi avoir obtenu un second consulat. C. Dillius Aponianus, sans doute un de ses parents, semble avoir bénéficié d'un avancement rapide (*P. I. R.*[2], *s. v.* Dillius, 89).
4. *Ann.*, XIII, 52 : « valuitque pecuniosa orbitate et senecta quam ultra vitam eorum produxit quorum ambitu evaserat ».

LE SÉNATEUR VOLUSIEN

ET LA CONVERSION

D'UNE FAMILLE DE L'ARISTOCRATIE ROMAINE

AU BAS-EMPIRE [1]

Nous avons conservé dans le dossier du pélagianisme deux textes relatifs aux troubles que l'hérésie du célèbre moine breton a suscités dans la Ville éternelle. Ces deux documents ont été publiés, en particulier, par le cardinal Baronio, dans ses *Annales ecclésiastiques*, à l'année 420, puis par la *Collectio* de Mansi (au t. IV, p. 448), par la *Patrologie* de Migne (t. XLVIII, p. 404-407), enfin par Haenel dans son *Corpus Legum* (p. 241). Il s'agit d'abord d'une constitution adressée au préfet de la ville, Volusianus, par Flavius Constantius, ce soldat illyrien qui épousa, le 1er janvier 417, la demi-sœur d'Honorius, Galla Placidia, puis qui fut proclamé Auguste le 8 février 421, avant de mourir le 2 septembre de la même année. Cette lettre rappelle que des mesures avaient été prises à l'encontre des pélagiens de la ville, mais, constatant que de nouveaux troubles se sont produits, elle renouvelle les ordres déjà donnés antérieurement et frappe d'exil au delà du centième mille le chef pélagien Célestius et ses complices. Ce document émanant de la cour est suivi de l'édit que le préfet Volusianus fit afficher aussitôt après dans Rome : le préfet urbain, responsable de l'ordre dans la ville, observe que Célestius a trouvé des complicités qui lui ont permis de se cacher ; ceux qui persistent à lui donner asile sont désormais menacés de la peine de mort.

La teneur de ces deux textes ne fait pas question. Le seul point qui prête à discussion est celui de leur date. Baronio proposait l'année 420 et Seeck avait admis d'abord cette datation [2], qu'il a abandonnée ensuite. Nous verrons, en effet, que l'année 420 est

1. Communication présentée à la Société des Études latines, séance du 11 juin 1955.

2. O. Seeck, éd. de Symmaque, dans les *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores antiquissimi*, VI, 1, Berlin, 1883, p. CLXXXI.

absolument impossible, mais tout aussi impossible est la date que suggère, sans donner d'argument, le plus récent historien de Pélage, M. de Plinval, qui place la lettre de Constance en janvier 421[1]. La date la plus communément admise aujourd'hui est le règne même de Constance III en tant qu'Auguste : c'est la solution que proposait déjà Tillemont ; le grand érudit janséniste écrivait, en effet : « ces textes se rapportent indiscutablement à l'année 421 », plus précisément entre le 8 février, date de l'élévation de Constance, et le 2 septembre, date de sa mort[2] ; et c'est ce point de vue qu'adoptaient aussi le cardinal Rampolla del Tindaro[3] et, finalement, Seeck[4]. En tout cas, nos documents ne sauraient être postérieurs au 2 septembre 421 : à ce sujet, tout le monde est d'accord ; et la datation dans les sept mois qui précèdent la mort du général est *a priori* la plus logique. Nous nous proposons pourtant de présenter quelques arguments qui conduisent à placer la publication des deux textes trois ans plus tôt que Tillemont et Seeck ne le veulent.

L'argumentation de Tillemont se fonde sur l'adresse même de la lettre, ainsi libellée : *Imp. Constantius Volusiano p. u.* Le titre *Imp*(*erator*) suppose celui d'Auguste. Il est juste, cependant, de rappeler les doutes émis par les éditeurs de Baronio au XVIIIe siècle sur l'authenticité de cette adresse[5]. Quand un document émane d'un empereur, il est, en effet, conforme aux règles en usage dans la bureaucratie impériale d'associer à l'empereur dédicant les autres empereurs régnants ; c'est un principe constamment appliqué, en particulier pour les constitutions que conservent le Code Théodosien et le Code Justinien. Nous devrions donc avoir : *Imppp. Honorius et Theodosius et Constantius AAA. Volusiano p. u.*, à la rigueur, pour s'en tenir à l'Occident seul : *Impp. Honorius et Constantius AA.* ou, à tout le moins, *Imp. Constantius Aug.*, car l'oubli du titre d'Auguste dans la titulature d'un empereur est absolument contraire aux habitudes. Nous sommes, par suite, amenés à penser que l'adresse primitive de la lettre a dû être remaniée.

1. G. de Plinval, *Pélage, ses écrits, sa vie et sa réforme. Étude d'histoire littéraire et religieuse*, Lausanne, 1943, p. 345.
2. Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. V, Paris, 1701, p. 636.
3. Rampolla, *Santa Melania Giuniore, senatrice romana*, Rome, 1905, p. 130.
4. Seeck, dans *P. W.* (s. v. *Ceionius*, col. 1866, 40) ; cf. *Regesten der Kaiser und Päpste*, Stuttgart, 1919, p. 344 et 476.
5. Cf. le commentaire du P. Pagius dans Baronius, *Ann. eccles.*, t. VII, Lucques, 1741, p. 194. Plus précises encore sont les remarques de Galland, en 1772, dans Migne, *Patres Latini*, t. 48, col. 403-404, note d.

A vrai dire, nous avons un élément de datation qui a été trop négligé jusqu'ici : c'est la préfecture urbaine de Volusianus. Or, la seule préfecture que nous connaissions à ce personnage est celle dont parle Rutilius Namatianus en son *De reditu suo* ; dans son voyage par mer vers Pise et la Gaule, le poète en est à l'escale de Populonia (Piombino), au cinquième jour de trajet, sans doute le 4 novembre, quand il apprend que son ami Rufius Volusianus vient d'être nommé préfet de Rome (I, v. 415 et suiv.). La fonction de Volusianus ne peut dater de novembre 416, comme l'ont montré Tillemont et M. Carcopino, puisque Probianus est attesté comme préfet de la ville par une loi du Théodosien en date du 12 décembre 416[1] ; M. Carcopino a démontré, dans une étude pénétrante, que le voyage de Rutilius se place à l'automne de 417 et, par suite, que la préfecture de Volusianus commence au début de novembre en cette même année. Le successeur présumé de Volusianus, Aurelius Anicius Symmachus, entre en fonction, selon des documents sûrs, le 24 décembre 418[2]. Ainsi, la préfecture de Volusianus a très vraisemblablement duré près de quatorze mois.

Les modernes qui placent la lettre de Constance à Volusianus en 421 sont amenés à imaginer, après cette préfecture de 417-418, une seconde préfecture urbaine en 421 : c'est ce qu'ont fait Tillemont et, après lui, Rampolla, Seeck et M. Carcopino. Le cardinal Rampolla et M. Carcopino ont même cru pouvoir confirmer l'existence de cette deuxième préfecture par deux inscriptions trouvées à Rome et se rapportant à notre personnage :

1) *C. I. L.*, VI, 1194 (inscription trouvée au Forum romain) : *D(omino) n(ostro) Honorio florentissimo invictissimoq(ue) principi, s(enatus) p(opulus)q(ue) r(omanus), curante Rufio Antonio Agrypnio Volusiano, v(iro) c(larissimo), praef(ecto) urb(i) iterum vice sacra judicante.*

2) *C. I. L.*, VI, 1661 (base de statue provenant de S. Andrea-delle-Fratte) : *Rufius Antonius Agrypnius Volusianus, v(ir) c(larissimus), praef(ectus) urb(i) iterum vice sacra judicans curavit.*

Il s'agit bien de l'ami de Rutilius. On ne saurait pourtant tirer de ces textes qu'il a été deux fois préfet de la ville. Au contraire,

1. XIV, 10, 4. Cf. Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. V, p. 820, n. 43, et J. Carcopino, dans *Rev. des Études latines*, 1928, p. 185-191.

2. *Coll. Avellana*, 14 (éd. Gruenther, dans le *Corpus Script. Eccl. Latin.* de Vienne, t. 35, 1895, p. 59).

la formule employée (*praefectus urbi iterum vice sacra judicans*), très habituelle dans l'épigraphie du IVe et du Ve siècle, implique que le dédicant est alors préfet urbain pour la première fois, mais qu'à ce titre il est pour la seconde fois juge des causes d'appel par délégation du prince [1]; c'est sans doute au cours de son proconsulat d'Afrique, exercé antérieurement, que Volusianus a été *vice sacra judicans* pour la première fois. Nous n'avons donc aucune attestation réelle d'une deuxième préfecture urbaine [2].

Il y a mieux : l'année 421 laisse très peu de place pour une seconde préfecture. En effet, le successeur de Volusianus à la fin de 418, Aurelius Anicius Symmachus, reste en fonction au moins jusqu'en janvier 420, puisqu'il a dédié, étant encore préfet, une inscription à Constance, « trois fois consul »; or, le troisième consulat du général beau-frère d'Honorius se place en 420 [3]. Puis Symmaque est lui-même remplacé par le futur empereur Petronius Maximus, qui demeure préfet, selon sa belle inscription de peu antérieure à la mort de Constance, pendant un an et six mois : ainsi, il est certain que Maximus est entré en charge en janvier ou février 420 et qu'il a abandonné sa fonction en juillet ou août 421 [4]. Si nous voulons maintenir à toute force la lettre de Constance à Volusianus en 421, il ne reste plus éventuellement que le seul mois d'août. En outre, entre août 421 et la mort d'Honorius, en août 423, il faut encore placer deux préfectures : celles d'Anicius Acilius Glabrio Faustus [5] et de Junius Valerius Bellicius [6]. Il est donc raison-

1. Exemples caractéristiques dans les inscriptions de C. Caeionius Rufius Volusianus Lampadius (*C. I. L.*, VI, 1770, 1771, 1772, 1773 a, 1774; *Année épigr.*, 1903, 14), de Caeionius Rufius Albinus (*C. I. L.*, VI, 3791 a et b = 31413 et 31414; 36959 et 36960), de Pisidius Romulus (*C. I. L.*, VI, 31987), d'Aurelius Anicius Symmachus (*C. I. L.*, VI, 1193).

2. Pallu de Lessert, *Fastes des provinces africaines sous la domination romaine*, t. II, Paris, 1901, p. 146-147, suit l'avis de Seeck (dans le *P. W.*). Tomassetti, *Note sui prefetti di Roma* (dans D. Comparetti, *Museo italiano di antichita classica*, t. III, Florence, 1890, col. 527), est seul à ne donner à Volusianus qu'une préfecture à laquelle il rapporte tous les textes, mais il assigne à cette fonction une date trop imprécise entre 416 et 421. Quant à P. Martain, dans *Revue augustinienne*, 1907, I, p. 167, il reproduit exactement l'opinion de Rampolla, tout comme fait P. Allard, dans *Revue des Questions historiques*, XLI, 1907, I, p. 24, n. 2.

3. *C. I. L.*, VI, 1719. Cf. la démonstration de Seeck, dans *P. W.*, s. v. *Symmachus*, col. 1158-1159, 21.

4. *C. I. L.*, VI, 1749. Cf. le commentaire de L. Cantarelli, dans *Bullett. della Commiss. archeol. comun. di Roma*, 1888, p. 47-60, et les corrections chronologiques de W. Ensslin, dans *P. W.*, s. v. *Maximus*, col. 2543, 32. Il nous paraît qu'on peut préciser encore plus que ne le fait Ensslin.

5. C'est la première des trois préfectures attribuées à ce personnage par l'inscription *C. I. L.*, XIV, 2165, et par les *Gesta senatus romani de Theodosiano publicando* (dans *C. Theod.*, éd. Mommsen-Meyer, 1905, p. 1 et suiv.). Cette fonction a été exercée antérieurement à la mort d'Honorius, comme l'atteste une inscription du cirque de Flaminius (*C. I. L.*, VI, 1676; cf. *Bullett. della Commiss.*, 1943-1945, p. 85).

6. Ce personnage est seulement connu par les réparations qu'il fit effectuer aux bâti-

nable de penser que Volusianus n'a été préfet de Rome qu'une fois, de novembre 417 à décembre 418, et que la lettre de Constance lui a été adressée au cours de ces quatorze mois.

En ce cas, il est permis de préciser encore davantage. La lettre parle des mesures antérieures de répression et d'expulsion prises à l'encontre de Célestius et de ses amis ; or, nous connaissons le texte auquel il est ici fait allusion : l'intervention impériale se manifeste, en effet, par la constitution adressée le 30 avril 418 au préfet du prétoire Palladius [1]. Constance fait état de nouveaux troubles pour maintenir et confirmer les décisions précédentes : son action auprès de Volusianus se place donc entre mai et décembre 418, vraisemblablement à l'automne. Que Constance (et non l'empereur Honorius lui-même) intervienne alors dans cette affaire ne doit pas nous étonner, car nous savons qu'à ce moment le faible Honorius lui avait pratiquement laissé une très large initiative : au début de 419, quelques semaines seulement après la constitution à Volusianus, c'est lui qui écrit au nouveau préfet, Symmaque, à l'occasion du conflit entre le pape Boniface et son rival, Eulalius ; et, dans les pièces de ce dossier minutieusement établi, la titulature de Constance est indiquée avec soin. Plusieurs lettres datées de mars 419 donnent au général ses titres exacts : *vir inl(ustris) comes Constantius patricius* [2]. La lettre de l'automne 418 devait, dans son adresse, reproduire cette titulature, qu'un copiste pressé, sachant que Constance avait été empereur, aura trouvée trop compliquée et aura remplacée par la formule plus simple, mais fautive : *Imp(erator) Constantius.*

La carrière de Volusianus jusqu'en 417 nous est donnée par Rutilius (I, v. 167-176) : il a été d'abord proconsul d'Afrique, étant « presque enfant encore »; cette première fonction supérieure se place certainement en 411-412, si le proconsul est bien le correspondant de saint Augustin en cette année-là, comme il y a tout lieu de le penser [3]. Puis il devient questeur du palais « à la fleur

ments de la préfecture urbaine. Les deux inscriptions qui s'y rapportent (*C. I. L.*, VI, 31959 + *Année épigr.*, 1897, 55 = *C. I. L.*, VI, 37114 et *Année épigr.*, 1941, 62) permettent de dater la fonction sous les règnes d'Honorius et de Théodose II : cf. G. Iacopi, dans *Bullett. della Commiss.*, 1939, p. 18-20. — S. Mazzarino, *Stilicone. La crisi imperiale dopo Teodosio*, Rome, 1941, p. 361, propose de placer la fonction au début de 417, mais, dans son argumentation, il semble oublier la préfecture de Volusianus entre celles de Probianus et de Symmachus. Pour notre part, nous optons plutôt pour la période septembre 421-août 423.

1. Mansi, t. IV, p. 444 = Migne, *Patres Latini*, t. 48, col. 379. Cf. G. de Plinval, *Pélage*, p. 323.

2. *Coll. Avellana*, 29, 30 et surtout 32.

3. August., *Ep.*, 135-138. L'identité du correspondant de saint Augustin et du pro-

de l'âge » ; et c'est la préfecture urbaine en novembre 417. Il exercera, enfin, la préfecture du prétoire d'Italie en 428-429[1]. Ce qui frappe dans cette carrière, c'est son début très précoce, sur lequel insiste complaisamment son ami Rutilius : « presque enfant » en 412, sans doute a-t-il alors environ trente ans, ce qui place sa naissance vers 382. Il devient donc préfet de la ville aux environs de trente-cinq ans, ce qui est un cas assez rare au Bas-Empire. Cette ascension rapide, plus qu'à ses mérites, est due sans conteste à la faveur impériale et à l'éclat de sa famille.

Or, sa famille et sa personnalité nous sont assez bien connues, grâce aux renseignements que nous fournissent à ce sujet Rutilius, saint Augustin et le moine Gerontius, auteur de la *Vita sanctae Melaniae junioris* qu'a publiée le cardinal Rampolla. La vie de Volusianus nous offre un exemple frappant de grand seigneur romain demeurant païen dans un milieu social où le christianisme s'implantait et elle éclaire d'un jour pittoresque la façon dont les familles de l'aristocratie urbaine ont achevé de se convertir au christianisme au cours du v[e] siècle.

Rutilius donne le nom du père de son ami : Albinus. Il s'agit d'un membre de la célèbre famille des Caeionii[2]. Comment Albinus et Volusianus se rattachaient-ils aux autres membres connus de cette grande maison? Ici, les divergences subsistent. La vie de Mélanie la jeune précise que Volusianus était l'oncle maternel de son héroïne[3], soit le frère d'Albina, mère de Mélanie ; Albina était beaucoup plus âgée que Volusianus, puisque son mariage avec Valerius Publicola doit dater de 381-382 environ[4]. Gerontius donne, en outre, la vierge Paula comme cousine de Mélanie[5], et

consul Volusianus est admise, à la suite de Baronio et de Godefroy, par Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. V, p. 636, et *Mémoires*, t. XIII, Paris, 1710, p. 592 ; Rampolla, *op. cit.*, p. 130-133 ; G. Goyau, *Sainte Mélanie*, Paris, 1908, p. 111 et 174-175 ; P. de Labriolle, *La réaction païenne*, Paris, 1934, p. 442-443, et J. Carcopino, dans *Rev. des Études latines*, 1928, p. 184-186. Des réserves à ce sujet sont, cependant, exprimées par Seeck, dans *P. W.*, s. v. *Ceionius*, col. 1865, et par Pallu de Lessert, *op. cit.*, p. 147.

1. Fonction attestée par cinq constitutions du Code Théodosien et une du Code Justinien. Cf. Borghesi, *Œuvres*, t. X, p. 604. — En dépit des espoirs de Rutilius, Volusianus ne sera jamais consul.

2. Sur cette famille, voir en particulier : Seeck, éd. de Symm., p. CLXXV, et *P. W.*, s. v. *Ceionius*, col. 1862 ; Rampolla, *op. cit.*, p. 148 ; H. Bloch, dans *Harvard Theolog. Review*, XXXVIII, 1945, p. 212, n. 36. Cf. aussi J. Sundwall, *Weström. Studien*, Berlin, 1915, p. 145.

3. *Vita S. Melaniae*, 50 (éd. Rampolla, p. 28).

4. Cf. la démonstration de Rampolla, *op. cit.*, p. 104.

5. *Vita S. Melaniae*, 68. Selon la version latine : *Paulam sanctissimam, neptem suam* (p. 39) ; selon la version grecque : ἡ ἀνεψιὰ αὐτῆς, ἡ κυρία Παῦλα (p. 83). — Cf. aussi les §§ 40 (p. 23 et 63) et 63 (p. 36 et 79).

c'est ce détail qui a poussé Rampolla — après Tillemont — à voir le père d'Albina et Volusianus dans le pontife païen Publilius Caeionius Caecina Albinus, consulaire de Numidie en 365 et qui avait épousé une chrétienne [1] : saint Jérôme montre le pontife gaiement entouré de ses petits-enfants chrétiens, parmi lesquels Paula est nommément désignée [2]. Or, saint Augustin et son ami le tribun et notaire Marcellinus présentent justement leur correspondant Volusianus comme fils d'une chrétienne [3] et tout laisse penser que son père était païen, puisque lui-même restait adepte de l'ancienne religion. Pourtant, si cette conjecture de Rampolla est séduisante, elle ne satisfait pas entièrement l'esprit, car il est étonnant que saint Jérôme n'ait pas autrement insisté sur la parenté si proche de Mélanie avec le pontife (son grand-père dans cette hypothèse) et avec Paula (sa cousine germaine) : quand il parle de Mélanie et quand il parle de la vierge Paula, de sa mère Laeta et de son grand-père le pontife, il ne le fait pas comme s'il s'agissait d'un même foyer. C'est sans doute que la parenté affirmée entre Mélanie et Paula n'est pas aussi proche que le veut Rampolla.

Or, il y a à ce moment un autre Albinus connu : Caeionius Rufius Albinus, préfet de la ville en 389-391 ; c'est celui que l'on considère ordinairement, avec Seeck, M. Carcopino et Liénart, comme le père d'Albina et de Volusianus. Il appartient bien à la famille des Caeionii, mais Seeck a été très embarrassé pour dire comment et, sur ce point, le *stemma* qu'il a dressé dans son édition de Symmaque et dans la *Real-Encyclopädie* est manifestement fautif ; en outre, Seeck fait de cet Albinus un chrétien parce que saint Ambroise lui a adressé un libelle que cite Euloge d'Alexandrie au sujet du mystère de l'Incarnation [4] ; il observe pourtant que c'est le Furius (*immo* Rufius) Albinus que Macrobe fait converser avec les grands chefs païens dans ses *Saturnales*, et Liénart a suggéré qu'Albinus, d'abord païen, avait pu se convertir en 388 et que sa préfecture urbaine serait, dans ce cas, la récompense de

1. Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. V, p. 301 ; Rampolla, *op. cit.*, p. 128-129. — L'opinion de Rampolla est admise telle quelle par P. Martain, *Une conversion au Ve siècle, Volusien*, dans *Revue augustinienne*, 1907, I, p. 145, et par G. Goyau, *Sainte Mélanie*, p. 19 et suiv.

2. Hieron., *Ep.*, 107, 1. Dans cette lettre célèbre, Jérôme s'adresse à Laeta, fille du pontife et mère de Paula : *Tu es nata de impari matrimonio.*

3. August., *Ep.*, 136 : *sanctae matris ejus.*

4. Photius, *Bibliotheca*, *Codex* 230, 271 b (Migne, *Patres Graeci*, t. 103, col. 1037-1040).

sa récente conversion[1]. Cette hypothèse dernière, nous allons le voir, est certainement fausse. Il nous paraît, malgré les obscurités qui demeurent sur certains points, que Seeck a bien eu raison de voir dans le préfet urbain de 389 le père d'Albina et de Volusianus et que les difficultés des textes s'expliquent aisément à la lumière de quelques remarques nouvelles.

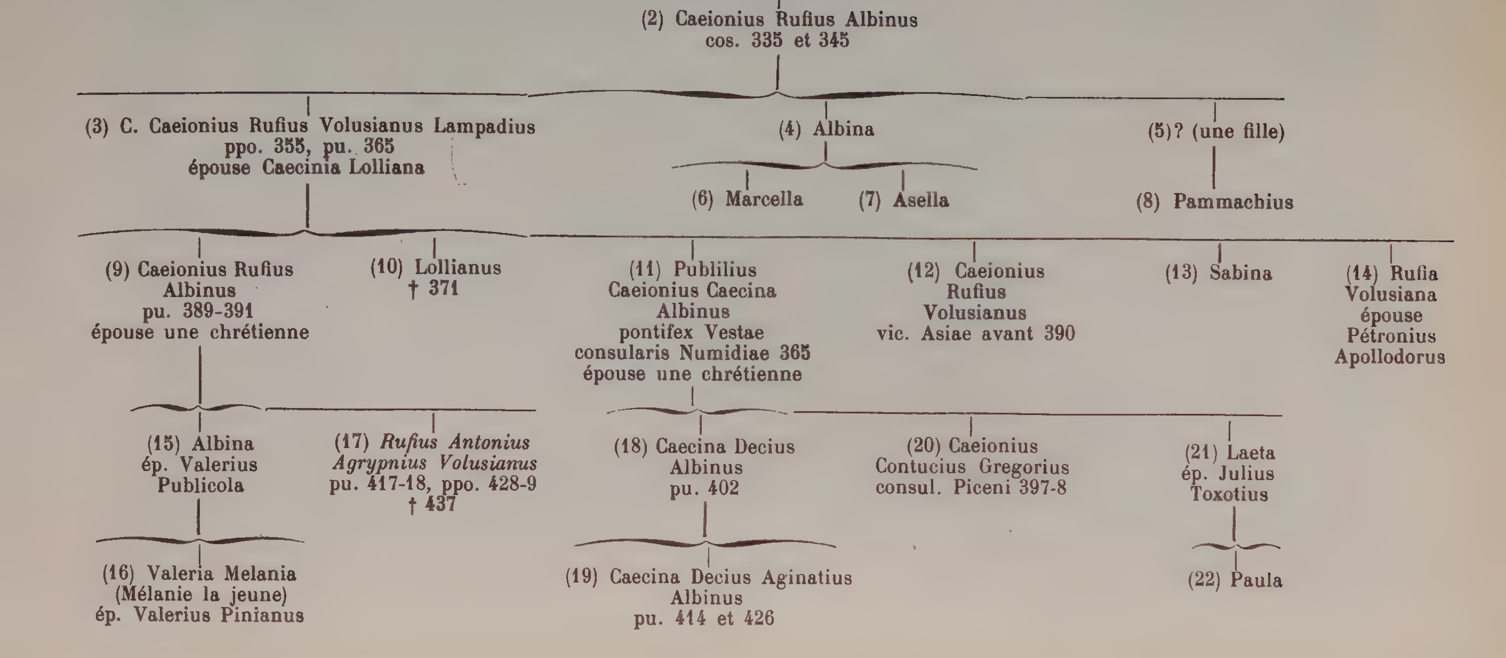
Tout d'abord, les trois noms de Caeionius Rufius Albinus, noms qui reviennent constamment dans la famille des Caeionii, impliquent qu'il est un homme vraiment représentatif de la famille, d'autant plus qu'il exerce des fonctions importantes avant même le pontife Caeionius Caecina Albinus et son frère, Caeionius Rufius Volusianus, vicaire d'Asie en 390. Il est normal de songer à faire de lui un frère des deux précédents. Une inscription de Bir-Tersas (Tunisie) donne quatre fils à Caeionius Rufius Volusianus Lampadius, préfet urbain en 365, et à son épouse, Caecinia Lolliana[2]; or, trois fils sont attestés de façon indubitable ; ils s'appellent : Lollianus, Caeionius Caecina Albinus et Caeionius Rufius Volusianus[3]. Le quatrième semble bien être le préfet de 389, qui doit même être considéré comme l'aîné. Comme ses parents et comme ses trois frères, Rufius Albinus est païen ; mais, comme son frère le pontife Caecina Albinus, il a épousé une chrétienne ; Macrobe le présente à bon droit conversant avec les chefs païens ; il était en communion d'idées avec eux et sa préfecture urbaine de 389-390 correspond justement à une période de réaction païenne, au moment de la brouille momentanée entre Théodose et saint Ambroise, après la défaite de Maxime : en effet, l'activité des païens est alors surprenante à Rome et le jeune frère du préfet, Caeionius Rufius Volusianus, dresse même, en 390, un autel à Cybèle et Attis[4]. Le fait que saint Ambroise lui ait dédié un ouvrage sur l'Incarnation n'atteste pas qu'il était chrétien, mais seulement que ce païen, mari d'une chrétienne, entretenait de bonnes relations avec les chrétiens de Rome et avec l'évêque de Milan, qui, sans doute, ne désespéraient pas de le convertir ; Albinus connais-

1. Macrobe, *Saturn.*, III, 4, 12 ; VI, 1, 1, etc... — Cf. E. Liénart, *Un courtisan de Théodose*, dans *Revue belge de philol. et d'hist.*, XIII, 1934, p. 57-82.

2. *C. I. L.*, VIII, 25990 : *In his praed(iis), Rufi Volusiani c. v. et Caeciniae Lollianae c. f. et filiorum cccc. vvvv., Thiasus proc. fecit.*

3. Ammian., XXVIII, 1, 26 ; *C. I. L.*, VI, 512. Cf. Seeck, éd. de Symm., p. CLXXVIII, et *P. W.*, s. v. *Ceionius*, col. 1864 ; Pallu de Lessert, *op. cit.*, II, p. 327.

4. *C. I. L.*, VI, 512. Sur la « réaction païenne » de 389-390, J.-R. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, Paris, 1934, p. 221-222, et A. Piganiol, *L'Empire chrétien* (Coll. Glotz, *Hist. Rom.*, IV, 2), Paris, 1947, p. 255-258.


(1) C. Caeionius Rufius Volusianus
cos. 311 et 314
(2) Caeionius Rufius Albinus
cos. 335 et 345
(3) C. Caeionius Rufius Volusianus Lampadius
ppo. 355, pu. 365
épouse Caecinia Lolliana
(4) Albina
(5)? (une fille)
(6) Marcella
(7) Asella
(8) Pammachius
(9) Caeionius Rufius
Albinus
pu. 389-391
épouse une chrétienne
(10) Lollianus
† 371
(11) Publilius
Caeionius Caecina
Albinus
pontifex Vestae
consularis Numidiae 365
épouse une chrétienne
(12) Caeionius
Rufius
Volusianus
vic. Asiae avant 390
(13) Sabina
(14) Rufia
Volusiana
épouse
Pétronius
Apollodorus
(15) Albina
ép. Valerius
Publicola
(17) *Rufius Antonius*
Agrypnius Volusianus
pu. 417-18, ppo. 428-9
† 437
(18) Caecina Decius
Albinus
pu. 402
(20) Caeionius
Contucius Gregorius
consul. Piceni 397-8
(21) Laeta
ép. Julius
Toxotius
(16) Valeria Melania
(Mélanie la jeune)
ép. Valerius Pinianus
(19) Caecina Decius Aginatius
Albinus
pu. 414 et 426
(22) Paula

sait les textes de l'Écriture, s'il n'acceptait pas encore leur enseignement. Ce qui peut nous fortifier dans cette opinion à son sujet, c'est que son fils était exactement dans les mêmes dispositions d'esprit.

Des deux enfants d'Albinus, Volusianus, le plus jeune, était païen comme son père. Albina, d'abord élevée dans le paganisme, se convertit ensuite sous l'influence de son mari, Valerius Publicola, fils du préfet urbain de 360, Valerius Maximus, et de sainte Mélanie l'ancienne, et elle eut pour fille sainte Mélanie la jeune, née sans doute en 383 ; Albina acheva de se fortifier dans ses nouvelles croyances après le mariage de sa fille, et notamment en 402, lors de la venue à Rome de sa belle-mère[1]. Mélanie la jeune était sensiblement du même âge que Volusianus et ce fait peut expliquer le ton assez libre des propos de Mélanie et de son oncle et l'influence qu'elle exerça sur lui. En tout cas, Volusianus restait le seul élément païen de ce qu'on peut appeler la branche aînée des Caeionii.

Ainsi surprenons-nous la pénétration du christianisme dans une grande famille de l'aristocratie romaine. Si le préfet urbain de 365, Volusianus Lampadius, est resté l'un des chefs du paganisme[2], déjà ses deux sœurs ont été gagnées par la nouvelle foi dès le milieu du IVe siècle ; mais ce premier succès, qui révèle le rôle des femmes dans les conversions de la noblesse, n'a pas eu d'influence déterminante, puisque les enfants de ces deux néophytes de marque n'ont pas eu de progéniture : Marcella et sa sœur Asella menaient une vie édifiante dans le veuvage et le célibat en leur demeure de l'Aventin ; leur cousin Pammachius se complaisait, lui aussi, dans le célibat : il est le premier sénateur qui ait osé siéger dans la curie en habit de moine. Les premiers convertis, dans leur enthousiasme sincère, étaient trop portés vers l'ascétisme pour faire œuvre durable et aider à la conversion des autres membres de leur famille.

1. Pallad., *Hist. Laus.*, LIV, 3-4. Cf. Rampolla, *op. cit.*, p. 110-118 et 127-129, et G. Goyau, *op. cit.*, p. 17-18.

2. Sur ce personnage, cf., en dernier lieu, H. Fuhrmann, dans *Epigraphica*, III, 1941, p. 103-109, et H. Bloch, dans *Notizie degli Scavi*, 1953, p. 272-273. Ses deux sœurs sont bien les premières chrétiennes de la famille, car il faut renoncer à l'hypothèse de Seeck, suivant laquelle les Caeionii étaient apparentés avec la famille constantinienne : en effet, J. Bidez, dans les *Mélanges Paul Thomas*, p. 57, a démontré que le père de Basiline, seconde femme de Jules Constance et mère de l'empereur Julien, était le préfet du prétoire de Licinius, Julius Julianus, et non le préfet urbain de 333, Caeionius Julianus Camenius, présumé frère ou fils du consul de 311 et 314, Rufius Volusianus. Camenius était certainement païen, puisque son fils (ou petit-fils), Alfenius Caeionius Julianus Camenius, fait encore étalage de ses sacerdoces païens en 374 (*Année épigr.*, 1953, 238).

Et, de fait, tous les enfants de Volusianus Lampadius et de Caecinia Lolliana, garçons et filles, sont demeurés païens, mais deux des fils, les deux Albini, ont épousé une chrétienne et les femmes à nouveau ont eu un rôle actif, puisque, vers 400-403, au moment où le vieux pontife Caecina Albinus était entouré, selon saint Jérôme, de ses petits-enfants chrétiens, toute la famille du pontife était convertie à l'exception de son fils aîné, Caecina Decius Albinus, préfet de la ville en 402, l'un des convives mis en scène par Macrobe, dans ses *Saturnales*, aux côtés de son père et de son oncle ; à cette date, Volusianus était aussi le seul païen issu du préfet urbain de 389. Ainsi ne restaient attachés à l'ancienne religion que les chefs des deux branches : le pontife et son fils aîné, le préfet de 389 et son fils unique. Il semble que les pères de famille ont tenu à maintenir la tradition pour leur principal héritier et que, faisant « la part du feu », ils ont abandonné leurs autres enfants à l'influence de leurs épouses. Les sollicitations de la politique impériale eurent peut-être aussi leur part dans cette évolution, qui nous est surtout sensible après la victoire de Théodose sur Eugène en 394[1].

Volusianus était entouré des conseils intéressés de sa mère, de sa sœur Albina et de sa nièce Mélanie, mais il résistait à leurs efforts de persuasion. Selon le tribun et notaire Marcellinus, ses amis de Rome, vers 412, le poussaient à conserver ses convictions païennes[2] : parmi ces amis figure certainement en bonne place Rutilius Namatianus, qui fut préfet de Rome en 414. Mais les trois femmes, insistantes, ne le laissèrent pas en repos ; pendant son séjour à Carthage, lors de son proconsulat d'Afrique, en 411-412, elles « mobilisèrent » leurs amis saint Augustin et Marcellinus. La correspondance d'Augustin a gardé la trace de ces efforts. Volusianus se montra compréhensif à l'égard des doctrines chrétiennes et plein de courtoisie et d'amabilité envers l'évêque d'Hippone : lui faisant part d'un débat où des critiques avaient été formulées contre le dogme chrétien, il lui demande de lui fournir des réponses pertinentes à ce sujet, aimable façon de présenter ses critiques personnelles, qui visaient particulièrement le dogme de l'Incarnation[3]. Augustin, en deux lettres, l'appelle *vir illustris*, ce qui s'applique bien au proconsul d'Afrique ; il le nomme « son fils » et loue

1. Presque toute la famille est encore païenne en 390.
2. August., *Ep.*, 136. Cf. P. Martain, dans *Revue augustinienne*, 1907, I, p. 162-167.
3. August., *Ep.*, 135 (écrite par Volusianus) et 136 (écrite par Marcellinus). Cf. Tillemont, *Mémoires*, t. XIII, p. 592-595 ; P. de Labriolle, *La réaction païenne*, p. 442-443.

son éloquence, tout comme fera Rutilius cinq ans plus tard[1]; Marcellinus écrit au passage — ce qui trahit l'origine des conseils donnés — que la mère du jeune proconsul, chrétienne fervente, désire ardemment la conversion de son cher fils. Tout comme son père Albinus, Volusianus, bien que païen, avait connaissance des textes de l'Écriture et était capable d'en discuter au besoin ; il était surtout sceptique, lui aussi, au sujet du mystère de l'Incarnation et saint Augustin essaya de dissiper ses doutes de la même façon que saint Ambroise avait agi à l'égard de son père.

De ce « siège en règle » mené par sa famille proche pour « arracher » sa conversion, nous avons un autre témoignage dans un poème chrétien conservé sous le nom de *Poema ultimum* dans les œuvres de Paulin de Nole. L'auteur, qui n'est pas Paulin, est un récent converti qui insiste sur son propre exemple : longtemps païen, il a embrassé bien des cultes, mais il n'a finalement rien trouvé de mieux, dit-il, que la foi dans le Christ. Le poème s'adresse à un païen en vue d'obtenir sa conversion. Ce destinataire est invoqué, dans le premier vers, sous le nom d'Antonius, et le cardinal Rampolla nous paraît avoir eu pleinement raison de reconnaître en lui Volusianus, ainsi désigné par l'un de ses quatre noms[2]. Le *nomen* Volusianus, comme Agrypnius, d'ailleurs, est trop compliqué et ne saurait être inclus dans les vers d'un poète sans rompre la métrique : il reste donc à désigner le personnage par ses deux autres noms, Rufius, comme fait Rutilius, ou Antonius, comme fait le pseudo-Paulin. Antonius est donné comme amateur de poésie et versé dans l'Écriture sainte et le poème combat avec une certaine éloquence le paganisme et, notamment, les cultes de Mithra, d'Isis et de Vesta. Or, ces trois cultes — avec celui de Magna Mater — sont traditionnels dans la famille des Caeionii : l'oncle de Volusianus est pontife de Vesta ; sa grand'mère, Caecinia Lolliana, était prêtresse d'Isis ; son oncle par alliance, Petronius Apollodorus, est un fidèle de Mithra, de même qu'un Rufius Caeionius dont le lien avec Lampadius et ses fils n'apparaît pas clairement[3]. Si l'on admet l'identification d'Antonius et

1. August., *Ep.*, 137 et 138. Ces lettres seraient la source de certains passages des *Consultationes Zacchaei et Apollonii*, selon P. Courcelle, dans *Revue de l'histoire des religions*, CXLVI, octobre-décembre 1954, p. 174-193.

2. Paulin de Nole, éd. Hartel, dans le *Corpus Script. Eccles. Latin.* de Vienne, t. XXX, 2[e] partie, 1894, *Carmen* XXXII, p. 329-338. Voir l'argumentation de Rampolla, *op. cit.*, p. 130-133, et de P. Martain, dans *Revue augustinienne*, 1907, I, p. 148, n. 2. Sur le poème, C. Morelli, *L'autore del cosidetto poema ultimum attribuito a Paolino di Nola*, dans *Didaskaleion*, I, 1912, p. 491-498.

3. *C. I. L.*, VIII, 2388 ; VI, 512, 509, 511. Cf. le tableau des derniers prêtres païens

de Volusianus, on est conduit à placer la composition du *Carmen ad Antonium*, non pas vers 395, comme il est fait d'ordinaire, puisque Volusianus était trop jeune alors pour être ainsi pris à partie, mais à une date comprise entre 410 environ et 436[1].

Les efforts persévérants menés par l'entourage chrétien de Volusianus ont longtemps été infructueux, mais les convictions païennes de l'homme n'en ont pas moins été sapées peu à peu et, si le succès a été très tardif, il a été, cependant, complet. La conversion de Volusianus est longuement décrite par Gerontius (*Vita S. Melaniae*, 53-55). L'ancien préfet venait d'arriver en ambassade à Constantinople en 436 pour préparer le futur mariage de l'empereur d'Occident, Valentinien III, et de sa cousine orientale, Eudoxie ; il écrivit une lettre à sa nièce Mélanie, qui se trouvait alors à Jérusalem, et celle-ci se décida à tenter aussitôt une ultime démarche auprès de son parent. Elle profita de la poste impériale et arriva à Constantinople en novembre 436. Son oncle, malade, était déjà alité ; le 6 janvier 437, les efforts de Mélanie étaient récompensés : Volusianus lui-même demandait le baptême, qui lui fut administré par l'archevêque Proclus ; il mourut quelques heures plus tard.

La dernière page était tournée : la famille des Caeionii était définitivement chrétienne. Si la branche aînée, issue du préfet urbain de 389, s'éteignait dès 439 avec la mort de Mélanie elle-même, la branche cadette, issue du pontife et convertie, elle aussi, représentait encore l'illustre maison jusqu'à la fin du ve siècle et même au delà[2].

André CHASTAGNOL.

qu'a dressé H. Bloch, dans *Harvard Theolog. Review*, XXXVIII, 1945, hors-texte d'après la p. 242.

1. De même, A. Solari, dans *Philologus*, XCI, 1936, p. 357, propose de dater l'*Invective contre Nicomaque Flavien* vers 431, et non vers 395.

2. Cf. le *stemma* dressé par J. Sundwall, *Abhandlungen zur Geschichte des ausgehenden Römertums*, Helsingfors, 1919, p. 130.

LES NOMS DE LIEUX « SEMUR, SERMUR SAUMUR ET ZAMORA »

Les origines du toponyme Semur posent encore une énigme. Les diverses étymologies proposées, phonétiquement satisfaisantes, cadrent difficilement avec les données sémantiques, topographiques ou historiques. Ce n'est pas à la linguistique seule qu'il sera fait appel aujourd'hui, mais surtout à l'histoire, à la géographie, à la topographie et à l'archéologie, non dans le vain espoir de donner une solution définitive, mais dans le simple but de faire progresser un problème ardu.

Les toponymistes ont longtemps hésité entre deux explications : *Sine muro*, sans mur, proposé par Auguste Vincent[1] et Berthoud[2], et *Senex murus*, vieux mur, proposé par Longnon[3], Matruchot et Gröhler[4]. Récemment, A. Dauzat formulait une hypothèse *Seni murus*[5], mur de *Senus*, anthroponyme gallo-romain, puis *Sin murus*, hybride préindo-européen-latin, sur un radical oronymique méditerranéen, *sin*, décelé par les noms du Simplon et du Sinaï[6]. Il abordait à ce propos l'étymologie de Saumur et, à l'explication traditionnelle *Salvus murus*, mur de refuge, sauveté, préférait aussi un hybride du même genre, sur un thème *sal*, hydronymique ou oronymique. J'ai réuni tous ces toponymes, en ajoutant quelques exemples nouveaux[7] :

1. — Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). — *Sine muro* (545), *Sine murum*, *Sinemurus*, *Semurium*, *Senemurium*, *Samurium*.

2. — Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire). — *Senmurus* (879), *Senemurium*, *Semmurum*, *Samurum*.

1. Auguste Vincent, *La toponymie de la France*, 1937, p. 126.
2. *Bulletin de la Société des Sciences de Semur*, 1929, p. cxi.
3. A. Longnon, *Les noms de lieux de la France*, p. 33 et 122.
4. H. Gröhler, *Ueber Ursprung der franzoesischen Ortsnamen*, 1938, p. 58.
5. Communication orale au Congrès d'Auxerre (1948) en l'honneur du quinzième centenaire de saint Germain. Étymologie abandonnée par l'auteur, sans doute par suite de la rareté de l'anthroponyme gaulois et gallo-romain, *Senos* et *Senus*, en face de la fréquence plus grande du toponyme *Semur*.
6. A. Dauzat, *L'origine du nom de Semur* (*Revue internationale d'Onomastique*, 1950, p. 241-246).
7. Aux exemples cités par A. Dauzat j'ai ajouté ceux de Sermur [illegible], de Sermu-du-Jura, de Saumur-en-Limousin, de Semeurs et de Semur-sur-Loir. Ce dernier, grâce à la parution récente du tome II du *Dictionnaire topographique de la Sarthe*, donnant également d'utiles renseignements sur Semur-en-Vallon.

3. — Semur-en-Vallon (Sarthe). — *Sine murense territorium* (518), *Senmurum* (776), *Sanmuro* (802), *Semur* (1380), *Semeur* (1570).

4. — Semur, f. à Mareil-sur-Loir (Sarthe). — *Senmur* (1058), *Semmur*, *Semmuro*, *Samuro*, *Salmur* (XIe siècle), *Silmuro*, *Saumur* (1085), *Selmuro* (1097), *Semur* (1100), *Semor* (XIVe siècle).

5. — Semur, h. à Saint-Ambroix (Cher). — *Siccomuro* (1045)[1], *Semmur* (1327), *Sec-Mur* (1487), *Sémur* (carte d'état-major).

6. — Semeurs, h. détruit à Nolay (Nièvre). — *Semeurs* (XIVe siècle).

7. — Sermur (Creuse). — *Sermur* (1185), *Sinemuro* (1250), *Semur* (1362).

8. — Sermur, h. à Sainte-Juliette (Aveyron). — *Sermur* (1077).

9. — Sermu, h. à Baume-les-Messieurs (Jura). — *Sermus* (XIXe siècle).

10. — Sermuz, h. à Gressy (Vaud, Suisse). — *Sinmurius*, *Semmurs* (1177).

11. — Zamora (Léon, Espagne). — *Senimure*, *Semure* (569), *Samorah* (Xe siècle).

12. — Saumur (Maine-et-Loire). — *Salmurus* (1004).

13. — Saumur, h. aux Cars (Haute-Vienne). — Pas de formes anciennes.

Cette liste incomplète sera certainement augmentée par la publication, ralentie depuis une vingtaine d'années, de nouveaux dictionnaires topographiques départementaux ; elle autorise, cependant, quelques remarques chronologiques et phonétiques.

La valeur réelle des formes très anciennes est assez faible : la date de 545, à Semur-en-Auxois, est empruntée à un épisode de la vie de saint Jean de Réome ; la *Vita* fut bien écrite, au VIe siècle, par un sien disciple, mais les manuscrits sont très postérieurs ; à Semur-en-Vallon, 518 est la date d'un testament de Childebert Ier relatif au monastère de Saint-Calais, mais le testament est apocryphe ; 569, à Zamora, est bien la date de rédaction du *Parochiale Suevum*[2], mais le plus ancien manuscrit est du XIIe siècle ! Beaucoup plus probante serait cette monnaie mérovingienne signalée par A. Dauzat et qui porte *Sine Muro*, mais le lieu de frappe et la date même sont incertains.

L'emploi de *s*, comme consonne initiale, à l'exclusion de *c*, est constant et semble ne souffrir aucune exception. La confusion graphique entre les deux consonnes, résultant de l'assimilation phonétique de *c* à *s*, devant *i* et *e*, ne s'est guère opérée avant le XIIe siècle ; il est donc permis de penser que la consonne *s* doit seule être considérée comme l'initiale du toponyme recherché[3].

1. A. Dauzat et P. Lebel corrigent en *Sine Muro*.
2. On peut consulter, à ce sujet, l'excellente étude de l'abbé David sur l'organisation ecclésiastique de la Galice et du Portugal au VIe siècle.
3. Ce fait tendrait à nous faire rejeter l'hypothèse de Gröhler d'assimiler les toponymes *Murceint-Morsang* à ceux de la série *Semur*, car les notations anciennes de *Murceint* et

La forme ancienne, *Salmurus*, de Saumur est à rapprocher de *Salmur*, *Silmuro* et *Saumur* à Semur-sur-Loir, de *Sanmuro* à Semur-en-Vallon et de *Samurum* à Semur-en-Brionnais ; elle permet de formuler l'hypothèse de l'unité d'origine des treize noms de lieux étudiés : un groupe primitif *-ĭnm-* ou *-ĕnm-* évoluant suivant les époques et les régions en *-em-*, *-erm-* ou *-elm-*, *-alm-*, *-aum*, l'exemple est assez fréquent en phonétique française.

La jeunesse relative des formes anciennes est également remarquable : même en admettant la valeur des notations mérovingiennes, nous n'avons aucun document d'époque romaine ou celtique et ce fait militerait en faveur du rejet d'une origine prélatine.

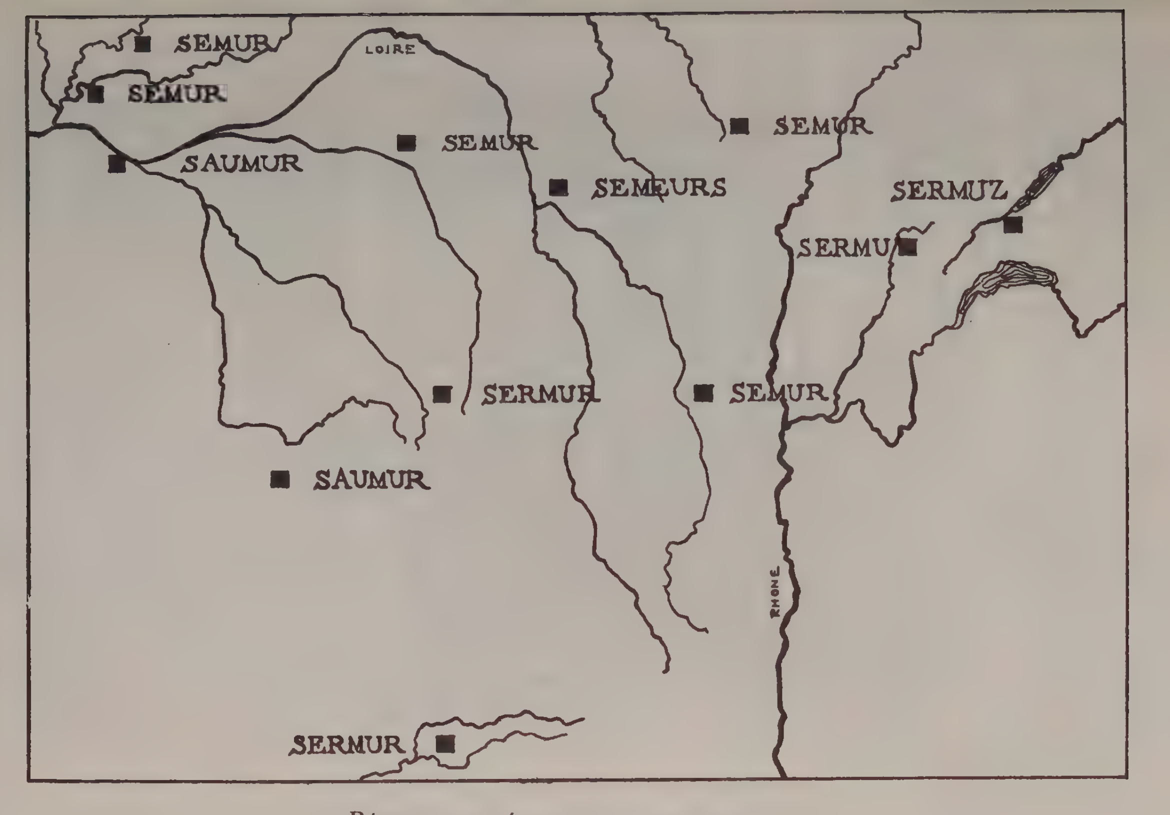
Les treize toponymes sont distribués, à l'intérieur de la *Romania*, dans des régions très celtisées, à faible substrat méditerranéen et préindoeuropéen : douze dans la Celtique propre, à l'exclusion de l'Aquitaine et de la Belgique, et le treizième, Zamora, en Espagne, certes, mais dans une province, la *Galloecia*, où la toponymie celtique est largement prédominante. L'origine préindoeuropéenne, méditerranéenne, de ces noms de lieux ne peut donc être admise sans réserve. La formation de l'hybride *Sin murus* aurait, d'ailleurs, dû s'effectuer de deux façons fort hypothétiques : soit par passage en celtique, puis en latin, de l'appellatif *sin*, pour permettre la formation d'un toponyme compréhensible, avec l'aide de l'appellatif latin *murus*, soit par cristallisation toponymique de l'appellatif préindoeuropéen auquel serait venu s'adjoindre, un millénaire plus tard, le nom commun *murus*. Or, nous n'avons aucune trace d'un tel appellatif en celtique ou en latin, et le fait que le toponyme cristallisé *sin* se serait adjoint, à treize reprises différentes, au latin *murus* rend la seconde alternative très problématique. Si l'influence du substrat préceltique n'est pas niable en toponymie française, elle semble d'un faible secours pour le cas présent.

D'ailleurs, l'étude de la topographie de ces treize habitats ne nous permet pas de déceler aucun caractère orographique commun. Quatre types peuvent être relevés :

Éperon « barré », entouré d'abrupts, facilement défendable, mais à l'écart des routes et plus utile à la résistance qu'à l'attaque ou l'observation, à Semur-en-Auxois, Sermur (Aveyron) et Sermu (Jura).

Nid d'aigle, mamelon isolé, utile pour la surveillance du territoire et aussi pour le dernier repli devant l'envahisseur, à Sermur (Creuse).

de *Morsang* emploient toujours un *c*. Il est vrai que celles-ci sont, en général, très postérieures aux formes anciennes de Semur et que les scribes ont pu être influencés par l'étymologie *Muro Cinctus*, guère plus satisfaisante que *Sine Muro*. La question des *Murceint* et des *Morsang* mériterait aussi d'être reprise. Ces toponymes sont plus nombreux, semble-t-il, que les *Semur*, et les habitats peu caractéristiques. Toutefois, il est tentant de comparer l'alternance *Semur-Murceint* avec d'autres séries parallèles du genre *Neuweville-Villeneuve*, *Vielmur-Murviel*, etc...



Répartition géographique des toponymes

Butte de faible hauteur, mais bien située pour commander facilement un nœud routier ou même un territoire étendu, à Semur-en-Brionnais, Sermuz-en-Vaud, Saumur d'Anjou et Zamora[1].

Absence complète de relief, qu'il s'agisse d'une plaine, comme à Semur (Cher), ou que le site choisi soit celui d'un bas-fond, d'une vallée, dans une région assez accidentée, comme à Semur-en-Vallon et à Semur-sur-Loir.

Ainsi donc, si huit habitats présentent un relief assez escarpé pour admettre un radical oronymique, trois exemples négatifs empêchent de retenir cette hypothèse. La diversité de ces treize sites exclut même toute possibilité d'un toponyme emprunté à la géographie physique, à la topographie ou à l'hydrographie ; ce n'est pas la nature, mais l'homme, qui a fixé le destin des *Semur.*

La carte de la Gaule au ve siècle permet, à ce sujet, d'intéressantes remarques, de souligner la situation très particulière de onze habitats, à proximité d'une frontière entre deux *civitates*, parfois même entre deux *provinciae* :

Chez les Éduens, Semur-en-Auxois surveille la frontière lingone, Semur-en-Brionnais la frontière lyonnaise et Semeurs la frontière sénone.

Chez les Lémoviques, Sermur protège les confins arvernes, Saumur les confins pétrocores.

Les Cénomans ont placé Semur-en-Vallon dans la direction des Carnutes et Semur-sur-Loir dans la direction des Andécaves, tandis que ces derniers, avec Saumur, neutralisent les Turons et les Pictons.

Les Rutènes à Sermur contrôlent la frontière albigeoise, les Séquanes à Sermu la frontière lyonnaise.

Zamora, enfin, a été placé par la *civitas d'Asturica* (Astorga) pour faire échec à des tentatives d'invasion venues de Salamanque ou de Palencia.

Les frontières interprovinciales paraissent souvent renforcées de la sorte : *Galloecia*, *Lusitania* et *Tarraconensis* à Zamora, *Aquitania I*ª et *II*ª à Saumur (Haute-Vienne), *Maxima Sequanorum* et *Lugdunensis I*ª à Sermu, *Lugdunensis III*ª et *Aquitania II*ª à Saumur (Maine-et-Loire), *Lugdunensis III*ª et *Senonensis* à Semur-en-Vallon et, enfin, *Senonensis* et *Lugdunensis I*ª à Semeurs.

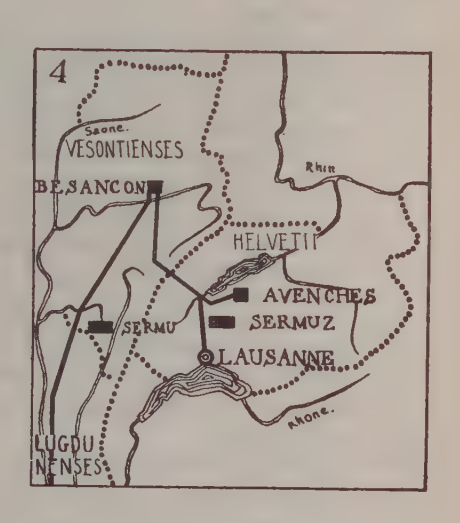
Il ne s'agit jamais de localités marchandes ou religieuses situées sur une route à l'endroit où celle-ci quitte le territoire d'une *civitas*, de bourgs frontaliers comme ceux des séries *Fines* ou *Aequoranda*, mais plutôt de postes militaires chargés d'arrêter l'ennemi déjà aventuré sur le sol de la « cité » en un point choisi et particulièrement favorable pour la défense. Ceci explique pourquoi nos onze toponymes sont à des dis-

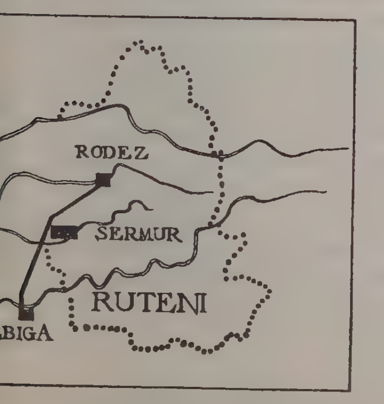
1. Je n'ai pu me procurer une carte de la topographie de Zamora, mais les vues qu'il m'a été possible d'étudier indiquent un relief de collines basses, mais abruptes, dominant les rives encaissées du Douro.

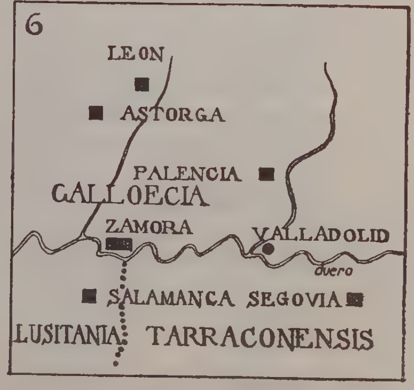












Les toponymes dans le cadre des « cités » romaines

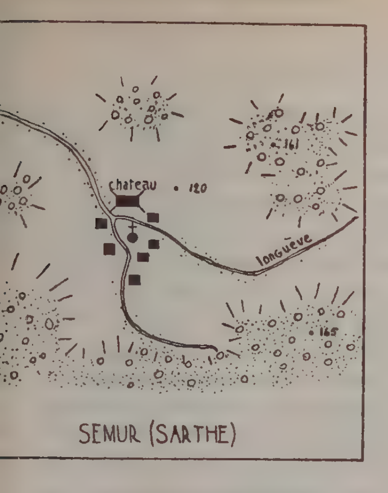
tances variables de la frontière, deux à quinze kilomètres. Et, cependant, ce n'est pas ce caractère frontalier qui nous fournira le critère cherché, puisque deux exemples viennent, là aussi, rompre une harmonie trompeuse : Sermuz est au milieu de la *civitas* des Helvètes, Semur au milieu de la *civitas* des Bituriges. Ici, la route et non la frontière a dicté le choix du site, mais il s'agit également de préoccupations stratégiques et non commerciales ; Sermuz protège, sans en profiter, la route d'Avenches à Besançon et à Lausanne ; le bourg routier est plus bas à Yverdon ; et, en Berry, Semur, sur la route de Bourges à Argenton, n'a qu'un rôle défensif, tandis que le trafic se situe plus au nord, sur les bords de l'Arnon, à Saint-Ambroix.

De cette nécessité stratégique découle la recherche de positions faciles à défendre, d'éperons barrés, de nids d'aigle, mais aussi parfois l'adoption de positions plus difficiles à tenir et l'établissement de la forteresse en plat pays.

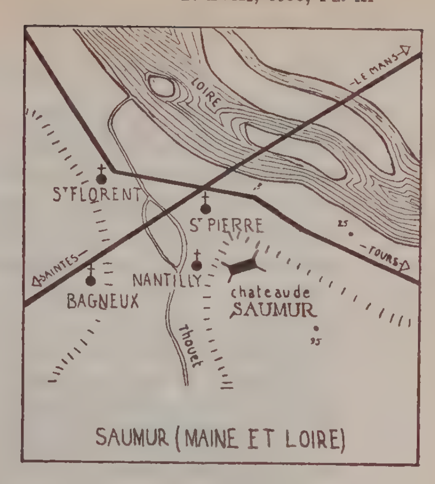
La faiblesse de l'hypothèse *Sine Muro* apparaît clairement, comme l'a montré A. Dauzat, car on ne conçoit pas une défense sans fortifications, même avec d'excellentes situations naturelles, parfois absentes, ainsi que nous l'avons indiqué, et la toponymie n'aime guère définir les lieux d'une façon négative. Le second élément de la composition ne peut donc être que le latin *murus*, non pas avec le sens affaibli que lui a conservé le français, mais dans sa pleine acception de fortification, de *castrum*, de *burgus*, fréquemment attestée au Bas-Empire dans les textes et les inscriptions.

L'histoire et l'archéologie locales viennent confirmer pleinement cet important rôle stratégique que la géographie nous avait seulement indiqué ; elles nous permettront même de préciser l'époque à laquelle les Semur ont été érigés pour constituer le rempart, le « boulevard », de nos *civitates*.

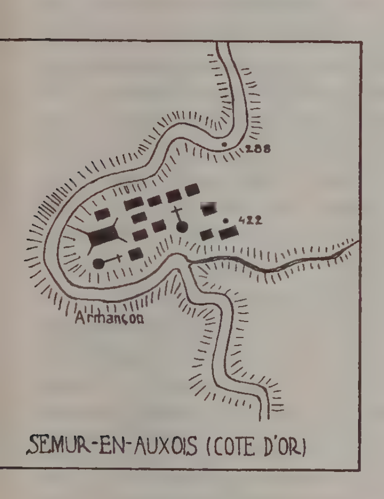
1. — *Semur-en-Auxois* a succédé à *Alesia* (Alise-Sainte-Reine) comme capitale de l'Auxois (*Alesiensis pagus*). Le château, dont certaines parties seraient du VIIIe siècle, fut l'un des plus redoutables de Bourgogne et les ducs tinrent à s'en assurer la possession. Lors de la guerre entre Louis XI et le Téméraire, Semur avait été puissamment fortifié, mais tomba au pouvoir du roi en 1478. Destiné à interdire à un ennemi venant de la Seine moyenne l'accès du Morvan et de la Saône, le château ne présentait aucun intérêt pour la monarchie ; aussi Henri IV le fit-il démanteler en 1602. Il est difficile de fixer avec précision la date de l'éviction d'*Alesia* par Semur, à la tête de l'Auxois, car, si le rôle militaire d'*Alesia* a cessé avec la défaite de Vercingétorix, une importante bourgade s'est perpétuée à Alise et le fait que le *pagus* lui ait emprunté son nom nous montre que, dans les premiers siècles de la présence romaine, le centre administratif n'avait pas bougé. Ce serait seulement



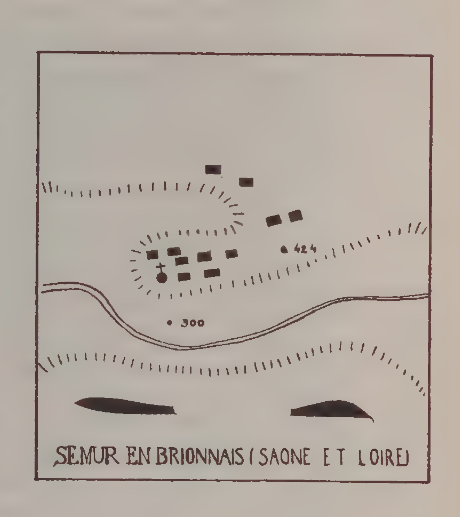
SEMUR (SARTHE)



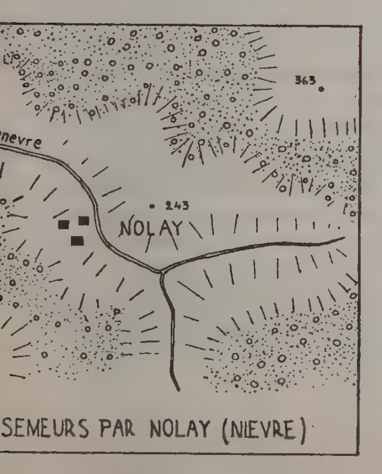
SAUMUR (MAINE ET LOIRE)



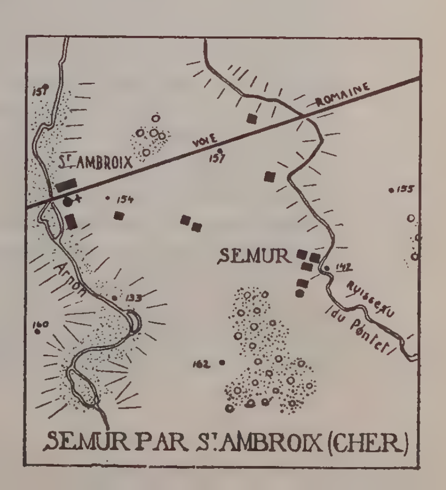
SEMUR-EN-AUXOIS (COTE D'OR)



SEMUR EN BRIONNAIS (SAONE ET LOIRE)



SEMEURS PAR NOLAY (NIEVRE)



SEMUR PAR ST AMBROIX (CHER)

lorsque le besoin d'une solide forteresse se fit de nouveau sentir, au début du IVe siècle, que Semur aurait peu à peu remplacé Alise, jugée alors d'une moindre valeur stratégique.

2. — *Semur-en-Brionnais* eut un destin identique. Il a succédé à Briant comme capitale du Brionnais. Son château, pris successivement par les Normands, les Hongrois et les Anglais, surveille la vallée de la Loire, où passe l'importante route gauloise et romaine de Lyon à Boulogne par Autun et Meaux. Dans notre ignorance des causes politiques et militaires qui ont provoqué la fondation de Semur-en-Brionnais, il est permis de penser à une similitude avec Semur-en-Auxois : une fortification nouvelle érigée, à la suite des invasions du IIIe siècle, pour pallier l'insuffisance de la vieille forteresse gaulois de Briant, vouée à l'abandon par la paix romaine.

3. — *Saumur d'Anjou* n'apparaît dans les textes qu'au XIe siècle et se trouve entouré d'habitats plus anciens, Nantilly, Bagneux, Saint-Florent, aux dépens desquels son ban paroissial a été peu à peu constitué. Comme à Semur-en-Auxois et à Semur-en-Brionnais, un château fort est d'abord signalé, une solide forteresse que les luttes entre les comtes d'Anjou et de Poitou font sortir de l'obscurité. Rempart de l'Anjou au sud de la Loire, le château de Saumur est utilisé par Foulques Nerra comme tête de pont et préside à la conquête angevine des confins poitevins qui constitueront l'essentiel du Saumurois féodal. La valeur de la position est illustrée par le choix de Du Guesclin, qui y établit son quartier général, et des protestants, qui en firent une « place de sûreté ».

4. — *Semur-en-Vallon* n'est connu que comme l'une des plus importantes châtellenies féodales du Maine. Situé entre la vallée de l'Huisne, où passe la route du Mans à Chartres, et celle de la Braye, séparant Maine et Chartrain, dans un bas-fond humide au milieu des bois, Semur n'occupe pas une position militaire très avantageuse ; il est probable, toutefois, que ce château isolé avait la double mission de surveiller la route et la frontière, dans une région au relief confus, où les sites stratégiques sont nombreux, mais d'une valeur médiocre.

5. — *Semur-sur-Loir*, aujourd'hui simple ferme, était également un solide donjon, établi en plaine, sur les bords du Loir, au pied des coteaux viticoles qui bordent, au nord, la rivière chère à Du Bellay. L'église et le bourg sont situés sur le coteau qui porte aussi le village caractéristique de Clermont. Le choix du site de Semur, de préférence à celui de Mareil ou de Clermont, s'explique sans doute par la nécessité de surveiller, à la frontière, plus la rivière que la route. L'Anjou, comme le Maine, a, d'ailleurs, obéi aux mêmes impératifs et fixé son poste militaire dans une position identique, à La Flèche. Semur-sur-Loir avait donc la mission de neutraliser, au profit du Mans, la force assaillante qu'Angers avait placée à La Flèche. L'union des deux provinces devait, dans les deux cas, rendre inutiles les fortifications.

6. — *Sermur-de-Creuse* possède encore les remparts ruinés d'un vaste château commandant la haute vallée du Cher, qui prend sa source non loin de là, à Chard. L'époque féodale coïncide avec l'apogée de Sermur, capitale d'une baronnie, la Combraille, disputée par le Bourbonnais, l'Auvergne et le Limousin. A l'époque romaine, le centre du canton était, au contraire, la station thermale d'Évaux, à quelques lieues vers le nord et la frontière biturige.

7. — *Saumur-en-Limousin*, à l'autre extrémité de la *civitas* des Lémoviques, surveillait la frontière périgourdine et la route de Limoges à Périgueux, qui passe légèrement à l'ouest, à Châlus. Le château n'est pas à Saumur, mais, sur le même ban paroissial, aux Cars, berceau d'une illustre famille féodale. Saumur représente le premier site fortifié, antérieurement à l'essor de ses fondateurs, qui choisirent plus tard un habitat plus aisément aménagé.

8. — *Semur-en-Berry* ne fut jamais qu'une dépendance du village de Saint-Ambroix ; l'habitat a toujours été concentré depuis l'époque gauloise près du pont sur l'Arnon, sur la route de Bourges à Argenton-sur-Creuse, et a troqué seulement au VIIIe siècle son nom celtique d'*Ernodurum* « Bourg sur Arnon », pour prendre celui d'un évêque de Cahors, *Ambrosius*, qui y mourut en 780. Semur ne peut être considéré que comme la forteresse de la ville ouverte d'*Ernodurum*, protégeant la route et le pont, source de profits pour la bourgade.

9. — *Zamora* apparaît, au VIe siècle, l'une des dix paroisses primitives du diocèse d'Astorga. Elle marque, à cette époque, non seulement une frontière entre provinces, comme sous les Romains, mais entre deux royaumes : le royaume suève, établi au début du Ve siècle, avait fixé sur le Douro inférieur, de Zamora à l'Atlantique, sa ligne défensive contre les Alains, puis contre les Wisigoths ; il avait à Zamora la pièce la plus délicate de son système stratégique, la charnière entre l'est et le sud, contrôlant l'ennemi venu de Saragosse ou de Tolède. Si la fondation de cette forteresse doit être imputée au moment où le site eut une valeur majeure, c'est bien au Ve siècle, époque des luttes intestines entre les divers peuples qui avaient envahi la péninsule. La paix romaine avait laissé aux frontières provinciales une simple valeur administrative, et c'est à Leon, à cent kilomètres au nord, que cantonnait la légion. Les historiens espagnols placent près de Zamora le site de la ville celtique, puis romaine, d'*Ocellodurum*[1] ; si cette identification est exacte, nous aurions là une répétition de l'histoire de Semur-en-Auxois et de Semur-en-Berry, l'abandon, au Bas-Empire, d'un site gaulois et romain au profit d'une forteresse voisine mieux adaptée à un rôle militaire. L'importance

1. *Ocellodurum* est sans nul doute une mauvaise graphie pour *Uxellodurum*, en celtique le bourg de la hauteur. En Gaule, le toponyme voisin *Uxellodunum* est assez fréquent ; l'un des exemples concerne une place forte cadurque assiégée par César.

de Zamora est anéantie en 585 par la destruction de la puissance suève, mais elle reprend, entre le VIIIe et le XIIe siècle, lorsque la vallée du Douro fut le théâtre des luttes acharnées entre les Chrétiens des Asturies et les Musulmans du califat de Cordoue. Tour à tour catholique ou maure, rasée et reconstruite, séjour du Cid Campeador et d'Almansour, Zamora était alors surnommée « *la bien cerrada* », la bien fermée, l'antithèse de l'hypothétique *Sine Muro* !

10. — *Sermuz-en-Vaud* était, au Bas Moyen Age, un simple hameau dépendant de la paroisse d'Ependes et de la seigneurie de Belmont. Le centre du canton était, à l'époque gauloise et romaine, à Yverdon (*Eburodunum*), sur le lac de Neuchâtel et la route de Besançon à Avenches. Sermuz contrôle cette route, mais bien davantage celle d'Avenches à Lausanne, qui s'embranche sur la première à Yverdon. Or, cette route Avenches-Lausanne, romaine et gauloise, sans doute, n'a commencé à prendre une grande importance dans la *civitas* des Helvètes qu'au moment des invasions germaniques qui détruisirent Avenches et obligèrent à transférer à Lausanne l'administration civile et religieuse. Sermuz commandait, au Ve siècle, les communications entre l'ancienne et la nouvelle capitale de la « cité », et il est tentant de fixer ici aussi à cette date la fondation de la forteresse.

11. — *Sermu-du-Jura* est peu connu. Ici, cependant, il s'agit également d'une forteresse importante. Le promontoire sur lequel le hameau est bâti, est barré d'un *vallum* de 204 mètres de long sur 5 mètres de large, précédé d'un fossé. L'ouvrage est souvent qualifié de « camp romain » par les archéologues locaux[1], mais il est impossible de savoir, sans un examen mené selon les méthodes modernes, s'il est gaulois, romain ou plus tardif encore. Ce sont probablement des levées de terre et de cailloux, comparables aux *muri paganicenses*[2] signalés par A. Grenier et que les Gallo-Romains, livrés à eux-mêmes, élevèrent un peu partout, au IVe siècle, contre les brigands et les envahisseurs. Au Moyen Age, Sermu était une simple forteresse domaniale de la fameuse abbaye de Baume-les-Messieurs, créée par saint Colomban à la fin du VIe siècle. Les moines ont utilisé une position déjà fortifiée et dominant la conque sauvage qui abritait le monastère, mais le centre permanent de la région est plus bas, à Lons-le-Saulnier, dans une position plus marchande que militaire, choisie par les Séquanes sur la route de Besançon à Lyon. Sermu n'est qu'une position de repli de la forteresse de Lons, pour les époques de grande insécurité, entre l'indépendance gauloise et les temps carolingiens.

1. Rousset, *Dictionnaire de Franche-Comté*, 1853.

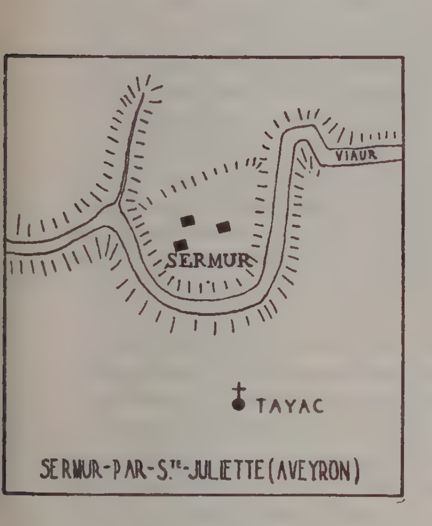
2. *Paganus* étant pris ici dans son sens originel d'habitant du *pagus*, d'indigène, qui l'oppose aux soldats réguliers de l'armée romaine, constructeurs et défenseurs des *castra*, des *burgi* et de tous les ouvrages soumis à la direction du commandement militaire de l'État romain. Sur le terme *paganus*, on peut consulter M. Roblin, *Paganisme et rusticité* (*Annales*, 1953, p. 173-183).



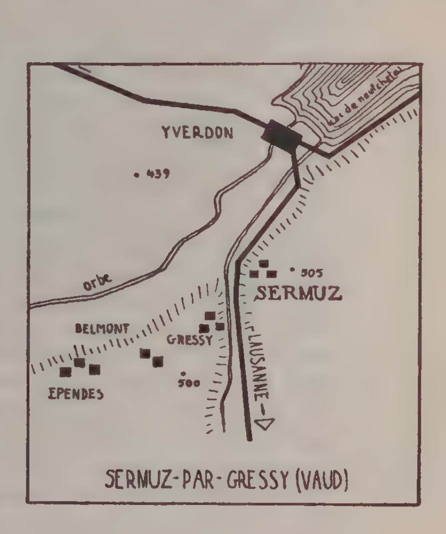
SERMUR (CREUSE)



SAUMUR - PAR - LES - CARS (HAUTE - VIENNE)



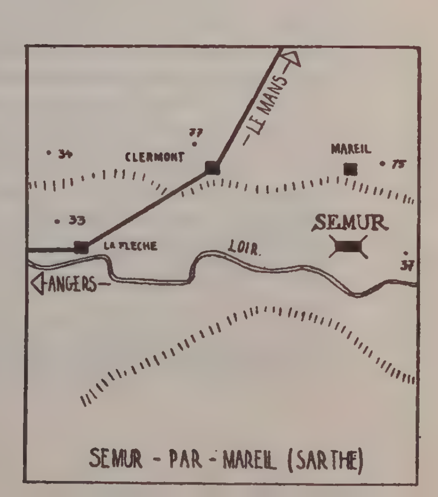
SERMUR - PAR - S.TE - JULIETTE (AVEYRON)



SERMUZ - PAR - GRESSY (VAUD)



SERMU - PAR - BAUME - LES - MESSIEURS. (JURA)



SEMUR - PAR - MAREIL (SARTHE)

12. — *Sermur-en-Rouergue* n'a guère laissé de trace dans les annales féodales. L'habitat est signalé, au XIe siècle, à proximité d'une frontière dont la naissance peut également être fixée avec assez d'exactitude, puisqu'elle séparait les *Ruteni liberi* des *Ruteni provinciales*, annexés à Rome au IIe siècle avant notre ère. Cette date ne saurait, cependant, être retenue, puisque, dès lors, les deux fractions de *Ruteni* n'ont plus jamais été réunies, que le diocèse de Rodez dépendit de Bourges et de l'*Aquitania Ia*, tandis que celui d'Albi ressortissait de Narbonne. Aujourd'hui encore, l'Aveyron et le Tarn sont deux départements distincts qui perpétuent cette frontière artificiellement créée par les Romains.

13. — *Semeurs-en-Nivernais* était, au XIVe siècle, un simple hameau ; son emplacement est ignoré et aucun document ne vient nous éclairer sur le destin de cet habitat, mais, comme à Sermur-en-Rouergue, l'histoire de la frontière[1] permet d'utiles recoupements. A quelques kilomètres au nord de Nolay, « paroisse » de Semeurs, se trouvait la limite médiévale entre les diocèses de Nevers et d'Auxerre ; or, Nevers ne fut détaché d'Auxerre qu'au début du VIe siècle, à la faveur de la fixation des frontières burgondes en face de l'envahissant royaume franc. Semeurs peut être considéré comme un point d'appui burgonde contre un péril franc venu de la vallée de l'Yonne. Cependant, la région de Nevers dépendait d'Autun avant le IVe siècle et l'établissement de la *civitas* d'Auxerre aux dépens des Sénons et des Éduens. Semeurs peut alors avoir marqué la présence autunoise aux portes de la Sénonaise dans les années troublées de la fin du IIIe siècle. Vers l'est et le Morvan, les frontières entre les « cités » d'Autun, de Nevers, de Sens et d'Auxerre furent, d'ailleurs, constamment remaniées et il est difficile de tirer argument de ce dernier exemple, quoique les IIIe et VIe siècles semblent particulièrement propices à l'érection de cette forteresse nivernaise.

C'est ainsi que les treize exemples étudiés viennent confirmer l'importance militaire des toponymes de la série Semur. Dans huit cas, à Semur-en-Auxois, Semur-en-Brionnais, Semur-en-Vallon, Semur-sur-Loir, Saumur-d'Anjou, Sermur-de-Creuse, Sermu-du-Jura et Zamora, la forteresse conditionne la vie de l'agglomération qui s'est développée à ses côtés ; elle constitue même parfois le seul habitat permanent. Ailleurs, à Saumur-en-Limousin, Semur-en-Berry, Sermuz-en-Vaud, Sermur-en-Rouergue et Semeurs, l'absence de documents anciens et la décadence du site fortifié ne nous permettent pas une exactitude comparable, mais le parallélisme historique demeure constant avec les huit sites précédents et de nombreux recoupements nous autorisent à penser que les nécessités qui ont présidé à leur fondation ont été identiques.

1. Henri Bois, *Sur la détermination de la cité gallo-romaine et de l'ancien diocèse d'Auxerre* (*Saint Germain d'Auxerre et son temps. 15e centenaire de saint Germain*, Auxerre, 1948).

La plupart du temps, il nous a été possible d'établir que ces habitats fortifiés avaient été établis pour appuyer ou pour remplacer des sites plus anciens dans leur voisinage immédiat : *Alesia* (Semur-en-Auxois), Briant (*Briennum*) (Semur-en-Brionnais), *Ocellodurum* (Zamora), Nantilly (Saumur-d'Anjou), Mareil (Semur-sur-Loir), *Ernodurum* (Semur-en-Berry), Évaux (Sermur-de-Creuse), Lons-le-Saulnier (Sermu-du-Jura), Yverdon (Sermuz-en-Vaud). Ces habitats plus anciens, créés à l'époque gauloise ou dans les deux premiers siècles de la domination romaine, représentent le peuplement antérieur à la fondation des treize forteresses du type Semur, et, dans ces conditions, il est normal de penser au Bas-Empire et aux temps mérovingiens pour fixer la fondation exacte des *Semur* de la *Romania*, du IIIe au VIe siècle, alors que les frontières des *civitates* menacées se hérissent de *castra*, de *castelli*, de *burgi*, de *muri*, préparant les luttes perpétuelles de la féodalité.

Enfin, la situation très particulière des *Semur* nous incite à penser qu'il ne s'agit pas de fortifications distribuées au hasard ou pour renforcer les défenses d'une riche *villa* gallo-romaine ; les *Semur* ont été établis par les soins de l'administration de la *civitas* ou de la *provincia*, sous tutelle romaine ou germanique, selon les époques. Bien plus tard, dans certains cas, ils ont constitué à leur tour des capitales de districts, de *pagi*, comme l'Auxois, le Brionnais, la Combraille, le Saumurois, mais cette autonomie n'est pas primitive, elle est une conséquence de l'anarchie féodale, elle n'est pas à l'origine des *Semur*.

Il ne saurait être question de proposer une solution étymologique, mais tout au plus de préparer le terrain. *Semur* représente sûrement, dans la seconde partie de ses composants, le latin *murus*, fortification. Le déterminant qui reste seul à découvrir, adjectif, appellatif ou nom propre, appartient au langage usité en Gaule et en Espagne entre les IIIe et VIe siècles de notre ère, au latin déjà barbare et truffé de termes celtiques, grecs et germaniques [1]. Le vocabulaire gaulois a surtout laissé des traces dans la langue agricole et rurale ; le grec et le germanique, au contraire, ont profondément imprégné le vocabulaire militaire et administratif. C'est cependant au latin classique qu'il conviendrait, tout d'abord, de s'adresser. S'il s'agit d'un anthroponyme, celui-ci ne saurait être qu'un nom très célèbre de chef civil ou militaire, puisque nous avons treize exemples répandus sur un immense territoire. Dans tous les cas,

1. Sans doute, le celtique s'éteignit très lentement en Gaule, puisque Sidoine Apollinaire signale, au Ve siècle, la décision de la noblesse arverne de renoncer à son usage, mais il serait étonnant que des ouvrages militaires aient emprunté, au Bas-Empire, leur désignation à un langage autre que le latin ou le grec ; d'ailleurs, la latinité du déterminé *murus* nous incline à rechercher la latinité du déterminant. Ajoutons que la place du déterminant dans le composé *Semur*, précédant le déterminé, est un indice des habitudes déjà médiévales de composition, influencées par le langage tudesque, alors que le latin employait, en général, la méthode contraire, qui ne sera reprise en France que bien plus tard, après l'élimination progressive des influences germaniques.

le composé Semur devait avoir, à l'origine, un sens très clair, compris dans toute la *Romania* occidentale, du Jura au Douro, de la Sarthe au Tarn, et c'est pourquoi nous pensons que le déterminant devait être un adjectif ou un appellatif, pour aboutir, après sa jonction avec le déterminé *murus*, à une composition dans le genre de *château fort*, *montségur*, *rochefort*, *clermont*, etc...

Que ce déterminant soit une allusion à la force du retranchement, à la qualité de ses constructeurs ou à la mission qu'il devait remplir, voilà ce qu'il nous reste à connaître, voilà la tâche des historiens et des linguistes [1].

Michel ROBLIN.

1. Parmi toutes les étymologies présentées, celle de Longnon, Matruchot et Gröhler est encore celle qui serait la plus satisfaisante, avec, toutefois, les réserves sémantiques indiquées par A. Dauzat. Sans doute *senex* s'applique-t-il en latin aux personnes et non aux choses et *senex murus* ne peut-il signifier vieux mur ; d'ailleurs, nous avons l'importante série *Vetus Murus* et *Vetulus Murus*. Mais *senex* n'indique pas seulement la vieillesse et l'ancienneté ; il indique, sens second qui a fait disparaître le sens originel dans les langues romanes, la priorité, l'importance, la direction. *Senior*, comparatif de *senex* et qui a donné seigneur, s'applique aussi à des objets : *senior ecclesia* est, aux ve et vi^e^ siècles, l'équivalent courant de *major ecclesia*, *ecclesia matrix*, *ecclesia cathedralis* ; il ne désigne pas l'église la plus vieille d'un diocèse, mais sa cathédrale, l'église de l'évêque. *Senex* est également employé en latin classique à la place de *senator* pour désigner les membres du Sénat. *Senex murus* ne serait-il pas la fortification principale d'un système défensif, le *murus* dont devait dépendre la sécurité de toute une frontière? A moins qu'il ne faille lire *Senis Murus* et que cette fortification n'ait dû sa création à l'initiative du sénateur gallo-romain chargé de la défense de la *civitas*? Dans les deux cas, il s'agirait bien d'une entreprise collective sur la base de la « cité », entre la centralisation du Haut-Empire et l'anarchie féodale.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

La Rédaction de la Revue des Études anciennes, *souhaitant vivement que la* Chronique gallo-romaine *soit aussi complète que possible, prie MM. les Directeurs de revues et notamment de revues régionales ou locales, les auteurs d'ouvrages, d'articles et de brochures touchant le domaine celtique et gallo-romain (entendu au sens le plus large du terme) de bien vouloir envoyer un exemplaire au moins de leurs publications soit à la* Rédaction de la Revue des Études anciennes, Faculté des Lettres, 20, Cours Pasteur. Bordeaux, *soit directement à l'auteur de cette Chronique* : M. Paul-Marie Duval, Directeur d'Études à l'École des Hautes-Études, 16, avenue Émile-Deschanel, Paris (VIIe). *Dans les deux cas, on est prié de mentionner* : « *Pour la* Chronique gallo-romaine *de la* R. É. A. »

Le chanoine Joseph Sautel (1880-1955). — L'auteur de *Vaison dans l'Antiquité* et de la *Carte archéologique du Vaucluse*, le brillant fouilleur de Vaison et d'Orange, directeur de la XIIIe circonscription des Antiquités historiques, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, s'est éteint en Avignon le 6 novembre 1955 après une cruelle et longue maladie. Son dernier article, « Inscriptions cadastrales d'Orange », travail de première importance écrit en collaboration avec M. André Piganiol, allait paraître dans *Gallia*, XIII ; il corrigeait les épreuves de la *Carte archéologique de la Drôme.* M. Albert Grenier rend compte dans *Gallia*, XIV, de cette longue carrière scientifique consacrée tout entière à la Gaule Narbonnaise. Pour ceux qui ont connu le chanoine Sautel, pour ceux aussi qui ne l'ont point connu, M. Sylvain Gagnière a consacré à sa mémoire quelques pages aussi justes qu'amicales (« Le chanoine Sautel (1880-1955) », *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves du collège Saint-Joseph d'Avignon*, 1956, 17 p.).

Le Néolithique en France. — Le manuel de G. Bailloud et P. Mieg de Boofzheim : *Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen*, est préfacé par M. R. Lantier (Paris, 1955, 244 p., dont XCVI pl. de dessins et cartes). Il renouvelle le manuel de Déchelette et fait très clairement le point, avec une illustration didactique, sur cette période d'un millénaire (2600?-1600?), encore tout imprégnée de traditions mésolithiques, étroitement prolongée par le chalcolithique, qui a vu tant de nouveautés arriver du Proche-Orient par trois voies principales

(la Méditerranée et la côte provençale ; l'Espagne et l'océan ; les Balkans, le Danube et le Rhin) dans la future Gaule transformée en « terrain de parcours » : l'agriculture et ses villages ou oppidums, la céramique et — déjà — le métal, un art hiératique et symbolique, une architecture funéraire : les mégalithes. — M. L.-R. Nougier donne une « Classification du Néolithique et du Chalcolithique d'Aquitaine » (*Bulletin archéol. du Comité*, 1953 [1956], p. 237-248).

Ensérune. — L'ouvrage le plus important paru depuis longtemps sur les origines de la Gaule méridionale et ses rapports avec les civilisations hellénique et ibérique est la thèse de M. Jean Jannoray sur *Ensérune, Étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 181, 492 p. et album de 72 pl., Paris, 1956). L'analyse détaillée en doit paraître dans la *Revue* sous la signature de M. J. Coupry. J'ai plaisir à souligner ici l'honneur que fait ce travail au Directeur de la XIIIe circonscription des Antiquités historiques, dans le cadre de laquelle il a entièrement mené à bien cette œuvre magistrale qui couronne de longues années d'activité sur le terrain et de coordination des recherches sur le plan régional, apportant ainsi une contribution remarquable au progrès de nos Antiquités nationales. Un important compte rendu de M. Charles Picard paraît dans le *Journal des Savants* (1956, p. 49-67 : « Un *oppidum* languedocien : Ensérune »).

« Les mouvements celtiques. » — Le sous-titre, « Essai de reconstitution », de cette synthèse en langue française des travaux de M. P. Bosch-Gimpera souligne le caractère de cette revue des migrations européennes qui, se succédant du milieu du IIe millénaire au Ier siècle av. J.-C., aboutissent à la mise en place des peuples celtiques. La publication, commencée dans les *Études celtiques* de 1950-1951, est maintenant complète et je crois utile d'en donner ici le sommaire. I. *Les origines* : *a)* Les débuts de la formation des peuples indo-européens au IIIe millénaire av. J.-C. ; — *b)* La cristallisation des grands groupes indo-européens d'Europe au IIe millénaire ; — *c)* Les Protoceltes de la culture des tumulus et leurs voisins ; — *d)* Les mouvements de la culture de Lusace et ses conséquences méridionales ; — *e)* Les peuples lusaciens restent anonymes : les difficultés pour leur identification avec les Illyriens. — II. *La culture des urnes et son expansion* : *a)* La formation de la culture des urnes dans le groupe Knoviz-Milaveč de Bohême ; — *b)* L'expansion de la culture des urnes en Europe centrale et dans les territoires voisins ; — *c)* Caractères de la culture des urnes ; — *d)* L'expansion vers le Sud-Ouest jusqu'en Catalogne ; — *e)* La culture des urnes et l'Italie. [*É. C.*, V, 2 (1950-1951), p. 352-400]. — III. *La nature des mouvements des peuples de la culture des urnes, leur caractère celtique et la possibilité de retrouver quelques noms de leurs tribus.* — IV. *L'apogée de la culture celtique au Premier Age du Fer : la culture de Hallstatt.* —

V. *Les peuples de la culture hallstattienne au VIII*e *siècle.* — VI. *Les premières poussées germaniques et leurs conséquences : Lémovices et Pelendones.* — VII. *Pression des Cimbres sur les Cempses.* — VIII. *La pression des Pémans et des Éburons et la migration du conglomérat des Sefes, Nemetes, Turones, etc.* — IX. *Nouvelles pressions germaniques : le mouvement des Belges et le départ d'une partie du conglomérat des Sefes, Nemetes, Turones, de la France occidentale vers l'Espagne.* — X. *Le conglomérat des Sefes, Nemetes, Turones, etc., en Espagne, et les Cempses.* [*É. C.*, VI, 1 (1952), p. 71-126]. — XI. *Les Belges en Espagne.* — XII. *Stabilisation des groupes germaniques et celtiques pendant les VI*e *et V*e *siècles.* — XIII. *Nouvelles pressions germaniques. Les grands mouvements celtiques de la fin du V*e *siècle vers le Danube et l'Italie.* [*É. C.*, VI, 2 (1953-1954), p. 328-355]. — XIV. *Les Brittons dans les îles Britanniques à la fin du IV*e *siècle.* — XV. *Les mouvements des Volques au III*e *siècle et ceux des Boïens. L'expansion vers le Sud-Est de l'Europe et l'Asie Mineure.* — XVI. *Les mouvements celtiques provoqués par les Germains au II*e *siècle av. J.-C. et les Belges.* — XVII. *La perturbation due aux mouvements des Cimbres.* — XVIII. *Les invasions historiques des Belges en Angleterre.* [*É. C.*, VII, 1 (1955), p. 146-169]. — *Addenda* aux ch. I-II [*ibid.*, p. 170-177] et 6 cartes (*ibid.*, p. 178-184).

Les statues de Roquepertuse. — La 2e édition de l'*Art primitif méditerranéen de la vallée du Rhône* (Annales de la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, n. s., no 9, 1955, 71 p., 12 fig., LXIV pl.) est un excellent album commenté de la sculpture préromaine du midi provençal et en partie languedocien (débordant largement ainsi la « vallée du Rhône »). M. Fernand Benoît y publie la reconstitution qu'il a exécutée au Musée Borély, à Marseille, des deux statues de personnages assis dans la pose dite « bouddhique » (cf. « Reconstitution des statues de Roquepertuse », *Provence historique*, V (1955), no 21, p. 193-195, pl). Tous deux ont la main droite posée sur le genou droit et, comme dans deux statues d'Entremont, traversée par une tige de fer, armature de l'objet allongé qu'elle tenait (peut-être un foudre?) : mais l'un maintenait de la main gauche un objet assez haut reposant sur le genou gauche (une « tête coupée »?), l'autre avait le bras gauche replié contre la poitrine et la main tenant sans doute un objet. Au lieu de défunts ou de prêtres (voir la discussion dans P. Jacobstahl, *Early Celtic Art* (1944), II, p. 3-7), on aurait deux divinités, statufiées de façon presque identique. Toutefois, le costume paraît plus rituel que divin et le dieu du tonnerre gaulois a pour attribut la roue plutôt que le foudre classique. Quant à l' « hermès » bicéphale, rappelons que M. P. Jacobstahl a proposé avec vraisemblance de voir, entre les deux têtes, le départ des deux grandes feuilles constituées en couronne verticale qu'on retrouve sur d'autres documents, à Pfalzfeld, Holzerlingen, Heidelberg (*ouvr. cité*, ch. 1).

Sanctuaire à Entremont. – On connaît l'importance de la statuaire

trouvée depuis 1943 à Entremont (Bouches-du-Rhône). De caractère funéraire, mais située à l'intérieur de la forteresse, elle laissait présumer l'existence d'un lieu de culte au moins en partie funéraire. Les dernières découvertes de M. F. Benoit attestent l'existence d'ensevelissements rituels (crânes encloués) et d'un monument fait pour l'exposition de crânes (linteau à alvéoles céphalophores) comme ceux de Roquepertuse, de *Glanum* et de Saint-Blaise (F. Benoit, « Recherches archéologiques dans la région d'Aix-en-Provence », *Gallia*, XII (1954), p. 285-294; « Le sanctuaire « aux esprits » d'Entremont », *Cahiers de Préhist. et d'Arch.*, IV (1955), p. 38-69, fig. 1-23). Il y a aussi des reliefs de style assez primitif, secs et linéaires comme l' « hermès » de Roquepertuse, représentant une série de masques humains et un serpent. M. Benoit reproduit pour comparaison au cours de son étude (*Cah. Préh. Arch.*) des documents peu connus : l' « hermès » de Porcuna (Espagne), la statue stalagmitique de la vallée du Loup, l'urne aux masques humains et aux serpents d'Ur (Cerdagne française). Il serait bien utile, dans une future réédition de l'*Art primitif* transformé en *corpus*, de grouper tous ces documents comparatifs d'Espagne et d'Italie du Nord, qui restent difficilement accessibles au lecteur français.

Les marques d'épée de La Tène, œuvres d'art celtique. — Voici, sous un titre trop modeste, une intéressante contribution à l'histoire de l'art du deuxième âge du Fer : « Ein Mittellatèneschwert mit drei Goldmarken von Böttstein (Aargau) », par M. Walter Drack (*Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte — Rev. suisse d'art et d'arch.*, 15 (1954-1955), p. 193-235, fig. 1-18, pl. 59-70). Ce n'est rien moins que le *corpus*, avec commentaire approfondi, des marques figurées portées sur les épées de cette époque, que la comparaison stylistique montre étroitement apparentées aux monnaies gauloises. Cinquante-trois types de marques (avec de nombreuses variantes) sont répertoriés, dessinés, photographiés : zoomorphes, astrales, authropomorphes, diverses; quelques motifs sont gréco-orientaux, la plupart sont de style celtique. Ce recueil, infiniment plus complet que les travaux antérieurs (Vouga, Sprockhoff, Déchelette), constitue un chapitre non négligeable de l'histoire de l'art celtique. — L'épée retrouvée au Musée historique de Berne, frappée d'un médaillon à deux capridés de style oriental, est particulièrement intéressante par sa signature écrite en lettres grecques, KOPICIOC, nom connu par l'épigraphie latine en pays celtiques (René Wyss et Hans Lieb, « Das Schwert des Korisios, zur Entdeckung einer griechischen Inschrift », *Archaeologia Helvetica*, XXXIV (1954), p. 201-222, fig. 1-8).

« Chenets d'argile gaulois ornés d'une tête de bélier. » — M. Guy Gaudron dresse un inventaire provisoire de ces objets sans doute rituels dont on connaît maintenant des exemplaires dans toute la Gaule (*Bull. arch. du Comité*, 1953 [1956], p. 249-256, fig. 1-2, pl. XVII-XVIII).

L'un d'eux, découvert dans les réserves du musée de Châteauroux, porte sur le devant un petit masque humain surmontant l'inscription ARTOS/... (difficilement *Artos avot*) ; un autre a été trouvé à Lillebonne en 1953. L'origine de ces chenets serait à chercher en Europe centrale : on en connaît maintenant en Bulgarie (cf. *Bull. de l'Institut archéol. bulgare*, XVIII (1952), fig. 395, p. 388). La date est le plus souvent incertaine.

Une nouvelle image du dieu aux bois de cervidé. — M. Gaudron publie un bas-relief d'argile entré en 1951 au musée de Nantes (*ibid.*, p. 256, pl. XVIII) : le dieu est debout au-dessus d'un quadrupède (taureau?), la main droite baissée et la gauche levée tiennent des objets qui restent à définir. Sur une face latérale, un serpent. Le monument, pyramidal, paraît légèrement différent d'un chenet.

Les monnaies de Vercingétorix. — Ces pièces rarissimes, objets de controverses passionnées, sont inventoriées et classées avec clarté par le Dr Colbert de Beaulieu. Il connaît deux exemplaires du type casqué, issus du même coin, et dix-sept du type à tête nue, issus de sept coins différents : ce qui, à raison de 750 unités frappées par coin de droit, permet de supposer une émission d'environ 6.000 statères en alliage d'or. Les seules provenances connues sont dans le Puy-de-Dôme (3) et en Côte-d'Or (1), et il est toujours douteux que la tête représentée au droit, casquée ou nue, soit le portrait du héros. (« Le statère de Vercingétorix à la tête casquée », *Revue belge de Numismatique*, C (1954), p. 57-74, fig. 1-6, pl. IV-V, où sont reproduits tous les exemplaires connus ; — « Les statères d'or épigraphes de Vercingétorix », *ibid.*, CI (1955), p. 45-53, fig. 1-2, liste mise au net p. 50-51).

La composition des trésors de monnaies gauloises. — Reprenant l'analyse détaillée des différents ensembles monétaires trouvés à Pommiers (*Noviodunum Suessionum*) et Alise-Sainte-Reine (*Alesia*), le Dr Colbert de Beaulieu dégage les règles suivantes, dont l'historien appréciera la pertinence et l'utilité : toute trouvaille de monnaie d'or prouve une occupation antérieure à la conquête romaine, qui interdit la frappe et la circulation de ce métal ; si le titre est élevé, la perte est très ancienne ; s'il est bas, la pièce pouvait circuler encore dans les dernières années de l'indépendance : le caractère de plus en plus fiduciaire de la monnaie et l'inconstance de l'aloi avaient instauré la circulation en « circuit fermé » à l'intérieur des peuples émetteurs soumis à un régime quasi « féodal » ; les trésors sont alors homogènes. — De 58 à 53, la formation d'alliances de peuple à peuple entraînant des mouvements militaires régionaux provoquent des déplacements correspondants de numéraire : les trésors peuvent être hétérogènes dans les mêmes limites, cette hétérogénéité n'étant nullement le résultat d'échanges commerciaux plus étendus. — L'insurrection nationale de 52/51 provoque un brassage général des peuples et de leurs monnayages : les trouvailles sont hétéro-

gènes au maximum, comme celle de *Noviodunum* et comme celle d'*Alesia* (dont l'existence s'explique par le fait que les fossés au pied du mont Rhéa furent comblés *pendant la bataille*, pleins de morts qui ne furent pas détroussés). — Après la conquête, la dispersion du numéraire gaulois s'achève, définitive : les cachettes multipliées nuisent au commerce, marchands et soldats acceptent partout les pièces, en argent et en bronze, de toute origine, qui continuent de circuler avec des valeurs nouvelles et imposées ; les trésors, dont l'ensevelissement peut s'expliquer par les derniers soubresauts de l'indépendance jusque sous le règne d'Auguste, sont fortement hétérogènes et mêlés de monnaies romaines (on peut d'ailleurs compter cette fois le développement des relations commerciales, dû au nouveau réseau routier, parmi les causes de l'hétérogénéité). Bon nombre de monnaies isolées, trouvées sur les oppidums, ont pu être perdues pendant cette vingtaine d'années qui suivent la défaite de Vercingétorix (« Peut-on dater par la numismatique l'occupation d'un *oppidum*? L'exemple de Pommiers (Aisne) », *Rev. arch. de l'Est...*, VI (1955), p. 260-270 ; — « Numismatique celtique d'Alésia », *Rev. belge de Num.*, CI (1955), p. 55-83, 5 fig. ; — voir aussi, sur l'instabilité de l'aloi, « La *ratio* de l'or et de l'argent en Gaule indépendante », *Ogam*, VII (1955), p. 185-192, notamment p. 190).

Polybe et la Gaule. — M. Paul Pédech reconstitue le contenu de la *Géographie* de Polybe et détermine la place qu'y tenait l'exposé de ses connaissances sur la Gaule, dont il avait reconnu personnellement la côte océanique. (« La *Géographie* de Polybe, structure et contenu du livre XXXIV des *Histoires* », *Les Études classiques*, XXIV (1956), p. 3-24). Il étudie ailleurs « La méthode chronologique de Polybe d'après le récit des invasions gauloises » (*C. R. A. I.*, 1955, p. 367-374) : les olympiades commencent à la fin de juillet et au commencement d'août.

Les voies d'Espagne avant Auguste. — M. Robert Étienne montre qu'avant la deuxième guerre punique, au temps des mouvements celtiques par exemple, on empruntait tous les cols des Pyrénées ; c'est Hannibal qui, après avoir tenté le Val d'Aran, choisit la Perche ; puis les cols orientaux, proches de la Méditerranée, furent les plus fréquentés : la Perche 1.579 m., le Perthus 279, Massane 812, Banyuls 362. La voie Domitienne passait probablement par le plus aisé, le Perthus ; elle pouvait dédaigner *Emporion*, colonie grecque sur son déclin, pour gagner directement *Tarraco* (« Les passages transpyrénéens dans l'Antiquité, leur histoire jusqu'en 25 av. J.-C. », *Annales du Midi*, 67 (1955), p. 295-311, 1 carte). — Je ne puis que signaler ici un ouvrage de M. Garcia y Bellido, qui doit traiter en partie de ces questions : *Hispanos en el Sur de Francia*, Madrid, 1955.

Mots gaulois. — A) M. Michel Lejeune donne à leur propos ce prudent avis : « Il faut, pour être sûr (à défaut de témoignages directs) de la celticité d'un terme, y déceler un caractère que le celtique, seul,

possède (amuïssement de *p, par exemple) », car « d'autres groupes d'Indo-Européens ont (indépendamment des Celtes ou mêlés à leurs migrations) pénétré dans ces régions avant l'histoire » (c.-r. de *Pyrenäenwörter vorromanischen Ursprungs und das vorromanische Substrat der Alpen* de H. Hubschmied (Salamanque, 1954), paru dans *Romance Philology*, VIII (1955), p. 282-284). Il admet toutefois comme gaulois, d'après les auteurs anciens :

MANNUS « cheval de petite taille », en latin depuis Lucrèce ; — ALPES « montagnes », quoique le *-p-* fasse difficulté,

et d'après les correspondances en celtique insulaire :

*KRŪKKĀ- « monceau » (v. bret. *cruc* « tas ») ; — *LIKKĀ- « dalle » (irl. *lecc* « dalle ») ; — *AMBIL-ĀTĀ- « anneau du joug où s'engage le timon » (v. irl. *in-laat* « ils attellent ») ; — *LANDĀ- « terre de labour » (irl. *land* « terrain enclos ») ; — *ARTIKĀ- « terre fraîchement labourée » (gall. *aredig-* « labour ») ; — *NESTĀ- « torrent » (gaél. *Neas*, nom de rivière), « neste » des Pyrénées.

B) NEDDAMON DELGU LINDA : ces trois mots, inscrits avant cuisson sur un tesson de Banassac (Lozère ; *C. I. L.*, XIII, 10016, n° 13), sont expliqués par M. Vendryes dans une belle étude à laquelle ils servent de titre (*Études celtiques*, VII, 1 (1955), p. 9-17, pl.). Ils se traduisent en latin par *proximōrum teneō potūs* « je tiens (ou je contiens) les boissons des suivants » : c'est le vase qui recommande au buveur « de ne pas vider la coupe entièrement, ou seulement de ne pas oublier, après avoir bu, de passer la coupe à ses voisins ».

C) UERAMOS « chef » de la noblesse en celtique de la péninsule ibérique, traduit en latin par *princeps*. Variante : *uoramos* (M. Lejeune, *Celtiberica* (v. plus loin), p. 29 et 31).

D) *Toponymes.* — La « Note sur la toponymie celtique » donnée par M. Vendryes au *Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel par ses amis, collègues et élèves* (1955, II, p. 640-650) expose les difficultés auxquelles se heurte qui veut reconnaître la celticité d'un toponyme : « Il devait y avoir en celtique continental des variétés assez grandes pour que, suivant les régions, les localités aient été désignées de noms différents... Si nous possédions du celtique de Gaule des échantillons plus nombreux, nous serions stupéfaits des différences linguistiques qu'on y observerait. » — Sont certainement celtiques et s'expliquent par les langues celtiques insulaires : *-briga* « hauteur » (irl. *brí*, génit. *brega*), *-dūnum* « ville close » et non « hauteur » (irl. *rigdun* « fort royal », angl. *town* « ville », all. *zaun* et dan. *tun* « clôture, haie »), *-ialon* « clairière, espace défriché et découvert » (gall. *ial*), *-rate* « forteresse » (irl. *raith* « fossé circulaire, fort »), *-ritum* « gué » (irl. *rith*, gall. *rhyd*), *vindo-* « blanc », mais *-bona*, *-cenna*, certainement celtiques, restent inexpliqués et **canto-* « cercle », *glanon* « pur, propre », incertains. — Celtiques, les hydronymes *Renus* le Rhin (irl. *rian* « mer »), *Dubis* le Doubs (« le

Noir »), mais indéterminés *Elaver* (Allier), *Icauna* (Yonne), *Ledus* (Loir), *Liger* (Loire), *Mosa* (Meuse), *Oltris* (Lot), *Samara* (Sambre, Somme), *Sequana* (Seine), *Tarnis* (Tarn), *Triobris* (Truyère) et les trois noms successifs de la Saône : *Brigoulos*, *Arar*, *Souconna*, etc. *Rodānus* (Rhône) pourrait, s'il est celtique et s'il a un *ā*, signifier « le très violent » (irl. *ro-* intensif, *dánae* « hardi, violent », *rodánae* « très violent) ; *Druentia* (Durance) évoque le sanskrit *drávanti* (partic. fém.), de la racine *dru-* « courir, couler avec force » ; *Dánuvius* (Danube) rappelle l'indo-iranien *dānu*, en sanskrit « humidité, rosée, nuage » mais en avestique « fleuve » (ossète actuel *don*). — Celtiques *Lugudunum* « ville close de *Lug* », *Mediolanum*, peut-être *Arausio* (Orange) « la tempe », dépression de terrain? (irl. *arae* « tempe », gr. παρειά « joue », irl. *Uisnech* toponyme, de *uisinn* « tempe ») et *Vocladum* (Vouillé) « le double fossé »? (gaulois *vo-* « double »?, irl. *clad* « fossé, enceinte ») mais on n'a aucun correspondant pour *Agedincum* (Sens), *Burdigala* (Bordeaux), *Cabillonum* (Chalon), *Cenabum* ou *Genabum* (Orléans), *Iculisna* (Angoulême), *Lucotecia* d'où *Lutecia* (Paris), *Mimate* (Mende), *Vesunna* (Périgueux), *Vesontio* (Besançon), etc., « les villes les plus anciennes de la Gaule », peut-être « dénommées par d'autres que des Celtes ». — Celtiques, enfin, les noms de peuple : *Allobroges* « Venus d'un autre pays », *Atrebates* (Propriétaires du sol », *Bituriges* « Rois du monde », *Caleti*, *Caturiges*, *Morini*, *Petrucorii*, *Remi* (« les Premiers »), *Tricorii*. (*H*)*elvetii* pourrait signifier « ceux qui ont de nombreuses terres » (irl. *il* « nombreux », *iath* « territoire »), *Nitiobroges* « venus du pays d'en bas » (indo-européen *ni* « en bas », sanskrit *nitarā́m* « en bas, jusqu'au bout ») ou « qui possèdent leur territoire en propre » (sanskrit *nítyah* « intime, propre, constant ») ; *Vocontii*, *Vocorii* contiendraient le gaulois *vo-* « double » (?). Mais rien ne permet d'expliquer ni même de considérer à coup sûr comme celtiques les noms des *Abrincatui*, *Aedui*, *Bellovaci*, *Cadurci*, *Gabali*, *Lingones*, *Meldi*, *Namnetes*, *Parisii*, *Ruteni*, *Sequani*, *Suessiones*...

Inscriptions et langues celtiques d'Espagne. — Les *Celtiberica* de M. Michel Lejeune réunissent une série d'études sur l'épigraphie celtibère (*Acta Salmanticensia*, serie de Filosofia y Letras, VII, 4, 144 p., 5 pl. ; en français). Il republie en détail l'inscription rupestre (dédicace au dieu *Lugus*) et les graffites de Peñalba, dresse un inventaire provisoire des textes celtibères en écriture ibérique et la carte de tous les textes celtibères (ils proviennent du quart Nord-Est de la péninsule), esquisse un traité sur « l'écriture et la transcription », republie les tèssères d'hospitalité trouvées en Espagne (les plus anciennes, figuratives, y relèvent des seuls Celtes), réunit en un index analytique tous les textes, classés par matière (y compris les légendes monétaires), consacre enfin à la grammaire un « index morphologique et phonétique ». C'est l'ébauche d'un *corpus Celtibericum* et, déjà, un traité de la langue celtibère. — M. Antonio Novar, s'appuyant sur cette publication, reprend

l'étude de la dédicace rupestre de Peñalba (« La inscripción grande de Peñalba de Villastar y la lengua celtibérica », *Ampurias*, XVII-XVIII (1955-1956), p. 159-168, fig. 1, pl. I). Il en donne la lecture et l'interprétation provisoire suivantes :

eniorosei	(*mense*) *Eniorosi* (*vel E. magistratu vel sacerdote*)
ut a.tigino.tịatunei	*ubi... ...*
trẹcaias.to.ḷuguei	*ad Trecaias ad deum Lugum*
araianom.comeimu	*Areanorum conuenimus.*
eniorosei.equeisuique	(*mense*) *Eniorosi et Equaesio* (*vel E. et E. etc...*)
ogris.olocas.togias.sistat.luguei.tiaso	*... ... Togiae dicat deo Lugui thiasus*
togias	*Togiae.*

Inscriptions celtiques d'Italie. — M. Michel Lejeune publie sa copie de « l'inscription gauloise de Briona », modifiant pour les trois premières lignes les lectures précédentes (*Hommages à Max Niedermann*, Collection Latomus, XXIII (1956), p. 206-215, 1 dessin) :

A. *takos.toutaṣ*[...	Rapport de sens et d'emplacement indéterminé avec B ; contient le nom gaulois de la cité (*touta*) et doit concerner la sépulture ou ses modalités.
B. ...]*k*[...]*esasonokeni* *p a*	Contient le nom du défunt et peut-être la mention de la sépulture.
tanotaliknoi	les fils de Da(n)notalos :
Kuitos	Quintus
lekatos	legatus,
anokopokios	A(n)noko(m)bogios,
setupokios	Setubogios ;
esanekoti	(les fils) d'Es(s)sa(n)neko(t)tos (ou -tios) :
anareuišeos	A(n)narevisseos,
tanotalos	Da(n)notalos,
karnitus	*locauerunt et statuerunt*

Le dernier mot, connu aussi par l'inscription de Saignon (Vaucluse), est traduit, en effet, au singulier, dans la double épitaphe d'*Ategnatos*, fils de *Drutos*, trouvée à Todi avec sa double version latine, les deux textes (un seul mot diffère de l'un à l'autre exemplaire) se reconstituant ainsi :

Ateknati Trutikni karnitu lokan (2e texte : *artuaš*) *Koisis Trutiknos*

[*Ategnati, Druti*] *fi*(*li*), *urcnum* (? ; 2e texte : le mot manque) [*C*]*oisis*, *Druti f*(*ilius*), *frater eius minimus, locauit et statuit.*

M. Lejeune développe les possibilités d'interprétation que nous avons résumées pour les premières lignes de l'inscription de Briona, qu'il con-

sidère de même nature que celle de Todi, comme elle écrite en alphabet « nord-étrusque » (lépontique) et attribuable au milieu du IIe siècle avant notre ère.

Une hypothèse sur les « Ruteni provinciales », — de M. le chanoine E. Griffe (*Bull. philol. et hist. du Comité*, 1953-1954, p. 45-50). On sait que César mentionne en 52 des Rutènes annexés à la Narbonnaise, d'autres étant donc restés indépendants. Quand s'était faite l'annexion? On a proposé 121 ou un peu plus tard (Jullian), 76-74 (A. Albenque, *Les Rutènes*, 1947) et l'Albigeois comme région annexée, le Rouergue de Rodez, beaucoup plus petit, restant aux Rutènes libres. Or, César dit ailleurs (*B. G.*, I, 45) que Q. Fabius Maximus en 121 n'a annexé « ni les Arvernes ni les Rutènes » : c'est probablement qu'à l'époque où il écrivait la majeure partie de ce peuple était encore libre. L'empiétement romain sur son territoire a dû être, en effet, fort limité (un dixième environ) et n'a jamais dépassé le pied du versant Nord de la montagne Noire, qui, étant encore la limite de la cité à l'époque carolingienne, devait l'être également au début du ve siècle (*Notitia Galliarum*) : l'Albigeois n'aurait donc *jamais* fait partie de la Narbonnaise. Resté libre jusqu'à la conquête césarienne, il aurait été compris dans la grande Aquitaine augustéenne.

Le monument de Séneujols. — Surmonté aujourd'hui d'une croix, ce monument, taillé dans un bloc de basalte, en partie ravalé à l'époque moderne, est une stèle pyramidale sur socle grossièrement ovale. Il mérite d'être signalé pour son décor plastique, qui évoque des motifs de la sculpture celtique et gallo-romaine (J. Bathelier et H. d'Hérouville, « Observations sur un monument de Séneujols (Haute-Loire) », *R. A.*, LXVII (1956), p. 45-64, fig. 1-14) : sur la face principale, une tête barbue de monstre montrant les dents, avec les restes de ses pattes antérieures dont l'une est posée sur une tête coupée, chevelue et peut-être surmontée d'un serpent. Sur la face de gauche, en bas à gauche, une « tête coupée » moustachue. La face droite est sculptée en haut-relief touchant à la ronde bosse : une femme assise est vêtue d'une robe plissée et coiffée d'une étoffe plate pendant de chaque côté ; à sa droite, un corps d'animal, et peut-être un serpent ; sur sa poitrine, un grand objet branchu en forme d'Y ; à la base du cou, un bourrelet. Mieux que des photographies, de bons dessins aideraient à comprendre ce monument peu banal.

Le peuplement du Jura méridional. — En étudiant *La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional* (Mémoires et documents de l'Institut des études rhodaniennes, 9, Lyon, 1955), M. René Lebeau remonte aux origines et dresse d'utiles cartes des sites préhistoriques et des habitats gallo-romains de cette portion du territoire des Séquanes limitée par l'Ain et le Rhône, au Sud de la latitude du Léman. Il conclut que la région a été « considérablement romanisée », occupée par un « semis »

de villas qui « ont donné naissance à des groupements humains de petite taille » (p. 46-66, cartes fig. 7-10).

Additions et corrections au C. I. L., XII. — Un manuscrit du XVIIIe siècle reproduisant 180 inscriptions latines d'Italie et de Narbonnaise est entré au Musée de Saint-Remy-de-Provence par les soins de M. H. Rolland (H. Rolland et Paul Veyne, « Un recueil épigraphique du Chevalier de Gaillard », *Latomus*, XV (1956), p. 36-56, pl. I). Il comprend tout d'abord huit inscriptions funéraires inédites de Narbonnaise :

Drôme. — Recoubeau. - - - *G. Caculii.qui* - - - (nom inédit). — Montélimar. - - - *imelius* | *conjugi.ca|rissimo.et.in|comparabili* | *s. a. d.* (avec *ascia* sur le côté droit) ; — - - - | *ann. XXXVIIII* | *m. IIII.d. XX.p.c.*

Gard. — Remoulins. *C. P. Alb. s. as. d.*

Var. — Barjac. *DM* | *To - - - ma* | *Paci* (?) *mulae* | *filia et fil|ius matr|i posuerunt.*

Vaucluse. — Vaison. *DM* | *Modesta.Minu|tiae.filia* | *marito.suo* | *fecit* | *h. m.* ; — [*DM Se*]*cund*|[*in*]*i et S*|*ecund*|[*inae Sec*]*undin*|[*us sibi*] *et suis v*(*ivus*). — Château de Roaix. [*N*]*anti|maro Mo*(*n*)*tan*(*i*) | *fil*(*io* | *Cassiae Biluci f*(*iliae*) | *uxori et liberis* | *eorum* | *in agr*(*o*) *p. XXV* | *in fron*(*te*) *p. XV.*

D'autre part, ce manuscrit permet d'apporter au *C. I. L.*, XII, les corrections suivantes :

Alpes-Maritimes. — 58 Briançonnet. *Bregomagensium* au lieu de *Brigomagensium.*

Ardèche. — Les Vans. 2715 provient de Rome (= VI, 7896), comme 2716, 2717 et 2720.

Bouches-du-Rhône. — 5480 « Le Merle » (Musée de Salon). VII milles au lieu de XVIII.

Drôme. — 1698 Nyons. Lire : *A. P. Herus* | *in f*(*ronte*) etc...? — 1742 Montélimar. Paraît authentique.

Gard. — 661 Saint-Gilles. *Atilia* au lieu de *Attia.*

Var. — 250 Vidauban : est authentique (dessin) ; — 255 Carnoules : existait bien dans l'ancienne église de Château-Royal et ne se trouve plus au Musée de Toulon ; le *cognomen* est *Mantinus*, non *Martinus* ; — 316 Pierrefeu : est au Musée de Toulon et différente de la précédente ; — 5751 Vinon : *F. Stefanis* | *F. Neanisco* | *alumno.*

Vaucluse. — 1346 Vaison : est un autel complet avec le seul mot *Augusto*, et non un fragment ; — 1505 et 1510 : sont deux parties d'une même plaque de marbre, complétée de la dernière ligne : *obiit.X.Kl. M- - -.*

Pour d'autres corrections, voir plus loin la notice « Mars gallo-romain ».

Y avait-il un « ordinator » des inscriptions? — Répondant aux

« Pierres fautives » de M. Jean Mallon (*Libyca*, II, 1954)[1], M. Louis Robert dénie, en une réfutation aussi documentée que vigoureuse (« Épigraphie et paléographie », *C. R. A. I.*, 1955, p. 196-219), la division du travail, génératrice de fautes, entre rédacteur d'une minute en cursive, « ordinator » d'une « mise en pages » dessinée sur la pierre, lapicide auteur de la gravure au ciseau. Il tient que le marbrier qui note la commande peut recevoir ou transcrire le texte en capitale soignée aussi bien qu'en cursive négligée et que c'est le lapicide lui-même qui le dessine sur la pierre avant de le graver : il en est ainsi de nos jours. Les exemples de repentirs, de corrections par le lapicide lui-même et de révision par un tiers, suivis de correction matérielle, sont fréquents et bien attestés dans l'épigraphie grecque : il devait en être de même dans l'épigraphie latine ; les chances d'erreur s'en trouvent réduites d'autant. Ajoutons l'existence de « mises en pages » maladroites et trahissant l'imprévoyance de l'opérateur. « Le groupe de bas-reliefs des Nautae Parisiaci » m'a semblé en fournir des exemples (*Monuments Piot*, XLVIII, 2, 1956).

Il n'y a pas de Contondius Silvanus. — M. Alfred Merlin donne sa lecture d'une inscription trouvée à Saint-Dalmas-Valdeblore (Alpes-Maritimes) dont la première publication (*Rev. Ét. ligures*, XVII (1951), p. 216-224) avait allégué, par voie de restitution, l'existence d'un dieu [*Conto*]*ndius* assimilé à Silvain. Il s'agit, en réalité, d'une épitaphe, de type banal : sur la moulure supérieure [*F* ou *M*]*anni*, signum du défunt, suivi, sur le dé, de [*D.*]*m.* | [*P.* (?)]. *Secundio* | [*Pu*]*denti* | [*se*(?)]*viro. et* | [*sace*]*rdoti* | [*Secu*]*ndi. Silva*|[*nus*] *et. Amaecus* | [*p*?]*atri. bene* | [*me-r*]*enti.* Le défunt s'ap~~pelle~~ *Secundius*, ses fils ou frères *Secundi*(*i*).

Épitaphe de Nivelles (Belgique). — M. Marcel Renard publie ainsi ce document trouvé en 1941 par J. Jacques Breuer (« Inscription latine de Nivelles », *Rev. belge de philol. et d'hist.*, XXXIII (1955), p. 320-324, fig. 1-2) : [...] | [*Co*]*nfinis f*(*ilia*) *m*(*emoriam* ou *monumentum*) | [*v*]*iva fecit sib*[*i*] | [*et c*]*onjugi Simi*[*li*]. | *M*(*e*)*m*(*oriae*) *aet*(*ernae*). Il n'est peut-être pas nécessaire de supposer des lignes « centrées » comme on les aime aujourd'hui : les débuts de lignes inégales commençant au bord gauche sont plutôt dans l'habitude antique (sauf pour la dernière ligne, souvent centrée) et je lirais plutôt à la l. 2 : | [...]*viva*, peut-être *m*|[*on.*]*viva*, et à la l. 3 : [*et c*] sans ligature.

Municipium Arae (Rottweil). — *Arae Flaviae* (Ptolémée, Table de Peutinger), localisé par von Mannert en 1792 à Rottweil, était probablement le centre du culte fédéral des Champs Décumates. Les deux tablettes trouvées en 1950 à Rottweil dans une maison de la route flavienne portent les mots *actum municipio Aris* : cette station militaire avancée était donc un municipe, probablement le seul au delà du Rhin ; c'était le foyer de romanisation de la Germanie transrhénane. La date

1. Cf. *R. É. A.*, LVII (1955), p. 330-331.

du document (peut-être le règne de Titus) est incertaine (R. Laur-Belart, « Municipium Arae », *Germania*, 33 (1955), p. 373-377, fig. 1, pl. 37-38).

Onomastique de Vetera (Xanten). — M. Leo Weisgerber donne une étude complète des noms de lieu, de peuples, de villes, de personnes et de divinités : « Das römerzeitliche Namengut des Xantener siedlungsraumes » (*Bonner Jahrb.*, 154 (1954), p. 94-145). On lira avec fruit, notamment, ce qui concerne les deux dernières catégories, en particulier l'inventaire épigraphique des divinités indigènes (p. 134-136).

La Germanie indépendante. — M. H. J. Eggers systématise les résultats de ses travaux sur les importations romaines outre-Rhin dans un important mémoire, « Zur absoluten Chronologie der römischen Kaiserzeit im freien Germanien » (*Jahrbuch des röm.-germ. Zentralmuseums Mainz*, 2 (1955), p. 196-244, fig. 1-12). Il distingue les périodes suivantes : du début de notre ère à 50, de 50 à 150, de 150 à 200, de 200 à 300, de 300 à 350 au plus tard.

L'emploi du charbon dans la Bretagne romaine. — Une bonne synthèse due à M. Graham Webster (« A note on the use of coal in Roman Britain », *The Antiquaries Journal*, XXXV (1955), p. 199-217, 1 carte) met en lumière les points suivants : *carbo* désignait à la fois la houille et le charbon de bois ; incompétence des Romains en ce domaine ; manque de preuves de l'exploitation en profondeur en Bretagne ; exploitation par l'armée sur le *limes* ; absence dans les villes, présence dans des districts ruraux (pour le séchage des grains exportés sur le continent ?).

Le pain qu'on mangeait en Gaule. — M. Max Währen rassemble nos connaissances sur les pains ronds faits au moule et décorés de motifs divers, dans *Ur-Schweiz — La Suisse primitive* (XX, 1956) : « Römisches Brot », p. 19-22, fig. 14-17).

« Création du vignoble français. » — C'est le titre d'une conférence donnée par M. Roger Dion en l'hôtel de Rohan en 1953 et publiée isolément en quinze pages qui résument ses travaux sur les vignobles gallo-grecs et gallo-romains, en traitant notamment du transport des vins par voie fluviale à travers la Gaule. Les créations gallo-romaines proprement dites furent l'invention du cépage allobrogique, qui « mettait la viticulture en état de conquérir la région continentale de la Gaule, la partie atlantique de notre pays », et la généralisation du tonneau de bois, qui facilita le transport et la conservation. Cf., du même auteur, « La vigne en Gaule à l'époque impériale romaine », *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier et 1er février 1955.

Gaulois d'Espagne. — M. Alberto Balil Illana, étudiant « La economia y los habitantes no hispánicos del Levante Español durante el Imperio Romano » (*Archivo de Prehistoria Levantina*, V (1954), p. 251-273), fait

le point sur les inscriptions concernant des Gaulois trouvées au Levant espagnol : à Ampurias, un Marseillais (en grec ; Hübner, *Ephem. Epigr.*, VIII, 291) ; à Sagonte, un Narbonnais (*C. I. L.*, II, 3876) ; à Tarragone, un Narbonnais, un Nîmois et un esclave viennois (4161, 4173, 6107) ; à Barcelone, un Toulousain (4557). Six en tout, contre neuf Italiens, trois Pannoniens ou Germains, cinq Orientaux, neuf Africains. Certains échanges commerciaux entre Gaule et Espagne, attestés par l'archéologie pour le IIe siècle, ont été étudiés par A. Garcia y Bellido, « Las exportaciones del aceite andaluz al Este de Francia en el siglo II de la Era » (*Archiv. Esp. de Arqueol.*, XXV (1952), p. 399).

Les arcs honorifiques de la Gaule. — Un important mémoire de l'archéologue italien Guido Achille Mansuelli, paru en espagnol dans l'*Archivo Español de Arqueologia*, XXVII (1954), p. 93-178, fig. 1-68 : « El arco honorifico en el desarollo de la arquitectura Romana »), retrace l'évolution de ce type de monument romain et les problèmes ardus posés par ses origines et sa signification. Estimant insuffisant l'enseignement de la typologie tel que l'a établi H. Kähler (art. *Triumphbogen* de la *R. E.*, 1939), M. Mansuelli s'efforce de replacer le monument dans le mouvement de l'architecture impériale. La Gaule a une part importante dans cette étude d'archéologie comparée. Les dates proposées pour certains monuments pourraient être sujettes à révision : Orange à cause de la découverte récente de fondations antérieures à l'édifice, Langres (Claude-Flaviens?) à cause de la datation augustéenne du chapiteau par H. Kähler (*Die römischen Kapitelle der Rheingebietes*, 1939, p. 16, fig. 3), Mayence (*id.*) à cause de la dédicace *in honorem domus divinae*, qui ne saurait être antérieure aux Sévères. Pour la composition et la décoration de l'arc de Besançon, la thèse de M. Ernest Will sur le relief gréco-romain est à consulter (cf. p. 446 sq. ; voir plus loin).

Topographie de Lyon. — On travaille beaucoup sur l'histoire et l'archéologie de *Lugudunum*, qui a reçu par les soins de M. Pierre Wuilleumier une monographie en tous points digne d'elle : *Lyon, métropole des Gaules* (Les Belles-Lettres, coll. « Le Monde romain », 1953, 117 p., XII pl.). L'*Essai sur la topographie de Lugdunum* de M. Amable Audin (Mémoires et documents de l'Institut des Études rhodaniennes de l'Université de Lyon, 11 (1956), 174 p., 7 plans), plus touffu, fixe le détail des fouilles et les bizarreries d'un plan irrégulier dû à un site accidenté : enceinte grossièrement rectangulaire, double *forum* à la limite nord de la ville, au sommet de Fourvière, tracé coudé du *decumanus*. D'après les fouilles de 1954-1955, le *forum* situé le plus au nord, le plus grand, daterait d'Auguste, l'autre, dont les murs contiennent un double rang de briques, serait l'œuvre d'Hadrien : c'est une terrasse rectangulaire (terrasse Cléberg), nivelée avec le *forum*, séparée de lui par des voies d'accès et surplombant le *decumanus* (cf. A. Audin, « Sur le Lyon romain : fouilles dans le quartier du *forum* », *Rev. de Géogr. de Lyon*, XXX (1955),

p. 341-348, 1 plan). On souhaiterait un plan *d'ensemble* de Lyon gallo-romain et de ses environs immédiats avec toutes les indications archéologiques et topographiques nécessaires.

Lyon, filleule clandestine d'Octave? — Fécond rapprochement, que celui naguère établi par M. Adrien Blanchet entre certaines monnaies frappées à Lyon par Auguste au type du taureau fonçant et celles de la colonie panhellénique de Θούριοι en Lucanie, qui portent une image analogue, inspirée du calembour Θούριος-θοῦρος « qui s'élance » (« Thurinus, surnom de l'empereur Auguste », *C. R. A. I.*, 1919, p. 134-142). Indépendamment de Lyon, le surnom *Thurinus* porté par Octave dès l'enfance en souvenir de son ascendance paternelle pouvait-il suffire à expliquer le fait? Il était plus frappant que le nom de *Copia* donné à la fondation de Plancus n'ait été porté, avant elle, que par la colonie latine de *Thurium* (M. Julien Guey vient de montrer que l'absence des mots *colonia* et *Lugudunum* sur cette monnaie, qui porte seulement *copia Felix munatia*, est normale, bien que le nom complet de la ville ait dû être *Colonia Copia Felix (Munatia) Lugudunum* (sans ajouter Segusiavorum) : cf. *Bulletin de la Soc. de géographie de Lyon*, 1955, I, p. 69-72). Ce fait, sans doute fortuit, devait être tout naturellement rappelé par Auguste dans son monnayage (cf. A. Blanchet, *Le taureau des monnaies d'Auguste*, 1947, 7 p., s. l.). — M. Michael Grant a singulièrement corsé l'affaire en faisant remarquer que Θούριοι a été fondée tout juste 250 ans avant *Thurium*, elle-même antérieure de 150 ans à *Lugudunum* (443-193-43), qui vit donc le jour 400 ans après la colonie grecque, mère de la première *Copia* (*Thurium*) : le choix de ce nom en 43 a dû être dicté par ce double anniversaire (*Roman anniversary issues*, 1950, p. 4 ; *Roman imperial money*, 1954, p. 181). — Mais pourquoi? Il restait à chercher l'intention qui a fait donner, de façon somme toute discrète, ce parrainage « thourien » à la colonie gauloise. Il a suffi à M. Julien Guey, directeur de la XIVe circonscription des Antiquités historiques, de renverser les termes du rapport si heureusement suggéré par M. Blanchet entre le choix du nom *Copia* et le rappel « thourien » des monnaies d'Auguste, pour déceler dans la conjoncture politique de 43 la raison même de ce choix (« Lugudunum, Thurium, Thurinus. A propos de la fondation de Lyon », *Les Cahiers d'Histoire*, I (1956), p. 103-109, 2 fig.).

Au lendemain de la guerre de Modène, c'était flatter deux fois Octave que de placer une fondation coloniale sous le patronage de la *Copia* thurienne : en mettant en valeur ce surnom de *Thurinus*, qui « restait alors le seul nom susceptible de conférer quelque noblesse directe au nouveau *Caesar*, indépendamment de César », — en contrecarrant, du même coup, Antoine, qui ne perdait aucune occasion de jeter sa modeste ascendance à la tête du fils adoptif du dictateur. Le Sénat a donc tiré parti de la coïncidence de dates pour faire rendre par son agent Plancus cet hommage indirect à Octave. — Une fois devenu seul maître du monde, Au-

guste sanctionnera *a posteriori* ce parrainage par des monnaies au type du taureau « thourien » adopté jadis (vers 400-350) par l'antique colonie grecque, reconnaissant ainsi la filleule qui lui avait été donnée discrètement en des temps difficiles. Il inaugura cette série monétaire, d'après M. Grant, en 14-12 : deux ans après, il élevait la colonie au rang de capitale fédérale des Trois Gaules ; par la suite, il ne devait plus cesser de lui manifester sa sympathie personnelle.

Le génie de Lyon. — Son type iconographique est bien défini par MM. Audin et Couchoud d'après les monnaies, les médaillons d'applique et les plombs de douane (« Le génie de Lyon et son culte sous l'Empire romain », *R. H. R.*, 148 (1955), nº 411, p. 44-67, fig. 1-3). La corne d'abondance qui le caractérise serait celle qu'Hercule arracha au fleuve-taureau Achélôos, selon une légende connue à Θούριοι, la future *Copia* (v. plus haut). Outre le corbeau qui l'accompagne, le génie a près de lui bouclier, carquois, épée et tient le caducée : armé comme un archer, il tient les symboles de la richesse et du commerce. — Ce qui concerne le nom présumé du génie, ses rapports avec le dieu *Lug* et ceux de la corne d'abondance avec les ammonites, trouvées en grand nombre à Lyon, est plus aventureux.

Boutae (Les Fins d'Annecy). — M. Charles Marteaux a publié en 1913 sur *Boutae, vicus gallo-romain de la cité de Vienne*, une monographie devenue classique et qu'ont augmentée divers *Suppléments* parus de 1914 à 1930 dans la *Revue savoisienne*. Il préface aujourd'hui la mise au point publiée par M. Pierre Broise, « Annecy aux temps gallo-romains », dans la jeune revue *Annesci* (éditée par la Société des Amis du Vieil Annecy, 3 (1955), p. 12-52, fig. 1-26 et plans 27-31 montrant la région dans l'Antiquité, le *vicus* dans les états successifs de son développement). Pourvu d'une bonne bibliographie, ce travail donne une idée très claire des résultats obtenus à *Boutae*, presque uniquement à l'occasion de travaux publics ou privés bien surveillés. Il fait souhaiter qu'on y entreprenne, enfin, des fouilles méthodiques ; il permet d'en tracer aisément le programme.

Augusta Praetoria (Aoste). — M. Adrien Bruhl, directeur de la XVe circonscription des Antiquités historiques, donne à la *Revue de Savoie* (1956, p. 189-198, 2 pl.) une précieuse mise au point sur la colonie « fondée par Auguste comme un relais sur une nouvelle route ouverte entre l'Italie, la Narbonnaise et les Gaules ». Les travaux récents ont fait mieux connaître l'enceinte quadrangulaire et ses contreforts intérieurs (soutiens d'un chemin de ronde), ses tours carrées ou rectangulaires et ses portes ; le *forum* avec ses trois galeries souterraines comparables à celles d'Arles, de Reims et de Bavai[1] ; les maigres vestiges de l'amphithéâtre, situé dans l'angle nord-est de la ville ; le théâtre voisin,

1. Cf. *R. É. A.*, LVII (1955), p. 340.

proche de l'enceinte, entièrement construit en plaine et inscrit, comme le petit théâtre de Pompéi, dans un rectangle de murs dont il reste, encore haut de 26 m., le côté nord, équivalent du mur extérieur d'Orange mais percé de baies et de fenêtres ; hors les murs s'élève l'arc commémorant la victoire d'Auguste sur les *Salassi*, analogue à l'arc de Suse. On consultera sur Aoste les volumes que M. Pietro Barocelli, qui fut directeur des Antiquités de la région, lui a consacrés dans les *Inscriptiones Italiae* et la *Forma Italiae* (1948).

A Vienne. — 1° Comparant « Le théâtre des mystères de Cybèle-Attis à Vienne (Isère) et les théâtres pour représentations sacrées à travers le monde méditerranéen » (*C. R. A. I.*, 1955, p. 229-248, fig. 1-7), M. Charles Picard reconnaît dans le monument actuellement fouillé à l'emplacement de l'ancien hôpital, où l'on voit la trace de gradins courbes inscrits dans un quadrilatère de hauts murs, l'unique exemplaire connu à l'ouest de l'Italie du type de théâtre sacré tel qu'il s'en trouve, en rapport avec un sanctuaire, en Italie, en Grèce et en Orient : à Délos (dieux syriens), à Doura-Europos et ailleurs en Syrie (Sahr, Siâ), à Apollonie d'Illyrie, à Ostie (*Attideion*). Un fragment d'inscription, le rapprochement de bas-reliefs et de fragments de statues permettraient d'attribuer ce théâtre fermé aux initiés de Cybèle : ce serait le premier théâtre métroaque connu et il daterait de l'époque claudienne.

2° « Une translation de reliques sur un bas-relief de Vienne (Isère) » (*ibid.*, p. 146-153) : M. R. Lantier interprète ainsi le document entré en 1950 au Musée des Antiquités nationales, où l'on voit un *carpentum* bâché et attelé, dont la roue figure une croix à branches égales, entouré de six personnages ; le conducteur porte un objet rectangulaire un peu bombé. La comparaison avec l'ivoire du trésor du Dôme de Trèves (Volbach, *Elfenarbeiten*, n° 143) permettrait de reconnaître une translation de reliques sur ce bas-relief grossier, certainement tardif et d'ailleurs incomplet.

La topographie de Narbonne. Les enceintes et les ports. — Restée obscure jusqu'à présent, elle est actuellement étudiée en vue de la *Carte archéologique* de l'Aude par M. Albert Grenier, qui donne un aperçu de ses conclusions dans un « Essai de topographie narbonnaise » (*C. R. A. I.*, 1955, p. 352-362, plan de la cité du Bas-Empire). La colonie de Narbonne aurait eu une étendue de 800 m. sud-nord, de 1.000 m. est-ouest : les restes reconnus de sa première enceinte sont malheureusement incertains. La cité réduite du Bas-Empire, pentagone de 600 × 500 m., avait des rues se recoupant à angle droit, dont on retrouve le tracé dans le plan actuel. Son enceinte a définitivement disparu au XIXe siècle mais se retrouve dans les fortifications médiévales. Elle englobait le « capitole », le *forum*, les petits *horrea* souterrains, laissant au dehors l'amphithéâtre, les thermes et le sanctuaire fédéral qui se

trouvaient à l'est. Quand Sidoine Apollinaire écrit en 485, au lendemain de l'entrée des Wisigoths dans la ville, que celle-ci « n'est entourée ni d'un large fossé ni de terrassements couronnés de palissades hérissées » (*Carm.*, XXIII, 51-52), il veut dire non pas que la ville n'avait pas de remparts mais, au contraire, qu'elle avait une bonne enceinte et non des fortifications de campagne. La vieille capitale n'a donc pas attendu les Wisigoths pour avoir son « enceinte réduite » : elle la possédait sans doute depuis la fin du IIIe siècle, comme la plupart des villes gallo-romaines. D'autres détails sont donnés sur le même sujet par M. Grenier dans les *Mélanges Georges Jamati*, 1956 (« Les incertitudes de l'archéologie », p. 126-129). — L'article de M. Max Guy sur « Les ports antiques de Narbonne » (*Rev. ét. ligures*, XXI (1955), p. 213-240, fig. 1-16) rassemble nombre d'observations topographiques précises mais qui ne suffisent peut-être pas encore à justifier les conclusions d'ordre chronologique suivantes : absence de port véritable avant le IIIe siècle av. J.-C., débarcadères préromains sur les étangs vers le milieu de ce IIIe siècle, création d'un port et d'un avant-port romains au cours du Ier siècle av. J.-C. (seulement?), création de deux ports supplémentaires sur les étangs à l'époque impériale, décadence au Bas-Empire.

« Encore Vorganium et Vorgium. » — C'est le titre même d'une étude consacrée à l'identification de ces deux villes, dont l'une est la capitale des *Osismii*, par M. Pierre Merlat (*Notices d'archéologie armoricaine* des *Annales de Bretagne*, LXII (1955), p. 181-201, 1 carte). Il fait l'histoire de la controverse (née du fait que Ptolémée donne *Vorganium* comme capitale, tandis que la Table de Peutinger mentionne seulement *Vorgium*) et lit ainsi le milliaire de Kerscao (*C. I. L.*, XIII, 9016, Musée de Quimper) : *Vorgan*(*ium*) ou *Vorgan*(*io*) *m. p. V*[*II* ou plus] et non pas *X*[...], ce qui interdit de placer *Vorganium* à Carhaix, distant de 70 km. de Kerscao. Comme aucun site du nord-ouest du Finistère ne paraît correspondre à une capitale de cité, il est plausible que le *Vorganium* du milliaire, assez proche de la mer, ait été pris par Ptolémée pour la capitale des *Osismii* en raison de sa ressemblance avec le nom de la véritable capitale, *Vorgium*, située dans l'intérieur des terres à Carhaix, où existe une importante plaque tournante de voies romaines. Il resterait à trouver le site de *Vorganium* : Kerilien en Plounéventer, carrefour de voies où l'on a recueilli des vestiges antiques?

Les origines de Brive. — Grégoire de Tours y signale un *vicus* (*Hist. Franc.*, VII, 10) mais une inscription (*C. I. L.*, XIII, 1453) et des monnaies y représentaient seules jusqu'ici l'époque gallo-romaine. Les « Fouilles de Saint-Pierre de Brive » de M. Michel Labrousse (*Bull. Soc. scientif., hist. et arch. de la Corrèze*, LXXVI (1955), p. 63-112, fig. 1-12), si elles n'ont pas révélé de constructions, ont retrouvé pour la première fois, dans des déblais antiques, un matériel d'habitat : sigillée unie et ornée, poterie commune. En outre, le nom *briva* (pont) indique un passé

gaulois. On peut entreprendre désormais une enquête méthodique sur les origines de Brive.

L'exploration d'Augustoritum (Limoges). — Patiemment poursuivie par M. Jean Perrier, elle a livré dernièrement des vestiges gallo-romains au quai Saint-Martial et une urne cinéraire en bronze (« Notes d'archéologie gallo-romaine », *Bull. Soc. arch. et histor. du Limousin*, LXXXVI (1955), p. 7-16, 5 fig.).

« Le site gallo-romain de Levroux » (Indre). — M. André Chastagnol, qui fut professeur au lycée de Châteauroux, rassemble sous ce titre ce qu'on sait de ce site gaulois et gallo-romain, exploré au siècle dernier (*Revue de l'Académie du Centre*, LXXXII (1955), p. 40-53) : monnaies gauloises, bourg gallo-romain assez étendu entouré de ses nécropoles, fragments de bouclier ou de couvercle en bronze orné d'un cheval, d'un cerf et de têtes humaines (Musée de Châteauroux), amphithéâtre (peut-être « à scène »?), encore en partie debout au début du XIXe siècle, dédicace à *Mars Cososus Augustus* (*C. I. L.*, XIII, 1353). Levroux était un centre important de la cité des Bituriges, comme Vendœuvres et Argenton.

La ferme de Saint-Symphorien (Belgique). — Exploré en 1888-1889 et, par M. J. Mertens, en 1951, ce bâtiment à cour intérieure dépend d'une ferme habitée pendant tout le IIe siècle, d'après l'étude des différentes catégories de sigillée retrouvées (« Fouilles de substructions gallo-romaines à Saint-Symphorien (Hainaut) », *Annales du Cercle arch. de Mons*, 62 (1955), p. 59-78, fig. 1-10).

« Géologie de Paris. » — Cet ouvrage de M. Robert Soyer, qui l'a préparé à la section de Géologie de la région parisienne créée en 1932 au Laboratoire de Géologie du Muséum, renouvelle la question traitée dans le *Paris souterrain* de E. Gérards (1908), illustré par son *Atlas géologique des vingt arrondissements de Paris* au 1 : 5.000e (1921) (*Géologie de Paris, Mémoires pour servir à l'explication de la carte géologique détaillée de la France*, Impr. nat., 1953, 610 p., 46 fig., VI pl., V cartes). Paris est la ville du monde dont le sous-sol est le mieux connu, grâce à ses carrières souterraines, aux travaux du métropolitain (dont il est fait ici un large usage), au concours de chercheurs de toutes disciplines qui s'y trouvent rassemblés. La formation de son relief est minutieusement étudiée avec des vues précises sur sa situation unique dans l'Ile-de-France au point de vue tectonique. On retiendra particulièrement le chapitre XV (L'évolution géologique du site parisien) et ce qui concerne les carrières (ch. XVI) et les eaux (ch. XVIII), ainsi que la riche bibliographie de 626 numéros.

« Les origines légendaires de Paris. » — Cette étude du regretté Marius Barroux est publiée, légèrement complétée, par M. Robert Barroux (*Paris et Ile-de-France, Mémoires publiés par la Fédération des Soc. hist.*

et arch. de Paris et de l'Ile-de-France, VII (1955), p. 7-40). Elle débrouille, pour la première fois de façon aussi complète, l'écheveau des traditions concernant la fondation de Lutèce. Du xe au xvie siècle, elles se sont élaborées suivant plusieurs systèmes qu'on peut définir ainsi : fondation par Jules César, fondations diverses impliquées par des étymologies variées de *Par-isius* (Isius, Isis, etc.), fondation par des Troyens préalablement fixés outre-Rhin ou venus directement après la guerre de Troie, enfin fondation par des rois celtes antérieurs à toute immigration troyenne ou franco-troyenne — ce dernier cycle, qui représente une réaction nationale, appartenant au xvie siècle. On pourrait serrer de plus près le rapport de ces légendes à certains textes antiques : par exemple, le surnom de « Dis » donné par Platter au roi gaulois Pâris, par Charron et Blaise au premier roi des Gaules Samothès (qualifié de « Saturne » par Jean Le Maire de Belges), est évidemment un souvenir du passage où César relate que, suivant l'enseignement des druides, les Gaulois se croyaient issus d'un dieu infernal, père de la race, qu'il assimile à *Dispater* (*B. G.*, VI, 18).

La population de Burdigala. — L'exceptionnelle richesse de Bordeaux en épitaphes avait permis à C. Jullian de tenter une étude démographique pour l'époque gallo-romaine (*Hist. Gaule*, V (1920), p. 30-32). M. Robert Étienne révise ses résultats à l'aide des méthodes démographiques actuelles (« A propos de la démographie de Bordeaux aux trois premiers siècles de notre ère », *Rev. histor. de Bordeaux et du départ. de la Gironde*, IV (1955), p. 189-200). La durée moyenne de la vie serait de 35 à 36 ans (non de 30), 37 pour les femmes, 34 pour les hommes, plus forte pour les citoyens que pour les pérégrins. Il est remarquable que, à partir de 30 ans, on ait le plus souvent noté des âges divisibles par 5, sous l'influence, probablement, de l'enregistrement quinquennal des décès par le cens. En Espagne et en Afrique aussi la durée moyenne de la vie paraît être plus longue qu'on ne le pensait : 36 en Espagne, près de 46 en Afrique. M. Étienne est de ceux pour qui le démographe de l'antiquité doit rester optimiste.

Les mines d'étain d'Abbaretz. — L'exploitation « très ancienne » de cassitérite découverte en 1882 et publiée en 1897, est reprise depuis 1951 par une société dont les travaux sont suivis par M. Claude Champaud, qui publie déjà une précieuse « Notice sur trois types d'outils gallo-romains retrouvés dans l'exploitation minière d'Abbaretz (Loire-Inférieure) » (*Notices d'archéologie armoricaine* des *Annales de Bretagne*, LXII (1955), p. 293-299, fig. 1-4). Recueillis à 18 m. de profondeur, au contact de la fouille antique, appartenant « très vraisemblablement à la période gallo-romaine », ce sont : un coin en bois long de 34 cm., « apparemment en châtaignier » et fait pour disloquer le roc par dilatation (1 autre exemplaire) ; une masse (*malleus*) de fer pesant 1.595 gr. et faite pour casser et concasser le quartz (5 autres ex.) ; une lame en

bois de très grande houe, rectangulaire, de 35 × 19 cm. (une vingtaine d'ex.). L'exploitation se fait encore à ciel ouvert en suivant une tranchée suivant les filons de quartz stannifère. — La publication annoncée des constatations d'ensemble sera d'un intérêt certain au regard des recherches sur les « routes de l'étain[1] ».

« Journées d'études de la XIXe circonscription archéologique. » — C'est une heureuse initiative qu'a eue M. René Louis, directeur de la XIXe circonscription des Antiquités historiques, de publier en une brochure les résumés des communications faites au cours de ces journées (sous-titre : « Sancerre et Bourges, 11 et 12 septembre 1955 », Bourges Archives départementales, 1956, 32 p., 2 fig., II pl.). On y trouve notamment : « Rites funéraires hallstattiens du département de l'Yonne : les tombes plates » (Pierre Parruzot), « Tombes et rites funéraires des Bituriges à l'époque gallo-romaine » (Jean Favière), « Sépultures gallo-romaines de l'Orléanais. Rites et usages funéraires » (Pierre Jouvellier et abbé Moufflet) et, sous la signature de M. Jean Charbonneaux : « Une tête de l'empereur Claude provenant de Saint-Thibault (commune de Saint-Satur, Cher) » (Espérandieu, *Recueil*, IX, 7497).

Les artistes dans l'Espagne romaine. — M. A. Garcia y Bellido réunit et classe leurs noms, en laissant de côté les arts industriels (« Nombres de artistas en la España romana », *Archivo Esp. de Arqueol.*, XXVIII (1955), p. 3-19, 16 fig.). Il y en a 45, dont 17 Grecs et 15 esclaves ou affranchis de nom latin, 13 latins ou latinisés. Sur 8 sculpteurs et 9 mosaïstes, 7 et 5 sont Grecs ; les 2 peintres sont Latins, les 2 orfèvres Grecs ; sur les 24 *architecti*, 3 sont Grecs, 2 indigènes, 15 esclaves ou affranchis de nom latin, 4 Latins. Il serait utile de faire le même inventaire pour la Gaule.

L'amphithéâtre et la palestre d'Emporiae (Ampurias). — M. Martín Almagro publie ces deux monuments assez modestes récemment explorés (« El anfiteatro y la palestra de Ampurias », *Ampurias*, XVII-XVIII (1955-1956), p. 1-20, fig. 1-14, pl. I-VI). Tous deux alignés sur l'enceinte césarienne qui les protégeait des vents du nord, ils mesurent l'un 93 × 44m10, l'autre 111 × 68 m. Médiocrement construits en petit appareil avec renforts de pierre de taille, ils peuvent être datés par la céramique des règnes de Claude ou Néron.

Pour une carte des routes gallo-romaines. — L'état des questions à la date de 1934 et toutes les indications utiles à la recherche ont été donnés par M. Albert Grenier dans le volume du *Manuel d'archéologie gallo-romaine* consacré aux routes (VI, 1, 1934). De la même époque date la carte due à Maurice Besnier, préparée par de nombreux articles de bibliographie, de méthode et de recherche locale. Besnier, jusqu'à sa mort en 1933, a été chargé de reporter sur sa maquette les résultats obtenus

1. *Cf. R. É. A.*, LVII (1955), p. 322-323.

par les auteurs de la *Carte archéologique de la Gaule* dans le cadre départemental ; il n'a pu le faire que pour les Alpes-Maritimes, le Var et une partie des Basses-Alpes. Après lui, de nouveaux résultats, dus aux fascicules suivants, ont été consignés sur la maquette en 1937, pour son entrée au Musée des Monuments français du Palais de Chaillot à Paris, où elle est exposée (v. Albert Grenier, « Carte des voies romaines de la Gaule... d'après les travaux de Maurice Besnier et d'autres savants », *Les Monuments Historiques de la France à l'exposition internationale de 1937* (*Les M. H. de la F.*, II, 1937), p. 48-49). Depuis 1937, la maquette n'a pas été retouchée (pl. XIII) : il serait bon qu'elle enregistre régulièrement les résultats portés sur la carte au 1 : 200.000e de la *Carte archéologique*, où s'inscrit le vrai travail et où seuls sont retenus en trait plein les tracés certains, tout tracé hypothétique étant reporté en trait discontinu. Le travail cartographique, pour compléter utilement l'œuvre de Besnier, devrait aujourd'hui : 1° distinguer graphiquement les vestiges concrets de route, de bornes ou d'étapes, les tracés généralement théoriques attestés par des textes, les tracés suggérés par la topographie ; 2° indiquer par des traits plus ou moins épais l'importance relative des routes ; 3° ne grouper sur une carte que les voies d'une même époque, même très étendue (réseau augustéen, Haut-Empire, Bas-Empire) ; 4° comparer de façon figurée avec le réseau routier moderne et même avec les voies ferrées.

La recherche, organisée dans le cadre départemental par la *Carte archéologique*, pourrait l'être simultanément dans le cadre plus vaste des directions des Antiquités. M. Pierre Merlat, directeur de la Ve circonscription, donne l'exemple en s'attaquant au réseau armoricain et en publiant ses « Considérations générales sur l'établissement d'une carte du réseau routier en Armorique ancienne et observations particulières sur une carte des voies romaines de la cité des Vénètes » (*Notices d'archéologie armoricaine* des *Annales de Bretagne*, LXII (1955), p. 300-332, 1 carte p. 317). Les « considérations » ont valeur générale, le résultat particulier obtenu est encourageant : existence de sections de voies et d'itinéraires plutôt que de grandes voies officielles, extrême articulation du réseau, existence de plusieurs nœuds routiers, notamment sur la côte, densité du réseau supposant une population nombreuse et des relations importantes avec le reste de la Gaule, activité routière dans la deuxième moitié du IIIe siècle, d'après les milliaires.

La Belgique donne l'exemple avec un bon travail préliminaire de M. Joseph Mertens : « Les routes romaines de la Belgique », dans *Industrie, Revue de la Fédération des industries belges*, IX (1955), n° 10 (octobre), p. 673-683, fig. 1-9, 1 carte). Ce réseau paraît dater en grande partie de la première moitié du Ier siècle. — Le travail de M. J. Piveteau, « Voies antiques de la Charente. La *civitas* d'Angoulême » (*Bull. et Mém. de la Soc. arch. et hist. de la Charente*, 1955, extrait, 37 p., 1 carte), dé-

brouille bien la question mais demande à être complété par l'examen des seuls vestiges incontestables, les vestiges archéologiques.

Gaule et Orient. — 1° *Objets de culte égyptien en Gaule* : la publication d'un « chaouabti » trouvé à Blendecques, Pas-de-Calais (chanoine G. Coolen, *Bull. trim. Soc. acad. des Antiquaires de la Morinie*, XVII (1952), p. 577-584, 3 fig.), nous vaut les utiles « Notes sur la propagation des cultes et monuments égyptiens, en Occident, à l'époque impériale » de M. Jean Leclant (*Bull. Institut français d'arch. orientale*, LV (1956), p. 173-179, 1 fig.). La figurine, qui provient sans doute d'un pillage de tombe, ressemble à celles de la XXVe dynastie (715-663 av. J.-C.). La bibliographie ici rassemblée aiderait à réaliser l' « inventaire systématique des vestiges égyptiens ou égyptisants retrouvés à travers les provinces de la Gaule » : « Le *Corpus* des *Ægyptiaca* de Gaule viendrait prendre sa place à côté des listes déjà constituées pour les pays rhénans et danubiens » (voir, en dernier lieu, pour la Rhénanie : K. Parlasca, dans *Trierer Zeitschrift*, XX (1951), p. 121 sq.). Il permettrait de serrer de plus près ce problème non encore résolu : mis à part les objets transportés par les militaires des armées d'Orient, y eut-il chez les Gaulois « adhésion ferme à des croyances isiaques » ou « simple curiosité », voire « égyptomanie »? — Ajouter le scarabée trouvé récemment à Mandeure (R. Cuisenier, « Deux objets antiques découverts à Mandeure (Doubs) », *Rev. arch. de l'Est*, VI (1955), p. 349-350, fig. 112).

2° *L'origine des piles et des piliers funéraires de la Gaule* : M. Ernest Will, directeur de la Ire circonscription des Antiquités historiques, qui a étudié dans *Syria* (1950, p. 258 sq.) les mausolées carrés de la Syrie romaine, y voit l'origine des monuments analogues connus en Espagne et des *piles* de la Gaule du Sud-Ouest (« De l'Euphrate au Rhin : étude sur quelques motifs ornementaux », *Syria*, XXI (1954), p. 271-285, fig. 1-10). Mais il considère les *piliers* (Igel, Neumagen) comme aussi différents des piles (toujours nues) par l'exubérance du décor, que des autres monuments de l'art impérial et de leurs modèles helléniques par la disposition même de ce décor en larges surfaces verticales ou bandes plates formant tapisserie à motifs végétaux géométrisés. L'étude stylistique de ce décor révèle d'ailleurs « une source orientale et très exactement syrienne » mais venue directement d'Orient sur le Rhin dans les fourgons de l'armée. On voit ici très clairement l'importation : elle serait à préciser pour les piles du sud-ouest, d'origine sans doute plus ancienne.

3° « *Une image d'Hélios-Sérapis* » : c'est la première trouvée en Gaule (en 1946, dans la *villa* de Montmaurin, Haute-Garonne : M. Labrousse *Bull. arch. du Comité*, 1953 [1956], p. 257-267, pl. XIX), où l'on connaissait seulement une demi-douzaine de représentations plastiques de Sérapis et une dédicace à ce dieu. Mieux : cette petite tête de bronze, coiffée du *calathos* et radiée (sept rayons, celui du milieu étant remplacé par une flamme), reste d'une statuette en pied qu'on peut dater du IIIe siècle

au plus tôt, est « la première image complète que le monde romain nous ait laissée d'Hélios-Sérapis ».

4° Voir la notice suivante et, plus haut, « A Vienne ».

5° **Origines hellénistiques et originalité de la plastique religieuse rhénane : la thèse de M. Ernest Will.** — On lira ailleurs dans la *Revue*, sous la signature de M. J. Marcadé, les mérites de ce beau travail : *Le relief cultuel gréco-romain. Contribution à l'histoire de l'art de l'Empire romain* (Biblioth. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 183, Paris, 1955, 492 p., 82 fig. dont 1 carte, V pl.). Il renouvelle la notion de relief cultuel, image populaire et dynamique, répandue en pays barbare, particulièrement propre à mettre en valeur l'aspect agissant du dieu et les divers épisodes de sa vie, donc à illustrer les cultes à mystères. Le cavalier thrace, les cavaliers danubiens, les reliefs dolichéniens et mithriaques, ne doivent pas tant à l'iconographie orientale qu'aux modèles hellénistiques : stèles de héros défunts, scènes de sacrifice, assemblées des dieux, etc. Toutefois, l'art provincial a modifié et *recréé* sur place ces expressions helléniques de thèmes orientaux : le terme supérieur de son développement est le panneau « réto-rhénan » de Mithra tauroctone. Il se compose d'éléments venus sur les bords du Danube et du Rhin par une voie dont l'existence était jusqu'ici passée inaperçue et dont on cherchera désormais à confirmer le tracé par le relevé des documents de toute nature qui pourraient s'y rattacher : voie maritime, des côtes de Syrie et de Cilicie au golfe de Corinthe et, de là, d'une part à Naples, Rome et Marseille, d'autre part au fond de l'Adriatique d'où (d'Aquilée probablement) son prolongement terrestre gagne, vers l'Est, le moyen Danube et la Dacie, vers le nord-ouest la Rétie par le Brenner, le haut Danube et le *limes* rhénan. « L'Empire était sillonné par des routes diverses qui toutes ne passaient pas par son centre » (p. 445).

Ainsi peuvent remonter à des modèles hellénistiques communs les dieux cavaliers danubiens, les défunts cavaliers des stèles rhénanes qui terrassent comme eux un vaincu, le dieu cavalier à l'anguipède (à propos duquel est opportunément rappelée la statue équestre de Marc-Aurèle foulant un petit captif barbare) : « Le thème du vaincu étendu sous les sabots du cheval... appartenait au cahier de motifs dont disposait un artiste de l'Empire » (p. 101). Le cavalier à l'anguipède est d'ailleurs le seul dieu vraiment cavalier qu'ait connu l'Occident, et c'est encore plus que l'Orient et la Grèce classiques, qui n'en ont jamais eu, car « la figure du dieu cavalier... appartient tout entière à la période hellénistique » (p. 124). — Sur l'inventaire et le classement typologique des reliefs mithriaques danubiens (stèles) et réto-rhénans (panneaux) s'appuie une étude détaillée de ces monuments ; le groupe rhénan est ainsi strictement caractérisé et mis en rapport avec d'autres réalisations rhénanes. Son cadre historié se retrouve sur les piliers funéraires (Neumagen), dont le type remonte aux mausolées hellénistiques et sur les arcs de

Besançon ou de Mayence comme aux thermes d'Aphrodisias en Carie ; ces monuments se distinguent par la subordination de la structure architecturale au décor (le « rinceau animé » en particulier), « compromis indubitablement hellénique entre le décor architectural et le système des figures étagées » (p. 454). Bien des observations sont à retenir, par exemple sur les « Attis funéraires » des stèles gallo-romaines, « figures accessoires courantes dans l'art funérai-regréco romain » (auxquelles conviendrait mieux le nom de « serviteur oriental », car ils n'ont plus de rapport avec le culte de Cybèle ; p. 203) ou sur la composition en registres étagés d'un sujet divin, qui remonte aux vases apuliens.

L'art provincial sort valorisé de ce travail approfondi : « Le relief à scènes multiples des bords du Rhin se place au nombre des créations originales de l'art impérial » (p. 463), il constitue « une formule nouvelle et inédite dans l'histoire de l'art et de la religion antiques » (p. 464), et l'étude de l'art impérial mettra de plus en plus en évidence l'importance des centres locaux et des tendances provinciales (p. 445).

6° *Deux nouveaux sanctuaires de Mithra en Occident.* — L'un a été découvert à Londres en 1953, l'autre en Alsace en 1956. Deux publications préliminaires donnent déjà une idée de ces importantes découvertes où sculptures et inscriptions s'ajoutent aux restes de substructions : les renseignements de M. W. F. Grimes sont consignés dans « Roman Britain in 1954 » du *Journal of Roman studies*, XLV (1955), p. 137-138, pl. XLII-XLVIII, où R. P. Wright édite les inscriptions (*ibid.*, p. 145-146) ; — M. J.-J. Hatt communique la « Découverte d'un sanctuaire de Mithra à Mackwiller (Bas-Rhin) » (*C. R. A. I.*, 1955, p. 405-409, fig. 1-5). — Un autel, *D*(*eo*) *i*(*nvicto*) *S*(*oli*) *M*(*ithrae*) *Ag*(*untenses*) [ou *m*(*unicipium*) *Ag*(*untum*)] *v. s. l.*, a été découvert à *Aguntum* (Fr. Miltner, « Aguntum » (1953-1954), dans *Jahreshefte des O. A. I.*, XLII (1955), *Beiblatt*, p. 91, fig. 35).

Le supplément à l' « Inventaire des mosaïques de la Gaule ». — Préparé sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et le contrôle du comité archéologique du C. N. R. S., cet ouvrage complétera l'*Inventaire* de 1909, avec l'illustration adéquate. Le premier fascicule à paraître comprendra la moitié occidentale de la province de Belgique, par M. Henri Stern. Toute communication ou publication concernant des mosaïques qui me serait adressée pour la présente chronique serait la bienvenue en vue d'un nouvel inventaire.

Mosaïque aux pugilistes. — M. Jean Thirion publie « La mosaïque aux pugilistes des thermes de Massongex » (Valais), dans la nouvelle revue suisse *Vallesia* (1956, p. 1-15, pl. I-IV). Découverte en 1953, elle paraît représenter une leçon de pugilat et se distingue par une particularité : l'ensemble est en noir sur fond blanc (corps noirs, caleçons blancs), mais le professeur a les bras roses jusqu'à l'épaule. Introduction de la polychromie, ou indication dont le sens nous échappe encore?

Représentations gallo-romaines des mois[1]. — M. Henri Stern avait déjà suggéré que la représentation des mois par des scènes agricoles et non par des personnages isolés étaient propres à l'Occident et particulièrement à la Gaule (arc de Reims, mosaïques de Saint-Romain-en-Gal et de Boscéaz, cf. *Gallia*, XI (1953), p. 203 sq.). Il précise aujourd'hui que la fenaison et l'abattage du porc, qui se retrouveront dans l'iconographie midiévale d'Occident, ne figurent que sur l'arc de Reims : tradition gauloise? diffusée, en tout cas, par la France carolingienne (« Poésies et représentations carolingiennes et byzantines des mois », *R. A.*, XLV (1955), p. 141-186, fig. 1-20).

« La mosaïque d'Orphée de Blanzy-lès-Fismes (Aisne). » — M. Stern publie sous ce titre (*Gallia*, XIII (1955), p. 41-77, fig. 1-19) une importante étude sur la très belle mosaïque, peu connue, de la Bibliothèque de Laon et les différents types d'Orphée sur les mosaïques de l'Empire romain, dont il dresse l'inventaire (47 numéros). En même temps paraît sur le même sujet, à propos d'une nouvelle mosaïque tunisienne, un article de M. Jean Thirion : « Orphée magicien dans la mosaïque romaine » (*Mélanges d'archéol. et d'hist. de l'Éc. française de Rome*, LXVII (1955), p. 149-179, 2 fig., pl. I-VIII).

Mater Matuta, déesse de l'Aurore et non Bona Dea. — *Mater Matuta* n'est pas, comme on l'a dit parfois, une « Bonne Déesse » devenue après coup une déesse Aurore mais, à l'origine et de par l'étymologie, la déesse italique « Aurore », son nom contenant la notion « de bonne heure » (et non « bonne ») qui se retrouve (J. Vendryes, *C. R. A. I.*, 1939 p. 466-480) dans le celtique *Teutomatos* (G. Dumézil, « Les enfants des sœurs à la fête de *Mater Matuta* », *R. É. L.*, XXXIII (1955), p. 140-151). Elle est la sœur de la Nuit, comme l'indienne *Uṣas*, mère des hommes et même des dieux, qui nourrit l'enfant Soleil. Voici donc une déesse-mère qui, pour avoir été étudiée en elle-même et sur le plan indo-européen, échappe heureusement à l'anonymat collectif où l'on parque trop souvent ses sœurs, faute de remonter dans leur histoire pour y chercher le trait distinctif originel. — Quant à *Bona Dea*, accompagnée souvent du serpent et invoquée pour raison de santé, elle ressemble plutôt à Hygie (cf. E. Thevenot, *Sur les traces des Mars celtiques* (1955), p. 21, n. 1).

« Jupiter Depulsor. » — M. H. G. Pflaum réunit et étudie sous ce titre les quelque quarante dédicaces connues à ce dieu (*Annuaire de l'Inst. de philol. et d'hist. orientales et slaves*, XIII (1953) = *Mélanges Isidore Lévy*, p. 435-460). Son succès en Occident est dû aux officiers et aux soldats du Danube (24 dédicaces au *C. I. L.*, III et sur le Danube, contre 3 en Italie, 4 en Narbonnaise et 2 en Lyonnaise, 2 en Espagne, 3 en Afrique). *Depulsorius* en Narbonnaise, *Depulsor* en Norique, *Repulsor* en Espagne : « Ces trois dénominations recouvrent... des dieux propres au

1. Cf. *R. É. A.*, LV (1953), p. 401.

fonds religieux indigène des trois régions indiquées. » Les noms des dédicants révèlent, en effet, des petites gens en Narbonnaise et *Servandus* paraît « particulièrement fréquent en pays celtique ». Les textes datés s'échelonnent entre 154 et 233, et l'ensemble paraît être sévérien. Le sens exact de l'épithète n'est pas encore pleinement élucidé : ce dieu repousse-t-il toute force hostile en général ou plus particulièrement les épidémies? Le seul bas-relief qui soit accompagné d'une de ces dédicaces (à Colatio, Norique) le montre vêtu, vainqueur des Géants, tendant le poing gauche et accompagné de l'aigle.

Nehalennia. — Voici, réunis et publiés en un catalogue bien illustré et commenté, les vestiges de ce culte, découverts depuis 1647 dans l'île néerlandaise de Walcheren où les eaux littorales les avaient submergés (Ada Hondius Crone, *The temple of Nehalennia at Domburg*, Amsterdam, 1955, 123 p. in-4º, dont 40 pl., 2 fig.). Le temple, de type indigène, était carré et, si le nom de la déesse reste inexpliqué, son vêtement (une courte cape couvrant les épaules) est sans doute d'origine locale. Elle protège la végétation, la fertilité, la prospérité, non pas spécifiquement la navigation mais tout de même les voyageurs, comme Neptune et Hercule à qui elle est associée (ainsi qu'à Jupiter, la Concorde et la Victoire). On a trouvé des témoins de son culte, aujourd'hui perdus, à Deutz, et ses autels ont peut-être été fabriqués à Cologne, avec une pierre qui ressemble à celle de la région de Metz... Les monuments de Domburg (28 autels, 4 statues, 1 statuette), élevés par des voyageurs allant en Bretagne, paraissent remonter au début du IIIe siècle. Cette publication complète celle du *Recueil* d'Espérandieu dont elle souligne la valeur.

Supplément à l'inventaire des monuments à Epona. — Ces deux pages publiées par M. E. Thevenot (Éditions Delmas, Bordeaux), en additif à son inventaire contenu dans l'*Epona* de R. Magnen[1], complètent et rectifient quelques notices et en ajoutent huit nouvelles dont l'une concerne une stèle inédite de Schwarzenacker (en Sarre) et une autre des fragments trouvés en divers lieux d'Allemagne.

Mars gallo-romain. — M. Émile Thevenot publie en Belgique une monographie intitulée *Sur les traces des Mars celtiques*, qui, en dépit de son sous-titre (*Entre Loire et Mont-Blanc*, région plus particulièrement étudiée), traite l'ensemble d'un sujet vaste et difficile, puisque de tous les dieux gallo-romains c'est Mars qui porte le plus grand nombre de noms indigènes (*Dissertationes archaeologicae Gandenses*, III, Bruges, 1955, 170 p., 5 fig. dont 4 cartes, VI pl.). Nous ne connaissons ces dieux que par des documents d'époque romaine ; ils assimilent à Mars un dieu indigène souvent pacifique (aspect déjà fortement indiqué par M. Dumézil à propos du Mars italique et romain, v. en dernier lieu *Les dieux des Indo-Européens*, 1952) : il s'agit donc de « Mars gallo-romains » ou de

1. Bordeaux, 1953. Cf. *R. É. A.*, LV (1953), p. 397-398.

« dieux celtiques assimilés à Mars ». Le mérite de cette enquête, menée en bonne partie sur le terrain à l'aide de toute la gamme des témoignages archéologiques, est de replacer chaque culte dans son cadre local, qui parfois explique sa nature trop mal connue (on lira avec fruit les descriptions des sites religieux de Culoz, Izernore, Coligny, du lac d'Antre et de Saint-Michel de Valbonne à Hyères) : il ressort de ce patient travail que Mars gallo-romain est souvent honoré près d'un point d'eau (source, rivière, lac ou particulièrement conjonction d'un lac et d'un cours d'eau) et souvent, en même temps, sur une hauteur, comme on le savait déjà pour Mercure. La vertu religieuse des sources est bien définie : « Pour le primitif, les sources ne sont pas autre chose que le retour à la lumière des cataractes célestes, après qu'elles ont imbibé les entrailles du sol. Elles sont alors chargées de toutes les vertus fécondes qui résultent de l'union du dieu céleste avec la terre... Que cette eau deux fois née ait pu être tenue pour bienfaisante, il n'y a rien là de surprenant » (p. 78). La liaison de Mars gallo-romain avec les sources guérisseuses et le serpent (connu seulement à Mavilly et douteux à Bouhy) est fermement établie par les documents figurés à Mavilly, Vignory, Vichy, où le dieu nu et casqué au vase débordant et au serpent, révélé récemment par la sigillée, peut être, en effet, le *Mars Vorocius* connu par une inscription. Le caractère solaire reste conjectural (le passage de Macrobe, *Sat.*, 119, 5, sur le dieu ibérique *Neton*, ceint de rayons et qu'il considère comme un Mars, ne vaut pas pour la Gaule et peut ne refléter qu'une interprétation personnelle du document figuré, *simulacrum Martis radiis ornatum*) et rien n'est moins sûr que la relation du cheval (non du char) avec le soleil ou l'existence d'un Mars cavalier (voir plus loin).

En toute rigueur, la liste des attributions de cultes indigènes à Mars qu'on peut dresser à l'aide de cet abondant mémoire me paraît trop étendue, comme celle qu'Heichelheim avait donnée à la *Real-Encyclopädie* en 1932. Je ne vois rien qui autorise à admettre ou même à supposer l'existence d'un Mars indigène à Entrains, Sougères-en-Puisaye, Autun, Crain, Alise-Sainte-Reine, Dijon, Grozon, pas plus qu'à Izernore, Coligny, au lac d'Antre, à Cressier, Vens (près de Seyssel), Hauteville, Passy, Thiez, Genève, chez les Allobroges ou à Hyères, Serviers-Labaume, Montsérié. Les tableaux qui résument l'enquête n'en restent pas moins utiles. D'autre part, je ne suis pas certain qu'il faille expliquer par une évolution chronologique (dont nous n'avons aucune preuve), traduisant une romanisation croissante, les types de dédicaces *Leherenno — Leherenno Marti — Marti Leherenno — Marti* (p. 13-14) ou *Sutugio — Deo Marti Sutugio — Marti* (p. 115), ni les divers aspects du serpent (p. 23). Quant aux « dieux en concurrence avec Mars » pour le port d'un même surnom, leur liste, fort courte (tableau n° 10), ne confirme guère le caractère interchangeable du grand dieu gallo-romain.

La minutie de son enquête a permis à M. Thevenot de corriger ou

compléter le *C. I. L.* et la liste de Heichelheim sur plusieurs points. Provenances rectifiées :

C. I. L., XII, 356 *Mars Carrus Cicinus* : Vaumeilh (Basses-Alpes), n'a rien à voir avec un Pic du Gar ; — 381 *deus Rudia(nus)* et 382 *Rudia...* : chapelle de Saint-Michel de Valbonne, à 5 km. au nord d'Hyères (Var), et non Valbonne dans les Alpes-Maritimes ; — 503 *Marti Beladonni* : La Tour d'Aygues (Vaucluse) et non Aix-en-Provence ; — 1169 *Mars Nabelcus* : Sault (Vaucluse) et non Saint-Didier.

C. I. L., XIII, 2532 *Secomo* : Culoz (Ain) et non Artemare ; 5046 *Mars Caturix* : colline de Franche-Belon, entre Bulle et Fribourg ; 5054 *id.* : Yverdon (Suisse).

Ajouter à Heichelheim : Espérandieu, *I. L. G. N.*, 221 Mars *Bruatus* (Oppedette, Basses-Alpes) ; — 222 *Mars Nabelcus* (Châteauneuf-Miravail, Basses-Alpes) ; — 394 *M. M?]agius* (Serviers-Labaume, Gard) et non *Bugios* ou *Ugios*. — Dédicace inédite ... *Marti Allema...* à Entrains (Nièvre).

Enfin, le nom de *Leucetius* est à rapprocher de Mars *Leucimalucos* (*C. I. L.*, V, 7862) ; — la leçon *Dunati* de *C. I. L.*, XIII, 2899 (Bouhy, Nièvre) est confirmée par la constatation, sur la pierre, de la ligature *ati* (E. Thevenot, « Comment naquit Duna, fausse déesse de source », *Ogam*, VII (1955), p. 129-134) : il faut bien lire, comme le proposait le *C. I. L.*, *Marti Bolvinno et Dun[ati]*.

Le cheval, le soleil, les dieux cavaliers et Mars. — « Les raisons ne manquent pas de douter de tout lien sérieux entre Hélios et le cheval », écrit M. Ernest Will (*Le relief gallo-romain*, 1955, p. 107), qui ne croit pas que le cheval servant de monture à un dieu suffise à attester l'entité d'un « dieu cavalier », ni en Orient, ni en Grèce, ni dans le monde romain : même chez le Héros thrace ou les Cavaliers danubiens, la monture n'est là que pour exprimer la réalité du combat mené par eux, leur puissance agissante (cf. *ouvr. cité*, le sous-chapitre « La notion de dieu cavalier », p. 103-124 ; H. Seyrig, *Syria*, 1949, p. 230 sq. ; L. Robert, *Hellenica*, III, p. 56 ; VII, p. 54, et *Annuaire du Collège de France*, 1955, p. 247 : diversité des divinités équestres). — Si donc Mars a quelque rapport avec le cheval, c'est parce qu'il est le guerrier par excellence, non parce qu'il est un « dieu cavalier », et le cheval n'indique pas chez lui un caractère solaire. Au reste, on ne connaît pas encore de représentations de guerrier à cheval qui porte le nom de Mars (Thevenot, *ouvr. cité*, tableau 1, p. 159 : voir p. 121, 132, etc. ; seul un texte de Grégoire de Tours fait état d'une statue de Mars équestre, cf. P. Lambrechts, *Latomus*, 1954, p. 207-217). S'il y a un *Mars Mullo*, c'est que ce dieu indigène protégeait la cavalerie comme *Epona*, comme *Segomo* à qui on offre, ainsi qu'à *Rudiobos*, une statuette d'équidé et qui parfois est assimilé à Mars. — Sur l'iconographie du cheval et du cavalier, M. F. Benoit a publié des documents ibériques et italiens, parmi lesquels il trouve des antécédents

possibles du groupe du Cavalier à l'anguipède : « Monstres hippophores méditerranéens et « cavalier à l'anguipède » gallo-romain » (*Ogam*, VI (1954), p. 219-226, pl. VIII-IX) et « Chevaux du Levant Ibérique : celtisme ou méditerranéisme? » (*Archivo de Prehistoria levantina*, IV (1953), 8 p., I pl., fig. 1-5).

Les cultes indigènes de la cité des Bituriges. — L'inventaire soigneusement dressé par M. Paul Cravayat concerne les documents figurés et quatorze inscriptions, avec carte de répartition, index des noms de lieux et des noms divins, parmi lesquels *Apollo Atepomarus* et *Bassoledulitanus*, *Cososus*, *Etnosus*, *Ibosus*, *Mars Mogetius* et *Rigisamus*, *Mercurius M..ortiumnis*, *Nerius; Epona*, *Isosa*, *Mavida*, *Solimara*, *Souconna*, *Subremis*. *Mercurius M..ortiumnis* et *Isosa* sont cités sur le vase d'Étrechy : *Etiona Carantanae Isosae gnato Hiduae Mercuri*[*o*] *M..ortiumni*, publié par l'auteur (« Le cimetière gallo-romain de Bussion (commune d'Étrechy, Cher) », *Mém. Union Soc. sav. de Bourges*, II (1949-1950), p. 10-11, fig.) et par M. René Louis (dans les « Informations » de *Gallia*, VIII (1950), p. 172-175, fig. 6-7).

Le temple de Sulis-Minerva. — La déesse indigène assimilée à Minerve en Gaule et en Bretagne sous des noms un peu différents avait à Bath un temple dont les vestiges sont remarquablement publiés par le Professeur Ian A. Richmond et Miss Jocelyn M. C. Toynbee (« The temple of Sulis-Minerva at Bath », *Journal of Roman studies*, XLV (1955), p. 97-105, pl. XXIII-XXXVI). Tétrastyle, il comporte un fronton dont la nouvelle restitution souligne l'originalité et la complexité : dans un médaillon central tenu par deux Victoires foulant deux globes terrestres, la tête ailée et chevelue de serpents d'une sorte de Gorgone mâle qui ressemble à Océan (composition connue par des sarcophages) ; au-dessus, une étoile ; de part et d'autre, deux casques thériomorphes ; dans les angles, deux tritons. L'un des deux casques est formé d'une tête d'animal, probablement marin, poisson ou phoque (?). Cet ensemble représenterait « the perfect marriage of classical standards and traditions with Celtic taste and native inventiveness ». On connaît à Bath un *scultor* nommé *Sulinus*, fils de *Brucetus*, et un *lapidarius* nommé *Priscus*, fils de *Toutus* et *ciuis Ca*[*rnu*]*tenus*, venu peut-être de Chartres jusqu'en Bretagne. Les correspondances stylistiques indiqueraient comme dates possibles le IIe ou le début du IIIe siècle.

L'édicule de Sercy (Saône-et-Loire). — M. L. Armand-Calliat reconstitue avec beaucoup de vraisemblance, à l'aide des « têtes sans corps » attenantes à des arcs décorés de spirales, découvertes à Sercy, un édicule à quatre colonnettes et à quatre « têtes d'angle », du type dont il signale une dizaine d'exemplaires en Gaule (« Sculptures romaines trouvées à Sercy (Saône-et-Loire) », *Rev. arch. de l'Est*, VI (1955), p. 394-401, fig. 121-126). Large d'environ 0m70 par côté, cette sorte de « *ciborium* païen » pouvait abriter une petite statue divine.

Les dieux indigènes de l'Espagne romaine : Endovellicus. — Depuis le grand ouvrage de Leite de Vasconcellos, *Religoes de Lusitania* (3 vol., 1887-1913), et le chapitre consacré par J. Toutain aux cultes ibériques dans ses *Cultes païens dans l'Empire romain* (III (1917), p. 123-192), la liste des dieux indigènes de l'Espagne n'avait guère été complétée (voir, toutefois, F. L. Cuevillar et R. de Serpa Pinto, « Estudos sobre a edade doferro no noroeste da Peninsula. A Relixion, » in *Arquivos de Estudos Galegos*, VI (1934), p. 295 à 367). Elle s'est pourtant notablement augmentée, à en juger par le relevé publié dans le *IIe Congreso Nacional de Arqueologia. Madrid, 1951*, Zaragoza, 1952 (J. M. de Navascués, *El Mapa de los hallazgos de epígrafes Romanos con nombres de divinidades indígenas en la Península Ibérica*, p. 327-336, 1 carte de répartition des cultes), et par l'*index* de la nouvelle publication épigraphique *Hispania Antiqua Epigraphica* (1-3 (1950-1952), 4-5 (1953-1954), suppl. annuel à l'*Archivo Español de Arqueologia*). Aux 130 noms relevés par Toutain, en 1917, s'ajoutent une trentaine d'autres, sans que la répartition géographique soit sensiblement modifiée : la densité reste la plus grande dans le quart nord-ouest de la péninsule, dans ce pays océanique qui a le moins subi la domination romaine. Parmi les noms qui paraissent nouvellement attestés, signalons dans la forme où ils apparaissent épigraphiquement : *Acpulsoio*, *Aebosocum*, *Aerbin*, *Arconi* et *Ariconae*, *Assaeco*, *Arito*, *Bande Velugo Toiracco*, *Banduecal(ai)coe*, *Bane*, *Bolgense* (*Tutelae*), *Celiborcae*, *Coluali* (*Mercurio*), *Conventene*, *Coso Udaviniago*, *Devori (Hermaei*), *Ilurbeda*, *Ilurberrixo*, *Iuilia*, *Lacubegi*, *Laeso*, *Laroco*, *Lasoe*, *Loxae*, *Nabica*, *Nauiae Areonunieca*, *Nimmedo Seddiaco*, *Picio*, *Sigerio, deo Tetae...*, *Thoriali* (*Mercurio*), *Togae*, *Vestio Alonieco.* Dans l'ensemble, la plupart des noms ne sont attestés qu'une fois, et il n'en est pas qui soient présent en plus de trois ou quatre endroits différents ; parmi les grands dieux romains, Jupiter a quatre surnoms, Mars trois, Mercure trois. Le nombre des noms indigènes est bien moindre qu'en Gaule mais les inscriptions sont aussi beaucoup moins nombreuses. — Dans la moitié sud de la péninsule, on ne connaît guère que la déesse *Ataecina* et le dieu *Endovellicus*, qui est bien connu par soixante-dix inscriptions groupées, notamment au Portugal. Son nom, contrairement à beaucoup d'autres parmi ceux de ces dieux indigènes, est d'origine celtique, et M. Scarlat Lambrino le rapproche du dieu au maillet, chtonien et infernal, *Sucellus* (« Le dieu lusitanien Endovellicus », *Bull. des Études portugaises*, 1952, p. 93-147 ; cf. A. Grenier dans *Études celtiques*, VI (1952), 1 (nº 12), p. 195-197) : sanglier, palme, couronne de laurier, palmier, pomme de pin, corbeau et génie ailé tenant une torche, monument érigé *ex imperato Averno*, permettraient de lui trouver ces deux aspects complémentaires et de ne plus voir en lui, comme on le faisait jusqu'alors, un Esculape. C'est sans doute un dieu *comparable* au *Sucellus* gaulois : mais n'établissons pas de *parenté* entre ces deux divinités.

Silvains d'Illyrie. — D. Rendić-Miočević consacre une importante étude à Silvain et aux dieux indigènes qui lui sont assimilés en Illyrie, d'après les représentations figurées (« Ilirske pretstave Silvana na Kultnim slikama s prodručja Dalmata (Ikonografska studija) », *Glasnik*, n. s. X (1955), p. 5-38, pl. I-V ; résumé français : « Représentations illyriennes de Sylvanus sur les monuments du culte dans le domaine dalmate », p. 38-40). Silvain a été assimilé à plusieurs dieux indigènes ou, tout au moins, porte plusieurs noms indigènes : *Magla...*, *Cor...*, et des dieux locaux sont représentés sous le même aspect (*Vidasus*). On le représente en compagnie de trois nymphes, sous l'aspect de Pan chèvre-pied, âgé et barbu ou jeune et imberbe, jouant de la syrinx ou du chalumeau, associé à Diane (*Thana* illyrienne) ou à Mercure. Il a parfois la peau de lion d'Héraklès, les grappes de raisin et la nébris de Bacchus, les fruits et le phallus de Priape, le *pedum* et le chien. Le grand nombre des représentations atteste qu'il s'agit du plus grand dieu du syncrétisme gréco-romano-illyrien. Ses épithètes latines sont *Messor*, *Bellator*, *Communis*, *Domesticus*, *Silvester*, *Augustus*. Il reste un dieu domestique, protecteur des forêts et des pâturages, des chasseurs et des bergers, des champs et des vergers. La popularité de Silvain est frappante en Illyrie comme en Gaule, où il a été assimilé au dieu au maillet.

Dossier « Ascia ». — 1° *L'* « *ascia* », *symbole néopythagoricien, puis crypto-chrétien* : c'est la thèse, fort nouvelle, soutenue par M. Carcopino dans un livre qui vaut à la fois par l'ampleur de ses vues et par ses trouvailles de détail, *Le mystère d'un symbole chrétien, l'* « *Ascia* » (93 p., 17 fig. en VIII pl., Paris, Fayard, 1955). L'*a.* serait un symbole païen pythagoricien, l'ἀξίνη (hache) du Verbe divin qui émonde les frondaisons de l'erreur, l'ἀξινάριον ou ἀξινίδιον des Esséniens, Juifs de Palestine qui portent à la ceinture de leur robe blanche cette hachette en bois dont ils se servent parfois comme d'un hoyau. A Lyon, où les tombes à *a.* sont particulièrement nombreuses, le symbole serait devenu crypto-chrétien, après la persécution de 177 et par la volonté d'Irénée. La démonstration, aussi brillante et souple que puissante et entraînante, ne dissimule pas les difficultés que constituent la différence d'emploi de la hache (faite pour fendre) et de l'herminette (faite pour aplanir ou amincir), l'incertitude de la dérivation par métathèse et même de la synonymie ἀξίνη-*ascia* (*a.* peut être un mot dialectal italique, voire « méditerranéen » ; et qui nous dira le nom grec de l'herminette?), la quasi-absence des *a.* funéraires en Orient (deux exemplaires contre près d'un millier dans les provinces latines), le très petit nombre des formules ou signes pythagoriciens en conjonction avec l'*a.* sur les tombes. Nous retiendrons ici les relations, dépistées sur les documents concrets, avec les deux domaines allégués, pythagoricien et chrétien. — A. Présence de formules pythagoriciennes dans des épitaphes de Lyon (*C. I. L.*, XIII, 1854, 1916, 2004, 2269) et de l'Y pythagoricien sur des tombes de

Rome (VI, 1916, 10724, 22525, 22792) et de Gaule, ces dernières signalées pour la première fois à ce point de vue : à Vienne (XII, 1898) et à Lyon (XIII, 2026, 2213, 2242 = Esp. 1787). — B. Nature chrétienne de nombreuses sépultures, déjà répertoriées, où l'*a.* ne saurait être un signe professionnel, et de quelques-unes où elle s'équilibre ou se combine avec des symboles chrétiens : ancre (XII, 5087, à Narbonne), colombe, poisson, chrisme, *alpha* et *omega*. Mise en valeur, passée inaperçue jusqu'ici, sur une épitaphe de Périgueux, des lettres IT (de *posuit*), qui peuvent être l'*iota* initial du nom de Jésus en grec et le *tau* de la Croix, ici séparés par l'*a.* (Esp. 6958 ; même disposition, sans *a.*, en 6952 ; sur la première, peut-être un H gravé après l'I : 'Ιη(σοῦς) ?) ; présence d'un *tau* cursif à la place du point séparant *D(is)* et *M(anibus)* sur une épitaphe de Lyon (XIII, 2269). — Ces pièces sont désormais parmi les plus intéressantes du dossier, et l'enquête n'est qu'à ses débuts. Les dernières renforcent singulièrement la certitude que l'*a.* païenne a survécu comme symbole funéraire paléochrétien. Et qui dit paléochrétien ne dit-il pas, dans une mesure certaine, cryptochrétien ?

2° *L'a. parmi les structoria* : dans le même ouvrage, M. Carcopino signale avec bienveillance (p. 22-23, n. 46) ma note sur la stèle de *Carnuntum* où l'épouse du soldat défunt *posuit structoria, asciam, normam* figurés avec une règle, un ciseau et un compas [1]. Il remarque justement, à propos de *structor* (maçon), que « ni le titre ni la fonction ne sont attestés dans l'épigraphie des militaires romains (cf. *C. I. L.*, XIII, 5209) » et que, par conséquent, les *structoria* doivent avoir ici un sens symbolique au lieu du sens professionnel auquel je m'étais rallié devant le caractère exceptionnel de cette épitaphe comportant à la fois l'image et le nom de l'*a.* parmi d'autres outils. Sur l'épitaphe alléguée de Windisch (XIII, 5209), *stru*|[*ctor*] est, en effet, une restitution due à Hirschfeld, qui la justifie par la représentation, au bas de la stèle, de plusieurs outils (probablement trois) dont il reste un manche, une équerre et un compas : il s'agirait, d'ailleurs, non du soldat défunt, mais de son compagnon d'armes et héritier, auteur de la stèle et par conséquent responsable, comme l'épouse du soldat de *Carnuntum*, des figurations qu'elle porte. Le rapprochement s'imposait : la coexistence des outils figurés du maçon avec, ici, *structoria* et, là, *stru*... est tout à fait exceptionnelle et d'autant plus frappante que la nature militaire des deux défunts est un autre point commun de ces deux documents. Quelle que soit la signification des *structoria* représentés, ne peut-on donc s'inspirer du document de *Carnuntum* pour restituer à *Vindonissa* : *stru*[*ctoria*]....*us* [*Ve*]*getus mil*(*es*) [*le*]*g.eiusdem* [*he*]*res eius feci*?

3° L'*a. du tonnelier et les autres* (*ibid.*, p. 20, n. 32) : comme l'aissette d'aujourd'hui, l'*a.* servait aux gratteurs de tonneaux, à Rome *exasciatores in cupa* (*C. I. L.*, VI, 1785). M. Joseph Gondard, président de la

1. Cf. *R. É. A.*, LVI (1954), p. 412, 4°.

Société archéologique de Béziers, veut bien me signaler que la petite herminette incurvée et non coudée du pays biterrois porte le nom d'*aïsset.* D'autre part, M. Gilbert Bagnani, professeur à l'Université de Toronto, a attiré mon attention sur le fait qu'outre l'aissette du tonnelier ou l'*a.* funéraire, comme elle à manche court et à marteau (c'est le même instrument), il y a lieu de ne pas oublier la *grande* herminette du bûcheron ou du charpentier, beaucoup plus longue et forte, faite pour équarrir les troncs et les transformer en poutres, et qui ne comporte pas obligatoirement un marteau. Ce sont deux variantes d'un même instrument, l'*a.* du bois.

4° *L'herminette à hachette* : on a déjà signalé à Lyon, comme outil du légionnaire, l'herminette complétée non d'une courte tête de marteau comme l'*a.* funéraire, mais d'un tranchant vertical assez long fait pour fendre le bois (A. Audin et P. Couchoud, *R. H. R.*, CXLV (1954), p. 22, fig.)[1]. Un autre exemplaire, remonté d'une épave de Provence, est publié par M. F. Benoît (« Jas d'ancre et pièces d'outillage des épaves de Provence », *Rev. ét. ligures*, XXI (1955), p. 117-128, cf. fig. 11). Répétons qu'il ne s'agit pas de l'*a.* funéraire et que rien ne prouve que le nom *a.* ait été appliqué à cet outil, qui a toutefois de commun avec l'*a.* sa partie essentielle, le fer d'herminette. Un bel exemplaire d'*a.* à marteau est publié par M. P. Lebel (« Musée archéologique de Dijon : *Asciae* gallo-romaines », *Rev. arch. de l'Est*, VI (1955), p. 255-258, fig. 88-90).

5° *Ascia et acisculus* : j'ai tenté de distinguer de l'*a.* cet outil qui ressemble plutôt à un petit pic à martelet (« A propos de l'*ascia* », *Recueil... du Cent cinquantenaire de la Société des Antiquaires de France (1804-1954)*, 1955, p. 71-79, 1 fig., I pl.). M. Carcopino (*ouvr. cité*, p. 19, n. 27) rappelle, parmi les mots français dérivés de *a.*, le provençal *ascla* « fendre », *asclaire* « fendeur de bois », *asclo* « éclat de bois » : ces formes rappelleraient encore plus précisément *acisculus*.

6° *L'ascia en Espagne* : l'inventaire est encore loin d'être complet, comme le montre M. Alberto Balil (« *Asciae* en España. Notas antorno a un rito funerario romano », *Archivo esp. de arqueol.*, XXVII (1955), *Noticiario*, p. 123-128). Au lieu des huit exemplaires jusqu'ici allégués, il en dénombre quatorze, pour la plupart dans le *conventus Tarraconensis*, avec huit noms théophores. Il y a deux soldats de Pannonie, trois esclaves ou affranchis. La seule formule épigraphique reste le *hoc misolio* (*mausoleum*?) *sub ascia est* (*C. I. L.*, II, 5144) ; partout ailleurs l'*a.* est seulement figurée.

« Ex voto. » — L'étude juridique de Mlle Juliette Turlan est intéressante au regard de l'épigraphie religieuse (« L'obligation « ex voto », *Rev. historique de Droit français et étranger*, 4e sér., XXXIII (1955), p. 504-

1. Cf. *R. É. A.*, LVI (1954), p. 412, 3°.

536). Le *votum* est une offrande sacrificielle qui fait passer l'objet offert dans la propriété du dieu : il équivaut à un *donum* et l'objet devient *sacrum* par la *dedicatio* qui est l'acte de remise à la divinité. Il peut précéder la générosité du dieu et être destiné à l'obtenir : c'est alors un don irrévocable destiné à incliner la volonté divine, ce qui touche à la magie ; il peut être postérieur au bienfait divin, et ce n'est plus qu'une promesse d'offrande, de don, tant que son auteur n'aura pas été exaucé. Le *votum* naît par une *sponsio*, qui est l'engagement même d'une prestation à accomplir ; il s'effectue par la *nuncupatio*, qui est l'appel aux dieux et la détermination du domaine du *votum* (déclaration à haute voix, interpellation du dieu, suivie de la prière). Le *vovens* est dès lors débiteur, lié par sa promesse (*voti reus*), jusqu'à ce que le dieu l'ait exaucé ou que le délai fixé soit écoulé. Quand le *vovens* est exaucé, il est *voti compos* et *voti damnatus*, il est en possession de ce qu'il souhaitait et l'obligation est devenue exigible : il remplit alors sa promesse (*solvit*), volontiers (*libens*), voire avec allégresse (*laetus*), et reconnaît sans ambiguïté que le dieu a bien mérité le don (*merito*). S'il ne s'acquitte pas de sa promesse, il est *impius* et encourt les peines les plus graves. Le *votum* n'a pas tardé, sous l'Empire, à devenir une simple promesse, qui se place à la fois sur le plan religieux et *sur le plan civil*, ce qui est nouveau : l'État devant entretenir les temples et leur contenu d'offrandes, ainsi que les édifices résultant d'un vœu, il devient nécessaire de sanctionner l'obligation *ex voto* dans le droit civil. Aux anciennes expressions, *voti sponsio*, *votum nuncupatum*, succèdent *v. promissum*, *susceptum*, *pollicitum* ou plus vaguement *factum*, et même *vovere* tout court : « variété d'expressions qui, au fond, se ramènent à l'idée de promesse d'offrande et de don ». Désormais, le *votum* n'est plus qu'un genre de *pollicitatio*, promesse de donation. L'épigraphie ne pourrait-elle nous éclairer sur la chronologie de cette évolution terminologique?

Chronique de céramologie[1]. — Une nouvelle revue, luxueusement éditée, porte le titre de « *Céramique* ». Elle ne paraît limiter son programme ni dans le temps ni dans l'espace : souhaitons qu'elle fasse une place à la céramique antique.

1° *Céramique grecque à l'oppidum du Pègue (Drôme)* : Le Pègue est situé à 30 km. à l'est du Rhône, à la latitude du défilé de Donzère, où se font face les hauteurs alpines et les hauteurs cévenoles. En 1954, on y a découvert de la poterie peinte ionienne (env. 30 kg. de tessons), quelques tessons attiques, phocéens (ou imités) et campaniens, des amphores massaliotes. De bons dessins sont publiés par M. André Perraud, « Le Pègue, préface de Marseille? » (Paris, imprimerie Burtin, 1955, 35 p., 21 fig.).

2° *Age du Fer* : B. Frei, « Zur Datierung der Melauner Keramik »,

1. Cf. *R. É. A.*, LVI (1954), p. 418-421 ; LVII (1955), p. 335-338.

Zeitschr. für schweiz. arch. und Kunstgesch., 15 (1954-1955), p. 129-173, fig. 1-18, pl. 51-58.

3° « Le problème de la *céramique ibérique* », par P. Bosch-Gimpera (*C. R. A. I.*, 1955, p. 395-401).

4° *Amphores repêchées en mer* : Fernand Benoit, « Amphores et céramique de l'épave de Marseille » (*Gallia*, XII (1954), p. 35-54, fig. 1-15) ; « Amphores grecques d'origine ou de provenance marseillaise », *Rev. ét. ligures*, XXI (1955), p. 32-43, fig. 1-17.

5° *Banassac* : la *Note sur les potiers gallo-romains de Banassac (Lozère)*, du Dr Ch. Morel (8 p., s. d., Mende, imprimerie Chaptal), complète la liste publiée en 1937 dans *Feuda Gabalorum*, I. Les signatures sont généralement sur le fond intérieur. Certains potiers se retrouvent à La Graufesenque, Lezoux, Montans, et dans les ateliers rhénans. Les marques les plus fréquentes sont : *Biracillus*, *Cliaminus*, *Coccilus*, *Domitus*, *Geminus*, *Julius*, *Mahes*, *Niger*, *Svarad*... Ensuite viennent *Bellaco*, *Caillus*, *Caius*, *Criciro*, *Comicato*, *Cramilus*, *Feag*..., *G. D. P.*, *Giamillus*, *Ia Ia*, *Ianit*..., *Maranus*, *Perri m*..., *Pio* ou *Pia*, *Reginus*, *Vinixi*.

6° « Poteries gallo-romaines récemment découvertes dans le Jardin du Luxembourg (1953-1955) » (Mme M. Durand-Lefebvre, *Paris et Ile-de-France*, *Mémoires publiés par la Fédération des Soc. hist. et arch. de Paris et de l'Ile-de-France*, VII (1955), p. 40-51, 2 fig.). Marques *Ofic. Sco*(*ttii*) et *Of. Pu*(*dentis*?) de La Graufesenque, *Calli* (*Caletus*?) de Lezoux. Abondance de poteries grisâtres. L'existence d'un atelier reste conjecturale.

7° *La sigillée de Mittelbronn* : sous ce titre, M. Lutz et le R. P. Morand-Hartmann publient des renseignements généraux et un certain nombre de tessons concernant l'atelier mosellan de sigillée en cours d'exploration (Metz, éditions « Le Lorrain », 13 p., X pl., s. d.). *Satto*, de Lezoux, connu déjà à Chémery, a travaillé là dans la deuxième moitié du IIe siècle. La production de *Cibisus*, d'Ittenviller et Rheinzabern, y est également bien représentée.

8° *La terra sigillata à Tongres* : titre d'une importante publication de Ph. de Schaetzen et M. Vanderhoeven, dont le t. I, *La sigillata ornée de la collection Ph. de Schaetzen*, paraît dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, LXX (1953-1954), p. 1-284, 55 pl. Voir le compte rendu de E. Birley, « Terra-sigillata from Tongres » (*Latomus*, XV (1956), p. 215-221), qui traite de plusieurs questions concernant la sigillée en général : signification des divers types de signature, associations de potiers, etc.

9° *La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles*, par G. Chenet et G. Gaudron (VIe supplément à *Gallia*, 1955, 249 p., 64 fig.), traite en grand détail de la période antérieure à celle déjà publiée par G. Chenet dans *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IVe siècle et la terre sigillée décorée à la molette* (Mâcon, Protat, 1941).

10° *L'atelier de Lombez (Gers)* : découvert et exploré par M. Paul Mes-

plé, il livre une sigillée inédite, à décor géométrique très chargé, qui n'est pas sans rapports avec la sigillée ibérique (« Découverte à Lombez (Gers) d'un atelier de céramique gallo-romaine à parois minces », *C. R. A. I.*, 1955, p. 199-225, 4 fig.).

11° « Vasos de sigillata hispanica en las collecciones del M. A. B. » (Musée archéol. de Barcelone), par Alberto Balil, *Ampurias*, XVII-XVIII (1955-1956), p. 279-282, fig. 1-2. — « Sigillata hispánica de Liédena », par María Angeles Mezquiriz, *Príncipe di Viana*, XIV (1953), p. 271-307, fig., XIII pl. (c.-r. par Martín Almagro, *Ampurias*, *ibid.*, p. 368-369).

12° *Terra sigillata Hispanica* : sous ce titre, Carolina Martinez Munilla publie de nouveaux témoins, conservés à Séville, de cette fabrication nationale dont l'existence n'est plus mise en doute depuis l'article *terra sigillata* de la *R.-E.* dû à M. Howard Comfort (*Archivo Esp. de arqueologia*, XXVII (1954), p. 227-231). La pâte, rouge-ocre ou rose orangé, contient des particules brillantes. Le décor est à prédominance géométrique avec stylisation de motifs végétaux ou animaux et division en métopes par des lignes ondulées ; la figure humaine est rare. Les formes se rapprochent de Drag. 29, 30 et 37.

13° « Problème de céramique gallo-romaine éclairé par la morphologie », par Marie Durand-Lefebvre (*Orbis*, *Bull. internat. de documentation linguistique* (Louvain), IV (1955), p. 478-484) : l'analyse des noms de potiers signant tantôt au nominatif, tantôt au génitif, conduite en même temps que l'analyse de la terre, des formes et des décors, permet de proposer que la signature au nominatif est préférée dans les ateliers de l'est de la Gaule, tandis que le génitif est d'un emploi presque général dans le centre et le sud.

14° « Gaulish Terra sigillata in the University of Pennsylvania Museum » (*A. J. A.*, LVIII (1954), p. 33-37, 3 fig., pl. 10-11) : vingt-trois tessons diligemment publiés par M. Howard Comfort.

15° Poteries de Vichy : le Dr Antonin Morlet continue de publier des pièces de sa collection ou du Musée de Vichy : *Vichy Revue-Tourisme 54*, août : « L'Epona de Vichy, déesse des sources » ; *ibid. 55*, septembre : « Vases-statuettes » ; décembre (p. 31, fig. 1) : « Médaillons » ; *ibid. 56*, janvier-février (p. 21-22, 1 fig.) : « Vichy et ses origines » (gobelet gaulois à mamelons de préhension) ; juin (p. 11-12, 4 fig.) : « Figurines d'argile » (*genius cucullatus*, buste d'enfant à la bulle, déesse assise à l'enfant, enfant couronné de feuillages, Minerve, homme au bras en écharpe, Epona tourelée) ; *Æsculape*, mars 1955 : « Divinités aux sources de Vichy », juillet-août : « Sucellus, dieu celtique des orages et de la pluie. »

16° *Sigillée trouvée hors de Gaule* : a) en Pologne : au cours de l'exploration de tombes à incinération découvertes en 1946-1950 à Lésno, on a recueilli des bols en sigillée bien conservés et un petit chaudron de bronze. Marque SECVNDINAVI : *Secundin*(*us*) *Avi*(*ti*), probablement

de Rheinzabern. Ce matériel serait arrivé par mer. La sigillée trouvée fréquemment en Pologne met, en tout cas, en lumière l'importance de la route d'Allemagne centrale vers l'Est, à partir du début du IIIe siècle (*Wiadomošci Archeologiczne, Bulletin archéologique polonais*, 22 (1955), p. 175-179, fig. 1-3, pl. XXVIII-XXIX, résumé anglais : *Two imported vessels from the Roman period found at Lešno, the Chijnice district*, par Leon Jan Łuka).

b) En Tchécoslovaquie : tesson de Rheinzabern, Drag. 37, daté d'environ 160, trouvé à Leányvár-Veľký-Harčaš, avec revue des trouvailles de sigillée faite dans ce pays (Vl. Sakař, dans *Archeologické rozhledy*, VII (1955), p. 525-528, fig. 250-251).

c) En Hongrie : tessons de la Gaule du Sud, de Lezoux (avec inventaire détaillé ; *Titus fecit. Cinturnus*), Rheinzabern (inventaire), Westerndorf (inventaire), et de nombreux tessons de provenance non identifiée, bien décrits (E. B. Thomas, « Die römerzeitliche villa von Tác Fovenypuszta », *Acta Archaeologica Academiae scientiarum Hungaricae*, VI (1955), p. 103-108, pl. 39-47).

17° La céramique trouvée récemment dans les fouilles d'*Aguntum* est publiée par M. W. Alzinger, *Kleinfunde von Aguntum aus den Jahren 1950 bis 1952*, Beiträge zür römerzeitlichen Bodenforschung in Österreich, 1955 : elle occupe presque toute la publication.

18° Dépotoir de *Vindonissa* : Elisabeth Ettlinger et Rudolf Fellmann, « Ein sigillata-Depotfund aus dem Legionslager Vindonissa », *Germania*, 33 (1955), p. 364-374, fig. 1-5, pl. 35-36.

19° *Tuilerie et fours de potier en Bretagne* : « A Roman tilery and two pottery kilns at Durovernum (Canterbury) », *The Antiquaries Journal*, XXXVI (1956), p. 40-56, fig. 1-8.

20° *Céramique du haut Moyen Age en Armorique* : M. P.-R. Giot, directeur de la IVe circonscription des Antiquités préhistoriques, signale « Un type de céramique antique inédit de Cornouaille et d'ailleurs » (*Notices d'archéologie armoricaine* des *Annales de Bretagne*, LXII (1955), p. 202-213, fig. 1-3) dont les exemplaires seront concentrés autant que possible au Musée archéologique de Quimper. Cette céramique courante, destinée aux cuissons domestiques, est faite au tour en pâte grossière rouge foncé légèrement violacé ou lie-de-vin, d'un toucher onctueux, à surface rayable à l'ongle ; on peut aisément la couper ou la scier. L'argile provient de la décomposition de schistes séériciteux. Les formes se rattachent d'une part à la marmite à bouillie, d'autre part au plat à galettes. Ce sont des récipients *collectifs*, d'un diamètre de 70 cm. (marmites) ou de 45-50 cm. (plats). Les rebords sont repliés à angle droit ou aigu vers l'extérieur, avec ou sans moulures sur la face supérieure des margelles : imitation de chaudrons ou bassines métalliques? Inventaire des lieux de découverte. — Souhaitons que cette révélation attire l'attention des archéologues médiévistes sur l'étude des céra-

miques de cette époque et du Moyen Age en général : nos confrères scandinaves ont fait progresser déjà cette branche de la céramologie, encore mal connue chez nous où elle serait pourtant de première utilité pour la conduite de fouilles méthodiques, encore trop peu nombreuses, portant sur nos sites médiévaux.

Verrerie. — Mme G. Faider-Feytmans a exposé au IIIe Congrès international du verre (Venise, 1953) l' « État présent de l'étude du verre, en Belgique, durant les premiers siècles de notre ère » (Rome, 1954, 11 p., 5 fig.), résumés en anglais, allemand et italien. Elle retrace l'histoire de la verrerie dans cette région jusqu'au VIIe siècle et donne une bonne bibliographie.

L'archéologie romano-brittonne au Journal of Roman studies. — Le tome XLV, unique pour l'année 1955, contient deux rapports importants : l'habituelle et anonyme « Roman Britain in 1954 » (p. 121-149, fig. 6-20, pl. XXXIX-LI) et « Air reconnaissance in Britain, 1951-1955 » de J. K. St. Joseph (p. 82-91, pl. XVI-XXII). Les fouilles sont nombreuses, notamment le long du Mur d'Hadrien et à Londres (v. plus haut, « Deux nouveaux sanctuaires de Mithra en Occident ») ; les inscriptions, éditées par R. P. Wright, sont très fragmentaires.

L'archéologie en Suisse en 1954-1955. — Le *Vierundvierzigstes Jahrbuch des Schweizerischen Geselleschaft für Urgeschichte* (*Société suisse de Préhistoire*) *1954-1955* contient l'exposé des résultats préhistoriques, protohistoriques et historiques de l'exploration récente (p. 20-160, fig. 1-49, pl. I-XXIX) : Avenches (amphithéâtre, thermes, un beau dodécaèdre), Windisch (inscription de bouclier sur cuir : *Leg. XI coh.* I), Augst (trépied au buste de jeune Bacchus) sont très productifs.

Catalogues de Musées et d'expositions. — 1o *Au Musée de Besançon* : ce musée archéologique donne l'exemple non seulement sur le plan de la présentation, mais sur celui de la publication. Le *Catalogue des collections archéologiques de Besançon* vient de s'inaugurer heureusement dans les *Annales littéraires de l'Université de Besançon* (2e sér., I (1954), Archéologie 1, VIII-42 p., 24 pl.) par un premier fascicule consacré aux lampes : 1o *Les lampes antiques*, dû au directeur de la XVIe circonscription des Antiquités historiques, M. Lucien Lerat. Une centaine viennent d'Italie et d'Afrique, soixante-quinze environ au maximum proviennent de Gaule ; quelques lampes puniques et grecques : voici un nouvel instrument de travail pour l'étude des lampes en Occident, après les *Lampes antiques du Musée Calvet d'Avignon*, de P. de Brun et S. Gagnière (Carpentras, 1937), et les *Antike lampen im römisch-german. Zentral-museum zu Mainz* (Mayence, 1954). — La brochure descriptive de l'exposition *Quinze ans d'archéologie historique en Franche-Comté, 1941-1955* (organisée au Musée de Besançon en 1956 par Mlle Cornillot, conservatrice) est due également à M. Lerat et fait honneur

à la double activité du Musée et de la Direction régionale des Antiquités.

2º *Apt et Cavaillon* : M. André Dumoulin consacre deux brochures-guides à ces musées de création récente, *Le Musée archéologique d'Apt* (édité par le Syndicat d'initiative et la ville d'Apt, s. d., 10 p., 8 fig.), installé dans une chapelle de la fin du XVIIe siècle, et *Le Musée archéologique de Cavaillon* (16 p., 5 fig., Cavaillon, s. d.), installé en 1946 dans la chapelle et une partie des bâtiments de l'ancien hôpital (1755), et dépendant du Musée Calvet d'Avignon. Les inscriptions gallo-grecques et gallo-romaines sont transcrites dans cette dernière brochure.

3º Sarrebourg : *Cinquante ans d'activité archéologique et historique au pays de Sarrebourg (1905-1953)*, par J. Barthélemy (24 p., XI pl., Metz., éditions « Le Lorrain », s. d.), commémore la fondation du Musée régional, transféré en 1927 dans la chapelle des Cordeliers. M. Marcel Lutz décrit brièvement les plus belles pièces des différentes époques, notamment les stèles de divinités gallo-romaines et la sigillée de Mittelbronn.

4º « *Le camp romain de la Saalburg* », par H. Schönberger, traduction de Michelle Duhamel (La Saalburg, 1956), 16 p., 12 fig.

5º « *Le Sancerrois gallo-romain* », par Paul Cravayat et Jean Favière, Catalogue, Sancerre, 1955, 25 p.

6º *Antiquités aquitaines* : le catalogue de l'exposition *De l'Art des Gaules à l'Art français*, organisée par M. Paul Mesplé au Musée des Augustins de Toulouse en 1956 (107 p., XVI pl., Toulouse 1956), est préfacé par M. Michel Labrousse, directeur de la Xe circonscription des Antiquités historiques. D'une excellente tenue scientifique, avec descriptions détaillées, transcription des inscriptions, bonnes bibliographies, il constitue un bon instrument de travail pour l'histoire de l'art gaulois et gallo-romain. On y trouve, en particulier, la tête de cheval en bronze, peu connue, du Musée d'Agen et les vases inédits de l'atelier de Lombez (Gers).

Les nouvelles salles d'archéologie du Musée du Berry, organisées par M. Jean Favière, ont été inaugurées à Bourges en octobre 1956 : la présentation est excellente et évocatrice (stèle en pleine terre), l'étiquetage est très détaillé. Ce musée mérite un catalogue scientifique.

Cent cinquantenaire des Antiquaires de France. — Le *Recueil publié à l'occasion du Cent cinquantenaire de la Société, 1804-1954*, prend place dans la neuvième série de ses *Mémoires*, dont il forme le tome III (Klincksieck, 1954). Il comprend plusieurs articles concernant les Antiquités nationales : J. Toutain, « Le véritable caractère de la Gaule romaine » (p. 57-64). — A. Grenier, « Les nombres dans l'architecture gallo-romaine » (p. 65-69). — P.-M. Duval, « A propos de l'*ascia* » (p. 71-79). — Ch. Perrat, « Le sarcophage lyonnais des *Acceptii* » (p. 81-91). — A. Blanchet, « Le « Tau gallicum » (p. 93-96). — Marquise de Maillé, « Berthchramnus de Bordeaux et Berthchramnus du Mans »

(p. 123-126). — R. Crozet, « Survivances antiques dans l'architecture romane du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge » (p. 193-202).

L'archéologie et les revues régionales. — Organisée dans le cadre des circonscriptions, l'archéologie nationale est peu à peu accueillie par les grandes revues d'érudition régionale sous l'impulsion des directeurs des Antiquités. L'Est et la Bourgogne ont maintenant l'excellente *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, avec les *Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace*. — Dans l'Ouest, l'accueil fait par les *Annales de Bretagne* aux *Notices d'archéologie armoricaine* est un exemple qui mériterait d'être suivi par les jeunes *Annales de Normandie*, auxquelles on souhaite une brillante carrière, ainsi qu'au *Bulletin de numismatique celtique* (et non seulement armoricaine) accueilli régulièrement par *Ogam*. — Pour le Sud-Ouest, la présente revue a toujours fait largement sa part à l'Aquitaine ; la tentative faite avec *Pallas* en faveur de notices d'archéologie n'a malheureusement pas eu de lendemain : elle prouve au moins qu'il y a amplement matière à une publication périodique d'archéologie soutenue par la Faculté de Toulouse ; d'autre part, la création des *Études roussillonnaises* est fort encourageante. — Il manque au Sud-Est et à la vallée du Rhône jusqu'à Lyon, par un regrettable paradoxe, l'organe que mérite au premier chef son exceptionnel patrimoine archéologique : cette lacune laisse s'imprimer hors de France, de façon parfois défectueuse, trop d'études directement suscitées par nos découvertes. — Dans le Centre et le Centre-Ouest, les efforts sont encore dispensés entre plusieurs bonnes revues de rayonnement plus limité. — Dans le Nord, la *Revue du Nord* est toute désignée pour faire accueil aux études provoquées par les découvertes de la Ire circonscription, dont une part seulement trouve sa place dans le *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*. — Pour l'Ile-de-France enfin, bon nombre de résultats passent tout naturellement dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, les travaux importants dans ses *Mémoires* et dans les *Mémoires publiés par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*.

Les monuments lapidaires de Noviomagus Batavorum (Nimègue). — Ce *corpus* des sculptures et des inscriptions de Nimègue, « De Romeinse monumenten van steen, te Nijmegen gevonden (Romeins Nijmegen IV) », est dû au regretté M. Daniëls et à H. Brunsting (*Oudheidkundige Mededelingen* de Leyde, n. s., XXXVI (1955), p. 21-72, pl. IV-XIV). Cette publication, belle et précise, ajoute un certain nombre de documents au *Recueil* d'Espérandieu et au *C. I. L.*, quelques-uns seulement aux *Excerpta Romana* de Byvanck. Parmi les sculptures, on notera une statuette de déesse assise, en robe, tenant un bouclier à côté d'elle (n° 25) : Minerve?

A la Real-Encyclopädie de Pauly et Wissowa. — Dans les volumes récemment parus des séries 1 (I-XXII, 2, 1894-1954, *A-Priscianus*) et 2

(I-VII A, 2, 1914-1955, *R-Ve*), de nombreux articles, surtout topographiques, concernent la Gaule :

R.-E.[1], XXI, 1 (1951) : *Pleumoxii*, voisins des Nerviens, et *Poeninus* (col. 1155-1162, P. Goessler).

R.-E.[1], XXI, 2 (1952) : *Pompei Tropaea*, col. 2045-2050 (P. Goessler). Trophée des Pyrénées.

Pompeius (A. Klotz) : guerre de Sertorius, col. 2078-2086 ; la question gauloise, col. 2168-2172.

Pompeius Trogus, né à Vaison (A. Klotz), col. 2300-2313, n° 148 du précédent.

C. Pomptinus, propréteur de Narbonnaise (H. Guadel), col. 2421-2424.

Et les notices topographiques dues à P. Goessler :

Pons Aerarius (entre Nîmes et Arles), *Pons Carnotensis* (art. *Pons*, n° 10 ; Pontchartrain), *Pons Dubrii* (*Pons*, n° 12 ; Pontoux sur le Doubs), *Pons Saravi* (*Pons*, n° 21 ; Sarrebourg), *Pons Scaldis* (*Pons*, n° 22 ; Escautpont).

R.-E.[1], XXII, 1 (1953) : *ponto* (F. Miltner), navire marchand gaulois, col. 46.

portorium (H. Treidler) : liste des stations douanières de Gaule, col. 352-358.

Notices topographiques de P. Goessler :

Pontes (entre Amiens et Boulogne), *Portus* (1. Pforzheim, 2. Le Perthus), *Portus Abucini*, *P. Aemines*, *P. Aepatiaci*, *P. Alingonis* ; sur Nantes : *P. Brivates*, *P. Corbilon* et *P. Namnetum* (ce dernier étant un *vicus portensis* ou un *portus* de la cité des Namnètes, les deux premiers composant le grand port de Nantes, en gaulois *Condevincum*) ; *P. Gesoriacensis*, *P. Itius*, *P. Saliocanus* (près de Douarnenez), *P. Santonum*, *P. Si(e)cor*, *P. Vi(n)dana.*

Portus Veneris (col. 411-418) est dû à J. Jannoray : 1. Port-Vendres : le vieux port indigène de Pyrénè, sur la côte des Albères, utilisé par les Massaliotes pour leurs traversées d'Espagne, a reçu le nom de *P. V.* à l'époque de la romanisation. — 2. Le *P. V.* d'Ausone (*Lettres*, IX, 27) serait l'ancienne lagune de Vendres, peut-être l'*Helice palus.*

R.-E.[1], XXII, 2 (1954) : *Praetorium Agrippinae* (Goessler), *Priapos* (en Gaule, col. 1932 ; Herter), *praefectus praetorio* (*Galliarum*, col. 2496-2497 ; Ensslin).

R.-E.[2], VIII A, 1 (1956) : *Venami* (J. Jannoray), et, de P. Merlat : *Veneda* (col. 697-698), *Veneti* (col. 705-784, 2 fig. : carte des cités, carte des routes), *Veneticae insulae* (col. 784-786), de P. Wuilleumier : *Venetonimagenses* (chez les *Ambani*), *Vennectis* (chez les *Remi*), *Ventia* (chez les Allobroges?).

L'article *Veneti* constitue une monographie étendue et approfondie dont on ne saurait trop féliciter M. P. Merlat : toutes les questions concernant ce peuple armoricain sont traitées, plusieurs sont renouvelées,

notamment celles de la lutte contre César et de la configuration de la cité gallo-romaine. — Enfin, signalons un article, *Vercingetorix*.

Il ne manque plus à la *R.-E.* que les articles commençant par P (à partir de *Pris*) et Q, V (fin), X, Y et Z, et les suppléments aux autres lettres (dernier paru : VII, 1940).

La « Notitia dignitatum » et la défense de l'Occident. — M. Denis van Berchem, auteur d'une *Armée de Dioclétien* (1952) pleine d'aperçus nouveaux, étudie la composition des unités commandées par le *dux Mogontiacensis* (créé par Stilichon en 396?), le *dux tractus Armoricani*, le *comes litoris Saxonici* (de création récente, peut-être de peu antérieure à 367) et le *dux Britanniarum* (le plus ancien). Dès avant Constantin, les *equites* et les légionnaires, forces mobiles par nature, étaient passés sous l'autorité des ducs et constituaient des forces hétérogènes empruntées selon les besoins à l'armée de campagne ; les ailes et les cohortes, au contraire, restaient établies au moins depuis la Tétrarchie à poste fixe sur le *limes*, composées de colons militaires, et furent subordonnées aux gouverneurs de provinces jusqu'à l'époque de Constantin. De plus, la *Notitia* groupe artificiellement des états successifs de l'armée romaine, différents par suite de déplacements, de renforts, d'échanges réciproques de troupes entre armée de campagne et armée de frontière. Nous souhaitons avec l'auteur une analyse critique de la *Notitia*. (« On some chapters of the *Notitia Dignitatum* relating to the defence of Gaul and Britain », *Americ. Journ. of Philology*, 76 (1955), p. 138-147).

« Aspects de la domination romaine en Suisse. » — M. Denis van Berchem a réuni sous ce titre, dans la *Revue suisse d'histoire* (5 (1955), p. 145-175), deux études de qualité qui allient, dans le meilleur style historique, l'ampleur des vues à la rigueur de la démonstration. — I. Le statut de la colonie d'Avenches (p. 145-157) présente une particularité remarquable dont on connaît l'équivalent à Malaca et Aoste : la coexistence de deux catégories d'habitants, les *coloni* (vétérans, membres de plein droit de la colonie romaine créée par Vespasien, qui sont, à l'origine, des étrangers au pays) et les *incolae*, qui ne sont pas les étrangers domiciliés, mais les anciens habitants du pays, les gens du terroir, qui, de droit romain, latin ou pérégrin, étaient assimilés à des étrangers domiciliés et n'exerçaient qu'un droit inférieur. L'installation des *coloni*, le droit de rempart accordé à la *colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* sont, comme ailleurs, une marque non de la faveur du prince mais de l'emprise romaine la plus ferme sur un territoire provincial par la création d'un foyer de romanisation imposé au pays et protégé par un rempart « contre les effets possibles de la mauvaise humeur des Helvètes ». L'épithète *foederata*, incompatible avec la nature d'une colonie de citoyens romains, résulte du statut-traité, d'un ordre particulier, conclu par Vespasien « avec l'ancienne cité des Helvètes pour le compte des colons qu'il installait dans

leur pays ». Les Helvètes ont dû obtenir, en compensation de l'installation d'une colonie en leur chef-lieu, de sauvegarder l'autonomie relative de leurs anciennes subdivisions, ces *vici* et ces *pagi* qui ne perdront, en effet, rien de leur vitalité. — II. *L'échec de la politique romaine d'urbanisation et l'essor des bourgs indigènes* (p. 157-170) : détruite par les Alamans en 260 (voir l'Appendice I : « La chronologie des « Victoires » de Gallien et l'usurpation de Postume »), Avenches n'a pas été relevée de ses ruines, comme le croyait Staehelin (peut-être est-ce, tout à côté, le Mont-de-Châtel qu'on a fortifié au Bas-Empire) : elle avait dû rester une création artificielle, tandis que les *vici* indigènes, Mondon, Yverdon, Soleure, Lausanne, Baden, Winterthur, ont poursuivi leur existence prospère. De même, chez les *Rauraci*, le *castrum* (Kaiseraugst) fut délaissé pour l'ancien site indigène qui prend le nom de Bâle ; en revanche, dans le Valais, qui avait su résister aux Alamans, le *Forum Claudii* a continué d'être le centre de la Vallée. — L'Appendice II : « La « Notitia Galliarum » et l'organisation ecclésiastique de la Suisse romaine », montre que la *Notitia*, rédigée peu avant 400, est un document administratif, de nature civile, non ecclésiastique ; liste de cités et de *castra*, non d'évêchés leur correspondant, car « il y a un désaccord total entre l'organisation ecclésiastique de la Suisse romaine et la *Notitia Galliarum* ».

« L'epigramma Paulini, poème gallo-romain du Ve siècle. » — M. le chanoine E. Griffe donne une mise au point (avec traduction presque complète) sur ce poème de 110 hexamètres, composé au lendemain de l'invasion de 407-409, en Narbonnaise ou en Aquitaine. L'abbé d'un monastère et son ami le moine Thesbon s'entretiennent avec un visiteur, le pieux laïque Salmon, et leurs propos donnent de la société gallo-romaine une idée moins défavorable que les jugements de Salvien : « Nombreux sont les cœurs innocents auxquels je voudrais ressembler et ils ne font pas défaut, dans l'un et l'autre sexe, ceux à qui est destinée la couronne de la victoire. » L'attribution à Paulin de Béziers reste conjecturale, la mention du Tech résulte d'une correction très arbitraire et le poème peut avoir été composé en Aquitaine aussi bien qu'en Narbonnaise.

Aquitains et Gaulois chez Sulpice-Sévère. — M. Ch. Favez dégage des *Dialogues*, dont l'un des trois interlocuteurs est Gaulois et les deux autres « Aquitains », les traits de caractères respectifs des deux populations, qui se sentent encore distinctes : en particulier la gourmandise des Gaulois (*edacitas in Graecis gula est, in Gallis natura...*) et l'amour des Aquitains pour les belles-lettres (*Hommages à Max Niedermann*, Collection Latomus, XXIII (1956), p. 122-127).

« Les noms d'Ouessant. » — D'après M. Pierre Merlat (*Annales de Bretagne*, LXII (1955), *Chronique de toponymie*, p. 380-391), l'île s'appelait déjà, à l'époque de Pythéas (fin du IVe s. av. J.-C.) et encore au début de l'ère chrétienne (Strabon), *Uxisama* en gaulois (« la plus haute », par

rapport à l'île de Sein, plus plate), d'où vient le breton *Eussa;* c'est de *Uxantis*, attesté par l'Itinéraire maritime d'Antonin au début du IVe siècle, que vient le français Ouessant. L'un a continué d'être utilisé par les Armoricains, l'autre a pu être tiré par les Bretons immigrés « du nom gaulois qu'avaient connu leurs ancêtres et qui avait évolué normalement dans leur langue avant leur migration ».

« La persistance du gaulois au VIe siècle d'après Grégoire de Tours. » — Les écrits de Grégoire de Tours contiennent seulement six mots celtiques et cinq germaniques. Sous le titre susindiqué, M. P.-F. Fournier, directeur de la VIIIe circonscription des Antiquités historiques, étudie deux d'entre eux : *delubrum illud, quod Gallica lingua* VASSO GALATE *vocant* (*Hist. Franc.*, I, 32), qu'il traduit « le temple que, en langue gauloise, on appelle Vasso de Jaude » (*Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, 1955, I, p. 447-453), temple dont on verrait un vestige à Clermont-Ferrand, quartier de Jaude (c'est le « mur des Sarrasins »). Grégoire « avait lui-même entendu le nom, de même qu'il avait vu les ruines du monument ; il savait que ce nom n'était pas latin et c'est un fait très digne de considération qu'il ait su que c'était du gaulois » (savoir qui ne porte probablement que sur le mot incontestablement gaulois *vassos*, non sur le toponyme *Galate*), d'où l'on serait tenté de conclure qu'il « aurait entendu et peut-être parlé lui-même... un gaulois... qui se perpétuait... vraisemblablement à l'état de patois » probablement rural. — La traduction proposée ne peut convenir à l'épithète de Mercure attestée par une dédicace trouvée à Bitburg (*C. I. L.*, XIII, 4130) : *Mercurio Vassocaleti*, qu'à condition de comprendre : « Mercure (honoré dans le temple dit) *Vassos* de Jaude. » Mais pourquoi un temple serait-il appelé *Vassos*, mot gaulois auquel on prête traditionnellement le sens de « serviteur »?

Trésors monétaires du Bas-Empire. — *a) « Le dépôt monétaire de Ghlin » (Belgique)* : découvert en 1954, publié par Mme G. Faider-Feytmans (*A. C.*, XXIV (1955), p. 412-425, fig. 1), il a été enfoui sous Constantin. Les *folles* de bronze, légèrement saucés d'argent, ont été frappés entre 296 et 310, pour la plupart dans des ateliers de Gaule et de Bretagne (Trèves, Lyon, Londres), et beaucoup portent la mention *genio populi Romani*. Le propriétaire a constitué le trésor systématiquement en choisissant les pièces les plus lourdes possibles. Ce dépôt « attire l'attention une fois de plus sur l'intérêt d'ordre stratégique du secteur de la cité des Nerviens situé au nord de la voie Bavai-Cologne ».

b) « Le trésor du IIIe siècle de Bus-la-Mésière » (Somme) : trouvé vers 1935-1936 dans la Somme et publié par M. Jean Gricourt (*Rev. belge de Num.*, C (1954), p. 31-56, pl. II-III), il est composé exclusivement d'*antoniniani* émis entre la fin du règne de Valérien et le début du règne de Probus, surtout sous Gallien et Claude II. Probablement enseveli sous

Probus, il atteste un apport pannonien chez les *Ambiani* et contient des émissions locales de *minimi* des « empereurs gaulois ».

« Nouvelles recherches sur l'impôt foncier et la capitation personnelle sous le Bas-Empire. » — C'est le titre d'un fascicule posthume de Ferdinand Lot (Bibl. de l'École des Hautes-Études, sc. hist. et philol., nº 304, 1955, 195 p.), complément à ses précédentes recherches sur le même sujet (*L'impôt foncier*, etc..., *ibid.*, nº 253, 1928) et dont la plupart des chapitres intéressent la Gaule. — I. *En quoi consiste la réforme de l'impôt foncier à partir du règne de Dioclétien? Quelles sont les régions où elle a été appliquée?* F. Lot reste fidèle à son interprétation des deux manières de lever l'impôt foncier au IVe siècle : la *jugatio* porte sur le produit (*jugum*) des « charruées » d'une terre en exploitation directe par le propriétaire et préalablement cadastrée ; ce produit est donc calculé d'après la superficie exploitée par une charrue ; la *capitatio* porte sur le produit (*caput*) d'une terre concédée en fermage (tenure) calculé d'après l'unité humaine (colon « chef » de famille) exploitant avec une charrue (donc d'après le nombre de charrues, nombre revisé tous les quinze ans) : le rapport ordinaire d'une terre est plus important à connaître que sa superficie. — II. *De l'annone et de l'impôt foncier* : « l'innovation du IIIe siècle a consisté à affecter régulièrement une partie de l'impôt foncier [perçu en nature] à l'entretien direct de l'armée » ; ainsi naquit l'*annona militaris*. — III. *La Gaule a-t-elle été soumise aux réformes fiscales de Dioclétien dès le règne de Constance Ier?* Un nouvel examen du « Discours d'actions de grâces de Constantin » de la *civitas Æduorum*, prononcé par Eumène en 311 après une remise partielle d'impôts, montre qu'Eumène distingue deux bienfaits : 1º la remise de cinq années de dettes d'impôts, et l'abattement de 7.000 cotes foncières (*capita*) sur 32.000, qui vaudra tant de réconfort moral aux familles : c'est donc que l'*impôt personnel*, par tête, la capitation, est compris dans ces 32.000 cotes fiscales. Mais cela ne veut pas dire que le nouveau mode de levée imaginé par Dioclétien ait été déjà en vigueur en Gaule. — IV. *Les interprétations données à l'expression « humana capitatio » sont-elles admissibles*? Celle-ci s'oppose, dans l'esprit de Théodose qui l'a supprimée, à la *terrena jugatio* : c'était la *capitatio* personnelle, qui liait les colons au domaine. — V. *L'origine des manses de l'époque franque* : c'est au IVe siècle qu'a commencé le mouvement qui a poussé à faire de l'esclave un tenancier fixé au sol ; l'époque franque n'a fait que continuer. — VI. *Le sol arable et le minimum vital pour la subsistance d'une famille de paysans* (à travers les temps et les pays). — VII. *Nouvelle interprétation des privilèges accordés par Constantin et Licinius aux soldats du camp de Brigetio en Illyricum, à Serdica (près Sofia) en 311.* — VIII. *De la circulation de l'or du IVe au VIIe siècle* : en Gaule, Trèves et Arles ont continué de frapper l'or jusqu'à Valentinien II († 392), Lyon jusque sous Constantin III († 411), Narbonne peut-être jusqu'à

l'invasion wisigothique. Les royaumes barbares ont frappé l'or, Clovis a adopté l'étalon d'or : toutefois, le *solidus gallicus* ne vaut que 21 siliques (3 gr. 979) au lieu des 24 (4 gr. 55) du sou italien. Les rois mérovingiens, puis les églises de Gaule et de simples « monétaires », ont leurs propres ateliers : cette décentralisation de la frappe procurait du numéraire aux... contribuables. La Gaule n'ayant pas de mines d'or, l'étalon d'or disparut, par épuisement, au début du VIIIe siècle, jusqu'à saint Louis. — IX. *De la prétendue supériorité économique de la partie orientale de l'empire romain sur la partie occidentale* : cette dernière, beaucoup plus étendue que l'autre (2.450.000 km. carrés contre 1.630.000 km. carrés), est beaucoup plus peuplée et plus agricole : « là est la vraie richesse » car « le commerce et l'industrie ne jouent qu'un rôle secondaire dans la vie économique de ces temps et des siècles suivants. Cette vie repose avant tout sur l'agriculture ». Si les produits de luxe se fabriquent surtout en Orient, l'Orient n'en est pas plus riche pour cela.

Le Haut Moyen Age en Armorique. — Révélant un type de céramique commune, non importée, de l'Armorique « bretonne » (voir plus haut « Chron. de Céramologie », 20°), M. P.-R. Giot rappelle « qu'on ne connaît rien de l'archéologie des premiers Bretons et qu'il n'y a aucune preuve matérielle de leur immigration en Armorique » : constructions monastiques de l'archipel de Bréhat, cloches « celtiques », inscriptions en onciales sur des stèles gauloises remployées, nous renseignent seulement sur la vitalité de l'Église celtique ; de rares bijoux mérovingiens, des monnaies imitées du *triens* dans le seul évêché de Vannes, sur la pénétration mérovingienne, qui n'entame guère les régions de langue bretonne. Celles-ci avaient donc une civilisation à elles, gallo-romaine attardée mais aussi bretonne, dont la céramique commune est le premier vestige reconnu.

Épitaphes mérovingiennes de Rhénanie. — M. Rudolf Egger réunit vingt-quatre épitaphes jusqu'à présent éparses dans diverses publications ou inédites : « Rheinische Grabsteine der Merowingerzeit », *Bonner Jahrbücher*, 154 (1954), p. 146-158, fig. 1-9 (dessins), pl. 3-13 (22 photographies).

Art celtique insulaire. — Mlle Françoise Henry condense en un *Art irlandais* bien illustré (Comité des relations culturelles d'Irlande, Dublin, 1954, 63 p., 6 fig., 57 pl.) les résultats de ses recherches bien connues, depuis *La sculpture irlandaise pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne* (Paris, 1932) jusqu'à *Irish Art in the early Christian period* (Londres, 1940, 2e éd. 1947). L'introduction et le premier chapitre retracent les rapports de l'art gaulois de la Tène et de l'époque impériale avec l'art irlandais naissant. — L'album plus brièvement commenté de MM. Stuart Piggott et Glyn E. Daniel, *A picture book of ancient British Art* (Cambridge, 1951, 27 p., 73 fig.), publie de belle façon un certain nombre d'objets antérieurs au milieu du Ier siècle de notre ère.

Survivances de l'art gallo-romain au Moyen Age. — M. R. Crozet, en étudiant les « Survivances antiques dans le décor roman du Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge » (*Bulletin monumental*, CXIV (1956), p. 7-33, 16 fig. dont une carte des sites gallo-romains ; voir aussi, plus haut, « Cent cinquantenaire des Antiquaires de France »), compte parmi elles l'usage des pilastres cannelés, des colonnes engagées, des arcs ou des socles, des colonnettes torses, des colonnes ornées de feuillages et d'oiseaux, l'association des rinceaux et des oiseaux, des rosaces, du quadrillage végétal, etc. Il souligne l'influence des mosaïques, peut-être aussi forte que celle des manuscrits insulaires. On n'a pas fini de trouver en Gaule même les antécédents de l'art roman.

Paul-Marie DUVAL.

VARIÉTÉ

SUR QUELQUES ÉTUDES ET TENDANCES EN SYNTAXE LATINE

La syntaxe latine, malgré ses routines et son vieux matériel d'exemples, de formules, de catégories, de problèmes, paraît singulièrement instable. Pendant longtemps, ce fut une étude descriptive illustrée en France par l'œuvre de Riemann, rigide, certes, et incomplète, mais remarquable de précision. Peu à peu, cependant, et non sans lenteur, s'était exercée l'influence de la grammaire historique et comparative, qui a eu son grand développement dans la dernière moitié du XIXe siècle et au début du XXe. La syntaxe latine se mit alors à suivre l'évolution des faits et leurs progrès dans des directions définies. Mais la linguistique, depuis une vingtaine d'années, s'est tournée vers de nouveaux dieux : elle est devenue « structurale » ; et la méthode « structurale », après s'être tout d'abord attachée, comme l'avait déjà fait son aînée, au matériel plus tangible des sons et des formes, des premiers surtout, commence à aborder la syntaxe. Voici, d'autre part, qu'au niveau plus modeste du latin, la philologie et la stylistique rappellent leurs droits et entendent soumettre à leur « exégèse » l'examen des tours syntaxiques. A propos de deux ouvrages récents dont les auteurs se placent à un point de vue doctrinal, l'un « structural », l'autre « exégétique », on s'est proposé de donner une idée de ces deux tendances dans leurs réalisations. Plusieurs points de syntaxe ont été par là même étudiés. Et il a paru finalement utile de souligner les rapports que des méthodes divergentes, parfois intransigeantes, peuvent et devraient entretenir entre elles dans l'intérêt même de la recherche.

* * *

I. — Un emploi spécial de l'ablatif absolu chez César (étude a base structurale)

Le travail qu'apporte sous ce titre un jeune érudit hollandais, M. J. van der Linden, a un intérêt qui dépasse celui d'un simple essai[1].

1. J. van der Linden, *Een speciaal Gebruik van de Ablativus absolutus bij Caesar (een*

Il est, en effet, issu d'un cercle très actif de linguistique « structurale » ; et les applications de cette méthode à la syntaxe latine sont encore trop rares[1] pour ne pas éveiller la curiosité. Cette méthode se fonde sur la distinction établie par F. de Saussure entre la langue et la parole. La langue est une réalité en quelque sorte extérieure et collective composée de sons, de formes, de tours ; la parole est l'utilisation faite de la langue par l'individu et dans laquelle se manifeste à quelque degré sa personnalité. Le propre de la méthode « structurale » est de considérer l'ensemble formé par la *langue* comme constituant un système organisé dont les éléments sont solidaires les uns des autres et possèdent une fonction qui se dégage de leurs rapports réciproques. Une étude « structurale » est essentiellement une coupe faite à un moment donné dans cette réalité linguistique ; elle a pour objet de retrouver tous les éléments intervenant dans un fait particulier, d'en définir la nature et les relations qu'ils ont entre eux ou avec l'ensemble, et de les regrouper dans une même « synchronie ».

On sait que l'ablatif absolu latin — par sa nature même de tour absolu — n'est, en principe, employé que lorsqu'il serait impossible de le rattacher comme participium coniunctum, c'est-à-dire en accord, à aucun des termes qui relèvent étroitement de l'énoncé verbal (sujet, complément direct d'objet, complément indirect ou déterminatif) : type *his institutis rebus signum dat.* Mais cette « règle » souffre des exceptions ; et l'ablatif absolu se rencontre alors même qu'une telle possibilité d'accord existe, le plus souvent, d'ailleurs, repris devant le groupe verbal par un terme au cas voulu par la construction : Cés., *B. G.* 5, 44, 6 : *quo percusso et exanimato, hunc scutis protegunt.* C'est cet emploi irrégulier — ou, comme il dit, « paranormal » — que M. van der Linden étudie chez César. Opposition avec le type normal d'ablatif absolu, d'une part, avec le participium coniunctum, d'autre part, il y avait dans ce fait syntaxique si ténu les principales données d'un examen « structural ».

Le tour envisagé est relevé 39 fois : 24 pour le *Bellum Gallicum*, 15 pour le *Bellum ciuile.* Cette fréquence infime par rapport à celle de l'ablatif absolu normal est cependant trop grande pour être un effet du hasard. Une influence du grec ne saurait être invoquée. M. van der Linden aperçoit non pas une explication unique, mais des éléments multiples qu'il répartit en deux groupes. Les uns atténuent en quelque sorte l' « irrégularité » ; et ce sont surtout, semble-t-il, des phénomènes d'influence, tel que l'entraînement exercé par un ablatif absolu « régu-

onderzoek op structurele Grondslag). Thèse d'Amsterdam, 1955, in-8°, 128 p. Texte néerlandais. Bon résumé en français.

1. Cf., toutefois, le *Précis de syntaxe latine* de F. Blatt, Lyon, 1952 (traduit du danois). D'un point de vue général : A. W. de Groot, *Structurele Syntaxis*, Den Haag, 1949 ; J. Cantineau, *Les oppositions significatives*, dans *Cahiers de Saussure*, 10 [1952], p. 11-40 ; L. Tesnière, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, Paris, 1953 ; etc.

lier » qui précède celui de type « paranormal » : *B. G.* 1, 25, 6 : *capto monte et succedentibus nostris Boii et Tulingi... nostros latere aperto adgressi circumuenere* (l'abl. *capto monte*, sans lien grammatical avec le reste de la phrase, a pu, en effet, appeler *succedentibus nostris*), ou, en sens inverse, l'action séparatrice d'un ablatif absolu normal intercalé : *B. C.* 2, 10, 7 : *hoc opus omne tectum uineis ad ipsam turrim perficiunt subitoque inopinantibus hostibus machinatione nauali phalangis subiectis ad turrim hostium admouent* (insertion de l'ablatif absolu *phalangis subiectis*, dont le sujet « logique » est différent) ; etc. Toutefois, la distance à elle seule ne saurait être une raison déterminante : dans *B. G.* 5, 44, 6, cité ci-dessus (cf. aussi *B. G.* 5, 4, 3), l'ablatif absolu et le pronom de reprise sont contigus. D'autres éléments d'explication confèrent un avantage positif à l'emploi « paranormal » ; il permet ainsi d'établir une opposition à l'intérieur d'un énoncé : *B. C.* 1, 36, 5 : *quibus (nauibus) effectis armatisque diebus XXX a qua die materia caesa est, adductisque Massiliam, his D. Brutum praeficit, C. Trebonium legatum ad oppugnationem Massiliae relinquit* (si la construction des navires et leur transfert à Marseille intéressent l'ensemble de la phrase, leur commandement ne concerne que le premier des deux personnages) ; — ou bien encore de souligner l'existence de deux procès dans la même proposition : *B. G.* 6, 2, 1 : *interfecto Indutiomaro, ut docuimus, ad eius propinquos a Treueris imperium defertur* (avec le participe absolu, le meurtre rappelé d'Indutiomaros prend place comme énoncé distinct à côté de celui du verbe) ; etc.

Bien entendu, plusieurs de ces éléments peuvent se rencontrer dans un même passage, et c'est avec art qu'est construit le schéma structural d'ensemble en un tableau sur double page (p. 104-105) donnant et la liste des exemples et celle des types d'explication, de manière que l'on puisse mesurer d'un coup d'œil la participation des premiers aux seconds. Également très « structuraliste » est le langage abstrait, piqué de formules algébriques, que la méthode nouvelle comme par souci d'ésotérisme se croit tenue d'adopter. On n'insistera pas sur les divergences d'opinion inévitables concernant l'interprétation du détail. Il est assez surprenant, en revanche, que la présente étude, malgré sa minutie, ne paraisse pas se préoccuper de la raison profonde du fait syntaxique examiné. Par delà, en effet, les circonstances particulières, il fallait qu'il possédât par lui-même une autonomie assez forte pour se soustraire aux possibilités d'accord. Et l'origine de cette autonomie se trouve dans l'histoire du tour. Dans certains cas, l'ablatif absolu, ancien ablatif d'accompagnement ou de circonstance, s'était fixé en locutions toutes faites qui n'étaient plus analysées (*inuito me, te uiuo, illo absente*, etc.), avec lesquelles la question d'un accord ne se posait pratiquement plus ; cf., par exemple, Pl., *Rud.* 712 : *meas mihi ancillas inuito me eripis* ; *St.* 132 : *uosne ego patiar cum mendicis nuptas me*

uiuo uiris?; Cic., *At.* 10, 4, 6 : *me libente eripies mihi hunc errorem*, cf. *Phil.* 11, 23; Ov., *Am.* 2, 12, 13 : *me duce ad hunc uoti finem, me milite, ueni.* Deux exemples au moins de ce type se laissent relever chez César : *B. G.* 1, 53, 7 : *is se praesente de se ter sortibus consultum dicebat* « en sa présence »; *ibid.*, 7, 33, 3 : ... *cum leges duo ex una familia uiuo utroque... magistratus creari uetarent...* « l'un du vivant de l'autre » (trad. P. Fabre). Le caractère formulaire de ces ablatifs absolus est la raison majeure du manquement grammatical. A propos du premier passage, M. van der Linden remarque (p. 117) que « la personne est dissociée en une victime et un spectateur » : c'est subtiliser à plaisir sur une locution banale (*praesente se*); de plus, le terme de reprise est inclus dans un complément prépositionnel.

Mais, en dehors de ces locutions, l'ablatif absolu retirait aussi, et d'une manière générale, une autonomie renforcée de son emploi comme substitut d'une subordonnée circonstancielle. L'introduction du participe dans cette tournure contribua beaucoup à l'étendre : rare avant l'époque classique, elle devient presque systématique chez César, à qui elle permettait des indications rapides et légères. L'ablatif — très souvent participe — absolu joue alors un rôle verbal qui l'oppose au participe en accord (participium coniunctum). Celui-ci exprime l'action accessoire, qui n'est pas énoncée pour elle-même, mais dans l'ambiance de l'énoncé principal : *B. G.* 7, 67, 2 : *qua re nuntiata Caesar suum quoque equitatum tripertito diuisum contra hostem ire iubet* « César envoie contre l'ennemi sa cavalerie répartie elle aussi en trois groupes ». Au contraire, l'ablatif absolu situe ce qu'il énonce comme ayant son existence propre dans le temps. Cette fonction, celle de la proposition qu'il représente, n'est pas occasionnelle, ainsi que le pensait M. van der Linden, mais essentielle[1]. Si César écrit, *B. G.* 6, 4, 4 : *obsidibus imperatis centum, hos Haeduis custodiendos tradit*, c'est qu'il veut dire qu'*après avoir exigé* des Sénons cent otages, il confie la garde de ceux-ci aux Héduens (c'est-à-dire *cum obsides centum imperasset*...), et non pas qu'il confie aux Héduens la garde des cent otages qu'il avait imposés aux Sénons (c'est-à-dire *obsides centum imperatos*, ou *quos imperauerat*...). Avec le participe en accord, il y a concentration de la phrase sur l'énoncé principal; l'ablatif absolu — normal ou « paranormal » — met en rapport des faits dans leur succession. Les deux tours ne sont donc pas équivalents; et c'est par pure convention que l'on dit de l'ablatif absolu dans l'emploi « paranormal » qu'il est substitué au participium coniunctum; si substitution il y a, c'est à une proposition circonstancielle à mode personnel, l'assimilation ainsi établie

1. C'est ce que semble avoir senti le P. J. Lebreton lorsque, recherchant les causes du tour en question, il écrivait dans sa *Caesariana Syntaxis*, Paris, 1901, p. 10 : *saepissime tamen ea* una *uidetur esse* causa, *quod participii absoluti maior est uis et grauitas quam coniuncti.*

contribuant à fermer l'ablatif absolu sur lui-même, contre l'accord.

Cicéron n'ignore pas l'emploi « paranormal » : par exemple, *Brut.* 191 : *qui cum conuocatis auditoribus legeret eis magnum illud*[1]... Il est probable, cependant, que César a eu plus d'audace[2]. Ainsi, il ne craint point d' « apposer » un ablatif absolu directement au sujet de la phrase : *B. G.* 2, 22, 1 : *cum diuersis legionibus aliae alia in parte hostibus resisterent*..., c'est-à-dire *cum legiones, quia diuersae erant, aliae alia in parte resisterent*... Bien mieux, on le voit parfois supprimer le terme de reprise : *B. G.* 7, 4, 1 : *conuocatis suis clientibus facile incendit*, et non *hos facile incendit* ; *B. C.* 1, 60, 3 : *pollicentur atque omnibus undique conquisitis iumentis in castra deportant*, et non *haec in castra deportant*. Par cette omission, M. van der Linden estime (p. 118) que l'emploi « paranormal » est évité ; il joue, en réalité, à plein, puisque, précisément, disparaît l'élément intermédiaire qui atténuait le heurt. La brièveté y gagnait ; rien ne prouve que la syntaxe en souffrît[3].

Évidemment, à cause de sa nature nominale, l'ablatif absolu ne pouvait avoir toute la liberté d'emploi d'une proposition subordonnée avec conjonction. Certaines conditions étaient plus propices. De ce que César en a tenu compte, il ne s'ensuit pas qu'il ait voulu faire « accepter » une irrégularité ou qu'il ait cherché une « excuse » (p. 116). L'emploi dit « paranormal » de l'ablatif absolu paraît inséparable de la prédilection manifestée par César pour l'ablatif absolu tout court : usant plusieurs centaines de fois d'une construction qui formait par elle-même un tout autonome, il ne pouvait qu'être porté à la traiter encore comme telle, même lorsque se présentait une possibilité d'accord. Cela allait peut-être dans le sens de ses idées sur l'analogie, sûrement, en tout cas, dans celui des tendances de la langue. M. van der Linden se propose un travail d'ensemble étendu à d'autres auteurs et qui conduirait à une « recherche exhaustive de l'ablatif absolu comme phénomène structural dans le système linguistique du latin » (p. 118). Sa présente étude laisse l'impression qu'un examen même délibérément « structu-

1. Peut-être même l'expression *conuocatis auditoribus* est-elle une réminiscence de César (cf. *B. G.* 1, 40, 1 ; 5, 4, 3) — d'autant plus que le *Brutus* fait précisément une mention élogieuse des *Commentaires*.

2. A défaut d'un relevé global, la *Caesariana Syntaxis* du P. J. Lebreton (p. 10) fournit une bonne liste de l'ablatif absolu « paranormal » chez Cicéron. Les locutions formulaires paraissent nombreuses ; et, d'autre part, certains exemples seraient à retrancher, ceux, notamment, où le terme de reprise est un complément prépositionnel : *Sul.* 92 : *nihil* suspicantibus nobis *repentini* in nos *iudices consedistis*, et surtout un possessif : *Dei.* 13 : te*que Alexandrinum bellum* gerente *utilitatibus* tuis *paruit* ; en pareil cas, la possibilité d'accord n'est guère que théorique.

3. Le latin se dispense facilement d'exprimer le pronom de rappel. Ainsi, Cic., *Fat.* 1, 1 : *id casus quidam ne facerem impediuit*, et non *me impediuit* ; *Diu.* 1, 122 : *Socrates... Xenophonti consulenti exposuit*..., et non *eum consulenti* ; ou encore Cés., *B. G.* 7, 71, 2 : *Vercingetorix... consilium capit omnem ab se equitatum noctu dimittere; discedentibus* (sc. *iis*, à tirer de *equitatum*) *mandat ut suam quisque eorum ciuitatem adeat*.

ral » gagnerait en justesse d'appréciation à être placé dans une perspective « historique ».

* * *

II. — Exégèse et syntaxe

A côté de la méthode structurale, le renouvellement de la syntaxe est cherché par un latiniste italien, M. A. Traina, dans ce qu'il appelle l'exégèse. Un recueil d'essais fort suggestifs lui permet d'exposer sa doctrine et d'en donner diverses applications[1].

M. Traina est bien au courant du « structuralisme » de la linguistique contemporaine (p. vii sqq.). Il ne méconnaît pas que tout un système de possibilités d'expression, commun à un même milieu, préexiste à l'individu, ni la légitime exigence de certains à pénétrer la logique interne de cette réalité objective qu'il y a en tout langage. Mais il trouve trop rigide la distinction saussurienne de l'élément individuel, la parole, et de l'élément collectif, la langue (*supra*, p. 318). A l'encontre de beaucoup de linguistes « structuraux », M. Traina donne la primauté à l'individu : la *langue* elle-même est le produit des créations individuelles, et elle ne peut être saisie que traduisant une pensée. Si, d'autre part, l'étude « historique » est jugée indispensable par notre auteur pour fournir la masse des faits syntaxiques, il la trouve néanmoins aveugle, terne, insuffisamment curieuse des différences qui séparent les tours. La synonymie n'a pas plus de place en syntaxe qu'en stylistique. Il ne peut y avoir deux constructions de valeur identique. L'exégèse est l'interprétation philologique et stylistique ; elle ne se bornera pas, d'ailleurs, à préciser le sens ; elle devra s'attacher à faire apparaître dans les changements constatés la part de l'esprit, l'impulsion des individus et des générations ; elle sera le principe directeur de la recherche.

O. Riemann et d'autres furent essentiellement des philologues ; et déjà F. Stolz entendait ramener la syntaxe latine à une histoire du style. Il intervient, toutefois, une question de degré. L'importance accordée par M. Traina sous le nom d' « exégèse » à la stylistique et à la psychologie lui est personnelle ; elle est même chez lui d'autant plus redoutable qu'il possède des dons brillants d' « exégète », auxquels il

1. A. Traina, *Esegesi e sintassi. Studi di sintassi latina*, Padoue, Liviana editrice, 1955, in-8°, xii + 132 p. Après une introduction de caractère doctrinal, ce volume comprend : 1) La reprise d'une étude antérieure sur l'*apposition épithétique des noms propres de cité* : type *Capuam, in urbem amplissimam*, appendice sur le tour *Forum Iuli*. — 2) Sous le titre *Una nuova sintassi latina*, la reproduction d'un compte rendu détaillé de A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, effectué d'après la 1re édition, avec confrontation partielle de la seconde. — 3) Une étude des constructions *timeo ut*, *timeo ne*, *timeo ne non* (Psicologia e paratassi). — 4) Une étude sur les propositions *interrogatives dans le discours indirect.*

doit d'heureuses trouvailles, mais qui l'éloignent parfois de la syntaxe.

A) Apposition avec épithète des noms de villes (p. 1-27) : *Neapoli, in celeberrimo oppido.* Des recherches de M. Traina il résulte que ce tour n'est représenté pour le vieux latin que par un exemple de Caton : *Stymphali, Arcadiae oppido* (frg. 3 Morel). Il ne se répand qu'à partir de l'époque classique, sans atteindre jamais un grand développement : 13 exemples chez Cicéron, 15 chez Tite-Live, 12 chez Tacite ; Suétone n'en a plus qu'un seul ; toutefois, une trace très nette subsiste dans la *Peregrinatio Aetheriae* (9, 5). On savait déjà que la préposition devant le nom apposé, quoique plus fréquente, n'était pas nécessaire : Cic., *Leg. Agr.* 2, 76 : *Capuam colonia deducetur, urbem amplissimam atque ornatissimam.* M. Traina montre que sa présence apporte une plus grande intensité à la qualité exprimée. Frappante à cet égard est l'opposition établie entre deux passages de Tite-Live :

26, 19, 11 : *Emporiis, urbe Graeca — oriundi et ipsi a Phocaea sunt —, copias exposuit* (simple indication glissée dans un récit) ;

28, 42, 3 : *Emporias, in urbem sociorum, classem appulisti* (circonstance de caractère affectif mise en relief dans un discours). Cette valeur expressive du tour prépositionnel est confirmée par d'autres exemples : Cic., *Leg. agr.* 2, 97 : *Capuae, in domicilio superbiae* ; *Ver.* 2, 160 : *Leontinis, misera in ciuitate atque inani, tamen...* ; etc. L'ingéniosité et le bien-fondé de la remarque sont hors de contestation. Mais la valeur stylistique ainsi aperçue laisse dans l'ombre le fait de syntaxe.

Dans l'indication des relations spatiales, la forme casuelle du nom de ville (*Romae*, *Romam*, *Romā*) est à demi-figée, de sorte que le latin éprouve une gêne à lui rapporter une épithète ou une détermination équivalente. Aussi, en dehors de cas très restreints, avec *ipse*, par exemple (cf. *in ipso Pessinunte*, Cic., *Har. resp.* 28), l'adjonction directe est-elle poétique : Vg., *Én.* 2, 331 : *magnis... uenere Mycenis.* Pour l'éviter, divers moyens ont été employés, dont la relative : Cés., *B. G.* 7, 68, 1 : *Alesiam, quod est oppidum Mandubiorum, iter facere coepit* (la séparation est encore accentuée par l'attraction du relatif au genre de l'attribut), ou bien la parenthèse : Cés., *B. G.* 7, 57, 1 : *Lutetiam proficiscitur ; id est oppidum Mandubiorum*, et, enfin, l'apposition ici étudiée d'un terme générique (*ciuitas*, *oppidum*, *urbs*, etc.) servant de support à l'épithète. Or, l'examen des exemples cicéroniens de ce dernier tour permet de remarquer que 9 d'entre eux, sur un total de 13, ont la préposition devant l'apposition et que, parmi ces 9 emplois prépositionnels, il s'en trouve 4 où le nom de ville est un locatif, c'est-à-dire la forme casuelle la moins vivante : *Albae..., in municipio fidelissimo* (*Ph.* 3, 39) ; *Albae..., in urbe opportuna* (*ibid.*, 4, 6) ; *Capuae, in domicilio superbiae* (*Leg. agr.* 2, 97) ; *Neapoli, in celeberrimo oppido* (*Rab.*

Post. 26) ; et en trois autres passages la localité est désignée par un nom au pluriel auquel s'adjoint une apposition au singulier : *Centuripinis, in ciuitate... locupletissima* (*Ver.* 4, 50) ; *Leontinis, misera in ciuitate* (*ibid.* 2, 160) ; *Tarquinios, in urbem Etruriae florentissimam* (*Rep.* 2, 34). Visiblement, la préposition prévenait, en pareil cas, la rencontre d'éléments syntaxiques qui à des puristes surtout pouvaient paraître peu appropriés à un contact direct ; et, inversement, il est probable que, si la préposition n'est pas exprimée après un locatif dans *Arch.* 4 : *Antiochiae (nam ibi natus est loco nobili), celebri quondam urbe...*, c'est en grande partie parce que le rôle séparateur de la préposition échoit à la parenthèse, laquelle comprend par surcroît un complément local (*loco nobili*). Maintenant, que la préposition, en détachant par sa présence l'apposition, ait par contre-coup donné à celle-ci plus de relief, c'est fort possible ; mais, avant de se prêter à cette utilisation, elle avait tout d'abord un office purement syntaxique.

B) Imparfait et parfait du subjonctif dans la proposition consécutive (p. 51-52). — Sans reprendre la question dans son ensemble, M. Traina évoque le rapprochement devenu classique des deux passages de la correspondance de Cicéron où celui-ci, relatant le même fait, use dans un cas de l'imparfait : *At.* 6, 1, 6 : *inclusum in curia senatum Salamine obsederat ut fame senatores quinque morerentur*, dans l'autre du parfait du subjonctif : *At.* 6, 2, 8 : *inclusum in curia senatum habuerunt Salaminium ita multos dies ut interierint nonnulli fame.* Là encore, on fait intervenir la stylistique : en face du parfait (*interierint*), qui, ponctuel, présente l'action comme un fait unique et vu dans sa totalité, l'imparfait (*morerentur*) aurait une valeur expressive en tant que duratif, marquant la répétition et suggérant la mort successive des cinq sénateurs. Il suffit de donner la traduction « durative » correspondante : « il avait tenu enfermé le Sénat... au point que cinq sénateurs mouraient », pour constater que c'est forcer et fausser le sens. Voici pourtant longtemps que la *Syntaxe latine* de Riemann (7e éd., § 197) signale que l'imparfait, dans la proposition consécutive, équivaut souvent à un infinitif (en grec, avec ὥστε). La différence est entre la conséquence envisagée comme événement : « au point que moururent » (*ut interierint*), et la conséquence considérée en soi pour marquer le degré : « au point de faire mourir » (*ut morerentur*). L'imparfait est alors « atemporel », exprimant l'idée verbale seule comme en d'autres tours usuels où il recouvre également un infinitif : *nihil habui quod darem* « je n'avais pas de quoi *donner* », *suasi ut ueniret* « je lui ai conseillé de *venir* ». Ajoutons que l'action de l'ambiance, si importante dans la phrase latine, serait aussi à considérer. Le contexte antérieur du premier exemple était au plus-que-parfait, temps de la même catégorie que l'imparfait : fuerat *enim praefectus Appio, et quidem* habuerat *turmas equitum, quibus inclusum in curia senatum S.* obsederat *ut...* moreren-

tur ; celui du second était au parfait : *immo quid ante aduentum meum non* fecerunt? *inclusum in curia senatum* habuerunt *S. ita multos dies ut* interierint *nonnulli fame.* Ce sont de véritables séquences temporelles. Tout cela pour montrer que les considérations de style sont loin de pouvoir servir à elles seules de discrimination.

C) « TIMEO VT, TIMEO NE, TIMEO NE NON ». — Cette courte étude (p. 56-63) sur la construction des verbes de « crainte » est placée sous le signe de la « psychologie ». M. Traina ne veut absolument pas de l'interprétation de *timeo ut* par le sens interrogatif : « je me demande avec crainte comment telle chose pourrait bien arriver », d'où « j'ai peur qu'elle n'arrive pas ». Les indices favorables ne manquent pourtant pas. C'est le passage de l'*Heauton* 189 : *timet omnia, patris iram et animum amicae se erga ut sit suae*, avec une structure de phrase presque identique à Tér., *Hec.* 468 : *omnem rem scio ut sit gesta.* C'est aussi le parallélisme de *uereor quomodo* ou *quam* (*Rhet. Her.* 4, 49 ; Cael. ap. Cic., *Fam.* 8, 10, 1) — que cite M. Traina — et de plusieurs autres tours qu'il serait facile de rappeler : *timeo quid* (Pl., *Cas.* 638, *Mer.* 110, *Mil.* 397, etc.), *timeo quam* (Pl., *Truc.* 820), *metuo quot* (Pl., *Truc.* 809), *uereor quorsum* (Tér., *And.* 176), etc. On entrevoit même comment le sens interrogatif de *ut* a pu se dégager de sa fonction première de particule indéfinie (cf. gr. πως)[1]. Tout cela ne compte guère aux yeux de M. Traina ; c'est même « se réfugier dans une indémontrable préhistoire » (p. 59). Pour lui, *timeo ut ueniat* « serait une formation analogique de *timeo ne ueniat* sur le modèle de *hortor ut/ne faciat* » (p. 63). Cela suppose, à vrai dire, une transmutation importante, puisque *timeo ut* est négatif de sens, tandis que *hortor ut* est positif. Comment s'opère-t-elle? sur quoi se fonde-t-elle en dehors de la seule « psychologie» ? Rien ne vient le préciser.

Quant à *timeo ne non*, on sera d'accord pour y voir une tournure secondaire. Mais il semble que *non* s'y soit introduit comme négation de mot. Ce rôle est net dans le type que M. Traina qualifie d' « ironique » : Pl., *Per.* 686 : *ne non sat esses leno, id metuebas miser?* « tu avais peur de ne pas te montrer assez *leno?* » (= *non sat leno*) ; cf. Tér., *Ad.* 217, *Haut.* 1017 ; et l'on pense aux raisons du même ordre qui font parfois substituer *et non* à *neque.* Il n'y a pas lieu de mettre à part : Pl.,

1. Ainsi, dans Tér., *And.* 276-277 : *haud uerear si in te sit solo situm,* || *sed uim ut queas ferre...* « je n'aurais pas peur si cela dépendait de toi seul ; mais puisses-tu supporter de quelque manière (*ut*) la violence (je le souhaite, tout en ayant peur que tu n'y arrives pas) ». L'interprétation qui supplée un *uereor* tiré de *uerear* et fait de *ut* un interrogatif appartient à un niveau chronologique ultérieur : « ... mais je me demande avec crainte comment tu pourrais supporter la violence ». Pour l'emploi de *ut* comme particule avec le subjonctif, cf. les tournures *quod ut ita sit* « à supposer que la chose soit (*sit*) ainsi (*ita*) de quelque manière (*ut*) », c'est-à-dire « quand même il en serait ainsi » ; *ut desint uires* « à supposer que les forces manquent en quelque manière », ou encore une reprise du type : Pl., *Men.* 681-683 : *tibi dedi pallam.* × *mihi tu ut dederis pallam?* « je t'ai donné la mante. × tu m'aurais donné la mante de quelque manière (*ut*)? ».

Cas. 575 : *metuo ne non sit surda atque haec audierit* ; si *non* peut ainsi, après *ne*, n'appartenir qu'au premier membre, c'est à cause de ce caractère de négation partielle (*non surda*, par opposition à *audierit*).

D) Les propositions interrogatives dans le discours indirect (p. 65-114). — Au discours indirect, dans les propositions interrogatives l'infinitif et le subjonctif sont employés concurremment. Après un historique des théories proposées depuis plus d'un siècle sur la répartition des deux modes, M. Traina se livre à un examen minutieux de l'usage de César, de Tite-Live et de Tacite ; de fines et subtiles remarques abondent.

Un point déjà connu est à la fois confirmé et précisé : l'infinitif apparaît essentiellement dans les interrogations dites oratoires. Mais il est encore très rare chez César, qui n'en offre qu'un exemple sûr : *B. C.* 1, 9, 4 : *quonam haec omnia nisi ad suam perniciem pertinere?*, c'est-à-dire : *haec omnia ad nihil aliud nisi ad meam perniciem pertinent.* On peut ajouter avec vraisemblance, malgré le désaccord des manuscrits : *B. G.* 5, 28, 6 : *quid esse leuius aut turpius quam auctore hoste de summis rebus capere consilium?* (*esset* α ; *esse* β) ; *B. G.* 1, 14, 3 est moins probable. Avec Tite-Live et Tacite, l'infinitif devient beaucoup plus fréquent, attesté par surcroît à d'autres formes qu'au présent, en particulier pour le futur et l'irréel : *quid futurum, si...?* (Liv., 27, 44, 4), *quonam modo... potuisse?* (*ibid.*, 25, 35, 5), *quid infantibus liberis euenturum?* (Tac., *Ann.* 2, 70), *quid illum facturum fuisse, si...?* (Liv., 8, 31, 5), etc. Cette faveur proviendrait de ce que « l'infinitif, qui est une forme emphatique de constatation, a une rhétoricité plus marquée que le subjonctif, qui est aussi le mode de la possibilité et du doute » (p. 113). Cette « rhétoricité » de l'infinitif, cette valeur de constatation prêtée à une forme qui est par excellence celle de l'idée verbale non actualisée, ne laissent pas de surprendre. Une fois de plus, les considérations stylistiques semblent mauvaises conseillères. L'infinitif n'a rien en soi d'oratoire ; mode des propositions énonciatives au discours indirect, il est appelé par le sens énonciatif de la tournure, puisqu'une interrogation oratoire n'est qu'un énoncé déguisé. Et si le nombre des infinitifs augmente, c'est simplement parce qu'avec le goût des historiens d'époque impériale pour la rhétorique les occasions d'emploi de ces fausses interrogations deviennent plus nombreuses.

En ce qui concerne le subjonctif, M. Traina se livre à une analyse serrée de son utilisation. On apprend ainsi que les propositions interrogatives qui seraient au subjonctif dans le discours direct comme exprimant le potentiel, le doute, etc., gardent ce mode dans le discours indirect, même si à quelque degré elles peuvent passer pour oratoires : Cés., *B. G.* 5, 29, 5 : *postremo quis hoc sibi persuaderet...?*, c'est-à-dire : *nemo sibi persuadeat* ; en d'autres termes, le sentiment de la valeur mo-

dale l'emporte. D'autre part, il y a des interrogations qui peuvent être qualifiées de « réelles » en ce sens que celui qui les formule est réellement dans l'ignorance de ce qu'il demande : Liv., 5, 20, 3 : *quid de praeda faciendum censerent?* (demande d'instructions au Sénat). Mais l'interrogation peut tout aussi bien porter sur une chose que l'on connaît. Elle ne sert plus alors à s'informer ; c'est un appel à l'interlocuteur, destiné à provoquer son approbation (*pourquoi agissent-ils ainsi d'après vous?*), ou à traduire l'indignation du sujet (*que faites-vous là?*), ou à montrer que celui-ci n'est pas dupe (*que veulent-ils? ne serait-ce pas que...?*), etc. Seulement M. Traina entend établir sur des considérations de ce genre une classification psychologique[1] dans laquelle les faits doivent entrer sans flottement : est-ce vraiment le moyen, selon le désir exprimé (p. 79), de proscrire l' « ambiguïté » et le « scepticisme » — surtout si les conditions syntaxiques du tour ne sont pas par avance définies?

A cet effet M. Traina invoque un sens volitif qui, en se dégageant du tour, rendrait compte du subjonctif : c'est ainsi que, dans Liv., 10, 35, 8 : (*consul*) *cunctantes arma capere increpabat : quid cessarent tergiuersarenturque?*, l' « exhortation latente motivée par l'urgence du péril » ferait de l'interrogation une défense, et l'on pourrait poser l'équivalence *quid hoc facis?* = *ne feceris* (p. 89-90). C'est aller un peu vite. D'ailleurs, ce principe d'explication serait-il même valable, il restera qu'on ne pourra retrouver partout un sens volitif ; et le besoin se fera nécessairement sentir d'une justification d'ensemble, laquelle ne paraît guère pouvoir être qu'une assimilation de la proposition interrogative à l'interrogation indirecte. Cette action est réduite par M. Traina aux seuls cas où la proposition « détermine immédiatement un uerbum rogandi » ; cf. Liv., 10, 13, 10 : *et ille quidem in recusando perstabat, quid ergo attineret leges ferri rogitans, quibus*... (p. 82-83) ; elle a, en réalité, une portée générale, qui tient à la manière dont s'est constitué le discours indirect. Celui-ci, en effet, issu de la langue administrative, où il servait à la relation de rapports et de décrets, est de lui-même le prolongement, à partir d'un verbe introducteur, de tours subordonnés qui furent essentiellement : *a)* la proposition infinitive, *ita respondit... illum uenisse* ; *b)* la complétive avec *ut/ne*, *censuere (Patres)... ne quis Bacchanal habuisse uellet.* Quelle qu'en soit l'étendue, le « discours » — au plein sens du terme — reste en entier sous la dépendance du verbe initial. Lorsque le discours indirect devint objet d'utilisation littéraire, la question se posa d'y insérer, en plus des types de phrase précédents, celui de l'interrogation ; et il est naturel que, par

1. Elle est particulièrement subtile, distinguant : *a)* les interrogations psychologiquement et formellement réelles ; *b)* les interrogations psychologiquement et formellement rhétoriques, lesquelles se subdivisent en énonciatives et volitives ; *c)* les interrogations psychologiquement rhétoriques et formellement réelles, c'est-à-dire pseudo-réelles (p. 82).

rapport au verbe introducteur, auquel elle se trouva rattachée, ou à son équivalent implicite, elle se soit présentée comme une proposition interrogative indirecte. A ce titre, son verbe se mit au subjonctif, de même que l'influence des propositions énonciatives entraînait l'infinitif, quand l'interrogation était factice.

L'élément décisif pour l'emploi du subjonctif est donc — en dehors des tours qui le comporteraient nettement par eux-mêmes au discours direct — qu'il y ait véritablement interrogation. Et cela ne se produit pas seulement si celui qui interroge a un besoin réel d'être informé, mais même si, selon la remarque faite ci-dessus, il interroge tout en l'étant. Dans Cés., *B. G.* 1, 47, 6 : *quid ad se uenirent? an speculandi causa?*, Arioviste sait parfaitement pourquoi viennent à lui les délégués de César ; et quand Tite-Live fait dire à des tribuns qui s'adressent à la plèbe : 5, 2, 5 : *quam putarent continuatae militiae causam esse? nullam profecto aliam inuenturos quam ne...*, ils sont si loin d'ignorer la réponse qu'ils la font eux-mêmes. L'interrogation est alors pour M. Traina (p. 93) « psychologiquement rhétorique et formellement réelle ». Nous dirons plutôt que, soulignant la duplicité dans le premier passage, la sympathie affectée dans le second, elle se distingue par ce rôle effectif d'une pure interrogation oratoire ; et c'est ce caractère d'interrogation effective qui, du point de vue syntaxique, appelle le subjonctif. Seulement, on conviendra qu'entre une interrogation de ce genre et une interrogation oratoire la différence est minime et qu'il serait peut-être aventureux de vouloir supprimer *a priori* tout flottement. M. Traina le contestera sans doute. Toutefois, une « exégèse » trop rigide et exclusive, non plus que la « méthode structurale », si elle ne tient pas compte des conditions dans lesquelles s'est constitué le tour, ne saurait être à elle seule toute la syntaxe.

*
* *

III. — Méthodes et syntaxe

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il est question de méthodes en syntaxe latine, et les discussions précédentes montrent que ce chapitre n'est pas clos. Abondance de biens, d'ailleurs, ne nuit guère, surtout quand il s'agit de suggestions pour explorer encore plus à fond un aussi vieux domaine. Aussi le parti le plus sage n'est-il pas d'opter pour l'une des méthodes plus explicitement envisagées ci-dessus, la structurale ou l'exégétique, ou encore la méthode historique laissée à l'arrière-plan. A force de parler de méthodes, on en arrive à oublier la syntaxe tout court, qui ne se confond pas avec l'une d'elles en particulier, mais les comprend toutes ; car elles ne visent chacune qu'un aspect — d'importance inégale peut-être — d'une même réalité.

La syntaxe latine, comme toute syntaxe, a pour objet d'étudier les constructions et les tours, les mots et groupes de mots, phrases et groupes de phrases, en tant que leur agencement et leurs rapports répondent à l'expression d'une pensée. C'est un ensemble qui, comme toute autre partie du langage, est à la disposition de l'esprit pour lui permettre de s'exprimer. L'initiative du sujet y est plus restreinte que dans le vocabulaire ; elle se manifeste, cependant, par le sentiment plus ou moins vif des nuances qui distinguent les emplois, par la liberté aussi qu'il a de choisir entre eux ; la part d'un écrivain comme Cicéron pour la constitution de la syntaxe classique, celle d'Ennius, Lucrèce, Virgile pour la syntaxe poétique, ont pu être ainsi prépondérantes. L' « exégèse » conçue comme examen de l'expression individuelle a donc sa place de droit en syntaxe. D'autre part, les faits syntaxiques — et c'est le mérite de la méthode structurale de l'avoir souligné — ne constituent pas une masse inorganique, mais un système dont les parties sont solidaires et qui dicte leurs fonctions respectives aux divers éléments. Cette considération de la fonction se révèle de plus en plus importante ; c'est elle qui permet de comprendre et de réunir les valeurs souvent divergentes d'un même élément, tout en les opposant à un autre. Par là des définitions comme celles du verbe et des voix ont été renouvelées [1] ; l'idée de ramener les cas à une notion se trouve appuyée ; les sens multiples des prépositions ne sont plus un provignement arbitraire [2] ; le relatif apparaît comme une forme composée de deux morphèmes répondant chacun à un office distinct [3] ; etc. En même temps, l'attention a été attirée sur la manière dont cette logique interne du langage se manifeste au sujet ; et de patients efforts ont cherché à reconstituer sur certains points la représentation latente qu'il pouvait en avoir [4]. L'intervention de la méthode structurale est donc, elle aussi, amplement justifiée.

Si les faits syntaxiques se groupent en système, ils n'en sont pas moins par eux-mêmes situés dans la durée. Ils y ont leur vie propre, s'influencent les uns les autres, subissent l'action de l'analogie et du mécanisme, laquelle peut les éloigner sensiblement de leur mission « structurale ». Ce champ d'étude est celui de la syntaxe historique. Elle s'appuie sur la grammaire comparée ; elle est inséparable de la morphologie [5], l'histoire des tours s'éclairant souvent par celle des

1. Cf., entre autres, *Journal de psychologie*, 1950, p. 35 sqq., 72 sqq., 119 sqq.

2. Cf. V. Bröndal, *Théorie des prépositions*, Copenhague, 1950.

3. Cf. L. Tesnière, *Esquisse d'une syntaxe structurale*, p. 25.

4. Voir les travaux souvent obscurs, mais suggestifs, de G. Guillaume : *Temps et verbe*, Paris, 1929 ; *L'architectonique du temps dans les langues classiques*, Copenhague, 1945 ; également ses articles dans *Français moderne*, 9, 1941, p. 171-180 ; 11, 1943, p. 9-30 ; 19, 1951, p. 29-41 ; *Mélanges Dauzat*, Paris, 1951, p. 131-146 ; etc.

5. Depuis l'essai de J. Ries, *Was ist Syntax?* (1894 ; 2e éd., Prague, 1927), c'est une question toujours pendante que celle des rapports de la morphologie et de la syntaxe et

formes. Sa complexité en latin est particulièrement grande. Le latin, en effet, est une période transitoire entre un état ancien qui garde d'assez nombreuses survivances et l'état des langues romanes. De plus, l'esprit conservateur du latin ne l'empêche pas d'innover, mais il l'incite à garder, tout en innovant, l'ancien matériel, à l'utiliser au maximum, à ne s'en défaire qu'à regret. L'expression de l'hypothétique avec trois termes (potentiel, irréel du présent, irréel du passé) s'est ainsi superposée aux trois temps (présent, imparfait, plus-que-parfait) du subjonctif ; entre autres conséquences, l'imparfait devint un présent dans le premier emploi, tout en restant un passé dans le second. Le génitif est de plus en plus le cas du complément déterminatif de nom ; cependant, encore à l'époque classique, dans des tours comme *insimulare proditionis* ou *meminisse alicuius*, il marque, selon sa fonction ancienne, la relation à un tout. Bien que se dessine une conception grammaticale de l'accord, celui-ci est loin de se défaire et de la structure appositionnelle antérieure et de l'influence du sens (syllepse). Aussi le fait syntaxique se présente-t-il souvent comme une résultante de forces divergentes[1] : l'accord grammatical est freiné par l'accord selon le sens ; l'emploi de la préposition auprès du cas par la valeur persistante de ce dernier ; de même, concordance des temps et attraction modale ne sont qu'un jeu d'équilibre entre diverses influences de sens ou de forme. Ce caractère composite et flottant du fait syntaxique est la meilleure raison d'être de la méthode historique.

Il semble donc que les trois méthodes envisagées n'aient pas lieu de s'ignorer et encore moins de s'opposer entre elles. Points de vue différents sur un même objet, elles sont solidaires et se complètent mutuellement.

Une syntaxe qui serait exclusivement exégèse donnerait la préférence aux raisons stylistiques ou psychologiques, à l'utilisation, voire à la création individuelle ; la nature proprement syntaxique du fait en serait plus ou moins masquée. Un témoignage qui n'est pas suspect de partialité en la matière est celui de J. Marouzeau, dont la doctrine a toujours insisté en faveur d'une nette distinction entre stylistique et syntaxe.

Une syntaxe structurale, fermée sur elle-même, aboutirait à des inventaires minutieux, dont on a vu ci-dessus un exemple, ou à des études théoriques de reconstruction qui pourront à l'occasion atteindre à la raison profonde des faits. Isolés, toutefois, des contingences et de l'en-

de leurs domaines respectifs : cf., notamment, B. Trnka, *Actes du 6e Congrès international des linguistes*, Paris, 1949, p. 19-30 ; P. Chantraine, *Journal des Savants*, 1954, p. 5 ; etc. En latin, où les éléments morphologiques sont restés à un fort degré porteurs d'indications syntaxiques (cas, mode, personne, etc.), il est peu indiqué, semble-t-il, de séparer de la syntaxe l'emploi des formes.

1. Cf. *Hommages à Max Niedermann*, Bruxelles, 1956, p. 315-323.

semble de l'évolution, ces travaux, malgré leur valeur intrinsèque, risquent de porter à faux ou de se fermer sur eux-mêmes.

Quant à la syntaxe historique, ses insuffisances ont été ces derniers temps soulignées avec force. On lui reproche de ne donner que la simple succession, de s'arrêter trop vite dans l'interprétation et de déclarer équivalents des tours qui ne le sont pas, d'invoquer la préhistoire et de supposer que la complexité des faits est en raison inverse de leur antiquité[1]. Il y a du vrai en tout cela, mais également du parti pris. La syntaxe historique ne fait pas que constater, et plus d'une fois, sans attendre la méthode structurale, elle s'est attachée, dans l'examen des cas, des temps et des modes, au « système » de la langue ; si elle est trop portée parfois à ignorer, c'est qu'elle juge encore plus dangereux de tout savoir ; elle pense aussi qu'une hypothèse par induction et comparaison vaut mieux qu'une pure hypothèse ; et ce n'est pas toujours sa faute si les faits de langue rétablis à un niveau ancien peuvent paraître trop rudimentaires : le hittite révèle un ensemble temporel et modal très pauvre. Quoi qu'il en soit, le bilan de la méthode historique est nettement positif. Grâce à elle, une science conjecturale aussi exposée que la syntaxe latine aux incursions de la logique et de la psychologie[2] a été libérée de distinctions arbitraires et factices ; un classement positif de faits complexes entre tous a été effectué ; la part de l'irrationnel, de l'analogie et du mécanisme a été soulignée ; et le terrain s'est trouvé préparé pour des disciplines d'inspiration plus élevée ou plus subtile.

En ce qui concerne la stylistique et la syntaxe proprement dite, qui finissent par être de vieilles connaissances, la collaboration souhaitée ne paraît pas poser d'autre problème que celui, on l'a vu, d'une juste délimitation[3]. Du côté de la méthode structurale, les difficultés semblent plus grandes. L'école de ce nom — malgré la diversité des tendances qu'il recouvre — a le plus souvent manifesté un dédain marqué pour l' « histoire ». Cependant, un rapprochement s'esquisse. Après avoir été essentiellement « synchronique », le structuralisme s'oriente vers ce qu'il appelle la « diachronie ». E. Benveniste envisage ainsi la possibilité de considérer la succession des « systèmes » à l'intérieur d'une même

1. Voir E. Benveniste, *Journal de psychologie*, 1954, p. 132 ; E. Traina, *Esegesi e sintassi*, p. 32 ; J. Perret, *L'Information littéraire*, 1952, p. 188-189. Si l'on voulait philosopher, cette attitude hostile apparaîtra comme une conséquence de la faveur générale à notre époque pour les méthodes « constructives » et du discrédit qui frappe par contre-coup la méthode expérimentale. Dans le petit monde des philologues « historiens », la riposte est parfois vive : L. R. Palmer, professeur de « comparative philology » à Oxford, parle des « pseudo-problèmes créés par la fatale dichotomie saussurienne entre la *parole* et la *langue* » (*The Latin language*, London, 1954, p. 195).

2. J. Marouzeau, *Quelques aspects de la formation du latin littéraire*, Paris, 1949, p. 152-153.

3. La manière de E. Löfstedt à cet égard fournit un bon exemple.

langue[1]. Pour une langue morte comme le latin, on risque d'éprouver quelque mal à reconstituer ces « systèmes » faute du sentiment direct des sujets parlants. Plus profitables seraient peut-être les enseignements que procurerait une étude comparée des faits de structure à travers diverses langues, telle que la pratique A. Martinet pour les sons[2].

Sur le plan pratique, l'union proposée des trois méthodes ne peut guère viser à la perfection ; mais il est parfois sage de se contenter de résultats moyens, perfectibles avec le temps par des approximations successives. Du reste, il ne serait pas nécessaire de demander à chacune une participation égale : selon le sujet traité, selon le tempérament de celui qui le traite, la recherche sera plus structurale, ou exégétique, ou historique, à la condition, toutefois, que le point de vue adopté comme essentiel ne soit pas exclusif et que les deux autres ne soient pas négligés. En ce milieu du XXe siècle, le présent et l'avenir prévisible appartiennent au structuralisme. Mais la considération « historique » gardera toujours l'avantage d'être au contact même de la vie. Aux États-Unis, les linguistes, quelle que soit leur spécialité, romanistes, germanistes, latinistes ou hellénistes, sont tout d'abord professeurs de « linguistics[3] ». Ce développement de la linguistique structurale n'est peut-être pas aussi enviable qu'on pourrait le croire, car il pourrait conduire à un affaiblissement de la connaissance des langues pour elles-mêmes[4]. De là au formalisme moyenageux, il n'y a qu'un pas. La syntaxe latine a certainement beaucoup à apprendre des considérations de structure. Mais elle a été longtemps l'apanage de la scholastique, et ce ne serait pas un bien qu'une technique même moderne de forme l'y fasse indirectement retomber.

François THOMAS.

1. E. Benveniste, *Journal de psychologie*, 1954, p. 136-137.
2. A. Martinet, *Économie des changements phonétiques*, Berne, 1956, p. 12 sqq.
3. A. Martinet, *loc. cit.*
4. Cf. G. S. Lane, *Language*, 31 [1955], p. 189, qui, à propos du groupe de plus en plus clairsemé des anciens « comparatistes », fait cet aveu : « what we lack is their knowledge of languages, and that we can never replace by techniques ».

BIBLIOGRAPHIE

Sir Charles Marston, *La Bible a dit vrai.* Traduit de l'anglais par **Luce Clarence.** Édition revue et mise à jour par **Patrice Boussel** (« D'un monde à l'autre », La Collection des Découvertes). Paris, Plon, 1956 ; 1 vol. in-12, vi + 335 p., 1 index, 62 fig. et 6 cartes dans le texte, LIX illustrations hors texte.

Réédition française d'un livre traduit déjà chez le même éditeur voilà vingt ans, mais qu'on aurait, nous assure-t-on, « revu et mis à jour », cet ouvrage est entièrement dénué de valeur scientifique et, je le crains, de valeur tout court.

Il n'a aucune valeur proprement scientifique parce que, son titre l'indique assez, il se place d'emblée sur le plan apologétique. L'auteur, dont la bonne volonté n'est pas à mettre en doute, ne cherche pas à savoir *ce que la Bible a dit*, seule question qui préoccupe un esprit ouvert à la recherche, mais veut prouver qu'en tout état de cause *la Bible a dit vrai.* L'apologète ne construit pas, n'avance pas : le dos au mur, il ferraille seulement pour défendre son bastion. Scientifiquement stérile, sa position est souvent incommode ; mais elle reste légitime et peut même être honorable, voire brillante, si la défense en question est bien construite, les « arguments » sûrs et empruntés avec intelligence et esprit critique aux meilleures sources.

Le lecteur ingénu en attendra peut-être autant du présent ouvrage, s'il se laisse impressionner par l'éloge, cité en encartage, que P. Claudel en avait fait : mais tous ceux qui sont au courant de la prodigieuse ignorance et de la sottise monumentale que trahissent un peu trop souvent, à travers un fidéisme délirant, les ouvrages « bibliques » de notre grand poète, trouveront la caution peu bourgeoise et l'éditeur bien imprudent de l'avoir invoquée.

Il suffit, du reste, de parcourir les 300 pages de ce factum pour être édifié sur la méthode et surtout la « science » de son auteur.

Tout d'abord, ou l'ouvrage est mal composé ou le titre mal choisi. Ce dernier nomme « la Bible », et l'on attend donc un exposé apologétique de l'histoire biblique. L'on trouve seulement, centré sur quelques sites archéologiques arbitrairement choisis par l'auteur, qui sans doute croyait les mieux connaître : Ur (chap. iv), Jéricho (chap. vi) et surtout Lakish (chap. vii-xiii !), un développement spasmodique et filandreux à la fois, qui s'arrête, essoufflé, à la conquête de Lakish (vers

600 avant notre ère), puis rebondit tout d'un coup, en sautant plusieurs siècles, jusqu'aux manuscrits de la mer Morte (chap. xiv : c'est sans doute là le plus clair de la « mise à jour » de l'ouvrage[1] !).

D'innombrables doublets émaillent le texte : l'auteur revient trois, quatre et cinq fois, et même davantage, avec les mêmes termes et la même musique, sur des sujets qu'il aurait parfaitement pu traiter en une fois, comme les découvertes de Ras Shamra (voir p. 18 sqq., 57, 59, 64, 123 sqq., 238) et les *Habiru* (voir p. 71-73, 151 sqq., 173, 208), etc. A 80 pages de distance (p. 71 et 151), une citation identique de dix lignes (et d'un contenu par ailleurs tout à fait fantaisiste) est répétée deux fois, sans même que l'auteur paraisse s'en douter...

Il fait preuve souvent d'une crédulité prodigieuse. En voici un exemple seulement, mais digne de figurer au « bêtisier universel ». Ayant rapporté le récit d'un voyageur franciscain du Moyen Age à qui l'on avait montré, « dans la maison de Pilate », parfaitement conservé et bien vivant, Malchus en personne, le serviteur du Grand-Prêtre, nommé dans les récits évangéliques de la passion du Christ, l'auteur ajoute (p. 7) : « Quelques historiens ont réfuté ce témoignage... et préfèrent appuyer leur conviction sur des fragments de poteries, des clous rouillés et des morceaux de bois brûlé » ; tout en convenant un peu plus loin (p. 10) que de la « découverte des mondes ensevelis » « il est possible de tirer des conclusions valables, plus sûres même que les confidences *de témoins miraculeusement vivants, du type de Malchus* ». C'est moi qui souligne, pour m'abstenir de commenter...

Les erreurs, les ignorances, les opinions retardataires et périmées depuis longtemps sont plus nombreuses encore dans ce livre que les naïvetés, ce qui n'est pas peu dire. Il n'y a guère de page où le connaisseur, parfois le plus novice, n'écarquille les yeux de stupeur. La langue de Ras Shamra est de l' « hébreu archaïque » (p. 19, 59, 72, 113, 124 sqq., 192, 243) ! Le nom de Yahweh signifie « l'Être » (p. 110 ; à la p. 246 : « Celui qui est » !). La publication des textes hittites découverts en 1906 à Boghaz-Köy est encore attendue par l'auteur (p. 18), lequel se met ainsi, sans s'en douter, dans la position d'un homme qui aurait somnolé trente ans ! Il fixe aux environs de 1400 avant notre ère la prise de Jéricho (cf. p. 148 sqq.), opinion dont les spécialistes actuels lui laisseront, à lui et à J. Garstang, son « autorité », l'entière responsabilité ; mais surtout il prend les *Habiru* (voir ci-dessus) des tablettes d'El Amarna pour les « anciens Hébreux » conquérants de la Terre promise, concordisme qu'à part quelques égarés ou frénétiques personne n'oserait plus risquer aujourd'hui...

La présentation du livre n'est pas meilleure que le fond : la première

1. Outre quelques additions disséminées çà et là, comme à la p. 79, où la « mise à jour » chronologique est simplement juxtaposée à l'ancien texte de l'auteur, qu'elle contredit, ce qui produit un bizarre effet de pot-pourri...

planche photographique (p. 16) est proprement à l'envers, et l'on trouve *Nabathéen*, pour Nabatéen (p. 90) ; *Aedomites*, pour Édomites (p. 91) ; *Kaïma Ram*, pour Kaïmakam (p. 100) ; *Nikkab-Ningab*, pour Nikkal-Ningal (p. 130) ; *Ypahi*, pour Yapahi (p. 162) ; *Achad*, pour Achab (p. 220) ; et, à la p. 140, un extraordinaire « professeur de bialique (*sic* !) à l'Université hébraïque de Jérusalem »...

Il est navrant qu'un éditeur français ne trouve rien de mieux à présenter à ses lecteurs que cet invraisemblable ana, tout juste bon à figurer, en feuilletons, dans la presse du soir ou du dimanche...

Jean BOTTÉRO.

Marcel Cohen, *Pour une sociologie du langage.* Paris, Albin Michel, s. d. [1956] ; 1 vol. in-8°, 396 p.

Voici un excellent petit livre ; bien informé et bien informant : l'abondante bibliographie commentée, avec larges citations, qui suit chaque chapitre se lit avec autant d'intérêt que l'exposé lui-même. L'ouvrage est personnel et vivant, parce que l'auteur a repensé par lui-même le vaste ensemble de problèmes que posent les rapports de la société et du langage, et l'a fait en sociologue autant qu'en linguiste ; on signalera, en particulier, l'originalité des développements consacrés aux métiers du langage (p. 214 sqq.), aux puissances du langage (p. 227 sqq.), etc. L'auteur dresse un bilan et propose un programme ; nul doute que la lecture, suggestive et stimulante, du livre n'oriente vers ces problèmes à la fois la curiosité du public cultivé et les travaux des jeunes générations de sociologues et de linguistes.

Michel LEJEUNE.

Diego Catalán Menéndez-Pidal, *La escuela lingüística española y su concepción del lenguage* (Biblioteca Romanica Hispanica, Estudios y Ensayos, XXII). Madrid, Gredos, s. d. [1955] ; 1 vol. in-8°, 169 p.

Le titre ne se justifie que par les citations, plus nombreuses, faites de A. Alonso et de R. Menéndez Pidal que des autres linguistes (voir l'index, p. 163-165), et par une certaine répugnance de principe aux explications « déterministes ». Mais, pratiquement, il s'agit d'un petit manuel de linguistique générale illustré d'exemples expagnols (et, plus spécifiquement, en matière dialectale, d'exemples empruntés à l'Espagne du Nord-Ouest). Ouvrage parfois superficiel et peu personnel, mais clair, et qui rendra sans doute des services aux étudiants espagnols.

Michel LEJEUNE.

André Martinet, *Économie des changements linguistiques.* Berne, Francke, 1955 ; 1 vol. in-8°, 396 p.

Le livre porte en sous-titre : *Traité de phonologie diachronique.* Il

s'agissait, d'une part, de combler, dans le domaine phonologique, une lacune (non totale, mais presque totale) : les « structuralistes », de tendances diverses, issus de l'enseignement saussurien, se sont, par priorité, attachés à des états de langue considérés à un *moment* de leur évolution pour en définir les structures, si bien que la phonologie est, pratiquement, demeurée jusqu'ici une discipline « synchronique ». Il s'agissait, d'autre part, de renouer avec la linguistique traditionnelle, issue de la tradition du XIXe siècle, qui est essentiellement une discipline historique, et à laquelle les structuralistes ont, jusqu'ici, tourné le dos. Il fallait donc, en quelque sorte, achever de justifier la phonologie elle-même en montrant que, par delà les vues immobiles qu'elle avait prises des langues, elle peut contribuer à rendre compte de leur mouvement même. Et il fallait, en même temps, enrichir la linguistique traditionnelle en lui proposant, à travers une considération systématisée des structures successives, un principe d'explication pour cette succession. Nul ne pouvait aborder cette double tâche avec plus de chances de succès qu'André Martinet. On doit considérer qu'il y a réussi : l'ensemble du gros œuvre est solide, et tiendra. Par priorité, l'auteur s'adresse au public des linguistes historiens ; c'est aussi celui de cette *Revue*, et celui à qui s'adresse le recenseur.

L'ouvrage comprend deux parties, de volume sensiblement égal : l'exposé de la théorie générale et des « illustrations » consistant en l'examen d'un certain nombre de problèmes particuliers. Elles sont solidaires. Elles sont, pourtant, jusqu'à un certain point, indépendantes, si les critiques qui seraient éventuellement faites à telle ou telle « illustration » visent une application donnée de la méthode sans atteindre par là la méthode elle-même.

Il faut reconnaître, pour les changements phonétiques, trois catégories de causes possibles : facteurs externes non linguistiques (race, habitat, etc.), dont l'importance a sans doute été souvent surestimée, et dont l'étude n'a, en tout cas, jamais été scientifiquement tentée ; facteurs externes de caractère linguistique[1], dont l'importance n'a été qu'incomplètement reconnue, et dont l'étude n'est qu'entamée ; facteurs internes. Les facteurs internes sont les seuls dont traite ici A. Martinet, tout en soulignant avec force qu'ils ne sauraient être seuls en jeu[2], mais en proposant une règle de méthode qu'on doit tenir pour valable : les recherches de causalité interne doivent précéder les re-

1. « Les phénomènes que le substrat est censé expliquer ne sont qu'une portion réduite d'un vaste chapitre de la linguistique qui doit traiter de toute influence exercée par un idiome sur un autre, qu'il s'agisse de deux langues totalement distinctes que le hasard a rapprochées, ou de deux dialectes ou deux usages de la même langue. Cette influence mutuelle se constate partout, aucune langue n'évolue à huis clos, et les interférences qui en résultent ne sauraient manquer d'être un des facteurs *essentiels* de l'évolution linguistique » (p. 193).

2. « Les solutions fonctionnelles et structurales *ne sont pas* un ensemble de recettes per-

cherches de causalité externe, et en circonscrire, à l'avance, le domaine ; sur ce dernier domaine même, il y a intérêt à pousser l'étude des facteurs linguistiques (étude des interférences) aussi loin que le permet notre documentation, avant de songer à invoquer les facteurs non linguistiques.

La causalité interne se définit comme l'ensemble des actions exercées, au cours d'une certaine période du développement d'une langue, par le système phonique de la langue sur les éléments du système. A tout moment, le système phonique de toute langue est en plus ou moins grand déséquilibre, ou a chance de s'y trouver mis par des facteurs externes[1]. Les modifications des phonèmes qui s'ensuivent obéissent, en général, à deux principes, qui sont comme les postulats sur quoi repose la théorie, mais dont l'application n'est ni, à strictement parler, nécessaire, ni, souvent, prévisible dans ses modalités. D'une part, tendance au maintien des oppositions senties comme utiles au fonctionnement de la langue. D'autre part, inertie apparaissant comme une tendance à l'économie des moyens. Mais il est malaisé, même par des considérations de fréquences, d'évaluer le « rendement » d'une opposition donnée ; un tel examen devrait tenir compte, aussi bien, de la fréquence des contextes dans lesquels une confusion serait, ou ne serait pas, gravement préjudiciable ; en fait, l'existence de confusions phonologiques est monnaie courante dans l'histoire des langues, lors même qu'une justification a posteriori du caractère non gênant de la confusion ne peut être fournie. D'autre part, dans une situation donnée de déséquilibre d'un système, la tendance à l'économie des moyens favorise certains types de solutions (mais sans les imposer), en défavorise d'autres (mais sans les exclure). La causalité interne n'est jamais seule en jeu ; en mettant les choses au mieux, les effets de cette causalité ne pourraient être prévus que statistiquement, tout comme dans le domaine de la causalité physique. Un des mérites d'André Martinet est, précisément, d'indiquer lui-même, expressément, les limites des possibilités d'explication qu'il définit.

Un autre mérite de l'auteur est d'éviter les abstractions scolastiques. Dire que la nature a horreur du vide, c'était doubler une constatation exacte (ou, du moins, partiellement exacte) d'une pseudo-explication. M. Martinet ne se contente pas de dire qu'il existe une tendance au « remplissage des cases vides » dans certains cas de déséquilibre des systèmes phonologiques, ou encore que le déplacement du centre de

mettant d'expliquer tout » (p. 191). « La divergence linguistique, c'est-à-dire le fait qu'une langue peut, au cours du temps, se transformer en un nombre considérable de parlers différents, implique *obligatoirement* [des] facteurs [externes] spécifiques » (p. 190).

1. « On ne peut sans doute jamais parvenir à des systèmes complètement harmonieux, et même s'il s'en trouvait un qui semblât approcher la perfection structurale, il serait au service d'une langue qui, comme toutes les autres, servirait à exprimer des besoins changeants » (p. 89).

gravité (c'est-à-dire du point d'articulation moyen) d'un phonème, risque de déterminer des « réactions en chaîne », c'est-à-dire le déplacement d'autres phonèmes de la même série par « traction » ou par « propulsion ». Il place, derrière ces formulations, des explications concrètes, qui, en dernière analyse, se réfèrent au circuit de parole entre locuteur et auditeur. Par exemple, si, pour une cause quelconque (disons une cause « externe »), dans une langue à cinq voyelles phonologiques *i*, *e*, *a*, *o*, *u*, il arrive que les voyelles d'aperture moyenne *e* et *o* tendent vers une prononciation fermée *ẹ*, *ọ*, les marges de sécurité entre *a* et *e*, *a* et *o* croîtront d'autant, et les marges de sécurité entre *e* et *i*, *o* et *u* diminueront d'autant ; les zones articulatoires dans lesquelles *i* et *u* restent respectivement distincts de *e* et *o* pour l'auditeur vont se restreindre ; la zone dans laquelle un *a* pourra être réalisé sans risquer de se confondre soit avec *e* soit avec *o* s'étendra, et l'ensemble de cette zone aura chance d'être utilisé, le locuteur tendant à n'apporter aux articulations que le degré de précision strictement nécessaire à l'intelligibilité de l'énoncé ; exactement comme un contrôleur du métro ne s'appliquera à poinçonner en leur centre les cases des cartes d'abonnement que si chaque case est assez petite pour qu'un poinçonnage mal centré risque de se trouver à cheval sur deux cases.

Le lecteur non phonologiste pourra donc suivre sans préjugé défavorable un exposé qui progresse avec honnêteté et avec clarté. Et le lecteur phonologiste trouvera reprises et, souvent, redéfinies de façon personnelle et nouvelle, les notions familières à cette discipline, l'ensemble de l'exposé étant orienté vers l'explication des changements, dans la mesure où les systèmes les conditionnent.

Les « illustrations » des p. 197-388 (empruntées, sauf une, qui a trait au basque, soit à l'indo-européen commun, soit à diverses langues indo-européennes : slaves, germaniques, celtiques, italiques, romanes) sont, proprement, des illustrations, non des preuves. Elles proposent des méthodes d'approche nouvelles pour de vieux problèmes. Ainsi quand l'auteur, en définissant la « laryngale » indo-européenne A^w ($ə_3$ de Kuryłowicz) comme une labiovélaire, rend compte d'un certain nombre de faits jusqu'ici obscurs ou pauvrement expliqués (comme le rapport de *octāuos* à *octō* en latin, etc.) ; ainsi quand il tente (de façon séduisante, mais peut-être moins convaincante) d'expliquer l'évolution des occlusives italiques par un double processus, d'abord d'affaiblissement, puis (corrélativement à l'apparition de l'accent d'intensité initial) de renforcement.

Le livre sera discuté, et il sera fructueux qu'il le soit. Mais il fera date, étant d'un maître.

MICHEL LEJEUNE.

Constantin D. Ktistopoulos, Περὶ τὴν ἀνάγνωσιν τῆς μινωικῆς γραφῆς (revue **Πλάτων, t. VI, fasc. 2 [1955], p. 184-240).**

Ce long article dresse le bilan des travaux sur le grec mycénien, dans les deux premières années qui ont suivi le déchiffrement de M. Ventris. Il discute, à titre d'exemples, les interprétations proposées d'un certain nombre de tablettes de Pylos (Ae 04, An 42, Jn 09, Kn 02, Er 01, Eb 35, dans l'ancienne numérotation ; et Ta 641) et de Cnossos (0404). Il relève les éléments déjà identifiables du vocabulaire et de l'onomastique. Il insiste sur l'ambiguïté, trop fréquente, du système graphique et de l'orthographe. Il confronte les opinions jusque-là émises sur la position dialectale du « mycénien ». Il fournit des renseignements statistiques sur les fréquences des signes, renseignements dont l'intérêt subsiste, mais est évidemment moindre que dans la période préparatoire au déchiffrement.

Michel LEJEUNE.

Emmett L. Bennett, *The Pylos Tablets.* Princeton (N.-J.), Princeton **University Press, 1955 ; 1 vol. in-8°, 252 p.**

Impatiemment attendu, paru dans les derniers jours de décembre 1955, ce volume fournit tout ce qui a été trouvé à Pylos comme tablettes en linéaire B, en 1939 d'une part, de 1952 à 1954 d'autre part. Il remplace désormais le volume, de même titre, paru en 1951, qui ne concernait que les trouvailles de 1939, et qui n'en donnait qu'une copie provisoire. Avec la nouvelle édition, le nombre des textes passes de 560 à 930. L'ancienne répartition en séries (Aa, Ab, etc.), en fonction des idéogrammes, est conservée, mais la référence aux inscriptions se fait désormais (comme pour Cnossos) par les numéros d'inventaire, et non plus par un numéro d'ordre dans la série ; des tableaux de concordance facilitent l'adoption (du reste souhaitable en elle-même) du nouveau système. Une première section du livre (p. 1-112) donne, dans l'ordre des numéros d'inventaire, des fac-similés des tablettes, dont on ne peut se passer pour l'étude philologique des textes ; mais les dessins laissent en blanc les mots effacés par le scribe, mais encore visibles sur l'argile, et que seule nous révèle la seconde partie. Celle-ci (p. 113-200) est une copie des textes, ordonnés par séries (copie en caractères mycéniens). La troisième partie (p. 201-252), outre des tableaux de valeurs pour les signes phonétiques et les idéogrammes, renferme un index complet (sans index inverse, on le regrettera), dans l'ordre conventionnel des signes du syllabaire (établi par Bennett il y a quelques années, et universellement adopté) ; mais après chaque mot en caractères mycéniens figure sa translitération (celle-ci parfois sujette à révision, l'auteur ayant adopté certaines valeurs proposées par M. Ventris, comme 34 = ai^2,

51 = *da*², qui restent sujettes à caution ; mais ceci ne concerne que peu de mots).

La diligence et le soin avec lesquels cet ouvrage, fondamental, a été réalisé sont vraiment remarquables. Le nombre des corrections à faire, en fonction de menus désaccords entre fac-similé et copie, ou entre copie et index, est infime. Tous les mycénologues (et quiconque s'occupe de philologie grecque l'est ou le sera) ont envers E. L. Bennett une très grande dette de reconnaissance.

Michel LEJEUNE.

Vladimir Georgiev, *Lexique des inscriptions créto-mycéniennes*, Sofia, Publications de l'Académie bulgare, 1955, in-8°, 96 p. ; *Supplément au lexique*, Annuaire de la Faculté des Lettres de l'Université de Sofia, t. LI-1, 1955, p. 1-36 ; *Second supplément au lexique*, *Ibid.*, t. LI-1, 1956, p. 39-84.

Entièrement rallié désormais au déchiffrement de Ventris et à l'interprétation par le grec, le savant bulgare nous donne, dans l'ordre alphabétique des translitérations, de *a-da-ma-ta* (Ἀδαμάτας) à *zo-wo* (σῶος?), un répertoire à peu près complet des mots figurant dans toutes les inscriptions connues du linéaire B (essentiellement, Pylos et Cnossos). Les translitérations employées ne s'écartent que pour un petit nombre de signes rares des translitérations qui sont d'usage, aujourd'hui, général. Des interprétations grecques (recueillies, en fin de volume, en un index grec) sont indiquées pour chaque terme, les unes dues à divers auteurs (Ventris, Chadwick, Furumark, Carratelli, Meriggi, Palmer, etc.), les autres dues à V. Georgiev lui-même. Le cas échéant, le contexte du mot est cité et traduit.

Ouvrage provisoire, comme tout ce qui se fait dans cette période où une philologie nouvelle se constitue ; mais ouvrage commode, et utile, qui, à une date donnée (hiver 1955-1956), fait le bilan des solutions acquises et des suggestions proposées ; on aurait mauvaise grâce, en l'état actuel de la philologie mycénienne, à reprocher à l'auteur d'être, çà ou là, insuffisamment critique ; à chaque travailleur, dans le domaine mycénien, à retenir ce qui lui paraît juste ; encore faut-il que les interprétations soient rassemblées : c'est le mérite de V. Georgiev de l'avoir fait, et tout le monde lui en saura gré.

Michel LEJEUNE.

Albert Carnoy, *Dictionnaire étymologique du proto-indo-européen* (Bibliothèque du *Museon*, XXXIX). Louvain, Publications Universitaires, 1955 ; 1 vol. in-8°, XII-224 p.

L'ouvrage comprend trois sections : une section « pélasgique », dans la ligne de recherches de V. Georgiev et A. van Windekens (p. 1-78) : termes grecs d'origine indo-européenne présumable, mais non justi-

ciables, en ce cas, du phonétisme grec (πύργος, et non *παρχος, en regard de v. h. a. *burg*) ; une section « occidentale », reposant surtout sur la toponymie de l'Europe de l'Ouest, et recueillant des éléments radicaux qui, en fait, peuvent être celtiques, ligures, illyriens, et des éléments définis (par Hubschmid, notamment) comme pré-indoeuropéens ; une section étrusque, l'étrusque étant défini (voir p. 169) comme une langue indo-européenne orientale de type *centum* (comme le hittite). Il n'y a donc pas, en dépit du titre, *un* proto-européen. Mais, chose plus grave, un dictionnaire étymologique nous paraît également prématuré pour chacune des trois sections ; dans celui-ci, tout ou presque est aventureux ; le recenseur ne peut conseiller au lecteur que la prudence.

Michel LEJEUNE.

Albert Carnoy, *Lycien, Étrusque, Indo-européen.* Louvain, Durbecq, 1956 ; 1 broch. in-8°, 27 p.

L'auteur cherche à préciser la parenté (possible à priori) du lycien et de l'étrusque par une série d'étymologies ramenant à l'indo-européen les mots de l'une et l'autre langue, et définissant, pour chacune, un système de correspondances phonétiques. La difficulté est qu'il opère, dans l'une et l'autre langue, sur des termes dont le sens est presque toujours conjectural, pour ne pas dire plus, et que, même ainsi, les correspondances phonétiques proposées sont sans rigueur. La démonstration ne saurait être tenue pour acquise.

Michel LEJEUNE.

Michel Lejeune, *Traité de phonétique grecque*, 2e éd. revue et corrigée (Bibliothèque de philologie classique, III). Paris, Klincksieck, 1955 ; 1 vol. in-8°, xvi + 375 p., 2 index.

Neuf ans se sont écoulés depuis la première édition de ce bel instrument de travail, dont l'éloge n'est plus à faire : les deux avant-propos sont symboliquement rédigés, l'un le 25 février 1945, l'autre le 25 février 1954. La réédition que voici est une reproduction photographique, mais le texte en a été remanié aussi souvent que le clichage le permettait, et des additions, d'étendue variable, à plus de soixante-dix paragraphes ont été groupées en quinze pages supplémentaires ; un complément à l'index grec et une mise à jour de l'index analytique rendent aussi aisée que possible la consultation des addenda ; de plus, un astérisque placé à droite du numéro d'un paragraphe signale au lecteur l'existence d'une note au supplément.

Une comparaison, même rapide, du nouveau texte et de sa première forme laisse apprécier la diversité des remaniements qui ont pu y être introduits, avec une habileté typographique dont il est juste de com-

plimenter les éditeurs[1]. Ces améliorations — dont on ne peut songer à donner un aperçu, fût-il succinct — manifestent un double souci : celui, d'abord, de tenir l'ouvrage au courant des dernières recherches, de le faire profiter des observations suscitées par la première édition ; mais aussi celui de revenir sur des positions reconnues aventureuses ou insuffisamment assurées. Au scrupule du spécialiste s'est donc alliée une probité scientifique qui n'a pas hésité à rejeter des affirmations antérieures. Ainsi, par exemple, les formes de l'attique telles que εἴρημαι, εἴρυμαι, étaient expliquées dans la première édition comme résultant d'une dissimilation ϝεϝρ- > ϝευρ- > ϝειρ- (de même Meillet-Vendryès, § 61 Rem. II ; Schwyzer, *Gr. Gr.*, I, p. 257...) ; la deuxième édition les présente comme contenant ει = ē par suite d'un allongement compensatoire à la chute du second ϝ : la graphie des inscriptions archaïques de l'attique (ερε-, à lire ε̄ρε̄-) rend, en effet, caduque l'explication traditionnelle qui eût exigé la notation d'une diphtongue vraie (ειρε̄-). Peut-être les débutants, dont ce traité est l'instrument de travail habituel, ont-ils quelque mal à suivre ici (§ 167 et addendum) et dans quelques autres raisonnements aussi brillants une pensée condensée au maximum : mais il s'agit là d'astreintes rédactionnelles et non d'imperfection de méthode. D'ailleurs, il n'est pas mauvais qu'un manuel « laisse à penser » !

Des *addenda*, on ne saurait non plus donner un résumé, tant ils sont variés et scrupuleux ; celui qui se rapporte au § 10, et qui fournit des compléments de bibliographie, est déjà « dépassé », puisque trois fascicules du dictionnaire étymologique de H. Frisk (α-γαμψός) ont déjà vu le jour ; mais, lorsque ces lignes paraîtront elles-mêmes, il est probable que la sortie d'un quatrième fascicule les exposera à semblable remarque ; et ce perpétuel retard des bibliographies sur l'édition des ouvrages est un signe plutôt rassurant, puisqu'il prouve la bonne tenue du rythme de production.

Il serait incongru de proposer à l'auteur des suggestions pour une prochaine refonte si l'avant-propos de sa deuxième édition n'évoquait pas, avec beaucoup de courage, l'éventualité et presque la nécessité de cette refonte : « L'aspect purement historique (des problèmes posés) a chance d'être lui-même assez sensiblement modifié dans les années à venir, quand sera terminé et exploité le déchiffrement des tablettes inscrites en minoen linéaire B... » Il est possible que ces documents, dont on sait maintenant qu'ils notent syllabiquement du grec remontant aux XIIIe et XIVe siècles avant J.-C., donnent sur l'ensemble de la phonétique grecque « des vues nouvelles et parfois... surprenantes » ; mais il est bien improbable qu'un ouvrage à la méthode si sûre, aux démarches si rigoureuses, soit rendu caduc par ces faits nouveaux et

1. Seule nous a frappé la disparition de la sixième ligne du § 28, p. 36 ; il faut rétablir : « La voyelle *u* et la consonne *w* ont des articulations très voisines... »

trouve en eux autre chose qu'un enrichissement de plus. Sans doute la nécessité d'introduire dans la matière du *Traité* les résultats de l'étude en cours fournira-t-elle à son auteur l'occasion d'en élargir le cadre et d'insister sur l'aspect phonologique des problèmes, ce qu'il regrette de n'avoir pu faire encore suffisamment. Il semble que les interférences de la morphologie — ou du moins de ce point de vue de l'esprit qu'est la préoccupation morphologique — auraient, elles aussi, intérêt à être systématisées : les discussions du sixième congrès international des linguistes (Paris, 1948) invitent, en tout cas, à renforcer un tel « éclairage », grâce auquel les mécanismes phonétiques s'organisent et se hiérarchisent[1].

D'ailleurs, il ne s'agit là que d'aménagements de détails, et comme du développement de tendances déjà sensibles dans le premier état de l'ouvrage, accentuées encore dans cette seconde édition : ceux qui consultent le *Traité* de M. Lejeune pour « apprendre » la phonétique grecque n'en ont et n'en auront que plus de facilité à intégrer les faits isolés par les besoins de l'exposition dans leur contexte indissociable. A cette synthèse, justification et fin dernière de toute étude analytique, le très riche manuel de M. Lejeune invite qui sait lire et qui sait réfléchir.

Paul BURGUIÈRE.

Von Gyula Moravcsik, *Stand und Aufgaben der klassischen Philologie in Ungarn.* Berlin, Akademie-Verlag, 1955 ; 1 vol. in-8º, 74 p. DM. 6,80.

Cette brochure renferme, entre autres, un exposé du professeur G. Moravcsik, devant une réunion de section de l'Académie hongroise des Sciences, en décembre 1951, sur la situation actuelle et les tâches futures de la philologie classique en Hongrie. Cet exposé déborde l'intérêt local en ce que la Hongrie, à l'instar des Soviets, se flatte d'avoir rénové la philologie classique dans ses principes et dans ses résultats concrets.

Coopération, planification, extension de l'objet scientifique, matérialisme historique, ces grands principes, hérités de la science soviétique, ne sont pas nouveaux, mais leur application à la philologie classique se veut nouvelle. Les savants occidentaux, nous dit-on, travaillent indépendamment l'un de l'autre, orientés par leur initiative propre ou par la tradition et par l'idéologie régnante, par les intérêts de classe, insouciants des possibilités commerciales de publication, donc sans système et sans efficacité. A cette anarchie et à cet isolement la science soviétique a substitué l'organisation : chaque spécialité est une partie orga-

1. Dans cet ordre d'idées, et sur un point de détail, on préférerait lire « suffixé » et non « élargi » pour qualifier des éléments du type **ky-eu-*, p. 68, ligne 3 du § 62.

nique de la fonction sociale, laquelle définit le but, la méthode, les instruments de toute discipline. La planification consiste en un programme quinquennal de recherches. Chaque travailleur se livre à la critique et à l'autocritique. Le recherche n'est plus ainsi une curiosité (Neugier), mais un devoir (Aufgabe) ; le devoir ne supprime pas la curiosité, mais il la canalise au profit de la communauté. Dans sa méthode, la philologie classique est rénovée par le matérialisme historique et dialectique. Après Marx, Engels, Staline, il faudra distinguer en toute science la base et la superstructure. Tandis que la science bourgeoise ne s'est intéressée qu'à la superstructure, c'est-à-dire à l'histoire « étroite et vide » des idées, la science soviétique étudie sous l'angle historique la base sociale et économique. Enfin, la philologie classique rénovée s'étendra diachroniquement jusqu'aux origines « barbares » lointaines et jusqu'aux aboutissements byzantins, néohelléniques, jusqu'à la latinité médiévale et moderne ; elle s'étendra synchroniquement aux contacts des peuples d'U. R. S. S. et de Hongrie avec l'Antiquité classique.

L'historique et l'efficacité de la philologie classique, en Union soviétique et en Hongrie, justifient les principes.

L'héritage classique, transmis à l'Europe par le double canal de Rome et de Byzance, n'avait pas, au temps de l'Humanisme, atteint la Russie. C'est à la fin du XVIII[e] siècle que cette nation connut l'Antiquité, mais en se cantonnant dans l'histoire intellectuelle. La révolution d'octobre a fait valoir que l'idéalisme avait privé la superstructure antique (pensée, art, science) de sa base solide : la production économique. Le matérialisme dialectique rattache à cette base, comme parties d'un tout, toutes les spécialités : grammaire historique, archéologie, histoire de la littérature... La Hongrie, de même, sortie du formalisme positiviste des « néo-grammairiens » de la fin du XIX[e] siècle, puis de l'idéalisme régnant, est entrée, dès le deuxième quart du XX[e] siècle, dans le point de vue historique des Soviets.

Il faut observer les contacts de l'Antiquité gréco-romaine avec les « Barbares » et s'intéresser aux Cimmériens, Scythes, Saraumates, Alains, Goths ; délimiter les rencontres des Finno-Ougriens avec les Iraniens, Grecs, Huns ; fouiller les sites de Pannonie — toutes besognes requérant la collaboration des spécialistes philologues, historiens et archéologues. En Russie, le nord de la mer Noire, colonisé par les Grecs au VII[e] siècle avant J.-C., voit naître, au V[e] siècle, sur les rives du Bosphore cimmérien, un « royaume du Bosphore », conquis ensuite par Mithridate, Rome, Byzance. Celle-ci (« la religion et la civilisation de la Russie, dit Marx, sont d'origine byzantine ») crée en Crimée la province de Théma, et les Soviets exhumeront en 1946 Neapolis la Scythe, en 1949 Sarkel la Byzantine.

Quelques réserves s'imposent devant une certaine candeur de nos

ardents collègues de Budapest, réserve de principe d'abord : ce sont les idées, beaucoup plus que la matière, qui expliquent le monde, du moins dans ce qu'il a de meilleur : religion, philosophie, art, science, préoccupations plus exaltantes que l'histoire des guerres ou de la production du blé. Réserve de fait, car Marx n'a pas inventé l'étude de la base : bien des savants non marxistes se sont préoccupés des problèmes sociaux et économiques qu'on nous présente ici comme une découverte. On trouverait aisément des dizaines de travaux occidentaux sur le reflet de la réalité sociale dans le culte et le mythe, dans l'art, dans le drame antiques ; sur la composition homérique ; sur le rôle social des aèdes ; sur Hésiode, la paysannerie thébaine et la « lutte des classes » (l'auteur ne contrevient-il pas ici à sa recommandation de ne pas expliquer les sociétés antiques par des schémas modernes?). Par ailleurs, les pays bourgeois n'ont pas attendu l'exemple soviétique pour s'intéresser aux antiquités nationales et aux « Barbares ».

Quant à la solution de la coopération scientifique et de la planification, il est évident que l'Occident gagnerait à cette discipline internationale que préconise, par exemple, M. A. Dain depuis le 1er Congrès d'études classiques (Paris, 1950), mais sans que discipline dégénère en tyrannie, et sans que les délices de la « curiosité » deviennent le pensum d'un « devoir ». Non moins évidente est la préférence trop exclusive manifestée par les savants occidentaux pour l' « âge d'or et l'âge d'argent », et il n'y a pas longtemps qu'existent des manuels de grammaire étendant leur vision historique jusqu'à la syntaxe de la Koiné ou du bas-latin. Il y reste beaucoup à faire ; il reste presque tout à faire pour retracer l'évolution des vocabulaires postclassiques. — Ces réserves formulées, on ne peut qu'applaudir à la sympathique ardeur de nos collègues de Budapest, à la justesse et à l'envergure de leurs projets, à l'énergie qui leur procure des instruments tels que la *Bibliotheca scriptorum medii recentisque aeuorum* et le *Dictionnaire de la latinité hongroise*, pour lequel 200.000 fiches sont prêtes.

H. FOURNIER.

Étienne Coche de la Ferté, *Les bijoux antiques* (Coll. « L'œil du connaisseur »). Paris, P. U. F., 1956 ; 1 vol. in-8°, 122 p., 1 couverture en couleur, 8 dessins au trait dans le texte et XLVIII pl. de photos hors texte. 1.200 fr. + T. L.

Ni la couverture luisante et polychrome, ni l'œil pseudo-hiéroglyphique dont s'accompagne le titre de la collection ne laisseraient attendre un travail d'érudition. Or il entre une bonne part d'érudition dans ce volume sur les bijoux antiques et, si l'auteur se défend d'avoir voulu écrire « une histoire circonstanciée des bijoux dans l'Antiquité », ce n'en est pas moins un essai de synthèse historique qu'il offre aux

historiens plutôt qu'un manuel commode à l'usage des amateurs. Vingt-deux pages sur les techniques et huit pages en tout sur les collections, le marché et les faux, ne représentent guère que le prologue et l'épilogue imposés d'un développement copieux sur les écoles et les styles, où les difficiles problèmes des origines, des influences et de la chronologie sont agités avec prédilection. Qui pensait trouver ici la complaisante évocation du « trésor » de Tout-Ankh-Amon, des parures crétoises ou des ors de Mycènes sera déçu ; la première partie elle-même renonce à décrire d'un point de vue formel les types favoris de la bijouterie antique pour parler d'emblée le langage de la science.

Faut-il le regretter? Non, car nous y gagnons d'abord des indications précises et concrètes sur les possibilités modernes, généralement peu connues, de la spectroscopie et de l'étude aux rayons X ou aux rayons gamma. Les résultats de certaines analyses récemment exécutées à la demande du Louvre dans des laboratoires spécialisés sont publiés à cette occasion pour la première fois ; un spectrogramme, plusieurs microphotographies et divers détails agrandis prennent place dans l'illustration. Enfin, parmi les pages qui nous expliquent le travail et les procédés de l'orfèvre, depuis la fonte et la coupellation jusqu'à la combinaison des rehauts de couleur (émail ou pierres précieuses), en passant par les formes graphiques ou plastiques du filigrane et de la granulation, celles qui sont consacrées aux principes de la soudure montrent bien l'attrait original d'une enquête menée auprès des techniciens eux-mêmes de la chimie métallurgique.

Le même souci d'une information très complète honore l'auteur dans les chapitres où il traite des origines de la bijouterie grecque et étrusque, puis, successivement, des bijoux grecs, étrusques et romains. Les p. 105 à 110 donnent une idée de la bibliographie dépouillée, jusqu'au livre tout récent de Becatti (*Oreficerie antiche dalle minoiche alle barbariche*) parvenu trop tard pour être utilisé. M. Coche de la Ferté est instruit de toutes les théories, que sa compétence personnelle lui permet tantôt de rectifier, tantôt de confirmer par des observations de détail. Pour lui, « une partie importante des influences relevées dans l'orfèvrerie grecque et étrusque, celles qui viennent du Caucase, de l'Ourartou, comme les apports hittites et bon nombre des éléments assyriens, ont traversé l'Anatolie ou y ont pris leur source. D'autres courants venus de Mésopotamie ou issus de Syrie et de la côte de la Méditerranée orientale se sont dirigés, d'une part, vers les îles grecques, par Chypre, d'autre part vers l'Étrurie, par Chypre encore ou le long des côtes africaines ; à partir de Carthage, de la Sardaigne peut-être, l'art phénicien a transporté, avec ses techniques propres, certains éléments de style étrusque — plus rarement grec — par l'Afrique du Nord sans doute, jusqu'en Espagne. Enfin, certaines ramifications venues du monde gréco-scythe se sont frayé une issue vers l'Europe halstattienne dès

l'époque archaïque, transportant loin, hors de leur milieu méditerranéen, quelques-uns des produits de la bijouterie classique ou caucasienne. »

L'auteur parle en spécialiste qui personnellement voit clair dans des débats dont il ne dissimule pas, au reste, la complexité. D'où vient donc que le lecteur, pourtant attentif, perde pied par moment et au total soit un peu déçu, même par les monographies sur bijoux grecs, bijoux étrusques, bijoux romains? Sans doute est-il quelquefois étourdi de noms propres, déconcerté par les enchevêtrements d'influences [1]. Mais peut-être aussi aimerait-il que les problèmes — plus ils sont compliqués — soient d'abord posés aussi nettement et simplement que possible, et que les données essentielles susceptibles de fournir des éléments de solution soient toujours clairement exposées. Ces données, il faut bien le rappeler, sont archéologiques [2] avant d'être stylistiques, et les faits veulent être définis avant d'être interprétés ou expliqués. L'auteur n'a pas voulu s'abaisser à faire ce genre de « vulgarisation » : soit, mais la collection dont ce livre fait partie ne s'adresse-t-elle pas, en principe, à des « amateurs »?

Une meilleure réponse serait que les images, dans le texte et hors texte, avec les lemmes qui sont incorporés à la table des illustrations (p. 111-122), contribuent efficacement à l'intelligence du texte. En effet, les exemplaires reproduits sont bien choisis, très beaux et significatifs, les descriptions très pertinentes. Je ne regrette pas pour ma part l'absence de planches en couleur (la brillance de l'or eût nui probablement à la netteté des détails). Reste à savoir si l'usager, déjà contraint souvent à se référer à deux ou trois planches différentes pour une même page de texte, saura sans « perdre le fil » aller chercher dans la table, non seulement les mesures de l'objet et la mention du musée où il se trouve, mais des indications complémentaires parfois plus nécessaires encore [3].

J. MARCADÉ.

John Howard Young and **Suzanne Halstead Young**, *Terracotta Figurines from Kourion in Cyprus* (Museum Monographs). Philadelphia, The Univ. Museum, 1955 ; 1 vol. in-4°, x-260 p., 1 index, nombreux dessins au trait dans le texte et LXXIV pl. de photos hors texte. $ 5,50.

Dédiée à la mémoire de George H. McFadden, dont le portrait figure

1. Ex. p. 47-48 (Trésor de Camiros).
2. Parmi les ensembles importants trouvés dans les fouilles, on aurait pu dire un mot des plaques d'or « repoussé » découvertes à Delphes en 1939. Les petites figurines en or ayant droit à quelques mentions, les rares témoins de la technique chryséléphantine méritaient bien une allusion.
3. La dernière planche est mal numérotée (XXVIII au lieu de XLVIII). Peu de fautes d'impression dans le texte (relevons, p. 47, dernier paragraphe, « prémices » pour « prémisses »). L'ouvrage de Pline est appelé à tort *Histoires naturelles*, au pluriel.

en frontispice, cette étude est consacrée aux figurines découvertes dans les fouilles entreprises à Kourion (sur la côte sud de Chypre, entre Paphos et Amathonte) par l'University Museum de Philadelphie entre les années 1934 et 1948. Il apparaît clairement aujourd'hui que les terres cuites de Chypre ne doivent plus être considérées en bloc, chaque royaume de l'île ayant eu son individualité et les trouvailles archéologiques se caractérisant chaque fois par un certain nombre de types définis, en rapport avec les cultes locaux. L'heure est venue des monographies par site : la publication présentée ici en fournit l'exemple et le modèle.

On ne saurait trop louer la méthode mise en œuvre pour ce travail long, ingrat, mais nécessaire et fructueux. L'introduction retrace brièvement les fouilles, désigne de façon précise les lieux de trouvaille et situe sur la carte les points extérieurs où des figurines de Kourion ont encore été reconnues, puis ceux d'où ont été importés certains échantillons étrangers rencontrés à Kourion. Suit un catalogue très copieux (plus de 3.000 numéros) où les documents sont classés d'après le sujet (statuettes votives, groupes, animaux et divers dans une section, chars et cavaliers dans une autre), avec des subdivisions selon la technique (figurines modelées à la main, creuses ou pleines ; figurines exécutées avec des moules, partiellement ou entièrement), et chaque groupe est défini au fur et à mesure dans ses caractéristiques matérielles et dans son évolution chronologique. En appendice est analysé le complexe de petites sculptures (en calcaire pour la plupart), de vases, de lampes, de bronzes, de monnaies qui accompagnait les grandes trouvailles de terres cuites.

La dernière partie de l'ouvrage (p. 183-233) dégage les conclusions d'ensemble. Non seulement les diverses qualités d'argile sont ici étudiées en détail, ainsi que les couleurs (appliquées soit sur l'argile nue, soit sur engobe blanc) et les procédés de fabrication (au tour, à la main, au moule), mais toute une série d'observations précises illustrées de schémas met en valeur le curieux témoignage apporté par les terres cuites sur les coiffures (serre-tête, couronnes, casques, tiares : kyrbasia, causia, etc.), l'équipement guerrier et le harnachement des chevaux. Enfin, l'évolution des types d'offrandes au cours des siècles est envisagée tour à tour pour les enseignements que l'on peut en tirer sur les cultes de Kourion (sur le culte d'Apollon Hylatès en particulier) et pour la contribution qu'elle apporte sur l'histoire d'un style dont le développement se suit de façon presque parfaite sur une période de neuf siècles (du VIIIe siècle av. J.-C. au Ier siècle ap. J.-C.).

Il est difficile d'imaginer une étude plus complète et mieux conduite. Table de concordance pour les numéros des pièces recensées, index analytique, nombre et qualité des photographies (détourées et un peu

grises, mais toujours très lisibles) prouvent le soin porté par les auteurs à tous les aspects de leur travail.

J. MARCADÉ.

Roland Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique.* Paris, A. et J. Picard et Cie, 1956 ; 1 vol. in-4°, 303 p., 1 index, 64 fig. dans le texte et XXXII pl. hors texte.

« Le plan-trame n'est pas né en Amérique latine, mais à Milet, à Olynthe, à Priène, où il s'applique, méritant le reproche adressé à des réalisations modernes, sans que le site ni les particularités du milieu naturel aient été mis en valeur... De même qu'actuellement contre les formules trop strictes de la charte se font jour des idées fécondes, en particulier celle de l'indépendance du plan de masse par rapport au cadre trop linéaire du système des rues, les architectes de Pergame avaient, eux aussi, réagi contre les plans-trames ioniens, en libérant les masses monumentales qu'ils traitaient pour elles-mêmes, en seule liaison avec le paysage dont ils dégageaient toutes les valeurs plastiques... » (p. 8). « Quand nos urbanistes d'avant-garde formulent leur programme « air et lumière » et définissent les éléments de la « cité heureuse » : santé et joie de vivre dans un cadre adapté aux nécessités de la vie pratique, ils ne font que reprendre des conseils anciennement exprimés, mais, hélas ! bien oubliés... » (p. 227). « Si nous nous référons aux appellations modernes, nous rencontrons dans la cité grecque un ensemble très comparable, par ses fonctions, à un élément contemporain dont nos architectes urbanistes font grand état : les gymnases sont l'exacte expression de ces « centres culturels » qu'ils essaient d'imposer aux quartiers neufs ou aux villes modernes » (p. 276) : bref, on ne saurait réfléchir plus utilement sur les problèmes complexes de l'urbanisme d'aujourd'hui qu'en étudiant certains aspects des réalisations de la Grèce antique. C'est assez dire l'intérêt très actuel d'un pareil ouvrage, qui, sur le plan de l'érudition, utilise les résultats les plus récents de l'archéologie pour une refonte originale des *Griechische Städteanlagen* de A. v. Gerkan et une mise à jour de l'*Histoire de l'Urbanisme* de P. Lavedan.

Le livre comprend trois parties.

Première partie : *Les principes et les règlements* (p. 13-72). — Après avoir retracé d'après les sources littéraires la naissance et le développement de l'idée d'urbanisme chez les Grecs par l'amalgame progressif des spéculations théoriques des philosophes, des observations médicales des hygiénistes, des considérations pratiques des géographes et des données techniques des architectes, l'auteur analyse d'abord les différentes fonctions (défensives, politiques et administratives, économiques, intellectuelles à l'occasion) qui, inhérentes à la cité grecque, constituent les exigences génératrices d'un type nettement caractérisé de groupements

urbains. La fondation d'une ville nouvelle est un acte politique, mais, dans la formation des villes, leur tracé, leur organisation et l'installation des habitants interviennent des éléments religieux (sans qu'ils conditionnent, semble-t-il, le choix de l'orientation) et des éléments sociaux et ethniques, des facteurs économiques, qui conduisent à un *zoning*. Des règlements existent. Une juridiction assez précise établit sur des principes de droit les rapports de propriété entre l'État et les particuliers. Si l'on ne peut parler d'un véritable cadastre, il est procédé à des bornages et les transactions sont « enregistrées ». Le principe de l'expropriation est admis et peut être utilisé pour des travaux d'intérêt général. Qu'il s'agisse de la fondation d'une cité (division du site, répartition des édifices, installation des habitants), de son développement (respect des droits de tous, défense des intérêts communs), de l'organisation de la vie matérielle du groupe (hygiène, propreté, ravitaillement), il y a des lois que des magistrats ont charge de faire respecter. Enfin, les grands travaux, régis par des commissions responsables assistées d'un architecte, ne vont pas sans cahiers des charges, devis, adjudications et contrats d'entreprise. A partir du IVe siècle au moins, quand un vaste développement urbain est sur le point de s'épanouir, les conditions formelles sont toutes réunies pour la réalisation d'un véritable urbanisme.

Deuxième partie : *L'évolution architecturale des villes grecques* (p. 74-185). — Jusqu'aux guerres médiques, les vieilles villes de la Grèce antique, agglomérations lentement constituées, offrent, en général, peu d'intérêt. Néanmoins, ce sont elles qui ont fixé pour des siècles quelques-uns des traits essentiels du paysage urbain grec, et deux éléments originaux de la ville grecque, l'acropole et l'agora, créations fonctionnelles de la *polis*, s'y rencontrent dès l'archaïsme. D'autre part, sous l'impulsion des tyrans, on y constate parfois, localement et provisoirement, d'authentiques efforts vers un urbanisme pratique, organisé et conçu en programme, en vue de l'intérêt commun. Si la régularité du plan des grandes cités coloniales nées au VIIe et au VIe siècle en Sicile et en Italie apparaît aujourd'hui bien moins systématique et voulue qu'on n'avait cru d'abord, il reste aussi qu'Agrigente, Sélinonte, Paestum expriment un sens monumental, un souci heureux d'intégrer les masses architecturales au paysage, dont les temps futurs retiendront la leçon.

Le Ve siècle voit, avec la reconstruction de Milet, l'avènement du plan orthogonal auquel est attaché le nom d'Hippodamos. Son succès durable s'étendra, au delà des limites traditionnelles du monde grec sur le chemin des conquêtes d'Alexandre, et Alexandrie elle-même en garde le principe, tout en l'enrichissant par des valeurs monumentales plus amples et mieux dégagées. Simple et pratique, le plan-trame « milésien » proprement dit est, en effet, d'une rigidité toute géométrique et d'une rationalisation un peu étroite. Indépendance réciproque de la

surface bâtie et de l'enceinte (dont le tracé obéit uniquement à des considérations topographiques et militaires) ; absence d'axes prédominants qui imposeraient une symétrie à la division du site et à la répartition des constructions ; primauté donnée à l'*insula* (l'îlot et non la rue constituant l'élément actif du plan) ; groupement des organismes répondant aux fonctions principales de la ville par zones réservées entre les quartiers résidentiels : c'est l'urbanisme fonctionnel sous sa forme la plus typique, où la vie individuelle s'efface dans l'uniformité et la monotonie des îlots alignés au long des rues sans caractère, et où les édifices publics, pensés en unités de surface et conçus pour leur seul usage pratique, renoncent à l'effet esthétique et monumental.

L'importance de Pergame dans l'histoire de l'urbanisme grec sera justement, sans sacrifier les principes fonctionnels, de retrouver et de développer consciemment le sens du monumental et de la composition d'ensemble. Soumission au terrain, lignes amples, volumes bien groupés, adaptés et intégrés au paysage : on peut dire vraiment que les architectes des Attalides ont construit avec le site, en cherchant l'expression du monumental dans le modelé même qu'ils imposaient au paysage. C'est là le caractère le plus original de cette architecture urbaine ; aussi bien traduit-elle « une idée différente de celle de la cité grecque traditionnelle, tout imprégnée par la communauté politique qui la constituait. Pergame est une ville royale, faite par ses princes et pour eux ; elle doit exprimer leur puissance, leur gloire ; elle porte la marque de leurs succès et de leur luxe. Ceci est nouveau et prépare cet urbanisme à une longue histoire, car, mieux adapté que les formes traditionnelles de la vie grecque aux nouvelles conditions historiques et économiques du monde gréco-romain, il est prêt à fournir les éléments d'un urbanisme nouveau qui, en s'assimilant à des traditions venues de Rome, cherchera à créer par le monumental et le grandiose le nouveau visage des villes impériales » (p. 146).

L'urbanisme monumental de Pergame pourrait avoir son origine à l'Est et dériver, par delà les fondations des dynastes cariens du IVe siècle, des grandes constructions des princes achéménides au tournant du VIe et du Ve siècle. Quoi qu'il en soit, il entraîne un renouvellement fécond dans une tradition purement grecque et joue son rôle dans l'extension de l'héritage hellénique. Toutes les fondations pergaméniennes dans la Grèce propre portent sa marque, et en Asie Mineure, dans les villes qui jalonnent la pénétration de la puissance attalide vers le Sud, en Pisidie et en Pamphylie, on en reconnaît l'influence. Ailleurs, toutefois, les plans en damier poursuivent leur carrière, entraînant la formation d'un type largement répandu de villes coloniales séleucides en Asie Mineure et surtout en Syrie. Mais la structure de ces villes, tant en Asie Mineure qu'en Syrie, va subir de profondes modifications au cours des deux premiers siècles de notre ère : les grandes

lignes du plan orthogonal sont conservées, mais les rues s'élargissent, bordées de portiques et de somptueuses colonnades ; portes monumentales, arcs de triomphe, tétrapyles font leur apparition, ainsi que les colonnes isolées portant des statues honorifiques ; et le développement de l'architecture décorative entraîne de profondes modifications dans le paysage urbain, où les constructeurs romains introduisent leur goût de la symétrie, de la composition axiale, et leur sens des rapports entre volumes et masses. « Cet amalgame des recherches fonctionnelles et de l'expression monumentale... impose à l'urbanisme hellénistico-romain un visage original, dont l'époque byzantine n'oubliera pas les traits » (p. 185).

Troisième partie : *Les éléments de la composition et l'esthétique urbaine* (p. 187-286). — « Les éléments de l'esthétique urbaine relèvent d'abord de la structure générale de la ville et de son tracé, des rapports entre le plan et le site ; ils dépendent ensuite de la structure des habitations, de la disposition et de la répartition de l'habitat, du rapport des surfaces bâties et des espaces vides ; enfin, ils sont complétés par la nature et la structure des masses monumentales, des grands édifices qui contribuent à dessiner le visage de la ville dont ils expriment la véritable fonction » (p. 187).

Les éléments de structure générale, ce sont d'abord les remparts qui, à partir de la fin du VIe siècle, entourent et protègent la cité grecque en utilisant les ressources du terrain et en se raccordant le plus souvent aux fortifications de l'acropole ; c'est aussi la division de la ville en quartiers et le groupement par quartiers, le module étant ici l'*insula*, tandis que la rue qui assure les courants de circulation ne joue guère qu'un rôle fonctionnel : pas de hautes maisons ni d'architecture de façade, peu ou pas de décoration monumentale, excepté les fontaines, jusqu'à l'époque impériale ; l'embellissement de riches avenues conçues pour elles-mêmes comme une expression de la richesse de la cité procède d'un esprit très différent de celui de l'urbanisme grec.

L'habitat tient peu de place, à l'origine, dans les préoccupations constructives des Grecs. « Dans la cité classique, toutes les recherches architecturales sont réservées aux édifices publics ; la demeure des citoyens est négligée, sans prétention, humble et effacée » (p. 221). Dans les villes nouvelles, les lignes extérieures, imposées par la régularité du damier, n'admettent aucun décor et chacun reçoit son lotissement ; du moins, dans ce plan urbain à tendances strictement fonctionnelles, le propriétaire est-il libre d'aménager au mieux les volumes et le cadre intérieurs : les fonctions utilitaires sont en général groupées et les salles de séjour sont de préférence orientées au Sud, selon les prescriptions hippocratiques. Mais nulle idée de luxe ou d'ostentation. A Délos seulement s'opposent sans frein, de façon matérielle, les inégalités réelles de la ville antique, les demeures riches et somptueuses côtoyant et écrasant parfois l'humble demeure du citoyen pauvre et besogneux ; à

Délos aussi apparaît le goût des valeurs décoratives, aux dépens même des strictes recherches architecturales : mais c'est quand pénètrent les influences orientales, syriennes et égyptiennes, qui gagneront bientôt l'Occident. Parallèlement, l' « espace vert », jardin ou parc, n'est pas dans l'urbanisme grec un élément indépendant : il est toujours associé à un complexe architectural (sanctuaire ou gymnase) ; il faut attendre Rome pour assister à un renversement de valeur.

La puissance constructive des Grecs se porte avant tout sur les centres de la vie publique, et ce sont eux qui permettent de fixer les traits caractéristiques de ces villes dont ils expriment les fonctions. Si les architectes grecs n'étaient point préoccupés par le souci de dégager leurs édifices religieux ou publics des maisons environnantes (ceux-ci n'interviennent d'ailleurs pas comme éléments directeurs du plan urbain), une recherche instinctive poussait à l'installation des sanctuaires sur des positions dominantes : c'est par la prédominance de leur volume et par l'importance de leur décor qu'ils assurent leur rôle dans la composition du paysage urbain. Au demeurant, la mise en place et la construction de chaque édifice ne participe généralement pas d'un programme d'ensemble ; même sur l'Acropole d'Athènes, au ve siècle, il apparaît bien que les édifices furent d'abord traités tous indépendamment : à Mnésiclès, non à Ictinos, revient le mérite d'avoir introduit quelque relation entre eux, en quoi il faisait œuvre de novateur très en avance sur son temps.

L'agora, expression matérielle de la communauté politique, était à l'origine un groupe d'édifices disparates et dispersés répondant à diverses fonctions : le mérite des architectes du IVe siècle fut d'unifier ces éléments, de les associer en un ensemble organique clairement conçu, susceptible de s'intégrer, avec la régularité de ses stoas, au quadrillage du plan urbain le plus strict. Le gymnase, primitivement installé hors les murs, s'est aussi déplacé au cours de son histoire vers l'intérieur des agglomérations pour s'intégrer de plus en plus étroitement au plan urbain. Seul le théâtre, longtemps soumis à l'exigence d'une pente favorable du terrain, garde très tard une situation particulière : il faudra que sa structure se transforme et s'unifie, que l'emploi de la voûte aux substructions de l'auditorium le rende indépendant de toute aide extérieure, pour qu'il puisse, comme un élément disponible et souple, entrer dans les multiples combinaisons monumentales de l'urbanisme romain.

— On mesurera, je pense, par cette analyse, l'ampleur de l'étude publiée par R. Martin, l'intérêt des problèmes envisagés, l'originalité parfois des points de vue adoptés. Abondamment illustré de plans, de paysages, de restitutions graphiques ou de photographies de maquettes, le livre est très vivant et d'une information parfaite [1].

J. MARCADÉ.

1. Critiques de détail : les plans sont très souvent muets, ce qui rend parfois incom-

Ernest Will, *Le Dôdékathéon* (*Exploration archéologique de Délos*, faite par l'École française d'Athènes, fasc. XXII). Paris, E. de Boccard, 1955 ; 1 vol. in-4° ; texte : 192 p., 63 fig. ; XXV planches en portefeuille.

Cette étude est à l'image de l'homme : lucide, méthodique et critique.

La ruine n'avait rien de très engageant. Le temple identifié par R. Vallois comme étant le Dôdékathéon de Délos est rasé presque partout jusqu'au soubassement de granit ; « les vicissitudes de la fouille ont entraîné quelques dégradations supplémentaires : ainsi il ne reste plus trace du dallage de la *cella* vu par Th. Homolle, et quelques blocs du socle du mur de fond ont dû être déplacés ». Deux cents pièces de marbre environ se laissent attribuer au monument, mais, « pour la restitution de l'édifice, de graves difficultés résultent de la disparition complète de certaines assises ; ainsi, il ne reste plus aucun élément ni du stylobate, ni de l'architrave, ni du fronton ; pour d'autres, on ne dispose plus que de quelques rares pièces, ainsi pour les orthostates, le dallage externe et certains larmiers. En dépit de leur belle apparence, beaucoup de blocs ont fortement souffert des intempéries, et les mesures très précises dont on aurait besoin restent souvent délicates à prendre. Un coup d'œil jeté sur les tambours de la colonnade et les pièces de la frise est révélateur à cet égard ». En dehors du temple, le sanctuaire comprend un certain nombre de bases et d'autels d'autant plus difficiles à interpréter que la superstructure a presque entièrement disparu. L'enceinte, là où on en découvre encore la trace, est réduite à une assise de fondation.

Néanmoins, c'est une image claire, précise et cohérente qui peu à peu nous est proposée du temple, des constructions annexes, du sanctuaire tout entier. Soubassement, ordonnance extérieure, murs de *cella*, élévation interne : progressivement, par l'examen systématique et l'analyse raisonnée des pierres conservées, à force d'observations concrètes, de comparaisons, de recoupements, de rapprochements matériels chaque fois qu'il est possible, l'édifice majeur se reconstruit pour nous, amphiprostyle, à six colonnes doriques en façade, sur une krépis à trois degrés de dimensions médiocres ($16^{m}50 \times 9^{m}90$), sans opisthodome (simples pilastres d'angles à l'Ouest), mais avec un pronaos à l'Est déterminé par deux antes saillantes jadis unies aux colonnes par une grille de fermeture, avec un mur de refend que perçait une porte, et avec une

mode l'interprétation du commentaire ; l'orientation manque assez souvent (et même certaines lettres-repères utilisées dans le texte, ex. : p. 110-111 et fig. 9). Les termes grecs sont fréquemment transcrits sous leur forme du singulier avec un article pluriel (ex. p. 194 : les *diateichisma* ; p. 250 : les *alsos*, les *téménos*...) et cela produit un effet curieux. Enfin, *buter*, *contre-buter* sont écrits avec deux *t* (p. 34, 112, 143) sans que cette orthographe soit, semble-t-il, légitime.

cella où, devant le mur de fond, était établie une base prévue pour une, puis remaniée pour deux grandes statues. La structure de la frise et la disposition des larmiers et chéneaux sont définies pour les parties hautes, et l'ingénieuse interprétation d'un bloc, *a priori* assez déroutant, comme une pièce de contre-architrave apporte la mesure complémentaire que l'on souhaitait pour évaluer l'ensemble de l'entablement. Peu ou pas d'interpolations hasardeuses ; l'unité adoptée par le constructeur (le pied de 33 cm.) ressort de la simple lecture des tableaux de mesures ; la date (vers 300) est déduite des données les plus objectives : choix des matériaux, forme des moulures, détails de la technique, proportions, comparaisons avec les édifices du même ordre. Tout ce qui est discutable est discuté, et le raisonnement se développe sans jargon et sans jactance, dessins à l'appui, très simplement et très nettement.

Passant ensuite aux autels et aux bases du téménos des Douze Dieux, l'auteur reprend en grand détail les exégèses de R. Vallois, non sans souligner ici ou là son hésitation (p. 159, *E*), son incertitude (p. 158, *D* ; p. 160, *G*) ou son désaccord (p. 160 : le petit autel *F* « n'est que de l'époque hellénistique et l'on ne relève nulle trace de restauration » ; p. 162 : les quatre bases *a-d* se ressemblent très étroitement et il n'existe « aucun indice sûr » pour conclure à la présence de statues équestres sur les socles *c* et *d*). Du moins se confirme-t-il qu'un groupe d'autels anciens existait de longue date dans le sanctuaire, groupe « remanié et complété au moment et à la suite de l'édification du temple ». D'ailleurs, les constatations matérielles que l'on peut faire en cherchant le tracé du péribole mettent en lumière l'ancienneté de la délimitation des deux sanctuaires de Létô et des Douze Dieux : l'aire qui sera occupée par le Dôdékathéon « était déjà fixée au moment de la construction du Létôon, c'est-à-dire au VIIe siècle ».

Saxa loquuntur, mais seul le langage des pierres d'architecture paraît à E. Will exempt d'ambiguïté. S'il admet l'identification du sanctuaire telle qu'elle fut présentée en 1929 par R. Vallois, on sent bien que l'argument épigraphique ne fait, à ses yeux, que corroborer les indices fournis par les vestiges eux-mêmes et, dès qu'il en vient aux « hypothèses diverses » touchant l'histoire du sanctuaire, il ne dissimule ni sa méfiance critique ni son scepticisme aigu, car « aucune de ces théories, si séduisante que puisse paraître l'une ou l'autre d'entre elles, ne peut se réclamer d'une preuve décisive et indiscutable ». Ayant reconstruit plus que l'on n'osait espérer du temple des Douze Dieux, il semble se donner à tâche de démolir, avec la même conscience, le peu que l'on croyait deviner de l'histoire et du culte. Il y parvient presque. Pas entièrement, toutefois, du moins à mon sens.

Le Dôdékathéon hellénistique est-il ou non une fondation des Antigonides? Supposant, de part et d'autre de l'autel *D* (la plus imposante

des fondations anciennes, et sur laquelle est orienté le temple), deux statues équestres qu'il plaçait sur les bases *c* et *d*, R. Vallois proposait d'y reconnaître l' « autel des Rois » Antigone et Démétrios Poliorcète, dont Durrbach restituait la mention à la dernière ligne du décret des Insulaires instituant les Démétria-Antigonéia : παρὰ τὸν βω[μὸν τῶν βασιλέω]ν. En fait, observe E. Will, les bases *c* et *d* n'ont rien qui les distingue des deux fondations voisines *a* et *b*, et rien qui les désigne pour piédestaux de deux effigies princières ; les seuls textes émanant des Insulaires que l'on ait trouvés dans la région concernent un amiral des Lagides et un Ptolémée ; enfin, la restitution [τῶν βασιλέω]ν ne présente aucune sécurité[1]. Reste la tête colossale découverte près des ruines du temple : Ch. Picard y a reconnu un Démétrios Poliorcète diadémé, autrefois paré de cornes taurines. Pas sûr ! reprend l'auteur : les cornes étaient plutôt caprines, et la ressemblance avec les portraits de Démétrios les mieux authentifiés ne s'impose pas ; « la tête délienne est une tête idéalisée, dans laquelle l'aspect généralement divin contre-balance largement les traits individuels du mortel représenté » ; on abaisserait volontiers sa date jusqu'au IIe siècle ; en un mot, la preuve du rôle des Antigonides dans le Dôdékathéon délien reste à fournir.

Je souscris personnellement aux critiques qui concernent le pseudo « autel des Rois » ; j'admets que la tête colossale n'a peut-être jamais porté de cornes taurines (ni caprines : comparer l'implantation des cornes, jadis rapportées en métal, de la tête de Pan en marbre exposée au Musée de Délos)[2], mais une conclusion purement négative me semble un parti pris exagéré. Car, enfin, il y a des prémisses essentielles que l'auteur fait siennes : 1) « il ne saurait y avoir de doutes sérieux » sur l'attribution de la tête colossale au Dôdékathéon (p. 173, n. 2) ; 2) la statue dont elle provient était dressée sur la base double, en marbre, dont on a les restes au fond de la *cella* et qui ne pouvait porter que des statues de culte (p. 141-142) ; 3) le bandeau qui ceint la tête « paraît avoir été noué sur la nuque » (p. 174, n. 4) ; il « ne possédait certainement pas d'extrémités retombantes, comme l'exigerait le diadème normalement » (*ibid.*), mais il « suffit à révéler la présence d'un souverain hellénistique dans l'histoire du sanctuaire » (p. 176) et la présence (tôt ou tard) d'un culte du souverain dans le temple ; 4) le noyau central des substructions de la base monumentale est constitué par trois assises de granit jaunâtre « analogue à celui de la fondation du temple » (p. 141) ; là était la statue de culte primitive, à l'origine unique, mais déjà colossale (p. 142) ; 5) un élargissement a eu lieu par la suite de façon à

1. Pour être tout à fait logique avec lui-même, E. Will ne devrait pas se donner autant de mal pour défendre (p. 172) sa conjecture [τῶν Σωτήρω]ν, qui est jolie... mais n'apporte rien de plus sûr.

2. En fait, la solution de K. Gebauer (deux grandes boucles d'ἀναστολή) est la plus « raisonnable ». Je comprends mal que E. Will la condamne, p. 175, n. 1, aussi sommairement.

obtenir deux bases équivalentes et juxtaposées ; mais les « différences de marbre et de décor entre ces deux bases » (p. 142) prouvent que la base primitive fut alors conservée, apparemment aussi la statue primitive. — Ne faut-il pas aller plus loin? Si la statue nouvelle sur la base nouvelle fut placée en pendant de la première et sculptée à la même échelle, c'est sans doute que l'on voulait établir une correspondance entre les deux effigies. Si la seconde effigie était celle d'un prince divinisé, la première pouvait être non point celle d'un dieu quelconque, mais déjà celle d'un prince divinisé. Or le temple n'a jamais été désigné, à notre connaissance, par le nom d'un dieu particulier et la seconde hypothèse rend mieux admissible un redoublement aussi exact. La vraisemblance est grande de faire du Dôdékathéon hellénistique, dès le départ, une fondation princière « intéressée ». Et de quelle famille princière peut-il s'agir à Délos, vers 300, pour un monument apparenté par sa technique architecturale (cf. p. 154) avec le Portique d'Antigone ou le « Monument des Taureaux », dont le caractère antigonide apparaît de plus en plus probable?... Peu importe au fond que des statues équestres d'Antigone et de Démétrios aient existé ou non en avant du temple ; peu importe que l'autel *D* ait été ou non un autel « des Rois » ; peu importe même que la tête colossale ait porté ou non des cornes. Toutes les critiques de détail ne parviennent pas à ruiner une présomption en elle-même très forte, et que les observations iconographiques de Ch. Picard tendraient malgré tout à corroborer[1].

Et les Δώδεκα ἀγάλματα? Je suis très flatté que l'auteur admette, en dépit de son doute préalable[2], quelque rapport possible entre la découverte de plusieurs statues archaïques représentant des divinités différentes caractérisées par leurs attributs et le culte des Douze Dieux attesté dans la région des trouvailles. Mais il n'y a guère plus de raisons d'accepter ces statues en dehors du temple que de les refuser dans le temple, puisqu'on ne peut déceler nulle part aucune base susceptible de les avoir reçues. Peut-être même y en a-t-il moins. En effet, si les Δώδεκα ἀγάλματα du Compte de Cléostratos sont nos effigies archaïques, et si celles-ci se trouvaient toujours à cette date quelque part dans le sanctuaire[3], « sur la base et à la place où elles avaient été primitive-

1. Que le portrait délien soit idéalisé, cela n'a rien d'étrange. Et si « son allure baroque ne paraît pas caractéristique des débuts de la période hellénistique », je ne vois pas non plus d'objection stylistique dirimante à la date proposée. Il est hardi d'exiger en sculpture hellénistique des « caractères de style indubitables » permettant « d'assigner une date certaine » (p. 175) !

2. « Les spécialistes de la sculpture archaïque... auraient à se prononcer sur la parenté du style, l'identité des mesures, le groupement de figures debout et assises, l'identification, enfin, de certains personnages, parmi lesquels seuls Athéna et Apollon sont absolument sûrs. » Je ne vois vraiment pas ce qu'un nouvel examen pourrait changer aux données immédiates de la découverte, qui seules importent ici.

3. L'aire de dispersion des morceaux sculptés n'est nullement « une zone assez nettement délimitée, à quelque vingt mètres à l'Est du temple » (p. 169, en bas) ; elle englobe

ment érigées » (p. 182), il est franchement bizarre que l'on ne retrouve rien de la substruction de ce monument, sans doute assez important (plus important que tous ceux dont on a la trace), car, d'après l'état de conservation de plusieurs des fragments, les statues devaient être à l'abri des intempéries. Il est à tout prendre moins déroutant d'imaginer que la perte totale du dallage intérieur de la *cella* nous prive aujourd'hui des indices cherchés[1]; en tout cas, pour « meubler » cette *cella* plutôt large et si vide (plan *B*), entre le trapézophore sculpté d'interprétation douteuse qui nous est proposé (p. 179) et des figures divines même archaïques, mon choix est fait. Quant aux « difficultés théoriques » évoquées p. 169, je persiste à ne pas les juger *a priori* insurmontables[2]. Cela dit, bien entendu, l'intransigeance critique n'a rien que de légitime, pourvu qu'elle ne soit jamais mise en défaut.

Je bornerai mes propres réserves à deux points précis. « On peut suivre, écrit l'auteur (p. 181-182), les suggestions de ceux qui ont reconnu dans le grand fragment [de jambes drapées découvert lors de la fouille de 1906] le reste de la statue de culte la plus ancienne. Pour celle qui occupait d'abord seule la base du temple, l'hypothèse la plus simple est d'admettre qu'elle représentait le maître du groupe, Zeus, et une figure drapée répondrait bien à un type répandu de l'Olympien. » Le marbre, présenté sur la planche XVI, n° 7, est photographié à l'envers ; même si on le regarde dans le bon sens, je ne vois rien qui permette de lui attribuer une date plus ancienne qu'à la tête colossale ; rien qui autorise à parler d'un Zeus ; rien qui exclue son appartenance à la même effigie drapée — ou semi-drapée ! — que la tête (cf. l'Alexandre de Ménas, dont il est question p. 175-176). En bref, il s'agit de conjectures purement gratuites. — Second point : « Il n'y a guère de chances, écrit l'auteur (p. 180), que [Héphaïstos et Hestia] aient jamais figuré parmi les Douze à Délos. » Telle qu'elle est émise, l'affirmation est arbitraire, et, pour Hestia, elle risque d'être fausse ; non seulement plusieurs dédicaces à Hestia sont conservées à Délos pour le ɪvᵉ siècle et le début du ɪɪɪᵉ, mais le gros « omphalos au serpent » (p. 183), dont plusieurs morceaux ont été trouvés dans le fouille du Dôdékathéon, pourrait être en rapport avec ce culte[3].

Il serait mesquin d'ergoter davantage sur le texte d'une publication très remarquable au demeurant, et que l'École française a permis d'il-

aussi les abords du Dôdékathéon à l'Ouest et au Nord (comme il est dit, plus justement, dans la même page, en haut).

1. C'est bien le dispositif des substructions du dallage au pronaos qui autorise à restituer contre la moitié nord du mur de refend le char (?) votif que l'on devine dans l'inventaire de Callistratos (p. 182).

2. Rétorquer aux exemples cherchés de transfert de statues, d'accaparement de culte et de conservation d'œuvres archaïques que « le cas n'est pas le même » (p. 169, n. 5) est un peu bref.

3. Cf. P. Roussel, *R. A.*, 1911, 2, p. 86-91 (à propos de la mention épigraphique dans le Prytanée délien d'une Hestia à l'Omphalos).

lustrer dignement[1]. Le grand format et le beau papier trouvent ici leur pleine justification ; sans gigantisme inutile et sans gaspillage de place, les dessins de pierres (par M. Tousloukof) et les dessins de restitution (par M. Tchétérian) y gagnent une présentation et une netteté parfaites ; quant aux photographies, qui ne perdent rien de leur qualité à être imprimées, elles peuvent se grouper par planche en ensembles logiques.

J. MARCADÉ.

François Chamoux, *L'Aurige* (*Fouilles de Delphes*, t. IV, fasc. 5). Paris, E. de Boccard, 1955 ; 1 vol. in-4°, 91 p., 1 frontispice, 8 fig. dans le texte et XXIII pl. hors texte.

Dira-t-on qu'une telle publication était facilitée par les très nombreuses études dont a été l'objet le célèbre chef-d'œuvre de bronze, depuis sa retentissante découverte, le 28 avril 1896? Dira-t-on que la monographie qui lui fut consacrée en 1941 par R. Hampe dans les *Denkmäler* Brunn-Bruckmann avait, en quelque sorte, « mâché la besogne » pour l'archéologue français chargé de reprendre, dans cette collection des *Fouilles de Delphes* qui fait honneur à notre École d'Athènes, un thème trop rebattu? Bien au contraire, les cinq grandes pages de bibliographie commentée qui figurent en introduction au volume laissent mieux apprécier l'intérêt original de ce nouveau travail qui, tour à tour, apporte pour diverses questions matérielles des réponses définitives, et propose en ce qui concerne le style une thèse, discutable, certes, mais propre à relancer la recherche.

La part de mise au point[2] est excellente. Oui, « les divers éléments trouvés sur l'emplacement de la maison Kounoupis et rapprochés autrefois par Homolle (Aurige, fragments des chevaux et du char, bras d'enfant, bloc inscrit 3517) forment bien un ensemble homogène. Ils appartiennent à une même offrande, au char votif consacré, en 478 ou 474, par le Deinoménide Polyzalos, tyran de Géla ». — Oui, « l'étude du bloc 3517, qui appartenait à l'assise supérieure de la base, permet d'aboutir à une reconstitution précise du groupe. L'inscription figurait sur le front du quadrige » (non sur le côté, comme l'imaginait Hampe ; cf. p. 20-21 : « le sabot antérieur gauche 3597 correspond exactement à la trace du scellement *C* [près de l'angle postérieur droit], et cela seulement quand on dispose ce sabot vers l'avant, c'est-à-dire vers la face du bloc qui porte l'inscription »). Le quadrige « était à l'arrêt,

1. Peut-être eût-il été commode de trouver rassemblés en appendice, *in extenso*, tous les passages des comptes et inventaires concernant le Dôdékathéon? La référence aux *I. G.*, XI, 4, 1127 et 1123, manque p. 171, n. 3. Les fautes d'impression sont très rares (p. 148, 2°, l. 3 : « équivalent » pour « équivalant »; p. 180, 2e alinéa : « Weinrich » pour « Weinreich »).

2. Résumée dans la conclusion, p. 83, nos 1, 2, 3.

les chevaux amblant sur place, les timoniers se trouvant en retrait par rapport aux chevaux de volée » (comme il ressort de la disposition des scellements conservés), et « un jeune palefrenier se tenait à la tête du cheval de droite » (cf. p. 24 : sur la dalle d'angle gauche, nous n'avons à restituer qu'un demi-cheval ; il y a donc place de ce côté pour une figure annexe, et le petit bras gauche tenant une courroie, découvert avec les autres vestiges du groupe, doit en être un fragment). — Non, malgré l'impression de Hampe, la pierre 2638 portant la signature de Sotadas n'a rien à voir avec le monument votif de Polyzalos (cf. p. 34-38 : l'écriture est analogue à la graphie du texte regravé sur le bloc 3517, mais pas à celle de la dédicace primitive ; la forme des scellements horizontaux est différente, la face postérieure est dressée, et « on serait bien en peine de restituer un cheval sur les deux scellements verticaux de ce socle étroit »). — Non, quoi qu'ait prétendu Kluge, « il n'y a pas à supposer que la statue ait été obtenue par un procédé technique original. L'Aurige et les autres éléments du groupe sont des fontes à la cire perdue, où l'épaisseur du bronze s'explique parce qu'il s'agit d'une offrande en plein air » (cf. le chap. v)... Tout cela est dit ou rappelé, exposé ou démontré, avec concision, fermeté, élégance.

Où l'on ne peut pas atteindre à des certitudes, les suggestions présentées sont souvent séduisantes. Quand et pourquoi a-t-on modifié le texte primitif de la dédicace en effaçant le titre de Γέλας ἀνάσσων? Ne serait-ce pas, compte tenu de la forme des lettres tracées *in rasura*, après la chute de la tyrannie? Les citoyens de Géla se seront avisés « que le monument de Polyzalos rappelait explicitement à tous les gens qui se rendaient à Delphes le souvenir du temps où leur cité n'était pas libre » ; ils auront fait « disparaître de l'inscription le titre qui rappelait le régime abhorré sans pour autant retirer à Polyzalos le bénéfice de sa dédicace : l'offrande devenait simplement une offrande privée et la susceptibilité nationale était sauve » (p. 31). On en discutera encore, mais l'hypothèse est ingénieuse. Quant à imaginer les textes successifs, je suis, à vrai dire, moins satisfait des restitutions courtes retenues par l'auteur : deux hexamètres gravés sur la seule moitié gauche du socle forment une dédicace bizarrement disposée[1], et il serait insolite que le motif de la consécration n'ait pas été mentionné dès la première rédaction. — Autre problème : quand et comment le groupe a-t-il péri? Il devait se dresser en plein air, nous répond-on ; or les faces

1. P. 24, n. 4, on nous renvoie à la dédicace *FD* III 1, p. 335 sq., n° 510, mais la restauration du monument en question pose plus d'un problème. — Un groupe aussi considérable que le char de Polyzalos a bien des chances d'avoir été signé, et on attend la signature au-dessous et dans l'axe de la dédicace, en même temps que dans l'axe du char ; aussi préférerais-je deux lignes longues (chacune représentant un distique : comp. Raubitschek, *Dedications*, n°s 168 et 173) sur un socle large (12 pieds plutôt que 11? Cf. p. 24, n. 5). — *N. B.* : La signature de Sotadas (p. 35, fig. 4) n'est repoussée, isolée, vers la droite qu'en apparence : 1) la face latérale droite du bloc est préparée pour un joint ; 2) l'inscription est axée sur les scellements de la statue qu'elle concerne.

supérieure et antérieure du bloc de base montrent encore, bien visibles, des traces d'outils, et l'épiderme du bronze est remarquablement conservé ; donc, l'offrande aura été détruite et ensevelie assez vite après sa consécration : sans doute lors de la catastrophe de 373 av. J.-C. (cf. p. 18, 33, 62, 63, 83). Certes (le témoignage de Bourguet est formel : *Ruines de D.*, p. 238 sqq.), il n'est pas question d'imaginer l'Aurige volontairement caché (à la fin du paganisme?) dans la conduite d'eau dont la démolition entraîna sa découverte, même en supposant qu'il avait été exposé jadis sous l'abri de quelque monoptère. Il n'en est pas moins curieux, si les restes du groupe de Polyzalos se sont trouvés enfouis spontanément par la secousse sismique pêle-mêle au milieu des éboulis maintenus plus tard par l'Ischégaon (cf. p. 33), que l'Aurige ait été miraculeusement gardé presque intact, tandis qu'il subsiste à peine du char et des chevaux un petit nombre de misérables débris. Il n'en est pas moins difficile aussi de préciser l'endroit où se dressait le quadrige ; « quelque part dans la région immédiatement à l'Est du théâtre » (p. 33) et « sur un socle bas » (p. 24) : on le veut bien, mais n'était-il vu que de plain-pied dans cette région où de multiples murs de soutènement (l'auteur le rappelle lui-même, p. 38, à propos de la pierre de Sotadas) offraient tant de ressources pour une exposition « avantageuse » d'offrandes ostentatoires? A Delphes, et surtout dans la partie haute du sanctuaire, combien d'ex-voto étaient présentés longuement aux yeux des pèlerins qui gravissaient les pentes de la voie sacrée ou des chemins secondaires en les regardant d'en bas ! Le char de Polyzalos n'était-il pas visible dès la terrasse du Temple, tourné peut-être vers la terrasse du Temple, et faisant pendant, plus ou moins, aux trépieds des Deinoménides? « Des détails raffinés comme le traitement des pieds de l'Aurige ne devaient pas être, nous dit-on, hors de portée des yeux du spectateur » (p. 24 ; comp. p. 44) ; « d'autre part, le parti pris de réalisme qui apparaît avec évidence dans la composition de l'œuvre comme dans son exécution implique une présentation d'ensemble assez proche de la réalité » (p. 24) : je ne suis pas certain de la valeur absolue de tels arguments ; destinées dès le principe à être vues d'en bas, les figures tympanales du temple de Zeus à Olympie ou du Parthénon d'Athènes n'ont guère été calculées, me semble-t-il, pour pallier les déformations perspectives de la vue d'en bas[1], et il est déconcertant de constater le soin avec lequel sont traités l'avant-bras gauche, la face interne de l'avant-bras droit et la main gauche de l'Hélios du fronton de la Naissance d'Athéna, toutes parties qui devaient rester pratiquement hors de la vue du spectateur (l'artiste ne pouvait l'ignorer). Méfions-nous, par conséquent, des inductions « logiques » et des généralisations trop tentantes[2].

1. Les photos publiées par S. Stucchi, *Annuario*, 30-32, 1952-1954, p. 75 sqq., fig. 10, 11, 13, sont, à mon avis, significatives !

2. P. 24 : « L'usage hellénique est de proportionner exactement la plinthe à l'objet

L'Aurige était-il l'unique occupant du char? L'auteur « incline à le restaurer seul sur son quadrige », mais souligne très franchement que « la question ne peut être résolue avec certitude » (p. 55). Je passe donc, pour en venir aux considérations sur le style, qui sont ainsi résumées à la p. 83 : « L'analyse du style de l'Aurige fait ressortir son caractère complexe : l'observation de la nature va de pair avec le souci de l'ordre et la construction. L'artiste utilise pour cela des schémas et des rapports simples, mais il prend soin de les dissimuler dans l'exécution en variant habilement le détail. — La comparaison de l'Aurige avec les documents contemporains permet de relever une parenté étroite avec les œuvres attiques, en particulier celles que l'on rattache à l'œuvre de Critios. Des ressemblances notables existent aussi avec le Discobole de Myron. Entre Critios et Myron, mais sans doute plus proche du premier, l'Aurige doit être attribué à un bronzier attique de style sévère. »

L'analyse de l'œuvre (p. 69-75) est remarquable de pénétration, de finesse et de sensibilité ; elle l'est presque trop, tant elle nous fait apparaître de « subtiles ordonnances », de « balancements calculés », d' « intentions habilement dissimulées », et les termes de la critique d'art s'épuisent à décrire une création aussi magistrale[1] (sans doute en allait-il de même dans l'antiquité : ces mots, si difficiles à interpréter, de « rythme » et de « symétrie » peuvent n'avoir pas eu toujours la même acception précise dans les textes anciens où nous les rencontrons). Quoi qu'il en soit — science ou génie — le bronzier qui fit l'Aurige était un grand maître. Quel grand maître? Écartant d'emblée certaines identifications fantaisistes ou gratuites, l'auteur soumet à l'examen l'attribution tenue jusqu'ici pour la plus sérieuse : Pythagoras. Convenons-en : les critiques formulées, encore qu'un peu schématiques[2], sont valables et portent ; il est sûr, notamment, que Pythagoras « n'eut pas le monopole des indications réalistes » ; « Pythagoras n'a fait sans doute qu'accentuer une tendance au réalisme qu'il partageait avec plus d'un sculpteur de son temps ; or cette tendance n'est pas si marquée dans l'Aurige

qu'elle doit porter » (avons-nous suffisamment d'exemples concrets, en grande sculpture, pour formuler cette « loi »?). — P. 29 : « La consécration de l'Aurige a dû suivre aussitôt après [la date de la victoire] » (ce n'est pas évident, et justement, selon P. Amandry, il serait plutôt rare, dans la Grèce ancienne, qu'un monument ait été érigé au lendemain même de l'événement qu'il célébrait. Pour l'Aurige, le seul *terminus ante quem* certain est la mort de Polyzalos = avant 467/6).

1. P. 79 est appliquée à l'Aurige une formule employée par J. Charbonneaux pour l'Éphèbe dit de Critios : « quelque chose de retenu et de souple ». Pour l'Aurige, le second qualificatif surprend ; je préfère, p. 85, « forme immobile » et « tension calme ».

2. « L'argument historique, selon lequel un prince sicilien aurait plus volontiers fait appel à un artiste de Grande-Grèce, ne mérite pas d'être retenu. Dans les sanctuaires panhelléniques, de telles affinités ne jouaient guère. Qui plus est, en ce qui concerne les Deinoménides, aucune de leurs consécrations connues n'est due à un sculpteur occidental » (p. 76). Il est tout de même frappant que Pythagoras ait travaillé si souvent pour des Grecs de Grande-Grèce : de Crotone, de Syracuse, de Locres, de Messine. Il ne faut pas oublier non plus qu'il était originaire de Samos : Polyzalos aurait pu s'adresser à lui comme Hiéron à Bion de Milet (autre Ionien « réfugié »).

qu'elle puisse être considérée comme équivalant à une signature » (p. 76), et l'Aurige autorise peu de comparaisons directes avec les autres œuvres dites « pythagoréennes ». Mais les présomptions sont-elles plus favorables pour Critios ou quelque sculpteur attique de l'école de Critios? Admettons que l'Éphèbe 698 de l'Acropole soit de Critios et que nous ayons là « une œuvre attique bien identifiée »; admettons aussi que les copies conservées des Tyrannoctones soient très fidèles. Il faut beaucoup de subtilité pour découvrir dans l'Éphèbe (p. 78) comme « une expérience [de « rythme hélicoïdal »] reprise et développée ensuite avec l'Aurige » (on est surtout sensible dès l'abord à la différence qu'il y a entre l'attitude « piaffante » de l'Éphèbe et l'aplomb de l'Aurige). « Identité de conception plastique » dans les deux têtes (p. 79) : si l'on veut, mais à cette époque la présence d'un cercle, d'un bandeau ou d'un diadème crée toujours à peu près la même impression de contour bien strict imposé à la calotte cranienne ; en revanche, le rouleau de l'Éphèbe est remarquablement étoffé, le bandeau de l'Aurige remarquablement plat. Ressemblance des visages? Je ne vois pas l'Éphèbe aussi lippu et je le vois plus rond de joues que l'Aurige ; en tout cas, ce n'est pas, à mon sens, le même type humain. Il est vrai que les yeux jadis rapportés et la délicate ciselure des cheveux follets sur la nuque traduisent à deux reprises chez l'Éphèbe l'introduction dans la sculpture du marbre d'un procédé de bronzier[1]; mais, pour l'essentiel, l'œuvre n'en reste pas moins d'un marbrier, de tempérament et de technique, depuis la stylisation des cheveux sur la tête jusqu'au modelé anatomique conçu pour la tiédeur enveloppée et palpitante du marbre sous le soleil, non pour l'affirmation un peu sèche, un peu dure, de chaque détail par le métal : à en juger d'après l'Éphèbe, le bronzier, dans l'exécution des Tyrannoctones, devait bien être Nésiotès... Est-ce à dire que je sois insensible à toute affinité entre l'Aurige et les Tyrannoctones (pour le rendu des bras et des pieds, pour le traitement de la draperie) ou entre l'Aurige et le Discobole (pour la tête)? Bien sûr que non, mais il est peu d'analogies, me semble-t-il, que ne suffisent à expliquer la communauté de technique, la proximité des dates, l'interférence des « écoles » (à la faveur, précisément, de ces consécrations de toute origine dont les grands sanctuaires devenaient le conservatoire)[2]. Les mèches courtes et plaquées, rayonnant du vertex, sur le crâne de l'Aurige, préparent assez directement celles du Doryphore dans la réplique d'Herculanum : s'ensuit-il que l'Aurige soit une œuvre argienne? Je suis tout prêt à

1. Y a-t-il à insister sur la forme même et l'alternance des petites mèches pendantes et des bouclettes recourbées? « Cet effet particulier ne se retrouve pas sur d'autres monuments » : en marbre, peut-être, mais il devait être bien connu des bronziers. L'Idolino de Florence n'a-t-il pas, de son côté, autour de l'oreille et sur la nuque, plus d'une mèche dessinée comme les plus longues mèches de l'Aurige?

2. Faudrait-il supposer que le graveur monétaire qui a créé l'Apollon lauré de Catane (pl. XXII, 3) était un Athénien?

admettre une influence diffuse de l'esprit attique sur une composition aussi « mesurée » que l'Aurige de Delphes ; mais je ne puis souscrire à cette affirmation excessive qu' « un art aussi abstrait ne se conçoit guère hors d'Athènes » (p. 85), et je me refuse résolument à classer dans l'art attique une œuvre comme l'Apollon Chatsworth (p. 81). Que savons-nous, d'ailleurs, d'une école de bronziers attiques à l'époque préclassique? Calamis, dont on ignore la patrie, a surtout travaillé hors d'Attique, et les Athéniens sûrement attestés sont bien peu nombreux sur nos listes, auprès des Béotiens, des Argiens ou des Éginètes.

Notre information est lacunaire, c'est un fait ; « même en Attique, où nous sommes mieux renseignés qu'ailleurs, nous connaissons bien mal les sculpteurs de style sévère », j'y souscris... et la critique stylistique reste, en l'état actuel de la documentation, une méthode d'approche bien imparfaite ! On arrive plus ou moins pour les marbres, qui sont nombreux, à constituer un certain nombre de « familles » (la même « main » se reconnaît dans quelques cas privilégiés), mais les rares grands bronzes qui nous sont parvenus semblent tous échapper à ces classifications précaires ; il n'en est pas un dont on ne discute ; à peine croit-on pouvoir éliminer pour chacun un certain nombre d'hypothèses. C'est un indice : on ne peut comparer objectivement que des documents de même nature, et ici la série est trop courte ; les autres considérations restent subjectives, les autres rapprochements hasardeux, et la conviction la plus sincère est impuissante à entraîner l'adhésion.

A défaut d'une signature ou d'un texte nouveau, j'ai peur que l'on ne puisse présentement parvenir pour l'Aurige à aucune certitude. Du moins connaissons-nous bien l'œuvre désormais ; on peut faire fond sur cette publication « définitive » : elle ne dépare pas la série des fascicules de sculpture signés des noms de Th. Homolle, Ch. Picard, P. de La Coste-Messelière, et elle est digne de l'École française, qui a su en assurer la présentation parfaite[1].

J. MARCADÉ.

Luigi Polacco, *L'atleta Cirene-Perinto.* Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1955 ; 1 vol. in-4°, 49 p., XXIII pl. hors texte. L. 6.000.

Somptueusement habillée d'une reliure bleu-ciel et ivoire et copieusement illustrée de cinquante-cinq photographies en général excellentes, tantôt isolées en pleine page, tantôt groupées pour faciliter des comparaisons, l'étude de M. L. Polacco fait connaître une importante statue en marbre grec, trouvée dans les ruines d'un portique sur la colline

1. Les dessins dans le texte sont de Y. Fomine et P. Maignan ; les photos hors texte de l'Aurige sont l'œuvre de E. Seraf, P. Amandry, J. Bousquet, G. de Miré, ou empruntées aux archives de l'E. F. A. La pl. XVIII (œil gauche ; cliché de Miré) est saisissante. — Les fautes d'impression sont quasi inexistantes (p. 25, légende de la fig. 2 : « statute » pour « statue » ; p. 74 et p. 81 : pourquoi « *vortex* » au lieu de « vertex »?).

occidentale de Cyrène. La tête, reconstituée de deux morceaux, découverts l'un dans la période 1911-1915, en même temps que le torse, l'autre en 1936 seulement, est une superbe réplique de la tête d'athlète de Périnthe. Le nez et la lèvre supérieure sont arrachés ; manquent encore les avant-bras et les jambes à partir du genou.

L'œuvre copiait adroitement — et scrupuleusement, peut-on croire — un original en bronze, de style sévère, dont l'analyse anatomique met bien en valeur les mérites. L'auteur interprète le personnage comme un pugiliste vainqueur, représenté debout, la jambe droite tendue légèrement en arrière, la jambe gauche fléchie et portée en avant ; il restitue dans la main gauche abaissée un accessoire sportif (aryballe ou courroies du ceste) et dans la main droite soulevée le prix de la victoire (couronne ou fruits). Le document de Cyrène permettant mieux que la tête de Périnthe et ses autres répliques d'apprécier la manière du sculpteur, on nous propose de reconnaître l'art du même maître dans l' « Arès » Somzée, dans l'athlète de la stèle de Nisyros, dans l'éphèbe d'Aderno, dans l' « Épiméthée » Warren, voire dans le Pélops, le Cladéos et deux Lapithes des frontons d'Olympie. Quant à nommer cet artiste, dont les recherches de rythme et d'harmonie marquent, dans le second quart du ve siècle, la transition entre l'archaïsme de Canachos et le classicisme de Polyclète, ce pourrait être, nous dit-on, Pythagoras.

J'avoue quelque scepticisme devant les attributions dont bénéficient de temps à autre Calamis ou Myron, Pythagoras ou le Maître d'Olympie. Pour la sculpture athlétique de style sévère, nous manquons singulièrement d'œuvres datées et signées ou identifiées à coup sûr grâce aux textes littéraires : or les plus savantes reconstructions expérimentales ne sauraient en tenir lieu, et, en l'absence d'un terme de comparaison indiscutable, la critique stylistique la plus subtile, appliquée à des copies en général tardives et souvent altérées par des adaptations antiques ou des restaurations modernes, sera toujours impuissante à nommer avec certitude l'auteur de la création originale. Cela dit, il reste, bien entendu, légitime et nécessaire de classer le matériel d'étude et de constituer des groupements, mais sans ignorer l'élément d'appréciation personnelle qui intervient inévitablement dans un tel choix, et sans oublier la diversité des raisons (parfois chronologiques ou typologiques plutôt que stylistiques) qui peuvent rendre compte des analogies constatées.

En l'état actuel de nos connaissances, l'essentiel, à mes yeux, consiste encore dans la recherche et l'analyse de documents nouveaux : celui que nous présente M. L. Polacco est d'un exceptionnel intérêt, à la fois par sa qualité technique et par sa conservation ; le commentaire qui en est donné dénote une sensibilité artistique fort remarquable. J'exprimerai, toutefois, deux réserves : il ne semble pas que les restitu-

tions proposées pour le geste et les attributs des deux mains tiennent assez compte des arrachements visibles sur la cuisse gauche et sous le pli du sein droit ; il est surprenant et même choquant qu'aucune photographie, aucun montage photographique, aucun dessin ne nous montre la statue de Cyrène avec sa tête complète ; la position exacte de cette tête n'apparaissant pas clairement, le rythme de l'effigie échappe en partie, et cela est très regrettable.

J. MARCADÉ.

Henri Metzger, *Les représentations dans la céramique attique du IVe siècle* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 172). Paris, de Boccard, 1951 ; 1 vol. in-8°, 471 p. et 1 portefeuille in-4°, XLVIII planches.

H. Metzger déclare dans son avant-propos que c'est moi qui lui ai fait cet enfant. Je jure par Aphrodite que je ne m'en doutais pas. Mais l'enfant est là, c'est un fait. Il est dru et sain ; et je n'ai que trop tardé à le prendre sur les bras.

C'est assurément un beau et difficile sujet que les thèmes de l'imagerie céramique à Athènes durant le IVe siècle. Beau, parce que l'étude de toute imagerie céramique, à quelque époque et à quelque fabrique qu'elle appartienne, est toujours intéressante, toujours vivante, toujours révélatrice pour qui sait la regarder. Elle nous apprend, en effet, ce qu'aucun autre document ne saurait nous apprendre : quels sont les thèmes, quels sont les motifs que tout un peuple se plaisait à avoir sous les yeux à une époque donnée. Mais pour l'Athènes du IVe siècle, qui avait derrière elle une longue tradition de peinture céramique particulièrement riche et variée, pour l'Athènes du IVe siècle, qui est un des centres nerveux les plus sensibles de toute la grécité, l'enquête sera plus difficile que pour des époques plus anciennes ; il faudra sans cesse rechercher quels penchants révèle la peinture céramique, quels thèmes elle a délaissés, quels motifs nouveaux elle a introduits dans son répertoire, quelle force ou quelles faiblesses elle a montrées, et par-dessus tout quel esprit nouveau elle laisse voir à un moment où tant de bouleversements politiques, tant de ferments nouveaux travaillent le monde grec tout entier et changent son visage.

Or cette étude si délicate est rendue plus malaisée encore du fait que, il faut bien le dire, la céramique attique du IVe siècle a toujours été traitée comme une parente pauvre. Elle n'a pas l'éclat, elle n'a pas la pureté de dessin de la céramique à figures noires ou de la céramique à figures rouges du Ve siècle. Personne n'oserait ranger Praxitèle parmi les artistes du second rang, mais la céramique du IVe siècle n'est déjà plus considérée comme classique. Elle ne nous permet guère d'oublier que l'Athènes du IVe siècle est une vaincue, vassale de Sparte au début du siècle, dépouillée et battue par Philippe au milieu, soumise aux

généraux d'Alexandre à la fin. Et son histoire est justement l'histoire de la décadence et de la mort de l'art céramique à Athènes. Plus dédaignés, moins étudiés, moins reproduits, moins connus, parfois même vraiment inconnus, les vases attiques du IVe siècle imposent à qui veut en faire une étude générale une patiente et difficile enquête. D'autant plus qu'il n'est pas toujours de critères absolument sûrs pour distinguer un vase attique d'un vase italiote contemporain.

Le matériel étant péniblement assemblé, le principal reste à faire naturellement. Et d'abord faire la soudure avec l'imagerie céramique de la seconde moitié du ve siècle. La production et l'évolution de la céramique attique sont continues et l'année 400, on le conçoit, n'est ni une barrière ni un fossé. H. Metzger l'a bien vu. Et il a bien compris aussi qu'il ne pouvait traiter que sommairement du style libre sous peine de grossir démesurément son étude. C'est pourquoi en un seul chapitre, qui lui sert d'introduction, il a examiné les traits essentiels de l'imagerie céramique dans la seconde moitié du ve siècle « faisant le départ entre les thèmes qui annoncent le IVe siècle et ceux qui sont appelés à disparaître du répertoire attique ». C'est pourquoi aussi, au cours de son étude, il a plus d'une fois et très justement joint des produits du ve siècle finissant aux produits du IVe siècle.

Le plan général s'imposait tout naturellement, comme le dit l'auteur lui-même. Il convenait d'analyser les diverses représentations en les classant suivant les grands cycles qu'elles illustrent : cycles d'Éros, d'Aphrodite, de Dionysos, d'Apollon, d'Héraclès, cycle des divinités d'Éleusis, cycle troyen (pris au sens le plus large du mot ; il englobe la légende d'Iphigénie et celle d'Oreste), thèmes mythiques dits « mineurs », qui comprennent en réalité soit des thèmes vraiment mineurs, même s'ils ont eu un très grand succès au IVe siècle (comme par exemple, les scènes entre Arimaspes et Griffons), soit des thèmes qui ont beaucoup perdu de leur vitalité au IVe siècle, même si en soi on ne peut les qualifier de « mineurs » (comme la geste de Thésée, par exemple), enfin cérémonies religieuses et scènes de la vie privée. Il convenait d'achever cette longue analyse de sujets variés par des vues synthétiques qui définiraient d'une part les caractères généraux, d'autre part l'esprit de cette imagerie nouvelle.

Mais si ce plan allait de soi et était, pour ainsi dire, inscrit dans la nature des choses, rien dans la mise en œuvre n'était aisé. Et j'imagine que l'auteur a dû maudire plus d'une fois le nom de celui qui lui avait suggéré de s'engager dans un fourré si plein d'épines. Non seulement il devait constamment résoudre des problèmes d'interprétation, mais le faire dans le domaine le plus dangereux le plus complexe qui soit, celui de l'histoire de la religion et des mythes — et cela à une époque où la religion grecque est plus mouvante que jamais. Non seulement il avait à se poser des problèmes d'histoire de religion, mais aussi

des problèmes d'histoire de l'art qui sont toujours les plus délicats, les plus malaisés, ceux de l'influence réciproque des arts plastiques les uns sur les autres, de l'influence des œuvres littéraires sur les œuvres d'art. (J'ai tenté de dresser sommairement pour mon propre usage, car l'*Index rerum notabilium*, à la fin de l'ouvrage, est très incomplet, la liste des questions diverses, grandes ou petites, que l'auteur a touchées au cours de son étude : j'ai rempli, sous des rubriques variées, des pages et des pages, sans être complet, j'en suis sûr.)

Non seulement il se heurtait sans cesse à des problèmes multiples et divers, s'ajoutant les uns aux autres, interférant entre eux, souvent redoutables, neufs ou controversés depuis des siècles, mais encore, puisque son objet était l'ensemble du IVe siècle, il devait nous tracer une image d'ensemble ; et puisque son sujet touchait à tant de choses vitales, c'était en fin de compte une véritable histoire des tendances, du goût, de l'esprit du IVe siècle qu'il lui fallait écrire à partir de l'imagerie de ces poteries un peu décriées. S'il parle trop haut, on lui reprochera de faire des inductions abusives ; s'il est trop discret, on lui en voudra de ne pas apporter assez. Et que d'énormes lacunes dans notre connaissance de ce IVe siècle athénien Que nous reste-t-il, par exemple, de la poésie de cette époque? Quelques tronçons de Ménandre ; mais la tragédie, le dithyrambe, la poésie lyrique, la Comédie Moyenne ne sont plus rien pour nous.

A travers tant d'écueils perfides et tant de gouffres noirs, H. Metzger a mené sa barque avec beaucoup de soin, avec un mélange très plaisant d'audace et de prudence. On tremble souvent pour lui, mais on ne le voit jamais trembler. Il me fait penser à quelque jeune chevalier partant, pur et tranquille, à la conquête du Graal. Les épreuves ne lui manquent pas : il n'en fuit aucune. Il ne se dérobe jamais. Petits ou grands, il regarde en face tous les périls, il affronte tous les monstres et leur porte à tous son coup de lance. Il sait bien qu'ils n'en mourront pas, mais beaucoup en peuvent être affaiblis. Que demander de plus? Celui qui lit l'ouvrage ou celui qui le consulte ne peuvent attendre de lui que la réponse à cette question : « Que nous apporte la connaissance de la céramique attique du IVe siècle pour nous aider à résoudre tel problème général ou tel problème particulier? » Cette réponse le livre la donne ; et le ton dont il la donne est toujours très honnête et scrupuleux ; je veux dire que l'auteur n'est affirmatif que lorsqu'il croit vraiment pouvoir l'être ; il sait très bien nuancer son degré de certitude ou de doute ; il sait hésiter et laisser voir pourquoi il hésite, pourquoi il incline vers telle réponse, pourquoi il se refuse à répondre. Quel est le commensal de Dionysos sur nombre de vases peints : Héphaistos, Héraclès, Ploutos ou un jeune homme anonyme? L'auteur n'ose pas choisir, et on ne comprend que trop son refus. Est-ce l'enfant Dionysos ou l'enfant Ploutos qu'Hermès reçoit dans les bras sur telle poterie?

L'auteur élucide ce problème controversé et il l'élucide en céramologue : la comparaison avec des peintures plus anciennes montre qu'il s'agit originellement de Dionysos. Mais l'assimilation de la présentation de l'enfant Dionysos à la naissance de l'enfant Ploutos a dû se faire, à Éleusis même, vers le milieu du IVe siècle ; de telle sorte que là où de clairs attributs ne caractérisent pas l'un ou l'autre des deux enfants divins, il est plus que vain de chercher à leur donner l'un des noms plutôt que l'autre.

Voilà un exemple entre cent autres des apports positifs de cette étude. J'en voudrais encore énumérer quelques uns, grands ou petits entre beaucoup, pour que celui qui ne connaît pas l'ouvrage ait une idée de sa variété et pour qu'il touche du doigt comme on y passe naturellement de la constatation des faits aux idées les plus générales. C'est un fait que le personnage d'Aphrodite décline au IVe siècle au profit de celui d'Éros. C'est un fait que la fête des *Adônia* n'est pas figurée sur les vases peints avant le IVe siècle. C'est un fait, que la rencontre de Dionysos et d'Ariane jouit d'une prodigieuse faveur à cette époque ; qu'en même temps, on voit se modifier la composition traditionnelle du thiase dionysiaque (ou s'introduisent Éros et Pan), tandis qu'il perd son caractère licencieux. C'est un fait que l'on voit apparaître à cette date (bien avant l'art hellénistique) l'image de Dionysos chevauchant la panthère. C'est un fait que les nombreuses peintures relatives à Apollon se limitent presque exclusivement au thème du concours avec Marsyas (Pourquoi? — C'est une énigme assez lancinante) et à l'exaltation du caractère delphique du dieu. C'est un fait bien montré par la céramique que Dionysos prend, au IVe siècle, une place de plus en plus importante à Éleusis, et que nous pouvons même suivre, grâce aux peintures de vases, la pénétration de plus en plus grande du dieu nouveau dans l'intimité des vieilles divinités du sanctuaire. C'est un fait — et même un fait assez imprévu et saisissant — que tous les sujets troyens semblent inspirés par prédilection de l'épopée des Κύπρια et s'intéressent surtout aux origines du conflit et à l'histoire d'Hélène. C'est un fait que pour nombre de légendes, troyennes ou autres (Télèphe, Iphigénie en Tauride, Méléagre, Hippolyte, Égée, Œnomaos, Andromède), nous sommes obligés de penser à Euripide. C'est un fait qu'on voit disparaître sur les vases peints les représentations inspirées des Lénéennes et se restreindre le répertoire des Anthestéries, tandis que le succès des fêtes nouvelles, des lampadédromies réorganisées en 420 va croissant. C'est un fait, que la rareté des scènes de la vie privée (sauf des scènes de banquet) caractérise la céramique attique du IVe siècle. Il suffit presque de tirer un trait sous ces colonnes de faits et de faire l'addition pour voir apparaître les grandes tendances, les goûts, l'esprit même du IVe siècle. Le IVe siècle a représenté les dieux plus que les héros et bien plus que les hommes. Il a eu tendance à marier entre eux les

cycles des différentes divinités : cycle de Dionysos avec celui d'Aphrodite, avec celui d'Apollon, avec celui des divinités d'Éleusis, cycle d'Apollon avec celui d'Athéna (plutôt négligée d'ailleurs). Le IVe siècle a été curieux d'esprit et sensible à toutes les nouveautés ; il a eu le goût de l'exotisme (et pas seulement pour plaire à une clientèle exotique), il a eu le goût des cultes orientaux, des fêtes nouvelles ; les divers arts plastiques ont aimé s'emprunter les uns aux autres des idées nouvelles, ils ont beaucoup subi l'influence du théâtre d'Euripide parce qu'il était tout plein de subtiles nouveautés. Pourtant ce même IVe siècle a illustré beaucoup moins de mythes que les siècles précédents, il a réduit son répertoire légendaire. Pourquoi? Parce qu'il a surtout recherché les mythes chargés de valeur symbolique ; en ceux-là, il s'est complu ; il s'est complu en Dionysos amant d'Ariane, en Dionysos Éleusinien, dispensateur du repos et de l'oubli ; il s'est complu en Héraclès qui n'est plus le héros musclé destructeur de monstres, mais le héros qui, au bout de tant de voyages, aspire au repos, à la richesse, au bonheur — un repos qui n'est plus la simple halte entre de durs travaux, mais qui préfigure l'immortalité. Victoire sur la mort, conquête de la félicité dionysiaque, est-ce pas là un idéal valable pour toute âme humaine? Si bien que ce IVe siècle qui nous paraissait, il y a un instant, s'intéresser plus aux dieux qu'aux hommes, ne pensait en réalité qu'à l'homme en représentant les dieux. Voilà pourquoi la valeur symbolique d'une scène l'emporte si souvent sur la précision du détail. Dans un banquet dionysiaque, par exemple, comme le remarque si justement l'auteur, c'est l'idée de félicité dionysiaque qui importe bien plus que l'exacte identité des convives. Voilà pourquoi, comme le dit si bien l'auteur, au IVe siècle, l'imagerie attique tout entière « perd en pittoresque, mais gagne en profondeur ».

On peut toujours contester cent choses dans un ouvrage du genre de celui d'Henri Metzger, on peut lui reprocher cent choses, depuis les fautes d'impression un peu trop nombreuses jusqu'à telle ou telle idée intéressante sur laquelle on le voit passer trop vite à notre gré ; on ne saurait contester ni le labeur, ni la franchise, ni la richesse.

Jean AUDIAT.

Nauicula Chiloniensis, Studia philologica Felici Jacoby professori chiloniensi emerito octagenario oblata. Leiden, Brill, 1956 ; 1 vol. gr. in-8°, x-216 p.

Sous ce titre modeste et bizarre, les élèves et les amis de M. Félix Jacoby, l'illustre professeur de Kiel, ont groupé quelques études écrites en son honneur et à l'occasion de sa quatre-vingtième année. Voici le titre de ces articles :

G. Müller, *Der homerische Ate-Begriff und Solons Musenelegie* ;
W. Marg, *Das erste Lied des Demodokos* ;

Fr. Wehrli, *Hesiodos Prometheus* (*Theog.* 507-616) ;
O. Seel, *Herakliden und Mermnaden* ;
H. Diller, *Zwei Erzählungen des Lyders Xanthos* ;
H. Haffter, *Die Komposition der pseudoxenophontischen Schrift vom Staat der Athener* ;
R. Harder, *Inschriften von Didyma Nr. 217 v. 4* ;
A. Thierfelder, *Obscaenus* ;
O. Skutsch, *Zur Medea des Ennius* ;
H. Dahlmann, *Catus oder Cato? Noch einmal der Titel von Varros Logistoricus* ;
H. Fuchs, *Nachträge in Ciceros Brutus* ;
W. Theiler, *Ein griechischer Historiker bei Sallust* ;
E. Burck, *Der korykische Greis in Vergils Georgica* (IV, 116-148) ;
U. Knoche, *Tibulls erste Liebeselegie?* (III, 19) ;
E. Köstermann, *Das Charakterbild Galbas bei Tacitus* ;
H.-J. Mette, « *Beteutend* ».

Ainsi, la sémantique, la critique de textes, l'épigraphie et surtout l'histoire littéraire sont représentées dans ce recueil qui, en plus de l'intérêt même des études qu'il renferme, montre l'action d'un maître éminent sur des disciples dont quelques-uns sont devenus des philologues de premier plan. Je me permettrai d'exprimer un regret : pourquoi l'ouvrage ne contient-il pas aussi une bibliographie de l'œuvre de F. Jacoby? Elle en vaut la peine.

H. BARDON.

M. I. Finley, *The world of Odysseus*, with a foreword by **Sir Maurice Bowra.** London, Chatto and Windus, 1956 ; 1 vol. in-8°, 191 p.

Ce livre, dont une première édition avait paru aux États-Unis en 1954, est destiné au grand public qui ne lit pas le grec et n'a pas une connaissance particulière de l'histoire grecque (p. 165). On y rencontre donc des développements assez sommaires, mais toujours sérieusement fondés, sur les origines de l'histoire grecque, sur la question homérique, mais bien souvent aussi des aperçus suggestifs qui rendent sa lecture utile au spécialiste.

Se proposant de dépeindre le monde d'Ulysse, M. I. Finley a fort justement posé la question chronologique que trop d'historiens ne soupçonnent même pas : à quelle époque se situe la société décrite par Homère? Considérant, avec Rhys Carpenter, que les découvertes archéologiques d'Hissarlik et de Mycènes ne nous ont pas révélé une civilisation conforme aux descriptions homériques, il estime que le monde de l'épopée est un monde de fantaisie. L'auteur de l'Iliade se placerait raisonnablement à la fin du VIIIe siècle, celui de l'Odyssée, deux ou trois générations plus tard, et Hésiode aurait vécu entre les deux. « Homère » aurait mis en forme des récits que des bardes racontaient depuis des

siècles, les composant à coup de formules et de scènes typiques. On trouvera là d'utiles rapprochements avec des expériences réalisées en Yougoslavie, où des bardes illettrés récitent des poèmes aussi longs et compliqués que l'Odyssée. Comparant les poèmes homériques à la *Chanson de Roland*, Finley y distingue trois plans chronologiques : 1° Les éléments légendaires se rapportant à une mythique guerre de Troie, contemporaine de l'époque mycénienne ; des formules, souvent mal comprises, transmises par la tradition orale des bardes, conservent des souvenirs de cette ancienne civilisation. 2° L'époque contemporaine du poète : les nombreux anachronismes apparaissent surtout dans le monde des comparaisons (comme l'a très bien montré A. Séveryns). 3° L'archaïsme littéraire : pour donner le sentiment de l'éloignement, le poète ne peint pas un monde mycénien vieux de cinq ou six siècles et oublié de ses contemporains, mais un monde vieux seulement d'un ou deux siècles. C'est donc le monde grec du xe ou du ixe siècle que nous trouvons dépeint chez Homère : l'histoire de la Grèce est commencée et les invasions sont dépassées.

Les principaux chapitres décrivent le monde d'Ulysse en s'attachant surtout aux aspects sociaux et économiques. L'existence de la royauté, abolie au temps d'Homère, s'accompagne d'une prépondérance de l'aristocratie. La vie économique est encore peu développée, chaque groupe social réussissant à vivre en autarcie. L'usage des métaux oblige cependant à des échanges et il est curieux de noter dans l'épopée un mépris pour le commerce et le gain, qui contraste avec l'esprit d'un peuple qui jouera un si grand rôle dans le commerce méditerranéen : la classe des marchands est en train de se développer et les aristocrates pour qui chante le poète doivent redouter leur ascension. Sur le caractère des héros, sur la nature de la religion homérique enfin, on trouvera des développements souvent originaux.

Si la part faite à la civilisation mycénienne par Finley peut paraître un peu trop modeste — et, sur ce point, les livres de M. P. Nilsson et Miss H. L. Lorimer sont sans doute plus près de la vérité — on lui concédera volontiers sa datation du système économique et social d'Homère et son étude aura le mérite de montrer la complexité de ce que l'on ne devrait plus appeler « l'époque homérique ».

Jean DEFRADAS.

Hermann Fraenkel, *Wege und Formen frühgriechischen Denkens.* München, Verlag C. H. Beck, 1955 ; 1 vol. in-8°, xx-316 p. Broché : DM. 24.

J'ai rendu compte ici-même de l'important ouvrage de synthèse consacré par H. Fraenkel à la poésie et à la philosophie grecques archaïques (*R. É. A.*, LV, 1953, p. 173 sqq.). Il a réuni dans ce nouveau volume des articles divers, composés au cours de sa carrière, soit à

l'Université de Göttingen, soit, depuis 1937, dans des Universités américaines. On ne s'étonnera pas de retrouver dans ce recueil les qualités de réflexion et d'analyse approfondie dont j'avais signalé la richesse. Une partie de la substance de ces articles, souvent remaniés en vue de la publication, était passée dans l'œuvre de synthèse : mais l'auteur a pu aller ici plus loin dans l'examen de certaines questions et on aura souvent intérêt à connaître ses minutieuses études.

On ne saurait mieux définir son attitude qu'il ne l'a fait lui-même dans une introduction où il présente chacun de ses articles en montrant comment ils se rattachent à ses principales lignes de recherches. Son champ d'études s'étend presque exclusivement à la littérature grecque archaïque et à la littérature alexandrine : il a publié, en 1945, *Ovid : a poet between two worlds (The Sather classical Lectures, vol. XVIII).* Ayant reçu des meilleurs maîtres de la philologie allemande une solide formation, il s'attache principalement à l'interprétation des textes, qu'il veut aussi précise que possible. Les questions de style sont au premier plan de ses recherches et sont liées intimement à l'interprétation du texte, parce qu'il ne faut pas distinguer entre fond et forme. Il définit, en effet, le style comme le principe qui donne sa forme caractéristique à l'unité du fond et de l'expression (p. XIII). Au lieu de se demander comment le fond et la forme s'adaptent l'un à l'autre comme deux surfaces qui se superposeraient, il considère que le style constitue la troisième dimension où fond et forme s'unissent pour donner à l'œuvre une vie concrète. On ne doit pas exclure des études de style, quand il s'agit de poésie, la forme métrique, et l'on devrait tenir compte de la forme musicale, si on la connaissait.

Un des principaux essais contenus dans ce volume est expressément consacré au style : *Une particularité stylistique de la littérature grecque archaïque.* Il s'agit du style lié, ou λέξις εἰρομένη, dans lequel H. Fraenkel découvre non seulement un procédé de construction des phrases, mais une attitude plus générale qui préside à la construction complète de l'œuvre : chaque phrase se lie à la précédente sans aucune coupure et, de même, toutes les parties d'un récit se succèdent, mises sur le même plan, sans que soient marquées ni coupures ni oppositions.

C'est aussi le style qui est au premier plan dans une étude sur les *Commentaires* de César qu'il choisit pour donner un exemple d'interprétation de texte. Derrière la simplicité apparente de la langue, l'analyse précise de quelques phrases fait apparaître une « stylisation » voulue, dont l'explication est riche d'instructions.

Une longue étude sur l'hexamètre grec (p. 100-156) aboutit à des conclusions aussi importantes pour la compréhension du style poétique que pour l'analyse métrique. Partant de l'étude des césures (il désigne de ce nom indifféremment toutes les coupes du vers, césures et diérèses), H. Fraenkel établit que, chez Homère comme chez Callimaque, l'hexa-

mètre comporte trois césures qui le partagent en quatre membres ou *côla.* Le schéma suivant montre la répartition des trois césures A, B, C, et les places (1, 2, 3, etc.) où chacune d'elle est susceptible de se rencontrer.

1 — | ⌣ | ⌣ | 2 — | ⌣ ⌣ 3 — | ⌣ | ⌣ 4 — | ⌣ ⌣ | 5 — ⌣ ⌣ 6 — ⌣
1 2 3 4 1 2 1 2
A B C

La césure est d'abord une coupe de sens et coïncide le plus souvent avec une ponctuation ; elle peut s'affaiblir et se réduire à une séparation entre deux mots. Le *côlon* est, en principe, constitué par un mot unique ou du moins par une unité verbale (Wortbild). Il arrive qu'un mot lourd (Schweres Wort) allonge le *côlon* et déplace la césure : ainsi la césure B peut reculer et se confondre avec la césure C et le vers ne comporte, en fait, que trois *côla.* Cette apparente irrégularité répond à une intention expressive.

On retiendra ce qu'il y a de positif dans cette analyse de l'hexamètre. Les césures n'obéissent ni à des impératifs ni à des interdictions théoriques, mais à une nécessité naturelle de la récitation et au mouvement dicté par le sens. Chaque *côlon* a une unité logique ou grammaticale : chez Homère, il contient une formule. La syllabe initiale d'un *côlon* est mise en valeur par la prononciation, comme la dernière syllabe du vers. Une statistique montre que le mot Ζεύς, toujours prononcé avec une certaine emphase, se rencontre 256 fois chez Homère, 88 fois à la fin du vers, 165 fois au début d'un *côlon* : ce sont les places soulignées par la présence d'un césure. On voit quels enseignements on peut tirer de ces remarques pour l'étude des rapports entre l'expression stylistique et le rythme des vers, même si l'on trouve trop stricte la règle des trois césures.

En dehors des études de style, c'est à la philosophie grecque archaïque que H. Fraenkel a consacré ses principales recherches. Il s'est efforcé, dit-il, de replacer dans l'optique de leur époque la pensée des philosophes anciens dont l'interprétation est trop souvent faussée tant par la vision que nous en prenons à travers une traduction en termes aristotéliciens que par les préjugés modernes sur une prétendue pensée primitive. On retrouve donc ici, avec parfois plus de précision, des idées développées déjà dans *Dichtung und Philosophie.* Une longue étude sur Parménide, trois articles sur Héraclite, où les rapports du style et de la pensée sont remarquablement dégagés. Un exposé est consacré à Zénon d'Élée et à ses paradoxes sur le mouvement qui sont examinés à la lumière des fragments conservés.

On trouvera enfin deux articles d'une signification plus générale, l'un sur *la Notion de temps dans la civilisation grecque archaïque*, l'autre sur *Le mot* ἐφήμερος *comme caractéristique de la nature humaine* : inventaires utiles qui permettent de préciser le sens de certains mots et qui,

en même temps, mettent en lumière des aspects importants de la conception du monde chez les vieux poètes.

Jean DEFRADAS.

George Thomson, *Studies in ancient Greek Society.* Vol. II. *The first Philosophers.* London, Lawrence and Wishart, 1955. 1 vol. in-8°, 367 p. 27 sh. 6 d.

On doit reconnaître aux philologues anglais un goût du concret qui les porte à renouveler les problèmes en les reposant chaque fois d'une façon originale et sans se laisser encombrer par les idées toutes faites qu'impose parfois une trop consciencieuse bibliographie. On saura gré à G. Thomson de nous avoir ainsi présenté, sur les origines de la philosophie grecque, une synthèse vivante et neuve, qui a le mérite d'ouvrir des perspectives inhabituelles et de suggérer des explications auxquelles les historiens occidentaux n'avaient pas encore accordé leur attention. Fidèle à une doctrine qui lui a inspiré déjà des livres importants (*Aeschylus and Athens*, 2e éd., 1946 ; *Aeschylus, Oresteia*, 1938 ; *The prehistoric Aegean*, 2e éd., 1954), G. Thomson nous offre ici une interprétation marxiste et, parmi ses références, une place de premier plan est réservée à Marx, Engels, Lénine, Staline et Lyssenko. Très sérieusement documenté, le livre relève d'une vulgarisation de bon aloi : il n'aboutit pas à une simplification qui appauvrirait la matière étudiée, mais il s'appesantit un peu lourdement sur les prémisses. Les développements sur les origines biologiques de la pensée et sur la mentalité primitive sont à la fois fastidieux et superficiels. On attend avec impatience l'entrée en scène des philosophes grecs.

On retiendra pourtant de ces développements quelques pages suggestives sur l'origine du langage. Le rôle primordial de l'interjection, le redoublement expressif qui rythme les mouvements d'effort sont liés au travail manuel. La phrase à deux termes (nom-verbe) ou à trois termes (sujet-verbe-complément) « matérialise dans sa structure les trois éléments du procès de travail, l'activité personnelle du travailleur, l'objet de son travail et ses instruments » (p. 40 sq.). Dans une belle page, l'invention du mythe de Pandore est rattachée à l'art de la céramique. Pandore, c'est d'abord le vase d'argile, produit d'une technique élaborée dont les secrets sont conservés par les femmes comme des privilèges magiques dans la société matriarcale : on la regarde comme un acte de création et l'objet qu'elle produit est un être vivant, doué d'une voix quand on le frappe, perdant sa voix quand on le brise. Il contient l'eau qui donne la vie, ou les fruits de la terre ; il est le symbole du ventre féminin, la source de tous les dons, Pandore. Quand le tour fut inventé, quelques minutes suffirent à fabriquer un vase et l'art du potier perdit son caractère sacré : Pandore devint la femme à la jarre, la femme opprimée de la société patriarcale, source de tous les maux (p. 48 sq.).

Tant de rapprochements dénués de fondements ont été faits entre la pensée grecque et la pensée orientale que l'on éprouve d'abord une certaine méfiance à rencontrer un chapitre sur les rapports de la Grèce et de la Chine. Mais G. Thomson a la sagesse de ne pas parler d'une influence de la Chine sur la Grèce. Il relève seulement des caractères communs aux deux civilisations (même continuité de langue pendant des millénaires, contemporanéité de la Grèce classique et de la Chine classique) et trouve surtout dans les deux pays une organisation sociale primitive reposant sur la même division en quatre tribus — celle-ci résultant d'une répartition topographique des membres du clan selon les points cardinaux. La division du monde, la distinction des éléments premiers résulterait de cette division tribale. Entre ces divers éléments, des actions réciproques d'opposition définissent le monde, selon les philosophes chinois. Leurs formules se superposent presque exactement à celles d'Héraclite. La pensée de Confucius et de ses disciples rejoint aussi celle de Pythagore : Le maître a dit, écrit un penseur chinois : « Parfait est le milieu ; et voilà longtemps qu'aucun homme n'a été capable du milieu. » G. Thomson note que seuls les penseurs grecs et les penseurs chinois présentent de telles rencontres. C'est que Chine et Grèce seules ont connu les mêmes conditions historiques favorables au développement d'une telle pensée.

Si les notions fondamentales de la pensée grecque résultent de conditions économiques et sociales qui ont pu se trouver réalisées en Chine à la même époque, on ne doit pas croire que la pensée grecque se soit développée sans recevoir d'influences extérieures. On reconnaîtra facilement, avec G. Thomson, que l'on ne peut plus guère étudier la pensée grecque sans tenir compte de l'héritage oriental, si important dans le domaine religieux : il reproche vivement à J. Burnet d'avoir cru au « miracle grec » et d'avoir fait commencer avec les penseurs ioniens l'histoire de la philosophie (p. 166 sqq.). A la suite de F. M. Cornford (*Principium sapientiae*, Cambridge, 1952), il étudie l'influence profonde des cosmologies orientales sur les premiers penseurs grecs.

Ainsi la *Théogonie* d'Hésiode apparaît comme la version grecque d'un mythe mésopotamien basé sur le rituel du despotisme oriental. Elle remonte, par l'intermédiaire peut-être des versions hittites, hourrites et phéniciennes dont nous avons des fragments, à un poème babylonien du IIe millénaire, l'*Enuma elish* (cf. R. Labat, *Le poème babylonien de la création*, 1935). Les cosmologies des philosophes ioniens, plus rationalistes dans leur forme, présentent les mêmes épisodes et remontent à la même source (p. 156 sqq.).

Parmi les intermédiaires entre l'Orient et la Grèce, un rôle important est tenu par les Phéniciens, inventeurs de l'alphabet. Une étude précise des différents calendriers grecs conduit G. Thomson à leur trouver une source commune dans le calendrier béotien et, suivant la légende

qui rattache Cadmos à la Phénicie, il attribue aussi aux Phéniciens l'origine du calendrier grec. Par des rapprochements qui ne manquent pas de hardiesse, considérant qu'Anaximandre et Thalès de Milet appartiennent l'un et l'autre au clan des Thélidai qui serait une branche des Cadméens, il leur attribue une origine phénicienne et, Anaximandre ayant sa statue sur la voie sacrée qui conduit au temple des Branchides, il leur reconnaît un rôle dans ce culte et en conclut qu'ils appartiennent à une vieille famille de rois-prêtres (p. 136 sqq.). Héraclite était lui aussi, d'après lui, membre d'une famille de rois-prêtres d'Éphèse : n'avait-il pas offert, comme un livre sacré, son ouvrage à Déméter Eleusinia? Son style, fameux par ses antithèses, exprime symboliquement l'interpénétration des contraires ; plein de rimes et d'assonances, il emprunte les procédés de la magie primitive. « Il était lui-même par droit de naissance un roi-prêtre. C'est pourquoi il écrivait dans un style hiératique. » (p. 135).

Ayant expliqué l'origine des notions fondamentales par l'état social primitif, ayant montré l'influence de l'Orient dans la formation de la cosmologie grecque, G. Thomson se trouvait placé devant le problème fondamental. De toutes ces conditions, de toutes ces influences, les penseurs milésiens ont tiré une philosophie originale et il ne suffit pas de dire qu'ils sont des observateurs de la nature et qu'ils rejettent le mystique et le surnaturel. Il ne suffit pas non plus de dire, avec B. Farrington (*Greek Science*, London, 1944-1949, I, p. 36 sqq.) qu'ils ont su s'appliquer aux techniques de leur temps. « Ils doivent ce qu'il y a de neuf dans leur œuvre non pas à leur familiarité avec les techniques de production, mais aux nouveaux développements dans les relations de production qui, en transformant la structure de la société, ont engendré une nouvelle vision du monde. » (p. 172).

Cette transformation sociale a été conditionnée par l'invention de la monnaie qui se répandit dans le monde grec à partir du VIIe siècle. La production des biens de consommation en surabondance amena une ère d'expansion économique et permit à une classe nouvelle de se développer, la classe des marchands. On recruta dans tout le monde connu une grande quantité d'esclaves qui fournirent la main d'œuvre nécessaire. Ces transformations économiques et sociales entraînèrent une révolution politique : aux gouvernements aristocratiques des propriétaires fonciers se substitua la démocratie, que G. Thomson définit comme la dictature des propriétaires d'esclaves. Les tyrans furent les intermédiaires entre l'âge aristocratique et l'âge démocratique.

Ce schéma est vraisemblable : il est certain que des raisons économiques ont joué un rôle essentiel dans les transformations qui ont conduit la Grèce à son apogée. Mais, dans l'application, dans l'interprétation des événements historiques, il y aurait beaucoup à dire des explications de G. Thomson. Qui pourra admettre avec lui que l'oligarchie

spartiate soit directement issue de l'organisation tribale des Doriens (p. 210)? Quand on sait la pauvreté des témoignages antiques, comment ajouter foi à sa reconstitution romancée de la conspiration de Cylon dont il dénonce les raisons économiques (p. 213)? L'appréciation du rôle de Solon est sans doute plus vraisemblable : son action en faveur de la paysannerie, la suppression de l'esclavage pour dettes prouvent bien son intervention dans le domaine économique et permettent de voir en lui un homme de l'aristocratie qui, par des concessions, aboutit à une démocratie modérée.

Mais le véritable objet de G. Thomson est d'expliquer la formation de nouvelles notions morales et intellectuelles. Dans l'état communiste primitif, chaque homme recevait sa part du produit du travail collectif, une *moira*. Celui qui transgressait cette loi ancestrale de répartition s'exposait au châtiment de l'Erinys. Dans la société aristocratique, chacun possède une part du sol, un *metron*, qu'il doit conserver (p. 233). Les maximes morales « Rien de trop » et « Connais-toi toi-même » ne sont que la projection de ces relations de production et deviennent l'idéal aristocratique défendu par la *Dikè*, principe de la justice sociale. La politique de Solon a pour but de restaurer la mesure et d'empêcher le déséquilibre économique. Si le mécanisme économique par lequel G. Thomson explique les célèbres maximes delphiques paraît un peu trop strict et même arbitraire, je crois comme lui qu'elles représentent bien un idéal aristocratique et l'usage qu'en fait par exemple Théognis dans ses diatribes antirévolutionnaires en souligne le sens conservateur.

Si les idées de la classe dominante sont les idées officielles d'une société, celles de la classe opprimée connaissent d'abord une vie clandestine avant d'être adoptées par quelques transfuges de la classe dominante qui formulent l'idéologie révolutionnaire. Si Anaximandre de Milet et Solon représentent l'idéologie aristocratique, les cultes mystiques associés à Orphée et à Dionysos sont le refuge de la paysannerie dépossédée : une synthèse des deux idéologies sera tentée par Pythagore. L'idéologie orphique est une idéologie d'opprimés. Considérer le corps comme une prison et le monde présent comme un châtiment est le fait de malheureux asservis à un travail épuisant. Dans de belles pages (240 sqq.), G. Thomson évoque avec émotion les conditions de travail dans les mines du Laurion et y voit une image de la conception orphique de la vie. De là viendrait aussi le mythe de la caverne platonicienne. On pensera peut-être que les mystères antiques ont une origine plus lointaine et plus profonde : il est probable cependant qu'ils trouvèrent d'abord dans les classes malheureuses la meilleure part de leur clientèle, en leur donnant l'espérance d'un au-delà et en les délivrant des limites du « Connais-toi toi-même ».

Je ne puis analyser ici toutes les interprétations originales des premiers philosophes grecs. Je me contenterai de signaler les développe-

ments sur Pythagore qui aurait introduit l'art de la monnaie en Sicile et y représenterait la classe nouvelle des marchands, prêchant le juste milieu, notion morale dont l'origine sociale est évidente. G. Thomson considère, en s'appuyant sur le témoignage (!) de Cicéron, Eschyle comme un pythagoricien (p. 266) parce qu'il met au premier plan cette notion du juste milieu qui se retrouvera plus tard chez Platon et Aristote. Mais est-il nécessaire de considérer comme un héritage pythagoricien cette idée qui est déjà au centre de la morale d'Hésiode?

On retiendra sa conclusion sur la philosophie grecque. Celle-ci (vue peut-être surtout à travers Platon) est avant tout dialectique, c'est-à-dire conversation : le *symposion* est son vrai cadre. Elle n'a pu se rencontrer que dans une société où le travail des esclaves laissait aux intellectuels de la classe dirigeante l'oisiveté nécessaire pour tenir leurs *symposia*. La création de la monnaie a permis la division de la société en deux classes, les producteurs et les organisateurs de la production. D'un côté le travail manuel, de l'autre le travail intellectuel. En réservant à la classe des intellectuels les connaissances théoriques, elle a provoqué une coupure entre le théorique et le pratique, permettant ainsi un développement extraordinaire des connaissances, mais aux dépens parfois du contact avec le réel.

On voit quel renouvellement de nos jugements sur la pensée grecque impose l'attitude marxiste adoptée par G. Thomson. Sans doute y a-t-il une grande part d'interprétation très discutable dans beaucoup de ses reconstructions. Mais ne sommes-nous pas toujours contraints d'interpréter l'histoire du passé à travers nos préjugés? Ce nouveau livre a du moins le mérite d'avouer franchement les siens et de mettre ainsi en lumière certains aspects de la civilisation grecque trop négligés jusqu'ici.

Jean DEFRADAS.

Euripide, *Ecuba*, a cura di **Antonio Garzya.** Roma, Societa editrice Dante Alighieri, 1955; 1 vol. in-8°, 139 p., 1 index. L. 450.

Ce cinquième volume de la série grecque de la collection « Traditio » (classiques grecs et latins annotés) reproduit le texte de Murray, Oxford, 1902, avec l'indication, p. 138, des passages, assez rares, où l'éditeur s'en écarte. Le texte grec, sans traduction, est accompagné de deux sortes de notes, abondantes et précises, renvoyant à des travaux récents, les premières, grammaticales, au milieu de la page, et les autres, disposées sur deux colonnes en bas de page, intéressant le mythe, la géographie, la composition de la pièce et l'art d'Euripide.

Il est suivi d'un appendice métrique et précédé d'une introduction de trente-deux pages dont voici les parties : 1) Biographie d'Euripide, pour laquelle M. Garzya s'est beaucoup servi de Méridier, non sans raison. 2) Argument et analyse sommaire de la pièce. 3) Date : 424/423,

c'est-à-dire une époque où l'auteur, s'écartant de l'unité dramatique à la manière de Sophocle, manifeste son goût pour les intrigues compliquées, les actions combinées. 4) Valeur tragique. 5) Langue de la tragédie grecque. 6) Brève histoire du texte d'Euripide.

On fera quelques réserves sur la force des raisons données pour justifier la date, mais l'ensemble est clair, solide et sérieux, les notes sont utiles et l'édition rendra service en particulier aux étudiants préparant le certificat d'études grecques.

Édouard DELEBECQUE.

Pierre Lévêque, *Agathon* (Annales de l'Université de Lyon, Lettres, III, fasc. 26). Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; 1 vol. in-8°, 177 p., 2 index.

Brosser le portrait d'un poète tragique grec dont l'œuvre a péri et dont les écrivains anciens ont, somme toute, assez peu parlé est une tâche difficile, qui exige autant de prudence et de choix que de pénétration, voire de hardiesse. C'est pourtant l'entreprise qu'a menée à bien notre savant collègue, dont l'étude, remarquablement informée, parvient sans peine à faire revivre cette aimable figure de dramaturge décadent et d'individualiste sceptique, sorte d'Alcibiade de la littérature et vrai *dandy* de l'atticisme. Deux grandes parties, qui traitent respectivement de la *personnalité* et de l'*œuvre* d'Agathon. La première (p. 17-79), sans négliger les questions biographiques[1], s'attache au caractère du personnage et insiste sur la fascination que les théories et les goûts nouveaux, surtout la sophistique, ont fait subir à ce dilettante comblé de dons, chez qui le modernisme semble avoir secondé l'adresse et le charme naturels pour assurer à l'homme de théâtre d'indiscutables succès, dont l'accueil du roi-mécène Archélaos fournit la preuve. Puis c'est dans la production, la poésie et l'art d'Agathon que l'auteur nous fait pénétrer (p. 81-154). Ce tragique de second rang est un novateur, même un précurseur, dont le rôle n'est pas négligeable : avec lui non seulement les richesses et les subtilités de la rhétorique vont envahir le drame, non seulement la musique des chœurs va s'assouplir, mais ces chœurs vont devenir de simples intermèdes (*embolima*) découpant dans chaque pièce des *actes* nettement distincts ; enfin, les sujets de certains de ses drames (*La Fleur*) sembleraient témoigner d'un effort vers cette vérité purement humaine que recherchera la Comédie Nouvelle : bref, il dépasse en nouveauté Euripide, avec qui il renouvelle le genre, en bien et en mal.

Sans doute, l'auteur ne disposant, comme sources appréciables, que du *Banquet* de Platon et des *Thesmophories* d'Aristophane, le portrait qu'il nous trace de l'homme et du poète ne saurait-il prétendre à une

1. La vie du poète remplit à peu près exactement la deuxième moitié du ve siècle (448 à 401 environ).

netteté ni peut-être, M. Lévêque le dit lui-même, à une fidélité parfaites[1]. Quelques détails y paraîtront çà et là discutables[2]. Mais les déformations qu'un tel « miroir » risquent d'avoir fait subir à l'image sont, dans l'ensemble, négligeables. Rendons plutôt hommage au mérite du critique, qu'il faut remercier de nous avoir donné, avec cette commode monographie, de lecture aisée, d'ailleurs enrichie de trois appendices et d'un double index, non seulement une précieuse synthèse d'informations et d'opinions diverses, mais une judicieuse mise au point de la question agathonienne.

Jean CARRIÈRE.

Thucydides, edidit **O. Luschnat,** vol. I, libri I-II. Leipzig, Bibliotheca Teubneriana, 1954 ; 1 vol. in-8°, 24 + 202 pages.

Cette nouvelle édition de Thucydide se couvre encore à moitié du nom de Hude : « Thucydides edidit O. Luschnat », dit la couverture ; « Thucydidis Historiae, post Carolum Hude edidit O. Luschnat », dit le titre intérieur. C'est justice de s'en couvrir, puisque personne n'a refait l'immense travail qu'avait fait Hude pour son édition maxima, parue chez Teubner à la fin du siècle dernier. C'est justice de ne le faire qu'à moitié, puisqu'il s'agit là d'une édition nouvelle qui a demandé et demandera sûrement beaucoup de soins à son auteur. Éditer Thucydide a toujours été difficile. Aujourd'hui plus que jamais. On a, en effet, depuis vingt ou vingt-cinq ans, étudié de divers côtés le texte de Thucydide et son histoire ; mais, comme le disait naguère Mme de Romilly, « plus les faits se précisent, moins ils se révèlent simples ; chaque progrès tend à déceler une complexité plus grande ». Autant dire que les nouveaux éditeurs de Thucydide sont de moins en moins sur un lit de roses. La préface d'O. Luschnat montre sobrement et le plus clairement possible l'état de choses devant lequel on se trouve aujourd'hui. Après avoir résumé l'apport de Hude et les critiques qu'on lui fit, l'auteur expose les épineux problèmes de la tradition manuscrite et trace, d'après les travaux de Bartoletti et Powell, le *stemma* vraisemblable de nos principaux manuscrits. Un arbre généalogique est souvent compliqué, mais quand un même individu, comme c'est le cas ici, a eu deux ou trois pères, la plupart inconnus, la recherche de la paternité et des filiations, malgré toute la sagacité possible, devient une entreprise bien incertaine et décevante, quoique nécessaire. O. Luschnat expose les incertitudes capitales, les principales vraisemblances et met, de temps en temps, son grain de sel propre. La conclusion, prévue d'avance, est celle à laquelle tout éditeur sincère de Thucydide se trouve forcément

1. Voir p. 22.
2. Par exemple, l'induction qui amène M. Lévêque à faire de *La Fleur* un « drame bourgeois » (p. 113) me semble insuffisamment fondée. Autre affirmation hasardeuse p. 123, l. 19 et suiv., sur l'importance des emprunts d'Agathon aux rhéteurs.

conduit : puisque aucun manuscrit, puisque aucun groupe de manuscrits ne peut guère revendiquer plus d'autorité qu'un autre, puisque les manuscrits de Thucydide ont été perpétuellement soumis à des révisions, des collations, des corrections, mais qu'on ne sait dire lesquelles se fondaient sur des témoins sûrs, lesquelles s'appuyaient sur des documents plus douteux, enfin quelles corrections étaient purement et simplement le fruit de théories préconçues de grammairiens, il reste que, pour établir son texte, l'éditeur doit surtout user de son propre jugement. Tant vaudront sa sagacité, sa connaissance de l'ensemble de l'œuvre, ses qualités d'helléniste, tant vaudra le texte qu'il aura choisi ; mais ce choix restera toujours subjectif.

L'auteur n'a vu directement aucun manuscrit. Il a disposé seulement des quelques photographies qui existent du ms. M. Il a eu en main une collation faite jadis par Powell du ms. R. Aux trente et un papyri catalogués par Powell, il n'a pu ajouter qu'un seul encore inédit, le *Hamburgensis* 646 + 666, qui contient quatre chapitres du livre I. En somme, l'auteur a voulu faire — il nous le dit lui-même — l'édition que J. Powell aurait donnée s'il n'avait pas abandonné la philologie pour la politique. Partout où aucune raison valable ne l'y contraignait, il a conservé le texte de Hude. Il a bénéficié souvent des lumières précieuses de A. W. Gomme, qui lui a communiqué les pages inédites de son commentaire historique de Thucydide couvrant les livres II à IV et le début du livre V.

Le texte se présente, selon les nouvelles modes teubnériennes, d'une façon un peu moins sèche, un peu plus bénigne que jadis pour le lecteur : la typographie est un peu moins compacte, les notes critiques, toutes sobres qu'elles soient naturellement, un peu plus explicites ; il y a des titres courants sur les pages paires et impaires (j'ouvre au hasard et je lis à gauche *bellum Corcyraeum*, à droite *pugna navalis a. 433 ad Sybota fit* ; la date de tous les événements datables est d'ailleurs toujours indiquée en marge). Les leçons conjecturales sont signalées dans le texte par deux petits angles droits placés de part et d'autre. Le désir de bien faire est parfois devenu nuisible : l'une des marges est encombrée de trois séries de chiffres : ceux des paragraphes de chaque chapitre (qui sont indispensables), ceux des pages et ceux des lignes de l'édition stéréotype de Bekker (ce qui est assez inutile).

Quant à la qualité du texte choisi, c'est un sujet dont nous reparlerons dans dix ou quinze ans, qui est le temps minimum requis pour se faire un jugement de valeur. Pour le moment, je ne puis dire que deux choses : d'abord que, même si le texte adopté est mauvais, l'apparat critique est assez riche et assez précis pour permettre au lecteur d'établir son texte lui-même ; ensuite que j'ai relu les trente premiers chapitres du livre I côte à côte dans l'édition de Mme de Romilly et dans celle d'O. Luschnat. Voici les constatations que j'ai faites.

Rares sont les cas où des différences de texte existent sans qu'aucun des deux apparats critiques les signale. Ainsi III, 1 : πρὸ γὰρ τῶν Τρωικῶν (de R.) à côté de πρὸ τῶν Τρωικῶν (O. L.) ; XVIII, 1 : ηὐνομήθη à côté de εὐνομήθη. Les différences sont minimes assurément, mais le silence des apparats est tout de même un peu agaçant.

Fréquents sont les cas où la tradition se partage entre deux leçons si voisines l'une de l'autre, si équivalentes, que je ne pense pas que ce soit calomnier les éditeurs que de supposer qu'ils ont tiré à pile ou face le texte à adopter. En I, 2 faut-il écrire ἀδύνατον ἦν (je cite toujours Mme de Romilly en premier) ou ἀδύνατα? — en XII, 1 : ὥστε μὴ ἡσυχάσασα αὐξηθῆναι ou ἡσυχάσασαν (les deux leçons étant syntaxiquement défendables)? — en XIII, 2 : ἐνναυπηγηθῆναι ou ναυπηγηθῆναι? — en XXII, 4 : κατὰ τὸ ἀνθρώπινον ou τὸ ἀνθρώπειον? — en XXX, 1 : τῆς Κερκυραίας ou τῆς Κερκύρας?

Et quand les copistes du Moyen Age hésitaient eux-mêmes devant une tradition double, comment les modernes n'hésiteraient-ils pas eux aussi? En XXIV, 3 : ἐγένετο ἡ τῶν Ἐπιδαμνίων πόλις μεγάλη vaut-il plus ou moins que δύναμις, alors que la tradition nous livre encore le texte δύναμις καὶ πόλις et même δύναμις πόλις? En VI, 5 faut-il adopter la leçon plus normale des *recentiores*, πέπαυνται? Faut-il conserver la *lectio difficilior*, πέπαυται, sorte de passif impersonnel? Qui dira jamais si la *lectio difficilior* est du vrai Thucydide, du faux Thucydide, ou bien une simple faute de copie religieusement conservée dans les plus anciens manuscrits? En XVII, on écrit εἰ μή τι d'un côté, εἰ μὴ εἴ τι de l'autre ; il y a des gens qui croient savoir que Thucydide avait répété εἰ : O. Luschnat leur fait confiance. En XXX, 3 faut-il écrire περιιόντι τῷ θέρει ou περιόντι? Le sens n'est pas douteux et tout le monde admet qu'il ne peut y avoir là que le participe de περιιέναι ; mais faut-il lui donner la forme classique avec les *recentiores*, ou peut-on l'écrire avec un seul iota, avec les manuscrits anciens? La discussion n'est pas nouvelle. Et il y aura sans doute toujours des philologues pour répondre « oui » et d'autres pour répondre « non ».

Parfois, la tradition est inégalement partagée ; en XXII, 2 Mme de Romilly préfère la leçon la plus attestée et la plus simple, αὐτὸς παρῆν, O. Luschnat la plus rare, παρῆ. On voit déjà percer ici la préférence toute subjective.

On la voit plus à nu quand il s'agit de savoir si le texte de la tradition peut se suffire à lui-même ou non. En III, 3 l'édition française écrit οὐδαμοῦ τοὺς ξύμπαντας ὠνόμασεν avec tous les manuscrits, l'édition allemande οὐδαμοῦ ⟨οὕτω⟩. Οὕτω est nécessaire pour le sens. Faut-il l'ajouter, avec Reiske? Faut-il penser qu'il est si évidemment nécessaire que Thucydide a bien pu en faire l'économie? Toute réponse sera subjective. De même, il y aura toujours des éditeurs pour se contenter en X, 2 de Λακεδαιμονίων γὰρ et de οὔτε ξυνοικισθείσης πόλεως, tandis que

d'autres écriront ⟨μὲν⟩ γὰρ et ⟨τῆς⟩ πόλεως. Le μέν, dû à Hude, l'article, dû à H. Estienne, sont-ils vraiment indispensables? Réponse toute subjective.

En revanche, je ne vois parfois aucune raison de corriger le texte unanime des manuscrits. En IX, 3 καὶ ναυτικῷ τε ne doit pas être corrigé en ⌈τι⌉. Le rapprochement avec le paragraphe suivant, où on lit εἰ μή τι καὶ ναυτικὸν εἶχεν, est factice. Et Mme de Romilly a justement consacré une note complémentaire spéciale à l'emploi si remarquable de καὶ..... τε chez Thucydide. De même, en XX, 2 corriger τῷ 'Ιππάρχῳ περιτυχόντες περὶ τὸ Λεωκόρειον en παρὰ τὸ parce que nous lisons παρά chez Aristote, *Ath. Pol.*, XVIII, 3, ne me paraît pas d'une bonne méthode critique. Semblablement, en XXIV, 5 le texte οἱ δὲ ἀπελθόντες n'a rien de suspect ; la correction ⌈ἐπ⌉ελθόντες (Haase) est ingénieuse, mais inutile.

Parfois, le texte a besoin d'être corrigé et les corrections choisies sont différentes. En XV, 2 Mme de Romilly écrit ὅθεν τις καὶ δύναμις περιεγένετο, O. Luschnat τισ⟨ὶ⟩ καὶ δύναμις παρεγένετο. Pour le sens, ces deux textes, tous deux corrigés, reviennent à peu près au même. Peut-être la correction de τις en τισί (Willamowitz) paraîtra-t-elle paléographiquement plus simple encore que celle de παρεγένετο en περιεγένετο (Tournier et Francken).

Parfois, la hardiesse est sœur de la prudence. En XXV, 4 Mme de Romilly a cru pouvoir conserver tel quel le texte des manuscrits, malgré tout ce qu'il a de rude, δυνάμει ὄντες.... ὁμοῖα τοῖς 'Ελλήνων πλουσιωτάτοις καὶ... δυνατώτεροι, et elle a consacré une assez longue note à le défendre. L'éditeur de Teubner écrit δυνάμει ⟨περιεῖναι λέγ⟩οντες..... ὁμοίᾳ..... καὶ τῇ ἐς πόλεμον παρασκευῇ δυνατωτέρ⌈ᾳ⌉. La leçon ὁμοίᾳ a des répondants ; mais des deux corrections, toutes deux d'Ed. Schwartz, δυνατωτέρᾳ est une correction gratuite (et petite) et περιεῖναι λέγοντες une correction absolument gratuite (et forte).

En un seul cas, Mme de Romilly a été moins conservatrice que l'éditeur allemand : en XXIX, 1 elle a écrit τρισχιλίοις τε ὁπλίταις au lieu de δισχιλίοις ; elle l'a fait pour éviter l'inconséquence de Thucydide avec lui-même à quelque lignes de distance (fin de XXVII). Mais, les indications de Thucydide ne se répondant pas strictement et la transcription des chiffres étant si souvent matière à erreurs, ce n'était peut-être ni 2.000 ni 3.000 que Thucydide avait réellement écrit.

Il serait follement abusif de tirer des conclusions générales d'une enquête aussi restreinte. C'est sans doute le seul hasard qui a voulu que, dans ces trente premiers chapitres, où je n'ai laissé de côté (sauf oubli) que des divergences tout à fait mineures, les différences de texte, même importantes, n'attaquent que l'épiderme et non la chair de Thucydide, ne modifient guère le sens. C'est sans doute lui qui a fait aussi qu'aucune conjecture n'est le fait personnel d'O. Luschnat. Oserai-je dire seulement sans paraître par trop pyrrhonien que refaire une édition critique est

une tâche ingrate et méritoire assurément, mais qui n'est peut-être ni aussi difficile ni aussi utile que d'essayer de bien entendre ce que dit Thucydide, même là où le texte n'est pas en cause?

Jean AUDIAT.

Werner Jaeger, *Paideia. La formazione dell'uomo greco.* Vol. II : *Alla ricerca del divino* (Il pensiero storico, 39). Firenze, « La Nuova Italia », [1954] ; in-8°, xi-665 p.

Ce grand ouvrage de l'illustre philologue qui a ouvert la voie aux recherches sur la chronologie des écrits d'Aristote a été diffusé d'abord en version anglaise. Seul le premier volume avait paru dans son texte original en 1934 ; traduit en anglais en 1939, il fut suivi en 1944 et 1945 des volumes II et III, traduits d'après le manuscrit inédit ; la première édition allemande de ces deux volumes a été faite en 1944 et 1947. Ce second volume de la traduction italienne entreprise par Alessandro Setti se présente sous une forme aisément utilisable, les notes ayant été placées, comme il se doit, au bas des pages ; il est, en outre, pourvu d'un index. (Il existe également une traduction espagnole de cet ouvrage.)

Le premier chapitre de ce volume montre l'importance du ive siècle (avant Jésus-Christ), considéré comme l'âge classique de la *paideia*, caractérisé par la formation d'un *idéal conscient* d'éducation et de culture. La défaite d'Athènes, en 404, avait mis en question les principes mêmes de la vie politique, les conditions de l'existence de la cité, dont il s'agissait de restaurer les bases morales. La tâche entreprise ne put être réalisée à temps, avant l'échec définitif de la cité, la perte de son indépendance politique ; mais l'idéal entrevu dépassait le cadre pour lequel il avait été élaboré et devait contribuer à l'éducation de l'humanité entière, s'étendre au cours de l'histoire à toute la civilisation occidentale.

Le second chapitre (plus de 100 pages) est consacré à Socrate. L'auteur s'écarte également de ceux qui cherchent le Socrate authentique dans le Socrate platonicien, philosophe du concept et initiateur de la théorie des Idées (Burnet, Taylor) et de ceux qui ne voient en lui que le prophète de l'autonomie morale (H. Maier) ; il faut reconnaître, dit-il, que l'attitude socratique en face du problème moral ne fut pas seulement celle d'un prophète ou d'un prédicateur, mais que l'exhortation à « prendre soin de son âme » s'est exercée dans un effort pour saisir l'essence de la moralité, par la force du *logos* (p. 104). Position, on le voit, assez traditionnelle, mais à laquelle l'auteur ajoute cette remarque que la conception socratique de l'âme, plus que du dualisme orphique, s'inspire du naturalisme de la médecine hippocratique, qui, elle aussi, répudiait les spéculations cosmologiques hasardeuses, faisait de l'étude de l'homme le centre des recherches sur la nature (p. 48-52, 65-71).

Le reste du volume (environ 500 pages) étudie le développement de la philosophie platonicienne envisagée comme théorie de l'éducation, et plus particulièrement de la formation du citoyen, de l'homme appelé à se réaliser lui-même dans la cité. Dans une telle perspective, la connaissance a pour fin moins de résoudre l'énigme du monde que de diriger la conduite, de définir un idéal de vie. Cette préoccupation pratique est au centre des petits dialogues socratiques et fait l'unité de ce groupe ; elle s'affirme dans le *Protagoras* et le *Gorgias*, en opposition à l'inconsistance de l'éducation sophistique, d'une part, à l'immoralisme de l'ambition politique, d'autre part. Dans le *Ménon*, elle recherche à quelles conditions elle pourra atteindre à la certitude de la science ; dans le *Banquet*, elle s'interroge sur son principe, son origine naturelle ou son terme divin. Elle aboutit dans la *République* à la constitution d'un système général d'éducation, qui, sur la base de la gymnastique et de la musique, disciplines empruntées, non sans être réformées, à la *paideia* traditionnelle, dresse un programme d'études mathématiques destinées à servir d'introduction, de propédeutique, à la connaissance du Bien, des plus hautes valeurs spirituelles. L'analyse de la *République* se développe en trois chapitres, dont le premier étudie le rôle de la justice dans la détermination de l'État idéal et décrit l'éducation des guerriers ; le second trace celle des magistrats et montre la dégénérescence des formes politiques, considérée comme pathologie de la personnalité humaine ; le troisième examine la valeur éducative de la poésie et le rapport de la *paideia* et de l'eschatologie. Ainsi, ce volume s'achève avec l'exposé complet du contenu de la *République*, où la philosophie de Platon atteint son parfait développement ; le troisième volume étudiera le *Phèdre* et les *Lois* et confrontera l'idéal pédagogique de Platon avec celui des écoles rivales, notamment celui d'Isocrate.

Nous sommes convaincu que la perspective pédagogique s'impose à qui veut pénétrer la signification de la philosophie platonicienne ; c'est cette perspective que nous avons adoptée nous-même dans *La Construction de l'Idéalisme platonicien* (Paris, 1939), et nous nous plaisons à reconnaître notre accord fondamental avec l'éminent auteur de *Paideia*. Une recension plus minutieuse de son ouvrage serait aujourd'hui superflue et ne saurait donner une idée de sa richesse : l'interprétation de la pensée platonicienne y est en connexion perpétuelle avec l'analyse de la situation historique ; la lecture en est aussi attachante pour l'homme cultivé, curieux d'idées et de faits, qu'elle est suggestive pour le spécialiste.

Joseph MOREAU.

Roger Godel, *Platon à Héliopolis d'Égypte.* Postface de **François Daumas.** Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; 1 vol. in-8º, 85 p.

L'étude de M. Roger Godel sur *Platon à Héliopolis d'Égypte* a déjà

été publiée dans le *Bulletin de l'Association Guillaume Budé* (4e série, no 1, mars 1956, p. 69-118). Les spécialistes de Platon, comme les fervents de l'égyptologie, seront heureux de retrouver ces pages dans un élégant petit volume de la collection « Études anciennes ». L'auteur connaît fort bien l'Égypte ancienne, et il a consacré plusieurs études aux dialogues de Platon et à la personnalité de Socrate. Il était donc parfaitement qualifié pour aborder le passionnant problème des rapports entre la pensée grecque et celle de l'ancienne Égypte, entre Platon et les sages d'Héliopolis. Il l'a fait avec beaucoup de talent, en métaphysicien averti, mais aussi en poète. Son livre est une véritable méditation philosophique. Comme le note très justement François Daumas dans sa postface, l'auteur « ne cherche pas à étudier, au point de vue historique, quelles relations on peut établir entre les conceptions platoniciennes telles qu'elles apparaissent lumineusement dans les dialogues et ce que nous pouvons reconstituer des idées égyptiennes grâce aux fragments épars qui, après deux mille ans de sommeil, sont peu à peu sortis de la nuit. C'est seulement un essai pour saisir ce qui, dans une civilisation apparemment si éloignée de la grecque, a pu intéresser Platon et nourrir sa pensée. Intuition et déduction s'y jouent dans une gerbe d'idées merveilleuses qui nous captive et nous enchante » (p. 73). Il faut, quand on lit ce livre, laisser agir le charme et se garder d'interrompre l'auteur pour lui demander dans quelle mesure le voyage de Platon en Égypte, et spécialement à Héliopolis, est de l'histoire et non de la légende. Les sources qui nous renseignent sur ce voyage, il faut bien le constater, sont assez tardives. Mais même si l'on accueille avec quelque scepticisme les hypothèses de M. R. Godel, on ne manquera pas d'être frappé par le parallélisme étonnant entre certaines doctrines et certaines images de Platon et celles des sages de l'Égypte. M. R. Godel le signale lui-même (p. 52) : « Ne nous hâtons pas d'invoquer une influence de l'Égypte sur l'esprit de Platon ; Hellènes et Égyptiens, quand s'offre à eux une vision de l'invisible, découvrent nécessairement une imagerie similaire. L'identité fondamentale de leur structure métaphysique impose à tous les hommes, devant leurs archétypes, une optique analogue. » La conclusion qui se dégage de ce livre me paraît bien se résumer dans ces quelques lignes de l'avant-propos (p. 11) : « Le déroulement des images et des mythes décèle, à coup sûr, les lignes de force d'une structure intérieure à l'homme. Cette structure de notre intimité se fait connaître en déployant devant notre regard un jeu de symboles révélateurs. Apprenons à en déchiffrer le langage : il est suggestif, universel, identique en tous les temps. »

Pierre LOUIS.

Platon, *Œuvres complètes*, t. XII ; 1re partie : *Les Lois*, livres VII-X ; 2e partie : livres XI-XII. Texte établi et traduit par **A. Diès.** *Epi-*

nomis, par **E. des Places** (Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, « Les Belles-Lettres », 1956 ; 2 vol. in-8°, 184 et 161 p. doubles (sauf celles de l'Avant-propos et celles de la Notice de l'*Epinomis*).

Ces deux volumes complètent le *Platon* de la collection G. Budé. Il est superflu de faire l'éloge de la traduction, due à Mgr Diès, qui nous a donné déjà des chefs-d'œuvre du genre ; mais il convient de signaler la richesse de l'apparat critique, qui repose sur une collation des deux principaux manuscrits et la considération des *mains* successives, sur la recension de la tradition indirecte et des éditions antérieures. Espérons que cette édition des *Lois*, savante et pratique, non seulement rendra service aux érudits, mais contribuera à faire connaître plus largement ce dialogue, ordinairement tenu à l'écart dans l'œuvre de Platon.

Ce qui détourne le lecteur de l'étude des *Lois*, ce n'est pas la métaphysique abstruse qu'on reproche à certains dialogues, mais les difficultés de la langue et du style. La présente traduction aidera efficacement à les surmonter ; et si ce dialogue manque de séduction littéraire, il est d'un intérêt primordial pour l'historien des institutions juridiques et des traditions religieuses ; mais il demeure une énigme pour le philosophe. On peut, en effet, se former une vision cohérente de la philosophie platonicienne, en saisir l'unité et en comprendre l'évolution, sans réclamer aucune information aux *Lois* ; et quand on aborde ensuite ce dialogue, on se meut sans doute dans une ambiance platonicienne ; on rencontre à chaque pas des thèmes familiers des écrits platoniciens ; on identifie des emprunts ou des réminiscences ; mais on ne reconnaît plus Platon. Nul platonisant ne saurait, croyons-nous, s'affranchir d'une telle impression ; mais on peut l'expliquer de diverses manières. On admet le plus souvent, comme Mgr Diès dans l'Introduction du t. XI, que Platon a voulu adapter son idéalisme aux nécessités de l'existence humaine ; mais peut-on se défendre d'une inquiétude touchant l'authenticité du dialogue?

On sait que des doutes ont été élevés dès l'Antiquité sur l'authenticité de l'*Epinomis* ; on sait que la querelle s'est développée au cours de ce siècle ; le P. des Places, dans sa Notice, en retrace l'histoire. Comme il est intervenu lui-même avec autorité dans le débat, il rappelle avec précision les arguments des adversaires ; mais, alors qu'il s'était fait le champion de l'authenticité, il conclut modestement ici : « D'ailleurs, comme tout le monde, ou à peu près, retrouve dans le dialogue l'atmosphère de l'Académie, il faut reconnaître que la question d'authenticité n'intéresse essentiellement ni sa portée philosophique, ni son importance pour l'histoire des sciences » (2e partie, p. 109).

Nous nous demandons, pour notre part, si une telle attitude ne doit pas être adoptée à l'égard des *Lois*. Il faudra bien s'accoutumer à regarder en face les irritantes questions de Gerhard Müller, si embarras-

santes qu'elles soient pour leur auteur lui-même. Dans ses *Studien zu den platonischen Nomoi*, 1951 (cf. *R. É. A.*, 1952, p. 143-146), il accentue les rapprochements de l'*Epinomis* avec les *Lois*, auxquels le P. des Places adjoint une parenté avec la *Lettre VII* ; mais aux yeux de G. Müller, loin d'attester l'authenticité de l'*Epinomis*, ces rapprochements mettent en question celle des *Lois* elles-mêmes. Ne serait-il pas dès lors indiqué, à titre de méthode, d'examiner les *Lois* sans préjuger de leur authenticité, en les regardant comme un écrit publié dans l'Académie et où des thèmes platoniciens sont utilisés, conjointement avec une ample documentation historique et juridique, à la solution d'un problème politique et pédagogique dont il faudrait saisir exactement les termes? Seule une tentative de ce genre permettrait de reconnaître si la position et la discussion d'un tel problème réclament ou excluent la présence de Platon. En tentant de comprendre les *Lois* sans y chercher la marque de Platon, on verrait sans doute si elles ne peuvent être attribuées qu'à lui, à l'auteur de la *République* et du *Philèbe*, ou s'il les faut abandonner à un autre.

Joseph MOREAU.

Jonas Palm, *Ueber Sprache und Stil des Diodoros von Sizilien. Ein Beitrag zur Beleuchtung der hellenistischen Prosa.* Lund, Gleerup, 1955 ; 1 vol. in-8°, 212 p., 2 index. Kr. 33.

« Un âne stupide » (Macaulay *dixit*) : compilateur crédule, servile transcripteur de la langue et du style de ses modèles. Tel est le double grief formulé traditionnellement contre Diodore de Sicile. Détruire le second — celui de plagiat linguistique — tel est l'objet du livre, plus qu'une étude systématique du style de cet écrivain, étude en fait partielle, quoique suggestive, et où manque un instrument essentiel de la stylistique : la statistique des procédés. Il s'agit, par rapport aux sources où puise Diodore de Sicile, de montrer l'indépendance, sinon l'originalité, de la langue et du style de ce « tombeau de citations ». La démonstration s'opère par une double voie : confrontation de Diodore de Sicile avec un de ses modèles, Agatharchides ; confrontation entre elles des diverses parties de l'œuvre de Diodore de Sicile. Or, que ces écrits soient imités ou non, que l'écrivain imité soit tel ou tel, partout s'observera un même style uniforme — celui de Diodore de Sicile — linguistiquement indépendant de ses modèles.

Diodore de Sicile (Ier siècle av. J.-C.) reproduit maint texte d'Agatharchides (milieu du IIe siècle av. J.-C.), et Agatharchides est conservé dans Photios. Les citations d'Agatharchides par Photios sont-elles fidèles? Pourra-t-on confronter équitablement l'Agatharchides transmis par Photios avec les imitations qu'en fait Diodore de Sicile? Pour établir l'authenticité des fragments conservés par Photios, J. Palm use d'un ingénieux raisonnement par analogie : il montre l'exactitude habi-

tuelle de Photios quand il cite d'autres auteurs, dont nous possédons le texte original. Par induction, on admettra donc que Photios est exact, également, quand il cite Agatharchides, dont l'original est perdu.

Reste à confronter ce texte d'Agatharchides ainsi garanti avec les passages parallèles de Diodore de Sicile. Il en résulte que Diodore de Sicile, s'il dépend totalement d'Agatharchides pour le fond, en éteint la langue et émascule le style. Les passages pathétiques d'Agatharchides deviennent, chez Diodore de Sicile, une plate paraphrase où des expressions originales sont transformées en une pâte périphrastique et en additions explétives. Dans cette amplification, il est vrai, la phrase s'arrondit harmonieusement et les inégalités disparaissent, mais c'est pour aboutir à une anémique correction d'écrivain de cabinet (*papierne Stil*) éliminant tout écart hors de la norme de la banalité. Du point de vue proprement philologique, J. Palm signale deux traits frappants dans la structure de la phrase : les constructions participiales généralisées aux dépens des conjonctives et relatives, dont Agatharchides offrait de nombreux exemples ; les constructions fréquentes de participes épithètes et de participes substantivés. En outre, multiplication des particules, des substantifs abstraits (aussi en fonction de sujets, ce qui rappelle le français), des périphrases décolorées et simples ersatz du mot simple, pour arrondir la période. Pour le vocabulaire aussi Diodore de Sicile normalise, nivelle, estompe : le mot habituel remplace l'inhabituel, le verbe composé s'y substitue au simple, de même que les anacoluthes étaient supprimées, l'ordre des mots rectifié logiquement, les temps employés avec moins d'inconséquence, mais avec moins de vivacité. — Confrontant ensuite Diodore de Sicile avec ses autres modèles : Xénophon, Thucydide, etc., J. Palm observe la même uniformité de ton, imputable évidemment à Diodore de Sicile, qui paraphrase et modernise selon son propre goût (banal). Bien plus, cette uniformité persiste dans toutes les parties de l'œuvre, même non imitées : Diodore de Sicile est donc indépendant linguistiquement de ses modèles. Mais cette unité de ton comporte des degrés : asservie au prototype dans les morceaux descriptifs et techniques, aussi bien que dans le pathos bouffi des développements rhétoriques, elle souffre plus de liberté dans les parties narratives.

« Ein Betrag zur Beleuchtung der hellenistischen Prosa » : Diodore de Sicile est un représentant-type de la prose hellénistique. Celle-ci, après la grande cassure — visible dès la Πολιτεία Ἀθηναίων — qui la sépare de la prose attique, s'est éloignée progressivement de la *Koiné* populaire, dans un conservatisme obstiné. Instrument pratique, quoique inesthétique, cette prose rappelle, assure l'auteur, nos jargons administratifs modernes [le rapprochement paraît excessif, et ce sont plutôt les génies qui ont manqué à la langue que l'inverse !].

J. Palm a donc démontré que Diodore de Sicile n'est pas, pour la

forme, un calque servile de ses modèles. Mais certains aspects de cette indépendance, par exemple la multiplication des constructions participiales, sont en réalité simplement le fruit d'une évolution naturelle de la langue d'Agatharchides à Diodore de Sicile. — Autre remarque : y a-t-il lieu de s'étonner que l'on rencontre des éléments ioniens dans le vocabulaire d'Aristote et de la *Koiné*? En fait, on n'a jamais cessé de parler ionien à Athènes et surtout dans le monde grec : la *Koiné* est un aboutissement ionien plutôt qu'attique, et l'attique est seulement un épanouissement, éphémère comme tout épanouissement classique.

H. FOURNIER.

Plutarchus, *Moralia*, V, 3. Ediderunt **C. Hubert, M. Pohlenz** (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1955 ; 1 vol. in-8°, xii-117 p.

Les trois fascicules du tome VI des *Moralia* récemment parus à la Teubneriana marquaient la reprise, après dix ans, sous la direction de C. Hubert et M. Pohlenz, du patient travail de réédition que ces deux savants avaient, de 1925 à 1938, avec Wegehaupt, Sieveking, Nachstaedt et J. B. Titchener, mené jusqu'au tome IV. Les travaux interrompus se trouvant, à la mort de Sieveking, plus avancés sur le tome VI que sur le tome V, les éditeurs avaient préféré surseoir à la publication de ce dernier. Avec ce fascicule (V, 3) s'annonce la fin de l'œuvre.

Habitués désormais au nouveau format de la collection, nous retrouvons avec plaisir dans ce fascicule les qualités solides par lesquelles les précédents affirmaient leur supériorité comme œuvre de science et comme outil de travail sur l'ancienne édition G. Bernadakis. La typographie est belle. L'apparat critique, plus méthodique, plus clair, libéré des variantes orthographiques inutiles, s'appuie sur une recension plus complète des manuscrits et tient compte des leçons, corrections et restitutions de tous les éditeurs précédents. Les préfaces, laconiques, mais très documentées, sont d'excellentes mises au point sur la tradition manuscrite et les travaux antérieurs (et belle part est faite à ceux des savants français). Le commentaire au bas des pages, ou plutôt ce condensé de matériaux bruts en vue d'un commentaire, apporte un nombre imposant de *Testimonia* utiles et de rapprochements éclairants et suggestifs.

Si C. Hubert présente avec la science qu'on sait les *Aetia physica* (traité dont l'authenticité ne fait aucun doute, mais dont le décousu évoque plutôt des notes de travail de Plutarque qu'un ouvrage achevé) et éclaire judicieusement le *De primo frigido* et ses bizarres considérations cosmologiques et étymologiques, l'intérêt principal s'attache au traité *De facie in orbe lunae*, l'un des mieux composés et des plus riches des *Moralia*, dont Raingeard nous avait donné en 1934 une intéressante édition avec traduction française et commentaire. Sur la filiation des

manuscrits E et B, M. Pohlenz se contente d'opposer l'opinion de R. Flacelière et celle de C. Hubert, sans opter. Dans l'établissement de son texte, il n'observe pas le conservatisme presque timoré qui rend parfois déconcertante la lecture de Raingeard. Restauration ne signifie pas toujours sacrilège, et nous savons gré à M. Pohlenz de combler chaque fois qu'il le peut les nombreuses lacunes des manuscrits en accueillant les conjectures de Turnèbe, Reiske, Wyttenbach, Keppler ou Bernadakis, non sans en ajouter quelques-unes de son chef. Naturellement, il reste circonspect devant les *loci desperati* et ne suit pas Adler dans des restitutions de lignes entières (par exemple, 932 c). Mais cette relative hardiesse, ainsi que la reprise des élisions systématiquement supprimées par Raingeard, rendent le texte plus accessible. Les matériaux du commentaire, abondants et variés (citations de Pindare, de Platon, rappel de thèmes stoïciens, néo-platoniciens, péripatéticiens, etc.), sont cependant nettement orientés, à la suite de Reinhardt (*Kosmos und Sympathie*), dans la voie posidonienne si chère aux savants d'outre-Rhin. Les références continuelles à Reinhardt constituent une prise de position tacite contre les réserves de M. R. Jones (*Classical Philology*, XXVII, 1934, p. 24-30), de P. Boyancé (*Études sur le songe de Scipion*) et de Raingeard (p. xxxi). Les interprétations de Hamilton (*Class. Quarterly*, 1934, p. 24-30), de Guy Soury, de Franz Cumont (*Lux Perpetua*, p. 181 ; *Symbol. fun.*, p. 245) sont laissées de côté dans les notes. Mais la préface renvoie à la plupart de ces travaux, laissant le lecteur curieux libre d'échapper pour son compte à la dictature posidonienne dans la question controversée des sources du mythe de Sylla.

A vrai dire, n'est-ce pas une gageure de réunir en si peu de lignes une érudition aussi suggestive? Sachons gré aux savants allemands de leur persévérance et à la librairie Teubner de son souci de ne reconstituer ses collections qu'en les améliorant sans cesse.

Yvonne VERNIÈRE.

Hermann Wentker, *Sizilien und Athen, die Begegnung der attischen Macht mit den Westgriechen.* Heidelberg, Quelle & Meyer, 1956 ; 1 vol. in-8°, 200 p., 2 index.

Contrairement à ce que pourraient faire croire le titre et le sous-titre de cet ouvrage, le sujet traité par H. Wentker est non pas la grande expédition athénienne contre Syracuse de 415-413, mais ses antécédents immédiats et même beaucoup plus lointains. Pour la Sicile, en effet, H. Wentker remonte jusqu'aux fondations et aux événements de l'époque archaïque. Pour Athènes, il commence avec les débuts de sa puissance maritime.

Cette étude repose essentiellement sur une bonne connaissance des indications fournies par la tradition littéraire, et, à l'occasion, par l'épi-

graphie. Par malheur, on le sait, même pour le ve siècle, ces indications sont souvent maigres ou déficientes, et depuis bien longtemps discutées. H. Wentker se réfère moins fréquemment à la bibliographie moderne des questions qu'il aborde, et certaines des suggestions qu'il en retient sont parfois sujettes à caution. Ainsi en ce qui concerne Pyxunte à propos de la guerre de Tarente et de son alliée Rhégion contre les Iapyges au début du ve siècle (note 447). Mais ce qu'on peut surtout regretter, c'est que cette étude n'ait pas cherché à tirer un meilleur parti des découvertes archéologiques récentes. Ainsi, pour prendre ce seul exemple, il est certain que les fouilles dans le territoire de Géla, au cours des dernières années, ont entièrement renouvelé nos connaissances en ce qui concerne l'expansion de la cité rhodo-crétoise comme, d'une manière plus générale, l'expansion grecque vers l'intérieur de la Sicile ; les études de détail déjà publiées sur ces fouilles seront résumées dans *Rev. Arch.*, 1957, par l'inspecteur Adamesteanu.

Dans son ensemble, toutefois, le livre est dense, riche d'idées et de faits, et contient maintes remarques intéressantes.

J. BÉRARD.

Jean Pouilloux, *Recherches sur l'histoire et les cultes de Thasos.* I : *De la fondation de la cité à 196 avant J.-C.* (École française d'Athènes. Études thasiennes, III). Paris, De Boccard, 1954 ; 1 vol. in-4° carré, 493 p., 4 index, 1 carte dans le texte, 1 plan et XLVIII planches hors texte.

Si nous présentons si tard la remarquable étude que M. J. Pouilloux a consacrée à l'île de Thasos des origines jusqu'à la victoire des Romains sur la Macédoine, ce n'est pas par négligence : nous avions espéré pouvoir rendre compte simultanément de ce volume et de celui qui doit le suivre, où est étudiée l'histoire de l'île après 196 et jusqu'à la fin de l'Antiquité : cette deuxième partie est depuis longtemps déjà entièrement rédigée par M. J. Pouilloux avec la collaboration de Mlle Christiane Dunand, et elle semblait devoir paraître très rapidement. Or nous sommes persuadé que, pour certains aspects au moins de la Thasos antique, il ne sera possible de juger les résultats et les conclusions que lorsqu'on disposera de l'ensemble de l'ouvrage. Sans plus attendre, cependant, ce moment, nous donnerons un aperçu des problèmes que l'auteur a abordés et des solutions qu'il en a données.

Thasos méritait, certes, une étude attentive, et l'on peut se féliciter que celle-ci ait été menée par un helléniste dont l'érudition, la conscience et le sens critique sont également sûrs. Située près de la côte de Thrace, elle a été appelée, dès le moment où elle a reçu une population grecque, à jouer le rôle d'un avant-poste de l'hellénisme. Tout aussi importante que les grandes îles de la côte d'Asie Mineure, son rôle est

différent parce que le continent en face est beaucoup moins profondément hellénisé que l'Ionie ou l'Éolide, et qu'il est habité par des populations indigènes beaucoup moins évoluées que celles de l'Asie Mineure. Mais si Thasos, dans l'histoire du monde grec, est un élément important, la documentation dont dispose le chercheur pour reconstituer son passé reste très fragmentaire : les textes ne rapportent que quelques épisodes. Les fouilles archéologiques menées depuis plus de quarante-cinq ans par l'École française d'Athènes (elles furent entreprises en 1911 par Ch. Avezou, Ch. Picard et A.-J. Reinach) ont heureusement enrichi notre connaissance ; la ville antique a sans doute été très détruite, mais on a retrouvé les vestiges de nombreux monuments et fait une récolte abondante d'inscriptions dont J. Pouilloux s'est employé à tirer tout le profit possible ; à celles qui étaient déjà connues il en ajoute 164 inédites.

Le chapitre I est consacré à « la formation de la cité ». Il faut bien supposer que l'île a été d'abord habitée par une population thrace, bien qu'aucun indice matériel ne confirme sa présence très ancienne ; l'obscurité enveloppe la tradition d'après laquelle les Phéniciens seraient venus à Thasos et y auraient exploité l'or. Un peu de lumière n'apparaît, grâce au témoignage d'Archiloque, qu'avec l'arrivée, au début du VIIe siècle, d'une colonie de Pariens. Mais ce n'est guère que vers la fin du VIe siècle qu'on commence à pouvoir imaginer la cité et à suivre son histoire : la modeste colonie s'est développée, sans doute avec l'aide de la population indigène, dont l'importance et le rôle restent cependant très difficiles à définir ; elle a de grands monuments, des relations actives non seulement avec la côte thrace, mais aussi avec la Grande-Grèce, avec l'Égypte, la Phénicie et surtout avec l'Asie Mineure : son activité commerciale s'affirme dès ce moment. La cité ne semble pas belliqueuse : soumise un moment aux Perses, elle entre dès 478 dans l'alliance d'Athènes ; un seul épisode violent marque son histoire au Ve siècle : sa révolte contre Athènes, que celle-ci réprima durement.

Pour le Ve siècle, J. Pouilloux étudie spécialement la figure curieuse de Théogénès, illustre olympionique, qui joua certainement un rôle politique de premier plan dans la cité aussitôt après la victoire d'Athènes, entre 480 et 458, et dont les Thasiens firent un dieu ; puis les problèmes discutés des rapports d'Athènes et de Thasos de 450 à 411 : les fluctuations du tribut payé par l'île et par les villes de la côte thrace qui constituent son domaine traditionnel, la « Pérée » thasienne, sont loin d'être claires. Thasos, cependant, semble retrouver sa prospérité fondée sur le commerce. Nous ne pouvons suivre en détail les discussions présentées dans le chapitre IV sur la période troublée de 411 à 390 : c'est peut-être là qu'apparaît le mieux la maîtrise de l'auteur : par une analyse nouvelle des documents déjà connus, il réussit à reconstituer de façon convaincante l'histoire des années agitées qui cor-

respondent à l'effondrement de la puissance athénienne. Les trente années qui suivent voient se réaliser une œuvre de relèvement et de réorganisation ; un des aspects en fut la reconstitution des listes de magistrats : le chapitre VI est consacré à l'étude des fragments retrouvés de ces listes. Du IVe au IIe siècle, l'histoire de Thasos est plus difficile à saisir ; aucun historien ne l'a racontée ; le matériel épigraphique, les trouvailles archéologiques faites sur place, la riche moisson de monnaies et d'anses d'amphores timbrées au nom des Thasiens faite hors de l'île ne permettent pas de retrouver tous les événements ; mais, à l'aide de ces documents, J. Pouilloux a, dans les quatre derniers chapitres, retracé les principaux aspects de la vie de la cité : le peuplement de Thasos jusqu'au Ier siècle avant J.-C. (l'opinion de l'auteur, qui admet la permanence dans l'île d'un élément ethnique thrace, a été contestée par P. Devambez, *Questions thasiennes*, *J. S.*, 1955, p. 28-40, 73-91 ; sans doute est-il nécessaire d'attendre le tome II de l'ouvrage pour trancher le débat) ; — les cultes de la cité jusqu'à la venue des Romains (sujet particulièrement riche par le nombre des divinités vénérées par les Thasiens, dont quelques-unes, comme Dionysos et Héraclès, offrent des caractères originaux) ; — les institutions de la cité hellénique et hellénistique ; — enfin, les relations de Thasos et du monde grec. Dans le monde grec, Thasos n'a jamais joué un rôle politique de premier plan ; mais elle présente un mélange curieux d'influences variées grecques et non grecques, elle a été le centre d'une activité commerciale intense à laquelle elle doit, surtout aux époques archaïque et hellénistique, une grande prospérité. La date même de 196 a pour Thasos une signification non seulement politique, mais aussi et surtout, pourrait-on dire, économique, car l'établissement de la domination romaine dans le bassin de la mer Égée modifie les grands courants commerciaux et engage les Thasiens à multiplier leurs relations avec le Nord et l'Europe continentale.

Dans des « annexes » ont été étudiés à part : 1) l'évolution de l'écriture, 2) le dialecte des inscriptions de Thasos, 3) le calendrier thasien, 4) quatre textes épigraphiques que l'auteur s'efforce de dater. Des index très complets, un plan et des vues du site de la ville antique, plus de 200 photographies de documents, pour la plupart épigraphiques, complètent cette monographie. La connaissance que nous avons personnellement de l'île et des difficultés de toutes les recherches relatives à son passé rend plus vives notre reconnaissance pour le travail réalisé par M. J. Pouilloux et notre impatience d'en voir paraître la seconde partie.

A. BON.

Jean Mazard, *Corpus Nummorum Numidiae Mauretaniaeque*, avec une préface de **Jean Babelon** (Gouvernement genéral de l'Algérie, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Antiquités et Monuments his-

toriques). Paris, Arts et Métiers graphiques, 1955 ; 1 vol. in-4°, 265 p., 1 index, nombreuses illustrations, XXVIII planches.

Ce livre, impatiemment attendu, donnera enfin à tous les archéologues de l'Afrique du Nord — si toutefois les événements actuels n'en font pas disparaître l'espèce — l'instrument de travail indispensable pour reconnaître et classer les monnaies de Numidie et de Maurétanie que les fouilles méthodiques ou les trouvailles fortuites remettent entre leurs mains. M. Mazard, qui connaît bien le pays et s'est préparé à cette synthèse par de multiples travaux d'approche, a eu le mérite de refaire les ouvrages périmés de Ch. Müller et de Charrier et de débrouiller l'écheveau bien emmêlé que constitue le monnayage des princes et des villes jusqu'à l'Empire romain. Je le loue de nous avoir rappelé au commencement les principales grandes trouvailles : celle de Mazin en Yougoslavie, celle de Banasa au Maroc en 1906, celle d'Alger, enfin celle due aux fouilles de Tiddis, près de Constantine. J'approuve sa prudence devant les difficultés d'identification : légendes, portraits des souverains, style, sont souvent bien imprécis. Les symboles, souvent comparables à ceux des stèles d'El Hofra, ne sont pas toujours religieux : le cheval, par exemple, la plupart du temps, désigne simplement le pays Numide et non un dieu cavalier ou guerrier. J'accepte presque toutes les explications proposées : notamment l'existence de deux ateliers de Syphax, l'un à Siga, sa capitale de l'Ouest, influencé par les modèles ibériques, l'autre à Cirta, sa capitale de l'Est, par Carthage. Les portraits des rois sont parfois des tentatives de portraits individuels, tantôt des types recopiés par des graveurs malhabiles. Les monnaies les moins laides ont subi l'influence de la Sicile grecque. Rois et villes n'ont guère frappé que le bronze et le plomb, seul Juba II a émis des deniers d'argent. Les monnaies d'or sont exceptionnelles.

Les dessins et les photographies remarquablement nets et précis qui accompagnent presque chacun des numéros permettent un contrôle suffisant. Des index très commodes permettent de retrouver facilement types et légendes. Un appendice fait justice des prétendues monnaies de Babba et de Banasa au Maroc — je m'y suis moi-même évertué depuis 1931, mais il est des morts qu'il faut toujours tuer. M. Mazard a le mérite de les restituer à Buthrote, en Épire.

Je me permets d'émettre quelques doutes sur l'authenticité du grand bronze n° 90, p. 241, exemplaire unique, du cabinet de Copenhague. Si on examine la photographie, la légende au-dessus de l'éléphant révèle un curieux mélange de majuscules grecques et latines inversées ; je veux bien croire que c'est du néo-punique, mais tout de même...

Dans la dynastie des Bocchus, j'écarterais de la lignée royale Iphtas et Ascalis et j'y réintégrerais un Bogud : celui qui, prince royal, aida Pompée contre Hiarbas, qui reçut si mal Eudoxe de Cyzique et fit une expédition contre les Éthiopiens occidentaux.

J'identifierais Semès, non à Lixus, qui n'a jamais changé de nom, mais à la ville indigène qui était de l'autre côté du Loukkos, d'après le pseudo-Skylax.

P. 127, je ne souscris pas au jugement sévère sur Ptolémée. La raison de son exécution n'était pas l'exhibition d'un orgueilleux manteau de pourpre ou plutôt celui-ci signifiait quelque chose. Rome, elle, ne badinait pas avec les princes protégés qu'elle soupçonnait de vouloir échapper à sa dépendance.

Quelques fautes d'impression : p. 44, l. 4, lire : Scaurus ; p. 49, § 6 et 7 : lire : Petreius ; p. 77 nº 133 : en 7 après J.-C., il s'agit non de Tacfarinas, mais des Gétules ; *passim* : Dionysos.

Félicitons enfin le Gouvernement général de l'Algérie, qui, malgré la dureté des temps, assure de telles publications.

R. THOUVENOT.

L. Laurand et **A. Lauras,** *Manuel des études grecques et latines.* T. II : *Rome. Géographie, histoire, institutions romaines, littérature latine, grammaire historique latine.* Édition entièrement refondue par A. Lauras. Paris, Picard, 1955 ; 1 vol. in-8º, viii + 614 p., 27 cartes dans le texte et 2 cartes dépliantes, 2 index. 1.900 fr.

Un abrégé qui veut rendre les services d'une somme s'expose toujours à des critiques, quelle que soit sa valeur : trop succinct pour trop de matières dont aucune ne paraît condensée par un spécialiste, il ne peut échapper aux inconvénients de ce compromis. Cet ouvrage mérite pourtant de grands éloges pour le travail qu'il a coûté, le progrès qu'il marque et les services qu'il est appelé à rendre aux étudiants, notamment à ce genre nouveau de débutants que constituent les « propédeutes ». La présentation typographique, l'allongement des paragraphes et la réduction de leur nombre soulagent l'esprit et la vue et permettent — détail point indifférent à notre époque de sigles et de sténographie — à la phrase, tout en restant sobre, de se constituer normalement.

Une comparaison suivie avec l'ancien *Manuel* permet seule de mesurer l'importance et l'opportunité des retouches et additions de toute nature. La refonte du plan d'ensemble, pour heureuse qu'elle soit, appelle cependant une réserve. L'interdépendance de la Grèce et de Rome depuis la guerre de Pyrrhus demanderait que l'on continuât de traiter simultanément certaines questions malgré les différences nationales : pourquoi couper en deux l'histoire des sciences (ce qui permet de ravaler une fois de plus Pline l'Ancien et ses compatriotes) et, à plus forte raison, la métrologie? Comment, sans tableau des changes et équivalences pour la période classique latine, comprendre tant de documents et de textes célèbres, des *Verrines* aux démêlés de Cicéron et de Philotime?

On approuvera sans réserve la mise à jour de la bibliographie. Nous

l'avons, d'ailleurs, appréciée en constituant une bibliothèque d'étudiants. Mais, là encore, nous regrettons que l'exposé ne s'inspire pas toujours des ouvrages cités pour réviser certains préjugés. Le *Siècle des Scipions*, de Pierre Grimal, a sans doute contribué à réhabiliter les premiers écrivains latins, mais sur un auteur classique et à maints égards national comme César continue à se perpétuer dans les mêmes termes qu'il y a trente ans une légende de probité historique, malgré la solide réfutation — dûment citée — de Michel Rambaud.

Passons sur des faiblesses de détail, souvent imputables à un libellé trop dense : erreur sur le *cursus honorum*, dont ne figure que le type syllanien ; obscurité sur la concordance des temps par exclusion arbitraire du temps relatif. Et qui doutera de l'influence à Rome de la rhétorique grecque sur la foi de l'argument suivant : « Si les apostrophes, les interrogations, les prosopopées avaient été employées avec intention, elles seraient froides » (p. 588)? Souhaitons, enfin, l'addition d'un plan explicite de Rome et de ses environs.

A. HAURY.

L. Richardson Jr., *Pompeii : The Casa dei Dioscuri and its Painters* (Memoirs of the American Academy in Rome, vol. XXIII). Rome, American Academy, 1955 ; 2 vol. in-4° : 1 vol. texte, xix + 165 p., 3 index ; 1 vol. LVIII planches.

L'auteur a été conduit à publier cette monographie par la préparation d'un « catalogue raisonné » de la peinture campanienne. En effet, le nombre, la qualité et le style des peintures qui y furent découvertes confèrent un intérêt exceptionnel à la Casa dei Dioscuri ; or, fouillée en 1828-1829, mal protégée ensuite et aujourd'hui passablement dégradée, celle-ci n'avait pas encore fait l'objet d'une étude scientifique.

Le premier travail était de regrouper, de recouper et de vérifier les témoignages anciens, parfois contradictoires, la concernant. En s'aidant du précieux *Codex topographicus Pompeianus*[1] de Tatiana Warsher (à qui l'ouvrage est dédié), L. Richardson s'efforce donc d'abord de reconstituer l'aspect authentique de l'habitation telle qu'elle fut dégagée par les fouilleurs et d'en offrir (p. 1-79) une description aussi complète et précise que possible. Entrant à l'ouest par la Via di Mercurio, il nous conduit de l'atrium corinthien au pseudo-péristyle et du péristyle à l'*œcus Cyzicenus* en passant par toutes les pièces annexes, puis il nous guide dans la Domus Caetroni qui jouxte la Maison des Dioscures et fut tardivement englobée par elle. Au fur et à mesure, l'architecture est commentée ; les peintures sont signalées (même celles qui sont main-

1. Manuscrit inédit accompagné d'un dossier photographique, dont il existe, apprenons-nous, deux versions, l'une à l'Université de Yale (1931), l'autre à l'Institut allemand de Rome (1934).

tenant ruinées ou que l'on a enlevées), et les trouvailles sont énumérées (même si les objets ne peuvent plus être identifiés avec certitude dans les réserves du Musée national de Naples).

Vient ensuite la mise en œuvre des données archéologiques. Un sceau inscrit et divers *programmata* électoraux déchiffrés sur la façade sont l'occasion d'un chapitre (p. 80-95) sur les habitants de la maison. L'auteur s'arrête aux noms de N. Nigidius Fuscus, M. Nigidius Vaccula et Cn. Caetronius Eutychus, et tente, par des rapprochements épigraphiques, de préciser l'importance des Nigidii dans la cité et leurs sympathies politiques. Les affaires commerciales de la famille étaient sans doute florissantes (la demeure est riche et Eutychus pouvait être quelque employé supérieur de l'entreprise), elles étaient sans doute variées (à en juger par les diverses divinités représentées sur les murs), et les trouvailles donnent à penser que le trafic concernait, notamment, les bronzes. D'autre part, certains *graffiti* font supposer des rapports avec le *collegium juvenum Campanorum* et, à l'époque de l'acteur Paris, quelque intérêt pour le monde du théâtre.

La construction elle-même permet de retracer une histoire architecturale assez compliquée dans le détail (p. 96-110), s'étendant sur 170 ou 180 ans. Le premier état de la Maison des Dioscures proprement dite date de la fin du IIe siècle ou du début du Ier siècle av. J.-C. : les murs extérieurs, la majeure partie de l'atrium corinthien, la colonnade ouest du pseudo-péristyle remontent à cette époque. L'édification du grand péristyle, qui fut ensuite le remaniement le plus considérable, dut avoir lieu vers 30 av. J.-C., mais l'état actuel de cette partie est une reconstruction en *opus reticulatum* postérieure au tremblement de terre de 62 ap. J.-C. La Domus Caetroni elle aussi, dont les plus anciens éléments sont attribuables au IIe siècle av. J.-C., a été très largement reconstruite, après 62, mais en *opus incertum* ; son rattachement à la Maison des Dioscures (pour y installer le jeune ménage de l'un des fils?) doit être assignée à la dernière période : les nouveaux aménagements n'étaient pas tout à fait terminés quand survint l'éruption de 79.

Enfin, les peintures (p. 111-160). Elles sont capitales pour notre connaissance du « Quatrième style », et il s'agit ici pour l'auteur (qui laisse de côté provisoirement natures mortes et paysages) de répartir les divers tableaux entre différentes personnalités, de chercher en dehors de la Maison des Dioscures les compositions où se reconnaissent les mêmes mains et d'établir ainsi l'œuvre de ces artistes qui comptent parmi les maîtres les plus éminents de la peinture campanienne. Sept noms apparaissent : le « Peintre des Dioscures », qui travailla aussi dans la Casa del Naviglio, dans la Casa di Gavio Rufo, dans la Casa dei Capitelli colorati et dans la Casadei Vettii ; le « Peintre d'Io », qui fit, en particulier, les peintures du Macellum et du Temple d'Isis où figure cette héroïne ; le « Peintre d'Achille », ainsi nommé d'après son Achille

à la cour de Lycomède et sa Querelle d'Achille ; le « Peintre de Méléagre », dont tant d'œuvres ornaient la Casa di Meleagro ; le « Peintre d'Iphigénie », auteur du fameux Sacrifice d'Iphigénie dans la Maison du Poète tragique ; le « Peintre du théâtre », auquel sont attribuées la scène de tragédie (aujourd'hui au Musée national de Naples) et la scène de comédie (passée au Kunstmuseum de Bonn) qui proviennent du pseudo-péristyle de la Maison des Dioscures ; enfin, le « Peintre de Persée », décorateur du grand péristyle. De ces sept artistes, trois (le P. des Dioscures, le P. d'Io et le P. d'Iphigénie) devaient être Pompéiens ; deux (le P. de Méléagre et le P. du théâtre) se rencontrent à la fois à Pompéi et à Herculanum ; deux (le P. d'Achille et le P. de Persée) semblent être venus de l'extérieur. A noter que le P. d'Achille et le P. d'Io, apparentés par le style, ont souvent travaillé dans la même maison, voire dans la même pièce, ce qui autorise à croire qu'ils sortaient du même atelier et qu'ils faisaient équipe.

Ces résultats nous sont présentés comme partiels et provisoires. Intéressants en soi, ils sont aussi fort importants par la méthode qu'ils illustrent : l'auteur, qui se défie — à juste titre — des analogies extérieures de sujet et de composition, fonde toutes ses attributions sur une analyse minutieuse et précise de la grammaire des formes, surtout les formes de la figure humaine, sur le caractère du dessin, la touche du pinceau et le choix de la palette. Nul doute qu'il soit engagé ainsi sur la meilleure voie, et les détails comparés qu'il met sous nos yeux dans les planches sont probants.

L'illustration est excellente ; une coupe et deux plans de la Maison des Dioscures (dont un plan en couleurs montrant les périodes successives de la construction) s'accompagnent d'abondantes photographies. Les nombreuses peintures reproduites (en noir et blanc) constituent une très utile collection de documents.

J. MARCADÉ.

F. J. Wiseman, *Roman Spain, An Introduction to the Roman antiquities of Spain and Portugal.* London, G. Bell and sons, 1956 ; 1 vol. in-8°, VIII + 232 p., 1 index, 4 plans, XVI planches hors texte.

Après *Roman Gaul*, d'Olwen Brogan, paru en 1953 (cf. P.-M. Duval, dans *R. É. A.*, LVI (1954), p. 241-243), voici, dans la même collection, une Espagne romaine, simple introduction aux antiquités romaines d'Espagne et de Portugal. L'absence de notes et surtout de bibliographie manifeste la volonté délibérée de l'auteur de ne s'embarrasser d'aucun appareil d'érudition. Pour les notes, donnons-lui raison, encore que les références aux sources seraient les bienvenues ; mais, sans tarder, déplorons qu'aucune liste de livres relatifs à la péninsule ibérique ne soit établie. Au départ, donc, la valeur de cet ouvrage est compromise : où les étudiants trouveront-ils cette initiation à une bibliogra-

phie en général mal connue, et que de nombreux et remarquables travaux, récemment parus en Espagne, gonflent sans arrêt?

Le livre est divisé en trois parties, très inégales d'importance et d'intérêt. La première, en huit chapitres (p. 1-78), fait l'historique de la péninsule ibérique sous l'occupation romaine ; c'est une narration rapide des événements militaires et administratifs, sans aucune originalité. L'explication de l'impérialisme maritime de Rome (p. 3) reste simpliste. Le problème de la *fides celtiberica* (p. 16) est posé de façon sommaire. Pompée (p. 36) n'attend pas à Pampelune des renforts qui viendraient par Roncevaux. Pourquoi Fabius (p. 41) serait-il passé par Puigcerda? Il vaudrait mieux donner (p. 50) les noms latins des *conventus*. Il est étrange de voir (p. 51) le culte impérial rapproché du mouvement maçonnique. Les prêtres et les *seviri* (p. 52) ne se rencontrent pas en plein IIIe siècle. La définition morale de l'Espagne antique reste insuffisante : le mot de *devotio* ne s'y rencontre pas (p. 56). La mosaïque d'Ostie (p. 60) n'est pas d'époque flavienne, mais claudienne. Il n'est pas sûr que dès Caracalla ait existé de façon continue une province autonome de Galicie et Asturie (p. 70). La chronologie des invasions germaniques n'est pas claire (p. 71).

La troisième partie, réduite au chapitre XIV (p. 203-224), recherche quelle fut la contribution espagnole à la vie romaine et aux lettres : les pages consacrées aux Sénèques, à Lucain, Pomponius Mela, Columelle, Quintilien, Martial posent avec trop de discrétion le problème de l'hispanisme, maintenu ou, au contraire, oublié par les Espagnols cultivés. Pourquoi toujours se contenter de parler des empereurs espagnols, Trajan et Hadrien, sans se préoccuper de leurs « camarillas » et de l'envahissement des postes-clefs de l'État par les Espagnols, dont L. Licinius Sura reste l'exemple le plus brillant? mais combien d'autres pourraient être nommés ! Cette galerie de portraits, auxquels s'ajoutent ceux d'Osius et de Prudence, n'intéresse d'ailleurs pas au premier chef l'auteur.

En effet — et c'est ce qui représente l'apport original de Wiseman — plus de la moitié du livre (p. 78-202) est consacrée à une promenade au milieu des sites archéologiques portugais et espagnols. Les exigences du manuel font qu'un chapitre d'introduction traite des établissements publics et de leur fonction : il s'adresse à de trop jeunes débutants pour mériter l'attention. Il vaut mieux, à la suite de l'auteur, prendre les routes romaines, visiter les villes, leurs antiquités, leurs musées ; Wiseman est le plus sûr, le plus commode et le plus agréable des compagnons. Guide intelligent, connaisseur averti des dernières fouilles (*Ossonoba*, p. 184), il sait voir, photographier (ses planches sont excellentes et certaines très nouvelles), dresser un plan sommaire qui économisera le temps du voyageur, et même stimulera l'archéologue en lui présentant un véritable programme de fouilles (*Bilbilis*, p. 134). Quand on

sait que seulement deux volumes de la carte archéologique d'Espagne ont paru, que le *Catalogue monumental* ne couvre que quelques provinces, le livre de Wiseman rendra les plus grands services. Qu'on ne lui demande pas, toutefois, une connaissance approfondie de l'histoire antique de la péninsule : p. 101 : le culte impérial n'a pas mis quarante ans pour atteindre, après Tarragone, la Lusitanie et la Bétique ; p. 153 : la date du temple d'Alcantara, controversée, serait à placer plutôt en 103/104 ; p. 193 : la plaque d'Italica rapportant l'édit de Marc-Aurèle sur les gladiateurs est mal connue de l'auteur.

Au total, un « Guide bleu » de l'archéologie espagnole en cent pages. Le véritable manuel sur l'Espagne romaine reste à écrire.

Robert ÉTIENNE.

Corpus Scriptorum Latinorum Paravianum, Oratorum Romanorum Fragmenta liberae rei publicae, iteratis curis recensuit collegit **Henrica Malcovati.** Torino, Paravia, 1955 ; 1 vol. in-8°, XIX + 564 p., avec index oratorum, index fragmentorum M. Porcii Catonis, conspectus operis. L. 2.500.

La précédente édition, qui datait de 1930 et remplaçait elle-même l'ouvrage inachevé de Meyer (1842), était devenue introuvable. Nul doute qu'un succès plus grand encore n'accueille cet excellent ouvrage, qui met à notre disposition les fragments des orateurs de la République depuis Appius Claudius, n° 1, jusqu'à M. Valerius Messala Corvinus, n° 176. On connaît la méthode, classement et numérotation des orateurs par ordre chronologique, avec pour chacun une notice biographique et les citations de Cicéron, de Quintilien et de Tacite surtout, mais de bien d'autres encore, tels Velleius, Pline, Asconius, Columelle, témoignages relatifs au personnage et à son éloquence ; enfin, quand ils ont subsisté, les fragments venus par diverses traditions, par voie de citation la plupart du temps. Ajoutez les notes littéraires ou historiques et l'apparat critique. C'est dire la richesse d'un tel volume et l'importance d'un travail qui mérite tous les éloges, sans oublier la mise à jour des notices, des indications bibliographiques et de l'apparat critique d'après les plus récentes éditions. En outre, Mme Malcovati a recherché les orateurs manquants et en a ajouté soixante-huit à l'effectif de sa première édition. Voilà pour qui veut étudier la langue, le style, la littérature ou l'histoire un instrument de première importance, et qui, accessoirement, présente tous les avantages pratiques d'une prosopographie.

Cependant, était-il impossible d'ajouter quelques autres noms encore? Car, enfin, dans un recueil de cette sorte, qui introduit-on? Les orateurs dont on a conservé des fragments? Voici, par exemple, Favorinus, le n° 52, dont Aulu-Gelle a sauvé quelques phrases ; hors ce document, une énigme. A ce compte, les élus seraient trop peu nombreux.

Il convient donc de mentionner tous ceux qu'on connaît assez, c'est-à-dire par une mention d'une autorité valable, tels M. Gratidius (nº 54), C. Flavius Fimbria (nº 55). D'eux, nous n'avons pas une phrase, pas une ligne, rien, mais Cicéron les nomme (*Brutus*, 129, 168 ; *de orat.*, II, 91). A ce propos, il est loisible de remarquer que le *Brutus* de Cicéron exerce une grande influence sur la composition de ces *fragmenta*, et ce n'était que justice. Mais Mme Malcovati n'a pas voulu suivre son guide jusqu'au bout et citer autant d'orateurs que lui. C'est qu'il en nomme trop qui n'avaient ni dons ni talent, et qui sortaient pour ainsi dire de la lie. Cicéron l'a fait dire à Atticus, au § 244 du *Brutus*. Le prenait-il à son compte? Ce principe d'esthétique dont se réclame (p. vi) Mme Malcovati n'est-il pas dangereux pour l'investigation scientifique? Après tout, comment juger les orateurs dont on n'a pas l'œuvre? Mais, répondra-t-on, comment en citer des fragments? On voudrait au moins, à la place convenable, un nom, une date, fût-ce sans notice quand il s'agit d'un de ces *minores*. Le fait est qu'un ouvrage si important, même s'il n'avait été destiné qu'à présenter une série d'indications individuelles, contient un tableau d'ensemble dont Mme Malcovati peut être justement fière et où l'on voit la naissance et le développement de l'éloquence romaine. N'eût-il pas été très utile, et plus historique, d'y accueillir davantage de médiocres orateurs, afin de reconstituer l'environnement des grands hommes et de donner une idée de l'importance sociale — numérique, si l'on veut — du genre oratoire? L'ensemble eût gagné en valeur scientifique et la valeur des meilleurs orateurs pouvait être appréciée plus justement. C'est ce scrupule très moderne qu'a eu Cicéron, au point de mentionner dans le *Brutus* plus de 290 Romains. L'inconvénient pour Mme Malcovati était-il de le répéter? Gageons que ni à elle-même ni aux éditeurs l'ingéniosité n'eût manqué pour éviter cet écueil, d'autant qu'on pouvait alléger le volume en éliminant certaines redites à la manière des vénérables *Historicorum reliquiae* de Peter ; voyez p. 114 et 120.

Mais, hors du *Brutus*, cette question des absents qui ne sont pas tout à fait inconnus est plus complexe encore, car il existe des discours dans les ouvrages historiques, particulièrement dans ceux de Salluste et de Tite-Live pour la période républicaine. Sans parler de Marius ou de M. Æmilius Lepidus, n'aurait-il pas été intéressant d'indiquer la place de discours comme ceux que prononcèrent en 187 avant J.-C. L. Cornelius Scipion Nasica, consul en 191, et Cn. Manlius Volso, consul en 189 (Tite-Live, XXXVIII, 47 et 58)? Ils pouvaient figurer entre le nº 8, Caton, et le nº 9, Silus, ou bien entre Silus et le nº 10, Tiberius Gracchus, car, enfin, Caton n'était pas la seule voix du Forum entre 197 et 165. Qui sait si Tite-Live n'a pas voulu compléter le *Brutus*? Mais, hélas ! les discours historiques ne sont pas œuvres authentiques, et c'est la raison pour laquelle Mme Malcovati écarte ceux de Philippus,

de César et de Caton d'Utique, confectionnés par Salluste (p. 269, 391, 408) ; mais alors, l'historien étant aussi orateur — l'orateur n° 152 ! — pourquoi ne pas rappeler moins vaguement, à côté de ses *contiones tribuniciae*, des discours qu'il a composés? Aussi bien, Mme Malcovati emprunte-t-elle fort légitimement à Salluste pour indiquer l'existence du discours contre Lépide de Philippus (n° 70, fr. VI) et elle cite assez abondamment (p. 215-216) les *testimonia* du *Bellum Iugurthinum* sur l'éloquence de C. Memmius. Semblable est l'inégalité du traitement pour Tite-Live, dont d'appréciables extraits servent de documents sur l'éloquence de Caton (p. 32) et sur celle de Ser. Sulpicius Galba (p. 111-112). Et les *Periochae* sont utilisées (p. 112, 113, 131, 156, 170, etc...). Pourquoi ces différences? Encore une fois, nous ne souhaitons pas l'intoxication de ce beau recueil, mais quelques rappels placés à propos, des noms, des dates l'eussent rendu parfait ; or il plaît tellement qu'on ne peut s'empêcher de défendre, pour ainsi dire, ses intérêts ; c'est, en effet, un indispensable compagnon de travail.

Une remarque : l'orateur qui prononça l'éloge funèbre de L. Caecilius Metellus était-il bien son fils, comme l'a écrit Pline l'Ancien (*N. H.*, VII, 139), ou son petit-fils, comme l'ont indiqué H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris, 1948, p. 538, n. 16, et M. Durry, *Éloge funèbre d'une matrone romaine*, Paris, Les Belles-Lettres, 1950, p. XLI, n. 2? Ne faudrait-il pas renvoyer à Münzer, *R. E.*, s. u. Caecilius, col. 1213, n° 94, au lieu de col. 1203, n° 72? Du coup l'orateur n° 6 n'aurait plus qu'un *fragmentum, de Carthagine*, cité p. 11, et il faudrait compter un orateur de plus.

Michel RAMBAUD.

Cicero, *Ad C. Herennium libri IV, De ratione dicendi (Rhetorica ad Herennium)*, with an English translation by **Harry Caplan** (Loeb Classical Library). London, William Heineman Ltd, 1954 ; 1 vol. in-12, LVIII + 442 p., 2 index. 15 s.

On ne saurait trop louer cette robuste et élégante édition : elle vient à point prendre place dans les bibliothèques de nos étudiants et suppléer à leur trop fréquente ignorance de la langue allemande. Négligeons la traduction ; aussi bien n'est-elle pas pour eux de première nécessité, puisqu'ils possèdent déjà celle de Bornecque. Mais l'édition britannique présente, en raccourci, les qualités d'une édition majeure. L'introduction aborde vigoureusement les principaux et irritants problèmes que pose cet ouvrage (auteur, date, rapports avec l'œuvre de Cicéron) ; suit une liste de traductions (la plupart françaises, mais du siècle dernier), d'éditions savantes, une étude de la tradition manuscrite, une longue bibliographie (où l'on sera frappé de l'absence française), enfin une analyse détaillée des quatre livres illustrée d'autant de schémas. L'apparat critique est succinct, mais on appréciera l'abon-

dance des notes et des références, la densité des deux *indices* (anglais-latin et grec), dont les fins caractères restent remarquablement lisibles. Ces qualités de présentation et de fond recommandent cette édition comme un instrument de travail commode et complet. Puisse-t-elle aider nos étudiants à approfondir une technique séculaire et fortement raisonnée qu'une pédagogie paresseuse néglige pour le plus grand malheur de nos études et de notre culture !

A. HAURY.

M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia. Fasc. 39, *De re publica.* Librorum sex quae manserunt, tertium recognovit **K. Ziegler ;** accedit tabula. Lipsiae, Teubner, 1955 ; 1 vol. in-8°, xliv + 147 p., 1 index. DM. 5,60.

Il est à peine utile de présenter cette troisième édition. Consécutive à un nouvel et scrupuleux examen du précieux Palimpseste, elle ne renouvelle pas le texte (y prétendait-on?) et, néanmoins, par sa préface refondue et accrue, elle périme les deux précédentes. L'intérêt principal réside dans la rigoureuse auto-critique à laquelle M. Ziegler soumet ses propres conjectures. La reconstitution du *codex* primitif en sort améliorée, par exemple IX (place des feuillets 59-60), XII (composition des 24e et 26e quaternions), XIII (répartition de l'œuvre entre les divers quaternions) ; cette dernière opération permet d'évaluer l'importance relative des pertes et d'attribuer par une induction vraisemblable quelque quatre-vingts quaternions au somptueux livre. La même rigueur s'applique à l'examen du texte. Les pages xxix à xxxii (soit 26, 47, 299, 111 et 114 du palimpseste) en constituent le meilleur exemple. Les paragraphes correspondants en sortent confirmés ou rectifiés (par exemple, III, 24 : *omni mementote* et non *omnique pacto*). Quant à la riche bibliographie (p. xlii-xliv), elle est nouvelle. Une typographie améliorée, une reproduction plus fidèle encore du palimpseste, une solide reliure achèvent de recommander cet ouvrage.

A. HAURY.

John W. Spaeth, Jr., *Index Verborum Ciceronis Poeticorum Fragmentorum.* Urbana, University of Illinois Press, 1955 ; 1 vol. in-4°, ix + 130 p.

Basé sur le texte de Baehrens (*P. L. M.*, 1, 1879, et *F. P. R.*, 1886), cet index, conforme aux principes suivis par Oldfather et ses collaborateurs dans l'*Index d'Apulée* (1934) et l'*Index du vocabulaire des Lettres de Cicéron* (1938), était prêt dès 1939. Les circonstances qui ont retardé sa publication n'ont pas permis de le refondre compte tenu des récentes éditions, dont celle des *Aratea* par Buescu. Tel qu'il se présente il contient, cependant, un important additif à l'apparat critique de Baehrens

(au total 37 pages), ainsi qu'un appendice des fragments négligés, à tort ou à raison, par Baehrens, comme le spondaïque d'*Att.* VII, 2, 1 : « *Flauit* etc... ». C'est dire qu'en dépit de l'avatar de sa naissance et d'une apparente complexité cet index est appelé à rendre de grands services, notamment en ce qu'il permet non seulement de mieux comparer Cicéron prosateur à Cicéron poète, comparaison que le vocabulaire général contenu dans la thèse de Laurand, vol. II, permettait à peine d'ébaucher, mais encore Cicéron poète à ses contemporains poètes, en particulier Lucrèce, comme nous y invite l'hypothèse de Housman mentionnée p. 127 et revendiquant à l'Arpinate six vers suspects du *De rerum natura.* Nous n'avons pas relevé de lacune notable (*glandifera*? (*Leg.* I, 2) retenu par Laurand) ; un peu plus de rigueur s'imposerait dans l'orthographe des composés en *-fer* : pourquoi *igniferus, umbriferus, umiferus*, mais *anxifer, auctifer, aurifer*, surtout quand Lucrèce (V, 459 et 498) écrit *ignifer (aether)*? On regrettera surtout qu'une typographie originale n'ait pas, comme chez Laurand, distingué les mots exclusivement poétiques, dispensant au besoin de se référer à un index complet du vocabulaire. Présentation, reliure, impression, papier excellents, voire luxueux.

A. HAURY.

F. E. Adcock, *Caesar as man of letters.* Cambridge, University Press, 1956 ; 1 vol. in-8°, 116 p.

C'est une heureuse idée de présenter l'homme de lettres que fut peut-être César. Malheureusement, le livre de M. Adcock ne tient pas les promesses du titre. Nous avons affaire à une synthèse, intéressante quoique rapide, de l'œuvre littéraire du dictateur : il n'est guère question de l' « homme de lettres » à proprement parler. Rien, en effet, qui concerne ses poèmes, rien non plus sur sa formation, ses goûts grammaticaux, son intervention dans les querelles savantes de l'époque (anomalie et analogie).

Le livre n'en offre pas moins de l'intérêt, parce qu'il résume l'essentiel de ce qu'un étudiant doit savoir. Encore relèverai-je quelques affirmations discutables. M. Adcock est persuadé que la *Guerre des Gaules* fut écrite année par année, durant les loisirs de l'hiver, mais il ajoute que l'ouvrage ne fut publié qu'en une fois (p. 2-3, 77 sqq.). Ce mode de rédaction n'est guère probable, et le fait que la publication ait eu lieu en bloc n'est point un argument en sa faveur ; de plus, l'unité au moins relative du style tend à infirmer l'hypothèse.

Sur le style même on aurait attendu quelques précisions (p. 107 : les différences avec Hirtius sont indiquées très vite). M. Adcock affirme que le style de César résulte de la vigueur du relief que prennent les événements dans son esprit, plutôt qu'il n'émane d'un art conscient (p. 71-72) ; l'affirmation est exacte. Mais on ne saurait s'en contenter.

L'étude du style de César, pour M. Adcock (p. 73), peut se ramener à une étude de l'esprit et de la volonté de César, spécialement aux moments de crise. Disons que les mobiles intérieurs sont une cause ; mais c'est l'effet qui nous intéresse. Il aurait fallu insister sur cette nonchalance aisée d'homme du monde, qui ne craint ni les répétitions ni les lourdeurs, qui parfois frôle la faute et qui nous transmet l'état de la langue parlée par la meilleure société du temps. Plus que le classicisme de la langue de César me frappe son génial laisser-aller, cette semi-perfection d'un écrivain qui ne veut pas être un « sujet académique », ni un « homme de lettres ».

L'on aurait souhaité, en outre, que M. Adcock connût, et utilisât, la thèse de M. Rambaud sur la véracité de César. M. Rambaud me paraît aller parfois un peu loin, mais son ouvrage apporte beaucoup et mérite qu'on s'y arrête. M. Adcock pense que l'élément de propagande (p. 22 sqq.) n'est pas prédominant. Soit ; mais il serait bon de ne rien affirmer sans une critique serrée de la thèse adverse. Selon M. Adcock, César est entièrement sincère, mais pas entièrement scrupuleux : la nuance est jolie, subtile ; nous regrettons d'autant plus l'absence d'une démonstration véritable.

Le livre de M. Adcock semble donc s'adresser à un public d'étudiants, désireux de s'instruire. A cet égard, il rendra des services. Mais pourquoi lui donner un titre qui répond si mal à ce qu'il offre? D'ailleurs, le spécialiste aussi tirera son profit de quelques remarques : M. Adcock pense que César parle de lui-même à la troisième personne moins pour obéir à une tradition que par conscience de sa prééminence (p. 76 ; cf. le rapprochement avec Suét., *Diu. Iul.*, 30, 4). Le genre du commentaire est, lui aussi, bien étudié, malgré quelques obscurités (p. 9) ; le rappel des dépêches officielles au temps des royautés hellénistiques est intéressant ; n'oublions pas, non plus, les rapports que les généraux romains en campagne adressaient au Sénat, et qui ont été l'humble précédent des *Commentaires* de César.

H. BARDON.

VIRGILE, *Géorgiques.* Texte établi et traduit par **E. de Saint-Denis** (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; 1 vol. in-8°, XLIII + 128 p., dont 76 p. doubles, 1 index.

Ce livre est destiné à remplacer les *Géorgiques* d'H. Goelzer parues en 1925 dans la même collection et qui avaient connu une carrière si honorable. On ne saurait douter, pourtant, que l'édition de Saint-Denis, faite entièrement à neuf, ne représente un progrès. — L'introduction, sensiblement étoffée, se limite à poser les problèmes littéraires. En 39-37, composition d'un poème autonome répondant à peu près à l'actuel livre I (on reconnaît ici les « premières Géorgiques » de M. Bayet).

En 37, intervention de Mécène qui invite Virgile à dilater son œuvre ; le poète se documente largement, mais l'inspiration fondamentale, le plan aussi de son poème, il le trouve dans le passage enthousiaste où Cicéron célèbre par la bouche de Caton (*Cato Maior*, 51-59) les *oblectamenta rerum rusticarum* (cf. E. de Saint-Denis, *R. É. L.*, XVI, 1938, p. 297-317) ; chaque livre aura sa tonalité propre ; les *Géorgiques* seront le poème de la vitalité de la nature, végétaux et animaux, terre et terriens. En 29, première édition ; en 26, deuxième édition où l'épisode d'Aristée remplace l'éloge de Gallus. — Les élucidations d'ordre technique sont confiées aux Notes complémentaires, bourrées de références aux agronomes anciens et modernes, et qui, en fin de volume, ont rassemblé les éléments dont on pourra bâtir le commentaire le plus précis. — Quant au texte, on ne s'étonnera pas que la lecture entreprise d'un certain nombre de manuscrits carolingiens n'ait pu y apporter grand'chose ; ces manuscrits ne deviendront utilisables qu'une fois replacés dans une histoire, qui reste à écrire, de la tradition du texte de Virgile. En revanche, l'édition a bénéficié, surtout en ce qui concerne l'orthographe, des collations minutieuses que R. Sabbadini, notamment, a procurées des manuscrits antiques ; l'emploi judicieux de caractères italiques, conformément aux règles posées par L. Havet, fait apparaître la part qui revient aux restitutions modernes. M. de Saint-Denis est très conservateur : il reçoit II, 433, écarte les transpositions proposées en IV, 203-205 et 236-238. Il préfère *dies* à *die* (I, 208), le pin au tin (IV, 112, 141), il couvre le châtaignier de fleurs blanches (*castaneae fagus*, II, 71), présente le Taureau céleste la croupe en avant (*auerso astro*, I, 218), lit *addunt in spatia* (I, 513). — La traduction est plus ferme, moins académique, plus hardie que celle de Goelzer. Je n'aime pas beaucoup « le jeune homme dont les moelles sont taraudées par l'ardente brûlure de l'amour ». Mais ailleurs : « c'était le printemps, son printemps que vivait le vaste univers », ou « quant au dieu, de son trait brûlant, il décapite l'Athos, ou le Rhodope, ou les cimes cérauniennes ; redoublent les autans et l'averse très drue ; tour à tour, dans le vent déchaîné, les bocages, les rivages gémissent », ou le Mincio qui « frange ses rives de tendre roseau », ou, dans un autre genre, « mais jusqu'en bas leurs flancs se détendent, leurs yeux inertes sont frappés de stupeur, et leur nuque flasque, entraînée par son poids, s'incline vers la terre ». On reconnaît la touche d'un savant pénétré de l'amour des réalités concrètes et devenu assez artiste pour les rendre avec fraîcheur et trait.

Jacques PERRET.

Armando Salvatore, *Studi sulla tradizione manoscritta e sul testo della Ciris*. T. I : *Fonti manoscritte e edizione antiche*, L'Arte tipografica,

116 p. ; t. II : *Commentario e testo critico*, Ist. edit. del Mezzogiorno, 156 p. Napoli, 1955 ; 2 vol. gr. in-8°.

Cette étude, qui entre dans le plan général des travaux que M. Salvatore entend consacrer à l'*Appendix Vergiliana* et qui sont depuis plusieurs années l'objet de ses préoccupations, a été sans nul doute stimulée encore par la publication récente du fragment de Graz. Par l'ampleur de ses connaissances et de ses lectures, par la rigueur de sa méthode, la sûreté de son goût, l'auteur fait bien augurer de son œuvre à venir, mais pour la *Ciris* son livre est d'une importance capitale.

Significative est la déclaration qui s'inscrit tout à fait au début du premier volume : « Le problème de l'*Appendix Vergiliana* est surtout un problème de texte. » C'est assez dire qu'il ne faut pas s'attendre à trouver ici quoi que ce soit touchant la question de l'authenticité ni quelque variation ingénieuse sur le problème de l'auteur. L'essentiel est d'avoir pour la *Ciris* d'abord, pour les autres poèmes ensuite, un texte sûr — ou à peu près. On verra plus tard. On ne saurait trop louer cette attitude raisonnable d'un esprit qui sait limiter ses objectifs.

Avec un tel dessein, il était tout naturel qu'il réservât une très large place au fragment de Graz, en fait tout son premier chapitre (p. 5-59). On sait que la *Ciris*, long poème de 541 vers, n'est donnée dans sa totalité que par quatre[1] manuscrits du xve siècle, HLAR, réunis sous le sigle Z, mais que, pour la partie allant des vers 454 à 514, elle figure aussi dans un manuscrit de Bruxelles, B, du xiie siècle : depuis peu, les feuillets de Graz, G, épaves d'un codex mutilé pour servir de couverture parcheminée à des registres, nous offrent un ensemble de 160 vers allant du vers 338 à 497. Le hasard a entendu les regrets formulés jadis par Vollmer, quand il constatait que la tradition de la *Ciris* était une des plus fautives et avouait avec amertume : *et spes nouos codices inueniendi me ut alios fefellit.* L'intérêt de ce nouveau manuscrit, si incomplet et peu lisible qu'il soit, est signalé longuement par M. Salvatore, qui montre tout ce que l'on en peut tirer pour améliorer le texte. La confrontation de G et de B permet de remonter au delà de B (xiie) jusqu'à une tradition largement antérieure et qui se situe au xie ou à la fin du xe siècle. Ces constatations faites, M. Salvatore examine les 160 vers du poème tels qu'ils se présentent dans le manuscrit de Graz et montre qu'ils viennent plus d'une fois confirmer une leçon ou condamner des hypothèses, par exemple : 339 *texitur* donné à la fois par G et les *Excerpta* ; 344 entre *restinguens* leçon du Corsinianus, du Neapolitanus, de l'Aldina 1517 suivie par la plupart des éditeurs, et *restringens*, leçon de Z défendue par Lenchantin, Helm et Klotz, le manuscrit G prononce définitivement en faveur de *restinguens* (on aura

1. Pour ne rien dire des manuscrits que M. Salvatore va mentionner ni des *Excerpta* d'un manuscrit de Paris (xie siècle) qui est seul à donner le v. 339 sous sa vraie forme.

plaisir à suivre les explications convaincantes, p. 23-24, que donne l'auteur de ce vers d'interprétation délicate) ; 361 G confirme l'ingénieuse conjecture de Vollmer *qui non habuere nepotes* dans un vers où l'imagination s'est trop souvent exercée ; même remarque à propos du v. 374, où G confirme une intuition de Ribbeck : *inde mago geminata Ioui* ; aux p. 32-35, le début et la fin du vers sont l'objet d'observations multiples qui entraînent l'adhésion du lecteur. On n'en finirait pas de suivre l'auteur dans ce minutieux examen, où l'abondance n'est jamais fatigante, car ces discussions sont toujours éclairées de remarques de style ou de langue, enrichies d'une connaissance profonde des légendes religieuses qu'il se plaît à retrouver dans ce poème et qui lui permettent d'esquisser avec vraisemblance la psychologie de son auteur nourri des traditions crétoises.

Dans le deuxième chapitre (p. 59-76), M. Salvatore, qui ne veut rien négliger, étudie le Codex Neapolitanus IV E 7 et le Corsinianus 43 F 21, dont il fait une récension personnelle et montre patiemment les rapports avec HLAR. Le troisième et dernier chapitre de ce premier volume est consacré à l'édition Aldine de 1517 et à quelques autres éditions antiques que l'on ne saurait laisser de côté, qui parfois offrent des leçons issues de la tradition vraie, mais dont il convient de se servir avec une extrême prudence.

L'ouvrage de M. Salvatore devait aboutir à une édition de texte, conclusion normale de tout ce travail philologique préparatoire. Le second volume est, en effet, une édition de la *Ciris*, mais elle est précédée d'un long commentaire critique de près de 90 pages où l'auteur élucide, en suivant l'ordre du texte, les difficultés qui fourmillent dans la *Ciris* et dont il n'a pas eu l'occasion de parler dans le volume précédent. Autrement dit, c'est ici, de la p. 9 à la p. 80, que seront étudiés les 340 premiers vers du poème, que le fragment de Graz ne nous offre pas, tant au point de vue du texte que de la suite des idées ou la construction de la phrase. Les innovations ne sont pas nombreuses ; l'auteur consolide parfois une conjecture, comme celle d'Ellis et de Helm, au v. 105, *murata* au lieu de *munita*, comme celle de Ribbeck, au v. 408, *Odomantina* au lieu de l'original *Numantina* qui est inexplicable, comme celle d'Ellis, au v. 471, *genus illi Sunius* au lieu du texte de tous les manuscrits, *Venus illi.* Mais il lui arrive, rarement et avec prudence, de proposer une conjecture personnelle : v. 132, *si non* à la place de *Minoa* ; v. 477, *simulque*, qui rétablit l'ordre dans un vers qui a fait le désespoir des éditeurs. Pour finir, je citerai la conjecture *Corsellae*, issue de L et du Corsinianus, ainsi que l'interprétation du v. 128, où les philologues ont rivalisé d'audace malheureuse. On voudrait être sûr que l'ingéniosité de M. Salvatore lèvera tous les doutes.

Je n'ai donné qu'un faible aperçu de la richesse de ces deux volumes, dont on aimera la méthode, la prudence en même temps que la sûreté,

les témoignages multiples du goût de M. Salvatore et de son sens littéraire. Il vient de faire faire à la critique de la *Ciris* et à son interprétation un progrès considérable dont il faut le féliciter[1].

Édouard GALLETIER.

A. Persi Flacci, *Saturae*, a cura di **Nino Scivoletto** (Biblioteca di Studi superiori, vol. XXXVI). Firenze, « La Nuova Italia », 1956 ; 1 vol. in-8°, xviii-178 p.

Établissant le texte de Perse, M. Scivoletto revient à l'opinion de Jahn et de Bucheler, qui reconnaissaient la supériorité de α (accord de *Montepessulanus* 212 : *A* et de *Vatic. tab. bas. H* 36 : *B*) sur *P Montepess.* 125. Avec un discernement louable, l'éditeur n'octroie une préférence systématique à aucune des deux branches de la tradition ; il suit la leçon de prudence que donne le *Vatic.* 5740, manuscrit de la fin du ive siècle qui contient seulement les vers 53-104 de la *Satire 1* et dont les leçons concordent tantôt avec α et tantôt avec *P*. Mais il montre nettement que le manuscrit *P* est le témoin d'une recension où quelque grammairien a ramené souvent le langage de Perse aux normes de la correction la moins pittoresque.

La supériorité de α sur *P* s'impose en bien des cas, et l'on acceptera sans peine les leçons suivantes qui, d'ordinaire, ont l'avantage d'être prestes et colorées : 1, 19 hic α *P corr.* : tunc *P* ; 2, 10 ebullit patrui α : ebulliat patruus *P* ; 2, 52 creterras α : crateras *P* ; 3, 29 sensoremque tuum α : censorem uetuum *P* [c. uetulum *Stanwell*] ; 3, 45 morituri... Catonis α : morituro Catoni *P* ; 4, 31 farratam... ollam α : farrata... olla *P* ; 4, 40 elixasque α : fluxasque *P* ; 5, 124 sentis α : sumis *P* ; 6, 23 scombos α : rombos *P* ; 6, 26 metuis α : metuas *P* ; 6, 61 poscis α : poscas *P*. L'on est cependant moins assuré que M. Scivoletto ait raison lorsqu'il préfère les leçons de α à celles de *P* en 1, 31 quis... narret : quid... narrent *P* ; 3, 78 quod satis est sapio : q. sapio satis e. *P* ; 5, 84 libuit : uoluit *P* ; 5, 172 accessor et : arcessat *P* ; 6, 46 chlamydes : clamidas *P* ; *chol.* 9 picamque : picasque *P*. L'éditeur montre d'ailleurs ses propres hésitations lorsqu'il adopte le texte de *P* en 1, 34 si quis : si quid α (dans une note, M. Scivoletto insiste sur la supériorité du texte de *P*) ; 1, 107 uerbo : uero α (que je préfère) ; 3, 13 uanescit : uanescat α. Cette difficulté à opérer un choix fait regretter que l'éditeur élimine certaines leçons sans expliquer ses raisons : en 1, 69, faut-il croire que uidemus α soit meilleur que docemus *P*? L'accord de α*P* est-il assez déterminant pour exclure, en 1, 96, uegrandi (*codd.*, *Porph.*) au profit de praegrandi?

1. A la fin du deuxième volume a été réimprimé un article précédent, *Iuppiter magus* (recherche sur le v. 374). Chaque volume est pourvu de plusieurs index extrêmement précieux.

La tâche d'éditer Perse est rude. M. Scivoletto a procédé avec beaucoup de soin et de prudence. Mais les difficultés mêmes de son auteur limitent ses certitudes, et les nôtres.

Le commentaire, abondant, s'appuie, comme il se doit, sur celui des prédécesseurs : M. Villeneuve, taquiné de ci de là, sans méchanceté, a beaucoup apporté à son émule. Celui-ci est au courant des derniers travaux et nous permet de rapides mises au point : pourquoi, alors, ne pas avoir utilisé l'édition de M. Dolç (Barcelone, 1949) (par exemple en 1, 12)? Dans l'ensemble, le commentaire est fin, pénétrant (p. 18). Pourquoi, cependant, M. Scivoletto n'a-t-il pas soulevé le problème de l'attribution à Néron des vers 99 et suivants de la satire 1? La valeur polémique du passage diffère selon qu'on suit ou non l'avis du scoliaste. Mais, en général, M. Scivoletto ne craint pas de prendre position. Remercions-le donc pour cette édition, solide, d'un texte difficile à établir et à interpréter.

H. BARDON.

E. V. Marmorale, *Persio* (Biblioteca di cultura, 18). Firenze, « La nuova Italia », 1956; 1 vol. in-8°, VIII-360 p.

M. Marmorale réédite son *Persio* qui avait paru en décembre 1941 et n'avait connu quelque diffusion qu'en Italie et en Allemagne. Cet assez gros ouvrage se compose de deux parties inégales : un essai d'une centaine de pages et deux appendices qui en ont près de 250. Singulière proportion ! Il est vrai que les appendices sont la justification de l'essai : M. Marmorale n'a pas voulu nous priver des matériaux accumulés et de réflexions qui, toutes, n'ont pu trouver leur place dans la première partie de l'ouvrage. Il a imprimé l'ensemble un peu en vrac ; mais la richesse de son information nous interdit de nous plaindre, bien que, de l'abondance à l'excès, le pas soit vite franchi.

Je parlerai d'abord des appendices, qui sont la base de cet estimable ouvrage. Le premier traite de questions biographiques, avec une grande sûreté d'information. Quelques figures connues sont évoquées : Paetus Thrasea, Servilius Nonianus, Remmius Palaemon..., et surtout Cornutus, à qui sont consacrées plusieurs pages (on aimerait que M. Marmorale prît parti sur la date, controversée, de l'exil : p. 137). Cornutus a joué un rôle important dans la publication de l'œuvre de Perse : M. Marmorale montre que son intervention fut aussi discrète qu'efficace (p. 170). Il s'occupe aussi des rapports du poète avec Lucain et Sénèque (p. 145 et suiv.) : les faits précis manquent, et nous sommes surtout en présence de conjectures, séduisantes, certes, et vraisemblables. Conjecture encore, et convaincante, celle qui, à propos de la *praetexta* de Perse, transforme le *uescio* des manuscrits en *Vescia*, nom d'une femme de Campanie qui se montra amicale envers les Romains vaincus (Val. Max. 5, 2, 1 ; Tite-Live 26, 33) (p. 161-162). Le second

appendice porte sur l'œuvre même. L'auteur analyse les satires l'une après l'autre, avec une abondance d'idées et une acuité d'interprétation fort remarquables. La première satire fait l'objet d'une longue étude ; M. Marmorale se range à l'opinion de ceux — dont je suis — qui décèlent à la fin de la satire de malicieuses allusions aux manies littéraires de Néron (cf. p. 195, 205) ; mais était-il nécessaire, à ce propos, de tracer une histoire du mouvement des *poetae noui*? Ne critiquons pas trop cette exubérance : si nous lui devons des redites et des longueurs, elle nous vaut des pages excellentes sur la préférence accordée par Perse à Horace, celui des *Épîtres* et des *Satires* (p. 218-219), ou d'autres, plus attendues, sur le stoïcisme (p. 254 et suiv.). Dans l'ensemble, le commentaire des satires est d'un grand intérêt ; je relève les développements sur la satire 3 et sur la ferveur avec laquelle une idée acquise depuis peu devient partie intégrante de l'âme même du poète et la raison de sa vie (p. 251), sur la sincérité de l'invective contre les tyrans (p. 260 et suiv.), sur le couple Socrate-Alcibiade image probable du couple Sénèque-Néron (p. 272 et suiv.), sur la composition parallèle des satires 3 et 4 (p. 277), sur les changements de ton dans la satire 5 (p. 285, 291), sur le rôle de Cornutus dans l'édition des choliambes (p. 342 et suiv.). Tout cela est d'une grande qualité. Aussi est-il peu important que nous n'accordions pas à M. Marmorale que la satire 5 date de la même époque que la satire 1 en raison des similitudes de structure, ou que la série chronologique proposée p. 322 (sat. 3, 4, 2, 6, 5, 1, chol.) nous paraisse reposer sur une argumentation contestable.

Plus inquiétante nous paraît l'affirmation, souvent répétée, que les sources stoïciennes sont obscures, ou négligeables ; que l'essentiel dans les satires est leur caractère scénique, dramatique ; que la forme en est simple — ce qui ne signifie pas : facile, ajoute M. Marmorale, soucieux de ne pas entrer en contradiction avec les choliambes mêmes de son auteur (p. 330-332) : tous jugements pleins d'intérêt, et de nouveauté, que nous retrouvons dans la première partie du livre, repris en une synthèse vigoureuse et volontairement imprudente.

Car, pour M. Marmorale, Perse n'est pas un moraliste. Il est d'abord un poète ; il s'exprime par images, non par concepts. Sa première vertu poétique est la sincérité : elle explique la simplicité de son style, sa brusquerie et sa fraîcheur de jeunesse. Ce n'est certainement pas l'aspect moralisant des *Satires* qui suscita la surprise admirative avec laquelle les contemporains les ont accueillies. En conclurai-je avec M. Marmorale que le caractère juvénile de ces vers en fit le succès? A coup sûr, Perse ne disserte pas. Allons-nous en déduire qu'il n'a pas le tempérament d'un moraliste? Or tout chez lui est prétexte à moraliser ! Que sa nature le porte à observer, à décrire, soit. Y a-t-il donc incompatibilité entre poésie et philosophie? Toute philosophie n'est pas di-

dactique. Le miracle est que la philosophie chez lui devient poésie : elle n'en est pas moins le soutien de l'œuvre.

Admettrons-nous encore sans hésiter que le style de Perse soit simple? Parce que le poète use de mots ordinaires ou de tours parlés (p. 100)? Savante simplicité ! Perse vise toujours à l'effet. Dans ce désir de surprendre il y a peut-être une naïveté presqu'enfantine ; mais que de roueries, par contraste, pour ménager les surprises. Et comme le travail apparaît ! l'étonnement des contemporains s'explique, et, en bien des cas, notre perplexité.

M. Marmorale n'en a pas moins raison d'insister sur l'aspect poétique du style et du tempérament de Perse, sur sa « candeur » (p. 59). Il était important de dire, voire de répéter, que Perse, véritable poète, a exprimé son sentiment intuitif de la vie (p. 66). Était-il nécessaire, pour donner plus de force à l'affirmation, de diminuer l'importance des sources littéraires, de la culture apprise? Je ne le pense pas.

Mais toute passion est injuste à quelque égard. C'est avec passion que M. Marmorale traite de Perse ; l'injustice, en philologie, prend la forme de quelque inexactitude. Le lecteur fera la part de l'excès. Il restera reconnaissant à l'auteur d'avoir violemment attiré l'attention sur l'essentiel, qui est, chez ce grand poète, la poésie. Mais la sincérité de la vision n'empêche pas une sorte de gongorisme du style et l'afflux des sèves philosophiques : *me tibi subposui. Teneros tu suscipis annos | Socratico, Cornute, sinu* (5, 36-37).

H. BARDON.

A. Momigliano, *An Unsolved Problem of Historical Forgery : The Scriptores Historiae Augustae*, dans *The Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. XVII, 1954, p. 22-46.

Il n'est pas aisé pour le critique qui a lui-même pris position sur le problème de l'*Histoire Auguste* de rendre compte d'une étude qui remet en question toutes les recherches antérieures à ce sujet. On sait que la majorité des historiens considèrent aujourd'hui ce recueil comme un faux, écrit plus ou moins longtemps après l'époque à laquelle il prétend appartenir, c'est-à-dire le premier quart du IVe siècle. Le bilan que M. Momigliano tire de ces recherches est entièrement négatif. Si certains des arguments avancés pour prouver le faux et pour en fixer une date tardive lui paraissent séduisants [1], en particulier celui qui fait dépendre les ch. 17, 5 à 19, 4 de la *Vita* de Septime-Sévère du ch. XX, 1 à 31, du *De Caesaribus* d'Aurélius Victor, écrit en 361, il ne les juge pourtant pas décisifs. Rien ne permet, selon lui, d'affirmer qu'il s'agit d'un faux, mais rien non plus ne prouverait le contraire.

1. J'avoue ne pas comprendre le choix des sept points, que l'auteur admet d'ailleurs lui-même être entièrement subjectif.

Faut-il suivre l'auteur et se résoudre à cet aveu de notre ignorance complète? Nous ne le pensons pas. Nous restons persuadé malgré lui que l'*Histoire Auguste* est un faux, à savoir que ses auteurs ont voulu induire en erreur le lecteur sur la véritable date de rédaction de l'ouvrage. Citons un fait connu parmi tant d'autres. La contradiction entre les notices de la vie d'Aurélien, ch. 43, 2 : *Sed ego a patre meo audivi Diocletianum principem jam privatum dixisse*, et ch. 44, 5 : *et est quidem jam Constantius imperator ejusdem vir sanguinis*, qui placent cette biographie sans équivoque *après* l'abdication de Dioclétien (5 mai 305) et celles de la biographie de Carus et de ses fils[1] qui se donnent pour être écrites sous la première tétrarchie, donc *antérieurement* à la biographie d'Aurélien[2], me paraît inexplicable, sinon par le faux. Car il est évident que la biographie de Carus a été effectivement écrite *après* celle d'Aurélien[3].

Cette contradiction n'exclut pas, il est vrai, que la dernière date contenue dans l'ouvrage ne soit celle du recueil tout entier[4]. Mais dès qu'on admet, ce qui s'impose à notre sens, qu'une partie des remarques personnelles des auteurs et des apostrophes adressées à des princes régnants est fausse, l'ensemble de ce *cadre* devient suspect. Or, c'est ce cadre seul qui offre des indices sur la date. A partir du moment où l'on en met en doute l'authenticité, la date du recueil tout entier devient douteuse. On est tenté de le placer après la date la plus récente qui y figure, à savoir la victoire de Constantin sur Licinius en 324.

En admettant le faux, on est amené à poser la question du *cui bono* qui semblait déjà être à Mommsen la plus urgente. On sait les innombrables tentatives qui ont été faites dans ce sens. On l'a attribué à différents moments entre 361 et le début du VIe siècle et on en a expliqué la raison d'être par ces dates. Nous sommes d'accord avec M. Momigliano pour ne considérer aucune de ces dates, ni aucune de ces raisons d'être comme *absolument* convaincantes tout en nous tenant à celles que nous avons proposées[5].

Aussi le doute, qui ne cesse de planer sur la date et la destination

1. *Carus*, ch. 9, 3 : *Licet ac licebit (ut) per sacratissimum Caesarem Maximinianum constitit...*, et ch. 17, 6 : *Statuerat denique Constantium, qui postea Caesar est factus...*

2. *Carus*, ch. 9, 3 et 17, 6.

3. *Firmus*, ch. 15, 10 : *Supersunt mihi Carus, Carinus et Numerianus, nam Diocletianus et qui sequuntur stilo majore dicendi sunt.*

4. *Heliogabalus*, ch. 35, 6 : *His addendi sunt Licinius, Severus, Alexander atque Maxentius, quorum omnium jus in dicionem tuam venit...*, donc après 324.

5. H. Stern, *Date et destinataire de l'Histoire Auguste*, Paris, 1953, t. XXVII de la collection *Études latines* (Belles-Lettres). Une tentative récente de M. A. Chastagnol, *Notes chronologiques sur l'Histoire Auguste et le Laterculus de Polemius Silvius*, dans *Historia*, t. IV, 1955, p. 173-188, pour fixer une date limite supérieure en l'année 357, ne me paraît pas plus réussie que les précédentes. Si cette date (je dirais 352, non pas 357, puisque l'inscription qui contiendrait le nom du dernier *consularis Campaniae* peut être de 352, 353, 354, 356 ou 357 ; voir *C. I. L.*, IX, 2639) est rendue vraisemblable, elle n'est pourtant pas *certaine*. Car l'auteur de l'*Histoire Auguste* a peut-être voulu énumérer les provinces

de ce recueil, ne semble-t-il pas prêt à être levé. M. Momigliano a fait le point de l'état actuel de nos recherches. Espérons qu'un jour la lumière jaillira d'une nouvelle découverte et qu'il pourra y revenir en donnant un bilan plus positif.

H. STERN.

Gerhard Huber, *Das Sein und das Absolute. Studien zur Geschichte der ontologischen Problematik in der spätantiken Philosophie* (Studia Philosophica, Suppl. 6). Basel, Verlag für Recht und Gesellschaft AG, 1955 ; 1 vol. in-8°, xv-206 p.

Ce titre : *L'Être et l'Absolu*, annonce l'ouvrage d'un philosophe qui cherche dans l'histoire de la philosophie moins les rapports de dépendance des doctrines que les aspects successifs des problèmes, afin de tirer de cette étude quelque clarté sur les problèmes philosophiques eux-mêmes. Le problème considéré ici est au centre de la philosophie contemporaine, qui a remis en honneur l'ontologie ; mais, tandis qu'elle fait de l'être l'objet principal de sa recherche, elle aboutit à le déclarer transcendant et inconnaissable. Il y a là, au regard de l'auteur, un paradoxe, qui résulte de l'ambiguïté de la notion de l'être, confondu avec l'absolu.

C'est afin de marquer la distinction de ces deux notions, indûment confondues, et de remonter à l'origine de leur confusion que l'auteur entreprend son étude historique. Quelques réserves que l'on puisse faire sur les conclusions où elle aboutit, on reconnaîtra qu'elle est conduite avec une méthode et une précision capables de satisfaire les plus difficiles. Elle part d'une analyse minutieuse de l'ontologie de Plotin, qui continue l'ontologie classique. Pour Plotin, comme pour Platon, l'être, c'est l'objet de la connaissance intellectuelle ; c'est l'intelligible, l'essence immuable (*eidos*), par opposition aux apparences mouvantes, au perpétuel devenir du sensible ; ce qui caractérise particulièrement l'ontologie plotinienne, c'est que les intelligibles ne sont pas en dehors de l'intelligence, et que toute essence intelligible est en même temps une intelligence, un esprit. Seulement, pour Plotin, l'être, identique à l'intelligible et à l'intellect, n'est pas le premier principe ; ce rang appartient à l'Un, transcendant à l'être (il n'*est* pas), transcendant à l'intellect (il ne pense pas), transcendant à l'intelligible (il est radicalement inconnaissable). On ne peut s'exprimer à son sujet que négativement, le déterminer que relativement à ce qu'il n'est pas. Il est radicalement *autre* que l'être dérivé de lui ; il est l'absolu, la puissance infinie, qui ne saurait être confondue avec l'être.

Cette confusion, cependant, s'effectue dans le néo-platonisme chrétien,

par *paires* sans tenir compte des limitations administratives exactes. Aussi a-t-il pu nommer la *Campanie* et le *Samnium* séparément, sans qu'ils fussent séparés au moment où il écrit.

notamment chez Marius Victorinus et saint Augustin. Le premier, dont on connaît les rapports avec saint Augustin, s'efforce d'exprimer le dogme trinitaire en fonction de la hiérarchie des hypostases plotiniennes. Le Père correspond au Premier principe, à l'Un ; il est antérieur à tout ce qui est, non pas *être* (ὄν), mais *pré-être* (πρόον) ; le Fils est la Forme sous laquelle la puissance infinie du Père se manifeste ; il est le premier être (*primum* ὄν). Mais l'*homoousie* des personnes divines ne permet pas de subordonner le Fils au Père, comme l'être, seconde hypostase, l'est à l'Un ; encore moins le Premier principe ne saurait-il être, pour un chrétien, exclu de l'être. Aussi le Père, s'il n'est pas un *être* (ὄν), est-il du moins *esse*, acte ou puissance d'être. Le rapport du Fils au Père est celui de la Forme au substrat dans l'unité de la substance aristotélicienne ; seulement, le substrat est ici non pas matière amorphe, mais puissance agissante (*actuosa potentia*), qui engendre la Forme dans laquelle elle se détermine, le *Logos* par où elle se révèle.

Dans ces conceptions de Victorinus, empruntant à Plotin sa vision dynamiste de l'être et de l'Un, l'auteur dénonce toutefois l'ambiguïté qui résulte de l'abandon d'une distinction radicale entre l'être et l'absolu ; leur confusion, nous dit-il, sera consommée chez saint Augustin. Celui-ci avait commencé par distinguer de Dieu sa sagesse (*sapientia*), identifiée au Verbe ou au Fils ; mais il renonça à cette identification et en vint à regarder la sagesse comme l'essence commune du Père et du Fils. L'essence divine, ou *summa sapientia*, réunit ainsi, chez saint Augustin, les caractères de l'*esse* et de l'ὄν. Dieu *est* absolument, sur le mode de l'essence. Il n'est pas un sujet distinct de ses attributs, une substance *autre* que ses déterminations ; il est son essence même, par elle-même subsistante, et dans laquelle s'identifient toutes ses déterminations.

Dans la notion augustinienne de la *summa essentia*, l'auteur voit la fusion de l'être intelligible, articulé en Idées, avec l'Un absolu, exclusif de toute diversité, de toute détermination. Au lieu d'opposer l'Être et l'Absolu, saint Augustin les fait coïncider dans la notion de l'Être absolu, qui renferme dans sa simplicité la multiplicité infinie des essences ; mais par là, observe l'auteur, l'intelligible en soi est devenu l'incompréhensible. La même confusion est reprochée à Heidegger, dont l'auteur paraît cependant avoir subi l'influence. La distinction heideggerienne entre *Sein* et *Seiendes*, entre l'être et les *entia*, distinction fondamentale chez le philosophe allemand et qu'il appelle la « différence ontologique », reproduit curieusement celle de *esse* et de ὄν chez Victorinus ; mais, au regard de l'auteur, elle présente la même ambiguïté. Le *Sein* heideggerien est conçu comme la clarté absolue et indéterminée dans laquelle se découvrent à nous tous les êtres (*entia*) ; or l'être (*Sein*), selon M. Huber, ne se révèle jamais en dehors d'une essence déterminée (*eidos*) et, envisagé dans sa généralité, il a toujours le

caractère d'un *horizon* relatif au sujet humain ; c'est ce caractère relatif du *Sein* qui trouve son expression dans la notion d'un absolu transcendant à l'être (*Seinstranszendenz des Absoluten*). Il ne suffit donc pas de distinguer avec Heidegger entre *Sein* et *Seiendes* ; il faut distinguer en outre *das Sein* et *das Absolute*. Nous saisissons là le dessein suprême de ce livre remarquable, qui nous vaut, dans le domaine des études anciennes, de précieuses analyses, complétées par une série d'aperçus sur la position des grands métaphysiciens à l'égard du problème ontologique, de saint Thomas d'Aquin à Hegel, en passant par Eckhart, Nicolas de Cuse, Leibniz, Kant et Schelling.

Joseph MOREAU.

Marcel Simon, *Hercule et le Christianisme* (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, série « Art et Littérature », t. XIX). Paris, Les Belles-Lettres, 1955 ; 1 vol. in-8°, 205 p., 1 pl. hors texte.

S'il n'était rassuré d'avance par le nom de l'auteur, le lecteur, à la vue d'un tel titre, pourrait s'attendre au pire — à l'une de ces réductions hardies et sommaires où, sur la foi d'analogies plus ou moins spécieuses, le christianisme est convaincu de n'être qu'un démarquage de quelque mythe païen : il n'y a pas si longtemps qu'E. Ackermann, Th. Birt ou Fr. Pfister ont prétendu expliquer l'histoire de Jésus par le mythe d'Hercule, tel qu'il apparaît notamment dans les tragédies de Sénèque, antérieures, remarquait-on triomphalement, non seulement aux Évangiles canoniques, mais même au Proto-Marc !

Heureusement, l'auteur est notre vieil ami le doyen M. Simon, un homme de jugement pondéré, pour qui le bon sens est le premier auxiliaire de l'historien. D'un ton modéré, mais ferme, il fait justice des maladroites imprudences de la *religionsgeschichtliche Schule* : comparaison n'est pas raison ; autre chose est de constater des parallélismes, qu'il faut d'ailleurs préciser soigneusement et, la chose importe, situer dans le temps ; autre chose, de bien plus risqué et souvent d'ambigu, de prétendre expliquer un volet du diptyque par l'autre... Je ne puis que me déclarer entièrement d'accord avec les règles de méthode et les conseils de prudence énoncés par M. Simon ; je me permettrai seulement de lui présenter deux suggestions complémentaires.

Un rappel, d'abord, de la règle cartésienne des « dénombrements entiers » (cf. mon traité *De la connaissance historique*, p. 182, 197). Les rapprochements entre Hercule et Jésus ne peuvent impressionner un instant que si on oublie qu'ils reposent sur la sélection arbitraire d'*un* mythe, d'*une* tendance parmi bien d'autres qui existaient également dans l'esprit religieux du monde romain ; ils deviennent infiniment moins probants et changent entièrement de signification si, au lieu d'un diptyque, on établit un polyptyque, avec autant de colonnes qu'il

y avait de courants et d'idées. Peut-être est-il arrivé à M. Simon lui-même, trop pris par son sujet, de l'oublier une fois ou deux et de pécher, au moins véniellement.

Il croit apercevoir (p. 111) une influence du mythe d'Hercule dans l'application que l'Apologiste Justin fait au Christ du verset du *Psaume* 19 (18), 6, suivant les LXX : « Vigoureux comme un géant à parcourir son chemin ». Voilà, nous dit-il, qui caractérise fort bien la figure et la carrière d'Hercule et ne convient, en revanche, que très mal à Jésus. Je ne suis pas persuadé : ce verset et ceux qui l'encadrent (il s'agit du Ps. *Coeli enarrant gloriam Dei*) s'entendent, au sens littéral, du soleil ; or, déjà la tradition juive avait développé l'aspect cosmique du Messie et exprimait celui-ci, à l'orientale, par une comparaison avec le soleil ; d'où le rôle de la figure d'Hélios dans la symbolique juive (cf. E. R. Goodenough, *Jewish symbols*, t. IV), et par suite dans le plus ancien art chrétien (on pensera au caveau *M* de la nécropole vaticane).

D'autre part, pour aller au fond des choses, la critique d'une hypothèse historique doit atteindre les présupposés philosophiques admis, consciemment ou non, par l'historien. Les abus du comparatisme s'expliquent parce que, pendant plus d'un siècle, apologistes comme adversaires du christianisme sont restés prisonniers de l'optique romantique pour laquelle l'originalité constitue le critère de la valeur, que dis-je, la Valeur par excellence. D'où, chez les uns, cette recherche inquiète de caractères, espérait-on, irréductibles ; chez les autres, l'exploitation polémique d'analogies trop vite qualifiées d'imitations et d'emprunts. En réalité, ce qui seul aurait dû importer, pour les croyants, c'est que le christianisme fût *vrai* : il s'oppose au paganisme comme la lumière à l'erreur, la réalité aux illusions, et cela même si, pris un à un, chacun de ses divers éléments se retrouve, analogiquement, dans d'autres religions. C'est là le point essentiel et, comme on peut le voir par les textes si bien mis en valeur par M. Simon (p. 67-71), il avait été déjà bien aperçu par Origène dans sa polémique contre Celse : à celui-ci, qui, comparatiste avant la lettre, opposait à la Résurrection du Christ les contes fantastiques attribués à Zamolkis, Pythagore, Rhampsinite, Orphée, Protésilas, Héraclès et Thésée, Origène répond en disant : « Oui, mais ce sont là des inventions mensongères ; la Résurrection du Christ, elle, est vraie » (*C. Cels.*, II, 55-56 ; voir pareillement Justin, *I. Apol.*, 23). M. Simon écrit (p. 71) : « Cette argumentation qui revient à satiété sous la plume des Pères, répond au désir de soustraire Jésus à des rapprochements compromettants » ; à mon avis, cela va beaucoup plus loin et atteint, au delà de la polémique, le plan même de la réalité des choses.

C'est aussi, me semble-t-il, la portée du curieux *Christus patiens* qu'Arnold Toynbee a publié en appendice à son tome V d'*A Study of*

History (p. 376-539) ; M. Simon a très bien analysé la méthode de cet effort systématique pour retrouver, dans l'ensemble des mythes grecs, tous les parallèles possibles à l'histoire évangélique (ici, p. 57-60). Mais cela ne suffit pas pour rendre justice à cet *Essay* si curieux du grand humaniste : en réalité, Toynbee, fidèle à sa double allégeance helléniste et chrétienne, a repris, avec les ressources de l'érudition moderne, ce qu'avaient déjà esquissé les anciens Apologistes, de Justin à Clément d'Alexandrie et Eusèbe — eux aussi fidèles à la fois à l'idéal de la *Paideia* et à l'Évangile : découvrir dans la tradition classique une authentique « préparation évangélique », un pressentiment et une quasi-révélation de la Vérité, un effet de la pédagogie divine à l'égard des Gentils, analogue à celle qui, des Patriarches à Moïse, aux Prophètes, à saint Jean Baptiste, s'était manifestée au profit du peuple d'Israël.

Si je prolonge à plaisir la discussion ouverte par l'auteur, c'est pour montrer tout l'intérêt que j'ai porté à ce petit livre, si parfaitement informé, si bien construit, si alertement rédigé. Tout y est intéressant, à commencer par le premier chapitre, qui, s'appuyant notamment sur les belles thèses de Seznec et Renucci, situe Hercule dans le problème plus général « les dieux antiques dans la pensée chrétienne ». Le chapitre central est le troisième, « Théologie héracléenne et christologie » : nous y suivons les étapes de l'idéalisation progressive du héros, à l'origine assez grossier ; cette transformation, esquissée dès Euripide, fut, en particulier, marquée chez Antisthène et les Cyniques, qui prirent Héraclès pour patron ; elle s'est poursuivie à travers l'époque romaine.

Ici encore, très prudemment, M. Simon se défend de conclure trop vite de l'analogie à la transposition : il peut y avoir eu développements parallèles. Cette « béatification » d'Hercule m'apparaît comme une manifestation, parmi tant d'autres, de ce grand mouvement que nous appelons la Seconde, ou Nouvelle, Religiosité et qui a progressivement transformé l'atmosphère, à l'origine assez peu fervente, de la civilisation hellénistique et romaine. Rien n'est plus curieux à observer que les réactions ou réticences qu'elle rencontra : l'attitude rationaliste d'Épictète en face de cet Hercule divinisé rappelle celle de Renan ou de Tolstoï à l'égard de Jésus. M. Simon sait aussi faire la part de ce qui n'est que littérature : de Synésios aux hymnes latines des xviie-xviiie siècles, beaucoup de transpositions, plus naïves que hardies, des réalités chrétiennes en termes classiques s'expliquent par « la tradition humaniste chrétienne » (dont le cas-limite est le centon, homérique ou virgilien) : il ne faut pas trop chercher une pensée derrière les mots.

Le livre s'achève par deux chapitres extrêmement neufs : « Hercule rival du Christ » ; toujours bien informé (telles pages résument par avance les conclusions qui viennent seulement d'être publiées de J. Beaujeu, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, t. I, Paris, 1955, p. 131-133, « la promotion d'Hercule »), M. Simon nous montre com-

ment, dès Dioclétien peut-être, plus nettement chez Julien l'Apostat, Hercule est devenu une réplique païenne du Christ ; les mêmes causes produisant le même effet, c'est, paradoxalement, la même position qui sera reprise par Michelet, apôtre de la déchristianisation, dans la *Bible de l'Humanité.*

Enfin, le dernier chapitre, « Hercule chrétien », nous révèle l'étonnante destinée du héros dans les civilisations chrétiennes du Moyen Age, byzantin et occidental, ou de la Renaissance. Tout, ici, est inattendu et savoureux : grâce à l'obscurité complice d'un vers de Lycophron, l'épithète traditionnelle τριέσπερος, « l'homme des trois soirs », fut comprise non plus des amours d'Alcmène, mais d'un séjour mystérieux d'Hercule dans le corps d'un monstre, et, de Cyrille de Jérusalem à Tzetzès, on vit dans cet épisode un parallèle à la Descente aux Enfers du Christ ressuscité ! Nous retrouvons, de même, la figure d'Héraclès dans l'iconographie des cathédrales, sous la plume de Dante, de Colluccio Salutati, de Zwingli et, enfin, de notre Ronsard, qui a consacré un de ses *Hymnes* à *Hercule chrétien*, où l'un de ses contemporains l'a félicité

d'avoir si bien sonné
Sous un Hercule feint Jésus-Christ véritable !

Henri-Irénée MARROU.

I. Firmici Materni, *De errore profanarum religionum*, a cura di **Agostino Pastorino** (Biblioteca di studi superiori, vol. XXVII). Firenze, La Nuova Italia, 1956 ; 1 vol. in-12, lxxvi-296 p., 3 index. L. 3.000.

On salue avec plaisir cette édition italienne d'un texte ardu : le *De errore profanarum religionum* de Firmicus Maternus, dédié aux empereurs Constant et Constance et qui se situe entre les années 343 et 350, alors que le christianisme triomphant s'apprête à porter un coup vengeur aux anciens cultes. Cet opuscule est précieux pour l'histoire des religions ; car, tout en dénonçant la fausseté de ces cultes, il fournit sur eux des indications utiles. Et, d'autre part, il est écrit dans une langue composite, mêlant archaïsmes et nouveautés, imprégnée, certes, de rhétorique, mais souvent ferme, nerveuse et vive, avec une apparente facilité sous laquelle la pensée de l'auteur n'est pas toujours aisée à saisir. Un seul manuscrit du ixe/xe siècle, lequel offre la particularité d'avoir été égaré aussitôt après l'édition princeps (1562) et de n'avoir été retrouvé que trois siècles plus tard par Bursian, qui fonda sur lui son édition parue en 1856. Cette existence d'un manuscrit unique pour un écrit déjà tardif est une source de difficultés : la question se pose à chaque instant de savoir si telle particularité de graphie ou de langue doit être imputée au copiste ou à l'auteur.

Cependant, pour l'établissement du texte, un pas décisif a été accom-

pli avec l'édition critique de K. Ziegler (1908), une des meilleures de la collection Teubner et qui a été reprise à Munich en 1953, accompagnée d'une traduction allemande et de quelques notes ; de cette révision M. Pastorino n'a pu, toutefois, tirer parti que partiellement, son propre travail étant déjà en cours de publication. A Bruxelles, en 1938, M. G. Heuten avait apporté une traduction française et un commentaire concernant surtout la partie « religieuse » ; et ce fut l'occasion de deux comptes rendus détaillés par A. Ernout (*R. Ph.*, LXIV [1938], p. 239-250) et par A.-J. Festugière (*R. É. G.*, LII [1939], p. 643-647). Sans négliger aucun aspect, M. Pastorino a voulu mettre l'accent sur la partie grammaticale ; et cet effort est appréciable dans le commentaire ; mais le long exposé inséré dans l'introduction sous la rubrique « Lingua e stile » (p. XXXV-LXXVI) n'est qu'un relevé disparate sans grand intérêt. Dans l'ensemble, cette nouvelle édition se présente comme un travail consciencieux, bien informé et très prudent. Il y manque un peu de vigueur et une personnalité plus affirmée[1]. C'est une bonne

1. Chap. 3, 1 : *sic annuis sacris cum honore terrae istius funeris pompa componitur ut, cum* persuaderetur *hominibus quod colant terram, miseri funeris uenerentur exitium.* L'imparfait *persuaderetur* est gardé par M. Pastorino, malgré la *consecutio irregularis.* Ne pourrait-on pas l'expliquer par l'analogie de *cum historicum* ou de tournures voisines tendant à lier *mécaniquement* à *cum* l'emploi de l'imparfait du subjonctif? Deux autres passages du *De errore* peuvent être rapprochés où cette conjonction marque comme ici la circonstance concomitante : 6, 8 : *illic inter ebrias puellas..., cum... scelerum pompa praecederet..., in mare praecipitatur* ; 7, 1 : *... et, cum praeposteri amoris coqueretur incendiis..., uirginem rapit.* Nous entendrions : « ... et avec la conviction de rendre un culte à la terre, les hommes n'honorent (en réalité) que de misérables funérailles ». — Chap. 3, 3 : *uellem nunc mihi inquirenti* respondeant cur *hanc simplicitatem seminum ac frugum cum funere...* iuncxerunt? Interrogation indirecte avec verbe à l'indicatif, dit M. Pastorino ; mais dans ce type de phrase est-on même sûr qu'il y ait interrogation indirecte? — Chap. 15, 3 : *incensa est Troia a Graecis, a Gallis Roma, et ex utroque incendio Palladium reseruatum est, sed reseruatum non propriis uirtutibus sed humano praesidio. Ab utroque enim loco homines* liberant, *et translatum est ne humano flagraret incendio.* En gardant le présent *liberant* au milieu des passés qui l'environnent, M. Pastorino voit juste, sans toutefois donner de raison. Il s'agit d'une *repraesentatio uiuidior*, dans laquelle le présent est atemporel, c'est-à-dire qu'il place l'énoncé verbal hors du temps pour attirer l'attention non sur le fait lui-même, mais sur les circonstances de son accomplissement, ici sur l'agent : « car dans l'un et dans l'autre cas *ce sont des hommes* qui le *sauvent* (le Palladium), et, si transfert il y eut, ce fut pour l'empêcher de brûler dans un incendie allumé *par les hommes* ». — Chap. 17, 1 : *Solem dici uoluerunt* non quia *solus* est..., *sed ideo Sol appellatur* quia, *cum ortus fuerit, obscuratis ceteris sideribus* luceat *solus.* Rien n'est dit de la discordance modale : *luceat* paraît entraîné par l'attraction de *ortus fuerit*, lequel est un subjonctif marquant la répétition au parfait. L'existence de ce tour déjà signalée à époque tardive (cf. *R. Ph.*, LXVIII [1942], p. 23-24 ; *R. É. A.*, XLIX [1947], p. 103-110) se trouve confirmée par le *De errore* : 13, 5 : *cum uenerit* ; 13, 6 : *cum nocere coeperint* ; 16, 5 ; 22, 1 ; 27, 2 ; 28, 11. — Chap. 27, 8 : *neminem aput idola profusus sanguis* inueni<a>t, [*et*] *ne cruor pecudum miseros homines aut decipiat aut perdat* <:> *polluit sanguis iste, non redemit...* La leçon *inuenit* paraît à garder. Jean l'Évangéliste vient de voir Jésus venant à lui (*uenientem ad se*) et lui disant : *ecce agnus dei*, etc. ; et le sang de cet agneau se répand pour le salut des hommes. Au contraire, « le sang répandu auprès des idoles ne *vient trouver* personne (là encore, *repraesentatio uiuidior*, qui donne un sens plein à *inuenit* en face de *uenientem*) ; et, pour que le sang des bêtes n'abuse ou ne perde les malheureux hommes, (sachez que) ce sang souille, qu'il ne rachète pas... ». Du même coup la conjonction *et* qui suit *inuenit* n'a pas lieu d'être supprimée.

mise au point, agréable à lire et à consulter ; et, s'il reste encore à faire dans l'interprétation du *De errore*, il faut reconnaître que ce reste est aussi, en majeure partie, le plus difficile.

François THOMAS.

Georg Nicolaus Knauer, *Psalmenzitate in Augustins Konfessionen.* Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1955 ; 1 vol. in-8°, 215 p., 2 index.

M. Knauer, sensible au caractère souvent superficiel ou trop fragmentaire des études sur les *Confessions*, souhaite la publication prochaine d'un commentaire suivi. Mais son ouvrage, bien que monographique, offre des analyses aussi minutieuses et des perspectives aussi variées qu'un commentaire.

Il est facile de comprendre pourquoi l'auteur ne retient que les citations des *Psaumes*. La matière est suffisamment riche : 361 citations vraiment dignes de ce nom (voir table, p. 212-214) — soit cinquante-sept de plus que n'en contient l'Index de Skutella, jusqu'alors le plus complet [1] — dont certaines sont reprises plusieurs fois. Dans les *Confessions*, la prédilection de saint Augustin pour les *Psaumes* est manifeste : aucun autre livre de l'Ancien ou du Nouveau Testament n'y donne lieu, et de loin, à autant d'emprunts. Il reprend des versets, les transforme, parfois même les pastiche. Mais, à trois exceptions près (ch. VIII, p. 177 sqq.), jamais il ne donne de références, jamais il n'annonce une citation des *Psaumes*, alors qu'il le fait volontiers dans les *Confessions* pour d'autres citations et pour les citations des *Psaumes* dans d'autres ouvrages. M. Knauer en conclut, après de soigneuses analyses, que si Augustin, dans les *Confessions*, a parfaitement conscience de ses emprunts, — car on peut toujours expliquer les modifications apportées au texte original par des raisons d'ordre stylistique ou par la nécessité de l'adapter au développement, — il se refuse à faire une véritable citation. Il trouve simplement chez le psalmiste les mots qu'il faut pour exprimer le dialogue entre Dieu et lui, que le texte sacré incarne la voix de Dieu, ou que l'homme pécheur s'efface derrière lui par humilité (fréquemment il remplace un *ejus* par un *tuus*, un verbe à la troisième personne par un verbe à la seconde). Ainsi se trouve résolu, en partie, le problème que pose, dans une œuvre autobiographique comme les *Confessions*, la présence de citations. L'inspiration personnelle et sincère de l'auteur n'est pas mise en cause.

L'étude est précédée d'une riche bibliographie tout à fait à jour. La partie C, « Bibliographie zu Einzelstellen » (p. 14-17), classe, selon l'ordre des livres et des paragraphes des *Confessions*, les dissertations, articles, chapitres ou pages qui leur sont relatifs, et peut être utilisée immédia-

1. M. Knauer enrichit cet Index d'environ 200 citations scripturaires (voir tables, p. 205-208).

tement pour une explication suivie. L'auteur montre le même souci de clarté, d'ordre et d'efficacité dans la confection des Indices que j'ai déjà mentionnés, dans l'emploi d'abondantes notes qui allègent et complètent à la fois l'exposé, dans la présentation des citations. De petites capitales signalent dans le texte d'un verset ce qu'Augustin en a intégralement conservé, des caractères en italique ce qu'il a modifié (ne fût-ce qu'une désinence), des caractères ordinaires ce qu'il a omis.

Même soin dans l'analyse. L'ouvrage est pour ainsi dire une suite d'exemples bien choisis, expliqués et commentés avec minutie, parfois, me semble-t-il, avec un peu trop de subtilité (p. 71, n. 1 ; p. 112 à propos de *Conf.* VI, 1 ; p. 125, troisième paragraphe ; p. 155, n. 1), toujours avec prudence. Souvent, un rapprochement judicieux avec les *Enarrationes*, avec un passage de tel autre ouvrage de saint Augustin ou d'un écrivain chrétien, donne leur véritable sens à la citation et au paragraphe qu'elle commande (ainsi, le « mons incaseatus » de *Conf.* IX, 3, 5, est expliqué, p. 122 sqq., par une confrontation avec Hier., *Tract. in Psalm.*, p. 39, 2, etc...). Si rien n'est laissé de côté, l'ouvrage, en revanche, prend un aspect assez touffu : chaque exemple, en effet, tout en illustrant l'idée essentielle du chapitre ou du paragraphe, conduit M. Knauer à reprendre des constatations déjà faites à propos d'autres exemples ou à annoncer celles d'un chapitre ultérieur (les chapitres v, 3 et vii se recouvrent ainsi partiellement). Mais le dernier chapitre fait la synthèse des remarques disséminées, et des notes en bas de page établissent toujours des liens entre elles.

Ces analyses minutieuses permettent à M. Knauer d'aborder et souvent de résoudre un certain nombre de problèmes. Celui de la ou des versions latines du Psautier utilisées par saint Augustin n'est pas éclairci, de l'aveu même de l'auteur. Mais un apparat critique des citations en rend les données plus nettes (p. 196 sqq.) et des points de détail sont discutés au cours du développement (ainsi p. 129).

Aucune conclusion qui doive surprendre les historiens de l'exégèse : dans les *Confessions*, de même que dans d'autres ouvrages, saint Augustin procède comme les autres Pères ; il donne aux versets scripturaires et leur sens propre et leur sens allégorique ou spirituel. D'autre part, certains passages se comprennent beaucoup mieux quand on pense aux controverses religieuses de l'époque et quand on connaît les interprétations contemporaines des citations qu'ils contiennent. Ainsi peut-on percevoir dans le prologue des *Confessions* l'écho des querelles au sujet du dogme trinitaire. Sans y faire aucune allusion, par le simple choix des citations, saint Augustin affirme son orthodoxie.

Mais là n'est pas l'essentiel. M. Knauer se propose avant tout (p. 28-30) de résoudre deux questions capitales et solidaires : pourquoi Augustin cite-t-il les *Psaumes*? Comment les cite-t-il?

La parole du psalmiste est la parole même de Dieu, véritable et

éternelle. Augustin se tait : Dieu tire la leçon de l'événement raconté, annonce l'épisode qui va suivre, fournit l'argument irréfutable. Augustin se sent incapable de « confesser » de lui-même la grandeur divine : il laisse humblement la parole au psalmiste. Bien mieux, par de savants procédés que M. Knauer démonte devant nous comme les rouages complexes d'une machine en apparence simple, il réussit à donner à l'ensemble de son livre le ton du Psautier.

Les citations ne sont presque jamais présentées comme telles, mais sont étroitement incorporées au développement. Rarement elles sont textuelles. Le plus souvent une partie du verset est conservée, l'autre est méconnaissable. Des raisons d'ordre stylistique ne sont pas étrangères à ces transformations : souci de l'équilibre, du rythme, de l'euphonie (ch. VIII, 1, p. 177-182). Mais, qu'il s'agisse de simples invocations à Dieu (ch. II, p. 31-64) ou de citations plus étendues, le choix dépend avant tout du contexte et les modifications (changements de temps, de personne, substitutions, additions ou omissions de mots) résultent d'une adaptation au développement. Lorsque saint Augustin se sert d'un fragment de psaume comme « argumentum e scriptura », argument évidemment décisif, irréfutable, il le rattache à son propre texte à l'aide d'un solide lien causal, *quia*, *enim*, *nam* (ch. IV, p. 89). Parfois aussi il est amené à créer des formules de style psalmique dont on chercherait en vain la référence précise (par exemple, les impératifs coordonnés, p. 71). M. Knauer n'hésite pas à qualifier de « pastiches » certains passages (p. 84). Il y voit, en effet, la volonté toujours consciente d'Augustin de parler comme le psalmiste pour louer Dieu plus dignement. Il serait intéressant, cependant, de chercher à quel moment l'imitation cesse d'être consciente et trahit de nouvelles habitudes de la langue et de la pensée latines dues à la pratique constante et déjà séculaire du Psautier. M. Knauer nous fait comprendre aussi comment les citations s'attirent l'une l'autre jusqu'à former de véritables « nids » (*Zitatnester*). Avec le plus grand intérêt nous voyons comment, tout au long d'un paragraphe, est préparée, voire suggérée, la citation finale : une sorte de mot « clé » apparaît, puis est repris sous la même forme ou dans un mot de même famille ; l'idée dont il est porteur est au centre du paragraphe, comme de la citation (*misericordia*, p. 36 sqq. ; ch. IV, 2, p. 118-121 ; p. 191). Inversement, une citation peut constituer le prélude d'un chapitre ou d'un livre. Le thème qu'elle développe surgit ensuite de temps à autre, tel un leitmotiv, et le mot essentiel qu'elle contient reparaît avec insistance (ch. VI, 3, p. 141 sqq. ; p. 191).

Ainsi, M. Knauer nous montre que les *Psaumes*, non seulement confèrent aux *Confessions* l'unité de ton, celui du pécheur qui s'adresse à Dieu, mais encore affermissent l'unité de composition.

Souvent placées au début et surtout à la fin des paragraphes, les citations soulignent la structure de l'ouvrage. Certaines encadrent les

digressions ; d'autres sont jetées comme des ponts entre deux passages ; elles tirent la conclusion du premier, tout en suggérant l'idée directrice du second (p. 133-138). Le retour de certaines dans des chapitres ou des livres différents n'est pas l'effet du hasard : il contribue à souligner des identités qui auraient échappé à l'attention du lecteur (p. 138-139). Des correspondances de citations parfois subtiles, entre débuts et fins de livres, permettent même à M. Knauer de proclamer que les ensembles constitués, d'un côté par les livres I-X, de l'autre par les livres XI-XIII, si différents de sujet, forment néanmoins une œuvre une (p. 150-161 et représentation graphique des correspondances, p. 215).

Tel est l'apport de cette étude consciencieuse et riche. La voie est ouverte, selon les suggestions de M. Knauer lui-même, à ceux qui voudront faire des recherches analogues, non seulement sur les autres citations, mais aussi sur le reste de l'œuvre augustinienne, comme sur celle des autres Pères. Seule, en effet, la confrontation de résultats semblables permettra d'observer la genèse des traditions exégétiques, d'établir dans quelle mesure les écrivains chrétiens se sont dégagés des habitudes antiques, et de reconnaître dans leurs œuvres ce qui est proprement « pastiche » et ce qui relève d'un mode d'expression inconsciemment renouvelé par la pratique constante de la Bible.

S. DELÉANI.

Karl Vossler, *Einführung ins Vulgärlatein*, herausgegeben und bearbeitet von **H. Schmeck**. München, Max Hueber, s. d. (1954) ; 1 vol. petit in-8°, VIII-216 p.

Cette introduction est le cours professé à Munich par le grand romaniste K. Vossler — pour la première fois en 1913-1914, puis à plusieurs reprises à partir de 1924 et pour la dernière fois en 1936-1937. Délaissant le projet qu'il avait pour son propre compte sur le même sujet, M. H. Schmeck s'est chargé de mettre à jour le manuscrit du maître disparu, et il s'est acquitté de cette tâche avec conscience et discrétion.

Il serait facile de déclarer que cet ouvrage est vieilli au moment où il paraît et qu'une mise à jour ne peut lui redonner une véritable nouveauté. Par surcroît, K. Vossler n'était guère philologue au sens strict du terme ; il affichait même le dédain de la « broutille grammaticale ». Pour comble de malheur, il a un faible pour des vues de caractère « philosophique » dont l'application au langage peut causer quelque surprise : telle est cette opposition entre la pensée mythique des Anciens et la pensée symbolique du Moyen Age à laquelle sont rattachés divers faits de vocabulaire, voire de syntaxe, plus ou moins inattendus.

Et, cependant, ce cours de K. Vossler méritait d'être publié, précisément parce qu'il donne autre chose que ce que l'on attendait. K. Vossler a voulu un aperçu — incomplet, certes, dans le détail — mais vraiment d'ensemble. Il traite des conditions géographiques et historiques presque

autant que de la grammaire ; et de celle-ci il ne dégage que les faits saillants et les traits essentiels. D'autre part, le latin vulgaire n'est pas étudié pour lui-même, mais par rapport aux langues romanes et de manière à donner une image de leur premier développement. Synthèse, mais synthèse claire, où il est dit peu de beaucoup de choses, ce peu étant lui-même formulé d'une manière nette et ferme. La bibliographie court tout au long du livre accompagnant chaque question, et quiconque voudra approfondir l'une d'elles trouvera aussitôt les principales indications. On sent que, dans ce cours soigneusement poli, l'auteur avait mis le meilleur de lui-même, qu'il a aimé ce qu'il enseigne, que la continuité du latin et des langues romanes, parfois méconnue aujourd'hui par esprit de système, était pour lui une réalité vivante ; car le latin vulgaire est le latin tout court sous forme de langue parlée. En « éditant » cette initiation, M. H. Schmeck n'a pas fait un travail inutile ; à lui d'apporter un jour le manuel qui la complétera.

François THOMAS.

Historia. Zeitschrift für alte Geschichte, Band IV, 1955, Heft 2-3 : *Festschrift zum siebzigsten Geburtstag von Wilhelm Ensslin.* Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1955, p. 131-370, avec III planches hors texte.

Les vingt articles offerts au professeur W. Ensslin pour son soixante-dixième anniversaire constituent une contribution d'un grand intérêt pour tous les historiens du Bas-Empire romain et de l'époque byzantine. Au premier sont consacrées les plus importantes études, plus ou moins groupées autour de la période constantinienne, la personnalité, les intentions et les actes de Constantin étant actuellement fort discutés[1] ; de son côté, l'histoire byzantine fait l'objet de trois articles, auxquels la personnalité de leurs auteurs confère beaucoup de poids. Aussi les analyserons-nous rapidement.

M. Peter Charanis, à qui nous devons de solides mises au point, affranchies des préjugés nationaux, sur la question des établissements slaves dans le Péloponnèse byzantin, tente, à la suite d'A. Bon, d'éclaircir l'histoire des deux cités d'Athènes et de Corinthe à l'aide des indications fournies par les monnaies trouvées : assez abondantes jusqu'au règne de Constance II (641-668), les monnaies disparaissent, ou à peu près, au cours du VIIIe siècle. Selon l'auteur, la rareté des trouvailles n'autorise pas à parler d'une cessation de l'administration byzantine ; tout au plus peut-on envisager un déclin très sensible de l'activité économique à Corinthe comme à Athènes. Ce déclin s'explique aisément,

1. Voir surtout A. Alföldi, *Zur Erklärung der konstantinischen Deckengemälde in Trier*, p. 131-150 ; J. Moreau, *Zum Problem der Vita Constantini*, p. 234-245 ; W. Seston, *Du « comitatus » de Dioclétien aux « comitatenses » de Constantin*, p. 284-296.

tant par les conditions troublées que connut la Grèce après 660 que par les menaces arabes sur mer, qui se précisèrent aussi après 660. Conclusion fort raisonnable, mais qui n'emporte pas la conviction. Il semble que nous soyons condamnés, sur cette histoire du Péloponnèse et de la Grèce centrale avant le XIIe siècle, à faire le point de nos ignorances[1].

Sans trop s'attarder sur le problème de l'origine des thèmes, ardemment discuté actuellement, le professeur F. Dölger cherche surtout à expliquer le terme même de θέμα, à l'aide des travaux de Pertusi. Dans son sens technique, le mot n'apparaît que dans la chronique de Théophanes, qui écrivit vers 810-815. Auparavant, θέμα signifie dépôt (d'argent ou de céréales), portions (de pain, de viande, etc.) ; comment le mot en est-il venu à désigner un contingent stationné dans une province, puis cette province elle-même? L'auteur pense pouvoir l'expliquer à l'aide des exemples qu'il emprunte au langage administratif byzantin ; sans le suivre dans le détail de son argumentation, disons simplement qu'il fait dériver θέμα, comme θέσις, d'ailleurs, de τιθέναι, dans le sens de « placer sur une liste, inscrire sur un rôle ». Il s'agissait de la liste des soldats des provinces. Le mot a pris ensuite le sens plus général de garnison d'une province pour désigner, finalement, cette province elle-même[2].

Le professeur G. Ostrogorskij se penche sur deux actes importants du cérémonial du couronnement impérial : l'onction et l'élévation sur le bouclier[3]. Il estime que l'onction par le patriarche est inconnue à Byzance avant 1204 : avant la quatrième croisade, en effet, εἰς βασιλέα χρίειν signifie seulement « élever à l'empire ». Une fois réfugiés à Nicée, les basileis, anxieux de leur propre légitimité et soucieux de posséder autant de titres et d'attributs que les empereurs latins de Constantinople, ont voulu se faire sacrer. C'est ce que fit Théodore Ier Lascaris en 1208, puis le Despote d'Épire en 1224. Ainsi, selon l'auteur, la cérémonie de l'onction serait inspirée par l'exemple occidental.

Pour l'élévation sur le bouclier, attestée depuis l'empereur Julien en 361, elle est sûre jusqu'à la proclamation de Phocas, en 602 ; ensuite, elle disparaît et Constantin VII ne souffle mot de cette cérémonie dans son fameux traité, rédigé au Xe siècle. Or, elle reparaît à Nicée, au moment du couronnement de Théodore II Lascaris, en 1254, pour se maintenir jusqu'à la fin. Là aussi, pense l'auteur, nul doute qu'il ne s'agisse d'une imitation du rituel de l'Empire latin voisin. De fait, l'élé-

1. Peter Charanis, *The Significance of Coins as Evidence for the History of Athens and Corinth in the Seventh and Eighth Centuries*, p. 163-172.

2. F. Dölger, *Zur Ableitung des byzantinischen Verwaltungsterminus* θέμα, p. 189-198. Le professeur Dölger insiste sur la relative fréquence des doublets du type θέμα/θέσις, ainsi ἀπόκρισις à côté de ἀπόκριμα dans le sens de « réponse », ou encore θέλησις/θέλημα, κέλευσις/κέλευσμα, etc.

3. G. Ostrogorskij, *Zur Kaisersalbung und Schilderhebung im spätbyzantinischen Krönungszeremoniell*, p. 246-256.

vation sur le pavois n'a pas la même signification qu'autrefois : jusqu'au VIe siècle, c'était un acte militaire ; aux XIIIe-XIVe siècles, l'acte est incorporé dans le cérémonial du couronnement impérial.

FREDDY THIRIET.

E. Baldwin Smith, *Architectural symbolism of imperial Rome and the Middle Ages* (Princeton Monographs in Art and Archaeology, XXX). Princeton, Princeton Univ. Press, 1956 ; 1 vol. in-4°, VIII-221 p., 1 index, 175 illustrations sur XV planches hors texte. $ 7,50.

Cet ouvrage déborde largement le domaine de l'antiquité classique ; mais il mérite d'être signalé pour la richesse de ses aperçus, des rapprochements et des idées qu'il présente. L'auteur, qui a été pendant quarante ans professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Princeton, part de l'idée que certaines formes architecturales ne sont pas seulement le résultat de l'effort matériel de l'homme pour construire et pour couvrir un bâtiment avec les moyens et les matériaux dont il dispose en un lieu donné, mais qu'elles peuvent avoir ou prendre une valeur symbolique. Cette idée, qu'il avait déjà développée en étudiant la coupole ou le dôme dans un ouvrage publié en 1950, *The Dome. A study in the history of ideas*, n'est pas une idée nouvelle : il y a quelques années, M. F. Robert s'était efforcé d'établir un lien entre le monument rond et certaines croyances religieuses en Grèce ; M. L. Hautecœur a tout récemment publié *Mystique de l'architecture. Symbolisme du cercle et de la coupole* (A. Picard, 1954). Mais, en ces questions, c'est moins l'idée qui importe que la démonstration : il s'agit non seulement d'affirmer le caractère symbolique du dôme ou du cercle, mais d'en établir l'origine et de prouver que telle forme architecturale est employée non pour des raisons de convenance fonctionnelle ou matérielle, mais pour des raisons idéologiques. Dans l'ouvrage présent, E. B. Smith a voulu montrer la valeur symbolique des formes ou éléments suivants : la porte, porte du palais ou du temple (ces deux monuments ayant en Orient, selon lui, une signification identique pour le peuple), porte de ville, la façade flanquée de tours représentant le palais, la coupole et le baldaquin, le palais à cinq tours, enfin le vestibule surmonté d'un dôme ; il suit ces motifs et leur évolution de l'Orient hellénistico-romain jusque dans les provinces occidentales de l'empire, puis dans le temps, au delà de l'Antiquité, dans le Moyen Age occidental, byzantin ou islamique. Les cérémonies royales hellénistiques, la conception d'un bâtiment fait spécialement pour abriter un souverain de caractère divin, la croyance à l'épiphanie des souverains ont contribué à former un symbolisme architectural qui s'impose à Rome, puis à Byzance, dans l'empire carolingien et dans le Saint-Empire, comme dans l'Orient islamique. L'exposé s'appuie sur une très riche documentation accompagnée de nombreuses reproductions : on a fait appel aussi bien aux monuments

mêmes qu'à des représentations de monuments sur les monnaies, les sceaux, les mosaïques, les bas-reliefs, les ivoires, les tapisseries ou dans les miniatures de manuscrits. Cela représente une érudition d'une extrême étendue ; mais on en garde aussi l'impression que l'enquête pourrait être encore poursuivie ; notons, par exemple, que n'est signalé ici aucun des documents réunis par D. F. Brown, dans un article, *The arcuated lintel and its symbolic interpretation*, *A. J. A.*, XLVI, 1942, p. 300-309, dont le sujet est tout proche des préoccupations d'E. B. Smith. De toute façon, l'ouvrage suggère beaucoup et montre, une fois de plus, l'étroitesse des rapports entre Orient et Occident, entre Antiquité et Moyen Age, la force et la durée des traditions. Signalons que le texte, dont l'auteur n'a pu revoir les dernières épreuves, offre un certain nombre de fautes d'impression sur les mots étrangers qu'une liste d'errata ne corrige pas toujours de façon heureuse ; mais l'ensemble du volume est, comme toujours dans cette collection, remarquablement présenté.

A. BON.

Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien*. T. I. Introduction générale. Paris, Presses Universitaires de France, 1955 ; in-4°, VIII-480 pages, 32 pl.

Étudiant les origines et les progrès de la science iconographique, M. L. Réau souligne le rôle des savants français, tels Mâle, Bréhier ou Perdrizet, « Erasmus redivivus », mais, si brillant qu'ait été l'apport français, il a été dépassé par celui des étrangers de notre époque. Il était devenu indispensable de donner au public français la somme iconographique qui lui faisait cruellement défaut et il faut d'abord souligner le courage de l'éditeur, qui s'est lancé dans une entreprise très coûteuse, et celui de l'auteur, qui, au couronnement d'une activité considérable, n'a pas hésité à remettre en jeu sa réputation scientifique en s'attaquant à des problèmes délicats. En fait, il a accumulé les notes durant des années, il a vu et revu les œuvres d'art au cours de nombreux voyages, il a fait de l'iconographie chrétienne l'objet de plusieurs de ses cours en Sorbonne, de sorte que son travail, loin d'être une improvisation, répond à un dessein longuement mûri.

La publication formera trois volumes. Le second, consacré à l'iconographie de la Bible, et le troisième, à celle des Saints, constitueront, avec des listes des attributs, des répertoires, un dictionnaire général des formes chrétiennes, un instrument de travail infiniment précieux. Quant au premier volume, qui vient de paraître, il se présente plutôt comme une introduction générale où l'histoire compte plus que l'histoire de l'art et en voici brièvement l'économie.

M. L. Réau commence par définir la science iconographique et énumérer ses applications. Puis, dans une première partie sur l'iconographie

biblique, il énumère les sources de cette dernière, il présente les livres canoniques et les apocryphes ; il rappelle l'héritage de l'Orient, de la Grèce et de Rome. Puis il étudie longuement le symbolisme, abstrait, animal, humain, et surtout le symbolisme typologique ou concordance des deux Testaments et le symbolisme liturgique. Il donne divers catalogues, en particulier un précieux tableau synoptique des concordances typologiques, et il oppose les iconographies française, italienne et allemande. L'iconographie biblique évolue sous l'influence de la liturgie, de la prédication, du théâtre religieux dont il ne faut pas exagérer le rôle, de la mystique et de la vie même des formes. Un chapitre nuancé et sensible insiste sur les exigences esthétiques que subissent les thèmes religieux, la tyrannie du cadre, celle de la symétrie avec la loi du dédoublement et celle des nombres pairs. La deuxième partie a pour objet l'iconographie des saints. Voici d'abord le recrutement des saints : les uns succèdent aux dieux, d'autres sont authentiques, d'autres fictifs et un chapitre étudie la formation des légendes hagiographiques, les sources, les légendes de formation populaire, le travail des clercs, les plagiats, les fraudes pieuses. Un autre, le culte des saints et des reliques et les patronages des saints. Un autre, les images des saints, le culte des images, leurs caractéristiques, leur évolution. Enfin, une conclusion décrit les étapes de l'art chrétien moderne : la Renaissance païenne, la Réforme iconoclaste, l'art militant de la Contre-Réforme, l'imagerie sulpicienne du XIXe siècle, la renaissance de l'art sacré.

De ce premier volume, que faut-il penser? La présentation en est bonne, les illustrations sont belles, mais elles consistent surtout en chefs-d'œuvre connus et elles sont peu nombreuses : il faudra absolument donner davantage de documents figurés dans les tomes suivants. Des erreurs de détail, des lacunes dans la bibliographie seront relevées par les revues spécialisées et elles seront corrigées dans les éditions ultérieures. On doit rendre justice à l'abondance de la documentation, à l'ampleur des thèmes, à l'aisance de l'exposé. Cette introduction, qui s'attaque à tant de problèmes complexes, est très claire et elle simplifie peut-être trop les problèmes. L'auteur a le don des formules frappantes, mais son humour direct ne va-t-il pas blesser les esprits religieux? Fallait-il pour satisfaire ces derniers un autre ton? Et puis dans ce travail qui, au fond, concerne l'histoire du christianisme, voici bien des surprises, des révélations pour le grand public, et l'auteur insiste, accumule les détails. Fallait-il suggérer ou se taire? Ce n'est pas tout. M. Réau entend être strictement scientifique ; il ne veut ni donner un traité d'apologétique, ni dresser un examen critique des dogmes et des croyances, mais il veut étudier son sujet « avec autant d'objectivité que s'il s'agissait, par exemple, de la mythologie grecque ou de l'iconographie bouddhique ». Son rationalisme même, voilà le grief majeur contre

cette introduction, mais elle sera utilisée avec profit et elle demeurera une synthèse magistrale.

François-Georges PARISET.

Georges Marçais, *L'architecture musulmane d'Occident. Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne et Sicile.* Paris, Arts et métiers graphiques, 1955; 1 vol. in-4°, xi + 543 p., 3 index, 286 fig. et LXIV pl.

M. Georges Marçais, le maître de nos études d'art musulman, vient de publier dans ce gros volume les résultats de plus de cinquante ans de recherches dans un domaine où il a frayé les voies et où il est maintenant le chef incontesté d'une véritable école.

En 1903, il avait publié, avec M. William Marçais, une première et capitale étude sur *Les monuments arabes de Tlemcen*; et depuis lors il n'a pas cessé de faire paraître sur l'histoire générale et sur l'histoire artistique de l'Islam dans le monde méditerranéen un nombre considérable d'études de toutes sortes dont il convient d'abord de rappeler ici tout au moins les principales. En 1913 et en 1946, il a publié deux ouvrages d'un caractère proprement historique, *Les Arabes en Berbérie du X*e *au XIV*e *siècle*, puis *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Age.* En 1937 et en 1950, il a consacré aux grands centres artistiques de Tunisie et d'Algérie deux volumes de la collection des *Villes d'art célèbres*, *Tunis et Kairouan*, puis *Tlemcen.* En 1926-1927, il avait donné dans deux tomes de la collection des *Manuels Picard*, sous le titre de *Manuel d'art musulman*, une première synthèse de l'histoire générale et de la décoration des monuments musulmans de l'Afrique du Nord et de l'Espagne. Enfin, plus récemment, en 1946, un magistral petit volume de la collection Larousse *Arts, styles et techniques*, nous a apporté tout l'essentiel de ce qu'il faut savoir aujourd'hui sur *L'art de l'Islam* dans son ensemble.

Le présent ouvrage sur *L'architecture musulmane d'Occident* se présente modestement comme une réédition du *Manuel* édité par la librairie Picard il y a près de trente ans. Mais, comme le dit aussi l'auteur, il « est à la fois le même et tout autre que son aîné ». Il constitue, en réalité, un livre nouveau, une véritable somme des connaissances actuelles sur l'art musulman ou d'origine musulmane au Maghreb, en Espagne et en Sicile, telles qu'elles ont été peu à peu en grande partie établies par M. Georges Marçais lui-même, et, avec lui, par ses élèves.

La division géographique de l'œuvre en cinq grandes parties, Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne, Sicile, s'explique également pour des raisons historiques. Mais en même temps l'histoire générale de l'Islam occidental a entraîné une division chronologique de l'ensemble où sont successivement étudiés les fondations aghlabides en Ifriqiya, avec leur prolongement ultérieur dans l'art de Sedrata; l'art fatimide en Berbé-

rie, avec son prolongement dans la Sicile musulmane et normande ; les fondations des Omeiyades en Espagne ; l'art hispano-maghrébin du XIe au XIIIe siècle dans les petits royaumes espagnols héritiers du Califat de Cordoue, puis dans les empires hispano-berbères des Almoravides et des Almohades ; l'art des dynasties héritières des Almohades au Maroc, dans le reste de l'Afrique du Nord et en Espagne ; l'art dit mudéjar ou christiano-mauresque dans la péninsule hispanique ; et, enfin, du XVIe siècle à nos jours, les monuments du Maroc sous les dynasties chérifiennes, de l'Algérie turque et de la Tunisie des derniers Hafcides et des Turcs.

Les différentes régions ainsi envisagées successivement sont étudiées surtout, comme il convient, dans leur histoire artistique ; mais l'histoire générale de chacune d'elles est d'abord considérée dans un chapitre d'introduction. L'ensemble de ces chapitres préliminaires sur « les conditions historiques » constitue par lui-même tout un livre, essentiel à connaître pour bien comprendre l'Islam occidental ; et il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt capital qu'il présente en conséquence actuellement. En ce qui concerne plus spécialement l'histoire de l'art et l'archéologie, c'est tout un domaine en général à peu près entièrement inconnu que révèle au public le livre de M. Marçais ; et il apporte aux spécialistes maintes clartés nouvelles venant s'ajouter à ce que l'on pouvait savoir jusqu'à maintenant.

C'est, en premier lieu, sur l'art de l'Ifriqiya que ces nouveautés sont aussi importantes qu'originales. Non seulement l'histoire et le rôle artistique de la Grande Mosquée de Kairouan y sont traités comme dans le *Manuel* de 1926, avec tout le développement nécessaire ; mais encore des recherches récentes ont, cette fois, amené M. Marçais à étudier, à ce propos, le vaste et difficile problème des origines de la mosquée en général (cf. p. 10-12). L'histoire des mosquées de la Tunisie actuelle est ensuite mise à jour. Puis viennent des développements nouveaux sur l'architecture civile et militaire en Ifriqiya, et aussi, d'après les dernières recherches de M. Solignac, sur les travaux d'utilité publique et hydrauliques des Aghlabides (p. 36-39). Enfin, le prolongement de cet art dans celui de Sedrata, sur lequel Mlle Marguerite Van Berchem vient également d'apporter des données toutes nouvelles, termine ce chapitre en ouvrant à son tour les plus riches aperçus.

Il en est de même du chapitre sur l'art des Fatimides en Berbérie et sur son prolongement dans la Sicile musulmane et normande. Ici encore sont confirmées les prévisions antérieures de M. Marçais sur cette partie de l'histoire de l'art de l'Islam. On s'y reportera, notamment, aux pages où est traité le problème des origines et de l'évolution des stalactites ou *mouqarnas* (cf. p. 102-103, 237-238 et 495), venues d'abord d'Orient en Berbérie, et qui devaient connaître ensuite en Occident un si prodigieux développement.

Notre connaissance de l'Espagne musulmane s'est considérablement enrichie depuis un demi-siècle. Son histoire artistique a été renouvelée par D. Manuel Gómez Moreno et ses élèves, tout particulièrement par D. Leopoldo Torres Balbás, en ce qui concerne non seulement l'art hispano-arabe proprement dit, mais encore l'influence de celui-ci sur l'art chrétien dans l'art mozarabe, puis mudéjar ; et, en outre, l'histoire générale de l'Occident musulman a dû beaucoup tous ces derniers temps aux travaux de D. Emilio García Gómez et du regretté Lévi-Provençal. D'autre part, l'histoire artistique du Maghreb est inséparable de celle de la péninsule hispanique jusqu'à la fin du Moyen Age. Les monuments musulmans de l'Afrique du Nord permettent aujourd'hui de nous faire une idée de tous ceux qui ont disparu en Espagne ; et c'est pourquoi aussi un jour non moins nouveau a été récemment projeté sur l'histoire de l'art hispano-mauresque par les publications de l'Institut d'Études musulmanes de l'Université d'Alger et par celles de l'Institut des Hautes-Études marocaines sous l'impulsion de M. Georges Marçais lui-même, de notre ami toujours cher Henri Basset, de son actuel directeur M. Henri Terrasse, et de tous les savants qui se sont formés autour d'eux. Le livre qui vient de paraître de M. Marçais apporte une mise au point générale tout à fait à jour de ces diverses recherches.

Sur l'Espagne des Omeiyades, tout d'abord, on y trouvera une étude très objective de l'histoire des origines de la Grande Mosquée de Cordoue (p. 135-139), puis sur l'œuvre à Cordoue et à Medinat az Zahra des Califes Abd ar-Rahman III et Al-Hakem II (cf., notamment, p. 139-145, 149-152, 145-159). La grande révélation de l'Afrique du Nord est ensuite l'art almoravide à Alger, à Tlemcen, à Fès, à Marrakech, que les recherches des toutes dernières années, succédant à celles de Henri Basset et de M. Henri Terrasse sur les monuments almohades du Maroc, nous prouvent avoir connu également une première période d'austère simplicité, précédant une phase de richesse exubérante comparable à celle des œuvres antérieures des *Reyes de Taïfas* en Espagne. Il convient, à ce propos, de signaler la particulière originalité et l'exceptionnelle probité scientifique avec lesquelles M. Georges Marçais vient de refaire d'une façon toute nouvelle l'histoire de la Grande Mosquée de Tlemcen (p. 192-197), à laquelle il avait déjà consacré tant d'autres études.

C'est une non moins excellente synthèse de l'histoire artistique des dynasties héritières des Almohades en Berbérie et en Espagne au XIIIe et au XIVe siècle que l'on trouvera dans le chapitre suivant. Et c'est, enfin, avec juste raison que M. Marçais a fait venir à cette place de son livre l'étude de l'art *mudéjar* d'Espagne en y ajoutant une courte addition sur l'étonnant monastère royal des religieuses cisterciennes de Las Huelgas, près de Burgos (p. 373).

Les derniers chapitres de l'ouvrage sur le Maroc sous les dynasties

chérifiennes, l'Algérie turque et la Tunisie des derniers Hafcides et des Turcs sont, à leur tour, tout particulièrement neufs, en développant amplement, après de longues années de recherches personnelles de l'auteur, ce qu'annonçaient déjà les chapitres correspondants du *Manuel* de 1927. Et l'on ne saurait trop insister sur leur exceptionnel intérêt pour la connaissance du Maghreb d'aujourd'hui et la compréhension de l'Afrique du Nord actuelle. *L'architecture musulmane d'Occident* de M. Georges Marçais est ainsi l'œuvre d'un des meilleurs connaisseurs de l'Islam contemporain en même temps que d'un historien et d'un artiste.

Élie LAMBERT.

NÉCROLOGIE

PIERRE GRENADE
(1915-1956)

Il n'y a pas si longtemps qu'ayant le pieux devoir de saluer ici la mémoire de Fernand Chapouthier, j'avais demandé sur lui le témoignage d'un de nos élèves communs qu'il avait particulièrement aimé et estimé. Cet élève — pourquoi ne pas le dire maintenant? — c'était Pierre Grenade, Pierre Grenade qu'une mort prématurée vient de nous arracher, sous l'effet brutal d'une maladie qui avait fait, à l'insu de tous, des ravages irrémédiables. Pierre Grenade, après des études au Lycée de Mont-de-Marsan, où il avait eu pour maître notre camarade Chauvet, avait suivi les enseignements de la khagne et de la faculté bordelaises, avant de partir pour Paris et l'École normale. Il devait revenir un jour à Bordeaux comme assistant de latin, après avoir été membre de l'École française de Rome, et professeur au lycée de Carcassonne. Vif, nerveux, passionné pour ses études, il s'était voué à des recherches où l'histoire littéraire se liait étroitement à l'histoire politique. Il avait acquis une connaissance approfondie de la fin de la République et des premiers temps de l'Empire et s'annonçait comme un des savants les plus solides et les plus brillants de sa génération. Peu de coups pouvaient être plus rudes pour nous autres latinistes que sa disparition. Les lecteurs de notre *Revue*, à laquelle il était très attaché, ont pu mesurer sa science et son talent dans trois articles du premier mérite : *Un exploit de Néron*, dans le t. L, 1948, p. 272-287 ; *Le mythe de Pompée et les Pompéiens sous les Césars*, t. LII, 1950, p. 28-63 ; *Le pseudoépicurisme de Tacite*, t. LV, 1953, p. 36-57. Il avait à peu près achevé sa thèse de doctorat, un *Essai sur les origines du principat*, dont ses maîtres Jérôme Carcopino et André Piganiol attendaient beaucoup et qui, si elle est publiée comme elle semble pouvoir l'être, assurera sa réputation. Mais je me sentirais infidèle envers sa chère mémoire, si je n'ajoutais qu'aux dons les plus rares de l'intelligence, Pierre Grenade joignait ceux, plus rares encore, du cœur. A Fernand Chapouthier dont la sûre amitié l'avait aidé dans des moments difficiles et appelé à l'École normale où il fut agrégé répétiteur, il avait voué une gratitude dont il donna la mesure au cours de la maladie qui devait nous enlever ce maître incomparable. Moi-même, je perds en lui le plus attentif et le plus délicat des amis, celui dont j'étais le plus fier qu'il fût aussi mon élève et qui, contre la loi de la nature, part avant ses aînés, alors qu'il avait tant à nous donner.

Pierre BOYANCÉ.

CHRONIQUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Le premier congrès espagnol d'études classiques s'est tenu à Madrid, du 15 au 19 avril 1956. La présidence en revint légitimement au principal organisateur, le recteur Antonio Tovar, dont on sait le rôle considérable dans le développement de la philologie en Espagne. Il était entouré de MM. Adrados, Gómez del Río, García y Bellido, Fernández Galiano, Lasso de la Vega et Hernández-Vista. Ce congrès n'était pas international, mais nos collègues d'Espagne avaient invité quelques étrangers, et divers centres culturels s'étaient fait représenter. L'atmosphère du congrès fut très cordiale. Parmi les manifestations extra-scientifiques, je signale diverses réceptions à Madrid, et l'excursion de Ségovie, fort réussie malgré une température presque glaciale. Il faut mettre hors de pair une représentation d'*Œdipe-Roi*, dans une traduction très fidèle de M. Adrados. Le décor, d'une sobriété toute dorique, s'élevait dans le parc universitaire, et des lueurs d'orage composaient au texte un cadre aussi dramatique qu'admirable. Les acteurs firent preuve d'une réelle maîtrise, ainsi que les choreutes. L'ensemble fut d'une qualité exceptionnelle.

Quant au congrès même, il fonctionna, si j'ose dire, avec intensité. Il s'ouvrit avec une intéressante conférence de M. Lasso de la Vega sur *Menéndez y Pelayo et les études classiques*. Par la suite, plusieurs réunions se tinrent simultanément. J'ai peu suivi les séances d'intérêt pédagogique, car elles portaient en général sur des problèmes spécifiquement espagnols. Mais j'ai remarqué, à l'occasion, la fougue avec laquelle rapporteurs et auditeurs confrontaient leurs idées. Il est certain que le goût des études antiques demeure très vif en Espagne ; et il est servi par une pédagogie parfois un peu formaliste, mais avertie. Il semble néanmoins que la qualité de l'enseignement ait besoin d'être améliorée, si j'en juge par les doléances qui se sont exprimées.

Au cours des séances scientifiques, les communications ont été très nombreuses. Il ne s'agit pas ici d'une distribution de prix, et je n'ai pas à distinguer tel nom plutôt que tel autre. L'important est l'impression d'ensemble, qui est de foi et d'ardeur. Par une coïncidence voulue, peu avant le congrès, paraissait la *Bibliografia de los estudios clásicos en España (1939-1955)*, premier volume des publications de la Société espagnole d'Études classiques, qui groupe maintenant les diverses sociétés locales. Le volume a plus de cinq cents pages, et résume quinze

années de travail. Tout n'est sans doute pas égal dans les œuvres ainsi recensées, mais cette inégalité n'est point particulière à l'Espagne... Le nombre des travaux traduit, à lui seul, l'intensité du labeur. Et les ouvrages de premier ordre sont nombreux. Quelques-uns n'ont pas eu, en dehors de l'Espagne, le retentissement qu'ils méritaient ; je songe, entre autres, aux *Inscripciones hispanas en verso* de M. Mariné Bigorra (1952).

Les communications faites au congrès ont accordé au grec plus de place qu'au latin ; en outre, l'archéologie (M. García y Bellido venait de publier son *Arte romano*) séduit nombre de chercheurs, qui sont fort bien équipés. La linguistique et la grammaire attirent également beaucoup. Je regrette que l'histoire de la littérature soit réduite à la portion congrue ; je n'ai entendu, pour la littérature latine, qu'une communication fort distinguée, de M. Pabón, sur Martial. La philosophie et l'histoire anciennes intéressent davantage.

Avec une lucidité de très bon augure, les congressistes espagnols ont insisté sur ce qui reste à faire. La collection des textes et traductions, qui doit tant à M. Bassols de Climent, sera développée. Le catalogue des manuscrits antiques conservés dans les bibliothèques d'Espagne sera mené à bien, à la demande de MM. López de Toro et Lisardo Rubio. Deux lacunes graves seront ainsi comblées peu à peu. La qualité de l'œuvre accomplie, l'enthousiasme avec lequel les diverses tâches sont abordées donnent les meilleurs espoirs. Souhaitons que ce congrès soit suivi régulièrement par d'autres, qui permettent à nos amis d'Espagne de prendre la mesure de leurs réussites, et de leurs lacunes. Ce premier congrès les aura éclairés sur eux-mêmes, tout en les aidant à grouper leurs efforts. Aux étrangers, il aura permis une appréciation plus juste du travail déjà fourni, il leur aura donné aussi la certitude que l'Espagne, pays latin, apporte déjà, et apportera de plus en plus, une contribution d'une réelle importance aux études classiques.

H. BARDON.

Écho du Congrès international pour le latin vivant. — Réuni en Avignon au Palais des Papes du 2 au 6 septembre 1956 et placé sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Éducation nationale, ce Congrès n'aura déçu que ses détracteurs. L'initiative hardie du scientifique et technicien qu'est M. le Recteur Capelle, directeur général de l'Éducation en A. O. F., avait l'avantage de placer les débats sur un plan où les discussions ne risquaient point de s'enliser dans des querelles byzantines et privait les adversaires du latin de leur argument le plus sophistique, son « inutilité ». A cet appel ont répondu vingt-deux États, représentant tous les continents et des opinions, croyances et cultures fort diverses : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Cité du Vatican, Cuba, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Irlande, Italie, Roumanie,

Suisse, Syrie, Turquie, Venezuela, en tout plus de cent cinquante congressistes inscrits, sans parler des retardataires et des observateurs sympathiques, parmi lesquels le malicieux Paul Guth, dont le *Figaro littéraire* du 12 septembre a publié les impressions.

Le programme prévoyait deux jours de travail aérés par une excursion. Enfermés dans la salle du Consistoire de neuf heures à dix-huit heures, sauf pendant la pause de midi, les congressistes, sur qui veillait un huissier jaloux, n'ont pas écouté moins de vingt rapports et communications groupés autour de deux thèmes, la pédagogie du latin (pour les enfants et les adultes, y compris techniciens et scientifiques) et l'universalité du latin en tant que langue d'échanges scientifiques et culturels internationaux. Pour ne citer qu'un exemple, mentionnons le remarquable exposé de M. J. Volckringer, docteur en pharmacie, inspecteur divisionnaire de la Santé, représentant le ministre de la Santé publique et de la Population, sur *La langue latine au service de la santé*. Plusieurs des communications furent faites en latin, d'autres simplement résumées, comme celle, inaugurale, de M. Jean Bayet, directeur de l'École française de Rome, sur *La grammaire latine*. De même s'exprimèrent en latin nombre d'avis, de recommandations et de vœux. L'aisance avec laquelle manient cette langue prétendue morte certains de nos collègues étrangers, tels le Dr P. J. Enk, professeur honoraire de l'Université de Groningue, ou le sénateur Quinto Tosatti, directeur de l'Istituto di Studi Romani, a de quoi confondre. La journée d'excursion du mardi 4 conduisit les congressistes par une lumière attique sur les sites merveilleux d'Orange et de Vaison, favorisant l'éclosion d'une ambiance internationale qu'épanouit le lendemain un dîner (fort bien arrosé) aux chandelles avec divertissement chorégraphique dans la salle de la Grande-Audience.

Les vœux adoptés le jeudi matin 6 portent notamment sur la prononciation restituée du latin, sa pédagogie, son emploi, au moins sous forme de résumé, dans les articles scientifiques d'intérêt international, enfin sur la création de néologismes. Ont été constituées à cet effet trois commissions, chargées l'une du dictionnaire, une autre de la grammaire et de la prononciation, la troisième de la liaison entre les initiatives pédagogiques nationales. Enfin, considérant ce Congrès comme préliminaire, ses participants projettent de se réunir en 1958 (en Belgique?) pour achever d'édifier cette collaboration mondiale. M. le Recteur Capelle a bien voulu se charger encore de centraliser les offres de collaboration aux différentes commissions.

Les congressistes et leurs familles, dont les loisirs ont fait l'objet des plus délicates attentions, renouvellent l'expression de leur gratitude à tous ceux qui ont organisé ou favorisé cette réunion, spécialement en Avignon à M. le Président Daladier, député-maire, à M. E. Théodore-Aubanel et ses collaborateurs, à M. Sylvain Ga-

gnière, directeur de la XIIe circonscription des Antiquités préhistoriques.

A. HAURY.

Semaine d'études archéologiques de Nancy. — Une « Semaine d'études archéologiques » s'est tenue, comme l'an passé, à la Faculté des Lettres de Nancy, du 22 au 27 octobre, « dans le cadre du Centre de Recherches de Méthodologie historique ». Le programme ne comportait pas moins de dix-huit conférences, avec le jeudi une excursion à Sarrebourg, elle-même de caractère archéologique (visite du musée local et d'un cimetière gallo-romain). Réalisée sous les auspices de M. le doyen Schneider et animée par Fr. Chamoux, cette authentique semaine de travail, où furent évoqués, à propos de recherches particulières, divers points de méthode touchant l'activité archéologique en général, fait grand honneur à ceux qui l'ont organisée.

En exposant les résultats des deux fouilles majeures de l'École de Rome qu'il dirige, M. J. Bayet, membre de l'Institut, fit voir comment, à Volsinies et à Mégara Hyblaea, l'enquête, conçue d'abord dans un dessein purement topographique, aboutit aujourd'hui à des révélations historiques d'un exceptionnel intérêt : sur le premier site, on a désormais les traces nettes des civilisations, parfois très anciennes, antérieures à l'arrivée des Romains ; sur le second, la stratigraphie fait connaître une suite d'habitats allant du néolithique à l'hellénistique tardif. A propos des « blasons » des villes grecques, L. Lacroix (Liège) souleva la question des rapports entre numismatique, sources littéraires et sources archéologiques : si la théorie selon laquelle les « Wappenmünzen » prépisistratiques représenteraient les armes des grandes familles athéniennes paraît bien infirmée par la critique philologique des textes invoqués et par l'examen des représentations céramiques, en revanche, diverses monnaies illustrent les textes qui nous parlent du bouclier timbré aux armoiries de la ville, que portaient les défenseurs de certaines cités ; quelques sceaux publics sont décrits dans les inscriptions, et les parasèmes qui accompagnent maints décrets de proxénie mériteraient une étude complète. Avec L. Déroche (Nancy), ce sont les possibilités et les limites de la méthode statistique appliquée aux sources épigraphiques de l'histoire qui furent discutées en grand détail : la prosopographie des sénateurs et des procurateurs connus pour la période des Antonins et des Sévères atteste un renouvellement des milieux dirigeants de l'Empire dans la seconde moitié du IIe siècle après J.-C. ; mais, pour apprécier l'ampleur de ce changement, il ne faut pas oublier que les pourcentages restent fonction du nombre des documents conservés, très variables selon les provinces et selon les règnes, et que l'origine réelle des personnages est souvent difficile à établir ; quant à l'interprétation historique, elle s'avère complexe, et l'importance relative du facteur économique et du facteur politique ne sera précisée que par les

fouilles. Archéologie et histoire des civilisations : P. Amandry (Strasbourg) mit en évidence le caractère oriental ou orientalisant de toute une série de trépieds et de chaudrons en bronze, caractérisés par des attaches d'anses en forme de « sirènes » et par des protomes d'animaux rapportées sur la cuve, que l'on trouve en Grèce et en Étrurie aux VIIIe et VIIe siècles avant J.-C. ; l'origine de ce genre d'objets importés, puis imités sur place, paraît être le royaume d'Ourartou, dans la région du lac de Van, et la voie commerciale qu'ils ont empruntée passait probablement par Chypre. Plus tard, en pleine époque classique (Ve-IVe siècle), un courant d'influences artistiques venues de l'Orient achéménide est attesté de même par les formes, la technique, et le style parfois, des bijoux et des vases d'or et d'argent trouvés en Thessalie, en Macédoine, en Crimée et dans d'autres régions hellénisées du bassin oriental de la Méditerranée. Étudiant l'origine et l'évolution des ordres ionique, éolo-ionique et corinthien, R. Martin (Dijon) s'attacha à distinguer dans le chapiteau l'élément décoratif et l'élément architectonique : l'idée et les motifs d'une ornementation du support architectural ont été empruntés à l'Orient par les constructeurs grecs vers les IXe-VIIIe siècles ; les tentatives furent nombreuses : couronne de feuilles, retombée de palmes, volutes dressées ou horizontales ; le chapiteau ionique, combinaison originale de décors hétérogènes, l'emporta. Suivant les temps et les régions, il devait être diversement compris et traité : les chapiteaux ioniques du groupe asiatique conservèrent longtemps au kymation sa valeur essentielle ; dans le groupe attique, le rôle fonctionnel consenti au décor de volutes devenu l'élément portant explique l'importance nouvelle accordée au canal et le volume donné aux balustres ; dans le groupe péloponnésien et occidental, une rupture complète et de plus en plus flagrante s'observe entre la fonction décorative et le rôle architectonique du chapiteau. L'ordre corinthien, apparu dans le Péloponnèse, consacre l'application gratuite à un élément d'architecture d'un motif décoratif indépendant, sans rapport avec la fonction propre du chapiteau. Les conférences de H. Le Bonniec (Nancy), touchant à l'histoire religieuse de Rome, apportèrent d'abord au sujet de la localisation du temple de Cérès, Liber et Libera, la démonstration exemplaire d'une erreur de méthode de la part des commentateurs qui, malgré deux textes fort nets, mais mal compris, de Tacite et de Denys d'Halicarnasse, ont voulu chercher sur la pointe nord de l'Aventin, où l'on n'en voit nulle trace, un édifice dont les ruines sont partiellement conservées dans la crypte de Santa Maria in Cosmedin. Elles exposèrent ensuite un cas intéressant de « contamination », dans le culte de Cérès, avec l'étude des rites indigènes de la moisson et leur interprétation mythique dans le culte urbain hellénisé. P.-M. Duval (Hautes-Études, Paris) parla en spécialiste des amphithéâtres de la Gaule romaine : après avoir considéré les problèmes généraux que pose ce type d'édifice —

origine, composition, intégration dans l'urbanisme romain, développement au cours des siècles de l'Empire — il fit le bilan des témoignages qui nous renseignent sur la faveur en Gaule des jeux de l'amphithéâtre, combats de gladiateurs ou *venationes*, puis analysa les principales variétés de monuments connus, amphithéâtres « classiques » et amphithéâtres « à scène », donnant ainsi un aperçu méthodologique fort complet des travaux qu'il poursuit. Enfin, Ed. Will (Nancy) traita de l'utilisation des données archéologiques pour l'histoire économique de l'antiquité : ayant observé que l'archéologie nous renseigne seulement sur des domaines très particuliers de la vie économique, il fit la critique des conclusions hâtives que l'on pourrait tirer de généralisations ou d'extrapolations téméraires ; en ce qui concerne la production artisanale, il y a un problème des accroissements momentanés de la demande, mais on ne saurait envisager en aucune circonstance une augmentation soi-disant « industrielle » de la fabrication ; quant au commerce méditerranéen de l'époque archaïque, il ne faut pas oublier lorsqu'on invoque les trouvailles dispersées d'une céramique définie qu'il s'agit là sans plus d'un indice sur les relations existant à une certaine date entre telle cité et divers points du monde antique, et que l'ensemble des faits économiques et politiques doit toujours être pris en considération pour une interprétation plus poussée.

On juge, par les notes qui précèdent, de la variété des sujets évoqués. Précisons que les échanges de vues courtois qui suivaient chaque exposé contribuèrent encore à l'intérêt de ce colloque.

J. MARCADÉ.

Platon et l'éducation. — C'est notre collaborateur J. Moreau qui ouvre le feu, comme il se doit, par un chapitre sur *Platon et l'éducation*, dans l'ouvrage sur *Les grands pédagogues*, publié aux Presses Universitaires de France, sous la direction de notre collègue bordelais J. Chateau. En vingt petites pages, J. Moreau a réalisé le tour de force d'exposer clairement et sans rien sacrifier, toute la pédagogie de Platon, c'est-à-dire toute la morale de Platon, c'est-à-dire toute sa philosophie, puisqu'il n'en fut jamais de plus une et de plus cohérente. Et comme la philosophie socratique est née de la sophistique et contre la sophistique, qui se proclamait pédagogique par excellence, il fallait nécessairement définir la sophistique, caractériser l'apport des principaux sophistes, faire sentir comme ils sont proches parfois du Socrate de Platon et quel abîme pourtant les en sépare. En ces quelques pages, qui n'ont rien de pesant mais où tous les mots comptent, J. Moreau montre comment, durant la fin du ve siècle, les sophistes mettent la pédagogie à l'ordre du jour, quels genres de formation ils proposent à la jeunesse, formation encyclopédique ou polytechnique (à base mathématique) proposée par Hippias, formation politique (à base rhétorique) de Gorgias, formation morale mais de catactère traditionnel, exclusivement civique (pour parler latin) ou politique (pour parler grec), sans aucune

base philosophique, de Protagoras. Platon plus que personne est un esprit « politique », on ne le dira jamais trop. Mais, tandis que Protagoras fait entrer un peu de morale dans la « polis », Platon va faire entrer toute sa « polis » dans la morale. Il n'y a aucune commune mesure entre les deux positions. Si Protagoras est l'ennemi numéro un de Socrate, les ennemis de Protagoras, qui pensent que la vertu ne s'enseigne pas, sont aussi les ennemis de Socrate. Socrate les renvoie dos à dos. La vertu peut s'enseigner parce qu'elle est une science ; la morale est même le *savoir suprême.* Mais la connaissance du bien se distingue de toutes les autres connaissances parce qu'elle implique l'action ; connaître vraiment le bien, c'est le vouloir par là-même. D'autre part, c'est une science qui ne se conquiert que par la réflexion intérieure. Toutes les autres sciences ne sont que le vestibule de cette science suprême du Bien. Les mathématiques ont vingt emplois techniques, mais elles sont surtout l'exercice le plus fructueux pour la formation de l'esprit philosophique. L'éducation platonicienne n'est pas utilitaire : elle s'adresse à ceux qu'anime l'amour de la vérité, la « philosophie ». Cette éducation est une initiation : apprendre c'est chercher à savoir ; on ne peut chercher ce dont on n'a pas la moindre idée ; on ne peut donc chercher que ce que l'on sait déjà (sans le savoir). Voilà pourquoi l'acquisition de toute science sera toujours une réflexion intérieure, un regard tourné vers le dedans, pour se ressouvenir, pour retrouver en soi ce que notre âme a gardé de la vérité absolue contemplée dans une vie antérieure. Voilà pourquoi les mathématiques, indépendantes de tout sensible, réglées sur une exigence tout intérieure, sont la norme même de l'activité intellectuelle. Voilà pourquoi la méthode d'éducation socratique consistera d'abord à faire prendre conscience à l'élève de son ignorance, pour l'accoucher ensuite de la vraie science qu'il porte en lui sans le savoir. L'acquisition des sciences exactes nous acheminera à l'acquisition de la plus haute des sciences, celle de la vérité des valeurs, autrement dit la science du Bien. La dialectique, couronnant la mathématique, parviendra à déterminer, après les grandeurs et figures, les valeurs ; mais la dialectique serait condamnée à demeurer toujours négative, si elle ne faisait pas appel au témoignage irrécusable de la conscience intérieure. J. Moreau a souligné avec force et très justement l'importance et l'originalité de cette vue platonicienne : « C'est par cet appel au témoignage intérieur que la dialectique devient, entre les mains de Socrate et selon le dessein de Platon, l'instrument de la connaissance du Bien. » Ainsi l'éducation platonicienne absorbe et transforme-t-elle toutes les formes de l'éducation sophistique.

Elle absorbe aussi l'éducation traditionnelle. Car tous les esprits ne peuvent accéder à la science du Bien. A ces faibles, qui sont légion, l'éducation devra donner non le savoir véritable, mais *l'opinion vraie.* L'éducateur devra purifier l'atmosphère morale de la cité et décanter la tradition elle-même (épopée, tragédie, comédie, musique, etc.), con-

trôler en conséquence toute production esthétique. Certains individus demeurent toujours des faibles, mais tous les individus commencent par être des faibles puisqu'ils sont d'abord des enfants. Cette éducation primaire est donc l'éducation première universelle, nécessaire pour permettre à la raison de dominer les appétits. Cette éducation autoritaire, loin de brider les forts, ménage au contraire à l'esprit, à la raison, les conditions d'un libre exercice. Car la merveilleuse raison de l'homme est fragile et a besoin d'être préservée et aidée.

Telle est l'éducation platonicienne, qui, comme une initiation, a ses degrés. Elle réclame un long travail tout animé par une aspiration passionnée à un bien idéal et qui est comparable à l'Amour. L'esprit de l'homme, comme ses sens, est d'abord frappé par la beauté sensible, mais il s'élèvera ensuite à la beauté mathématique, puis au Beau absolu, c'est-à-dire à la beauté morale. Ce qu'on appelle vulgairement beauté a donc son rôle dans l'éducation platonicienne et Platon n'a même point reculé à faire du pédagogue et de son élève de nobles, de sublimes pédérastes.

Mais les pages de J. Moreau, toutes sobres qu'elles soient, sont plus riches que le sec résumé que je viens de donner. Tout le monde trouvera son compte à les lire : les ignorants y trouveront une parfaite initiation ; les autres auront non seulement sujet d'admirer la plénitude et la vigueur de l'exposé, mais seront sensibles à sa saveur.

Jean AUDIAT.

Pédagogie nouvelle. — C'est aux États-Unis, je crois, que l'idée a trouvé sa première réalisation. Elle a gagné l'Allemagne, et j'ai entre les mains, communiqué par un collègue germaniste, le numéro 16 d'une publication qui se dit mensuelle, l'*Historische Zeitung für Weltgeschichte.* Trois des numéros antérieurs ont été consacrés à la deuxième guerre punique, trois à Élizabeth I d'Angleterre, trois à la révolution de 1848 en Allemagne. Le rédacteur en chef, Alfred G. T. Wilheim (Textorstrasse, 18, Frankfurt a. M.), revient à l'Antiquité en intitulant le numéro 16 : *Alexandre le Grand, 336 av. J.-C.*

Cette *Historische Zeitung* se présente comme un journal de petit format : huit pages sur quatre colonnes. Par le biais d'une visite dans une grosse fabrique corinthienne d'amphores et de l'interview de son propriétaire, grand bavard, les deux pages médianes fournissent une histoire de la céramique grecque. Pour tout le reste, la volonté est de porter le lecteur dans l'actualité reconstituée. Ce sont des dépêches venues de Macédoine, d'Athènes, de Corinthe, d'Ambracie, voire de Suse, et des articles qui, attribués à des agences, à des correspondants particuliers ou à des chroniqueurs, annoncent les événements d'août et septembre 336, les commentent et reviennent sur le passé ou considèrent l'avenir. Sur ce schéma, on imagine le reste : un choix très varié d'illustrations photographiques, assez bien venues en général d'ailleurs ; les gros titres et les renvois de colonne à colonne, de page à page, afin de piquer la curiosité et d'obliger à tout feuilleter. Le prix : 60 pfennigs, c'est-à-dire une cinquantaine de francs.

Dans la notice relative aux abonnements, analogue par son style télégraphique et ses abréviations à nos petites annonces, on lit *Irrtümer vorbehalten*, « sous réserve d'erreurs ». Avertissement plein de charmante modestie, que nous n'avons pas l'habitude de lire dans la presse d'actualité, où, pourtant, il ne serait pas déplacé. Il ne l'est pas non plus ici : l' « économiste » qui écrit d'Athènes mériterait la révocation immédiate pour ignorance crasse de sa propre spécialité ; le correspondant de Syracuse a sans doute consulté un oracle pour écrire à cette date un article nécrologique sur Timoléon et, quant à *Herr Isidor*, l'industriel corinthien, il pratique avec un imperturbable sang-froid l'art des raccourcis audacieux et des contre-vérités manifestes. Mais, dans l'ensemble, on aurait pu s'attendre à bien pis : A. Wilheim a fait un réel effort pour se documenter convenablement.

C'est en la chantant sur l'air du *Doktor Eisenbart* que jadis, en classe de 5e, j'ai appris la liste des verbes irréguliers allemands : l'imagination pédagogique ne date pas de la mode des méthodes dites actives et elle se révèle inépuisable. Cette innovation remplacera-t-elle le manuel traditionnel? L'avenir le montrera. Relevons simplement que l'*Historische Zeitung* en est dès maintenant à son numéro 16 : il ne s'agit donc pas d'une tentative mort-née.

Gentillesses. — Dans sa *Chronique gallo-romaine* que publiait un des derniers fascicules de notre *Revue* (1955, 3-4, p. 322), P.-M. Duval a relevé avec raison des jugements peu indulgents portés sur les préhistoriens français par un collaborateur de l'*Antiquité classique*. Et cela m'a fait rechercher une fiche prise naguère en feuilletant le *XLIIItes Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte (Société suisse de préhistoire)*, 1953. A la page 204 de ce recueil dont la qualité n'est pas plus discutable que les services qu'il rend, un « archéologue cantonal » de langue française, rendant compte du livre d'Éd. Salin sur *La civilisation mérovingienne*, n'hésite pas à écrire : « Le fond de cet ouvrage appartient bien entendu au domaine dans lequel M. Salin lui-même œuvre dans le sol : les pays de langue française ; ce sont principalement les peuples francs et burgondes qui nourrissent son livre ; cependant, il est un des rares savants français qui lise bien l'allemand ; il a recours aux travaux de la science germanique pour compléter ses propres constations (*sic*) — en quoi il se distingue de la plupart des auteurs de langue française. »

Il est fréquent que des recenseurs français de travaux d'érudition allemands ou anglo-saxons reprochent à leurs auteurs de mal connaître ou trop peu citer la bibliographie française. N'ignorons pas non plus, entre compatriotes, ce que l'étranger pense et dit de la production française. Est-ce ou non justifié? Je ne me hasarderai pas à en juger, surtout pour l'archéologie du haut Moyen Age.

André AYMARD.

COMMUNICATIONS

ÉDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — Publications périodiques.

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES. (Directeur : Jeanne Vielliard).

Paraît une fois par an et est vendu au numéro : Numéro 1 : 300 fr. — Numéro 2 : 400 fr. — Numéro 3 : 460 fr.

GALLIA.

Organe du Comité technique de la Recherche archéologique en France près le C. N. R. S. Articles de fond, Notes, informations archéologiques, chronique des publications, concernant les antiquités de la France depuis la préhistoire jusqu'à l'an 800. — Un tome annuel en deux fascicules :

Tome V. — Fasc. 1, 1947, 234 p., 150 fig., 4 plans . . . . 1.200 fr.
Tome V. — Fasc. 2, 1947, 253 p., 156 fig., 2 plans . . . . 1.200 fr.
Tome VI. — Fasc. 1, 1948, 288 p., 196 fig., 2 plans . . . . 1.800 fr.
Tome VI. — Fasc. 2, 1948, 201 p., 102 fig., 4 plans . . . . 1.600 fr.
Tome VII. — Fasc. 1, 1949, 140 p., 145 fig., 2 plans . . . 1.400 fr.
Tome VII. — Fasc. 2, 1949, 184 p., 48 fig., 1 plan . . . . 2.400 fr.
Tome VIII. — 1 Fasc., 1950, 263 p., 150 fig., 3 plans . . . 3.000 fr.
Tome IX. — 1 Fasc., 1951, 183 p., 113 fig., 1 pl. h.-t. . . 2.200 fr.
Tome X. — 1 Fasc., 1952, 150 p., 59 fig . . . . 1.900 fr.
Tome XI. — Fasc 1, 1953, 240 p., 164 fig., 3 pl. h.-t. . . 3.000 fr.
Tome XI. — Fasc. 2, 1953, 173 p., 76 fig. . . . . 2.400 fr.
Tome XII. — Fasc. 1, 1954, 284 p., 219 fig. . . . . . . 3.200 fr.
Tome XII. — Fasc. 2, 1954, 295 p., 254 fig. . . . . . . 3.200 fr.
Tome XIII. — Fasc. 1, 1955. . . . . 1.500 fr.
Tome XIII. — Fasc. 2, 1955. . . . . 1.500 fr.
Tome XIV. — Fasc. 1, 1956 (en préparation).
Tome XIV. — Fasc. 2, 1956 (en préparation).

II. — Ouvrages.

SUPPLÉMENTS A « GALLIA ».

1. Henri Rolland. Fouilles de Glanum (Saint-Rémy de Provence), 160 p., 109 fig., 17 pl. . . . . 800 fr.

2. Jules Formigé. Le Trophée des Alpes (la Turbie), 105 p., 62 fig. . . . . 960 fr.

3. Henri Rolland. Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), 220 p., 186 fig., tome I . . . . 2.200 fr.

4. Pierre Wuilleumier. Fouilles de Fourvière à Lyon, 87 p., 7 fig., 8 plans et 20 planches . . . . 1.500 fr.

5. Fernand Benoit. Sarcophages paléochrétiens d'Arles et de Marseille . . . . 1.400 fr.

6. Georges Chenet-Guy Gaudron. La céramique sigillée d'Argonne des IIe et IIIe siècles, 1955, 249 p., 70 fig. in t. et 5 tabl. h.-t.. . . . . 2.600 fr.

7. Henri Rolland. Les fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône), suite, tome II (en préparation).

Ces ouvrages sont mis en vente au Comité technique de la Recherche archéologique en France. 155, rue de Sèvres — Paris (XVe). — C. C. P. : Revue « Gallia », 155, rue de Sèvres, nº 9152-20 Paris. Tél. : SUFfren 68-40.

M. Cohen et A. Meillet. Les langues du monde (2e édition). . . . . 6.400 fr.

Cet ouvrage est mis en vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la Librairie Ancienne H. Champion, 7, quai Malaquais à Paris. MM. les libraires sont priés d'adresser leurs commandes à la Librairie Champion.

Horn-Monval. Bibliographie de la traduction française du théâtre étranger depuis les 500 dernières années (en préparation).

Psichari-Renan. La prière sur l'Acropole et ses mystères . . . . 900 fr.

J. Séguy. Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne.

Vol. I. Animaux sauvages. plantes, folklore (220 cartes) . 7.000 fr.

Vol. II. Champs, labours, céréales, outillage agricole, foin, vin, véhicules, élevage (300 cartes). — Jusqu'au 31 juillet 1956, en souscription, au prix de : 5.500 fr. — A partir du 1er août, vendu . . . . 6.000 fr.

Collection : « Le Chœur des Muses » (Directeur : J. Jacquot).

1. Musique et poésie au XVIe siècle . . . . 1.600 fr.

2. La musique instrumentale de la Renaissance (relié pleine toile crème). . . . . 1.800 fr.

3. Les fêtes de la Renaissance (en préparation).

4. Edipo Tiranno, traduit de Sophocle par Orsato Giustiniani, avec une étude et des documents sur sa représentation au théâtre Olimpico de Vicence en 1585 (en préparation).

PUBLICATIONS DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES :

Mlle Pellegrin. La Bibliothèque des Visconti-Sforza (relié pleine toile crème). 2.400 fr.

Richard. Inventaire des manuscrits grecs du British Museum. . . . . 900 fr.

Vajda. Répertoire des catalogues et inventaires de manuscrits arabes . . . . 450 fr.

Vajda. Index général des manuscrits arabes musulmans de la Bibliothèque nationale de Paris . . . . 2.400 fr.

Vajda. Les certificats de lecture et de transmission dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale de Paris (en préparation).

III. — Colloques internationaux.

II. Léonard de Vinci et l'expérience scientifique au xvie siècle (ce colloque est en vente aux Presses Universitaires de France) . . . . 1.500 fr.

III. Les romans du Graal aux xiie et xiiie siècles . . . . 1.000 fr.

IV. Nomenclature des écritures livresques du ixe au xvie siècle . . . . 660 fr.

Renseignements et vente au Service des Publications du C. N. R. S., 13, quai Anatole France, Paris (viie). — C. C. P. : Paris 9061-11. Tél. INV. 45-95.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Auli Persi Flacci, *Saturae*. Testo critico e commento a cura di Nino Scivoletto. Firenze, La Nuova Italia, 1956 ; 1 vol. in-4º, xviii + 181 pages, 1 index.

Enzo V. Marmorale, *Persio*. Firenze, La Nuova Italia, 1956 ; 1 vol. in-8º, viii + 359 pages, 1 index.

Barthélemy-A. Taladoire, *Essai sur le comique de Plaute*. Monaco, Impr. nationale, 1956 ; 1 vol. in-8º, vi + 353 pages, 2 index.

K. Piekarski et A. Kawecka-Gryczowa, *Katalog inkunabułów Biblioteki Zakładu im. Ossolińskich we Wrocławiu*. Wrocław, Zakład Imienia Ossolińskich-Wydawnictwo, 1956 ; 1 vol. in-8º, xxiv + 138 pages, 2 index, XVI planches hors texte.

Arati, *Phaenomena*. Intr., texte critique, commentaire et trad. par Jean Martin. Firenze, La Nuova Italia, 1956 ; 1 vol. in-12, xxvi + 201 pages, 1 index.

Denis Van Berchem, *Le martyre de la Légion thébaine. Essai sur la formation d'une légende*. Basel, F. Reinhardt, 1956 ; 1 vol. in-8º, viii + 64 pages, 1 index.

Tacitus, *Agricola*, *Germania*, *Dialogus*, übersetzt und herausgegeben von Karl Büchner. Stuttgart, Alfred Kröner, 1955 ; 1 vol. in-12, 334 pages, 1 index, 2 cartes hors texte.

Jacqueline de Romilly, *Histoire et raison chez Thucydide*. Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; 1 vol. in-8º, 315 pages, 2 index.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XIII. Texte établi, traduit et commenté par A. Ernout. Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; 1 vol. in-8º, 125 pages, dont 46 pages doubles, 1 index.

L. A. Mackay, *Janus*. Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1956 ; 1 broch. in-8º, p. 157 à 182.

Certamen Capitolinum. VI : Iosephi Morabito, *Novus gravitatis magister* ; Aldi Bartalucci, *Itinerarium septemtrionale* ; Hyacinthi Gualtieri, *Silanus*. Roma, Inst. Romanis Studiis provehendis, 1955 ; 1 vol. in-8º, 63 pages.

Octave Navarre, *Les Cavaliers d'Aristophane*, étude et analyse. Préface de A. Dain. Paris, éd. Mellottée, 1956 ; 1 vol. in-12, ix + 369 pages.

Lilly B. Ghali-Kahil, *Les enlèvements et le retour d'Hélène dans les textes et les documents figurés*. Paris, E. de Boccard, 1955 ; 2 vol. in-4º : 1 vol. texte, 364 pages, 3 index, 3 figures dans le texte ; 1 vol. CIV planches en portefeuille.

Platon, *Les Lois (XI-XII)*, texte établi et traduit par A. Diès ; *Epinomis*, par E. des Places. Paris, Les Belles-Lettres, 1956 ; 1 vol. in-8º, 165 pages, dont 109 pages doubles.

[Divers], *Festschrift Bruno Snell*. München, C. H. Beck, 1956 ; 1 vol. in-8º, vii + 257 pages, 1 portrait hors texte.

Dr. H. T. Wallinga, *The boarding-bridge of the Romans. Its construction and its function in the naval tactics of the first Punic War.* Gröningen, J. B. Wolters, 1956 ; 1 vol. in-8°, viii + 96 pages, II planches et 12 figures hors texte.

Varia. Études de droit romain. T. II : Laurent Chevallier, *Notes sur le testament militaire* ; Yvan Debbasch, *Excusatio Tutoris* ; Jean-Lucien Gay, *L' « in rem versum » à l'époque classique.* Paris, Sirey, 1956 ; 1 vol. in-8°, iv + 299 pages.

Saint Jérôme, *Sur Jonas.* Intr., texte latin, trad. et notes de Dom Paul Antin. Paris, les Éd. du Cerf, 1956 ; 1 vol. in-8°, 138 pages, dont 68 pages doubles, 4 index.

A. W. Wade-Evans, *The emergence of England and Wales.* Wetteren, De Meester, 1956 ; 1 vol. in-8°, iv + 185 pages, 1 index.

Antonio Capizzi, *Protagora. Le Testimonianze e i frammenti.* Ed. riveduta e ampliata con uno studio su la vita, le opere, il pensiero e la fortuna. Firenze, G. C. Sansoni, 1955 ; 1 vol. in-8°, iv + 447 pages, 2 index.

[Divers], *Natalicium Carolo Jax septuagenario. a. d. VII. Kal. Dec. MCMLV oblatum.* Edidit Robertus Muth, redegit Ioannes Knobloch. Innsbruck, 1955 ; 2 vol. in-8°, p. 73 à 106, X planches hors texte, et p. 107 à 272, XI planches et 5 cartes hors texte.

Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρὶς τῆς φιλοσοφικῆς σχολῆς τοῦ Πανεπιστημίου Ἀθηνῶν, ἀφιέρωμα εἰς Γεώργιον Χατζιδάκιν. Διευθυντὴς Γεώργιος Θ. Ζωρᾶς. Περίοδος Β', τόμος Σ'. Ἐν Ἀθήναις, 1955-1956.

Einard Gjerstad, *Early Rome.* II : *The tombs.* Lund, C. W. K. Gleerup, 1956 ; 1 vol. in-4°, 332 pages, 249 figures, 1 index.

A. W. Gomme, *A historical Commentary on Thucydides.* Vol. I : *Introduction and Commentary on Book I.* Vol. II : *The Ten Year's War. Books II, III.* Vol. III : *The Ten Years' War. Books IV, V.* Oxford, At the Clarendon Press, 1945-1956 ; 3 vol. in-8° : xii + 480 pages, 3 index, 1 carte hors texte ; xii + 436 pages, 4 cartes hors texte, et x + p. 437 à 748, 3 index, 3 cartes hors texte.

Daris Ray Swindler, *A study of the cranial and skeletal material excavated at Nippur.* Philadelphia, The Univ. Museum, 1956 ; 1 broch. in-4°, vi + 40 pages, VIII planches hors texte.

Wolf-H. Friedrich, *Verwundung und Tod in der Ilias.* Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1956 ; 1 vol. in-8°, 122 pages, 3 index.

Ernesto Valgiglio, *Achille. Eroe implacabile.* Torino, Ruata, 1956 ; 1 vol. in-12, 127 pages, 1 index.

Christian Habicht, *Gottmenschentum und griechische Städte.* München, C. H. Beck, 1956 ; 1 vol. in-8°, xvi + 255 pages, 3 index.

Ines Jucker, *Der Gestus des Aposkopein. Ein Beitrag zur Gebärdensprache in der antiken Kunst.* Zurich, Juris-Verlag, 1956 ; 1 vol. in-8°, 136 pages, 2 index, XLVIII planches hors texte.

Gino Vinicio Gentili, *Avximvm (Osimo). Regio V-Picenvm.* Roma,

Ist. di Studi Romani Ed., 1955 ; 1 vol. in-8°, 173 pages, 3 index, 9 figures dans le texte, III plans et XX planches hors texte.

Musée d'Ethnographie et de Préhistoire du Bardo, *Collections préhistoriques. Planches. Album n° 1.* Dessins du chanoine J. Bouyssonie. Préface de l'abbé H. Breuil. Paris, Arts et métiers graphiques, 1956 ; 1 vol. in-4°, xiv pages, CXII planches et 1 carte en portefeuille.

M. Tulli Ciceronis, *De natura deorum.* Liber primus. Ed. by Arthur Stanley Pease. Bimillennial ed. Cambridge, Harvard Univ. Press, 1955 ; 1 vol. in-8°, viii + 537 pages.

Eiliv Skard, *Sallust und seine Vorgänger. Eine sprachliche Untersuchung.* Osloae, A. W. Brøgger, 1956 ; 1 vol. in-8°, 109 pages.

Jacques Moreau, *La persécution du christianisme dans l'Empire romain.* Paris, P. U. F., 1956 ; 1 vol. in-12, iii + 144 pages.

John Day and Clinton Walker Keyes, *Tax documents from Theadelphia. Papyri of the second century A. D.* Ed. with intr. and notes. New-York, Columbia Univ. Press, 1956 ; 1 vol. in-4°, xviii + 342 pages, XIII index, II planches hors texte.

Jussi Tenkku, *The evaluation of pleasure in Plato's Ethics.* Helsinki, Societas Philosophica, 1956 ; 1 vol. in-8°, 234 pages, 1 index.

Georges Dumézil, *Déesses latines et mythes védiques.* Bruxelles, Latomus, 1956 ; 1 vol. in-8°, 124 pages.

Gilbert Picard, *Le monde de Carthage.* Paris, Buchet-Chastel, 1956 ; 1 vol. in-4°, 195 pages, LXXXVIII planches et 1 carte hors texte.

Hugh Plommer, *Ancient and classical architecture.* London, Longmans, Green and Co, 1956 ; 1 vol. in-8°, xxiii + 384 pages, 1 index, 121 figures dans le texte, XXIV planches hors texte.

Carnuntina. Vorträge beim internationalen Kongresz der Altertumsforscher, Carnuntum 1955, herausgegeben von Erich Swoboda. Graz-Köln, Hermann Böhlaus Nachf., 1956 ; 1 vol. in-8°, viii + 201 pages, 13 figures dans le texte, XXIV planches hors texte.

Giancarla Girri, *La taberna nel quadro urbanistico e sociale di Ostia.* Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1956 ; 1 vol. in-8°, vi + 44 pages, VII planches hors texte.

Gisela M. A. Richter, *Catalogue of engraved gems Greek, Etruscan and Roman.* Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1956 ; 1 vol. in-4°, xliv + 145 pages, 2 index, LXXV planches hors texte.

Erwin R. Goodenough, *Jewish symbols in the Greco-Roman period.* Vol. 5 and 6 : *Fish, bread and wine.* New York, Pantheon Books, 1956 ; 2 vol. in-4°, xxii + 207 pages, 186 illustrations sur planches hors texte, et xii + 263 pages, 2 index, illustrations n°s 187 à 269 sur planches hors texte.

Corpus fabularum Aesopicarum, vol. I, ed. A. Hausrath, fasc. alter. Indices ad fasc. 1 et 2 adiecit H. Haas. Lipsiae, Teubner, 1956 ; 1 vol. in-8°, xvi + 335 pages.

José S. Lasso de la Vega, *La oración nominal en Homero.* Madrid, C. S. I. C., 1955 ; 1 vol. in-4°, 223 pages.

TABLE ALPHABÉTIQUE
PAR NOMS D'AUTEURS

AUTEURS D'OUVRAGES RECENSÉS

(TABLE ALPHABÉTIQUE)

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES
(HORMIS BIBLIOGRAPHIE)

I. ARTICLES DE FOND

1° ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE

2° ANTIQUITÉS NATIONALES

II. VARIÉTÉS

IV. PLANCHES ET FIGURES

20 décembre 1956.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN AUDIAT.

Dépôt légal, 4e trimestre 1956. — 724.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome LVIII, 1956, nos 3-4

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Jean Taillardat, *Le groupe familier grec* κινδάνω, (σ)κίνδαρος, ὀστρακίνδα, κίνδῡνος. — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 3-4, p. 189 à 194.

Le thème κινδ- (apparenté à κινεῖν) est bien représenté, en grec, dans des mots d'allure populaire, peut-être aussi dans les adverbes de jeux en -ίνδα. Le mot κίνδυνος, formé sur ce thème, a dû être, à l'origine, un terme du jeu des *cinq lignes* (ἐπὶ πέντε γραμμῶν).

Robert Joly, *Notes hippocratiques.* — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 3-4, p. 195 à 210.

1) Les objections de Heinimann et de Bourgey contre l'identité d'auteur des traités *Airs, eaux, lieux* et *Maladie sacrée* ne paraissent pas décisives.

2) Le langage, pour les auteurs hippocratiques, n'est pas purement νόμῳ, comme on le dit généralement. Comme les Pythagoriciens, Platon et peut-être Démocrite, ils font intervenir à la fois la φύσις et le νόμος dans leurs théories linguistiques.

3) Platon, *Phèdre*, 270 c. Il y a moyen de concilier les hypothèses contradictoires des érudits en admettant que Platon vise bien des traités réellement issus de l'entourage d'Hippocrate, mais que, par une erreur fort compréhensible, il s'est mépris sur la portée des textes qu'il lisait et qu'il a majorée.

Jean Carrière, *Sur la chorégraphie des* Oiseaux *d'Aristophane.* — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 3-4, p. 211 à 235, trois figures.

Il semble bien que le texte de la parodos, de la parabase et des intermèdes précédant l'exodos nous laisse deviner le rôle joué, dans la représentation de la pièce, par les quatre « choreutes » qui y paraissent en surnombre : ce sont des danseurs, dont les interventions servent en général une intention satirique.

Ronald Syme, *Deux proconsulats d'Afrique.* — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 3-4, p. 236 à 240.

Le proconsulat de Tampius Flavianus (Pline, *N. H.*, IX, 26) serait à reporter vers le début du règne de Vespasien : peut-être en 70/71. Remarques sur le proconsulat de Vibius Crispius (? 72/73), sur la carrière de Pline (contre K. Ziegler, *P.-W.*, XXI, p. 276 sqq.), sur le rôle de quelques « survivants » sous Vespasien.

André Chastagnol, *Le sénateur Volusien et la conversion d'une famille de l'aristocratie romaine au Bas-Empire.* — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 3-4, p. 241 à 253.

Étude de la carrière et de la personnalité du sénateur païen Rufius Antonius Agrypnius Volusianus, correspondant de saint Augustin et préfet de la ville en 417-418. A propos de ce personnage est analysée la façon dont la famille des Caeionii s'est progressivement convertie au christianisme, entre 350 et 437. Chemin faisant, des hypothèses nouvelles sont proposées en ce qui concerne le *stemma* de la famille, la date de textes législatifs se rapportant au pélagianisme, le destinataire et la date du *Poema ultimum* conservé dans les œuvres de Paulin de Nole.

Michel Roblin, *Les noms de lieux « Semur, Sermur, Saumur et Zamora »*. — *R. É. A.*, LVIII, 1956, 3-4, p. 254 à 268, pl. IX à XII.

Les diverses étymologies proposées pour expliquer les toponymes du type *Semur* jugées peu satisfaisantes, le problème a été repris d'un point de vue essentiellement historique et topographique. Les localités de cette série toponymique apparaissent comme des fondations du Bas-Empire ou du haut Moyen Age, en des sites naturels souvent très différents et de valeur militaire inégale, mais toujours dans un but stratégique, vraisemblablement sur l'initiative des *civitates*, avant l'anarchie féodale. Le déterminant, dans le nom composé Semur, doit avoir été emprunté à la basse latinité, comme le déterminé *murus*, et constituer une allusion aux qualités du retranchement ou de ceux qui le firent édifier.